BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XLVII
A
3
NAPOLI

rgitte ex libr. P.Ch.
). T.R. 1765.

III. J. 20

HISTOIRE DES REVOLUTIONS ARRIVE'ES DANS L'EUROPE en matiere de RELIGION.

Par Monsieur VARILLAS.

TOME PREMIER.

R.B.B. NAPOLIS

Suivant la Copie imprimée

A PARIS,
Chez CLAUDE BARBIN, au Palais, sur le second Perron de la sainte Chapelle.

M. DC. LXXXVI.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

BIBLIOTECA NAZIONALE NAPOLI

AU ROY.

SIRE,

L'Histoire des dernieres Révolutions arrivées dans

l'Europe en matiere de Religion, contient un si bel endroit pour le Panegirique de VOSTRE MAJESTE', *qu'il y auroit de l'ignorance ou de la malice à le supprimer.*

Les deux Heros de la Maison d'Autriche ont eu deux conduites opposées à l'egard de l'Heresie, & n'ont reüssi ny dans l'une ny dans l'autre.

L'Empereur Charles-Quint pouvoit étouffer le Lutheranisme dans son Autheur. Cependant il le negligea durant trente ans, dans

la

la ſeule veuë d'oſter à la France le Duché de Milan, & de le conſerver à l'Eſpagne ; & Dieu permit que les meſmes Lutheriens qu'il avoit favoriſez, le chaſſerent d'Allemagne ; & ne conſentirent à ſon retour, qu'aprés qu'il leur eut accordé par la paix honteuſe de Paſſau, tout ce qu'ils demandoient.

Le Roy Philippe Second au contraire, oſta la vie par d'horribles ſupplices à quarante-huit de ſes principaux

Sujets convaincus d'estre Calvinistes; & pour signaler son zele par un exemple qui n'en eust point de semblable, il fit vœu de porter sur ses épaules le bois dont seroit brûlé son fils unique le Prince Dom Carlos, s'il estoit assez mal-heureux pour devenir Heretique. Mais cette rigueur extraordinaire & cét étrange vœu hasterent la Revolte des Pays-Bas, au lieu de l'empêcher.

VOSTRE MAJESTE', SIRE, *s'est également*

lement eloignée de la condeſcendance interreſſée de Charles, & de la terrible ſeverité de Philippe. Elle n'a pas cru qu'il fuſt permis de negliger, comme le premier de ces deux Princes, le plus indiſpenſable des Devoirs Royaux, & de violer, comme le ſecond, la plus tendre Loy de la nature, pour reünir ſes Sujets ſous une meſme Religion. Le Calviniſme avoit élevé dans la France juſqu'à deux mille cent cinquante Prêches. Il

avoit arraché de vos Predecesseurs un grand nombre d'Edits, qu'il nommoit de Pacification; & comme l'Heresie est en possession de ne trouver jamais de seuretez qui luy paroissent suffisantes, il avoit obtenu par ses importunitez que tout ce qu'il y avoit d'avantageux pour son Parti dans ces Edits, fust renfermé dans celuy de Nantes. Le plus habile de ses Ministres Daniel Chamier avoit eu la commission de le dresser. Il y avoit employé

ployé trois mois entiers ; & s'eſtoit vanté de n'avoir rien oublié, de ce qui ſervoit à l'affermiſſement du repos de ſa Secte. Cependant VOSTRE MAJESTE' *pour ruiner le Calviniſme, n'a fait autre choſe que d'obliger les François qui le profeſſoient, à l'exacte obſervation de l'Edit de Nantes, & d'en punir les contraventions par les peines qui y eſtoient marquées. Il n'a falu que cela pour reduire les Heretiques à un ſi petit nombre, que le meſ-*

me Edit n'eſtant plus d'uſage, il y a eu lieu de le revoquer.

Ainſi VOSTRE MAJESTE' *par des travaux plus grands & plus incroyables, ſans comparaiſon, que ceux de l'Hercule de la Fable, a dompté une Hereſie qui avoit commencé ſous François Premier, nonobſtant qu'on brûlaſt à petit feu les premiers Calviniſtes : Qui s'eſtoit augmentée ſous Henry Second, à la faveur de la mauvaiſe intelligence de ce Prince avec la*

Cour

Cour de Rome : Qui avoit eſté ſur le point de renverſer ſous François Second, les Loix fondamentales de l'Eſtat par une Conſpiration ✶ *des mieux concertées & des plus ſecretes : Qui avoit donné ſous Charles Neuf, quatre ſanglantes Batailles pour ſe maintenir : Qui avoit engagé dans ſes intereſts ſous Henry Trois, le Succeſſeur preſomptif & neceſſaire de la Couronne : Qui avoit formé ſous Henry Quatre, une Democratie dans toutes*

✶ Celle d'Amboiſe.

*les Provinces d'un Royaume absolu ; & qui sous Loüis le Juste, avoit poussé la rebellion jusqu'à l'extremité de conclure un Traitté * avec les Ennemis déclarez de la France. Mais je ne m'aperçois pas qu'il n'appartient qu'aux plus excellens Orateurs de s'estendre d'avantage sur une si abondante matiere, & non pas,*

* Du Clausel le negotia à Madrid avec le Comte Duc d'Olivarez.

SIRE,

A vostre tres-humble, tres-obeïssant, & tres-fidele sujet & serviteur,

VARILLAS.

AVERTISSEMENT.

DE tant d'Autheurs dont le nombre eſt preſque infini, qui ont écrit contre les dernieres Hereſies, il n'y en a juſqu'à preſent aucun qui ne ſe ſoit contenté de les attaquer du coſté de la Doctrine, & de prouver qu'elles ſont contraires à l'Ecriture Sainte & à la Tradition. Je ne ſuis pas aſſez témeraire pour blaſmer cette methode, & je ſçay les grands avantages que les Catholiques en ont tirez. Mais j'ay eſté aſſez hardy pour en inventer une nouvelle, & je le ſuis aſſez pour la ſuivre. Mon deſſein eſt d'attaquer l'Hereſie du coſté de la Politique; & de montrer que tous ceux qui ſe ſont ingerez depuis plus de trois cent ans d'enſeigner ou de précher contre l'ancienne Religion, ont agi par des motifs purement humains, & ſouvent criminels; & que ceux qui les ont appuyez de leur credit & de leurs armes, l'ont fait pour exciter dans toutes les contrées de l'Europe des revolutions, qui leur donnaſſent occaſion ou pretexte de les uſurper. L'ouvrage eſtoit ſi long, qu'on n'a pu l'achever qu'avec beaucoup de peine & de dépenſe; & ſi le Public en tire quel-

que utilité, il eſt juſte qu'il connoiſſe les deux Perſonnes auſquelles il en eſt principalement redevable: L'une eſt encore vivante; & c'eſt Monſeigneur François de Harlay Archevesque de Paris, de qui la modeſtie ne me permet icy de dire autre choſe ſinon, qu'il a penſé efficacement à moy dans les conjonctures où tout le monde m'avoit abandonné: Que je luy dois autant qu'un homme de ma ſorte peut devoir à un Prelat de ſa diſtinction; & que les manieres inimitables dont il m'a toujours obligé, ne m'ont pas eſté moins ſenſibles que les Bienfaits que j'ay receus de luy.

L'autre perſonne mourut le vingt-quatre de Février mil ſix cent ſoixante treize. C'étoit Edouard le Camus Oncle Paternel des illuſtres Freres, qui ſont preſentement, l'Aiſné Premier Preſident de la Cour des Aydes, le ſecond Eveſque de Grenoble, & le troiſiéme Lieutenant Civil.

Il fut ſucceſſivement Conſeiller aux Parlemens de Grenoble & de Paris, & Procureur General de la Cour des Aydes. Il quitta le monde à l'âge de quarante ans: Il fut ordonné Preſtre: Il ſe retira dans une Maiſon des Carmelites du Faux-bourg S. Jacques; & il y paſſa les trente dernieres

nées de sa vie, dans les continuels exercices de l'amour de Dieu & de la charité du prochain.

On verra bien par les citations que j'ay mises aux marges de cette Histoire, que je l'ay indifferemment tirée des Livres manuscrits & des imprimez, des Autheurs Catholiques & des Protestants. Mais comme ma principale intention estoit d'exciter à me lire, ceux qui se sont separez de l'Eglise Catholique, je me suis servi d'eux, & tres souvent de leurs propres termes, par tout où je les ay trouvez assez sinceres pour ne pas supprimer ou déguiser les plus importantes veritez; & ce n'est qu'à leur deffaut, que j'ay esté contraint de recourir aux Catholiques.

Comme le nombre de ces Ecrivains est prodigieux, & beaucoup plus grand que ne se sçauroient imaginer les personnes qui n'ont pas frequenté les Biblioteques les mieux fournies, je me suis principalement arresté aux Lettres des Heresiarques, & de leurs premiers Disciples; & j'y ay rencontré des faits pour l'Histoire qui ne sont en aucun autre lieu. Il seroit difficile d'en devenir la cause; & je n'ay rien de meilleur à dire là dessus sinon, que les hommes les plus dissimulez ne le sont

pas

pas toujours, ny à l'égard de toutes sortes de gens, & qu'il leur échappe quelquefois de se découvrir: tels qu'ils sont lors qu'ils écrivent à leurs plus intimes amis; soit que le vray ne soit pas de nature à demeurer toujours caché, ou que quand on tient la plume pour écrire à un autre soy-mesme, on ne croit plus avoir besoin de feindre, & qu'on ne prenne pas garde que les lettres pourront estre interceptées, & que les mains entre lesquelles elles tomberont, en seront les maitresses. Il ne faut que lire les lettres de Luther, de Calvin, de Beze, de Melancton, de Bucer, & de Socin, pour estre convaincu de cette remarque; & quiconque jugera de ces six Autheurs par leurs autres ouvrages, courra risque de se tromper.

J'ay tiré ce qu'il y a de plus curieux dans mon premier Livre, du Manuscrit de Messieurs Dupuy sur le Concile de Constance. Je les ay voulu montrer à divers Heretiques François & Etrangers des plus doctes, qui les visitoient par curiosité ou pour apprendre; & je n'ay veu aucun d'eux revoquer en doute, la sincerité de ce Manuscrit.

Les particularitez les plus singulieres de Zisca, & des Hussites, dans le second

Livre,

Livre, ont eſté tirées de l'hiſtoire du Pape Pie Second, qui fut témoin de la pluſpart des choſes qu'il écrivoit: Qui viſita les lieux où les Batailles avoient eſté données: Qui recueillit avec ſoin les memoires des Officiers des deux partis: Qui forma de tout cela un ouvrage plus conſiderable par la rareté de ce qu'il contient, que par ſon étenduë: & ſi ſolide qu'aucun herétique ne s'eſt juſqu'à preſent ingeré de le contredire.

On trouvera dans le troiſiéme Livre pluſieurs Fragmens de l'Hiſtoire de Sleidan; & il eſt bon que l'on ſçache les particularitez de cét Autheur, qui ne ſont pas dans les Eloges que ceux de ſa Religion ont faits de luy. Il eſtoit né dans le village de Sleide, auprés de la ville de Cologne; & les Relations qui le traittent de Bâtard, ne ſont pas plus certaines que celles qui le font paſſer pour Gentil-homme. Il eſtoit de ſi bas lieu que l'on ignore le nom de ſon Pere, auſſi bien que la raiſon qu'il eut de prendre celui de ſon village. On n'eſt pas mieux informé du motif qui le porta dés l'âge de douze ans à paſſer en France: Mais il eſt conſtant qu'il ſervit les trois illuſtres Freres de la maiſon du Bellay, Langey, le Cardinal, &

le

le Capitaine Martin. Sleidan étudia avec eux en portant leurs livres au College ; & ne se rendit pas moins capable que ces trois grands Seigneurs, quoy que ce fust d'une autre maniere. Son peu de santé qui le mettoit hors d'état de les accompagner dans leurs Ambassades, l'obligea de les quitter ; & de se retirer à Strasbourg, où son ami Sturmius luy offroit un établissement avantageux. Il trouva dans cette Ville la Religion changée ; mais non pas telle qu'elle étoit le dernier jour de Septembre mil six cent quatre-vingt-un, que Strasbourg fut reüni à la Monarchie Françoise. Cette Ville avoit receu la Doctrine de Zuingle, & Sleidan s'y estoit accommodé. Il acquit tant de réputation dans son parti, qu'aucun Historien n'en a depuis approché. Le celebre Président de Thou le loüe de sa diligence, & il pouvoit encore ajoûter qu'il fut exact à rechercher les Manuscrits dont il avoit besoin, & judicieux à s'en servir. Comme il estoit devenu Zuinglien par la seule complaisance qu'il avoit euë pour ceux de Strasbourg, il se rendit Lutherien avec eux ; & mourut dans cette Secte en mil cinq cens cinquante six, à l'âge de cinquante un an.

Les

Les Proteſtans ſeroient mal fondez de ne pas déferer à ſon authorité, puis qu'il les favoriſe preſque par tout; & que le Chartreux Surius n'a écrit ſes Commentaires, que pour montrer que ç'avoit eſté le plus ſouvent au préjudice de la verité, Sleidan fut ſi reſervé dans ce qu'il écrivoit d'avantageux pour Charles-Quint, que ſon Hiſtoire n'eſt aprouvée que pour le ſtyle par les Eſpagnols, & par les autres Peuples Sujets de la Maiſon d'Autriche. Mais il eſt étonnant qu'il ait agi de meſme à l'égard de François Premier; puis que j'ay lû dans les Manuſcrits de la Collection de Monſieur de Lomenie, premier des Secretaires d'Etat de ſa Maiſon, que ce Prince donnoit à Sleidan une penſion de cent écus. Mais afin que le Lecteur ne ſe trompe pas dans les Editions de l'Hiſtoire de cet Autheur, il eſt neceſſaire de l'avertir que la premiere qui fut faite durant ſa vie eſt tres differente de la ſeconde qui ſe fit immediatement apres ſa mort; & que ceux qui revirent celle-cy en retrancherent tous les faits qui favoriſoient les Catholiques, que Sleidan n'avoit oſé ni déguiſer ni paſſer ſous ſilence; Il eſt aiſé d'en faire le diſcernement, à quiconque ſe donnera la peine, d'obſerver que la pre-

premiere Edition eſt de l'année mil cinq cens cinquante-trois. Que c'eſt un petit volume in folio en lettre italique fort ſerrée, & que la ſeconde eſt in octavo en des caracteres moins preſſez. Elle eſt de l'année mil cinq cens cinquante-ſix; & toutes les autres qui ſont venuës entre mes mains, ont eſté imprimées ſur celle-cy, ſans en excepter la traduction Françoiſe, qui à cela prés eſt aſſez conforme à ſon Original.

On reconnoiſtra facilement dans le quatriéme Livre les endroits les plus ſinguliers des Lettres de Luther, & de Melancton. J'ay tiré les premiers de l'Impreſſion d'Iene, & les ſeconds de celle d'Angleterre in folio, & du ſupplement in octavo qui y fut ajoûté à Londres il y a quinze ou vingt ans. La difference entre ces deux Autheurs eſt ſi grande qu'il ſeroit difficile d'en trouver une ſemblable entre deux Ecrivains de même Religion. Luther eſt celuy de ſa Secte qui parle le plus mal en latin; & Melancton eſt celui qui s'explique le mieux, aprés Sleidan dont on vient de parler. Luther agit par authorité, & Melancton par perſuaſion. Luther eſt effronté juſqu'à écrire des choſes que la pudeur deffend de

tra-

traduire, & Melancton ne s'éloigne jamais de l'honnesteté ni de la bien-seance. Luther veut tout emporter par son seul credit; & lorsque les raisons solides luy manquent, il a recours au fameux vers latin dont le sens est, je le veux, * je l'ordonne, & j'entends que ma volonté tienne lieu de raison; & Melancton bien loin de vouloir estre crû sur sa parole, doute mêmes s'il convaincra ceux à qui ses Lettres sont addressées. Luther ne distingue point assez entre les personnes auquelles il écrit, & Melancton s'ajuste admirablement à leur portée. Luther a si peu de respect pour les Testes Couronnées & pour les Souverains, qu'il ne traitte pas moins rudement Henry huit Roy d'Angleterre, & le Duc George de Saxe, que si c'estoient des hommes de la lie du Peuple; & l'on ne lit rien de plus soûmis ni de plus civil, que les Lettres de Melancton à François Premier, & à Philippe Lantgrave de-Hesse. Luther passe d'abord aux dernieres extremitez, & commande que l'on employe le fer, & le feu, contre ceux qui refusent de recevoir sa Doctrine; & si l'on en croyoit Melancton, on n'agiroit à leur égard que par les voyes de la douceur, & par les attraits

Sic volo sic jubeo, sit pro ratione voluntas.

de

de l'Eloquence. Luther a si bonne opinion de luy même ; que non seulement il n'avoüe jamais qu'aucun soit plus sçavant que luy, mais encore il pretend faire leçon aux plus consommez dans les Sciences où il n'entend presque rien ; & Melancton ne s'attache à aucun sentiment, auquel il ne soit prest de renoncer à l'heure même. Enfin Luther est vain jusqu'à l'excez, & ne se met point en peine de cacher sa vanité. Melancton ne l'est point du tout ; ou s'il l'est, la maniere en est si fine qu'elle échappe aux yeux les plus perçans. Il faut pourtant avoüer qu'encore que la disproportion entre les genies de Luther, & de Melancton soit extrême, l'un & l'autre ne laissent pas de tendre à la même fin, qui est celle d'augmenter leur Secte & de la rendre plausible ; & leur artifice en est d'autant plus inévitable, qu'on s'en apperçoit moins. Luther blâme ouvertement les plus habiles hommes restez dans l'ancienne Religion ; & Melancton en se contentant de les plaindre, n'oublie rien de ce qui sert à les seduire. Luther se jette d'abord à la Satyre ; & ne prend pas garde qu'il dit des injures, qui ne seroient bien-seantes que dans la bouche d'un Crocheteur. Il ne luy importe

pas

pas comme il parle, pourveu que ce ſoit au déſavantage de l'Egliſe Romaine; & Melancton ſe propoſe d'abord des bornes moderées, & n'en ſort point. Luther découvre les deffauts perſonnels de ſes adverſaires, & penſe les intimider par cette voye. Melancton n'a que des loüanges pour eux: & s'ils luy veulent ajoûter foy, il ne leur manque pour être les plus habiles de leur ſiecle, chacun dans ſa profeſſion, que de ſe laiſſer inſtruire des principes du Lutheraniſme. Luther paſſe ſous ſilence les raiſons des Catholiques, quand il n'y peut ſatisfaire: & Melancton y répond toûjours, quoy que foiblement. Luther pretend forcer les Peuples à ſuivre ſes ſentimens, en gagnant leurs Souverains, & Melancton s'imagine qu'il faut d'abord commencer par les Peuples: & que quand il les aura ſeduits, l'intereſt ne contraindra que trop ceux qui les commandent de les imiter, ſans qu'il ſoit beſoin de violence ou de ruſe pour en venir à bout. Enfin Luther propoſe d'abord ſes erreurs, & n'eſtime pas qu'il ſoit beſoin de les déguiſer. Melancton au contraire ne le fait qu'aprés s'eſtre inſinué dans les cœurs, par des moyens d'autant plus dangereux que l'adreſſe y a plus de part.

J'ay

AVERTISSEMENT.

J'ay tiré dans le cinquiéme Livre l'Hiſtoire de Chreſtien ſecond, Roy de Dannemarc, & les avantures de Colombine & de Sigebrite du celebre Jean Meurſius; de la ſincerité duquel perſonne ne s'eſt encore aviſé de douter. C'eſtoit un tres bel eſprit, qui commença de bonne heure, & finit de même. Il eſtoit né dans la Hollande à une lieuë de la Haye, & rien que ſon merite ne le diſtingua de la lie du Peuple où il eſtoit né. Il compoſa à l'âge de douze ans des Harangues latines qu'on lit encore; & un an aprés des vers grecs qui ne paroiſſoient pas beaucoup inferieurs à ceux des Anciens, tant il avoit eu d'adreſſe ou de bon-heur à les imiter. Il étudia la Juriſprudence dans l'Univerſité d'Orleans, & il y reçeut le bonnet de Docteur. Il retourna de là dans ſon Pays, où il enſeigna vingt ans entiers l'Hiſtoire & la Langue Grecque en qualité de Profeſſeur à Leide. Sa Reputation le fit évoquer de là dans le Dannemarc, où le Roy Chreſtien Quatre l'attira en mil ſix cens vingt-cinq par des bien-faits, par des Lettres qu'il luy écrivit de ſa propre main, & par l'honneur qu'il luy fit, de le demander aux Eſtats des Provinces Unies. Sa Majeſté l'eſtablit Profeſſeur de l'Hiſtoire

dans

dans l'Academie de Soez ; & l'engagea de cette ſorte à écrire l'Hiſtoire de Dannemarc, puiſque la Chaire qu'il occupoit eſtoit fondée à ce deſſein. Meurſius ne voulut pas neanmoins s'engager à toute l'Hiſtoire du Royaume où il venoit de ſe tranſplanter ; car outre que le travail luy paroiſſoit trop grand, il ſçavoit que Saxon le Grammairien dont il tenoit la place, avoit ſi bien reüſſy dans la recherche des antiquitez du Nort, & de ce qui s'eſtoit paſſé de conſiderable dans le Dannemarc, juſqu'au temps qu'il avoit écrit, que ſi l'on s'ingeroit de travailler aprés luy, on ſeroit reduit à le copier. Meurſius ayma donc mieux commencer ſon ouvrage, par les Princes de la Maiſon d'Oldembourg, qui tenoit alors & poſſede encore la Couronne de Dannemarc, & l'on a de luy les quatre Regnes de Chreſtien Premier, de Jean Premier, de Jean Second, & de Chreſtien Second, qu'il fit imprimer en mil ſix cent trente, lors que le grand Guſtave Roy de Suede faiſoit la guerre dans l'Allemagne avec des proſperitez ſurprenantes, qui n'inſpiroient que trop de jalouſie aux Danois. On doit principalement attribuer à cette cauſe l'exacte recherche que fit Meurſius des particularitez

tez de Gustave, premier Ayeul paternel du grand Gustave, & des differentes manieres dont les Danois conquirent vingt-quatre-fois la Suede, & dont cette Couronne se délivra par elle mesme autant de fois de l'oppression des Danois. Il y a lieu de croire que Meursius eut intention de plaire à son Bien-faiteur, en instruisant le public des foibles commencemens des Suedois, & en justifiant que quelque gloire qu'ils acquissent dans l'Allemagne, ils demeureroient toujours inferieurs aux Danois qui avoient esté leurs Maistres durant tant de siecles, & les avoient si souvent assujetis. Mais comme cela ne regarde ni l'election de Chrestien Premier, ni les horribles emportemens de Chrestien Second, ny les artifices de Sigebrite, ny l'impureté de Colombine, il y auroit de l'injustice à me blasmer d'avoir rapporté leurs égaremens sur la foy de Meursius, qui n'avoit ny raison ny pretexte de déguiser la verité dans les endroits que j'ay pris de luy. Je ne sçay pourquoy il ne continua pas l'Histoire de Dannemarc, puis qu'il vêcut onze ans entiers aprés l'édition de ses quatres Regnes; & je n'en puis deviner d'autre cause, sinon qu'il auroit esté contraint par la suitte & par la neces-

sité

sité de son sujet d'écrire les avantages que Charles de Sudermanie & le grand Gustave son fils avoient remportez contre les Danois, quoy qu'ils leur fussent beaucoup inferieurs pour le nombre, & pour la qualité des Troupes, & que le grand Gustave venant à l'âge de seize ans à la Couronne de Suede se fust veu dans une telle extremité, qu'il avoit offert à Chrestien Quatre Roy de Dannemarc pour achetter la Paix, des conditions qui n'étoient gueres differentes d'une sujetion volontaire, que Chrestien Quatre avoit eu l'imprudence ou le mal-heur de ne pas accepter. Voila vray-semblablement ce qui retint la plume de Meursius, & l'empêcha de continuer son ouvrage; quoy que l'applaudissement que le Public donnoit à ses quatre Regnes, luy dust augmenter le courage. Il mourut en mil six cens quarante-un; & les livres qui parurent de luy aprés sa mort ne sont pas si chastiez, que ceux qu'il fit imprimer durant sa vie.

Si le Journal de Fronsperg dont je me suis servi dans le sixiéme Livre est mal écrit comme on n'oseroit en disconvenir, il est en recompense une des plus curieuses pieces du siecle passé, qui sont venus en-

tre mes mains. Les miniſtres d'Eſtat y peuvent trouver le fin de la Politique; & les Devots y verront qu'encore que Dieu permette quelquefois à la malice humaine, de ſe porter juſqu'aux dernieres extremitez, il ne reſerve pas toujours de la punir en l'autre monde; & luy fait ſouffrir dés celuy-cy une partie des peines qu'elle a meritées, afin que les Ames foibles n'en tirent ni occaſion, ni pretexte de ſe ſcandaliſer. Fronſperg ſimple Gentilhomme de Suabe, ſe propoſe de ruiner la Religion Catholique dans ſon premier Siege, en inſultant Rome, en la ſaccageant, & en s'emparant de la perſonne du Pape. Ce projet tenoit encore plus de la folie que de la temerité: Cependant il reüſſit par des voyes qui luy étoient tout à fait diſproportionnées. Il ne reçoit de Bourbon que quatorze mil écus empruntez ſur des bijoux; & il leve avec ſi peu d'argent quatorze mil ſoldats ſelon quelques Relations, & vingt mil ſelon d'autres. Il trouve de la facilité dans les lieux de ſa marche, où il s'attendoit de rencontrer les obſtacles les plus inſurmontables; & le premier coup des deux Canons qu'on luy avoit preſtez, tuë en la perſonne de Jean de Medicis, le ſeul General

neral d'Armée capable de l'arreſter. Mais quand Fronſperg eſt arrivé à Ferrare, & que l'accez de Rome ne luy eſt plus conteſté, il tombe malade, & ſe voit contraint de confier ſon armée à Bourbon. Les Allemans Lutheriens, executent en l'abſence de leur Chef, les trois choſes que leur General avoit pretendües: Puiſqu'ils ſurprennent Rome: Qu'ils la ſaccagent à leur aiſe durant quatre mois, & que le Pape devient leur priſonnier. Mais lorſque Fronſperg guery, veut partager avec ſes gens de guerre, le pillage qu'il leur a procuré; & quand il monte à cheval dans cette veuë, il meurt d'apoplexie à un quart de lieuë de la ville dont il ſortoit; & ſes deux fils complices de ſon crime, ſont emportez bien-toſt aprés par la peſte avec les trois quarts de l'armée qu'il avoit commandée.

On eſt redevable des principales circonſtances de la Diette d'Auſbourg, rapportées dans le ſeptiéme Livre à David Chytray, qui en a ramaſſé les actes avec un trayail infatigable. C'eſtoit un eſprit mediocre, qui ſuppleoit par l'aſſiduité de l'étude, à ce qui luy manquoit du coſté de la nature; & qui n'a pas laiſſé d'acquerir par là autant de reputation, que s'il euſt eſté plus ſubtil. Il eſtoit fils

d'un Miniſtre de Virtemberg, & né dans un Village de ce Duché. Il apprit les Langues ſous Joachim Camemarius, & la Philoſophie & la Theologie ſous Melancton. Il devint Profeſſeur & Miniſtre du Lutheraniſme dans la ville de Roſtoc; & ce fut là qu'il aſſembla de toutes les parties du Septentrion, les memoires neceſſaires pour écriré l'Hiſtoire de l'ancienne & de la nouvelle Saxe. On n'y trouve rien à dire pour ce qui regarde la vérité: mais en eſchange il eſt ſi peu poli, que l'on s'ennuïroit bien-toſt en le liſant, ſi la nouveauté des matieres ne réveilloit les Lecteurs; & ne ſuppleoit à ce qui manque à l'Autheur du coſté de l'art. Il n'affecte pas plus d'élegance dans le Commentaire qu'il acheva vers la fin de ſa vie, ſur celle d'Alphonſe Quatre, Roy d'Arragon, Prince le plus fameux du quinziéme ſiecle, pour toutes les vertus de la vie civile. Mais quant aux Actes de la Diette d'Ausbourg, la ſincerité de Chytray eſt admirable en ce qu'il ne rapporte pas avec moins d'exactitude les fautes des Princes & des Theologiens Lutheriens, que celles de Charles-Quint & des autres Princes Catholiques. Il ne diſſimule pas que les premiers pou-

pouvoient obtenir davantage qu'ils n'eurent en effet ; & que si les seconds eussent eu plus de precaution & de desinteressement, ils auroient au moins empesché la liberté de conscience des Lutheriens, s'ils n'eussent estouffé leur Secte dans le lieu où elle attendoit son principal accroissement. Il y a peu d'Historiens du siecle passé qui soient comparables à Chytray dans ce point ; & si sa naïveté est défectueuse, c'est seulement à cause qu'il ne luy importe pas que ceux de sa Communion soient Fourbes, pourveu qu'il s'ingere de montrer que ceux de la Catholique le sont aussi.

Hierôme Zanchius est celuy des Heretiques qui travailla le plus à la reconciliation des Lutheriens avec les Sacramentaires ; & je luy aurois fait tort, si je ne l'eusse preferé aux autres dans un huitiéme Livre. Il estoit né dans un Village scitué à un lieuë de Bergame dans l'Etat de Terre ferme des Venetiens ; & l'on ne sçait pas bien comment il se fit Chanoine Regulier de saint Augustin. Mais il est constant qu'il se trouvoit dans le celebre Monastere de cet ordre à Fiesola dans la Toscane ; lorsque Pierre Martyr qui estoit son Prieur le pervertit avec seize des ses

Confreres, & le conduisit à Basle, où il enseigna l'Hebreu. Il fut appellé de là par l'Electeur Palatin pour estre Professeur en Theologie dans la Ville capitale de Heildelberg. Il s'y maria, & demeura le reste de sa vie. Il se disoit Sacramentaire de bonne foy ; & certes il l'auroit esté, s'il eust pu y avoir de la sincerité dans l'Heresie. Jamais on ne le vit emporté dans les contestations ; & jamais il ne sortit de sa bouche une injure ou une parole de mépris. Il disoit en toutes occasions qu'il n'étoit pas sorti de la Communion de l'Eglise Catholique, à dessein de n'y plus rentrer : & qu'il estoit prest de retourner dans son Monastere, pourveu qu'on le convainquist qu'il avoit eu tort d'en sortir. Aucun Lutherien ne le surpassoit en Doctrine, & aucun ne l'égaloit dans le mélange qu'il avoit sceu faire de l'étude de la Politique avec celuy de la Religion. Ce fut luy principalement qui inspira au Lantgrave de Hesse le desir d'unir les Lutheriens avec les Sacramentaires ; & qui pour engager ce Prince dans une entrepriſe où il y avoit une infinité de contradictions à essuyer, & peu de fruit à esperer, luy fit croire qu'il ne tenoit qu'à cela que la foy Catholique ne fust

ab-

absolument bannie de l'Empire. Le Lantgrave le crut, quoy qu'il n'aimast à se fatiguer que dans les exercices de la guerre; & Zanchius le soulagea, tout autant qu'il pouvoit l'estre par un homme de sa sorte. Mais l'un & l'autre se donnerent en vain beaucoup de peine; & bien loin de reüssir, se mirent également mal avec les Lutheriens & avec les Sacramentaires. Zanchius en impute la faute au peu de disposition à l'accord qu'il trouva dans les deux partis. Les Lutheriens selon luy vouloient conserver le droit d'aisnesse; & comme leur Chef estoit sorti de l'Eglise Catholique deux ans avant Carlosta l premier Sacramentaire, ils pretendoient que ceux qui s'étoient écartez de leur troupeau y retournassent, avant que l'on examinast à fond s'ils avoient eu lieu de s'en separer. Ils ajoûtoient que leur nombre estant incomparablement plus grand que celuy des Sacramentaires, qui ne s'étoient encore multipliez que dans une partie de la Suisse, & dans quelques Cercles de l'Allemagne, il estoit plus conforme au droit de la nature que la partie fist les avances pour se rejoindre à son tout, qu'il ne l'estoit que le tout recherchast sa partie. En-

ſin Luther avoüoit qu'il avoit eu toutes les tentations imaginables de nier la preſence réelle de Jeſus-Chriſt dans le Sacrement de l'Euchariſtie ; & qu'il n'avoit que trop reconnu qu'il y alloit du plus grand & du plus ſolide de ces intereſts ; mais que plus il avoit étudie les ouvrages des SS. Peres, plus il y avoit trouvé des paſſages qui prouvoient invinciblement cette Preſence, & qui l'obligeoient à la croire malgré qu'il en euſt. Les Sacramentaires raiſonnoient d'une maniere plus fine, & plus malicieuſe. Ils ſoûtenoient que le point plus fondamental de l'ancienne Religion eſtoit celuy de la preſence réelle ; & que tous ceux qui s'en eſtoient ſeparez depuis trente-cinq ans, s'y reüniroient toſt ou tard, s'ils convenoient avec elle en ce ſeul article ; les autres en quelque nombre qu'ils fuſſent ne meritant, pas que l'on fiſt Schiſme à leur conſideration. Que la reconciliation pourroit arriver plûtoſt qu'on ne penſoit ; & qu'en ce cas la condition des Miniſtres & des Profeſſeurs des nouvelles Doctrines, ſeroit tout à fait déplorable. Que ſi l'Allemagne ſe reüniſſoit dans une même Foy, elle en ſeroit à la verité plus forte pour reſiſter aux Turcs : Mais auſſi la puiſ-

puiſſance de Charles-Quint en deviendroit plus redoutable, & les divers Princes de l'Empire courroient riſque d'eſtre aſſujetis. Le mauvais ſuccez de Zanchius dans toutes les entrevuës dont il fut Mediateur pour l'acheminement de ſon projet, le rebuta ſi peu, qu'il accepta toute ſa vie les propoſitions qu'on luy fit d'y travailler encore, de quelque coſté qu'elles vinſſent. Il y fut employé l'année mil cinq cens quatre-vingt dix qui fut celle de ſa mort, à l'age de ſoixante quinze ans; & Dieu permit qu'il mourut Calviniſte, pour juſtifier la verité du terrible paſſage de l'Apocalipſe qui dit, qu'en matiere de Religion la tiedeur eſt plus dangereuſe que la froideur & que la chaleur.

Il n'y a point d'Hiſtoire du ſiecle paſſé plus diverſement écritte que celle du Schiſme d'Angleterre que je raconte dans mon neuviéme Livre; & ſi l'on m'en demande la veritable raiſon, je n'en puis imaginer de meilleure ſi non, qu'il eſt ſans comparaiſon plus difficile d'eſtre exactement veritable dans les matieres de Religion que dans les autres; par ce que dans celle-cy le ſeul intereſt & les ſeules paſſions obligent à mettre le menſonge

en la place de la verité : Au lieu que dans celles-là, la conſcience s'empare pour ainſi dire de toutes les puiſſances de l'ame; & les reduit dans un tel eſclavage, que l'on eſt contraint d'écrire ce qu'elle perſuade, ſans que l'on s'embarraſſe autrement s'il eſt faux ou vray. Tous les Hiſtoriens Proteſtans ſans exception & ſans reſerve, donnent tout le tort à la Reine Catherine d'Arragon, & juſtifient Henry Huit; & ſi le Docteur Burnet dans ſes Livres de la Revolution d'Angleterre, rejette ſur le même Henry une partie des fautes que ſes Compatriotes avoient attribuées à Catherine; ce n'eſt que pour avoir en ſuitte plus d'occaſion d'excuſer le miſerable Crammer, qui du conſentement de tous les Hiſtoriens eſtrangers & indifferens, fut la principale cauſe du Schiſme de ſon Pays. Camden s'éloigne un peu plus des extremitez que Burnet; mais il ne laiſſe pas de favoriſer ſi conſtamment les Calviniſtes, au prejudice des Catholiques, qu'il ne faut qu'ouvrir ſon Livre, & en lire la page la premiere venuë pour en demeurer convaincu. Le Docteur Morton * paroiſt plus moderé que Camden : mais il ne l'eſt pas en effet; & toute la difference qu'il y a entre l'un & l'au-

* *Il fut depuis Eveſque.*

& l'autre consiste, en ce que Camden se contente de blâmer les Catholiques sans y apporter d'adoucissement; & Morton ne les blâme jamais sans contrefaire le pitoyable à leur égard, & sans les plaindre. Pour ce qui regarde les Historiens Catholiques, Sander est tellement emporte contre les Protestans, qu'il n'y a pas trop lieu de s'estonner s'ils porterent la vangeance à son égard aussi loin qu'elle pouvoit aller; & s'ils le contraignirent de mourir de faim dans les montagnes du Nort d'Angleterre, où il s'étoit refugié. Le Pere Ribadeneira de la Compagnie de Jesus est plus sincere; & son ouvrage en Espagnol me semble si beau, que je ne puis assez m'estonner qu'il n'ait point encore esté traduit en nostre langue, veu principalement que l'on y lit avec satisfaction d'autres Livres du même Autheur, qui ne valent pas à beaucoup prés son Histoire du Schisme d'Angleterre: mais il écrivoit dans l'Espagne, Pays sujet à l'inquisition; & sous la domination de Philippe Second, Prince le plus severe de son temps à permettre l'impression des Livres. Il s'agissoit de particulariser les fausses démarches de Charles-Quint; & si Ribadeneira se fust ingeré de le

faire il se seroit attiré une terrible persecution. Lesle qui s'estoit retiré dans l'Université de Paris pour composer plus à loisir son Histoire, n'est pas moins partial que Ribadeneira, quoy qu'il soit plus court, & ne distingue point assez entre les personnes qui luy envoyoient des Memoires. Il suffit que se soient des Catholiques Zelez pour y ajoûter foy; & comme il estoit un des meilleurs Prelats qui sortirent jamais de l'Ecosse, il ne sçauroit s'imaginer qu'on luy ait voulu mentir, ou que l'on n'aye pas apporté assez de soin, pour s'instruire des affaires dimportance dont on l'informoit. C'est donc par une pure necessité que je me suis attaché aux lettres du Cardinal du Bellay; & d'ailleurs il n'estoit pas possible de trouver un homme plus éclairé & plus indifferent que luy. Il s'estoit insinué dans l'amitié & mêmes dans la familiarité de Henry Huit, plus avant que les autres Ambassadeurs des Princes Etrangers; & il ne devoit qu'a son propre merite & à l'experience de son habilité, la fameuse Commission dont le Roy Tres-Chrestien son Maistre, & le Roy d'Angleterre, à la Cour duquel il negotioit actuellement, le chargerent d'aller à Rome pour empê-

cher

cher les Anglois de se separer de la Communion de l'Eglise. Il fit dans cette Cour plus que l'on n'esperoit de luy, quoy que l'on en attendist de tres-grandes choses; & la Posterité doit estre persuadée que si toutes les peines qu'il prit devinrent inutiles par le seul retardement d'un Courrier, le mal-heur du temps en fut la cause. Ce Cardinal ne fut pourtant point suspect au Saint Siege, quoy qu'il vint de la part d'un Prince que le Pape traittoit d'ennemy; & la connoissance qu'on luy donna depuis de ce qui se passoit de plus considerable dans le Consistoire, en est la preuve. Ainsi je ne hazarde rien en écrivant sur son témoignage, & l'on ne me sçauroit au moins contester que le préjugé de la verité ne soit en ma faveur.

Il ne m'a pas esté plus libre de choisir les Autheurs dont je me servirois pour les commencemens de l'Heresie de Calvin que je rapporte dans mon dixiéme Livre. Il n'y a jamais eu de vie écritte avec plus de contrarieté que celle de cet Heresiarque; & pourtant il n'y en a jamais eu qui fist moins connoistre celuy, dont on pretendoit conserver la memoire à la Posterité. Theodore de Beze en a composé deux; mais la premiere est si courte, qu'el-

qu'elle paſſe dans le ſentiment des plus judicieux pour un Eloge plûtoſt que pour une vie. La ſeconde eſt à la verité plus longue: mais ſon Autheur y eſt tombé dans une autre extremité, puiſqu'il a fait un Panegyrique de Calvin, au lieu de rapporter ſincerement ce qu'il avoit appris & veu de ſa conduitte. Ceux qui veulent excuſer Beze ramaſſent curieuſement toutes les obligations qu'il avoit à Calvin. Ils diſent qu'eſtant venu ſans argent à Geneve avec la femme d'un Chauſſetier qu'il avoit, dit-on, débauchée; & n'ayant aucun moyen de ſubſiſter, Calvin en avoit eu ſoin; & luy avoit procuré une Chaire de Profeſſeur en Langue Grecque dans le College de Lauſane, d'où il l'avoit tiré ſix ans aprés pour l'établir Miniſtre à Geneve: Que le même Calvin l'avoit fait enſuitte ſon confident le plus ſecret: Qu'il l'avoit employé dans les negotiations, pour attirer les Zuingliens à ſa Secte: Qu'il l'avoit oppoſé aux plus fameux Docteurs Lutheriens, dans la ſeule veuë d'augmenter ſa reputation; & qu'il l'avoit deſtiné pour tenir entre les Sacramentaires la même Place, que Luther avoit laiſſé entre les ſiens à Melancton. Mais on ſouſtient que ſi Beze ne pouvoit eſtre re-

reconnoiſſant à l'égard de Calvin qu'en déguiſant tous ſes vices, & en luy attribuant des vertus qu'il n'avoit pas, il valoit mieux ſe taire que décrire une vie fabuleuſe.

Celle de Hierôme Bolſec Medecin de Lion eſt d'un ſtyle tellement emporté, que pour peu que le Lecteur ait de moderation, il y trouvera à redire dés les premieres pages. Elle eſt remplie de pluſieurs mauvaiſes actions, qui ne ſont appuyées que ſur l'authorité de ce Medecin; & je ne l'ay pas crû ſuffiſante. Les Calviniſtes en luy répondant l'accuſent d'une extrême ingratitude, fondée ſur ce que Calvin l'avoit receu dans ſa Maiſon, & tenu durant pluſieurs années, en qualité de Secretaire & que nonobſtant il devint ſon plus grand ennemy, par principe de pure inconſtance, ou par dépit de ce que Beze s'eſtoit inſinué plus avant que luy dans l'amitié de Calvin.

Jacques Langius Ecoſſois Docteur de Sorbonne s'eſt preſque contenté de traduire en Latin, ce que Bolſec avoit écrit en François, & s'eſt par conſequent expoſé à ne pas meriter plus de creance que luy.

Baleſdans a fait imprimer les Eloges de Pa-

Papyrius Masso, & y a inseré une vie de Calvin ; parce que l'ayant trouvé entre les papiers de cet Autheur, il s'imagina qu'elle estoit de luy. Son aveuglement est dautant moins supportable que la maniere dont elle est écritte ; est tellement differente de celle des autres ouvrages de Masson, qu'une mediocre connoissance de la Langue Latine suffit pour s'en appercevoir d'abord. Mais je ne puis assez m'estonner que le celebre Sponde Evêque de Pamiez se soit laissé tromper par Balesdans, qui croyoit que Masson fust Autheur de cette vie, & ait mieux aymé déferer au jugement d'autruy qu'au sien propre. J'ay appris de Messieurs Dupuy qu'elle avoit esté composée par l'illustre Jacques Gillot, Conseiller Clerc en la grand-Chambre du Parlement de Paris ; qui eut tant de part dans les ouvrages des beaux esprits de son temps, sans y vouloir estre nommé, & certes cette vie me paroist tout à fait digne d'un si grand homme. Elle est un Chef-d'œuvre en son genre ; & si nous en avons de plus longues, nous n'en avons pas de mieux travaillée, ni de plus souvent retouchée. Elle ne m'a pas neanmoins beaucoup servi ; parce qu'elle s'attache davantage à re-

refuter ce que le Jurisconsulte Balduin & le Theologien Vestfalius reprochent à Calvin, qu'à raconter le détail de ses actions.

La vie de Calvin attribuée au sçavant Hugues Grotius, n'est pas tout à fait si satyrique que celles de Bolsec & de Laingius, mais il s'en faut peu; & ce que j'y ay trouvé le plus à mon usage, regarde les particularitez du supplice de Servet; & la maniere dont Calvin tenoit ses Consistoires. Le genie de l'Arminianisme paroist dans tout le reste; & l'on ne sçauroit douter que Grotius n'estimast que les Gomaristes étoient fondés sur l'authorité de Calvin, puisqu'il garde si peu de mesures pour cet Heresiarque, quoy qu'il le crust Autheur de la Religion qu'il professoit.

La derniere vie de Calvin est celle du Ministre Drelincourt. Elle est sans comparaison plus agréable à lire qu'aucune des autres, & la netteté du style y est jointe à une assez exacte recherche. Mais Drelincourt se contente de representer Calvin agissant dans Geneve & pour les seuls Genevois, & ne dit presque rien de ce qu'il faisoit au dehors. Ainsi l'on ne trouve dans son ouvrage, ni les soins qu'il prit pour

pour engager les Cantons Proteſtans de la Suiſſe dans ſes intereſts, ni les relations ſecretes qu'il eut avec le Prince de Condé, l'Amiral de Chaſtillon, & le Prince d'Orange, pour eſtendre ſa Secte dans la France & dans les Pays-bas, ni ſes diverſes tentatives pour rendre Calviniſtes les Zuingliens d'Allemagne, ni ſes intrigues avec Knox pour changer la Religion & la Monarchie dans l'Ecoſſe.

Il a donc falu que j'euſſe recours aux deux Enqueſtes par Turbes que j'avois luës dans la Biblioteque du Roy. L'une fut ſous le Regne de François Premier, & quarante-huit témoins irreprochables y dépoſent. L'autre qui ſe fit par l'ordre de Henry Second ſe trouve de cinquante-deux témoins, & contient les principales circonſtances qui manquoient à la premiere. Je ne connois rien de plus juridique, ni de plus authentique que ces deux Actes; & d'ailleurs aucun Calviniſte juſqu'à preſent, ne s'eſt inſcrit en faux contre l'un ni contre l'autre.

EX-

EXTRAIT DU PRIVILEGE DU ROY.

PAr grace & Privilege du Roy, donné a Chaville le vingt-sixiéme de Juillet mil six cens quatre-vingt cinq Signé BRESIERE; Il est permis au sieur Varillas de faire imprimer par tel Imprimeur ou Libraire qu'il voudra choisir, les dix premiers Livres de *l'Histoire de l'Heresie qu'il a composée des Revolutions arrivées dans l'Europe en matiere de Religion*, en tel volume & caractere qu'il luy plaira, pendant le temps & espace de dix années, à commencer du jour que ledit Livre sera achevé d'imprimer pour la premiere fois, avec défences à tous Imprimeurs, Libraires, & autres, d'imprimer ou faire imprimer ladite *Histoire de l'Heresie*, sans le consentement du sieur Varillas, ou de ceux qui auront droit de luy, ny même d'en vendre de contrefaits, ny d'impression étrangere, sur peine de trois mille livres d'amende, confiscation des Exemplaires contrefaits; & de tous dépens, dommages & interests, ainsi qu'il est plus amplement porté par lesdites Lettres.

Et

Et ledit sieur Varillas a cedé & transporté son present Privilege à Claude Barbin, Marchand Libraire, pour en joüir pendant le temps porté par iceluy, suivant l'accord fait entre eux.

Registré sur le Livre des Marchands Libraires & Imprimeurs de Paris, le 31 Juillet 1685.

Signé C. ANGOT, Syndic.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le dernier Decembre 1685.

AR-

ARGUMENT
DU
LIVRE PREMIER.

ON met icy d'abord l'abregé de cent Livres dont toute Histoire est composée, afin que les Lecteurs en ayent au moins une grossiere ideé, & qu'ils ne soient pas trop surpris par la grandeur, & par la diversité des évenemens qu'ils y trouveront. Un Curé d'Angleterre entreprend pour son interest particulier de changer la Religion de son Pays; & peu s'en faut qu'il n'en vienne à bout. Le Duc de Lancastre, fils puisné d'Edoüard Trois Roy d'Angleterre, appuye la nouvelle Secte dans la seule veuë de se faire Roy aprés la mort de son Pere, au prejudice du fils de son frere aisné; & la maitresse d'Edoüard entre dans son intrigue, parce qu'elle ne voit point d'autre moyen que celuy-là, pour mettre à couvert des richesses immenses qu'elle avoit acquises. Le Clergé d'Angleterre ne s'oppose pas d'abord aux Heretiques avec assez de fermeté; & il en est puni par le ravage de ses biens, & par la mort de son Primat. Il se reveille neanmoins de son assoupissement, & condamne

aussi

auſſi bien que le ſaint Siege les nouvelles erreurs. L'Hereſiarque meurt d'une maniere tout-à-fait étrange, & ſa Doctrine ne laiſſe pas de paſſer Boheme avec ſes écrits. Jean Hus la ſoutient, & forme un Party ſous pretexte de rétablir les Profeſſeurs de Boheme dans les principales Chaires de l'Univerſité de Prague. L'Empereur Vinceſlas le neglige; mais il eſt diſpoſé par Sigiſmond Succeſſeur de Vinceſlas à paroiſtre devant le Concile, où ſon procez eſt fait dans les formes, auſſi-bien que celuy de Hierôme de Prague ſon principal Diſciple. L'un & l'autre ſont bruſlez, & ne donnent durant leur ſupplice aucune marque de repentir.

HISTOI-

HISTOIRE

Des Revolutions arrivées dans l'Europe en matiere de Religion, depuis l'année 1374. juſqu'en 1658.

LIVRE PREMIER.

Où l'on voit ce qui eſt arrivé de plus remarquable à l'occaſion de Viclef & de Jean Hus, depuis l'année 1374. *juſqu'à l'année* 1416.

IL n'eſt rien de plus difficile que d'écrire l'Hiſtoire des dernieres Hereſies: car outre qu'elle eſt trop embaraſſée & trop vaſte pour eſtre traitée par une perſonne ſeule dans toute l'exactitude qui ſeroit à deſirer; elle eſt encore ſi bizarre dans ſon origine, & ſi ſurprenante dans ſes principales circonſtances, que plus on approchera de la verité, moins elle paroiſtra vrayſemblable.

Deſſein en détail des cent Livres dont cette Hiſtoire eſt compoſée.

On verra dans celle-cy l'Hereſie commencer en Angleterre par le dépit d'un Curé, de n'avoir pas obtenu l'Eveſché de Winton. Le Duc de Lancaſtre l'appuyera pour fruſtrer le fils de ſon frere aîné de ſucceder à la Couronne. Le Roy Edoüard Trois la laiſſera croître, afin de recouvrer l'autorité ſur les per-

1374. perſonnes & ſur les biens des Eccleſiaſtiques, qu'il prétendoit luy eſtre acquiſe par les Loix de Guillaume le Conquerant.

* *Alix Perez.* Sa Maîtreſſe * la recevra, parce qu'elle favoriſera ſon deſordre; & le Primat d'Angleterre pour avoir contribué à l'établiſſement de l'erreur, en ſera la premiere victime.

La contagion paſſera d'Angleterre en Boheme par des écrits portez de l'Univerſité d'Oxford en celle de Prague. La jalouſie des Regens du Pays contre ceux d'Allemagne qui tenoient les Chaires de plus grand revenu, l'introduira dans les Leçons publiques. Elle oſtera la Couronne à l'Empereur Venceſlas comme pour le punir de ne s'eſtre point oppoſé à ſon progrez. Elle fera monter ſur le Trône des gens de neant. La perte de pluſieurs batailles ne l'affoiblira que peu; & ſon faux zele ne ſe ralentira, qu'aprés avoir changé un Etat extraordinairement peuplé en une affreuſe ſolitude.

Les foudres & les feux du Concile de Conſtance n'empêcheront pas qu'elle ne renaiſſe des cendres de Jean Hus & de Hierôme de Prague, en la perſonne de Luther. Ce Religieux Auguſtin s'émancipera ſous pretexte de vanger ſon Ordre de ce qu'on luy avoit oſté le gain qu'il prétendoit tirer des Indulgences, mais en effet à deſſein de ſortir de cét Ordre. Il établira ſa Secte dans les deux tiers de l'Allemagne, ſans eſtre bien d'accord avec ſoy-même du fondement & de l'étenduë qu'il luy devra donner, & le déreglement de quelques Eccleſiaſtiques luy ouvrira d'abord les portes des Villes Imperiales. Il pervertira enſuite l'Electeur de Saxe, en luy perſuadant d'uſurper les riches Benefices enfermez dans ſes Etats: Le Landgrave de Heſſe, en luy permettant d'avoir deux femmes en même temps: Le Duc de Virtemberg, en le protegeant contre la Ligue de Suabe, qui le vouloit punir d'avoir maltraité ſa femme

me à coups d'éperon: L'Electeur Palatin, en le maintenant dans la poſſeſſion de la contrée de Bergſtraſſe contre l'Electeur de Mayence, qui prétendoit la retirer en reſtituant l'argent pour lequel elle avoit eſté engagée: & le Duc de Brunſvic, en luy fourniſſant les forces neceſſaires pour dompter ſes Sujets revoltez. 1374.

Enfin l'Hereſie entreprendra de dépoſer le plus puiſſant & le plus heureux des Empereurs Chrétiens * depuis Charlemagne, & ne manquera de l'opprimer que parce qu'elle ne le voudra pas quand elle le pourra. Ce Prince ſemblera depuis l'avoir étouffée par le gain d'une merveilleuſe bataille, & par la priſe de ſes deux Chefs: * mais elle ſe relevera bien-toſt de ſa chûte, & deviendra plus formidable qu'auparavant. Elle contraindra ſa Majeſté Imperiale de luy demander la paix; & diviſera par le Traité de Paſſau le Corps Germanique, auparavant ſi bien uny, en deux Republiques irreconciliablement ennemies l'une de l'autre. Elle s'inſinuëra dans la Hongrie ſous pretexte de repeupler de Profeſſeurs les Univerſitez deſertes de Javarin, de Preſbourg & de Tirne; & elle aimera mieux s'aſſujettir aux Infideles, que de reconnoiſtre pour Roy Ferdinand premier.

* *Charles Quint.*

* *L'Electeur de Saxe, & le Landgrave de Heſſe.*

Elle entrera dans la Pologne avec le Precepteur des Enfans de l'illuſtre Maiſon de Gorani, & s'y multipliera par la diviſion arrivée ſous le Regne de Sigiſmond Auguſte, entre le Senat & la Nobleſſe. Laſco * la deffendra en pleine Diette contre les Eveſques; & Fauſte Socin, autrefois Secretaire du grand Duc de Toſcane, ſemera dans Racou la plus dangereuſe & la plus ſubtile des erreurs modernes, en y cherchant l'azile que ſon Maître n'avoit pû ou voulu luy donner en Italie.

* *Grand Mareſchal de Pologne.*

Frederic d'Oldembourg Roy de Dannemarc & de Norvege l'introduira dans ſes Etats, parce qu'il

1374. ne verra point d'autre expedient que celuy-là pour conserver ces deux Couronnes, que les Peuples revoltez luy avoient données à l'exclusion de l'Heritier legitime qu'ils haïssoient à cause des crimes du Roy son Pere. Les Sacramentaires y feront de grands progrez : mais ils seront supplantez par les Lutheriens qui changeront la forme de l'Etat, & le rendront Electif jusqu'à ce que son arriere petit fils plus sage ou plus entreprenant que luy, rétablisse le droit de succeder.

Les mêmes causes altereront l'ancienne Religion & le gouvernement politique de la Suede. Un exilé * s'y fera Roy par le renversement de l'une & de l'autre ; & la trop grande disproportion de son dernier mariage † que les Evêques Lutheriens auront autorisé, allumera la guerre civile entre ses enfans. L'aîné ne jugeant pas sa Religion assez bien fondée, s'adonnera à la Magie ? & découvrira par cette noire science que son fils unique ne luy succedera point, & qu'un de ses deux freres le détrônera.

Pour éviter ce mal-heur, il les confinera tous deux dans une prison ; & il se resoudra mêmes d'ôter au Duc de Finlandie, le plus âgé d'entr'eux, la Princesse de Pologne sa femme, pour la livrer au grand Duc de Moscovie qui l'aimoit ; mais cette injustice soûlevera les Suedois, qui estoient demeurez dans l'obeïssance durant les sept années qu'avoit duré la detention de leurs Princes. Ils les mettront en liberté : la Princesse sera tirée des mains de ceux qui la conduisoient en Moscovie : les mêmes Evesques Lutheriens qui avoient sacré le Roy, le déposeront : & le Duc de Finlandie regnera paisible. Des considerations politiques l'empescheront de rétablir la Religion Catholique dans la Suede, & il en sera puny en la personne de son fils * par le Duc de Sudermanie son plus jeune frere, qui usurpera la Couronne de Suede en achevant d'exterminer ce qui restoit de Catholiques.

L'He-

* *Gustave de Vasa.*

† *Sa premiere femme estoit, sœur de l'Electeur de Saxe, & & la seconde simple Demoiselle.*

* *Sigismond Trois Roy de Pologne.*

L'Heresie aprés avoir ainsi ravagé tout le Septentrion retournera dans l'Angleterre, par l'ouverture que luy fera l'incestueux amour du Roy Henry Huit pour Anne de Boulain. Quelques Universitez seront corrompues pour approuver le divorce de ce Prince avec Catherine d'Espagne. Le Pape Clement Sept y semblera acquiescer: mais enfin il excommuniera Henry; & ce Roy pour s'en vanger se retirera de la communion de l'Eglise, sans se déclarer neanmoins pour aucune des nouvelles Heresies. Le Tuteur * d'Edoüard Six appellera les Sacramentaires; & quelque soin que prenne la Reine Marie de rétablir en Angletetre la creance de ses Ancestres, la Reine Elisabeth sa sœur puisnée détruira son ouvrage, & formera ce monstre de Religion, composé des Erreurs des Sacramentaires & de la discipline des Lutheriens qui subsiste encore. 1574.

* *Le Duc de Nortomberland.*

Le passage d'Angleterre en Ecosse est si facile que la simple proposition d'unir ces deux Royaumes par le mariage d'Edoüard Six avec Marie Stuart, suffira pour faire glisser l'Heresie de l'un dans l'autre. Le Comte de Mourray, frere naturel de cette Princesse, convaincu par l'exemple des Etats du Nord qu'il n'y a point de meilleure voye que celle de l'Heresie pour devenir Roy, quand on n'a aucune pretention legitime à la Couronne, se declarera pour les Sacramentaires à la premiere connoissance qu'il aura de leurs Maximes. Il feindra neanmoins d'y renoncer, tant que sa sœur sera Reine de France; mais immediatement aprés son veuvage, il l'ira chercher en France, il la ramenera dans l'Ecosse, & luy persuadera d'épouser un simple Gentilhomme †, afin de la rendre mépriſable à ses Sujets. Il la mettra mal ensuite avec ce nouveau mary, pour avoir lieu d'accuser cette Princesse de s'en estre défaite, aprés que luy même l'aura fait assassiner par le Comte de Bothuel. Il témoignera cependant au dehors tant de zele pour les

† *Henry d'Arley.*

1574. interests de sa sœur, que cette Reine trop facile au lieu de le soupçonner du parricide, épousera par son conseil en troisiémes nopces le même Bothuel qui l'aura commis. Mourray prendra de ce troisiéme mariage l'occasion de faire revolter les Ecossois contre sa sœur; & la contraindra de se refugier dans l'Angleterre où il luy sera perdre la vie par la main d'un bourreau, dans le même temps que Bothuel achevera la sienne en prison.

Il sera facile à Mourray aprés le succez d'une si surprenante trahison de changer la vraye Religion dans l'Ecosse; mais lorsqu'il ne luy restera plus pour monter sur le Trône que d'en oster un fils * mineur que sa sœur avoit laissé, un homme † qu'il aura dépoüillé de ses biens le tuëra, sans que les Catholiques tirent aucun avantage de sa mort.

* *Jacques VI.* † *Georges Hamilton.*

Comme les Republiques recevront plûtost & plus ouvertement l'Heresie que les Monarchies, à cause que le Peuple sera plus aisément seduit, & ménagera ses veritables interests avec moins de précaution que les conseils des Princes: aussi les Suisses se diviseront au moment que Carlostad & Zuingle leur prescheront les nouvelles Erreurs, sous pretexte que l'expedient le plus seûr pour ne pas retourner sous la domination de la Maison d'Autriche, sera de se separer de la communion de l'Eglise Catholique. Les quatre principaux Cantons se laisseront abuser en moins d'un an. Les sept petits persisteront dans la créance de leurs Peres; & les deux mediocres laisseront au choix de leurs Sujets de demeurer dans la Foy Catholique, ou d'aller au Presche des Sacramentaires. Cette bigarrure excitera entre les Cantons une guerre civile: on y donnera cinq batailles rangées: les Catholiques seront toûjours vainqueurs; mais comme ils se verront beaucoup plus foibles que leurs ennemis, ils apprehenderont de succomber à la premiere perte; & concluront avec la même precipi-

cipitation qu'ils s'étoient engagez dans la guerre, la paix la plus solide qu'on ait veuë dans les derniers siecles, puisqu'il y a plus de six vingt ans qu'elle dure. 1574.

Genéve pour secoüer le joug de son Evesque changera de Religion. Le dessein que l'Empereur Charles Quint formera de s'en emparer, afin d'empescher les Suisses de servir dans les Troupes des Rois Tres-Chrétiens, obligera François Premier à la prendre en sa protection. Ses quatre successeurs suivront son exemple; mais ils auront d'autant plus d'occasion de s'en repentir, que ce sera dans cet azile de leurs Sujets mécontens que se dresseront toutes les intrigues de la guerre civile, qui les reduira à d'effroyables extremitez.

L'ambition du Prince d'Orange fera passer de Genéve à Valencienne un Ministre *, qui pour son coup d'essay pervertira quatre mille personnes; & l'Empereur sera puny par la revolte des Pays-bas de l'injustice visible qu'il aura commise en attribuant à ce Prince la succession de la Maison de Châlon, quoy qu'il n'y eût aucun droit. Le supplice de deux Seigneurs * que les Flamans aimoient au delà de l'imagination, fera degenerer en rebellion, l'Heresie qu'ils auront fomentée par leur negligence. Les seditieux se distingueront par les marques les plus ordinaires de la gueuserie. Une Gouvernante † les desarmera par ses caresses: mais le plus grand Capitaine * de son siecle les rendra par sa severité irreconciliables avec l'Espagne. Il les aguerira trop à force de les vaincre. Il leur fera connoître l'avantage de leur Pays, par la resistance d'une de leurs Villes * durant huit mois à toute la puissance de Philippe Second. Il dissipera deux grandes Armées que le Prince d'Orange aura levées en Allemagne: mais ce Prince tout vaincu qu'il sera, ne laissera pas de faire soûlever la Hollande & la Zelande; & d'executer seul par sa Politique, ce qu'il n'avoit pû avec soixantedix mille soldats. Il inspirera l'heresie aux Holandois

* *Il s'appelloit Constantin.*

* *Les Comtes d'Egmont, & de Horne.*

† *Marguerite de Parme.*

* *Le Duc d'Albe.*

* *Harlem.*

1374. & aux Zelandois, dans la ſeule veuë d'oſter à l'Eſpagne l'eſperance de les ramener à ſon obeïſſance, pendant qu'il les amuſera par le gouſt d'une entiere liberté. Il aſpirera à la domination des dix-ſept Provinces, & reüiſſira d'abord dans le deſſein de les obliger à chaſſer les Eſpagnols pour s'en rendre Souverain. Le bon-heur de Jean d'Autriche & la valeur d'Alexandre de Parme, le contraindront de ſe renfermer encore une fois entre les canaux de la Hollande & de la Zelande, où il ménagera avec tant d'addreſſe les eſprits des Villes reſtées dans ſon party, qu'il tirera de quarante deux d'entre elles un conſentement en bonne forme qu'il ſoit leur Souverain. Mais dans le temps qu'il fera les preparatifs neceſſaires pour rendre cette reconnoiſſance plus ſolemnelle, Dieu qui ne voudra pas qu'il reçoive le fruit de ſes crimes, permettra qu'il en ſoit puny; non ſeulement en ſa perſonne par un coup de piſtolet receu de la main d'un Preſtre * dont il mourra à l'inſtant, mais encore à l'égard de ſes principaux amis. Sa poſterité pour avoir eu plus de moderation que luy, & pour s'eſtre contentée des Charges de General † & d'Admiral des Provinces Unies lors qu'elle en pouvoit eſtre la Souveraine, n'évitera apres tant de batailles gagnées & de Villes priſes, ny la ſuppreſſion de ſes Charges, ny le Chagrin de ſe voir reduite à la vie privée; & elle ſera ſupplantée durant quelques années, par ceux qui croiront ne pouvoir trouver de ſeureté qu'en la dépoſant.

* *Gerard de la Franche-Comté.*

† *Maurice Frederic Guillaume Henry, & le Prince d'Orange d'aujourd'huy.*

Mais comme la France aura toûjours eſté le plus ferme des Etats de l'Europe, & le plus indiſpenſablement attaché à la Foy Catholique: auſſi l'Hereſie fera ſes principaux efforts pour l'en détacher; & n'oubliera pour y parvenir aucune intrigue de cabinet, ny aucun ſtratagême de guerre, ſur l'eſperance qu'elle aura de ruiner aiſément le Saint Siege aprés cette conqueſte. Un melancholique de Noyon * privé des

* *Calvin.*

avan-

avantages de la naiſſance & de la fortune auſſi bien que Luther, & de plus de l'éloquence, de la bonne mine, du facile accez, & des charmes inévitables de la converſation du même Luther, entreprendra de reformer à ſa mode la Religion de ſa Patrie; & y verra avant que de mourir établis un tres-grand nombre de Temples de ſa Secte, quoy qu'il ne vive pas long-temps. Le mépris des Peuples pour quelques Eccleſiaſtiques à cauſe de leur ignorance & de la corruption de leurs mœurs, joint à la nouveauté de la morale, dont on ébloüira les moins éclairez, attirera plus de gens dans les ſentimens de Calvin que les predications de Beze; & l'on ne doutera plus de la ſeverité des prétendus Reformez, aprés que l'on aura veu un ſimple Miniſtre contraindre un Cardinal * d'épouſer une fille dont il avoit abuſé. Andelot priſonnier de guerre dans le Château de Milan, demandera des livres pour ſe deſennuyer; & n'en recevant que d'heretiques, ſe laiſſera perſuader de leurs maximes. Il pervertira ſes Freres, & les Officiers de l'Infanterie Françoiſe. L'Admiral * de Chaſtillon devenu Calviniſte, convaincra les deux premiers Princes du Sang, que l'unique moyen d'oſter à la Maiſon de Guiſe l'adminiſtration de l'Etat durant la jeuneſſe de François Second, ſera de ſe mettre à la teſte des Heretiques. Un Gentilhomme du Perigord * formera ſur les inſtructions de Genéve, une conjuration pour abolir tout enſemble la Religion Catholique & la Monarchie Françoiſe; & ne laiſſera pas de ſe mettre en devoir de l'executer, encore qu'elle ſoit découverte. Il y perira avec les principaux de ceux qui le ſecondoient; mais le nombre & la qualité des complices intimideront la Maiſon de Guiſe, qui en aura détourné l'effet, & l'empêcheront de travailler exactement à la recherche des coupables. La Reyne Mere * irritée de n'avoir aucune part dans les affaires, feindra d'entrer dans les ſen-

1374.

* *Odet de Chaſtillon.*

* *Gaſpard de Colligny.*

* *La Renandie.*

* *Catherine de Medicis.*

1374. timens des seditieux pour être appuyée de leur party, & tâchera de s'insinuer par la même voye dans l'affection des Catholiques. Elle détournera par cét artifice les uns & les autres de la traverser, lorsqu'elle se fera déclarer Regente sous la minorité du Roy Charles Neuf son fils; mais aprés avoir obtenu ce qu'elle desiroit, elle se declarera pour les Catholiques, & se liera étroitement avec le Duc de Guise, le Connetable de Montmorency & le Maréchal de saint André, qui formeront une espece de Triumvirat. Elle ne laissera pas toutefois de maintenir sous main les Calvinistes, & de s'opposer à l'execution du dessein de les exterminer qui sera pris en plein Conseil; de crainte que le Triumvirat ne pense à la déposer, lors qu'il n'aura plus d'ennemis à vaincre; & la disposition de cette Princesse inspirera tant de hardiesse aux Calvinistes, qu'ils prendront publiquement les armes contre le Roy. Ils inviteront les Nations voisines à piller la France. Ils donneront quatre sanglantes Batailles. Ils les perdront; & demeureront nonobstant si formidables, que les vainqueurs seront contraints de rechercher la Paix. Ce ne sera à la verité que pour attirer à la Cour les meilleures testes de cét Hydre; & pour les y couper la nuit du 23. au 24. d'Août * mil cinq cens soixante-douze. Mais ce remede trop violent augmentera la maladie au lieu de la guerir: ostera ce qui restoit de dispositions à la Paix; & fournira un prétexte plausible à ceux qui se sauveront du massacre, de demander des Places de seureté. On leur en accordera peu d'abord: mais la Ligue qui surviendra & les besoins qu'auront les deux derniers Henris des Heretiques, l'un pour se maintenir, & l'autre pour monter sur le Trône, ajoûteront tant de noveaux Privileges aux Edits précedens arrachez à force d'armes, que l'Heresie introduira enfin dans le Royaume une espece de Republique Calviniste, qui durera jusqu'à ce que les hardis conseils

* *La saint Barthelemy.*

seils du Cardinal de Richelieu & les travaux infati- 1574.
gables du Roy Loüis XIII. de triomphante memoire, reduisent toutes les Places des Calvinistes l'une aprés l'autre, leur ostent le support des Etrangers, affament la Rochelle, & ne laissent rien en France qui ne soit absolument soûmis.

Les Calvinistes ne s'accoutumeront pas neanmoins d'abord à l'obeïssance avec tant de facilité, que les progrez du Roy de Suede en Allemagne ne réveillent dans leurs Ministres leurs anciens sentimens. Ils s'assembleront à Charenton dans l'esperance d'engager ce Conquerant dans leurs interests. Ils se mettront en devoir de reconcilier leur Eglise avec la sienne; & declareront que la créance de l'Eucharistie, pour laquelle leurs prétendus Martyrs * avoient répandu leur sang, n'est pas necessaire au salut; mais aprés une telle démarche, ils auront l'affront d'estre mépriſez par ceux qu'ils avoient recherchez aux dépens du principal article de leur Confession de Foy. Ils recevront bien les Lutheriens dans leur Communion, mais les Lutheriens ne les voudront pas recevoir dans la leur; & cette Histoire ne s'étendra pas beaucoup au delà de cette tentative, parce qu'il semble qu'elle ait étouffé dans l'Heresie l'esprit de revolte; & qu'elle ait achevé de convaincre les plus entreprenans des Calvinistes François, que leur sûreté consiste à vivre desormais en repos, du moins il est certain qu'ils n'ont pas depuis remué.

* *En* 1631.

* *Anne du Bourg & Gastine.*

CE fut donc en l'année 1374. que l'Heresie commença dans l'Angleterre, à l'occasion de l'Eveschè de Winton. Jean Vielef Curé de Enthlerod au Dioceſe de Lincolne, prétendoit à cét Eveschè; & croyoit avoir si bien pris ses mesures, qu'il ne luy pouvoit autrement échaper, que par une de ces rencontres extraordinaires, que la prudence humaine ne sçauroit prévoir. Il estoit sça-

1374. vant dans la Theologie de l'Ecole, qu'il enseignoit publiquement dans l'Université d'Oxford en qualité de Professeur Royal? & comme il excelloit entre ses Collegues, son auditoire estoit des mieux remplis. On élevoit ordinairement à l'Evesché les gens de sa sorte; & s'il y avoit de l'ambition à s'en juger digne, c'estoit une chose si commune en ce temps-là dans l'Isle de la Grand' Bretagne, & qui paroissoit si raisonnable, que personne ne s'en scandalisoit. Les Chapitres mêmes étoient disposez à preferer les Professeurs de Theologie aux autres, lorsque l'Election dépendoit absolument de leurs suffrages, parce qu'ils n'en connoissoient point de plus habiles. Mais comme la Cour de Rome intervenoit souvent dans ces sortes d'affaires, à cause de l'interest qu'elle avoit de remplir de personnes affidées le Clergé d'Angleterre qui avoit alors la principale autorité dans les Parlemens, afin de n'estre pas traversée par eux à lever le denier de saint Pierre qu'elle tiroit tous les ans de chaque feu de ce Royaume, il arriva que ses Officiers s'opposerent à l'Election de Viclef, soit qu'il leur fût suspect, ou qu'ils en favorisassent un autre.

On n'a pas sçû precisément si l'exclusion qui luy fut donnée venoit de plus loin: mais il est constant qu'il l'imputa toute au Saint Siege, & qu'il chercha les voyes de s'en vanger. Il n'y en avoit qu'une dont il fût capable; & elle consistoit à decrediter le Pape, encore falloit-il y travailler avec l'addresse des gens qui tirent à la rame, & tourner le dos au lieu où l'on prétendoit arriver. Il y avoit à craindre pour Viclef d'estre incontinent opprimé, s'il se declaroit contre la Cour de Rome avant que d'estre appuyé d'une puissante Protection; & il connut assez la necessité de demeurer dans le silence, jusqu'à ce qu'il luy fût permis de parler impunement. Il attendit une conjoncture favorable; &

s'oc-

s'occupa cependant à lire les Livres Schismatiques 1374.
de ceux, qui avoient deffendu les Empereurs ou
les Anti-Papes contre les Papes. Il s'instruisit avec
soin des sentimens des derniers Heretiques, qui
s'estoient separez de la Communion de l'Eglise; &
tirant de ces deux sources envenimées les erreurs qui
pouvoient plus facilement estre insinuées aux An-
glois, parce qu'elles avoient plus de raport avec leur
genie, il resolut enfin de prescher contre la Transsub-
stantiation, la Hierarchie, la Vocation des Pasteurs,
& l'inégalité des biens. Mais avant que de s'expli-
quer sur ces quatre principes, il avança des propo-
sitions dont il prétendoit tirer des consequences
aussi préjudiciables à l'Egise qu'à l'Etat. Il soûtint
que les Anglois pouvoient en conscience se dispen-
ser de payer le denier de saint Pierre; & que ceux
qui s'en exempteroient par adresse, ne seroient point
obligez à restitution. Il attaqua le Titre, en ver-
tu duquel les Commissaires du Saint Siege exigeoient
ce denier; & comme il manquoit de preuves pour
le convaincre de fausseté, il se mit en devoir de
montrer qu'il étoit injuste en toutes ses parties; c'est
à dire tant du costé du Pape Innocent III. qui l'a-
voit accepté, que de la part du Roy Jean sans terre
qui l'avoit offert? Que sa Saintetè n'avoit aucun
droit d'imposer un tribut sur l'Angleterre: Qu'elle
n'avoit esté ny conquise par le droit des armes, ny dé-
livrée d'aucune tyrannie; & que le pouvoir du Roy
Jean, quelque Souverain qu'on se l'imaginât, ne
s'estoit pas estendu jusqu'à rendre sa Couronne tri-
butaire pour ses interests particuliers: Que quand
il en eut eu la puissance, elle n'auroit tout au plus
duré qu'autant que sa vie; & n'eût point enga-
gé ses Successeurs, qui n'ayant pas comme luy
fait mourir son neveu, ne se trouvoient pas reduits
à la necessité d'acheter si cher l'absolution des cen-
sures qu'ils n'avoient point encourües. Viclef se mit

1374. ensuite à chercher l'origine des biens Ecclesiastiques; & soûtint qu'encore que la pieté des fideles fût excusable de les avoir accordez par le bon usage qu'on en faisoit de leur temps, l'excés de l'abus qui s'y estoit depuis introduit, devoit porter le Parlement à le retrancher, en employant la meilleure partie de ces biens à survenir aux necessitez de l'Etat, & à décharger d'autant le menu peuple. Il ajoûta que l'Eglise possedant de tres-grands biens dans le Royaume, il estoit étrange qu'elle fût entierement exempte de toute sorte de contributions, & qu'elle joüît sans qu'il luy en coûtât rien d'un repos qui degeneroit en molesse dans le plus grand nombre de ses Ministres: Que la difference de ces Ministres ne se tiroit pas du caractere qu'elle leur donnoit; mais seulement de la saintеté de leur vie, & de la pureté de leur doctrine: Que la peine de travailler leur avoit esté imposée depuis le peché d'origine aussi bien qu'aux autres; & que les Decimes n'estoient que des aumosnes, qui pouvoient estre refusées à ceux qui ne les exigeoient que pour vivre dans la molesse, au lieu de faire penitence de leurs crimes publics.

Ces nouveautez preschées avec une vigueur artificieuse, par un homme fort emporté de son naturel, passerent aisement pour un zele extraordinaire; & acquirent à Viclef une telle reputation, que le Duc de Lancastre eut la curiosité de l'entendre. Il ne fut pas mal aisé à ce Prince de se satisfaire; & il devint presque aussi-tôt le disciple de Viclef que son auditeur. Les interests du Duc de Lancastre avoient une entiere liaison avec la doctrine qu'on preschoit; & il en pouvoit tirer de grands avantages. Il estoit alors l'aîné des fils du Roy Edoüard-Trois, mais il ne l'avoit pas toûjours esté. Le Prince de Galle, si fameux dans l'Histoire par la prise de Jean Roy de France, & par le rétablissement

ment de Pierre le Cruel sur le Trône de Castille, 1374.
estoit né devant luy ; mais ce jeune Heros estoit mort, & n'avoit laissé qu'un fils en si bas âge que le Duc de Lancastre avoit crû qu'il ne seroit pas impossible de l'exclure de la Couronne. Il se fondoit sur ce que le droit de representation n'estoit pas assez nettement expliqué dans les loix que Guillaume le Conquerant avoit données à l'Angleterre, & que le fils puisné du même Guillaume luy avoit succedé à la Couronne au préjudice de son aîné ; mais la principale raison de Lancastre consistoit dans le fameux procez en cas pareil pour le Duché de Bretagne, que la bataille d'Auvray venoit de vuider ; parce que comme l'Angleterre avoit appuyé le party du vainqueur, & prétendu, quoy que faussement, que la Bretagne estoit un de ses Fiefs, il sembloit qu'elle dût estre obligée de subir la loy qu'elle avoit soûtenuë avec les armes, à moins que d'avoüer par une contraire démarche, d'avoir commis une evidente injustice. Le fils aîné du Duc de Bretagne * estoit mort avant son pere, sans laisser qu'une fille, qui fut depuis mariée à Charles de Blois. Le fils puisné, Comte de Montfort, prétendit estre heritier du Duché ; & quoy qu'il eût esté condamné par le Roy Tres-Chrétien dans son Parlement, il ne laissa pas de se mettre en possession de cette Province. Le Comte de Blois perdit la vie en combattant, & sa veuve s'accommoda avec le fils de celuy qui l'avoit dépoüillée. Le dessein du Duc de Lancastre estoit de traiter ainsi le fils du Prince de Galle son frere : mais comme l'Angleterre estoit plus considerable que la Bretagne, il estoit assuré de trouver des obstacles plus grands sans comparaison, que ceux que le Comte de Monfort avoit surmontez. Le principal consistoit dans l'admiration que les Anglois avoient euë de la valeur du Prince de Galle & de l'inclination qu'elle leur

* *Dans le premier Volume des Titres de Bretagne.*

1374. leur avoit donnée pour luy, qui eſtoit encore ſi vive dans leur imagination, que rien ne leur ſeroit plus inſupportable que de voir ſupplanter ſon fils, dans la prévention où ils eſtoient, que cét enfant ne ſeroit ny moins vaillant ny moins heureux que l'avoit eſté ſon pere. Cét amour populaire ne pouvoit eſtre arraché des cœurs que par deux expediens, qu'il falloit mettre promptement en uſage, parce que leur operation devoit eſtre de longue durée. Le premier eſtoit d'accouſtumer les Anglois à parler ſi ſouvent & ſi favorablement du Duc de Lancaſtre, qu'il ne leur reſtât plus aſſez de loiſir pour s'entretenir des actions heroïques du Prince de Galle; & le ſecond, d'attacher le peuple, ſans qu'il y penſât, au même Duc, par un lien ſi puiſſant, que bien loin de le refuſer pour ſon Roy, il ſe portât de luy-même à le demander. Ce lien prétendu conſiſtoit dans l'Hereſie que Viclef avoit commencée d'enſeigner; parce que ſi elle venoit à bout d'oſter au Clergé d'Angleterre les biens immenſes qu'il poſſedoit, elle ſaperoit ſon autorité, qui eſtoit la plus grande du Parlement; & elle affoibliroit de telle ſorte celle de la Nobleſſe, qui ne ſe maintenoit qu'en rempliſſant les premieres Dignitez du Clergé, que toute la conſideration demeureroit au Peuple, dont la Chambre baſſe eſtoit compoſée: ce qui l'expoſeroit infailliblement à la tentation d'appuyer les prétenſions du Duc de Lancaſtre à la Couronne, dans l'eſperance que ce Prince ayant des ſentimens conformes aux ſiens, luy ſacrifieroit ſes intereſts du Clergé & de la Nobleſſe.

Ce furent là les veritables motifs qui porterent le premier Prince du Sang d'Angleterre à ſe declarer en faveur de Viclef. Ceux de la Maîtreſſe du Roy, qui ſuivit le même party, ne furent ny ſi cachez, ny de telle conſequence. C'eſtoit une Eſpagnole nommée Alix Perez, dont Edoüard Trois eſtoit devenu tellement paſſionné qu'elle gouvernoit preſ-

presque toute chose sous le nom, & du consentement 1374.
de ce vieux Prince. Elle n'apprehendoit rien tant qu'il vivroit, parce qu'elle se fioit au pouvoir de ses charmes; mais il n'y avoit pas d'apparence qu'Edoüard vécût long-temps, & le Parlement estoit en possession de faire rendre compte aux Favoris des defunts Rois, encore qu'ils ne se fussent meslez qu'indirectement des affaires publiques. Si le fils du Prince de Galle succedoit à la Couronne, la Maîtresse d'Edoüard ne pouvoit esperer aucune protection d'un enfant qui seroit luy-même en tutelle: au lieu que si le Duc de Lancastre luy estoit preferé, il auroit le pouvoir de la tirer d'Angleterre avant que le Parlement se fût saisi de sa personne, & de la reconcilier durant son absence avec les divers membres, dont il seroit composé. Le Roy mêmes à qui son fils & sa Maîtresse parloient à tous momens de l'éloquence & du merite extraordinaire de Viclef, s'accoutuma à la nouveauté de ses erreurs; & s'il se retint de les approuver, ce ne fut que par la crainte d'irriter les Papes.

Ainsi la nouvelle Doctrine ne laissa pas de s'étendre, & d'infecter d'autant plus de personnes que ceux qui devoient l'arrester contribuoient le plus à son accroissement. Les esprits éclairez qui faisoient reflexion sur la conduite molle d'Edoüard, si contraire à la violence de son temperament, s'imaginoient que son dessein estoit seulement de se vanger du Saint Siege, auquel il imputoit la perte qu'il avoit faite de la Guyenne; & de vray, soit que l'agrandissement des Anglois fût devenu suspect aux Papes, depuis qu'Edoüard avoit esté convaincu d'intelligence avec leurs ennemis, ou que la prétension de ce Prince à l'Empire, eût persuadé les moins credules, que son ambition estoit sans bornes, il avoit veu déconcerter tous ses desseins par les mêmes Papes, qui les avoient auparavant favorisez. Les Alemands menacez des cen-

1374. cenſures Eccleſiaſtiques par le Saint Siege, n'avoient point executé la promeſſe qu'ils avoient faite d'élire Edoüard, Roy des Romains. Le Duc de Lancaſtre, ſon fils, aprés avoir levé une armée capable de faire conſiderer les prétenſions de ſa femme ſur le Royaume de Caſtille, avoit eſté forcé de la licentier, par la crainte des mêmes cenſures; & un Cardinal Legat avoit reconcilié les Flamans avec le Roy de France, aprés les avoir détachez de la Ligue avec l'Angleterre: d'où il eſtoit arrivé que les Anglois n'eſtant plus conſiderez, ny par le ſupport du Saint Siege, ny par le nombre de leurs confederez, le Roy Tres-Chrétien Charles Cinq n'avoit plus apprehendé de leur déclarer la guerre, ny de confiſquer ſur eux le Duché de Guyenne dans le temps que les Ecoſſois laſſez de leur obeïr, s'eſtoient revoltez & mis en campagne, au nombre de trente mille. Edoüard qui marchoit en perſonne, pour mettre dans l'eſclavage cette fiere Nation, averty des intrigues de Charles pour recouvrer la Guyenne, & ſe trouvant trop éloigné pour arriver aſſez-toſt au ſecours, s'étoit addreſſé au Pape. Il avoit preſſé Sa Sainteté d'excommunier Charles, ſur ce que le dernier Traité de la France avec l'Angleterre, portoit en termes exprés: Que les deux Rois conſentoient que celuy qui romproit la paix, fût regardé comme retranché de la communion des Fideles; mais le ſaint Siege avoit refuſé de ſe porter à cette extremité contre le Fils aîné de l'Egliſe: ce qui neanmoins n'avoit pas tant irrité Edoüard que le refus qui luy avoit eſté fait de lever de nouvelles Decimes ſur le Clergé de ſon Royaume, dont il avoit envoyé demander la permiſſion à la Cour de Rome au plus fort de la guerre, & lorſque les Seigneurs d'Albret & d'Armagnac avoient paſſé de ſes enſeignes ſous celles des François.

Son Ambaſſadeur s'eſtoit mis inutilement en de-

devoir de remontrer au Pape, que sans ce secours 1374.
d'argent la Guyenne se perdroit sans resource. Le Pape ne s'estoit laissé persuader, ny par les prieres d'Edoüard, parce qu'il le regardoit comme un Prince qui ne se mettoit en posture de suppliant que par un extrême besoin; & qui d'ailleurs estoit extraordinairement jaloux d'affoiblir autant qu'il pourroit l'autorité des Souverains Pontifes; ny par les intrigues des Officiers de la Chambre Apostolique, à cause qu'ils estoient interessez à maintenir la domination Angloise dans la Guyenne, & que les pensions qu'ils tiroient d'Angleterre estoient assignées sur le revenu de cette Province. Mais le Roy d'Angleterre estoit encore animé contre le saint Siege, par une raison plus subtile & plus apparente. Il n'avoit pas laissé aprés le refus de la Cour de Rome, de s'addresser à son Clergé, & de luy demander de l'argent par forme de prest. Le Clergé s'en estoit excusé sur la crainte des Censures du Pape; & le Roy qui n'estoit pas en estat de l'y contraindre, avoit dissimulé son déplaisir jusqu'à ce qu'il le pût faire éclater, sans mettre son autorité en compromis. Cette occasion si desirée se presentoit d'elle-même en la personne de Viclef, puisqu'il n'y avoit qu'à l'appuyer pour abbaisser le Clergé d'Angleterre.

Pour entendre le fond de cette intrigue, il faut presuppoſer qu'avant que Guillaume Duc de Normandie eût conquis l'Angleterre, les Loix du Pays n'estoient point écrites, & ne se conservoient que par la Tradition des Magistrats: mais aprés que ce Prince fut en possession du Royaume, il fit écrire dans un Recueil, qui subsiste encore, celles des Loix qu'il jugea à propos de changer, & laissa dans l'état qu'il les avoit trouvées celles qui luy parurent inviolables, ou qui favorisoient son autorité. Cette diverse conduite causa dans la suite le relâchement des Loix non écrites, parce que les Magistrats ne

* *Dans les causes de la mort de S. Thomas de Cantorbery.*

se

1374. ſe mirent plus en peine de les retenir avec tant d'exactitude qu'auparavant.

Il faut pourtant avoüer que ſi les Loix que ce Prince avoit établies ou conſervées, euſſent eſté religieuſement obſervées, l'Angleterre auroit toûjours eſté traitée en Pays de conqueſte, puiſque les Roys euſſent retenu l'autorité abſoluë ſur leurs ſujets que le droit des armes leur avoit acquiſe : car d'un coſté les Anglois avoient perdu leur liberté ; & d'un autre coſté les biens que l'Egliſe poſſedoit dans ce Royaume auroient ſervy à maintenir ſes Miniſtres dans la dépendance, à l'égard de ceux qui luy ſuccederoient à la Souveraineté ; mais les diviſions qui ſurvinrent entre les enfans de Guillaume le Conquerant, les obligerent à ſe relâcher du droit que les armes de leur pere avoit acquis, premierement en faveur du Clergé & de la Nobleſſe, & enſuite à l'égard du Peuple pour attirer à ce prix les trois Corps de l'Etat dans leurs intereſts. Les deux Eſtiennes de la Maiſon de Blois, qui ſuccederent aux enfans de Guillaume, ne prirent aucun ſoin de faire obſerver les Loix non écrites ; ſoit qu'ils ne ſe ſentiſſent pas aſſez bien établis pour entreprendre une affaire ſi delicate, ou que le nombre des infracteurs fût déja trop grand pour donner lieu de les rechercher, ſans engager le Royaume dans une guerre civile. Enfin on n'eut plus d'égard à ces Loix aprés que les Plantagenets d'Anjou qui ſuccederent aux Eſtiennes, furent reduits à implorer l'autorité du Saint Siege, pour entrer en poſſeſſion de l'Angleterre, dont l'aîné de cette Maiſon avoit épouſé l'heritiere ; & les ſollicitations qu'ils firent pour l'envoy d'un Legat *à latere* qui reſidât à Londres, acheverent d'oſter l'uſage des mêmes Loix. Le Clergé & la Nobleſſe aſſujettirent les Rois à leur communiquer les deſſeins qu'ils n'eſtoient point en eſtat d'executer ſans eux ; & les peuples ſe prévalurent de

de l'occaſion, en refuſant d'ouvrir leurs bourſes pour les frais de la guerre, s'ils n'eſtoient appellez dans les Conſeils qui ſeroient aſſemblez pour la declarer. 1374.

Ainſi ſe forma le Parlement d'Angleterre, qui ne laiſſant échaper aucun moyen de s'agrandir, rendit en peu de temps la Monarchie plus foible qu'elle n'eſtoit avant la conqueſte de Guillaume, & ne laiſſa preſque que le titre à ſes Rois, durant qu'il eſtoit aſſemblé. Henry Second fut le premier qui voulut ſecoüer le joug, & recouvrer les privileges que ſes predeceſſeurs avoient laiſſez perdre. Comme le Clergé en poſſedoit alors les plus conſiderables, il commença par l'en dépoüiller; & la maniere dont le Pape Alexandre Trois uſa à ſon égard, donna ſujet de croire qu'il auroit infailliblement reüſſi dans ſa tentative, quelque hardie qu'elle fût, ſi deux obſtacles également invincibles & imprévûs, n'en euſſent traverſé l'effet: L'un, que deux Soldats indiſcrets expliquant avec trop d'étenduë quelques mots * échapez à ce Prince contre l'Archeveſque de Cantorbery qui défendoit ſeul la cauſe du Clergé, le maſſacrerent dans ſon Egliſe; & donnerent ainſi au Pape un ſujet ſi plauſible d'excommunier Henry, que tous les Anglois l'ayant abandonné, il fut contraint d'obtenir ſa reconciliation avec l'Egliſe aux conditions qu'elle eſtima convenables. L'autre fut, que les enfans de ce Prince ſe revolterent contre luy, & tirerent de la Guyenne & du Poitou, qui leur appartenoient par la ſucceſſion de leur Mere *, des ſecours ſi conſiderables, qu'ils donnerent la loy à leur Pere, au lieu de la recevoir de luy, & le forcerent de renoncer abſolument au deſſein de rétablir le Sceptre d'Angleterre dans ſon ancien luſtre. Jean ſans terre, ſon fils, fut encore plus malheureux, tant en ſa perſonne, que pour

* *Ne ſe trouvera-t'il perſonne qui me délivre de ce Prêtre?*

* *Eleonor auparavant Reine de France.*

ce

1374. ce qui regardoit la Monarchie d'Angleterre : car le meurtre qu'il avoit commis du fils de ſon frere aîné, qui l'empêchoit de monter ſur le Trône, ayant obligé les Anglois à le chaſſer ; il ne trouva point de meilleur moyen pour ſe délivrer des Cenſures, que de ſe rendre tributaire du Saint Siege : Comme Henry Trois ſon fils jugea que la meilleure voye pour obliger les Anglois à le reconnoître au lieu de Loüis, Prince de France, qu'ils avoient appellé, eſtoit de confirmer les Privileges du Parlement.

Il ne s'eſtoit point offert aux Rois ſuivans de conjoncture propre pour oſter ces Privileges : & même Edoüard Trois aprés avoir triomphé tant de fois de tout ce qui s'oppoſoit dans l'Europe à ſa grandeur, n'oſa ſe commettre avec ſes Sujets, de peur qu'une guerre civile excitée à contre-temps, ne corrompît les fruits de ſes victoires. Il attendit que les Anglois fourniſſent eux-mêmes la matiere dont leurs chaînes devoient eſtre forgées, & crût l'avoir trouvée en permettant à Viclef de prêcher à ſa mode ; parce que ſi cet Hereſiarque arrivoit à la fin qu'il s'étoit propoſée de dégrader le Clergé, toute l'autorité de ce Corps ſe reüniroit à la Royale, & la rendroit plus capable de ſupplanter un jour la Chambre haute, où il n'y auroit plus que de la Nobleſſe, & la Chambre baſſe toute populaire. Mais il falloit avant toute choſe qu'Edoüard évitât l'écueil des Cenſures Eccleſiaſtiques où la prudence de ſes predeceſſeurs avoit fait naufrage ; c'eſt à dire qu'il ne falloit rien faire directement ny indirectement qui les attirât en irritant les Papes ; parce que ſi on ne leur donnoit aucun prétexte de mettre l'Angleterre en interdit, on leur oſteroit le moyen de guerir le mal par la racine, & l'on conſerveroit à l'autorité Royale, ce qui ſervoit à la faire reſpecter plus qu'aucune autre choſe, en obli-

obligeant le saint Siege d'avoir recours aux Roys, & de les prier de s'entremettre efficacement pour luy, ce qu'il feroit lorsqu'il appercevroit que ses foudres n'auroient point assez d'effet à l'égard du menu peuple. 1374.

Ainsi Viclef assuré qu'il pouvoit déclamer impunément contre le Clergé en general, sous couleur de parler contre les abus qui s'estoient glissez dans celuy d'Angleterre, prescha dans les Chaires, & enseigna dans son école que les Seigneurs Anglois pouvoient en conscience s'approprier les biens que leurs predecesseurs avoient donnez à l'Eglise: Que ny les Papes ny les Evêques n'avoient droit d'excommunier ny d'interdire, & que les Sacremens administrez par les mauvais Prestres estoient inutiles.

Le Pape Gregoire Onze averty de cette nouveauté, écrivit à l'Archevêque de Cantorbery & à l'Evêque de Londres de l'étouffer en toute maniere, quand mêmes il seroit necessaire d'user des remedes les plus violens. Ces deux Prelats répondirent en des termes dont le sens estoit, que rien ne seroit capable de les empêcher de traiter Viclef avec toute la severité permise par les sacrez Canons. Mais comme la fermeté de l'Archevêque & de l'Evêque estoit principalement fondée sur la fausse opinion que la Cour seconderoit leur zele; ces Prelats n'eurent pas plustost aperceu que le Roy demeuroit immobile, & que les Courtisans couroient aux Sermons de Viclef, sans crainte d'estre disgraciez, qu'ils se contenterent d'agir en personnes dont la molle politique vouloit satisfaire le saint Siege, sans se commettre avec la Cour. Ils citerent Viclef dans les formes Ecclesiastiques pour rendre raison de sa doctrine; & se preparerent à l'excommunier avec d'autant plus de fierté, qu'ils estoient persuadez que cét Heresiarque n'o-

se-

1374. ſeroit comparoiſtre. Mais ils s'abuſerent, puiſqu'il ſe preſenta: il eſt vray que ce fut dans la poſture d'un homme qui attendoit recompenſe, & non pas d'un homme qui meritoit châtiment. Il eſtoit accompagné des amis du Duc de Lancaſtre & de la Maîtreſſe du Roy, qui ſollicitoient ouvertement ſon abſolution; & les deux Prelats ſurpris du nombre & de la qualité de ſes interceſſeurs, ſe laiſſerent perſuader par le diſcours preparé de Viclef, qui leur fit entendre qu'il n'avoit jamais eu deſſein d'alterer les veritez Chrétiennes, & que s'il luy eſtoit échapé contre ſon intention, quelque propoſition qui leur fût contraire, il la révoquoit ſincerement, il en demandoit pardon, il entendoit qu'elle demeurât éternellement ſupprimée, & ſe ſoumettoit à la penitence & à la correction publiques. Enſuite on luy mit en main le Billet des trois erreurs qu'il avoit enſeignées; & il expliqua la premiere dans le ſens que les Seigneurs Anglois pouvoient rentrer dans les biens que l'Egliſe tenoit de la liberalité de leurs Anceſtres, lorſque la même Egliſe leur en accorderoit la joüiſſance pour un temps, à cauſe des notables ſervices qu'elle en avoit déja receus, ou qu'elle eſperoit d'en recevoir. Il interpreta la ſeconde comme s'il eût ſeulement voulu dire, que le pouvoir d'excommunier n'appartenoit ny aux Papes ny aux Eveſques préciſément conſiderez en eux-mêmes; mais comme dépoſitaires & diſpenſateurs de l'autorité de Jeſus-Chriſt, dont l'Egliſe aſſemblée dans un Concile leur pouvoit oſter l'uſage. Enfin la troiſiéme ne devoit, ſelon luy, ſignifier autre choſe ſinon que les Sacremens adminiſtrez par les Preſtres ſcandaleux, eſtoient inutiles pour ceux qui les conferoient, & pas pour ceux qui les recevoient dans la bonne foy. Il n'en falut pas davantage aux deux Prelats pour renvoyer Viclef abſous, aprés qu'il leur eut donné ſa parole de ne plus ſoutenir en public aucune propoſition equivoque. Mais

Mais cet homme vain encouragé par le succez de sa 1374.
premiere tentative, abusa bien-tost de la facilité de ses Juges, & précha que le Corps de Jesus-Christ ne demeuroit plus sous les deux especes aprés le Sacrifice: Que l'Eglise de Rome n'avoit aucuns avantages sur les autres Eglises, & qu'elle avoit usurpé tous ceux dont elle estoit en possession: Que les Seigneurs temporels seroient irremissiblement damnez, s'ils n'ostoient aux Eglises les biens dont elles abusoient, & que les Ecclesiastiques ne devoient point avoir de Prisons.

Le Pape informé de cette recheute, se plaignit de l'indulgence des Prelats Anglois; & pour leur montrer ce qu'ils eussent dû faire, condamna les propositions de Viclef. Les Prelats honteux d'avoir este prevenus, s'assemblerent à Cantorbery en forme de Concile, & prononcerent par la bouche de l'Archevesque du lieu leur Primat, Anatheme contre sa Doctrine: mais le nombre de ceux qu'il avoit attirez estoit déja si grand, qu'il leur fut impossible de se saisir de sa personne.

Le Roy ne passa pas l'année dans laquelle il avoit appuyé l'Heresie naissante, sans en estre puny d'une maniere qui ne sçauroit estre representée sans donner de l'horreur. Il fut surpris d'une maladie languissante, dans sa Maison de Sene, où il estoit allé prendre le divertissement de la Chasse: & quoy que ses Medecins jugeassent d'abord qu'elle seroit longue, ils n'apprehenderent point qu'elle fût mortelle, parce qu'il ne leur sembloit pas que le malade perdit beaucoup de forces; outre qu'ils avoient peur d'irriter la Maîtresse d'Edoüard, qui ne le perdoit point de veuë, & n'auroit pas souffert qu'ils en eussent fait un jugement douteux. Cette Dame qui s'imaginoit aisément ce qu'elle desiroit, ne se contenta pas de recevoir pour vrayes les asseurances qu'on luy donnoit de la convalescence infaillible

1374. du Roy. Elle luy persuada de plus si fortement qu'il gueriroit, que lors que les Medecins convaincus par la multitude des symptomes, qui tendoient à la mort; changerent d'opinion, & l'avertirent que sa derniere heure approchoit, il ne fut plus en estat de les croire. Il perdit en même temps la parole & la veuë; & ce funeste signal, joint à l'affoiblissement de la chaleur naturelle, qui se retiroit des parties les plus éloignées, avertissant la Dame qu'il estoit temps qu'elle pensât à la retraite, elle tira les bagues des doigts du Roy, & sortit de la chambre. Les autres Domestiques l'imiterent, en s'accommodant de ce qu'ils trouverent de meilleur, excepté le Chapelain, qui moins avare ou moins hardy, ne bougea d'auprés de son Maître, & luy presenta le Crucifix. Edoüard le prit, il en baisa les pieds plusieurs fois, & donna jusqu'au dernier soupir toutes les marques de penitence, que les Confesseurs exigent en de semblables occasions, pour suppléer à la Confession de vive voix.

Il avoit eu plus de soin des affaires de son Etat que de celles de son salut; car encore qu'il eût tendrement aimé le Duc de Lancastre, & qu'il eût même fait des demonstrations exterieures qu'il luy vouloit laisser la Courone; il se trouva neanmoins un Testament écrit & signé de sa main qui rendoit justice au Prince de Galle, en la personne de Richard son fils, âgé seulement de douze ans, & le declaroit son successeur, à l'exclusion du Duc de Lancastre & des Ducs de Gloceſtre & de Cambrige, ses freres. Le Parlement d'Angleterre approuva le testament; & le Duc de Lancastre ne se sentant pas assez fort pour prendre les armes, fut des premiers à se soumettre à l'autorité de son neveu. La mal-heureuse Alix Perez évita la punition qui luy estoit preparée en s'embarquant de bonne heure avec ce qu'elle avoit de plus precieux, sur un vaisseau Flamand, qui la porta aux côtes de Galice; & les tuteurs du jeune Roy ne la recherche-

rent

rent pas, soit qu'ils la jugeassent indigne de leur colere, ou qu'ils fussent persuadez que le Roy de Castille ne l'abandonneroit pas à leur discretion * à cause des richesses qu'elle avoit apportées d'Angleterre en Espagne, & des prétentions qu'avoit le Duc de Lancastre sur sa Couronne. 1374.

* *Le Pape avoit excommunié le Roy de Castille, & donné son Royaume au Duc de Lancastre.*

Mais comme il n'est point de saison plus propre à l'agrandissement de l'Heresie, que celle des minoritez de Rois; parce qu'elle est moins capable des remedes violens qui pourroient guerir le mal, ou du moins l'empecher de s'étendre; aussi la necessité d'user de condescendance sous le gouvernement d'un enfant, & de ménager l'esprit du Duc de Lancastre, pour luy faire avaler plus doucement l'amertume de son rebut, de peur que le desespoir ne l'engageât à la guerre civile, multiplia nombre des Vicleristes jusqu'à plus de cent mille; & leur Chef n'ayant plus rien à craindre, acheva de publier le reste de son Heresie, en attaquant la Jurisdiction Seculiere aprés l'Ecclesiastique. Il supposa que le peché mortel ne privoit pas moins des biens civils que de ceux de la grace, & conclut sur cette dangereuse maxime, qu'un Seigneur; aprés l'avoir commis, n'avoit plus de droit d'exiger aucune redevance de ses Vassaux. Il rendit ces mêmes Vassaux Juges de la conscience de leurs Seigneurs, en assurant qu'il suffisoit de les voir jurer ou commettre quelque action notablement mauvaise, pour estre à l'avenir dispensez de les reconnoître: Il ne limita pas même cette proposition seditieuse aux têtes Couronnées, il l'étendit aux Prestres; aux Evesques, & aux Papes. Il les dégrada pour la moindre faute; & passant enfin jusqu'à l'impudence de vouloir établir dans le monde l'égalité & la communauté des biens, il soutint que personne ne pouvoit rien posseder en propre sans peché.

Ces derniers sentimens attirerent à son party l'homme le plus turbulent & le plus seditieux

1374. d'Angleterre. C'eſtoit un Preſtre appellé Jean Balée, qui s'eſtoit ſauvé de la priſon, où ſon Eveſque l'avoit enfermé : il apprehendoit d'eſtre repris ; & comme il n'avoit point de qualitez capables de le faire ſubſiſter hors de l'Angleterre, il n'y pouvoit auſſi demeurer qu'en y allumant la guerre civile : Il eſtoit reduit à l'une de ces deux extrémitez lorſqu'il alla trouver Vicleſ, qui le receut à bras ouverts, & luy permit aprés deux ou trois conferences qu'ils eurent enſemble, de prêcher ſa doctrine. Le diſciple encherit bien-tôt ſur le maître, & ſe fit plus conſiderer que luy, en ajoûtant à l'impudence une rebellion ouverte. Il expliqua le Texte de l'Evangile, qui commande d'arracher l'yvroye, de peur qu'elle ne ſuffoque le bon grain, en l'appliquant à la Nobleſſe d'Angleterre & aux Magiſtrats, quelque grande que fût leur naiſſance. Il enſeigna qu'il falloit commencer une œuvre ſi neceſſaire en exterminant les principaux de ces deux Corps : parce qu'il ſeroit enſuite plus facile d'oprimer le reſte, & de rétablir le peuple dans la felicité dont il joüiſſoit autrefois, lorſque ces ſangſuës ne s'engraiſſoient point du plus pur de ſa ſubſtance. La Poſterité aura de la peine à croire, que des deux cens mille perſonnes qui ſuivirent ce nouveau Prophete, il n'y en eut aucun qui le ſoupçonnât de tromperie, quoy qu'il fuſt aſſez évident qu'il affectoit la tyrannie, ſous pretexte de rétablir une égalité imaginaire parmy les hommes : au contraire l'audace de ſes diſciples croiſſant à proportion que leur nombre augmentoit, ils le jugerent digne des deux premieres Dignitez d'Angleterre, pour le ſpirituel & pour le temporel, & reſolurent de le mettre en la place de Simon de Subercia, Archeveſque de Cantorbery & Chancelier d'Angleterre. Ce Prelat poſſedoit toutes les qualitez d'un parfait Eccleſiaſtique, avant qu'il ſe fuſt engagé dans le tumulte de la Cour ; Et quoy que

l'air

l'air contagieux qu'il y avoit respiré, eust fort 1374.
alteré sa premiere innocence, il ne l'avoit pas neanmoins encore tout à fait corrompuë. Il ne s'étoit d'abord opposé que foiblement aux progrez de Viclef, parce que d'un costé il craignoit de s'attirer la haine de deux personnes toutes puissantes à la Cour qui l'appuyoient; & de l'autre il se figuroit que le party de ce Novateur se détruiroit de soy-même, ou qu'on le ruineroit aisément dans une conjoncture plus favorable, & lorsque le Duc de Lancastre se seroit lassé de le proteger; mais quand il vit qu'on le vouloit dépoüiller de ces deux Dignitez, & que le successeur qu'on luy destinoit, n'estoit pas d'humeur à le laisser vivre long-temps aprés sa dégradation, alors l'interest particulier pressa l'Archevesque de prendre des mesures conformes à sa conscience & à son devoir. Il détourna le Roy de donner audience aux Viclefistes qui la demandoient avec empressement; & l'on connut depuis qu'en ce point l'Etat luy estoit redevable de son salut: car ceux qui paroissoient les plus échauffez à se plaindre qu'on leur refusoit la veuë de leur Prince, ayant esté arrestez sur un leger pretexte, déposerent que le dessein des Viclefistes, s'il leur eust été permis d'aborder le Roy, estoit de se saisir de sa personne sacrée, de massacrer les principaux Seigneurs de l'Etat, d'exterminer tout ce qu'il y avoit d'Officiers & de Magistrats dans le Royaume, & de reserver pour dernieres victimes de leur cruauté les Curez, les Chanoines & les Evesques.

La punition de ces parricides augmenta l'insolence de leurs complices, & les fit entreprendre sur la vie de celuy qui avoit découvert leur conspiration. Ils allerent si bien accompagnez au Palais de l'Archevesque, qu'il fut impossible de leur en refuser l'entrée. Ils trouverent ce Prelat à genoux, &

1374. luy dirent insolemment de se preparer à la mort ; le discours patetique qu'il leur fit, ne les put attendrir, quoy qu'il fust le plus éloquent des Anglois, & celuy qui devoit estre son bourreau se lassant de l'entendre, l'interrompit, en luy demandant qu'il luy pardonnât sa mort. Un compliment si bizarre, qui sembloit devoir intimider l'Archevesque, le rassura ; il embrassa ce barbare, & pria Dieu pour luy, il luy donna son anneau qui estoit de grand prix, & luy tendit le cou, la hache ne separa pas d'abord la teste des épaules, soit qu'elle fust maniée avec trop de violence, ou que le bourreau n'eust pas assez d'experience, elle n'entra pas beaucoup avant. Et l'Archevesque ayant, par un sentiment naturel, porté la main à la blessure, le second coup qu'il reçut, ne luy fit que couper les doigts. Le trois, le quatre, le cinq, le six & le sept porterent sur la tête, & le huit enfin trouva la jointure par où elle pouvoit estre trenchée. Ainsi la Providence qui avoit imposé cette peine à l'Archevesque, pour la punition de sa foiblesse, luy inspira la constance necessaire pour la supporter sans émotion, & même pour avoüer jusqu'au dernier soupir, qu'il l'avoit bien meritée. Son corps demeura deux jours en la puissance des seditieux, qui ne permirent de l'ensevelir, qu'aprés que le meurtrier eut esté frappé d'aveuglement & de fureur.

Le trouble recommença peu de jours aprés, dans les Provinces d'Essex & de Kent, & le mal passa bien-tost en celles de Norfole, de Suffole, d'Erfole, & de Cambrige. Les seditieux commencerent à se declarer par le serment qu'ils exigerent de ne plus obeïr qu'au Roy, & de ne plus rien payer qu'à la Noblesse : ceux qui refuserent de le prester, y furent contraints, par la desolation de leurs biens, & par l'embrasement de leurs maisons : on fit ensuite main basse sur les Officiers de la Justice, & l'on mit le feu dans les Archives publiques, afin de con-

fu-

sumer les Titres des redevances: Les Viclefistes s'a- 1374.
vancerent vers la ville de Londres en si grand nombre, qu'on ne pouvoit plus les conter; & leur marche eut des circonstances tout à fait singulieres. Ils ne furent à charge à personne, ils payerent regulierement ce qu'ils prirent, & punirent de mort ceux de leur party convaincus d'avoir dérobé. Le Roy d'Angleterre Richard Second, leur envoya demander lorsqu'ils furent arrivez à Bloquet, la cause de leur armement & de leur marche; & ils répondirent, qu'ils avoient des affaires importantes à communiquer à sa Majesté, & qu'il falloit qu'elle les vint trouver. Le Conseil du Roy justement irrité de cette insolence, y répondit comme elle meritoit; & les seditieux au lieu de rentrer en eux-mêmes, repliquerent qu'ils sçauroient bien trouver les Ministres, en quelque endroit qu'ils se cachassent, & leur trancher les testes. Ils poursuivirent leur chemin en achevant ces mots: & le Magistrat de Londres s'estant proposé de leur fermer les portes de la Ville, le menu peuple le contraignit de les ouvrir: les seditieux entrerent dans Londres, brûlerent le Palais du Comte de Lancastre, Oncle paternel du Roy, ceux des Conseillers d'Etat, & ceux où l'on rendoit la Justice. Il y eut deffences, sur peine de la vie, de profiter de ce qui s'y trouveroit; la vaisselle d'or & d'argent, qui ne pouvoit estre brulée, fut jettée dans la Tamise, & les bijoux broyez dans des mortiers. Les seditieux reserverent le plus precieux habit du Comte, pour en faire un phantôme, qui servit long-temps de but à leurs fléches, & fut ensuite mis en pieces à coups d'épées & de haches. La fureur des Viclefistes s'estant apprivoisée de cette sorte, à commettre les plus grands crimes, ils investirent la Tour de Londres, où le Roy & la Cour s'estoient refugiez. Ils demanderent à sa Majesté ses principaux Ministres, & menacerent en cas qu'elle s'obstinât à les refu-

1374. ſer, d'attenter à ſa perſonne ſacrée, & même de luy faire ſouffrir la peine qui leur eſtoit deſtinée. Il y avoit dans la Tour ſix cens hommes d'armes, & autant d'archers. C'étoit l'élite des troupes d'Angleterre, qui ſuffiſoit pour deffendre la Place, ou du moins pour en tirer la Cour, & pour la conduire dans un autre lieu : Cependant une ſi forte Garniſon, exercée dans les guerres contre la France, qui avoit ſi long-temps ſoutenu les efforts des Gueſclins & des Cliſſons, eut peur, juſqu'à perdre le jugement à la veuë des païſans, dont la pluſpart n'eſtoit armée que de bâtons & de broches enroüillées. Elle mit bas les armes, & la Cour incapable de ſe deffendre ſeule fut contrainte de faire ouvrir les portes & d'expoſer à la diſcretion des païſans tout ce qu'ils trouveroient dans la Tour. Ces furieux entrerent en foule, chargerent d'injures la garniſon : la mépriſerent juſqu'au point de manier, par mocquerie, avec leurs mains ſales, les barbes des ſoldats & des Officiers, & les preſſerent de ſe mêler parmy eux. Ils foüillerent par tout, ſans en excepter la chambre du Roy, ny celle de ſa mere; & l'on ajoute que cette Princeſſe, veuve de l'incomparable Prince de Galle, eut de la peine à ſe garantir de leur violence. Ils maſſacrerent le Chancelier, le grand Treſorier, & quelques autres Officiers cachez dans la Tour, & dans quelques autres Egliſes de Londres; & le Roy perſuadé qu'ils ſeroient plus traitables, aprés une execution ſi terrible, leur propoſa de retourner chez eux : il leur offrit une amniſtie en la meilleure forme, à condition qu'ils ne brûlaſſent plus de maiſons, & ne répandiſſent pas davantage de ſang. Ceux du Comté d'Eſſex accepterent le party, & ſe retirerent; mais les autres demeurerent ſous la conduite de Gauthier Igler, le plus adroit & le plus déterminé d'entr'eux, ſous pretexte de conferer des articles de l'amniſtie avec ceux que le Roy députeroit;

mais

mais ils prétendoient seulement amuser la Cour jus- 1374.
qu'à la nuit suivante, dans laquelle ils estoient convenus avec les pauvres de Londres, de se deffaire du Roy & des Grands, qui se trouveroient auprés de sa Majesté : de piller la ville & de la reduire en cendres, sous couleur qu'elle attiroit à elle toutes les richesses du Royaume ; mais ce mal-heur qui ne pouvoit estre détourné par les voyes ordinaires, le fut par celle-cy. Le Roy envoya trois modeles de l'amnistie l'un aprés l'autre ; & Igler n'en trouvant aucun à son gré, sa Majesté luy dépescha en quatriéme lieu le Chevalier Jean Neuveton, pour le prier de venir à la Tour exprimer luy-même dans le sens qu'il desiroit les articles dont il estoit question, sur tout celuy qui donnoit aux païsans la permission de couper les testes de tous les Jurisconsultes & de tous les Officiers de la Justice. Igler avoit la presomption de se rendre le nouveau Legislateur d'Angleterre ; & l'on ajoûte qu'il s'estoit vanté peu de jours auparavant, que bien-tost il n'y auroit plus d'autre droit dans le Royaume, que celuy qu'il se donneroit la peine de dicter : Il amusa dans cette veüe Neuveton, qui s'ennuyant de cette longueur affectée, le pressa si fortement de partir, qu'Igler ne se pouvant plus contraindre, luy repliqua insolemment qu'il allât devant, s'il avoit hâte, & que pour luy il iroit à son aise. Il le laissa de cette sorte retourner vers le Roy ; & sa Majesté jugeant par le rapport de Neuveton, qui si Igler traitoit avec elle de vive voix, elle auroit trop à souffrir de ses emportemens, luy renvoya Neuveton pour ajuster avec luy la forme de l'amnistie, avant qu'il abordât le Roy ; Et comme il y avoit peu de chose à faire, Sa Majesté le suivit d'assez prés, pour ne le pas perdre de veüe. Igler de son costé estoit monté à cheval, & le hazard fit que Neuveton le rencontra à my-chemin escorté d'une grosse troupe de païsans. Les petites gens élevez au delà

1374. de leur merite & de leur attente, deviennent plus vains que les perſonnes de qualité; & Igler enflé de ſe voir Chef de Party, & ne concevant rien qui luy fût égal au deſſous du Roy, ſe plaignit de ce que Neuveton ne mettoit pas pied à terre pour l'aborder. Neuveton repartit que ſa naiſſance & ſa dignité l'exemtoient de cette baſſeſſe; & Igler à ces mots devenu furieux, pouſſa ſon cheval contre Neuveton. Il l'appella traître, il tira ſa dague, & voulut luy en donner dans le ſein. Neuveton prit auſſi la ſienne pour ſe deffendre, & répondit à l'injure par un démenty. Le Roy ſpectateur de ce demêlé courut à toute bride pour l'arreſter. Il commanda à Neuveton de ſatisfaire Igler en mettant pied à terre & en luy preſentant ſa dague: mais Igler ne ſe contenta ny de l'une ny de l'autre de ces ſoumiſſions. Il s'obſtina à vouloir tüer Neuveton; & le Maire de Londres & les autres Gentils-hommes de la ſuite du Roy, repreſenterent à ſa Majeſté l'infamie qu'il y auroit à laiſſer perir de cette ſorte un homme de qualité. Elle leur permit de l'empêcher: ils environnerent auſſitoſt Igler & le percerent de coups. Les païſans qui le virent tomber mort, s'avancerent pour le vanger; mais le Roy les abordant ſeul, arreſta leur premiere impetuoſité. Sa Majeſté leur fit une courte harangue, où elle expoſa l'inſolence d'Igler. Elle ajoûta qu'il avoit eſté moins puny qu'il ne le meritoit: elle offrit aux païſans d'eſtre leur Capitaine en ſa place, & promit de leur accorder tout ce qu'ils demanderoient. Les païſans s'arreterent pour deliberer s'ils feroient main-baſſe ſur la Cour, ou s'ils accepteroient l'amniſtie; & le Maire qui eſtoit cependant allé à Londres demander du ſecours, revint avec les bons Bourgeois, que le danger du Roy avoit portez à ſe mettre ſous les armes. La ſcene fut alors changée, & la même conſternation qui avoit empêché les ſoldats de la Tour de ſe défendre, fit tom-

ber

ber les armes des mains des païsans. Ils se jetterent 1374.
le ventre à terre, & crierent misericorde. Le Roy
fut conseillé d'en punir deux cent, ou du moins cent
pour donner exemple aux autres; mais sa Majesté
repartit qu'il y en avoit plusieurs dans la troupe que
leurs compagnons avoient forcez de venir, & qu'ainsi
l'on perdroit des innocens pour des coupables. On se
contenta donc de leur faire passer la nuit sur le champ
où ils estoient; ce qui n'estoit pas beaucoup incom-
modé à la fin du mois de Juin, & le lendemain on
leur accorda une amnistie generale. Les Viclefistes
demeurez à Norfolc ne furent pas si doucement trai-
tez. Henry l'Espencer Evesque de Norvic, sçachant
qu'ils s'estoient retranchez dans un poste avanta-
geux, & qu'ils avoient élu pour Roy Jean Litestere
le plus hardy de la troupe, assembla la Noblesse &
la Bourgeoisie des environs, & les mena droit au
camp de l'ennemy. Ils le forcerent l'épée à la main,
tuerent ceux qui se mirent en devoir de resister, ar-
resterent Litestere, luy dirent de se preparer à la
mort & le firent passer par les armes, aprés que l'E-
vesque l'eut confessé. Balée pour s'estre sauvé des
deux occasions dont on vient de parler, n'en devint
pas plus traitable, Il ajouta à la doctrine de Viclef
que l'on ne devoit point de Dixmes aux Curez, quand
on estoit plus pauvre qu'eux, & que les bâtards ne
pouvoient estre sauvez. Il prescha dans les carre-
fours aprés que les Evesques luy eurent interdit les
Eglises; & lorsque le Magistrat l'eut fait arrester,
il prédit que vingt mille de ses amis le délivreroient,
ce qui arriva. Il prescha dans Seblaker à vingt mille
personnes accouruës pour l'entendre; que tous les
hommes devoient estre égaux; que celuy qui avoit
introduit l'inégalité des conditions avoit commis le
plus grand des crimes; & que si Dieu eût voulu de-
stiner des gens à servir les autres, il en auroit parlé
dans la creation du monde, comme il avoit parlé de

1374. la ſujetion d'Eve & des animaux à Adam. D'où il conclut qu'il falloit tuer les Grands, la Nobleſſe, & les Juſticiers, & enfin tous ceux que l'on ſoupçonnoit de chercher les occaſions de s'élever au deſſus du peuple. Il écrivit en ce ſens des lettres aux Païſans d'Eſſex; mais en attendant leurs réponces il fut pris à Coventry, & executé à ſaint Albans en preſence du Roy, & chaque partie de ſon corps fut envoyée aux principaux lieux où il avoit preſché.

Viclef ne s'eſtoit trouvé ny dans les aſſemblées des ſeditieux, ny à l'aſſaſſinat de l'Archeveſque de Cantorbery; & ſoit qu'il ne fuſt point alors tourmenté de la paſſion de luy ſucceder, ſoit qu'il y euſt renoncé volontairement au profit de Balée, ou que la timidité qui luy eſtoit naturelle, fût devenuë plus forte dans ſon cœur que l'ambition, il laiſſa aux autres courir tout le danger de l'entrepriſe, & attendit en lieu ſeur quel en ſeroit le ſuccez. Il évita de cette ſorte le ſupplice de haute trahiſon, où les principaux de ſes diſciples avoient eſté condamnez, & cette ſanglante execution donna pour un an la paix à l'Angleterre. Mais en 1382. le trouble s'y renouvella à l'occaſion du Schiſme d'Urbain Six & de Clement Sept pour la Papauté; & le Parlement s'eſtant aſſemblé à Londres pour reſoudre lequel des deux il reconnoiſtroit en qualité de Souverain Pontife, Viclef s'imagina qu'en déguiſant un peu ſes veritables ſentimens, il attireroit à ſon party tous les Anglois. Il luy fit preſenter des propoſitions ſous le titre de remedes contre le Schiſme. Le premier eſtoit, que le Roy & le Royaume n'étoient obligez d'obeïr au ſaint Siege que dans les ſeules choſes où l'Ecriture ſainte les aſſujettiſſoit: Que la Cour de Rome n'avoit droit d'exiger des Anglois ny Annates, ny contributions, ſi elle ne juſtifioit par les ſaintes Ecritures qu'elles luy fuſſent dûës: Que les Preſtres & les Eveſques ſe pouvoient pourvoir contre le ſaint Sie-

ge

ge en cas d'oppreſſion devant le Parlement, & 1374.
que le Parlement eſtoit alors indiſpenſablement obligé de les proteger : Que le Clergé d'Angleterre qui poſſedoit de grands biens dans le Royaume, devoit auſſi porter une partie des charges de l'Etat : Qu'il falloit confiſquer le temporel des Benefices, lorſque ceux qui les poſſedoient, étoient convaincus de mener une vie ſcandaleuſe : Que le Roy ne pouvoit en conſcience retenir à la Cour les Eveſques ny les Curez ſous pretexte des Charges qu'ils y exerçoient, ou des affaires qu'ils ſe procuroient pour s'empeſcher de reſider ; & que perſonne ne devoit eſtre empriſonné par la ſeule conſideration des cenſures Eccleſiaſtiques.

Les propoſitions de Viclef furent examinées dans le Parlement d'Angleterre ; & les deux Chambres de ce Corps comprirent aſſez l'avantage qu'elles pourroient tirer du Schiſme, en obligeant celuy des deux prétendans qu'elles reconnoîtroient pour Pape, à relâcher quelque choſe de ſon autorité, afin de conſerver le reſte. Mais une antipatie fut la ſeule cauſe qui maintint alors l'Angleterre dans l'entiere dépendance du ſaint Siege, comme elle s'en eſt depuis écartée lorſque la même antipatie eſt venuë à ceſſer. La France pour des raiſons qui ne ſerviroient de rien à l'éclairciſſement de cette Hiſtoire, crut eſtre obligée d'appuyer le party de Clement Sept, qui avoit établi ſon Siege dans Avignon ; & la déclaration de cette Couronne ſuffit pour engager celle d'Angleterre dans le party d'Urbain Six, qui s'étoit arreſté à Rome, où la meilleure partie des Italiens l'avoit reconnu pour veritable Chef de l'Egliſe. Comme la France n'avoit rien exigé de Clement en ſe déclarant pour luy, au contraire elle avoit ſouffert qu'il euſt la collation des Benefices, afin de luy donner moyen de ſubſiſter avec plus d'éclat : auſſi le Parlement d'Angleterre ſe picqua d'honneur de rendre à

1374. Urbain une obeïſſance tout à fait deſintereſſée, & ne témoigna que du mépris pour ceux qui luy avoient preſenté le memoire de Viclef, ce qui le reduiſit à n'oſer plus paroiſtre en public. Il ſe retira dans la Province de Galles nouvellement aſſujettie aux Anglois, où il s'inſinua dans l'eſprit du peuple en flattant ſes deux paſſions dominantes, qui conſiſtoient dans une averſion irreconciliable pour l'Ordre de ſaint Benoiſt, & dans un mépris extraordinaire du Clergé. Les Benedictins furent attaquez par un écrit, qui prouvoit que ſi ces Religieux vivoient d'autre choſe que du travail de leurs mains, ils commettoient une apoſtaſie manifeſte, non-ſeulement contre la Regle de leur Patriarche, mais encore contre l'Evangile, & quelques Preſtres dereglez previnrent par leur retraite les menaces qu'on faiſoit de les tuër. Il ne traita pas plus favorablement ceux du Clergé, dont la vie exemplaire eſtoit hors d'atteinte. Comme il ne vouloit point qu'il y en euſt d'autres que ceux de ſon party, il s'aviſa d'enſeigner que les Sacremens eſtoient nuls, lorſqu'on les receevoit de la main d'un Preſtre qui ſe trouvoit dans le déplorable eſtat du peché mortel; & il plongea dans cette abiſme les plus ſaints Eccleſiaſtiques, à cauſe qu'ils poſſedoient plus de bien qu'il n'en falloit pour imiter la vie indigente de Jeſus-Chriſt & des premiers fideles. Il ſe rendit ainſi maiſtre des Chaires & des Egliſes de la Province, & partagea les autres du Royaume entre ſes diſciples. L'Hermite defroqué Guillaume, le plus violent d'entr'eux, ne chercha point d'autre miſſion que celle de Viclef, pour s'introduire dans l'Egliſe de Liceſtre. Il fut mêmes plus effronté que ſon maître, en ce qu'il entra dans un Monaſtere de filles à la faveur d'un habit de Religieux; & leur perſuada ſi fortement qu'elles ne pouvoient éviter d'eſtre damnées en demeurant plus long-temps dans leur Cloiſtre, qu'elles en ſortirent, & retournerent chez leurs parens. Le

Le desordre que cette desertion causa dans les familés, & les consequences qu'il y avoit à craindre d'une si dangereuse entrepriſe, eſtonnerent Guillaume de Courtenay qui avoit ſuccedé au mal-heureux Simon de Suberia dans l'Archevêché de Cantorbery. Ce Primat d'Angleterre obligé de prevenir un évenement ſemblable à celuy dont il avoit profité, aſſembla un Concile à Londres immediatement aprés Paſque de l'année 1382. où furent condamnées ces propoſitions tirées des livres de Viclef, & principalement de ſon Trialogue: Que la ſubſtance du pain & du vin demeuroit aprés la conſecration de l'Euchariſtie: Que Jeſus-Chriſt n'y eſtoit point d'une preſence corporelle: Que les Preſtres & les Eveſques en eſtat de peché mortel n'adminiſtroient valablement aucun Sacrement: Qu'il eſtoit inutile de ſe confeſſer lorſqu'on avoit la contrition: Que la Meſſe n'eſtoit point d'inſtitution divine: Que Dieu eſtoit quelquefois obligé d'obeïr au demon: Qu'un méchant Pape n'avoit point d'autre puiſſance ſur les Fideles, que celle qui avoit eſté donnée à ſon predeceſſeur Sylveſtre par l'Empereur Conſtantin: Qu'aprés la mort d'Urbain Six, l'Angleterre devoit vivre à la mode des Grecs, & ne plus reconnoître de Souverain Pontife: Que l'Ecriture ſainte défendoit aux Eccleſiaſtiques la poſſeſſion des biens temporels: Que les Prelats ne devoient excommunier que ceux qu'ils ſçavoient que Dieu avoit excommuniez; & que s'ils le faiſoient, cela ſuffiroit pour les rendre heretiques: que les Evêques eſtoient criminels de leze-Majeſté divine & humaine, s'ils excommunioient un Clerc qui avoit appellé de leur Tribunal à celuy du Roy: Que les cenſures n'empêchoient ny de preſcher, ny d'entendre la parole de Dieu: Que les Preſtres & les Diacres n'avoient beſoin d'aucune miſſion du ſaint Siege ny de leur Eveſque pour preſcher: Que les Fiefs Eccleſiaſtiques retournoient aux Seigneurs par forfaiture= 1382.

auſſi

1382. auſſi bien que ceux des Seculiers. Que le peuple avoit droit de corriger les perſonnes de qualité, dont la vie eſtoit ſcandaleuſe: Que les Dixmes n'eſtoient que des aumoſnes, dont les Paroiſſiens pouvoient fruſtrer leurs Curez vitieux & les donner à d'autres pauvres: Que les prieres appliquées par les Eccleſiaſtiques aux perſonnes particuliers, ne profitoient pas davantage à ces perſonnes que les generales: Qu'en entrant dans une Religion on devenoit moins capable d'obſerver les commandemens de Dieu; & que les Fondateurs de tous les Ordres, & principalement ceux des Mandians avoient offenſé Dieu en les inſtituant: Que la vie qu'on y menoit, eſtoit contraire à l'Evangile; & qu'on ne s'y pouvoit ſauver, à moins que de ſubſiſter de ſon propre travail.

Aprés que la doctrine de Viclef eut eſté condamnée, ſa perſonne fut citée dans les formes; & la procedure s'en fit dans une conjoncture ſi peu favorable pour cét Hereſiarque, qu'il luy fut impoſſible de ſe diſpenſer d'obeïr. Le Duc de Lancaſtre l'abandonna par des intereſts qui ne pouvoient eſtre plus preſſans, ou pour mieux dire, ſe laſſa de le proteger, aprés avoir reconnu par une triſte experience, qu'il ne luy avoit ſervy de rien pour monter ſur le Trône d'Angleterre. Les amis de ce Prince, pour le conſoler, luy avoient inſpiré l'ambition de la Couronne de Caſtille, dont le Roy, diſoient-ils, eſtoit devenu indigne, en appuyant le party du Pape d'Avignon, c'eſt ainſi que ceux de Rome nommoient Clement Sept. Urbain Six jaloux de retenir en toute maniere l'Angleterre dans ſon party, ne s'eſtoit pas contenté de confirmer ce Duc dans l'eſperance que ſes amis luy avoient donnée; mais de plus, il l'avoit déclaré General des Armées du ſaint Siege, & luy en avoit envoyé la Baniere, avec un pouvoir authentique de poſſeder à juſte titre la Caſtille, aprés qu'il l'auroit conqui-

quiſe. Ces démarches de la Cour de Rome en faveur du Duc, auroient eſté payées d'une ingratitude trop noire, s'il euſt continué d'appuyer Viclef contre elle; veu principalement que le don qu'elle venoit de luy faire paroiſſoit ſolide, en ce que les Grands d'Eſpagne eſtoient diviſez; & que les Anglois pour ſe délivrer de la crainte d'une guerre civile, offroient au Duc, l'argent & les Troupes neceſſaires pour entrer le plus fort en Eſpagne. Ainſi les Miniſtres d'Urbain devenus tout puiſſants auprés du Duc, l'obligerent de mander à Viclef de comparoître devant le Concile. L'Hereſiarque obeït; & quoy qu'il euſt proteſté mille fois à ſes diſciples que les tourmens ne ſeroient pas capables d'arracher de ſa bouche la moindre retractation; il ne ſe vit pas plutôt ſeul devant ſes Juges naturels, qu'il abjura tout ce qu'il avoit enſeigné de contraire à leurs ſentimens, ſans en rien excepter. Cette Palinodie, quelque nette & generale qu'elle fuſt, ne paſſa pas neanmoins pour ſuffiſante dans l'eſprit des Peres du Concile; ſoit que les frequentes rechûtes de Viclef euſſent augmenté leur défiance, ou que ſa faute fût trop grande, pour eſtre reparée par un deſaveu de vive voix. On l'obligea de mettre par écrit, & de reciter encore une fois en public ce qu'il venoit de dire; & la piece auroit eſté miſe en ſon lieu parmy les actes du Concile, ſi le Compilateur Anglois * trop paſſionné pour la gloire de ſa nation, ou fâché de donner des armes aux Catholiques pour combattre l'hereſie de Calvin dont il faiſoit profeſſion, ne ſe fuſt aviſé de ſupprimer la retractation de Viclef, & de mettre en ſa place une profeſſion de Foy, qui n'eſt à proprement parler, qu'un ſimple & captieux adouciſſement des erreurs de cét Hereſiarque. Comme le deſordre eſtoit principalement arrivé de ce que les Viclefiſtes, ſuivant l'inclination naturelle au peuple d'Angleterre de parler en public, s'eſtoient ingerez de preſcher ſans

1382.

* *Spelman dans le Concile de 1382.*

1382. aucune miſſion ; le Concile défendit ſous peine d'excommunication à qui que ce fût, de monter en Chaire, ſans la permiſſion des Evêques. Le dernier acte du Concile fut la procedure Eccleſiaſtique contre les trois plus fameux diſciples de Viclef, Philippes Rippendon, Nicolas Hereford, & Jean Aſton.

Aſton au lieu de ſuivre l'exemple de ſon Chef & de ſe dédire, ajouta l'inſolence à l'obſtination. Il ne ſe contenta pas d'avoüer qu'il tenoit toutes les réveries de Viclef pour autant d'articles de Foy ; mais de plus il employa l'eloquence & le ton de voix éclatant qui luy eſtoient naturels, à prononcer une ſatyre contre l'Archeveſque de Cantorbery ; afin d'exciter à ſedition la multitude du peuple qui l'environnoit. Il reüſſit en partie dans ce malicieux deſſein, puiſque le peuple ſe ſoûlevant, le tira des mains de ſes Juges : mais l'Archeveſque eut recours à l'autorité du Roy, qui luy fit rendre Aſton. On attendoit qu'il le livrât au bras ſeculier ; & il s'y ſeroit peut-eſtre reſolu, s'il n'eût eu peur qu'on imputât au deſir de ſe vanger, ce qu'il ne vouloit faire que par un motif de Juſtice ; Il aima mieux uſer d'indulgence que de paſſer pour trop jaloux de ſa reputation ; & fit dire au coupable qu'il eſtoit preſt de le faire juſtifier, pourveu qu'il s'aidât tant ſoit peu. Aſton qui n'attendoit plus de ſecours du peuple, eut peur de mourir ; & ſupprimant pour un temps ſes veritables ſentimens, recita & ſigna la profeſſion de Foy qu'on luy preſentoit. La reconnoiſſance qu'il eut pour ſon bien-faiteur paſſa juſqu'à ne rien enſeigner de contraire à ce qu'il venoit de jurer, pendant la vie de Guillaume de Courtenay ; immediatement aprés ſa mort, arrivée en mil trois cens quatre-vingt cinq, Aſton ſe declara encore une fois Viclefiſte, & perſiſta dans ſon erreur ; ſoit qu'il crût eſtre diſpenſé d'executer ſa promeſſe, ou qu'il n'eſtimât pas aſſez

Tho-

Thomas d'Arondel, qui avoit succedé à Courtenay, pour se contraindre à sa consideration. 1385.

Hereford se sauva dans l'intervalle qui luy avoit esté donné pour se preparer à la mort; & finit ses jours dans les Montagnes, où il ne pervertit que des Sauvages. Le seul Rippendon rentra sincerement dans la communion de l'Eglise; & passa mêmes à l'extrêmité, puisqu'il devint le plus obstiné persecuteur des Viclefistes. Le zele qu'il fit paroistre pour la Religion, luy procura l'Evêché de Lincolne, où il travailla efficacement à combattre les erreurs que Guillaume de Vinduby y avoit enseignées.

Les decisions du Concile de Londres furent inserées dans un Decret de l'Université d'Oxfort, approuvé par Viclef, que Spelman à encore supprimé, pour mettre en la place une piece qui peut estre manifestement convaincuë de suppositon par le témoignage de Vington, Auteur irreprochable en cette matiere, & contemporain, qui marquoit sur son Journal les évenemens d'Angleterre, à mesure qu'il en avoit connoissance.

Viclef également abandonné de la Cour & de ses meilleurs amis, n'osa plus enseigner ce que l'Université & l'Eglise d'Angleterre avoient condamné; mais il examina d'autres matieres qui n'estoient ny moins délicates, ny moins dangereuses. Il soûtint que la Philosophie estoit necessaire pour éclaircir les passages obscurs du vieux & du nouveau Testament; & que les veritez qui n'estoient contenuës en termes exprés, ny dans l'un ny dans l'autre, ne pouvoient passer pour articles de Foy. Il mit en la place de la Tradition qu'il rejettoit, des revelations particulieres, qu'il disoit avoir euës, & prétendit que le Baptême estoit une vocation suffisante à la Prestrise. Il accusa saint Sylvestre d'avoir le premier introduit dans l'Eglise la possession des Seigneuries, & blâma saint Thomas de Cantorbery d'avoir répandu son sang.

1385. ſang pour une ſi injuſte querelle. Il avoit preparé dans cette penſée deux Sermons, ou pour mieux dire deux Satyres, qu'il devoit prononcer les Feſtes de ces deux Saints, les vingt neuf & trente-uniéme de Decembre de l'année mil trois cens quatrevingt quatre; mais la premiere eſtant arrivée, il fut ſaiſi d'une paralyſie univerſelle qui luy defigura le viſage, l'empêcha de parler, luy donna d'horribles convulſions, & ne luy permit pas de faire d'autres ſignes que ceux que l'on obſerve dans les perſonnes deſeſperées. Il mourut le matin de la ſeconde Feſte ſans eſtre revenu à ſoy, & ſans avoir receu aucun des Sacremens. Ses diſciples ne laiſſerent pourtant pas de le reconnoître pour Saint, & de luy attribuër de faux miracles juſqu'à ce qu'en mil quatre cens quatre vingt ſix Thomas d'Arondel Archeveſque de Cantorbery preſſé par la Cour de Rome d'arracher ce qui reſtoit de l'Hereſie des Vicleſiſtes en Angleterre, & appuyé par le bras ſeculier, aſſembla un autre Concile à Londres, où l'on ne ſe contenta pas comme auparavant de condamner la doctrine de Viclef. On fit de plus brûler ſes Livres par la main du bourreau, & l'on chargea le Religieux Obſervantin Vindeford d'y répondre. Le premier de ces deux remedes ne reüſſit qu'en partie: car comme il y avoit déja long-temps que Viclef eſtoit mort, on avoit eu le loiſir de copier ſes Livres; & Pierre Peine l'un de ſes diſciples qui s'eſtoit declaré trop ouvertement pour n'eſtre pas inquieté, abandonna volontairement ſa Patrie. Il paſſa d'Angleterre en Boheme, où la pauvreté l'incommoda bien-tôt, parce qu'il n'y avoit rien apporté de plus precieux que les écrits de ſon Maître. Il apprit en cherchant à ſoulager ſon indigence, qu'un Gentilhomme de Boheme ſorty de l'illuſtre Maiſon de Poiſſonpourry, avoit apporté d'Angleterre où il avoit achevé ſes eſtudes, l'Ouurage que Viclef avoit autrefois dicté ſur les univerſaux de Porphyre, & l'avoit

l'avoit communiqué à plusieurs personnes qui en avoient retenu copie. On est en estat de profiter de toutes sortes d'avis, quand le desir du gain est joint à la necessité de vivre. Peine s'imagina que puisqu'un des Livres de Viclef, qu'il estimoit le moindre estoit si curieusement recherché, les autres qui traitoient des matieres plus importantes, le seroient davantage; & qu'il en pourroit profiter en les transcrivant de sa main, sous pretexte de n'oser confier l'Original à personne. Et de fait il ne se fut pas plutôt vanté de les avoir tous, qu'on luy donna dequoy travailler; & la presse fut si grande, que la main de Peine ne pouvant suffire, il fut obligé d'occuper plusieurs écrivains, parce qu'on luy en demanda jusqu'à deux cent copies à la fois. Ceux qui en lûrent les premiers cahiers, ne purent s'empêcher de parler de diverses propositions nouvelles qu'ils y avoient trouvées, & leur indiscretion passa jusqu'à en nommer l'auteur. Il n'en falut pas davantage pour donner l'alarme aux Docteurs Alemans, qui rempliſſoient les principales Chaires de l'Université de Prague: car comme ces gens de Lettres estoient informez que la doctrine de Viclef avoit esté condamnée en Angleterre, ils se picquerent d'imiter l'Université de Paris qui l'avoit censurée: outre qu'ils avoient d'autant plus d'interest de conserver la paix dans leurs Ecoles, que le nombre de leurs Ecoliers montoit à vingt-cinq ou trente mille. Ils s'assemblerent donc; & personne n'osant encore se déclarer pour les nouveaux sentimens, tout ce qui avoit paru de Viclef fut traité d'heretique, & l'on défendit de lire & de transcrire ses ouvrages. Mais ce Decret ne suspendit pas longtemps la curiosité publique, & de plus l'ambition acheva bien-tôt de le rendre inutile. L'Empereur Charles Quatre dans le voyage qu'il avoit fait en France, avoit eu tant d'admiration pour l'Université de Paris, qu'il avoit formé & executé le 1386.

des-

1386. deſſein d'en fonder une tout à fait ſemblable dans la ville de Prague capitale de ſon Royaume de Boheme. Ainſi comme la Faculté des Arts de Paris eſtoit compoſée de quatre differentes Nations ; de même celle de Prague communiquoit à ceux de Saxe, de Baviere & de Pologne, les mêmes dignitez, & les mêmes appointemens qu'aux originaires de Boheme. Ce temperament fut obſervé avec aſſez d'exactitude durant la vie de Charles Quatre ; parce que ſa Majeſté Imperiale prit tous les ſoins neceſſaires pour animer les Docteurs de Boheme à ſoutenir par leur ſuffiſance, la reputation de leur nouvelle Univerſité. Mais aprés ſa mort ils ſe relâcherent inſenſiblement ; ſoit que leur inclination naturelle ne penchât pas du coſté de l'eſtude, ou que leur eſprit ne fût pas aſſez ſubtil. Les Ecoliers de la même Nation imiterent la negligence de leurs Profeſſeurs ; & ainſi perſonne ne ſe trouvant capable de remplir les Chaires affectées aux Docteurs de Boheme à meſure qu'elles vacquoient, on fut contraint d'y mettre des Docteurs des trois autres Nations ; & principalement de celle de Saxe, qui fourniſſoit plus de gens ſçavans que les trois autres enſemble. Le deſordre devint ſi grand, qu'il ne reſta plus aucun Profeſſeur du païs dans l'Univerſité de Prague, & de-fait la cenſure de Viclef n'avoit eſté ny prononcée ny ſignée que par les Docteurs Alemans. Comme les Bacheliers n'avoient point de ſuffrage dans ces ſortes d'aſſemblées, les Maîtres és Arts y eſtoient encore moins receus. Cependant il y avoit entre ceux-cy des perſonnes du païs, capables de parvenir à la dignité de Docteur ; ſi les brigues des Alemans, qui ne vouloient plus recevoir à ce Degré que des gens de leur Nation, afin de n'eſtre point troublez dans la poſſeſſion des Chaires affectées à ceux de Boheme, ne les en euſſent exclus.

Celuy qui paroiſſoit le plus entre eux, eſtoit Jean Hus,

Hus, homme de si basse naissance, que ne sçachant 1386.
de quel pere il estoit sorty, il avoit esté contraint de prendre le surnom de son Village. Il n'avoit pas moins d'ambition que d'esprit; & s'il avoit accommodé sa passion à sa fortune, ce n'estoit qu'en attendant une conjoncture favorable pour la pousser plus loin. Il avoit eu la commodité d'estudier, en portant à l'Ecole les livres d'un jeune Gentil-homme qu'il servoit, & on luy avoit donné pour recompense dequoy se faire passer Maître és Arts. Il avoit enseigné long-temps en cette qualité la Grammaire, avec un succez qui luy avoit acquis une multitude innombrable d'auditeurs, & de titre de Maître Jean par excellence.

Aprés s'estre ainsi distingué de ses Collegues, & avoir fait provision de quelque argent; il avoit aspiré ouvertement au bonnet de Docteur; & s'en estoit rendu d'autant plus capable, que se trouvant desormais trop accredité pour étudier sous les autres, il avoit esté reduit à s'instruire luy-même. Il avoit quelquefois leu dans les bons Livres: mais il ne les avoit point assez examinez pour y découvrir toutes les veritez, & tous les preservatifs contre l'heresie, qui y sont enfermez. Il avoit encore leu les Ouvrages de Viclef; & comme il y avoit trouvé quelques abus blasmez avec beaucoup de force, il avoit aussi d'abord conceu de l'estime pour la memoire de cet Heresiarque, d'où il estoit insensiblement passé jusqu'à l'approbation de sa doctrine. Il ne venoit que d'entrer dans cette disposition, lors que les Professeurs Alemans luy refuserent la qualité de Docteur; & l'on ne doute point qu'il ne fust sorty de l'aveuglement où il estoit par son inconstance naturelle, ou par une plus exacte lecture des Saints Peres, si le desir de se vanger dont il estoit possedé, ne luy eust representé la doctrine des Viclefistes comme un moyen infaillible de chasser de Boheme les Docteurs Alemans

en

1386. en diviſant l'Univerſité de Prague. Il fut neanmoins retenu durant quelque temps par la honte qu'il y avoit de ſoûtenir des propoſitions dont il avoit ſigné la Cenſure en qualité de Bachelier ; mais il ſe raſſura depuis par la penſée qui luy vint de faire paſſer cette violence qu'il diroit luy avoir eſté faite, pour une preuve de la tyrannie que les Docteurs Alemans exerçoient ſur les Suppots inferieurs de l'Univerſité de Prague. Il commença par la querelle de l'Univerſité, parce que la matiere eſtoit plus plauſible ; & repreſenta aux Regens de Grammaire de ſa Nation, qu'ils ſeroient des laches s'ils ſe laiſſoient oſter plus long-temps les privileges de leur Païs par des Etrangers qui n'avoient pas plus de ſuffiſance qu'eux, & s'ils ne rentroient dans les Chaires de Theologie qu'on avoit uſurpées ſur eux. Les Regens repartirent qu'ils ne manquoient ny de bonne volonté, ny de courage : mais qu'ils n'avoient aucune habitude à la Cour, où les Alemans s'adreſſeroient auſſi-toſt qu'on les traverſeroit dans la poſſeſſion de leurs Chaires. Jean Hus fit incontinent ceſſer cette difficulté, en découvrant les meſures qu'il avoit déja priſes prés de l'Empereur Venceſlas, par le moyen de deux Gentilshommes autrefois ſes Diſciples, qui eſtoient devenus favoris de ce jeune Prince. Enſuite il répondit de l'évenement ; & declara aux Regens de Grammaire qu'il ne demandoit autre choſe pour les rétablir dans les droits qu'ils avoient perdus, & même pour les rendre maîtres abſolus de l'Univerſité de Prague, ſinon qu'ils ſemaſſent adroitement la diviſion entre les Ecoliers de leur Nation & ceux d'Alemagne. Comme il n'y avoit rien de ſi facile que de commettre de jeunes gens qui portoient dans le fonds du cœur une ſecrette antipatie les uns pour les autres, outre la chaleur du ſang & l'ambition dont ils eſtoient déja touchez, les Regens ſe chargerent volontiers d'animer les Ecoliers de Boheme contre

ceux

ceux d'Alemagne, & l'executerent en peu de jours. 1386.
Le trouble commença dans le College de Rozenoire, où les Ecoliers ne se battirent pas long-temps sans attirer leurs Maîtres dans la querelle. Les Alemans s'adresserent à l'Empereur Venceslas successeur de Charles Quatre son Pere à l'Empire & à la Couronne de Boheme: mais ils n'y trouverent que du rebut au lieu de la protection qu'ils attendoient; & les Collegues de Jean Hus commencerent à concevoir une haute opinion de son credit, lors qu'ils virent l'affaire prendre le train qu'il avoit prédit. Et de fait Venceslas estoit le moins propre des hommes à calmer les seditions, bien loin d'avoir les qualitez necessaires à les prevenir. Il n'y avoit jamais eu de Prince moins capable que luy de regner, depuis Heliogabale. Les qualitez du corps & de l'esprit luy manquoient également; & comme il avoit dans la phisionomie quelque chose de ce sale animal qui ne se plaist que dans l'ordure, il en avoit presque tous les defauts. Il passoit à table les journées entieres; & il y eust demeuré les nuits, si ses domestiques n'eussent eu le soin de l'en arracher pour le porter au lit. Toutes sortes d'affaires l'importunoient: Il ne se mettoit en peine, ny du present, ny de l'avenir; & il auroit aisément oublié aussi bien que Vitellius qu'il estoit Empereur, si les autres ne s'en fussent pas souvenus. On n'estoit bien venu avec luy qu'en inventant de nouveaux ragouts; & l'on n'irritoit sa colere, qu'en y manquant: témoin cet infortuné Cuisinier, qu'il fit embrocher, rostir & flamber comme un cochon, pour n'avoir pas trouvé le disner prest à sa fantaisie. Il estoit donc bien éloigné de donner aux Docteurs Alemans le temps & l'attention, qui eussent esté necessaires pour connoître en quoy consistoit leur differend avec les Maîtres és Arts de Boheme; & ceux-cy n'eussent pas esté plus favorablement écoutez, si Jean Hus

1386. n'eust obtenu par l'intrigue de ses deux amis, que sa cause fust renvoyée devant le Magistrat de Prague, plûtost que devant l'Archevêque de la même Ville, quoy que ce Prelat fust le Conservateur des Privileges de l'Université. Les Docteurs Alemans refuserent de comparoître devant ce Tribunal, qu'ils soûtenoient estre étranger à leur égard: mais Jean Hus assuré d'y trouver son compte, se presenta avec une Requeste à la main, qui tendoit non seulement à ce que la Nation de Boheme fust remise en possession des Chaires & des profits qui luy devoient appartenir; mais encore que suivant l'intention de son Fondateur, les Maistres és Arts eussent autant de prerogatives que tous les Docteurs ensemble des trois Facultez, de Theologie, de Droit, & de Medecine. Le Magistrat qui ne penetroit pas assez les fâcheuses consequences de ce qu'il alloit accorder, signa la Requeste & les Favoris de l'Empereur y firent mettre incontinent l'attache de sa Majesté, en qualité de Roy de Boheme. La Requeste n'eut pas plutôt esté signifiée en cette forme aux Docteurs Alemans, qu'on les contraignit dés le même jour de sortir des logis affectez à leurs Chaires; & la jeunesse de Boheme naturellement insolente, les outragea de sorte, que la crainte d'estre enfin massacrez, leur fit écouter les Propositions du Marquis de Misnie, & du Langrave de Thuringe, qui leur offroient une honnête retraite dans les deux Villes capitales de leurs Etas. Ils emmenerent avec eux quatre mille de leurs meilleurs Ecoliers; & les Universitez de Leipsic & d'Erford, se peuplerent ainsi aux dépens de celle de Prague.

Jean Hus devenu plus heureux qu'il n'avoit d'abord esperé, puisque ses adversaires avoient quitté la partie, ne pensa qu'à partager leurs dépoüilles avec ses Collegues. Mais la crainte de perdre le grand nombre d'auditeurs qu'il s'estoit acquis par

les

les voyes que l'on vient de repreſenter, l'appliquant 1386.
enſuite à chercher les moyens de les retenir, il n'en
trouva point de plus prompt ny de plus efficace, que
de leur enſeigner les ſentimens de Viclef, qui par la
grace de la nouveauté tiendroient les eſprits en ſuſ-
pens, juſqu'à ce qu'on ſe fuſt preparé pour les en-
tretenir ſur d'autres matieres. L'expedient fut ap-
prouvé de tous les Profeſſeurs; & Jean Hus dans
le premier diſcours qu'il fit en faveur de Viclef,
ſoutint impudemment que le feu dont on avoit brû-
lé les Livres de cet Hereſiarque, qu'il traitta de
grand Perſonnage, l'avoit échauffé à les lire. Il
traduiſit en la langue du Païs les plus pernicieux de
ſes Livres, qui eſtoient les quatre du Trialogue; &
il en fit faire des copies qui furent incontinent diſtri-
buées aux principaux Seigneurs de Boheme. Ses Col-
legues ravis du ſuccez de ſes Leçons publiques, l'i-
miterent chacun en ſa maniere. Hierôme de Prague
ſe contenta d'enſeigner les mêmes ſentimens; mais
Jacobel paſſa plus avant ſur de nouvelles lumieres,
qui luy vinrent depuis de Miſnie. Pierre Dreſde Pro-
feſſeur à Leipſic, avoit eſté chaſſé de cette Ville ſur
un ſoupçon, qui ne ſe trouva que trop bien fondé.
Il s'imagina que l'Egliſe eſtoit tombée dans l'erreur,
à cauſe qu'elle avoit oſté aux Fideles la Communion
ſous les deux eſpeces; & comme il eſtoit pauvre, &
ne ſçavoit où ſe retirer, il alla à Prague auſſi-toſt
qu'il ſceut que les Alemans en eſtoient ſortis, &
qu'on y pouvoit trouver de l'employ, ſans eſtre
obligé de cacher ſes opinions. Le hazard luy donna
dés le premier jour la connoiſſance de Jacobel, & la
ſympathie de leurs eſprits forma une liaiſon entre
eux, qui ne pouvoit eſtre plus étroitte. Dreſde fit
obſerver à Jacobel que Viclef marquant les abus
qui s'étoient introduits dans l'Egliſe, avoit oublié
le plus conſiderable de tous; & que le retranchement
de la Communion ſous l'eſpece du vin eſtoit une ruſe

1386. inventée par le Clergé, pour ſe ſeparer des Laïques, & pour empêcher ceux-cy de prétendre à la diſpenſation des Sacremens. Il ajoûta que de l'humeur qu'eſtoit le peuple de Boheme, il ſeroit plus diſpoſé à redemander le Calice qu'on luy avoit oſté, qu'à pourſuivre la reformation des autres égaremens de l'Egliſe; & qu'il ſuffiroit de luy en inſpirer le deſir pour eſtre traitté de Prophete.

Jacobel reſolu de joindre à la reputation du plus celebre Predicateur de Boheme, qu'il avoit acquiſe, celle d'avoir apperceu un défaut dans le Clergé, qui eſtoit échapé à la connoiſſance de Viclef, ne parla plus dans ſes Predications que du Calice; & ſe perſuada luy-même ſi fortement ce qu'il vouloit perſuader aux autres, qu'il en écrivit un Livre ſur les Memoires de ſes Collegues, qui s'appliquerent uniquement à l'étude de cette matiere; parce qu'ils s'imaginerent dans la ſuite, que toute la querelle ſe reduiroit à la diſcution de ce point. Et de fait, on ne parla plus en Boheme que du larcin des Eccleſiaſtiques, qu'on accuſoit d'avoir volé la moitié du Sacrement; & le mal devint d'autant plus contagieux, que des Beneficiers d'illuſtre Maiſon, accreditez dans le Royaume, mais d'une vie licentieuſe, accablez de dettes, & ſujets à la correction de l'Egliſe, pour les malefices dont ils eſtoient convaincus, ſe declarerent pour Jacobel, & l'exciterent à faire Schiſme. Jean Hus y conſentit, & les aſſemblées clandeſtines ayant ainſi commencé dans Prague, Sbincon Archeveſque de cette Ville en fit ſa plainte au Magiſtrat, qui reconnoiſſant la faute qu'il avoit faite, la voulut reparer par un acte de ſeverité. Il fit épier les Huſſites au ſortir de leurs ſecrettes aſſemblées, & trois des plus ſeditieux furent arreſtez par ſon ordre. On travailla ſans diſcontinuer à leur procez & la Sentence de mort leur fut prononcée en qualité d'heretiques, & de pertur-

ba-

bateurs du repos public. Leurs corps furent mis en quartiers & exposez sur la place ; mais les Hussites qui n'avoient osé ou pû les sauver des mains de la Justice, s'attrouperent au premier bruit du supplice de leurs compagnons, osterent les quartiers de leurs corps des lieux où ils servoient de spectacle, les porterent comme en troimphe par les ruës, publierent que c'estoit autant de reliques de Saints & de Martyrs de Jesus-Christ, & les exposerent à la veneration des Fideles, dans l'Eglise de Bethleem à Prague, dont ils estoient les maistres. 1409.

Jean Hus avoit eu tant de part en cette action, qu'il fut impossible de ne le pas comprendre au nombre des complices. Le decret de prise de corps qui fut decerné contre luy, ne luy permettant pas de demeurer en seureté dans Prague, il se retira dans le Village dont il portoit le nom, aprés en avoir perverty le Seigneur, qui promit de le recevoir dans son Château, & de l'y proteger contre toutes sortes de personnes, ce fut dans cette maison, qui pouvoit passer pour une fortereſſe, que le party des Hussites acheva de se former en l'année mil quatre cens neuf. Celuy qui en estoit l'autheur y ayant employé le temps à traduire quelques livres de l'ancien & du nouveau Testament en langue vulgaire, avec des Commentaires qui donnerent moyen aux femmes & aux artisans de disputer de la Religion, contre les Ecclesiastiques & contre les Religieux. Enfin il y fut resolu que les peuples seroient exhortez à ne payer au Clergé autre chose que les Dixmes ; & à ne rien contribuer pour la Croisade, que le Pape Jean Vingt-trois avoit publiée sous pretexte d'arrester les progrez des Infideles, mais en effet pour oster au Roy Ladislas la Couronne de Naples.

Ces mesures n'eurent pas plutôt esté prises, que la Communion sous les deux especes fut établie dans la plus part des Eglises de Boheme, de Silesie,

1409. ſie, de Luzace & de Moravie. L'Archeveſque de Prague eut encore une fois recours à la Juſtice, qui ne ſe ſentant pas aſſez puiſſante pour arreſter ce torrent, renvoya ſon Prelat à l'Empereur : mais la Cour eſtoit ſi peu diſpoſée à maintenir l'autorité de l'Egliſe, qu'elle laiſſa l'affaire en ſuſpens pendant que les Huſſites enſeignoient & preſchoient leur Doctrine en public. Cette negligence, plus dangereuſe à la Religion que ſi la Cour ſe fuſt ouvertement declarée pour les Huſſites, obligea l'Archeveſque de recourir au dernier remede qui luy reſtoit, puiſque le Schiſme l'empeſchoit de s'addreſſer au ſaint Siege. L'Empereur Venceſlas n'avoit point d'enfans, & la ſucceſſion de Boheme regardoit principalement Ladiſlas ſon frere, Roy de Hongrie. Celuy-cy dont les inclinations eſtoient toutes contraires à celles de ſon aîné, avoit un notable intereſt que la Boheme ne changeaſt pas de Religion ; parce qu'il eſtoit perſuadé qu'en ce cas la Monarchie y changeroit de face. L'Archeveſque qui le connoiſſoit particulierement, ſe promit qu'en faiſant un voyage en Hongrie il diſpoſeroit ce Prince à venir dans la Boheme avec une armée, & à n'en point partir que les Huſſites ne fuſſent rentrez dans la Communion de l'Egliſe. Il ſortit de Prague ſur cette ſuppoſition, mais il n'eut pas plutôt entré dans la Hongrie qu'il tomba malade & mourut, ſans avoir pû conferer avec Ladiſlas. Sa perte fut d'autant plus ſenſible à tous les gens de bien qu'ils attendoient uniquement de luy le retour de la tranquillité, dont la Boheme avoit joüy durant tant d'années. Cependant ils eſtoient certains que l'Empereur luy donneroit un ſucceſſeur indigne de ſon Miniſtere, & incapable des affaires difficiles qu'il auroit à demêler. L'évenement juſtifia leur prévoyance. Les Huſſites tirerent avantage de la mort du ſeul Prelat qu'ils avoient à craindre ; & l'Archeveſché de Prague fut remply du plus lâche des hommes,

mes, aprés celuy qui l'élevoit à cette eminente Di- 1409.
gnité. Ce fut le deplorable Albiſe, que l'Hiſtoire ne reconnoîtroit plus, ſi la main du Pape Pie Second ne ſe fût employée à faire ſon portrait. Il eſtoit ſi chargé de graiſſe qu'il ne ſe remüoit le plus ſouvent que par machine; & ſon ame enfoncée dans cette maſſe n'avoit que rarement l'uſage des fonctions de l'eſprit. Il ne penſoit qu'à l'avarice ou à la débauche, & rien ne luy plaiſoit, s'il n'eſtoit propoſé comme pouvant & devant ſervir à l'un ou à l'autre de ces vices. Il ne ſe mettoit pas tant en peine de ſon Dioceſe que de ſa cave & de ſon grenier, & il portoit toujours les clefs de l'un & de l'autre penduës à ſa ceinture. Il envoyoit au marché la venaiſon dont on luy faiſoit preſent. Il n'avoit pour officiers de cuiſine qu'une vieille edentée; & lors qu'un de ſes amis luy demanda quel ſon luy bleſſoit plus l'oreille, il répondit que c'eſtoit celuy des dents quand elles briſoient les os. Il travailloit à tondre ſon troupeau par de nouvelles exactions, & non pas à l'engraiſſer; & les pauvres n'avoient pas même la permiſſion d'approcher de ſon Palais, bien loin de profiter de ſon épargne, ou pour le moins des reſtes de ſa table. Il ſembloit qu'il n'euſt eſté fait Prelat que pour favoriſer par ſa conduite la cauſe des Huſſites; & ſa ſtupidité fut ſi grande, qu'il ne ſe réveilla pas même lorſque les deux tiers de la Boheme entrerent dans leur party. Le mal fut ſans remede durant ſa vie, mais celuy qui l'avoit nommé à l'Archeveſché de Prague fut puny d'avoir jetté les yeux ſur un ſi miſerable ſujet. Les Alemans ſe laſſerent d'obeïr à un Empereur qui n'avoit rien d'humain que la figure, & dépoſerent Venceſlas. Sigiſmond ſon frere, luy ſucceda d'abord à la Couronne de Boheme, & quelques années aprés à l'Empire. Son zele extraordinaire pour la Religion, luy fit concevoir qu'il ne ſeroit pas poſſible d'exterminer l'hereſie pendant le

1409. Schiſme, & luy inſpira le plus beau deſſein qu'ait formé depuis pluſieurs ſiecles un Prince Catholique. Il entreprit d'obliger les trois prétendans à la Papauté de s'en démettre, & d'en faire élire un quatriéme, qui fuſt univerſellement reconnu pour Chef de l'Egliſe. * L'unique expedient pour la perfection de ce grand ouvrage conſiſtoit dans l'aſſemblée d'un Concile general; & c'eſtoit là la plus grande difficulté: car il y falloit diſpoſer tous les Princes Chrétiens, qui s'eſtoient diviſez lors qu'il avoit eſté queſtion de reconnoître l'un des trois prétendus Papes. Leur reünion paroiſſoit impoſſible dans toutes les maximes Politiques; mais Dieu qui vouloit rendre la paix à ſon Egliſe, aprés un demy ſiecle de trouble, donna d'un coſté à l'Empereur toutes les qualitez de corps & d'eſprit neceſſaires à l'execution de ſon admirable projet; & de l'autre coſté fit ceſſer par des revolutions impreveuës, les plus grands obſtacles que la prudence humaine jugeoit capables de le traverſer. L'Empereur negligea ſa ſanté & ſes Etats, pour aller en perſonne dans les Royaumes & les Republiques dont il prévoyoit une plus forte oppoſition à la tenuë du Concile; & ſon travail fut beny de ſorte qu'en aucun endroit de l'Europe on ne luy refuſa rien de ce qu'il demandoit. Les factions d'Orleans & de Bourgogne, dont la France eſtoit déchirée, ſuſpendirent leur fureur à ſa priere, & l'Univerſité de Paris fournit en ces perſonnes de Pierre d'Ailly & de Jean Gerſon, les deux grands Hommes qui ſembloient eſtre deſtinez pour étouffer le Schiſme.

** Dans la Harangue de ce Prince au Concile.*

L'obſtination de Henry Cinq Roy d'Angleterre ceſſa, lorſqu'il eut découvert & diſſipé par une eſpece de miracle, la conjuration des Viclefiſtes, qui luy vouloient oſter la vie, afin de mettre ſur le Trône Odecoſtez, Capitaine de leur Secte. Ladiſlas & Loüis d'Anjou, qui debattoient la Couronne de Naples, convinrent de remettre leur differend entre

tre les mains de celuy qui seroit éleu Pape en plein Concile ; & le Duc de Milan fit pour le même sujet une longue Tréve avec la Republique de Florence. Le Roy de Castille accepta le même expedient pour se délivrer de la guerre civile. Le Roy d'Arragon * pour justifier le choix que saint Vincent Ferrier avoit fait de sa personne, à l'exclusion des autres qui avoient plus de droit que luy à la Couronne, & le Roy de Portugal pour se maintenir sur le Trône où ses Sujets l'avoient élevé, tout bâtard qu'il estoit, de peur de tomber sous la domination des Castillans. Ainsi la Ville de Constance fut choisie pour tenir le Concile, à cause de sa liberté dont elle estoit redevable au voisinage des Suisses ; & Jean Hus fut sollicité de s'y trouver, avec d'autant plus d'instance, que l'Empereur estoit desormais trop foible pour le tirer malgré luy hors de la Boheme. Les Heretiques s'estoient mis par leur multitude à couvert d'insulte ; & les Catholiques au lieu de penser à les exterminer, reduisoient toute leur prudence à s'empêcher d'estre eux-mêmes exterminez. L'Eucharistie se distribuoit sans trouble sous les deux especes ; & Jean Hus pour animer davantage ses disciples contre Jean Vingt-trois, qui l'avoit condamné, se persuada faussement que l'Eglise Romaine tenant pour article de Foy la necessité de croire au Pape, il en falloit tirer cette consequence : Que dans le temps qu'il parloit, il étoit absolument impossible de se sauver dans cette Eglise, puisqu'on ne pouvoit distinguer entre les trois prétendans à la Papauté celuy qui estoit le veritable successeur de saint Pierre. Il ajoûta pour retenir les gens de mauvaise vie dans son party, & pour y en attirer de nouveaux, que les pecheurs qui seroient punis dans ce monde, ne le seroient point dans l'autre, sur ce que l'Ecriture sainte défendoit aux Juges de prononcer deux fois sur une même chose. Jean Vingt-trois irrité de l'insolence de Jean Hus, écrivit à

1409.

* *C'étoit Jean Prieur d'Aluyze fait Roy au préjudice de la Reine de Castille, heritiere de Portugal.*

1414. l'Archeveſque de Prague d'aſſembler un nouveau Concile des Prelats de ſa Nation, d'y convier les Docteurs & les ſçavans Eccleſiaſtiques, afin de le rendre plus celebre, & d'y citer Jean Hus pour rendre raiſon de ſa Foy, ce qui fut executé au commencement de Janvier de l'année mil quatre cent quatorze. Perſonne ne s'attendoit que Jean Hus duſt comparoître: & tout le monde fut également ſurpris de le voir entrer dans l'Aſſemblée dés le premier jour. On ne ſcait ſi la preſomption de ſe voir ſuivy de tant de perſonnes en fut la veritable cauſe, ou s'il eut ſeulement deſſein de faire montre de la force de ſon party. Tout ce qu'il y a de certain eſt, qu'il n'avoit apparament rien à craindre; & qu'il n'eſtimoit pas aſſez les perſonnes dont le Concile eſtoit compoſé pour ſe preſenter devant elles par un motif de reſpect. Quoy qu'il en ſoit, il ne ſe contenta pas de répondre modeſtement de ſa doctrine; mais de plus il deſavoüa ce qu'on luy imputoit de contraire à la Foy Catholique. Il prôteſta que les erreurs qu'on luy reprochoit étoient autant de calomnies; & lors qu'on le preſſa de faire une profeſſion de Foy qui fuſt entenduë de tous les aſſiſtans pour l'édification du public, il hauſſa le ton de ſa voix. Il prononça en des termes preſque tous tirez de l'Ecriture ſainte, que pour obeïr aux Prelats qui luy repreſentoient la perſonne de Jeſus-Chriſt dans une matiere ſi importante à un homme Chrétien qu'eſtoit celle de declarer ſa créance; il avoüoit ſincerement l'autorité de la même Egliſe ſur tous les Fideles qui en eſtoient les membres, & par conſequent ſur luy-même, declaroit qu'il eſtoit preſt de répandre juſqu'à la derniere goute de ſon ſang pour en ſoûtenir les déciſions, bien loin d'enſeigner ou de preſcher le contraire. Il deſcendit enſuite dans le particulier, & dit: Que puiſque ſes ennemis l'avoient fauſſement accuſé devant le ſaint Siege, de croire que la ſubſtance du pain & du vin ne demeu-

roient

roient point aprés la consecration : Que le Corps & le Sang de Jesus-Christ ne s'y rencontroient qu'à l'instant de l'élevation de l'Hostie & du Calice : Que les Prêtres en peché mortel ne consacroient point : Que les seculiers pouvoient rentrer dans la possession des biens donnez par leurs ancestres aux Ecclesiastiques : Que les Dixmes n'estoient que de simples aumônes, & les Indulgences qu'une pure invention pour avoir de l'argent ; & que les Clercs estoient obligez de se soûmettre à la Jurisdiction seculiere ; il declaroit en plein Concile & demandoit acte de cette profession de Foy qui estoit la sienne. Qu'il y avoit une veritable & entiere transubstantiation dans l'Eucharistie : Que le Corps & le Sang de Jesu-Christ demeuroient sous les especes aprés la consecration : Que les Sacremens ne dépendoient ny de la bonne ny de la mauvaise vie de leurs Ministres : Que l'Eglise ne pouvoit estre privée sans injustice de ce qu'elle tenoit de la pure liberalité des Fideles, non plus que des terres qu'elle avoit achetées de son épargne : Qu'il n'y avoit ny cause, ny pretexte valable pour s'exempter de payer les Dixmes : Qu'il y avoit dans l'Eglise un pouvoir solide d'accorder des Indulgences, & que les Tribunaux Ecclesiastiques estoient absolument indépendans des seculiers. 1414.

Le Concile trompé par une si nette exposition de creance, rétablit Jean Hus dans la Communion de l'Eglise, & se contenta de luy défendre pour quelque temps les fonctions de la Prestrise, afin de mieux juger si sa conversion estoit sincere. Mais Jean Hus au lieu de donner de veritables marques de penitence, n'observa pas même la legere suspension qui luy estoit imposée, comme s'il se fust repenty de s'y estre soumis ; ou qu'il eust apprehendé de se décrediter auprés de ceux de son party, s'il témoignoit par des effets publics d'avoir eu dessein de se reconcilier avec les Catholiques. Il celebra la Messe aussi-tôt que le Con-

1414. cile eut ceſſé. Il enſeigna plus inſolemment que jamais les propoſitions qu'il avoit abjurées : il y en ajouta de nouvelles ; & pour comble d'effronterie, il tâcha d'affoiblir dans les eſprits l'autorité des Peres de l'Egliſe, en ſoûtenant ſous la Foy de quelques paſſages tronquez, que la Confeſſion de la maniere qu'elle eſtoit en uſage dans l'Egliſe, n'eſtoit pas neceſſaire pour effacer les pechez mortels commis aprés le Batême, & que tous ceux qui avoient pery par le feu de Sodome ou dans les eaux de la Mer rouge avec Pharaon, n'eſtoient pas damnez. L'Archeveſque & le Clergé de Boheme n'oſoient renouveller leurs cenſures contre Jean Hus, de peur d'exciter la guerre civile, parce que les plus hardis de la Nobleſſe & du peuple s'eſtoient declarez en ſa faveur ; & dans la conjoncture d'alors, il eſtoit également impoſſible de l'opprimer dans la Boheme & de l'en tirer contre ſon gré. Le Concile de Conſtance fut convoqué principalement pour y remedier ; mais comme il falloit du temps, pour convaincre dans les formes Jean Hus de toutes les erreurs qu'il avoit avancées, & que l'on attendoit de Boheme les témoins qui venoient dépoſer contre luy, le Concile avant que de travailler à ſon procez, examina deux affaires de grande importance, qui doivent eſtre rapportées icy avec d'autant plus d'exactitude, que la France eſtoit intereſſée dans l'une & dans l'autre. La premiere fut l'Hereſie dont la prudence de la Faculté de Theologie de Paris preſerva ce Royaume. L'autre la Couronne de Naples, que les Eveſques & les Docteurs François qui ſe trouvoient au Concile, conſerverent à la Branche Royale d'Anjou.

Pour expliquer la premiere d'une maniere qui ſoit également intelligible & curieuſe, on doit preſuppoſer, qu'encore que le Roy Charles cinq fuſt juſtement appellé le Sage par excellence, & qu'il ait en effet eſté un des plus grands Rois de France, il ne

fut

fût pourtant pas ſans défaut ; & l'amour luy fit com- 1409.
mettre une faute que ſes ſucceſſeurs juſqu'à l'incom-
parable Loüis le Grand n'ont pû ſuffiſamment repa-
rer. Les Comtés de Flandres, d'Artois, & de Bour-
gogne, aprés avoir eſté portez en differentes Maiſons,
eſtoient enfin entrez dans celle de Bourbon, non-
Royale, & ſe trouvoient ſur le point d'en ſortir. Leur
dernier Souverain n'avoit qu'une fille appellée Mar-
guerite, dont la beauté n'eſtoit pas charmante, mais
à cela prés, les yeux les plus fins la trouvoient tres-
bien faite pour la taille & pour les autres qualitez du
corps ; & ſon eſprit eſtoit ſi penetrant, qu'il n'y avoit
point de Princeſſe dans l'Europe qui l'égalât en ce
point. Elle eſtoit le meilleur party de la Chrétienté,
& ſon Pere l'avoit deſtinée pour Charles Cinq, lors
qu'il eſtoit encore Duc de Normandie. Tous les plus
ſages Politiques du temps s'imaginoient qu'un Ma-
riage ſi convenable s'acheveroit au plutôt ; & ſe fon-
doient ſur deux raiſons ſi ſolides, qu'il n'eſtoit preſ-
que pas poſſible de les concevoir ſans y acquieſcer. La
Flandre avoit autrefois eſté la plus conſiderable Pro-
vince de France, & le mal-heur des temps l'en avoit
détachée. Il ſe preſentoit une occaſion favorable de l'y
reünir ; & ſi on la laiſſoit échapper, elle ne revien-
droit jamais, ou de long-temps. De plus Charles avoit
trois freres puiſnez à pourvoir. Il leur falloit des
Appanages, aucun d'eux ne ſe ſentant appellé à la
profeſſion Eccleſiaſtique ; & s'ils eſtoient pourveus
ſelon leur qualité, la Monarchie Françoiſe ſeroit
tellement affoiblie, qu'il ne luy reſteroit plus aſſez
de force pour reſiſter aux Anglois ſes plus dangereux
ennemis. Il s'enſuivoit de là que ſi Charles ſe vou-
loit maintenir dans l'état où les Rois Philippe de Va-
lois ſon ayeul & Jean ſon Pere avoient eſté, il devoit
choiſir une femme qui luy apportât autant de Do-
maines qu'il en donneroit à ſes freres.

Il avoit infiniment de l'eſprit : aucun de ſes pre-

1409. deceſſeurs n'avoit eſté ſi attaché que luy à ſes veritables intereſts : il connoiſſoit le merite de la Princeſſe Marguerite ; & il eſtoit perſuadé s'il l'épouſoit, non ſeulement de vivre heureux avec elle, mais encore de chaſſer les Anglois de France. Il n'y trouvoit qu'une difficulté, mais elle eſtoit ſi grande qu'il ne la put ſurmonter. Jean Duc de Bourbon avoit ſix filles ; & la derniere eſtoit ſi belle, que les Auteurs imprimez & manuſcrits du quatorziéme ſiecle, qui ont examiné les intrigues de la Cour de France, avoüent qu'il ne s'en eſtoit point encore veu de ſemblable. Elle ſe nommoit Jeanne, & il ne falloit que la regarder pour l'admirer ; mais à ſa beauté prés, elle eſtoit la plus imparfaite des Princeſſes. Son eſprit eſtoit au deſſous du mediocre : Elle parloit & danſoit mal : le ton de ſa voix eſtoit tout à fait deſagreable, & ceux qui l'eſtimoient incomparable à la voir, en rabatoient beaucoup pour peu qu'ils l'entendiſſent, & qu'elle entrât en converſation avec eux. Cependant Charles ſe laiſſa prendre par les yeux ; & devint ſi paſſionné, que la raiſon d'Etat, ou pour mieux dire le mal-heur de la France ceda à l'amour. Il préfera la Princeſſe de Bourbon à celle de Flandre, & l'épouſa.

Il pouvoit diſpoſer de Marguerite en faveur du Duc d'Anjou, qui eſtoit l'aîné de ſes freres, ou du Duc de Berry qui eſtoit le puiſné ; mais la même raiſon d'Etat qui n'avoit pû l'obliger à la prendre pour ſoy, l'empeſcha de la donner à ces deux Princes. Il craignit de les rendre trop puiſſans, ſur ce que d'un coſté le Duc d'Anjou avoit de juſtes prétentions ſur le Royaume de Naples ; & d'un autre coſté les Arragonnois qui ſe trouvoient mécontens de leur Roy, vouloient appeller le Duc de Berry. Philippe le Hardy, dernier frere de Charles, n'avoit point encore d'Appanage, & donnoit par conſequent moins de jalouſie. Il s'eſtoit trouvé n'ayant que dix-ſept ans à la bataille de Poitiers, & y avoit ſauvé la vie au Roy Jean

Jean ſon Pere. Sa Majeſté s'en eſtoit ſouvenuë en partant de France pour retourner eu Angleterre, où elle eſtoit morte. Elle avoit ordonné deux choſes à l'égard de Philippe le Hardy ; l'une de le recompenſer de cette belle action, l'autre de luy donner en Appanage le Duché de Bourgogne. Charles obeït au ſecond article, & crût ne pouvoir mieux ſatisfaire au premier qu'en faiſant épouſer l'heritiere de Flandre au même Philippe. Il n'eut pas occaſion de s'en repentir durant ſa vie : mais immediatement aprés ſa mort, il ne parut que trop à toute la France qu'il avoit commis une faute irreparable. Philippe devenu par ſon alliance plus puiſſant ſans comparaiſon que les Ducs d'Anjou & de Berry eut honte de leur ceder, & profita de la premiere conjoncture qui s'offrit pour ſe mettre au deſſus d'eux. Charles Six fils aîné & ſucceſſeur de Charles Cinq eſtoit mineur ; la Regence & la Lieutenance de l'Etat furent déferées au Duc d'Anjou qui mena ſa Majeſté à Rheims pour y eſtre ſacrée. La premiere place dans la Ceremonie eſtoit deuë à ce Duc ; & on ne croyoit pas que perſonne la duſt conteſter. Mais il n'eſt point de démarches plus dangereuſes que celles qui vont uniquement à contenter l'ambition. Le Duc de Bourgogne ſe mit devant le Duc d'Anjou, & il fut impoſſible de le diſpoſer à ceder la place qu'il avoit uſurpée. Il s'obſtina fierement à la garder, & menaça le Duc d'Anjou de luy paſſer ſon épée au travers du corps s'il ſe mettoit en poſture de le preceder. Le prétexte dont il couvrit ſon attentat fut, qu'il eſtoit le premier des Pairs ſeculiers du Royaume en qualité de Duc de Bourgogne: Que le Sacre des Rois Tres-Chrétiens eſtoit le lieu où la dignité des Pairs devoit paroître dans toute ſon eſtenduë, & que par conſequent il y devoit remplir la place d'honneur à l'excluſion non-ſeulement des Ducs d'Anjou & de Berry, quoy que la naiſſance les euſt rendu ſes aînez, mais encore de qui que ce fuſt au monde. 1414

Ce

1414. Ce fut là la premiere ſource des diviſions entre les Maiſons d'Anjou & de Bourgogne, qui couterent depuis tant de ſang à la France. Elles n'éclaterent pas neanmoins ſitoſt, parce que le Duc d'Anjou fut occupé dans les guerres de Naples, d'une maniere qui l'empêcha de vanger la querelle qu'il avoit dans ſon Païs; & le Duc de Bourgogne ne trouvant perſonne qui luy diſputaſt la preſceance à la Cour de Charles Six, à cauſe que le Duc de Berry eſtoit d'humeur pacifique, & preferoit d'ailleurs les ſéjours de Toulouſe & de Bourges à celuy de Paris, la France vécut dans un calme aſſez long, mais par la plus terrible infortune qui luy ſoit arrivée dans les derniers ſiecles Charles Six perdit l'eſprit, & il falut le traiter de même que s'il euſt eſté en tutelle.

Le Duc d'Anjou n'eſtoit plus au monde & ne traverſoit plus par conſequent les prétenſions du Duc de Bourgogne. Le Duc de Berry qui s'eſtoit engagé dans la devotion continuoit à ne vouloir plus ſe mêler des affaires de l'Etat, & ne penſoit qu'à bâtir la ſainte Chapelle de Bourges; mais le Duc de Bourgogne n'en eſtoit pas plus avancé dans les prétenſions qu'il avoit à la Regence, & à la Lieutenance generale du Royaume. La nature luy avoit ſuſcité un Competiteur plus redoutable que n'avoient eſté les deux Ducs ſes freres, dont on vient de parler, c'eſtoit Loüis Duc d'Orleans frere de Charles Six, neveu du Duc de Bourgogne, & plus proche que luy de pluſieurs degrez au Roy dont il s'agiſſoit de prendre le ſoin durant ſa maladie. Ce Duc avoit beaucoup de genie pour les affaires, & ſon humeur affable le faiſoit aimer des François, & ſur tout des Pariſiens qui eſtoient ravis de le voir tous les jours aller dans les ruës monté ſur une mule, ſuivy de trois ou quatre domeſtiques ſeulement, & preſt de recevoir toutes les Requeſtes qu'on luy preſentoit pour en faire ſon raport dans le conſeil du Roy. Il ne negligeoit pas ſes affaires

do-

domeſtiques, & il en eſtoit d'autant plus à craindre aux mauvais François; il avoit accepté quelques confiſcations, dont la principale eſtoit celle du Seigneur de Craon: mais pour éviter qu'on ne luy reprochaſt ce moyen de s'enrichir ſi peu en uſage parmi les grands Princes, il l'avoit partagée avec les Celeſtins de Paris. Il s'eſtoit acquis tant de reputation dans les Païs étrangers que Galeas Viſconti, Duc de Milan, l'avoit preferé à la pluſpart des Souverains de l'Europe qui luy demandoient en mariage Valentine ſa fille & ſon heritiere. Le Duc d'Orleans avoit épouſé cette Princeſſe, & il en avoit trois garçons qui éloignoient de la Couronne le Duc de Bourgogne, auſſi bien que ceux dont la Reyne accouchoit preſque tous les ans, & ceux que le Duc d'Anjou avoit laiſſez. 1414.

Les motifs que l'on vient d'abreger n'excluoient que trop du gouvernement du Royaume la branche de Bourgogne. Cependant Philippe le Hardy qui en eſtoit le Chef l'oſa conteſter au Duc d'Orleans, il fit une prodigieuſe dépenſe pour gagner les plus conſiderables des Seigneurs François, & reüſſit à l'égard de quelques-uns d'entre eux. Il engagea dans ſes intereſts le Duc de Bretagne: il menaça de ravager les terres proches des Provinces de ſon Appennage, & des biens de ſa femme, ſi ceux qui les poſſedoient luy eſtoient contraires, & il forma par tant de voyes indirectes, une puiſſante brigue, mais la juſtice triompha cette fois de la puiſſance & de l'artifice, & le Duc d'Orleans fut preferé au Duc de Bourgogne qui en eut tout le reſſentiment imaginable, il n'oſa pas neanmoins le témoigner en excitant la guerre civile dans ſa Patrie, ſoit que ſa méchanceté n'allaſt pas juſques-là, comme l'avoüent ingenuement les Auteurs Flamans; ou qu'il euſt tellement épuiſé ſon treſor en ſollicitant la tutelle du Roy qu'il ne luy reſtât plus rien pour lever des Troupes, comme

il

1414. il y a plus d'apparance. Il se contenta de se declarer en toutes occasions contre le Duc d'Orleans, de rompre toute sorte de commerce avec luy: de le traverser dans tous ses desseins; & sur tout d'empescher qu'il ne rendist sa Maison plus puissante qu'elle n'estoit. Il persista dans cette disposition jusqu'à la fin; & il mourut si pauvre que sa femme & ses enfans, pour marque qu'ils renonçoient à sa succession, jetterent un cordon noir dans sa fosse.

Jean sans peur, aîné de ses trois fils, luy succeda dans sa querelle, & la poussa dans de terribles extremitez. Il estoit le plus méchant de tous les hommes; s'il en faut croire Pontus Heuterus, le plus sincere Historien des Païs-Bas; & c'estoit de luy qu'un Astrologue Mahometan avoit predit lors que le Sultan Bajazet estoit sur le point de luy faire trancher la teste qu'il feroit mourir plus de Chrestiens en un jour que sa Hautesse durant tout son Regne. Il devint beaucoup plus puissant que son Pere en épousant l'heritiere de Haynaut, de Holande & de Zelande; & crut aprés cela ne devoir plus garder de mesures avec le Duc d'Orleans. Sa haine ne se satisfit pas par les voyes indirectes, & il mit tout en usage pour empescher qu'aucune des resolutions que ce Duc avoit proposées ou appuyées dans le Conseil d'Estat ne fust executée. Le desordre qui en arriva fut si general dans la France que les gens de bien solliciterent le Duc de Berry & les Seigneurs qui faisoient alors plus de figure à la Cour de travailler à la reconcilitation des Ducs d'Orleans & de Bourgogne. Le Duc de Berry n'oublia rien pour en venir à bout, & fut assez heureux pour obliger les parties à luy promettre de s'accorder. Le Duc d'Orleans parloit sincerement, & l'on verra bientost qu'il n'en alloit pas de même du Duc de Bourgogne.

Comme l'aversion avoit esté publique on jugea necessaire que la reünion le fust aussi, & l'on ne crût pas

pas profaner le plus auguſte des Sacremens en le faiſant ſervir d'inſtrument à cela. On chanta une Meſſe ſolemnelle le vingt-deux de Novembre mil quatre cent ſept. Le celebrant conſacra une hoſtie pour les Ducs d'Orleans & de Bourgogne, il les fit jurer que leur reconciliation eſtoit ſincere: il partagea la même hoſtie en deux, & les en communia. 1414.

Il n'y eût perſonne dans Paris qui ne cruſt alors que la France venoit de recouvrer une profonde tranquilité, cependant le jour ne ſe paſſa pas ſans qu'elle euſt lieu d'en eſtre deſabuſé. Le Duc d'Orleans alla le ſoir viſiter la Reine qui eſtoit en couche; & en revint fort tard; il eſtoit monté ſur une mule comme à l'ordinaire, & ne ſe trouvoit pas mieux accompagné, il rencontra dans la ruë Barbette dix-huit aſſaſſins qui l'arreſterent, tuerent ſa mule, luy couperent les bras à coups de hache, fendirent ſa teſte juſqu'aux dents, & defigurerent ſi horriblement les autres parties de ſon corps qu'il n'eſtoit preſque plus reconnoiſſable. Ce Parricide mit une extrême confuſion dans la ville de Paris, & le Duc de Bourgogne l'augmenta le lendemain matin par la plus inſigne impudence qui fut jamais, il ſe preſenta dans le Conſeil du Roy, & il avoüa d'avoir fait commettre le meurtre du Duc d'Orleans, le Duc de Berry effrayé d'une telle confeſſion luy demanda pourquoy; & il répondit *ſans changer de viſage, Que ç'avoit eſté par l'enhort du diable*, on uſoit alors de ces termes pour exprimer la tentation du Demon. Les amis du Duc de Bourgogne ne furent pas depuis ſi ſinceres que luy, & comme ils manquoient de raiſons pour excuſer au moins en quelque maniere une action ſi deteſtable s'ils ne pouvoient la juſtifier entierement; ils inventerent une fable que la pluſpart des Hiſtoriens a priſe pour une verité. Ils publierent que le Duc de Bourgogne en ſuccedant à ſon Pere n'avoit pas eû deſſein de pourſuivre ſa vengeance contre le Duc d'Orleans, &

que

1414. que meſme il avoit reſolu de contracter amitié avec ce Prince : qu'il y avoit reüſſi, & que les deux Ducs avoient vêcu prés de ſix mois dans une liaiſon qui ne pouvoit eſtre plus étroite. Mais qu'au bout de ce temps-là le Duc de Bourgogne fut aſſez malheureux pour ſurprendre le Duc d'Orleans dans un petit cabinet où il s'eſtoit retiré, & d'y entrer. Il y vit force Portraits de Dames, & le Duc d'Orleans qui aimoit à ſe vanter luy dit, qu'il n'y en avoit pas une dont il n'euſt receu la derniere faveur. Ce Prince ne prenoit pas garde que le Portrait de la Ducheſſe de Bourgogne eſtoit avec les autres, & le Duc de Bourgogne ſon Mary l'ayant apperceu, fut ſaiſi d'une rage qui devint plus forte en luy que tout ce qu'il y avoit de ſacré. Il la diſſimula neanmoins, il demeura le moins qu'il peût à l'Hôtel d'Orleans, il retourna dans le ſien, & ne s'appliqua plus qu'à ſe vanger.

Mais les Autheurs de la Fable n'ont pas pris garde qu'elle a tous les caracteres de la fauſſeté, elle ſuppoſe que le Duc d'Orleans fuſt le plus vain & le plus étourdy des hommes, & il n'y a que les Ecrivains dévoüez à la Maiſon de Bourgogne qui luy ayent reproché ces deux vices, elle ſuppoſe une extrême familiarité entre les Ducs d'Orleans & de Bourgogne, & il n'y en eut jamais. Elle pretend qu'il y avoit entre eux une amitié de toutes les heures, & ils ne ſe virent jamais que dans les lieux de ceremonies & dans le Conſeil ; & ne ſe rendirent que des Viſites de bien-ſeance. Enfin ſi le fait euſt eſté vray le Duc de Bourgogne qui vouloit en toute maniere ſe défaire du Duc d'Orleans n'euſt pas manqué d'en découvrir la cauſe pour diminuer d'autant la grandeur de ſon crime, & pour ſuborner des aſſaſſins avec plus de facilité, & neanmoins non ſeulement il ne leur en dit mot, mais il ne s'aviſa pas même de ſe ſervir de cette excuſe dans le Conſeil, lors que le Duc de Ber-

ry

ry & les autres luy faiſoient une correction ſi ſeve- 1414.
re de ſon Parricide.

Il avoit eſté plus aiſé de commettre le crime que d'en éviter les pernicieuſes ſuites, & le Duc de Bourgogne éprouva bien-toſt qu'il s'eſtoit fait plus d'ennemis qu'il ne penſoit. Le Duc d'Orleans avoit laiſſé trois Fils legitimes & un naturel, qui fut depuis l'incomparable Comte de Dunois. Sa Veuve eſtoit alliée ou parente de tous les Princes d'Italie, & ils luy envoyerent offrir tout ce qui dépendoit d'eux, pour l'aider à vanger la mort de ſon mary. Balthaſard Coſſa qui tenoit alors le ſaint Siege ſous le nom de Jean Vingt-trois, paſſa plus outre, puis qu'il promit à cette Princeſſe d'uſer des Cenſures Eccleſiaſtiques contre le Duc de Bourgogne. Les Roys d'Ecoſſe, d'Arragon, de Caſtille, de Boheme, de Suede, de Dannemarc, de Hongrie & de Pologne ſe declarerent hautement pour elle, & ſon ennemy ſe voyant ſur le point d'avoir ſur les bras toutes les forces de la Chreſtienté, mit en uſage pour les détourner les artifices que l'on va décrire.

Aprés la mort du Duc d'Orleans, la Reyne Iſabelle de Baviere femme de Charles Six s'eſtoit emparée de la meilleure partie du gouvernement de France, & ſe diſpoſoit à s'y maintenir en quelque maniere que ce fut. Le Duc de Bourgogne qui la connoiſſoit parfaitement, luy fit entendre par des perſonnes affidées; que l'unique moyen qu'elle avoit de profiter de la maladie du Roy ſon mary en regnant pour luy, eſtoit de chercher un appuy capable de la défendre, quand meſme les Etats du Royaume aſſemblés entre-prendroient de la depoſer: Que cét appuy ne pouvoit eſtre autre que le Duc de Bourgogne, qui mettroit dans le cœur du Royaume autant de troupes qu'il en faudroit pour combattre les Ennemis de Sa Majeſté; & qui, ſi elle avoit du pire, la recevroit dans ſes Etats juſques à ce qu'elle euſt trouvé

les

1414. les moyens de ſe remettre en campagne. La Reyne avoit l'eſprit tout-à-fait mal-tourné : elle haïſſoit à mort le Dauphin ſon fils aîné, & vouloit renverſer les Loix fondamentales de l'Etat en faiſant tomber la Couronne à Catherine de France ſa fille. Le Duc de Bourgogne luy paroiſſoit propre à l'aider dans l'execution d'un ſi deteſtable deſſein, & il n'en falut pas davantage pour former entre eux une étroite union.

Le Roy d'Angleterre avoit perdu la Guyenne, & pretendoit la recouvrer ; il ne le pouvoit tant que les forces de la France ſeroient jointes, & cherchoit à les diviſer. Le Duc de Bourgogne luy en offroit une belle occaſion en le ſollicitant de l'appuyer ; & il s'engagea par un traité conclu dans les formes à faire paſſer dans la Normandie quinze mille Archers Anglois, & meſme de les commander en perſonne toutes les fois qu'il plairoit au Duc de Bourgogne, à condition qu'aprés que la Maiſon d'Orleans ſeroit ruinée, les troupes de Bourgogne accompagnaſſent celles d'Angleterre dans la Guyenne, & ne la quittaſſent point juſqu'à ce que cette grande Province euſt eſté repriſe ſur les François. Enfin, le Pere du Duc de Bretagne avoit uſurpé ſon Duché ſur la Maiſon de Blois, le Roy Charles Cinq avoit prononcé à la teſte de ſon Parlement contre luy un celebre Arreſt ; & il eſtoit à craindre que les François ne l'executaſſent, s'ils devenoient paiſibles. On ne les en pouvoit détourner qu'en les occupant dans leur propre Royaume, ce qui ſe feroit à peu de frais en ſecourant le Duc de Bourgogne de Soldats & d'argent ; on luy en fournit autant qu'il en demanda : & lors qu'il n'eut plus beſoin que de pretexte pour ſe juſtifier, ſa hardieſſe alla juſqu'à s'ingerer de corrompre des gens de Lettres, pour les obliger à prouver par écrit, qu'il avoit pû faire maſſacrer le Duc d'Orleans ſans offenſer Dieu.

Il y avoit dans la Faculté de Theologie de Paris un Docteur, que quelques Relations appellent Jean Petit,

tit, & d'autres Jean Parvi. Il y a de l'apparence qu'il avoit mieux aimé traduire en Latin son surnom que de prendre celuy du lieu de sa naissance à l'exemple de Gerson, & de plusieurs autres. Il avoit acquis beaucoup de reputation en écrivant durant le Schisme pour Clement Sept, que les François reconnoissoient pour veritable Pape; & à dire le vray, si l'on prend la peine de comparer ses écrits avec ceux des autres Autheurs de son temps, on trouvera que sa plume estoit mieux taillée que la leur, & qu'il s'expliquoit avec plus d'élegance qu'eux. On n'a pas sçû par quelle voye le Duc de Bourgogne le gagna, & il falut qu'elle fust bien pressante, puis qu'elle fit passer tout d'un coup à l'extréme méchanceté un Theologien qu'on avoit crû jusques là homme de probité. 1414.

Il travailla sur les Memoires que le Duc de Bourgogne luy fournit, & il y ajoûta beaucoup du sien. Il dressa de cette sorte une Apologie pour ce Duc, que l'on voit encore aujourd'huy imprimée en divers lieux. Mais il est bon d'avertir icy les Curieux, qu'elle est plus ample dans les Manuscrits du Roy que dans les Imprimez. Il n'est pas possible de deviner d'où vient cette difference, & la plus vray-semblable conjecture est, que Petit l'augmenta aprés l'avoir donnée au Public, & qu'elle est entre les papiers du Roy telle qu'on la trouva entre ceux de ce Theologien aprés sa mort. Comme il avoit esté contraint pour ébloüir le monde d'avancer plusieurs propositions également contraires à l'Ecriture sainte, à la tradition, à l'autorité des Conciles & des Peres, & à la raison, on découvrit d'abord plusieurs heresies dans son Ecrit; mais le credit du Duc de Bourgogne fut si grand, qu'il s'écoula sept ans sans qu'on pust ny poursuivre Petit dans les formes de la Justice, ny le reduire à se retracter. Il falut attendre que le Dauphin de France eust appuyé la Maison d'Orleans, & forcé la Reyne & le Duc de Bourgogne de sortir de Pa-

1414. Paris : & les Theologiens de cette Ville Capitale du Royaume ayant alors la liberté de pourſuivre Petit, deputerent pour examiner ſon Apologie. Elle fut luë en public & en particulier avec une extréme exactitude, & les extraits que l'on en fit, furent diviſez en huit articles. Petit fut oüy dans ſa défenſe & quelque peine qu'il priſt de déguiſer & d'adoucir ce qu'il avoit écrit, ſes Articles furent condamnez d'un commun conſentement comme Heretiques au commencement de Février mil quatre cent quatorze.

Le Duc de Bourgogne, qui n'avoit point eſté en eſtat d'empeſcher les Aſſemblées de la Faculté de Theologie, crut en éluder l'effet en appellant de ſa cenſure au Concile qui ſe tenoit pour lors à Conſtance. L'affaire y fut portée, & l'on ne negligea rien de ce qui ſervoit à rendre les Theologiens François ſuſpects de partialité pour la Maiſon d'Orleans, & pour le Prince qui devoit eſtre un jour leur Maiſtre. Mais les Peres du Concile tinrent fermes contre les ſollicitations des Bourguignons, des Anglois, & des Bretons. La cenſure de la Faculté de Paris fut confirmée, & le Concile n'eut que des loüanges à luy donner.

La ſeconde conjoncture dans laquelle le Concile de Conſtance favoriſa la France, fut l'affaire qui regardoit la ſucceſſion du Royaume de Naples. Ladiſlas d'Anjou qui en eſtoit Roy, avoit eu le malheur de tourner ſes armes contre l'Eſtat Eccleſiaſtique. Il l'avoit preſque entierement conquis & s'eſtoit rendu Maiſtre de Rome, il y avoit donné à ſes Soldats une licence qui faiſoit horreur à tous les gens de bien, & les Citoyens de cette Ville eſtoient preſque reduits à la mendicité, lors que Paul Urſin touché de la miſere de ſes Compatriotes leva des troupes, & prit ſi bien ſon temps qu'il chaſſa Ladiſlas de Rome, les ſoldats de ce Prince preſque tous mercenaires ayant deſerté pour aller mettre leur butin

à cou-

a couvert. Mais Ursin ne fut pas toûjours heureux, 1414.
& les gens de guerre de Ladislas revinrent sous ses Enseignes, il fut encore une fois Maistre de la Campagne, & poursuivit Ursin jusques dans la Toscane. Les Florentins luy donnerent retraite & attirerent par là l'ennemy devant leurs murailles. Ladislas assiegea Florence & la serra de si prés, qu'il l'auroit prise si un Medecin de la même Ville ne l'eut empoisonné. Il laissa Jeanne sa sœur heritiere de sa Couronne: mais Jean Vingt-trois l'en voulut frustrer. Il se fondoit sur ce que Ladislas avoit commis le crime de felonie contre le saint Siege son Seigneur Suzerain; que le Royaume de Naples avoit esté confisqué sur luy; & que de plus il estoit mort sans avoir esté relevé des Censures Ecclesiastiques. Mais le Concile eut égard a la Princesse Jeanne en consideration de la Maison de France dont elle estoit. Il ne voulut pas qu'elle portât la peine des fautes de son frere & luy conserva le Royaume de Naples. Les deux affaires dont on vient de parler, n'eurent pas tant d'éclat, & n'occuperent pas si long-temps le Concile de Constance, que celle de deux hommes de Boheme qui ne sçauroit bien estre entenduë qu'en remontant jusqu'à son origine.

Il est certain que le Royaume de Boheme estoit électif au temps du Concile de Constance; & qu'encore que les Peuples dont il estoit composé, eussent presque toûjours mis le fils aisné des Rois en la place de leur Pere, & qu'ils eussent conservé le Sceptre dans une même Maison, tant qu'elle avoit eû des sujets capables de le porter: Encore que les mêmes Peuples à l'exemple des Polonois leurs voisins eussent passé, pour ainsi dire, à cet excés de reconnoissance à l'égard de ceux de leurs Souverains, qui les avoient sagement gouvernez; quand il ne restoit plus aucun masle dans la Maison Royale, mais seulement des filles, que d'obliger ceux qui seroient élevés d'en épouser

1414. l'aisnée, & de donner les autres en mariages le plus proches, comme il estoit arrivé à la Maison de Luxembourg qui regnoit alors. Qu'on fut toujours elle neanmoins sans prejudice des droits de l'Election & les Etats du Royaume n'avoient jamais appellé à la Couronne les enfans aprés leurs Peres, ny les Freres aprés leur Beaupere, sans avoir tiré d'eux des declarations solennelles & publiques qu'ils ne pretendoient rien, qu'ils n'acceptoient en pure grace le Sceptre qu'on leur accordoit, qu'ils n'en estoient redevables qu'a la bonne volonté des Peuples, & que la n'entendoient en aucune maniere, que leur Primogeniture fust avantage du choix que l'on feroit d'eux. Ensuite ils s'engageoient par un Traité reciproque de conserver exactement tous les Privileges du Royaume, & consentoient d'estre deposés s'ils leur arrivoit d'en violer aucun. Un de ces Privileges consistoit en ce que personne ne pouvoit estre contraint de sortir du Royaume pour quelque cause que ce fust. Jean Hus estoit compris aussi bien que les autres dans une Loy si generale qu'elle ne souffroit aucune exception. Sigismond ne l'y pouvoit contraindre comme Empereur, parce que la Boheme ne dépendoit en aucune maniere de l'Empire d'Alemagne, quoique son Roy fust Electeur de cet Empire, & Sigismond de Boheme, puis qu'il avoit renoncé à cette souveraineté en recevant la Couronne de Boheme. D'ailleurs, il n'avoit point d'armée pour enlever par force de Prague Jean Hus, & quand il en auroit eu, elle luy seroit demeurée inutile, puis que le Peuple de Boheme qui se deffendit si obstinement aprés la perte de Jean Hus, que Sigismond fut obligé de le laisser vivre dans une entiere liberté de conscience, auroit pris les armes avec plus de chaleur & de fureur s'il eust esté excité par la presence de ses Nobles qui joignoit les menaces aux prieres, quand il s'agissoit de porter ceux de sa secte à quelque entreprise hardie.

H

Il faut dire que Jean Hus se fut luy-même resolu 1414.
d'aller au Concile, & que sçachant bien qu'il n'au-
roit point d'asseurance de même Privilege dont il joüis-
soit à Prague, il estoit prié l'Empereur de luy faire ex-
pedier un sauf-conduit en la meilleure forme qui
fust en usage à la Chancellerie Imperiale. Il n'est
pas aisé de deviner quelle fut la raison qui luy fit
entreprendre ce voyage, & quand il seroit aisé de
rencontrer celle qu'il donna au public, il seroit
inutile de la dire, puis qu'elle ne seroit de rien à
l'intelligence de la difficulté. Jean Hus estoit peut-
estre tellement persuadé de sa doctrine qu'il crut la
pouvoir soûtenir en plein Concile; il fut peut-estre
trop temeraire pour esperer de la faire approuver, &
trop peu soupçonneux pour rechercher par cette voye la
reputation d'habile homme dans une occasion où
l'on cherche son impunité à la peut-estre jusqu'à
s'imaginer qu'il triompheroit les erreurs de Viclef &
ses propres egaremens dans l'esprit de plusieurs
Theologiens, & si l'on a trop de peine à croire que sa
fin ait été si deplorable, on peut en tout cas s'i-
maginer qu'il avoit assez bonne opinion de soy-même
pour croire qu'il s'estimoit assez consommé dans l'exer-
cice de la Dialectique pour se tirer d'affaire, en inspi-
rant de l'estime pour sa personne, s'il ne
vouloit pas y persuader sa doctrine. Il parut par
l'evenement, qu'il s'estoit trompé dans la conje-
cture, & qu'il avoit commis la plus grande faute dont
il estoit capable à l'egard de soy-même, mais comme
cet evenement suivit le sauf-conduit qui luy fut
donné, & ne le preceda pas, même dans l'invention
pour en estre la cause, il ne le sçauroit justifier en
aucune maniere. Cet Heresiarque arriva donc à Cos-
tance accompagné de quelques Gentils-hommes de
Boheme, & le Magistrat de cette Ville qui estoit alors
fort luy acquis, a la priere du Concile un second
sauf-conduit different du premier, en ce qu'il n'estoit

1414. ny pur ny simple ny sans restriction : au contraire il y estoit dit en termes exprés que c'estoit seulement pour se justifier des crimes qu'on luy imposoit, & pour convaincre de calomnie ses accusateurs. On ne sçait si Jean Hus ne prit point garde à cette clause, ou la negligea comme inutile, ou s'il crut que de quelque maniere qu'on l'interpretast, elle seroit toûjours expliquée par rapport au Sauf-conduit de l'Empereur dont les termes estoient generaux, évidens, absolus & sans reserve : mais il est certain qu'il se contenta, & qu'aprés avoir visité Jean Vingt-Trois & les autres Prelats du Concile, il le fit afficher aux portes des Eglises & des Monasteres de Constance, & ses amis publierent en même temps par des actes solemnels dans les principales Villes d'Allemagne qu'il s'estoit presenté devant le Concile pour y rendre raison de sa Foy, & qu'il invitoit ceux qui combattoient sa Religion, & qui tachoient de le rendre suspect, d'entrer en lice contre luy devant le plus auguste Tribunal de la Religion Chrestienne. Cette demarche estoit vaine, mais ce ne fut pas par ce défaut que les Peres la prirent, ils se fonderent uniquement sur ce que par là Jean Hus les reconnoissoit, & même les reclamoit pour Juges, & leur ouvroit de plus grandes ouvertures Jean Vingt-Trois luy ordonna donc ses faits justificatifs, & donna commission à Jean Patriarche de Constantinople, à l'Evêque de Lubec, & à Bernard Evêque de Civitati-Castello pour instruire le procés de Jean Hus, & pour en faire en suite leur rapport au Concile. Cét Heresiarque avoit l'esprit si prevenu qu'il ne reconnut point encore le danger où il s'estoit mis, & il ne commença d'entrer en défiance que quand les Commissaires luy firent sçavoir que ses accusateurs avoient comparu, & demandoient de sortir de la Ville, jusqu'à ce que la Sentence eut esté prononcée. Comme il n'y a rien de si facile aux personnes Intimidées que de concevoir legere-

rement des soupçons, il leur est aussi presque impossi- 1414.
ble de s'en défaire, & de ne les pas augmenter, lors
qu'ils les ont une fois conçûs. Les murailles de
Constance n'eurent pas plûtost esté données pour
prison à Jean Hus, que la diminution de sa liberté
luy fit apprehender un évenement plus facheux. La
terreur le saisit quand il aperçût ses ennemis declarez,
& les plus considerables du Clergé de Boheme au
nombre de ses accusateurs. Elle s'accrut à proportion
qu'il voyoit dans ses Juges plus d'exactitude &
de severité dans les formes, qu'on n'en pratiquoit en
Allemagne, & il crut, mais trop tard qu'il ne luy seroit
ny si avantageux, ny si facile de persuader les Peres
& les Theologiens de Constance qu'il luy avoit
esté de haranguer dans l'Eglise de Bethléem à Prague
devant une multitude ignorante de Laïques adorateurs
de la nouveauté devant la Cour en presence de la
Noblesse qui ne cherchoit qu'à dépoüiller les Eglises
de leurs biens, & devant la lie du Peuple dans les places
publiques de Prague. Les témoins étoient en si
grand nombre qu'il n'y avoit pas moyen de les corrompre. Ils s'accordoient si parfaitement qu'on ne les
pouvoit rejetter; il n'y avoit aucune cause juridique
de les reprocher, & leurs dépositions amples & circonstanciées prouvoient nettement, que Jean Hus
estoit la cause de tous les desordres arrivez en Boheme depuis six ans pour ce qui regardoit la Religion, &
principalement des sacrileges communs, des profanations autorisées, des clôtures rompuës, & des
biens Ecclesiastiques pillez. Il se preparoit neanmoins
pour répondre en jettant sur l'Empereur Vencellas
dépoüillé, la plus grande partie des maux qui luy
estoient imputez, & les moindres sur la vie licencieuse du Clergé de Boheme, lors qu'il luy survint
dans cette occasion de penser à sa seureté. La premiere luy fut donnée par un Gentil-homme de
la suite qui s'estoit trouvé dans une occasion où

1414. il estoit échapé à quelques Evêques de dire que Jean Hus ne se pouvoit tirer d'affaire que par une retractation, & par une penitence publique. La Cour fut avertie par les Adversaires de Jean Hus qu'il disoit presque tous les jours la Messe dans sa maison, & que le Peuple couroit de tous les quartiers de la Ville pour l'entendre, quoy que les Censures prononcées contre luy par l'Archevesque de Prague son Superieur n'eussent point esté levées. L'attentat estoit manifeste contre la Interdiction Ecclesiastique, & comme tous les Evêques avoient un égal interest de le punir, celuy de Constance défendit à Jean Hus de celebrer la Messe dans son Diocese, & à toutes sortes de personnes d'y assister. Jean Hus n'obeït point, & les Bourgeois de Constance ne laissoient pas de le visiter : ce qui donna prétexte à l'Empereur de commencer en cette rencontre la procedure qu'il preparoit. Il se plaignit au Concile de l'attentat fondé sur les [illegible] au lieu de [illegible] luy remontrer [illegible] de l'autre, il [illegible] dilatoire d'heresie dont toute la République Chrestienne. Il exagera le danger qu'il y avoit que le Peuple de Constance n'en fust infecté ; & demanda avec force pour s'acquiter en ce point d'une [illegible] les fonctions de sa Charge, [illegible] quelle avoit esté auparavant [illegible] & le Magistrat, pour [illegible] dée, & Jean Hus [illegible] va de se persuader qu'il n'y avoit plus de [illegible] pour luy dans Constance. Ses amis luy conseillerent de fuir, & parce que ses Adversaires [illegible] trop près : il resolut de surprendre leur vigilance [illegible] habits de Paysan, & prenant le nom de [illegible] dans un chariot chargé de foin, où il [illegible] comme enterré, & caché de [illegible]

[illegible]

roit de la peine à l'apercevoir, bien loin de le reconnoître. L'artifice auroit pû reüssir si on eust choisi un autre homme pour l'executer que Larzembroc, mais les amis de Jean Hus eu ent le malheur de s'adresser à celuy des Bourgeois de Constance, qui estoit le moins propre à favoriser son évasion. Car Larzembroc estoit son principal Espion, & s'estoit chargé de répondre de sa personne. Et de fait il avertit le Magistrat de toutes les mesures dont on vient de parler, & le chariot ne fut pas plûtost hors de la porte, qu'il fut arrêté par une troupe de Cavaliers lesquels le suivoit du Comte Larzembroc persuadé qu'il ne pouvoit plus dissimuler moment l'endroit où Jean Hus estoit caché, & aidé même à l'en tirer. L'Historien Cochlé a remarqué sur les Memoires d'Ulderic de Richental, qui est celuy qui a écrit que la déffaite du Chef des Hussites fut toute sanglante & mortelle. Il vous dira même que le Cardinal Cardinal de Pise, ayant été averti de cette entreprise, il l'empêcha de tout son pouvoir, & que Jean Hus ayant été arrêté, il fit tout ce qu'il put pour le sauver du feu, allez soûtenir qu'il avoit été brûlé, quoyque la fuite fut avancée, & que l'on fut déja au troisiéme Dimanche de Carême de cette année quatre cent quinze. Ce qui prouve le Chef accusé de l'Empereur, est que cet Empereur lui-même l'a reconnu capable d'avoir été sauvé par quelque stratagême à la faveur duquel il auroit pû sortir en toute liberté. Mais il estoit persuadé que de quelque maniere que tournât l'affaire, le Duc de Bourgogne demeureroit inviolable. On ne sçait par quel principe il fait précipitamment & sans aucun delay l'execution de la sentence, à l'exclusion de la fureur du Peuple, qui ne pouvoit supporter un mouvement si bizarre & si peu digne de la Majesté. Mais Larzembroc ne le voulut pas longtemps dans la même contrainte. Il le fit sortir en secret, en sorte que le Duc croyoit dans la

1415. quel il mettoit son esperance, n'empescheroit pas qu'on ne le contraignit de se justifier des crimes dont il estoit chargé, ny qu'on ne le fist mourir en qualité d'Heretique, s'il ne revoquoit tout ce qu'il avoit enseigné de contraire aux sentimens de l'Eglise. La menace de la mort & d'une mort aussi severe que celle dont on punissoit le crime d'Heresie, fit r'entrer dans l'imagination de Jean Hus les frayeurs qui s'y estoient dissipées, & ne luy donna plus d'autres pensées, que celle de se dérober au peril. Il descendit de cheval sans estre apperceu, quoy que le Commandant des Cavaliers qui l'avoient arresté luy eust donné ordre d'y monter, & à deux personnes de l'observer, & son addresse fut telle qu'il se mesla avant qu'on le peust atteindre parmy les Gentils-hommes de Boheme, qui estoient montez à cheval pour l'escorter, mais comme ils n'estoient pas en estat de resister à la Cavalerie de Constance, on les contraignit de s'ouvrir, & de livrer le prisonnier qu'ils ne pouvoient défendre. Jean Hus fut ramené dans la Ville, & renfermé dans le Monastere des Jacobins, où l'on apporta plus de precaution pour le garder, que s'il eust esté dans les prisons publiques, excepté qu'on permist de le voir aux gens, dont la vertu & la science estoient assez cónnuës pour esperer que leur entretien l'exciteroit à penitence. Ses amis estonnez de ce qui venoit d'arriver, allerent trouver l'Empereur qui avoit jugé sa presence necessaire à Constance. Ils sommerent sa Majesté de maintenir ce qu'elle avoit eu la bonté d'accorder, & representerent qu'en violant la foy publique, on reduiroit les Etrangers venus au Concile afin de s'instruire, ou pour rendre raison de leur foy, à la necessité de s'enfuir, & d'éviter par une retraite honteuse à tant de Personnes nobles le danger où leurs vies estoient exposées. La réponse de l'Empereur ne les satisfit pas, & la plûpart d'entr'eux retournerent en Boheme. Après leur dé-

départ, on commença le procez de Jean Hus, & les 1415.
Peres soutinrent qu'il ne s'estoit point acquité des
procedures qu'il leur avoit faites, & par consequent
que le Concile n'estoit pas tenu de luy garder la foy.
Ils ajoutoient que le Concile qui estoit obligé de ren-
dre justice a tout le monde, ne la pouvoit refuser au
Clergé de Boheme, veu principalement que ce n'é-
toit pour le Clergé qui avoit fait appeller Jean Hus,
mais Jean Hus qui avoit fait appeller le Clergé: Que
la cause estoit commencée du consentement des par-
ties, & qu'on ne pouvoit cesser de l'examiner, si les
mêmes Parties ne conspiroient a vouloir qu'elle de-
meurât en suspens: Que le Clergé de Boheme estoit
resolu de la voir terminée en toute maniere & que
Jean Hus avoit eu tort de vouloir s'absenter lorsque
l'affaire estoit en estat d'estre jugée, aprés avoir
contre tous les Articles de supporter les fatigues & les
frais du voyage. Qu'il y avoit de l'interêt du Con-
cile & de la Religion d'empescher un homme accusé
d'heresie de se retirer avant la decision de son procez;
parce que s'il estoit vray qu'il fust heretique, & qu'il
n'eust point discontinué jusqu'à sa detention d'en-
seigner des erreurs condamnées dans les Conciles
precedens, il y avoit à craindre que s'il sortoit de
Constance avant que le Concile eust prononcé sur
son cas, il ne persuadast à ceux de Boheme qui le
verroient de retour sans avoir rien revoqué de ce
qu'il avoit enseigné, que toute l'Eglise assemblée
en un auguste Corps avoit approuvé sa Doctrine, &
qu'on la pouvoit suivre sans scrupule, encore que
l'Eglise particuliere de Boheme l'eut condamnée:
d'où il arriveroit que non seulement ce Royaume
deviendroit heretique; mais encore que la Hon-
grie & la Pologne se separeroient de la com-
munion de l'Eglise sans esperance d'y estre réu-
nies.

Le Concile representa ces raisons à Sigismond

1415. dans toute leur force, & sa Majesté Imperiale estant convaincuë, le laissa en pleine liberté d'agir contre Jean Hus: mais les Gentils hommes de Boheme demeurez à Constance ne perdirent pas courage, quoy qu'ils se visient abandonnez de l'Empereur, doublement obligé de les proteger en qualité de Chef du Corps Germanique, & comme leur Souverain particulier. Ils s'adresserent au Concile, qui neanmoins le reconnoître pour le fait dont il s'agissoit, & luy representerent par une Requeste raisonnée apres de grandes protestations, qu'ils estoient venus avec luy de leur païs pour accompagner leur Roy avec toutes les precautions possibles, & que le principale consistoit dans leur sauf-conduit.

Le Concile n'eut point d'égard a la Requeste: & pourtant il arriva peu de jours apres une occasion capable de mettre le Prisonnier en liberté, pourveu qu'on l'eust aidé, ou que ses amis eussent apporté soin à corrompre les Gardes. Jean Vingt-trois s'estoit enfermé dans Constance, dans l'esperance qu'on luy avoit donnée, que la presence pourroit exciter le Concile à le reconnoistre pour legitime successeur de saint Pierre, & à déposer ces deux Competiteurs qui n'avoient eu ny la hardiesse de se retirer, ny la déference de se soûmettre au Concile: mais lors qu'il vit les Peres resolus de le déposer aussi bien que ses Competiteurs, & de procéder a l'élection d'un nouveau Pape, il s'enfuit la nuit. On avoit confié à quelques-uns de ses Domestiques le soin de garder Jean Hus, & il s'estoit mis en devoir de leur donner de l'estime pour sa Personne, en leur faisant tous les jours des discours de pieté qu'il composoit dans sa prison: mais il ne les gagna pas jusqu'au point, de les obliger à commettre gratuitement une perfidie. Ces Domestiques n'oserent d'ailleurs fournir aux Peres du Concile une raison nouvelle d'agir contre Jean Vingt-trois; & leur renvoye-

commencer dans la Cathedrale de Constance les deffenses de la prison 1415.
de Jean Hus, en les avertissant d'y mettre promptement ordre. Le Concile devenu plus défiant par le risque qu'il avoit couru de perdre son Prisonnier hasta le procés de Jean Hus, & nomma des Commissaires de toutes les Nations pour y travailler sans relâche. Le plus considerable de ses disciples Hierôme de Prague qui estoit venu à Constance quelque temps après lui (et aussi arrestés, parce qu'il donna lieu de douter de sa Religion, & tous deux furent assignez au premier d'Avril pour rendre compte de leur doctrine en plein Concile. On examina cependant les quarante-deux articles des Viclef, & le Concile ne se contenta pas de les condamner, comme on avoit fait en Angleterre & dans les plus celebres Universitez de l'Europe. Il fulmina de plus Anathême contre la memoire de cet heresiarque, & le declara indigne de la sepulture Chrestienne. Cette derniere peine ne regardoit pas son corps mort de Viclef qui devoit estre deterré & jetté à la voirie, que les pernicieux erreurs de Jean Hus & de Hierôme de Prague qu'on pretendoit condamner par un exemple si severe, en leur montrant par avance qu'ils ne pouvoient éviter un semblable supplice s'ils ne se retractoient de bonne heure. Le dessein des Cardinaux de Florence & de Cambray s'estant fondez là-dessus pour exhorter les deux Prisonniers à se dedire, ils y consentirent, & demanderent que le Concile fist la faute de leur prescrire une forme d'abjuration. Le Concile delibera sur la maniere dont ils devoient estre traitez; & ordonna que leur retour en Boheme ne pouvant estre permis sans halter der la conscience de leurs Compatriotes, l'Empereur seroit supplié de les releguer dans quelque Ville du Cercle de Suabe, & leur donner à chacun autant qu'il falloit pour la subsistance de six personnes, afin de rendre plus supportable leur

1415. exil, à condition qu'ils se retracteroient de vive voix & par écrit, & qu'ils écriroient & signeroient de leurs propres mains l'abjuration de leurs erreurs en langage de Boheme qui seroit ensuite envoyée, & publiée dans toutes les Eglises de ce Royaume.

Jean Hus & Hierôme de Prague ne formerent aucune difficulté sur la retractation ny sur l'exil: mais la necessité de desavoüer leur Doctrine en la Langue de leur Pays, leur parut plus rude que le supplice du feu; soit que la honte fust alors leur passion dominante, ou que leur desaveu n'estant pas sincere, ils estimassent qu'il n'apporteroit pas beaucoup de prejudice à leur parti, pourveu que le Peuple de Boheme ne pust estre convaincu qu'ils eussent changé de sentimens. Mais afin d'empescher les Peres de passer outre à leur condamnation, qui ne pouvoit plus estre differée, puis qu'elle n'estoit qu'une suite de celle de Viclef; Jean Hus leur fit presenter un Ecrit qui contenoit en abregé que sans commettre un parjure, il ne pouvoit se resoudre de retracter en general tous les Articles qu'on luy imputoit, parce que sa conscience ne luy reprochoit point de les avoir enseignez, & que ceux qui l'en avoient accusé, estoient de faux tesmoins. Il ajousta que les Articles condamnez sous son nom avoient esté extraits de ses ouvrages avec peu de fidelité, & pris contre leur veritable sens; & que neanmoins s'il y en avoit quelques-uns de faux, il les detestoit de tout son cœur, & offroit de les retracter, pourveu qu'il le pust faire sans blesser la verité: mais qu'en tout cas il revoquoit tout ce qui se trouveroit de contraire à la Religion Catholique en quelque lieu qu'il fust écrit. Le Concile renvoya l'escrit aux Commissaires de Jean Hus, qui luy repartirent par l'organe du Cardinal de Florence, que la verité suivant l'expression de l'Ecriture sainte residoit en la bouche de deux ou trois témoins. Qu'il y en avoit vingt contre luy, tous ire-

Dans la sess. 15.

irreprochables, & la plusparт Docteurs, qui ne dé- 1415.
poſoient que des choſes qu'ils diſoient avoir veuës & entenduës ; & que leur témoignages ſe trouvoient ſi conformes, qu'il eſtoit impoſſible d'y trouver la moindre contradiction. Que le Concile eſtoit obligé d'y avoir égard, & que comme Jean Hus auroit tiré avantage de leur dépoſition, ſi elle luy euſt eſté favorable ; il devoit auſſi porter le dommage qu'elle luy cauſeroit, en ce qu'elle luy pouvoit eſtre contraire. Jean Hus ne repliqua rien ſur le champ, mais le lendemain il fit preſenter au Concile une Requeſte de recuſation contre deux de ſes Commiſſaires, l'un eſtoit Eſtienne Palets, & l'autre Jean Gerſon Chancelier de l'Univerſité de Paris. Le reproche contre Palets conſiſtoit en ce que s'eſtant chargé comme Docteur de faire les extraits des Propoſitions ſuſpectes d'Hereſie, il s'en eſtoit acquité avec tant de malice qu'il n'y en avoit, diſoit-il faulſement, aucune qui ne fuſt tronquée ou détournée en un ſens contraire à celuy de l'Auteur : & le reproche contre Gerſon eſtoit fondé ſur ce qu'en qualité d'un des principaux Docteurs de l'Univerſité de Paris, il avoit déferé à la même Univerſité les Livres de Wiclef qu'elle avoit cenſurez, & s'eſtoit rendu le principal ſollicteur de leur condamnation : d'où Jean concluoit que ce Chancelier s'eſtant declaré contre les propoſitions dont il s'agiſſoit, ſon témoignage n'eſtoit plus recevable. Mais on ne ſe contenta pas de rejetter la Recuſation de Jean Hus comme impertinente, on luy fit encore voir qu'il n'y avoit rien de plus injuſte que ce dont il ſe plaignoit à l'égard de Palets, qui non ſeulement avoit eu ſoin d'extraire de ſes Livres les mêmes mots, & d'en exprimer les propoſitions entieres : mais encore avoit toujours ſuivi le ſens le plus favorable à Jean Hus, de ſorte qu'il avoit laiſſé tous les articles dont les paroles n'eſtoient point aſſez nettes pour exprimer

1415. une parfaite hereſie. Quant à Gerſon, en ſe contentant de faire ſon éloge, de le mettre en parallele avec les plus illuſtres Theologiens de la Chreſtienté pour la ſublimité de ſa Doctrine, & de dire qu'il eſtoit coupable pour la cenſure de Viclef, ce crime luy eſtoit commun avec le Concile, qui n'avoit fait preſque autre choſe que de confirmer le Decret de la Faculté de Theologie de Paris.

Le Cardinal de Cambray au commencement du mois de Juillet, preſſa charitablement Jean Huſſe de ſe retracter en la forme qu'on luy demandoit, ce qu'il donna parole qu'en ce cas, le Concile luy feroit grace en conſideration de l'Empereur qui l'en avoit prié, au lieu que s'il inſiſtoit à demander une conference reglée, il acheveroit de ſe perdre, puiſque les Theologiens deſtinez pour le convaincre, l'engageroient inſenſiblement dans la chaleur de la conteſtation à demeurer d'accord de quelques conſequences contraires ſans comparaiſon à la foy de l'Egliſe, qui n'eſtoient les propoſitions dont il avoit eſté auparavant accuſé. Jean Huſſe répondit modeſtement qu'il n'eſtoit pas venu pour ſoûtenir ſa doctrine avec obſtination, mais pour apprendre de ſes Freres & de ſes Maîtres ce qu'il avoit à croire. Et comme une perſonne de la ſuite du Cardinal luy eut repliqué que ce qu'il diſoit eſtoit équivoque, & qu'il paroiſſoit qu'il ſe ſoûmettoit bien à l'inſtruction du Concile, mais non pas à ſa correction, ny à ſa Doctrine, il expliqua en repetant les meſmes termes qu'il ſe ſoûmettoit à la correction, & à la Doctrine du Concile. Le Cardinal le prit au mot, & luy fit donner une plume pour écrire ſa retraction en la langue de Boheme: mais Jean Huſſe eut recours à ſa precedente défaite, en prenant Dieu à témoin que ce qui l'en empeſchoit eſtoit la crainte de mentir. Il fut introduit deux fois dans une aſſemblée où eſtoit l'Empereur, qui l'exhorta familierement de ſe retracter, mais en vain; ce qui fut cauſe

ſe

Fonde le 6e de Juillet fut pris pour terminer l'affaire. 1415
On luy envoya neanmoins auparavant quatre Evêques, & autant de Gentils-hommes de Boheme, qui ne remporterent que des réponces ambiguës. Le jour marqué, on le fit entrer dans l'Eglise Cathedrale où le Concile estoit assemblé. Il fut sommé pour la derniere fois de prononcer anatheme contre les erreurs de Viclef, & il s'en excusa par un long discours qui se reduisoit à deux chefs, l'un que sa conscience ne le permettoit pas, l'autre qu'il ne trouvoit pas pour absolument tous ceux que Viclef avoit enseignez, & qu'effectivement il en falloit excepter au moins trois propositions. La premiere que Constantin avoit offensé Dieu en donnant à l'Eglise des Souverainetez temporelles; La deuxiéme, qu'un Prestre en peché mortel n'estoit pas un Ministre valable des Sacremens; & la troisiéme, que les dixmes n'estoient que de pures aumônes. Il fut ensuite accusé & convaincu, & la Sentence luy fut prononcée par l'Evêque de Concorde en ces termes dont le sens estoit: Qu'on l'avoit deuement atteint & convaincu du crime d'heresie: Que son appel à Dieu estoit frivole, scandaleux, & ridicule, comme revoquant en doute le supréme Tribunal de la Jurisdiction ecclesiastique: Qu'il avoit seduit par ses Predications, & par ses écrits le peuple Chrétien de Boheme; & que n'ayant pas voulu remedier par un desaveu aux maux dont il estoit la cause, le saint Concile ordonnoit qu'il fût degradé de l'Ordre sacré de la Prestrise dont il estoit indigne, & commettoit les Evêques de Milan, de Montefeltro, d'Ast, d'Alexandrie, & de Vance, pour faire executer la degradation dans les formes prescrites par le Droit Canon, & pour livrer ensuite le coupable au bras seculier.

Jean Hus écouta la lecture de sa Sentence sans se mettre en devoir d'interrompre celuy qui la prononçoit, parce qu'il s'imagina qu'il luy seroit ensuite per-

1415. permis de haranguer l'Assemblée en la maniere qu'il s'estoit proposée pour l'exciter à compassion. Mais on le fit taire au moment qu'il commençoit à parler, & l'on se hasta de le revestir des habits Sacerdotaux pour l'en dépoüiller avec honte. La Ceremonie se termina par un bonnet de papier qu'on luy mit sur la teste avec cette inscription, VOICI L'HERESIARQUE.

Le Duc Loüis de Baviere le remit le six de Juillet mil quatre cens quinze entre les mains du Magistrat, qui le fit conduire aprés qu'il eut esté tout-à-fait rasé, comme il se pratique en Allemagne à l'égard des Sorciers, sur la place publique, ou il y avoit un bûcher preparé à l'entour d'un poteau. On luy demanda avant que de l'attacher s'il ne vouloit pas se retracter; & il le refusa avec plus d'opiniastreté que lors qu'il estoit en presence du Concile. Le Duc de Baviere & le Comte de Papenheim par une commission secrette de l'Empereur parurent * alors à cheval, à dessein d'empescher que l'on n'excitast du tumulte; & leur presence fit retirer à costé l'Executeur de la haute Justice, qui tenoit déja le flambeau pour mettre le feu à la paille. Comme il estoit de la connoissance de Jean Hus, & qu'il les estimoit beaucoup, il interrompit ses prieres pour les écouter, & les exhortations qu'ils luy firent l'un apres l'autre ne pouvoient estre plus touchantes, parce que leur profession cavaliere n'empeschoit pas qu'ils ne fussent fort éloquens, & qu'ils n'eussent lû les bons Livres. Il ne les interrompit jamais; & se contenta de leur répondre, que son dernier regret estoit de ne leur pouvoir accorder la satisfaction qu'ils demandoient, mais qu'ils s'en devoient prendre à l'Ecriture qui commandoit d'obeïr à Dieu preferablement aux hommes. La retraite du Duc & du Comte servit de signal au Bourreau pour mettre le feu au bûcher; & la flamme fut en un moment si grande qu'on presuma qu'el-

* *Dans la Relation de son supplice.*

qu'elle avoit d'abord étouffé Jean Hus, sur ce qu'on ne l'entendit plus parler, & qu'on ne remarqua depuis en luy aucun signe de vie. Ses cendres furent jettées dans le Lac avec ceremonie pour empescher ceux de la secte de les reverer, & d'en substituer d'autres en leur place, qui n'eussent pas laissé de contribuer à tromper le vulgaire. Le Concile écrivit aux Eglises de Boheme une Lettre circulaire, où les causes de sa severité à l'égard de Jean Hus estoient expliquées; & ceux qui se trouvoient engagez à le suivre dans ses erreurs, estoient exhortez à rentrer dans la Communion de l'Eglise. Il y avoit sur la fin des menaces d'un pareil traitement pour ceux qui soutiendroient cet Heresiarque dans son obstination; & l'on ne sçait si ce ne furent pas ces mots qui augmenterent le mal, au lieu de le guerir par la sedition que la lecture de la Lettre du Concile alluma dans Prague. Jacobel, & les autres Prescheurs de la Communion sous les deux especes effarouchez par le supplice de leur Chef, & prevenus de la crainte d'un semblable traitement, desespererent de se sauver par une autre voye que celle de la guerre civile; & ne travaillerent plus qu'à rendre les peuples qu'ils avoient corrompus irreconciliables avec les Catholiques. Pour y parvenir ils les engagerent en peu d'heures dans une conspiration, qui fut executée en moins de temps qu'elle n'avoit été formée. Les Hussites s'assemblerent tout d'un coup dans la plus considerable place de Prague, & après avoir invoqué Jean Hus, qu'ils reconnoissoient en qualité de Martyr, se diviserent en plusieurs troupes pour venger en même temps sa mort sur tous ceux du Clergé qu'ils soupçonnoient de l'avoir procurée. Les maisons des Ecclesiastiques furent investies & forcées. Il ne leur servit de rien d'offrir de l'argent aux seditieux, & d'exposer à leur discretion les meubles les plus precieux. Ils repartirent qu'ils n'estoient venus ny pour piller, ny pour gagner, & ils ne se lasse- 1415.

se-

1415. ſerent point de chercher dans les lieux les plus écartez, ceux qu'ils avoient deſtinez à la mort, juſques à ce qu'ils les eurent trouvez. Ils les maſſacrerent avec une fureur à la juſqu'à defigurer en cent bleſſures [illegible] nuez, les corps de ceux qu'ils venoient de tuer. Ils les traînerent enſuite dans la rivière de la Moſelle, & les jetterent au lieu où ſon cours eſtoit le plus rapide, ſous pretexte d'empeſcher qu'on n'en fit des reliques : mais le principal effort ſe fit contre le Palais de l'Archevêque, où le plus grand nombre des Prelats eſtoit accouru. L'obſtinée reſiſtance de [illegible] de ce Prelat n'exempta pas la maiſon d'eſtre forcée, & ne ſervit qu'à donner le loiſir au Maiſtre de la ſauver par une porte de derriere. Le Magiſtrat ne [illegible] tant pas aſſez fort pour appaiſer le tumulte, qu'il ſe calmaſt de lui-même ; & les Prelats [illegible] vaincus par là de leur pouvoir, ne penſerent plus qu'à ſe mettre dans une entiere liberté. Cependant le Concile examinoit avec zele tout ce que l'Archevêque de Vienne lui avoit remis contre Hieroſme de Prague, & commençoit à deliberer ſur la fin de Jean Huſs, lorſque le Pape ſe preſenta le premier pour ſurmonter toutes les difficultez qui s'y trouvoient, & mettre au plutoſt les choſes en bon train. Mais cette affaire fut remiſe à l'année ſuivante.

* *Dans le recit de cette ſedition.*

Le Cardinal de Cambray Chef du Concile, nommez pour juger cet Heretique, ne pouvoit eſtre obligé de commettre par une [illegible] tation, & la fin de pretendre que il fut moins [illegible] tre du coupable. Et de fait Hieroſme de Prague ne contenta pas de temoigner qu'il avoit changé de ſentimens. Il ajouta qu'il eſtoit dans une [illegible] aveugle pour les volontez du Concile, qu'il n'avoit que à les prevenir tout ce qu'elles [illegible] & bien-loin de la combattre, proteſta qu'il [illegible] quel point elle eſtoit ſincere. Le Cardinal en fit [illegible] rapport au Concile, qui le chargea de [illegible] pura-

procedoient bonne forme des erreurs de Viclef & de 1415.
Jean Hus. Aussitost qu'elle fut arrivée le Hierôme de
Prague fut mandé par le Concile, qui luy ordonna
de comparoir sur un siege élevé d'où il pouvoit estre
facilement entendu de toute l'Assemblée. Il com-
mença son discours par l'exposition de ce qu'il avoit
dit & fait estant devant un si auguste Corps,
& le continua en parlant de son zele & de ses
bonnes intentions pour le Concile.
Il se servoit assez d'entre les Docteurs, qui ne
faisoient point de bagatelles pour le contentement
de l'estomach, au lieu que les autres y estoient
comme de l'argent doré, & des pieces precieuses
estoient d'un goût de voir fort desagreable à celuy
qui est accoutumé de servoir. La premiere
qui fut servie fut la teste de Jean Huss. La seconde
fut un rouleau de son propre escrit, qu'on luy
donna à lire tout haut, & le dernier mets qu'on luy
servit fut un fagot de bois sec, auquel on mit le feu
aussitost qu'il eut achevé de manger. Ce dernier
mets, & entierement digeré, l'on pouvoit
dire qu'il fut mangé par toutes les Chroniques & Cro-
niques de toutes les Chroniques. On luy per-
mit quelque fois de sortir hors de l'Assemblée, & de
prendre l'air dans le cloître, avec
deux Archevesques pour compagnie, qui avoient
ordre de luy faire prendre le chemin de la prison,
en cas qu'il fist quelque semblant de la vouloir prendre
par quelque autre. Il se servoit de la commodité
qu'on luy donnoit pour faire connoissance avec
la dissolution de la Cour de Rome, & avec
l'ignorance & la vie trop-molle & trop-delicate
de la plûpart des Prelats, dont il disoit assez plaisam-
ment que les Cardinaux estoient les Apostres,
les Archevesques les Disciples, & les Evesques
les Septante-deux. Ce procedé fut cause de sa
perte.

Il

1416. lonois qui avoient donné une semblable commission à l'Archevêque de Gnesne, & à l'Archidiacre de Posnanie, inspira tant de presumption a Heronime de Prague, qu'il crût pouvoir dire impunement ce qu'il pensoit devant ses Compatriotes, sans prendre garde qu'ils ne luy estoient pas tous favorables : & le Concile s'en trouva qui le decelerent, & l'accuserent de rechûte dans l'heresie. Le Concile irrité de l'inconstance de ce Prothée qui ne faisoit scrupule, ny de mentir, ny de se parjurer, pourveu qu'il accommodast ses sentimens à sa fortune, l'obligea de comparoistre le vingt-sept d'Avril mil quatre cent seize ; & des témoins irreprochables luy soustinrent dans les formes, qu'il leur avoit voulu persuader les erreurs de Viclef depuis qu'il les avoit condamnées. Une contravention si manifeste & si hardie ayant ouvert le champ à ceux qui pretendoient le convaincre de quelque crime que ce fût, vint de nouveau, Henry de Pyrre Orateur du Concile, qui reprocha d'avoir travaillé à pervertir l'Allemagne, la Hongrie, la Pologne, & la Boheme, & de s'estre sauvé des prisons de Vienne contre le serment fait d'y demeurer jusques à ce qu'il se fust retracté de propositions scandaleuses qu'on l'accusoit d'avoir enseignées. Il ajoûta qu'en suite de ses compositions même Hierôme de Prague s'estoit porté à des actes plus impudents & plus detestables : On luy donna de sanglantes satyres. Premierement contre le Clergé de Prague, & enfin contre le Saint Siege. Que l'an mil quatre cens douze, le propre jour de S. Venceslas Patron de son païs, il avoit evoqué les Huissiers d'entre la main armée dans le Monastere des Carmes-du-Beaumont, ou ils avoient prophané les Autels & foulé aux pieds les choses Sacrées. Qu'il avoit fait emprisonner un Predicateur pour avoir seulement dit la verité de Viclef, & que cet Ecclesiastique n'avoit été delivré qu'apres avoir souffert toute la rigueur

dont

dont les Bohémiens estoient à l'égard de leurs plus dan- 1416.
gereux ennemis : Que le moine Hierôme avoit donné publiquement ses leçons à son Cordelier, & qu'on l'avoit traduit en Justice, quoy qu'il n'eust aucun Ordre sacré : Qu'il avoit soutenu dans la Ville de Heidelberg capitale du bas Palatinat, qu'il y avoit une quaternité en Dieu, & qu'il avoit taché d'unir les Hussites avec les Schismatiques de Boheme.

Hierôme de Prague se défendit d'une partie de ces crimes, en affirmant qu'ils avoient esté commis sans sa participation, & de l'autre en l'imputant à des calomnies qui n'estoient pas assez noires pour mettre sa vertu en peril. Mais il y eut bientost contre luy une accusation mieux prouvée & plus embarassante que la premiere. Elle presupposoit d'abord, que s'il estoit vray qu'on eust donné une caution suffisante de sa conversion, il auroit de grands desordres dans l'Eglise. Que dans toutes les Parroisses où Hierôme de Prague avoit predisé, ses erreurs avoient esté si genereusement reçuës que le nombre de ses Disciples avoit surmonté ce qui restoit de Catholiques : qu'il avoit honteusement chassé les Curez, & introduit dans leurs Eglises des Ecclesiastiques qu'il avoit lui-même ordonnez : Qu'il leur avoit commandé de faire toutes les fonctions Curiales, sans attendre d'autre Mission que la sienne : Qu'il estoit allé en Angleterre faire autant de dissensions que de transfuges plus correctement les œuvres de Wiclef : Qu'il avoit encore la hardiesse à les lire en luy persuadant qu'elle y apprendroit le fond de la Theologie, & que par tout ailleurs elle ne trouveroit que la superficie : Qu'après le supplice de Jean Hus il l'avoit reveré comme un Saint, & fait peindre couronné de Rayons, & dans la même posture que l'Eglise Catholique represente les Martyrs consumez par le feu : Qu'il avoit fait brûler outrageusement, & mourir sous les écri-

vic-

1416. vieres, ou Ecclesiastique contre l'Eglise Romaine, soûtenu par le roi d'effet d'un Religieux qui avoit des Dogmes [illegible] prescrit trop vivement dans la défense de l'Idolatrie, [illegible] ordonnant à ses Disciples de l'aller prescher dans le Monde, a quoy ils avoient [illegible] avoit enseigné que l'Eucharistie n'étoit autre chose qu'un signe: Que la Doctrine de Vuiclef estoit la seule, & le veritable Evangile: Qu'il avoit prononcé un Anatheme éternel à ceux qui soûtiennent le contraire: Qu'il avoit rejetté les Glossateurs & mis en leurs places les paroles de la Consecration, & les principaux Articles de la creance, pour s'estre trop attachez à l'Ecriture: Qu'il avoit entrepris de renverser la Hierarchie Ecclesiastique, en persuadant aux Laïques qu'ils pouvoient consacrer le Corps & le Sang de Jesus-Christ: Qu'il avoit porté [illegible] à rejetter les Traditions: Qu'il avoit mis tâche de rendre ridicules les Indulgences, en disant que [illegible] ne s'estoit point attribué cette puissance, mais qu'il [illegible] la parole de Dieu: Qu'il avoit injustement accusé [illegible] caractere du Pape, & par consequent condamné [illegible] tous les Chrestiens: mais de plus d'avoir [illegible] prescher luy même, quoy qu'il fût Seculier [illegible] que, & donné occasion aux plus ignorans de [illegible] l'autre: Qu'il avoit [illegible] vouloit toutes les Heresies [illegible] rante-cinq Articles de Vuiclef: Qu'il avoit [illegible] l'Heresie des Iconoclastes, qui étoit [illegible] deux ans dans l'Eglise des Cordeliers de Prague, [illegible] avoit fait outrage au Crucifix [illegible] avoit de l'Idolatrie à soûtenir les Images, & [illegible] Hussites avoient este principalement [illegible] semblables desordres: prophaner les Eglises, [illegible] ler ensuite leurs mains dans le sang de leurs [illegible] triotes qui les en vouloient empescher.

L'Orateur du Concile s'expliqua plus amplement dans l'addition aux informations qui commençoit par un avis important aux Evêques, de

ne se laisse surprendre par l'éloquence, & les 1416
sages promesses de l'accusé qui avoit déja plusieurs
fois éludé la diligence & la subtilité de ses Juges.
Qu'estant échapé de prison il estoit devenu pire
qu'auparavant ennemy de la Religion Catholique qu'il
avoit si bien soutenuë auparavant. Que quand il estoit dans
l'Université de Paris * quelques personnes l'ayant ac- * *Il leçoit dans la ruë du Fouarre prés l'Ecole de Medecine.*
cusé de crime & de sodomie dans les entretiens que
l'on avoit avec luy touchant la doctrine de ses écrits
& de la Secte de la même Université le persécutoient
de reproches & publioient ce qu'il pouvoit de faire
contre la créance de la mort que on avoit prece-
demment & que n'osant demeurer en France
il s'estoit caché jusques à ce qu'il fust arrivé
dans la Ville de Heidelberg, où il se fut obstinément
accusé par des Theses remplies de propositions
erronées presque toutes heretiques il avoit pro-
mis de Soûmettre de l'Université, mais ce Docteur
plein d'une vaine confiance, les ayant combattu
avec la plume, & publiés de nouveau, luy pour
retourner à Prague, l'en fut empêché, & pre-
voyant par quel prompt retraite la detention qu'il
avoit méritée. Qu'il choisit pour troisiéme refuge
l'Université de Cracovie, où les Professeurs ne luy
furent pas favorables, puis qu'il y eut une prise
de corps décernée contre luy qui le contraignit de
changer d'air, & d'aller à Vienne, où les Docteurs
de l'Eglise estoient saisis de sa personne, sans
qu'il leur fit voir par aucune experience avec quelle
liberté il sçavoit ouvrir les Gutches: Qu'enfin la bou-
teille dont il demandoit à faire en prison, & le
lit où il prenoit à boire & à manger au lieu de
confiné & de la bienseance, marquoient assez qu'il
n'étoit pas touché d'un veritable repentir. D'où l'O-
rateur du Concile concluoit qu'on le reduisist au pain
& à l'eau, & qu'on l'appliquast mesme à la torture,
s'il ne vouloit pas se retracter par une autre voye. Le

Com-

1416. Concile adoucit les conclusions de son Orateur, soit qu'il les estimast trop severes, ou qu'il eust d'autre opinion qu'il faloit user d'indulgence. Il se contenta d'ordonner que Hierôme de Prague comparoistroit à la Congregation generale le dernier d'Avril mil quatre cens seize, pour y estre derechef convaincu. Ce de fait il y fut conduit, & les témoins ayant persisté dans leurs affirmations le Patriarche de Constantinople le pressa de se purger sincerement des Heresies qu'on luy attribuoit. Mais au lieu de condamner les erreurs de Viclef, il est certain qu'il en fit une profession publique, & qu'il reprocha en des termes satiriques aux Cardinaux leur luxe & leur molesse. Il accusa d'arrogance les Evesques & les Docteurs d'Allemagne. Il tascha de réveiller l'antipathie naturelle entre eux & ceux de Boheme, afin de les mettre aux mains les uns avec les autres, & se vanta d'avoir esté le principal auteur de la revolution arrivée dans l'Université de Prague. Il ajoûta que l'horreur du feu l'avoit seule auparavant obligé de se retracter, & que maintenant il estoit resolu d'expier par le même supplice la faute qu'il avoit commise, ensuite il ne proféra plus que des paroles emportées, excepté qu'il declara de persister dans la creance commune en ce qui regarde l'Eucharistie. Il n'en faluit pas davantage pour le livrer à l'heure même au bras seculier. Cependant le Concile le differa jusqu'au troisiéme de May que la session vingt-cinquiéme étant ouverte, l'Evêque de Lodi fit une longue reprimande à l'accusé, qui s'étant opiniâtré plus que jamais à defendre toutes les erreurs de Viclef & de Jean Hus à la reserve de celles qui regardoient le saint Sacrement, & les Indulgences, fut condamné & abandonné à la justice du Magistrat qui le conduisit au bucher. Poggio qui fut spectateur de son supplice, écrit qu'aprés que les Peres du Concile luy eurent commandé de repondre aux divers chefs d'Heresie dont il estoit accusé,

il

il demanda qu'il luy fuſt permis d'établir la juſtice de 1416.
ſa cauſe avant que de refuter les calomnies de ſes ennemis ; & ſur le refus qu'on luy en fit, il proteſta contre l'injuſtice de ſes Juges qui avoient écouté ſes Calomniateurs tant qu'il leur avoit plû de parler durant trois cens quarante jours qu'ils l'avoient tenu dans les fers & dans les cachots ; & qu'ils luy refuſoient une heure d'audience. Il ne s'en expliqua pas moins ſur chaque point en particulier, il les déſavoüa tous, & ſoutint que ſes ennemis les avoient inventez. Il ajouta ſur ceux de l'autorité du ſaint Siege, du caractere des Evêques, & des Privileges du Clergé qu'on luy reprochoit de nier, que l'on avoit voulu par cét artifice luy ſuſciter autant d'ennemis qu'il avoit de Juges. Lors qu'on l'interrogea ſur le Sacrement de l'Euchariſtie, il répondit que ce n'eſtoit naturellement que du pain qui devenoit le veritable Corps de Jeſus-Chriſt par la conſecration. On l'accuſa d'avoir aſſuré qu'il demeuroit du pain aprés la prononciation des paroles Sacramentelles, oüy, repartit-il, j'ay dit qu'il en demeuroit chez les Boulangers. Un Jacobin l'ayant traité d'Hypocrite, & un autre ayant juré par ſa conſcience qu'il l'eſtoit, il leur repartit que c'étoit là ce qu'il faloit faire pour perdre les gens ſous pretexte de pieté. Il eut tant de mépris pour un de ſes principaux accuſateurs, qu'il ne l'appella jamais que par les noms de chien & d'aſne. Il reprocha les témoins qu'on luy confrontoit, parce que leurs depoſitions n'eſtoient fondées, ainſi qu'il diſoit, que ſur la haine, la médiſance & l'envie. Il fit ce qu'il pût pour inſpirer de la compaſſion, en rendant compte de ſa vie juſqu'à ſa detention, & en montrant que rien ne l'avoit contraint de venir au Concile, & qu'il n'y avoit eſté attiré que par le ſeul motif de ſe juſtifier d'un crime dont il n'eſtoit pas permis à un Chrétien d'encourir l'infamie qui eſtoit celuy de l'Hereſie.

Lors qu'on luy commanda de ſe retracter de ſes er-

1416. reurs, il repliqua que comme ſa conſcience ne luy reprochoit rien là deſſus, elle luy defendoit auſſi d'advoüer celles qui luy eſtoient malicieuſement impoſées: Il fit l'Apologie de Jean Hus: Il blama la rigueur de ſon ſupplice: Il aſſeura qu'il tacheroit de l'imiter dans ſa conſtance à le ſouffrir: Il declara qu'il cedoit à la calomnie de ſes ennemis & de ſes témoins, & à leurs impudentes impoſtures, juſqu'à ce qu'ils en rendiſſent compte devant le tribunal de Dieu, où il n'y auroit ny tromperie ny prevention.

Il negligea de s'aider luy-même dans une ſi facheuſe rencontre: Il s'oppoſa luy ſeul à ſon bonheur: Il ne parla point de retractation, & proteſta ſeulement qu'il n'avoit jamais rien dit, ny penſé contre l'Egliſe Catholique.

Aprés que la Sentence luy eut eſté prononcée, on differa ſon ſupplice pour deux jours, afin qu'il euſt du temps pour ſe preparer à la mort. Diverſes perſonnes eurent la liberté de le voir, pour eſſayer de le ramener à la communion de l'Egliſe, & le Cardinal de Florence fut de ceux-là; mais leur peine fut inutile. Hierôme de Prague ne voulut rien retracter de ce qu'il avoit avancé; il oüit gayement la repetition de ſa Sentence, & l'appareil de ſon ſupplice ne le fit pas changer de viſage: Il attendit la mort avec plus de hardieſſe qu'aucun Stoïcien ne l'avoit ſouffetre, il ſe déshabilla luy-même: Il fit ſa priere à genoux devant le poteau où il devoit eſtre attaché. Il tendit ſes pieds & ſes bras pour eſtre liez de cordes moüillées, & de peur que le feu ne les conſumaſt trop toſt, on y ajouta des chaînes de fer. On rangea autour de luy des groſſes pieces de bois & des fagots ſur de la paille qui luy venoit juſques à la teſte, & l'on y mit le feu. Il ne mourut pas moins conſtamment que Jean Hus; mais il ne donnoit pas plus que lui aucune marque de repentir.

AR-

ARGUMENT DU LIVRE SECOND.

LES Hussites animez par le supplice de Jean Hus & de Hierôme de Prague, s'assemblent en Boheme, dressent un formulaire de leur Doctrine : pillent les Eglises Catholiques, & s'emparent des biens des Monasteres. Ils attentent sur la vie de leur Roy Venceslas, & n'en sont détournez que par l'inconstance du plus emporté d'entre eux ; ils se repentent peu de temps après de n'avoir pas commis le Parricide, & rentrent dans leur premiere fureur, dont l'effet n'est prevenu que par la mort de Venceslas. Ils declarent la guerre à l'Empereur Sigismond son successeur, & mettent à leur teste un tres-grand Capitaine, sans le connoistre. Zisca offensé dans son honneur par un Religieux, en impute la faute à tous les Catholiques, & s'en vange par la mort d'une infinité de personnes. Il assemble des païsans, & les aguerrit si bien, qu'il les rend les plus vaillans hommes du monde. Il monte par une ruse de guerre ceux de son Infanterie qu'il avoit destinez pour Cavaliers, & défait Sigismond en quatre batailles rangées. Mais au siege de Robi un coup de flèche luy creve le seul œil qui luy restoit ; il se veut demettre du Generalat, & ses soldats l'obligent à le retenir. Il gagne encore tout aveugle qu'il est, quatre batailles contre l'Empereur, le Prince de Dannemarc, le Duc de Saxe, & le Mar-

quis de Brandebourg, & reduit enfin Sigismond à recevoir la Loy, mais il meurt de peste, & son party se divise en Orphelins & en Thaborites. Il subsiste neanmoins jusqu'à ce que Maynard ayant trouvé l'occasion de porter la Noblesse de Boheme à l'exterminer, il en vient à bout par la défaite de l'armée Hussite. Le party n'ayant plus de forces, s'accommode avec le Concile de Basle, & rompt bien-tost après le Traité à la persuasion de Roquesane, à qui l'on avoit refusé des Bulles pour l'Archevêché de Brague; mais il est enfin soûmis par le Roy Pogebrac, qui prend après un an de siege la Ville de Thabord, & en rase les fortifications.

HIS-

HISTOIRE

Des Revolutions arrivées dans l'Europe en matiere de Religion.

LIVRE SECOND.

Où l'on voit les Hereſies des Huſſites, des Picards, des Adamites, des Thaborites, & des Orebites, depuis l'année 1416. juſqu'à l'année 1517.

LES Gentils-hommes de Boheme, qui avoient accompagné Jean Hus & Hierôme de Prague au Concile de Conſtance, & leur avoient entendu chanter juſqu'au dernier ſoûpir les loüanges de Dieu, les prirent pour de veritables Martyrs, & les voulurent honorer en cette qualité. Ils ſe mirent en devoir de recüeillir leurs cendres, & les Executeurs de la haute Juſtice les en empeſchant, parce qu'ils avoient ordre de les jetter dans le Lac, ils ramaſſerent de la terre qui ſoûtenoit les poteaux où ils avoient eſté attachez, & la porterent dans leur Païs en forme de Reliques. Les Huſſites rendirent à cette terre les mêmes honneurs qu'ils faiſoient aux Saints & s'aſſemblerent pour reſoudre ce qu'il y auroit à faire ſur la perte de leurs 1417.

1417. pretendus Docteurs. Le Resultat fut de n'avoir aucune deference pour les definitions du Concile qui les en avoit privez, de nommer des personnes capables, de dresser un Formulaire de Foy tiré mot à mot des écrits de Jean Hus & de Jerôme de Prague, * de se separer entierement de la communion des Catholiques, & de se mettre en estat d'obtenir par la violence l'exercice libre de leur nouvelle Religion.

* *Dans le resultat des Hussites à 1417.*

La substance du formulaire qui fut dressé par les plus habiles d'entre eux, consistoit en ces propositions; Que le Pape n'avoit rien de plus que les autres Evêques: Que tous les Prestres estoient égaux en Jurisdiction aussi bien qu'en puissance; & que la seule difference qu'il y avoit entre eux, venoit du merite de leurs personnes, & de la probité de leurs mœurs: Qu'au moment qu'une ame se separoit de son corps, elle estoit incontinent heureuse ou mal-heureuse pour toute l'éternité: Que le Purgatoire estoit une invention purement humaine, & que la priere pour les morts n'estoit qu'une ruse des Prestres pour satisfaire leur avarice: Qu'il faloit oster les Images de la Divinité, & celle des Saints, & se mocquer de la benediction de l'eau & des Palmes: Que les Religions des Mandians estoient autant d'ouvrages du Demon, & que les Prestres ne devoient vivre que d'aumônes: Que toutes les personnes solidement instruites des veritez de l'Evangile, avoient droit d'enseigner la parole de Dieu sans avoir besoin de caractere, ny d'autre mission que celle de la charité du prochain qui les inspiroit: Qu'il y avoit du mal à suporter dans soi-même, ou dans autruy le moindre peché mortel, quoy que ce fust uniquement pour éviter un plus grand desordre, & qu'on n'en commettoit aucun sans décheoir en même-temps de toutes les dignitez Ecclesiastiques & seculieres, & sans que l'on pust ensuite exiger des vassaux qu'ils obeïs-

obeïssent comme ils avoient accoûtumé : Que la Confirmation à la prendre à la rigueur, & l'Extréme-Onction, de la maniere qu'elle estoit en usage, n'estoient point de veritables Sacremens, & que la Confession secrette estoit ridicule, Dieu ne desirant pour remettre les pechez qui n'estoient point sujets à la Confession publique, sinon qu'on luy en demandast pardon dans le fonds du cœur en quelque lieu que l'on fust : Qu'il ne faloit point ajoûter d'Onction à l'eau dans le Sacrement du Baptême, & que la seule avarice des Ecclesiastiques avoit introduit l'usage des Cimetieres, puis qu'il n'importoit point en quelle terre les os des Chrestiens fussent mis en dépost en attendant la resurrection : Que le monde estoit le seul Temple bien-seant à l'immensité de Dieu, & que c'estoit resserrer sa Majesté souveraine dans un espace trop étroit, que de luy bâtir des Eglises & des Oratoires à dessein que sa bonté devint plus propice, lors qu'elle seroit invoquée dans ces lieux : Que les Ornemens des Ecclesiastiques ne servoient à rien non plus que les Paremens des Autels, & qu'un Prestre en tout lieu & en tout temps pouvoit prononcer les paroles Sacramenteles, & distribuer aux Fideles le Corps de Jesus-Christ : Que l'on demandoit en vain les suffrages des Bien-heureux, puis qu'ils estoient inutiles, & que l'on perdoit le temps à chanter en public, & à reciter en particulier les heures Canoniques : Qu'on ne devoit s'abstenir de travailler que les jours des Dimanches, & que les jeûnes instituez par l'Eglise n'estoient d'aucun merite : Que les Ecclesiastiques avoient principalement osté la Communion sous les deux especes pour se distinguer davantage des Laïques, & que cependant elle estoit de necessité de salut. 1417.

Aprés que le Formulaire que l'on vient d'abreger eut esté generalement signé, les Hussites leverent une armée de trente mille hommes ; & pour ne plus dépendre de l'Empereur Sigismond, ils rétablirent

1417. dans l'autorité ſouveraine de Boheme, Venceſlas, ſon frere unique, dans la penſée qu'il leur permettroit de vivre à leur mode. Et de fait, ce Prince voluptueux uſa de condeſcendance à leur égard durant qu'ils ſe contenterent de communier ſous les deux eſpeces, & de porter tous les jours en Proceſſion le ſaint Sacrement dans les ruës. Mais ils ne ſe meſlerent pas plûtoſt de demolir les Egliſes, & d'en partager entre eux les Ornemens, que Venceſlas y voulut apporter le remede proportionné aux Loix du Païs. Il leur manda de venir rendre raiſon de ces violences devant le Magiſtrat de Prague: mais au lieu de comparoître ils propoſerent en tumulte dans leur aſſemblée de degrader encore une fois Venceſlas, & d'élire en ſa place un Gentil-homme de leur ſecte. Ils paſſerent mêmes plus avant, & comme la Rebellion degenere pour l'ordinaire en Parricide, lors qu'elle a paſſé du mépris à l'effronterie; un de la troupe qui penſoit avoir plus d'eſprit que les autres, à cauſe que ſa malice eſtoit plus rafinée que la leur, repreſenta qu'il valoit mieux ſe défaire de Venceſlas, que de luy donner un ſucceſſeur; car encore qu'il fuſt le dernier des hommes, la Maiſon dont il eſtoit ſorti, le merite de ſes Anceſtres, & l'Empire qu'il avoit tenu, luy attireroient toûjours un ſi grand nombre de Soldats de toutes les contrées du Septentrion, que le Regne de celuy qu'on éliroit en ſa place, ne ſeroit jamais paiſible.

Cette courte harangue auroit ſuffi pour exciter les Huſſites à marcher ſur l'heure en corps de bataille contre le Château de Bachingue, où Venceſlas ſe divertiſſoit, & à tremper leurs mains dans ſon ſang, ſi un Preſtre nommé Coranda ne les en euſt détournez par un diſcours d'autant plus artificieux, qu'il eſtoit moins éloigné de leur genie. Il leur dit que tout bien conſideré leur Roy ne devoit point eſtre changé pour un autre, & qu'il ne pouvoit arriver une meilleure fortune aux Peuples de Boheme, que d'avoir un Maî-

tre

tre de son humeur : Que la pierre de touche pour éprouver si un Roy estoit commode à ses Sujets, consistoit à remarquer s'il les laissoit vivre à leur fantaisie, & qu'en cette maniere il n'y en avoit jamais eu de semblable à Venceslas : Qu'à la verité il n'estoit pas assez éclairé sur le fait de leur Religion ; mais qu'il estoit bien juste qu'on luy rendist la pareille, en le laissant vivre à sa mode, puis qu'il ne s'opposoit, ny a la predication de la nouvelle Doctrine, ny à l'instruction du Peuple : Que bien loin de l'opprimer, il estoit à propos de le proteger contre les Catholiques, s'ils entreprenoient de le détrôner, puis que son incapacité de regner estoit le salut des Hussites. Un raisonnement si ridicule qui n'estoit appuyé que de l'éloquence de Coranda, suspendit la violence des plus échauffez, & la tourna contre le beau Monastere des Jacobins hors de Prague, qu'ils démolirent. 1417.

Venceslas averty du danger qu'il avoit couru, n'y apporta point d'autre remede que de recompenser prodigalement son liberateur, & de donner aux Hussites plus de licence qu'ils n'en avoient auparavant, & son imprudence fut telle qu'il alla luy-même au devant de la mort, qu'il pensoit avoir évitée. Sa complaisance augmenta si prodigieusement le nombre des Hussites, que les deux tiers de la Boheme s'estant declarez pour eux, & les Eglises qu'ils avoient d'abord usurpées ne suffisant pas pour les contenir, ils s'estimerent desormais trop bien établis pour user de violence, & pensant corriger leur attentat à l'égard de Venceslas, par une soûmission apparente, ils députerent les plus seditieux d'entre eux, pour representer à sa Majesté, que puis qu'ils faisoient desormais le plus grand nombre de ses Sujets, il estoit juste de leur accorder plus de la moitié des Eglises. Celuy qui portoit la parole estoit le Seigneur du Village de Hus, connu pour avoir donné le nom & la naissance à l'auteur de sa secte. Venceslas eut assez de force

1417. & de preſence d'eſprit pour diſſimuler le chagrin, que luy inſpiroit la Harangue du Seigneur de Hus. Il luy répondit civilement de revenir le lendemain à pareille heure recevoir ſes ordres, & l'obligea par cét artifice à renvoyer ſa compagnie qui eſtoit trop grande, & à demeurer ſeul auprés du Roy. Mais Venceſlas ne le craignant plus alors ne puſt s'empeſcher de luy dire bruſquement, vous m'avez donné du fil à retordre, mais on en fera la corde dont vous ſerez étranglé. Le Seigneur de Hus ne répondit rien à cette menace, mais il ne fut pas plûtoſt ſorti du Palais qu'il alla demander la protection des Huſſites. Venceſlas ne doutant point qu'il ne retournaſt bien-toſt auſſi bien accompagné que la premiere fois, n'oſa l'attendre. Il ſe retira dans le Chaſteau-neuf qu'il avoit fait bâtir à une demie lieuë de Prague, & croyant y eſtre en ſureté il écrivit au Magiſtrat d'empeſcher les Huſſites de porter à tout moment le ſaint Sacrement dans les ruës, puis que ces Proceſſions ne ſe faiſoient que pour attirer les peuples par la nouveauté, & pour exciter des ſeditions. Il dépeſcha en même-temps un Courier à Sigiſmond, ſon frere, pour luy demander un prompt ſecours, s'il vouloit conſerver la Couronne de Boheme dans la Maiſon de Luxembourg: mais les Huſſites ne luy donnerent pas le temps de l'attendre. Ils s'aſſemblerent dans le Monaſtere des Carmes, dont ils s'eſtoient emparez par l'adreſſe de frere Jean Apoſtat de l'Ordre des Premonſtrez. Ils y prirent les armes, & faiſant porter devant eux l'Euchariſtie ſous les deux eſpeces, ils allerent d'abord à l'Egliſe de ſaint Eſtienne, & pillerent prés de là la maiſon d'un Preſtre qui n'étoit point de leur cabale. Ils tournerent enſuite leur fureur contre la Maiſon de Ville, où ils ne trouverent que ſept Magiſtrats de dix-huit qu'ils devoient eſtre, les autres onze s'en eſtant fuis: Ils les jetterent par les feneſtres ſur les pointes des épées, des lances, des per-

pertuisanes, & des brochets, que ceux des seditieux qui estoient demeurez en bas, leur tendoient. Le Juge de la Police, & les plus riches Bourgeois qui s'y estoient retirez au commencement du tumulte comme dans un azile, ne furent pas mieux traitez à la sollicitation du même Apostat. Le Connestable du Royaume averty, qu'aprés le saccagement de la Maison de Ville on attaqueroit son Palais, en sortit avec trois cent Cavaliers, & marcha contre les seditieux dans la pensée que sa presence suffiroit pour appaiser le desordre; mais les Hussites eurent si peu de respect pour sa personne, & tant de mépris pour le peu de Cavaliers, dont il estoit accompagné, qu'ils avoient presque achevé de les environner à dessein de les tuër, lors que le Connestable pensa prudemment à faire sa retraite vers le Chasteau, où Venceslas s'étoit refugié. Ce Prince persuadé que les Hussites n'avoient exterminé les Magistrats, que parce que son évasion leur avoit osté le moyen d'attenter à sa personne sacrée, déchargea sa colere sur eux en leur disant un grand nombre d'injures, & ses Domestiques suivirent son exemple; mais un d'entre eux à qui Venceslas témoignoit plus de bien-veillance, quoy qu'il ne fust que son Sommelier, se vanta d'avoir découvert l'intention des Hussites contre sa Majesté, & de ne l'avoir pas revelée. On n'a pas sçû s'il disoit la verité, ou s'il ne cherchoit qu'à se rendre considerable par un mensonge; mais il est constant qu'au lieu d'en tirer l'applaudissement de Venceslas, il irrita sa colere, de sorte que ce Prince stupide & brutal passa tout d'un coup de la tristesse à la fureur. Il mit le Sommelier par terre; & il tenoit déja le poignard à dessein de le luy plonger dans le sein, si la compagnie ne l'eust arraché de ses mains. Sa colere ainsi frustrée produisit une si horrible convulsion dans tout son corps qu'il en devint perclus, & mourut de paralysie dix-huit jours aprés. Il fut enterré dans le Mo- 1417.

1417. naſtere de la Cour Royale, le plus beau de la Boheme deſtiné pour la ſepulture des Roys ; mais les Huſſites violerent bien-toſt le reſpect qu'ils devoient au tombeau de leur Souverain, pour ſatisfaire ſur ſon corps le vain plaiſir du Parricide qu'ils n'avoient pû commettre en ſa perſonne. Ils ne ſe contenterent pas de le deterrer, ny de le mettre dans un lieu ſale, où il demeura juſques à ce qu'un peſcheur l'en tira pour le vendre vingt écus d'or à l'Empereur Sigiſmond ; leur vangeance n'eut plus depuis d'autres bornes que le pouvoir, & les occaſions qu'ils avoient de mal faire. Ils deſolerent tout le Monaſtere de la Cour Royale par la ſeule conſideration que Venceſlas y avoit eſté inhumé : Ils ne pardonnerent ny à l'Egliſe dont on ne pouvoit aſſez admirer la ſtructure ; ny au Dortoir capable de contenir huit cent Religieux ; ny à la ménagerie, où il y avoit une prodigieuſe proviſion des choſes neceſſaires à la vie ; ny au Cloître ſi vaſte qu'il renfermoit dans ſon enceinte un grand Jardin, & ſi élevé qu'on avoit écrit ſur ſes murailles toute l'Ecriture ſainte qui ſe liſoit fort commodement, parce que les lettres eſtoient plus groſſes à proportion qu'elles s'éloignoient de la vûë.

La deſtruction de ce ſuperbe bâtiment ne fut que le coup d'eſſay des Huſſites, & l'amorce qui les attira à la ruine des autres Monaſteres du Royaume. Comme il n'y en avoit point dans l'Europe qui euſſent de plus magnifiques Egliſes, ny de plus richement parées, l'eſperance d'y trouver aſſez d'or & d'argent pour faire la guerre, y fit venir les plus ſeditieux de la nouvelle ſecte qui les renverſerent, afin de s'exempter de reſtituer les dépoüilles qu'ils en avoient tirées, s'il arrivoit qu'ils ne fuſſent pas les plus forts.

Aprés avoir preparé le nerf de la guerre par tant de ſacrileges ; ils ne délibererent pas long-temps à choiſir un General, & ils jetterent d'abord les yeux ſur

sur le plus grand & le plus heureux Capitaine de son siecle. Ce fut Jean Zisca Gentil-homme de Boheme né dans la Ville de Tresnon avec si peu de bien, qu'il estoit souvent obligé de chercher sa nourriture chez la Noblesse du voisinage la plus accommodée. Il avoit esté nourry Page de l'Empereur Charles Quatre, pere de Venceslas, & le mépris qu'il avoit eu d'un Prince si peu digne de regner, l'avoit fait passer à l'armée. Il n'avoit pas laissé de s'y faire remarquer entre les plus hardis & les plus judicieux, quoy que l'impossibilité de se monter l'eust reduit à la necessité de prendre party parmi les simples fantassins. Il avoit assez bonne mine, nonobstant qu'il eût perdu l'œil gauche en combatant, & son âge déja fort avancé ne l'empéchoit pas d'estre encore capable de toutes les fonctions militaires. Il avoit conçû une haine irreconciliable contre tous les Religieux, & se trouvoit alors dans l'assemblée où les Hussites solemnisoient l'Anniversaire de leurs pretendus Martyrs. Ils y parurent presque tous armez, & l'Empereur Sigismond qui estoit alors dans Prague, supposant qu'il les intimideroit, leur manda de le venir trouver dans la posture où ils estoient. La plus-part des Hussites furent d'avis de se dissiper & de s'enfuïr, mais Zisca leur representa qu'en faisant une action si lâche, ils tomberoient dans le precipice qu'ils pensoient éviter, puis qu'on les ruineroit infailliblement l'un aprés l'autre, s'ils retournoient comme des fugitifs chacun dans sa maison; au lieu que s'ils alloient sur l'heure trouver l'Empereur, ils luy donneroient peut-estre la moitié de la peur. Son avis fut suivi aprés qu'il se fut chargé de porter la parole à ce Prince, & il s'en acquita d'une maniere qui ne pouvoit estre, ny plus militaire, ny plus galante. Il dit que les Hussites s'estant assemblez en armes, suivant le Privilege de leur Nation, pour se garantir de leurs adversaires, ils avoient reçû l'ordre de venir trouver 1417.

1417. ſa Majeſté Imperiale, & que s'ſtant imaginez que c'eſtoit pour les envoyer combatre ſes ennemis, ils n'avoient pas crû devoir laiſſer leurs armes en ſe preſentant devant elle.

Cét artifice reuſſit, & l'Empereur n'oſant ny châtier, ny menacer des gens aſſez forts pour luy donner la Loy, les traita civilement. Il leur repartit qu'il eſtoit bien aiſe de les voir dans cét équipage, & qu'il les prioit de revenir dans la même poſture lors qu'il les manderoit. Il n'avoit prononcé ces dernieres paroles que pour luy ſervir d'éxcuſe, mais Ziſca les interpreta dans un ſens bien different. Il fit entendre aux Huſſites que la conjoncture eſtoit favorable, pour ſe mettre en eſtat d'obtenir l'exercice libre de leur Religion, & qu'ils n'avoient qu'à faire proviſion d'armes & de gens de guerre, ſous pretexte d'obeïr à l'Empereur, pour contraindre ce Prince deſarmé de leur accorder ce qu'ils pretendoient. Il donna le rendez-vous à ſes troupes le ſeize d'Avril mil quatre cens dix-huit dans la Chartreuſe dont il s'empara, & ſauva la vie aux Religieux qui s'y trouverent, aprés les avoir engagez par ſerment à ſortir inceſſamment du Royaume. Il appella de l'élection de l'Empereur Sigiſmond à la Couronne de Boheme, quoy qu'elle euſt eſté faite dans les formes, & pretendit de plus que le conſentement de ce Prince au ſupplice de Jean Hus de Hierôme de Prague, l'en rendoit abſolument indigne. Il ſe fit donner par ceux de ſon party convoquez en forme d'Etats la commiſſion de luy faire la guerre, & diviſant ſes troupes en deux corps, il en mena un contre la forteresſe de Viſſegrade, dont il ſe rendit maître, & envoya l'autre ſous le même Coranda qui avoit ſauvé la vie à Venceſlas contre la Ville de Poſins, dont la Bourgeoiſie eſtant diviſée, & ſe trouvant ſans garniſon, n'attendoit pour capituler que la premiere ſommation.

La veuve de Venceſlas Princeſſe de la Maiſon de Ba-

Baviere, estoit demeurée en Boheme aprés la mort de son mary à la priere de l'Empereur. Elle se nommoit Sophie, & sa passion dominante estoit pour la Maison de Luxembourg où elle estoit entrée, quoy qu'elle n'eût point d'enfans. Le soin de luy conserver la Couronne de Boheme; & la crainte d'obscurcir sa propre reputation si les Hussites usurpoient le Royaume durant son administration, luy faisoient passer les jours entiers, & la pluspart des nuits dans une attention perpetuelle sur la conduite de Zisca. Elle importunoit à tous momens ses plus proches voisins de luy donner du secours dans le même * temps qu'elle depeschoit Couriers sur Couriers à l'Empereur qui estoit allé dans la Hongrie; pour le haster de revenir en Boheme, en luy remontrant que s'il n'étouffoit par sa presence les semences de l'Heresie, il y travailleroit inutilement aprés qu'elle se seroit agrandie par la voye des armes. 1418.

* *Dans l'Eloge de Sophie de Baviere.*

L'Empereur se trouvoit alors dans une conjoncture si favorable qu'il ne l'eust pû desirer meilleure, quand même il auroit esté le plus ambitieux Prince de l'Europe. Les Etats de Boheme l'avoient élû suivant la coûtume de preferer les enfans mâles de la Maison Royale aux Etrangers, lors qu'ils les jugeoient capables de regner, il n'y avoit pas lieu de contester son Election. Car encore que les Hussites luy eussent refusé leurs suffrages, comme ils étoient presque tous de la lie du Peuple, ils avoient esté facilement emportez par ceux du Clergé, de la Noblesse, & de la meilleure Bourgeoisie, qui s'estoient declarez pour l'Empereur. Enfin, le bon-heur de sa Majesté Imperiale estoit si grand, qu'encore que la Couronne de Boheme ne luy eust point esté deferée, il pouvoit la conquerir, puis que ses Sujets de Hongrie & les Princes d'Allemagne luy avoient accordé une armée formidable, qui estoit en estat d'agir sur la demonstration que les Turcs avoient faite d'attaquer l'importante Ville

de

1414. de Belgrade. Cependant, ſoit que ces Infideles n'euſſent eu deſſein que de donner aux Chreſtiens une fauſſe alarme, ou que les Eſpions qu'ils avoient dans cette Ville, les euſſent avertis qu'elle eſtoit trop bien munie, ils avoient ſi abſolument abandonné leur entrepriſe que leur troupes eſtoient en marche, & avoient déja fait plus de la moitié du chemin pour paſſer de l'Europe en Aſie. Mais cette derniere conſideration qui ſembloit inviter plus efficacement que les autres l'Empereur au voyage de Boheme, fut celle qui l'en détourna. Il s'imagina que les Turcs eſtoit déſormais ſi éloignez de la Hongrie, qu'il pourroit aiſement recouvrer la Bulgarie, avant qu'ils fuſſent revenus ſur leurs pas, & ſur cette vaine preſupoſition il s'engagea malheureuſement dans une tentative qui luy fit perdre la Boheme; & attira dans la Hongrie ces Infideles irritez qui en deſolerent la plus grande partie. Ainſi Ziſca n'ayant point d'autres troupes en teſte, que celles que la Reyne Veuve avoit aſſemblées ſous la conduite de Ceuque Officier Alleman, fit ſoulever tous ceux de ſa ſecte qui s'étoient répandus dans la Boheme, & dans les trois Provinces annexées de Sileſie, de Luſace, & de Moravie. Il ſollicita les Bourgeois des principales Villes, il en attira pluſieurs par des promeſſes chimeriques. Il intimida les autres par des menaces qui furent toutes ſuivies de leurs effets; & mettant auſſi bien que les Catholiques ſa principale eſperance à s'aſſurer de la Ville Capitale, il s'en approcha avec des troupes qui n'eſtoient conſiderables que par leur nombre. Son deſſein eſtoit plûtoſt de les aguerrir que de ſurprendre Prague: mais il trouva que Ceuque s'eſtoit emparé du Château, & des deux parties de la Ville qui s'appelloient la haute & la baſſe Prague. Mais il n'avoit pû chaſſer les Huſſites de la troiſiéme nommée la nouvelle Prague où ils eſtoient les plus forts, ce qui l'avoit reduit à fortifier le pont ſur la riviere de Molde qui la ſe-

ſeparoit des deux autres. Il prétendoit empeſcher par 1418.
là les ennemis de l'attaquer, & ſe conſerver un paſſage pour aller à eux ; mais il s'abuſa, & les premiers efforts de Ziſca contre le pont furent ſi violens, qu'il s'en ſaiſit, quoy que les Catholiques combatiſſent avec une valeur, que ce Chef du party contraire ne puſt s'empeſcher de loüer. Les Huſſites pourſuivirent leur victoire avec une obſtination qui a peu d'exemples. Ils attaquerent la baſſe Prague, cinq jours & cinq nuits ſans diſcontinuer, & furent toûjours repouſſez. Ziſca voyant qu'il perdoit ſes meilleurs Soldats fit ceſſer le combat, & ſortit de la nouvelle Prague à deſſein de tailler en pieces Pierre de Staremberg, qui menoit des Troupes Allemandes à la Reyne Veuve. Il luy preſenta la bataille, Staremberg l'accepta, & la victoire ne pencha ny de l'un ny de l'autre coſté, quoy que les deux ſe l'attribuaſſent.

L'Empereur qui eſtoit déja fort avant dans la Hongrie, jugea par l'obſtination des Huſſites qu'il ne ſeroit pas facile de les vaincre, & reconnut que la Reyne Veuve luy avoit donné une conſeil ſalutaire, en le preſſant de venir luy-même appaiſer les troubles. Il ne voulut pas neanmoins retourner ſur ſes pas, de peur que les Turcs n'imputaſſent à lâcheté ſa contremarche ; mais comme la Reine Veuve le conjuroit de la décharger du Gouvernement dont elle ne ſe croyoit plus capable ; il deputa les plus habiles & les plus moderez de ſon Conſeil pour aller prendre l'adminiſtration de la Boheme durant ſon abſence. Il leur donna toute ſorte de pouvoir pour traiter avec les Huſſites ; & leur recommanda ſur tout d'empécher au moins leurs progrés, s'ils ne les pouvoient obliger par un accommodement à le reconnoiſtre pour leur Souverain.

Le Chef de la deputation eſtoit Gaſpard Selique, qui paſſoit déja pour le plus adroit Miniſtre de ſon ſiécle. Il eſtoit fils d'un Gentil-homme de Fran-

1418. Franconie, & d'une Dame de Treviſe; & par un bon-heur ſans exemple, il avoit reüny en ſa perſonne toutes les vertus Allemandes de ſon pere; & les Italiennes de ſa mere, ſans contracter les défauts des deux Nations. Il avoit un fond inépuiſable de Doctrine. Son éloquence eſtoit d'autant plus charmante, qu'aucun ne parloit mieux que luy en Public, ny en particulier; & il avoit l'eſprit ſi ſouple, que par un privilege que la fortune n'accorda jamais à d'autre, il fut le Chancelier, le Miniſtre & le Favory de trois Empereurs conſecutivement élus; quoy que le genie & les inclinations de ces Princes fuſſent tout-à-fait differentes. Il n'eut pas plûtoſt pris poſſeſſion du Gouvernement de la Boheme, dont la Reyne Veuve ſe démit entre ſes mains, qu'il reconnut que la violence ne ſerviroit qu'à rendre plus formidable le party des Huſſites, en luy donnant lieu de s'établir: & comme il importoit ſur tout de l'en empeſcher, il eut recours à l'artifice. Il confera ſeparement avec celuy des Magiſtrats Huſſites de la nouvelle Prague qui eſtoit le plus accredité, & luy fit entendre, que ſes Confreres de la nouvelle Religion eſtoient mal conſeillez de chercher par la voye des armes la liberté de conſcience qu'ils pouvoient obtenir par la negociation. Le Magiſtrat ravy de cette ouverture, la propoſa à ſes Confreres, & la fit accepter par la crainte qu'il leur inſpira, que ſi la guerre continuoit, la nouvelle Prague ne pouroit éviter d'eſtre pillée par les Catholiques s'ils l'emportoient d'aſſaut, ou par les Huſſites montagnards, que Ziſca ſeroit obligé d'y faire entrer pour la défendre. Ils convinrent donc avec Selique d'une tréve de ſix mois, qui ne pouvoit eſtre plus avantageuſe à l'Empereur; puiſque pour une eſperance ſans fondement qui leur eſtoit donnée de communier ſous les deux eſpeces, & pour la permiſſion qu'eurent ceux de la nouvelle Prague d'envoyer en Hongrie les plus conſiderables Bourgeois de leur Corps.

Corps negocier à la Cour Imperiale la liberté de con- 1418.
science ; ils livrerent à Selique la forteresse de Vis-
segrade ; & contraignirent Zisca de luy rendre Pes-
sein, Piste, & les autres places qu'il avoit prises, c'est-à-dire, que le party des Hussites se priva de tous les établissemens qui le rendoient considerable. Selique aprés avoir chassé de Prague les nouveaux venus, que la guerre y avoit attirez, & rétably les dix-huit Consuls dans leur premiere autorité, auroit long-temps joüy du fruit de son adresse, & fait respecter les ordres de Sigismond, si ce Prince n'eust luy-même ruiné sa bonne fortune par une lettre écrite à contre-temps. Car au lieu d'entretenir les Hussites dans la disposition paisible où Selique les avoit mis, ou de dissimuler au moins le dessein qu'il avoit formé de les exterminer, jusqu'a ce qu'il fust debarassé de l'expedition de Bulgarie, il manda à Selique que son intention estoit de rétablir les affaires de Boheme dans le même état où elles avoient esté sous le Regne de l'Empereur Charles Quatre son pere. La lettre qui n'estoit point écrite en chiffre fut interceptée, selon quelques Auteurs, par les Hussites ; ou selon les autres, tomba par hasard entre leurs mains. Ils l'interpreterent dans son veritable sens, & conclurent que l'Empereur avoit dessein de les ruiner, bien loin de leur accorder l'exercice de leur secte, puis qu'il parloit de remettre l'Eglise de Boheme au point où elle estoit lors que Jean Hus n'avoit pas encore commencé d'annoncer au Peuple son erreur. Mais il ne leur estoit pas facile de reprendre les armes ; car outre que Zisca n'avoit plus de places, & que Selique avoit mis dans celles qu'on venoit de luy rendre des garnisons qui les mettoient hors de surprise, l'expedition de l'Emperent en Bulgarie fut plus courte que l'on n'esperoit.

Ce Prince avoit attiré dans la Hongrie les principales forces d'Allemagne, sous pretexte d'empescher les Turcs d'usurper ce Royaume, mais lors que son

1418. ſon armée ne trouva point d'ennemis à combattre, elle pretendit qu'on l'avoit trompée, & ſe débanda ſi univerſellement, qu'il n'y reſta point d'autres Soldats que ceux qui avoient des attachemens particuliers à ſa Majeſté Imperiale. Elle reprit avec eux le chemin de Boheme, & arriva à Brin en Moravie avant que les Huſſites ſceuſſent qu'elle eſtoit partie des environs de Belgrade. Sa preſence eut plus d'effet qu'on n'eſperoit, puis que d'un coſté le Peuple de Boheme entra dans une conſternation qui ſembloit luy avoir oſté l'eſprit & le mouvement, & de l'autre toute la Nobleſſe monta à cheval pour ſaluer ſon Roy, & les Bourgeois des Villes députerent vers luy, ſuivant la coûtume, pour luy preſter ſerment de fidelité. Ceux de la nouvelle Prague n'oſerent ſe ſeparer de la haute & de la baſſe Ville dans une occaſion ſi remarquable, leurs Deputez accompagnerent les autres, & reçûrent la confirmation de leurs Privileges, à condition que les Magiſtrats élûs pendant le trouble ſeroient dépoſez, & que ſa Majeſté Imperiale en nommeroit d'autres cette fois en conſideration de ſon avenement à la Couronne de Boheme. La nouvelle Prague accepta d'autant plus volontiers ce party, que les autres Villes pour témoigner plus de reſpect à leur Souverain la preſſoient d'en uſer de même à leur égard, & l'Empereur auroit étouffé les ſemences de l'Hereſie par ſon entrée dans la nouvelle Prague s'il fuſt allé par le droit chemin; mais le jour qu'il devoit partir un avis impreveu luy fit prendre d'autres meſures. Un Courrier extraordinairement échauffé luy porta des Lettres du Gouverneur de Sileſie; qui luy mandoit que ſa preſence eſtoit ſi abſolument neceſſaire dans cette Province, que nulle autre choſe ne pouvoit l'empeſcher de ſe revolter: parce que la Bourgeoiſie de Breſlau laſſée de ſupporter les excés des Magiſtrats, que le Roy Venceſlas leur avoit donnez, s'eſtoit ſoûlevée, & avoit fait main baſſe ſur eux.

L'Em-

L'Empereur ſupporta plus impatiemment cette injure faite à la memoire de ſon frere, que ſi elle euſt regardé ſa propre perſonne. Il s'imagina que s'il ne vangeoit hautement un attentat ſi public, on le traitteroit deſormais dans la Boheme avec autant de mépris que tous les Ordres du Royaume en avoient témoigné pour Venceſlas; & ſur cette fauſſe preſuppoſition il prit la route de Sileſie. Les Bourgeois de Breſlau qui avoient mis en pieces leur Magiſtrats, n'avoient pas plûtoſt examiné de ſens froid leur action, qu'ils s'en eſtoient repentis: & comme ils n'eſtoient point en eſtat de ſoûtenir un ſiege, & qu'ils ne conſideroient pas aſſez les auteurs de la ſedition pour aimer mieux s'attirer la guerre que de les livrer à l'Empereur; ils introduiſirent dans leurs murailles l'armée Imperiale, qui ne ſe contenta pas de punir les mutins, mais impoſa de plus une ſomme d'argent aux habitans pour la peine qu'ils luy avoient donnée d'aller à eux. 1418.

L'Empereur ſe fut volontiers mis en devoir d'empeſcher cette exaction, s'il avoit eſté Maiſtre de ſes Troupes, mais ne les payant point, il n'avoit pas le credit de les obliger à vivre dans une étroite diſcipline, & les excés qu'elles commirent dans Breſlau furent trouvez, d'autant plus étranges, que cette forme d'execution militaire eſtoit nouvelle dans la Boheme. Et de fait au premier avis que les Huſſites en reçûrent; ils apprehenderent ce qui venoit d'arriver à la Bourgeoiſie de Breſlau, & ſe mirent en eſtat de prevenir les Imperiaux. Ils offrirent à Ceuque Gouverneur de la forteresſe de Prague un party ſi avantageux, qu'il demeura d'accord de la livrer, & de paſſer ſous leurs Enſeignes; & lors qu'ils furent aſſurez que les Imperiaux n'entreroient plus par là dans la nouvelle Prague, ils donnerent le rendez-vous à leurs Troupes au pied de ſes murailles. Ils publierent, en attendant qu'elles s'aſſembloient, un Manifeſte contre l'Empereur,

1418. reur, dont le deſſein eſtoit de montrer par quatre raiſons, que ce Prince n'avoit pû eſtre legitimement appellé à la Couronne de Boheme. La premiere qu'il avoit eſté ſi mal élevé dans ſa jeuneſſe qu'on ne luy avoit point appris la langue Eſclavone ſi neceſſaire pour entendre & pour parler celle de Boheme qui n'en eſtoit qu'un Dialecte. La ſeconde, qu'il avoit engagé la Pruſſe ſans le conſentement des Eſtats au grand Maiſtre de l'Ordre Teutonique, qui ne voudroit plus relever de la Couronne de Boheme. La troiſiéme qu'il n'avoit pas demandé le conſentement des mêmes Etats pour aliener la Marche de Brandebourg: & la derniere qu'il avoit non ſeulement conſenty; mais encore preſté main forte à l'execution de Jean Hus, & de Hierôme de Prague.

Les Catholiques & les Imperiaux plus irritez que ſurpris de ce Manifeſte, monterent à cheval pour opprimer les Huſſites, avant que leur nombre fuſt devenu plus grand. Ziſca les ſentant approcher n'oſa les attendre en pleine campagne, parce que n'ayant point de Cavalerie il ne pouvoit éviter d'eſtre défait. Il ſe retira vers les montagnes de Boheme; & tourna viſage ſur un champ ſi étroit & ſi raboteux, que la Cavalerie n'y eſtoit d'aucun uſage. Les Catholiques qui n'eſtoient informez, ny de la ſituation du lieu, ny de ſon inégalité, s'eſtoient mis aux trouſſes des Huſſites, ſuppoſant que Ziſca ne les attendroit pas; & qu'il ſuffiroit de le pourſuivre en corps d'armée, pour diſſiper les Païſans qui l'accompagnoient, & pour les pouſſer enſuite hors du Royaume. Ils s'étoient tellement confirmez dans cette fauſſe opinion, qu'au lieu de s'étonner de ce que l'ennemy faiſoit alte, ils s'en réjoüirent; comme eſtant délivrez de la peur que les Rebelles n'échapaſſent à leur vangeance: mais Ziſca aprés les avoir ainſi attirez dans le piége, inventa cette ruſe pour défaire ſi abſolument les Catholiques qu'il ne s'en ſauva aucun. Il envoya les

plus

plus resolus des Hussites occuper l'avenuë du défilé, où les Ennemis estoient entrez, & leur ayant ainsi fermé le chemin du retour, il commanda aux femmes qui suivoient l'armée, de jetter sur le champ de bataille les chemises, les habits, & les autres ornemens de toile plissée dont elles estoient revestuës à la mode du Païs. La pudeur n'empescha pas ces Dames d'executer l'ordre de Zisca, quoy qu'elles n'en penetrassent pas le fin; & les Catholiques eurent tant de joye de voir l'ennemy arresté, qu'ils descendirent de cheval pour l'attaquer, le lieu ne leur permettant pas de combatre d'une autre maniere. Mais ils ne s'aviserent pas d'oster leurs esperons, & ce fut là la cause de leur malheur; car les ayant gros, longs, cousus aux bottes, & par consequent incommodes, ils les embarasserent de sorte dans le linge qu'ils fouloient aux pieds, qu'ils n'eurent plus de mouvement libre pour attaquer, ny pour se défendre; plus ils faisoient d'effort pour se dégager, plus ils s'engageoient. Ils tomboient à tout moment; ils ne pouvoient se relever, & les Hussites les abordant dans cet estat les railloient avant que de lur donner le coup de la mort, & leur reprochoient qu'ils se laissoient tuer sans donner aucune marque de courage. Toute la Cavalerie Catholique fut ainsi défaite le dix-neuf d'Aoust mil quatre-cens dix-neuf, & l'infanterie intimidée s'enfuit sans attendre le choc. Les plus vistes arriverent les premiers au bout du defilé, & devancerent de cette sorte à mourir les moins dispos; Car les Hussites qui s'estoient saisis de l'accés les voyant accourir avec precipitation, & en desordre, les tuoient à mesure qu'ils approchoient; & pour comble d'infortune, il se trouve que l'adresse, dont Selique avoit usé en chassant les Hussites des Villes qu'ils avoient surprises, fut nuisible aux Catholiques, en ce que les vainqueurs n'ayant point de place pour mettre en sureté les prisonniers, ne donnerent quartier à personne. 1418.

Zisca

1420. Ziſca ne ſe laiſſa pas tellement ébloüir par le gain d'une victoire ſi entiere & ſi facile, qu'il ne travaillaſt avec une diligence incroyable pour en recueillir le fruit. Il ſe preſenta la nuit du Carêmeprenant de mil quatre cens vingt devant la Ville de Moſca, d'où les Seigneurs du lieu avoient chaſſé les habitans, parce qu'ils eſtoient Huſſites. C'eſtoient deux freres d'une tres-ancienne famille dont l'aîné s'appelloit Cope, & le cadet Vlric. Cope qui ſe trouvoit endormy aprés un feſtin où il avoit traité ſes amis, eut la gorge coupée avec la plûpart de ſa garniſon. Mais Vlric qui eſtoit monté à cheval au premier bruit que firent les Huſſites en deſcendant de leurs échelles dans la place, eut le temps d'en ſortir, & de ſe refugier avec le reſte des habitans dans le Château de Lic. Il eſt vray, que comme ce lieu n'eſtoit point de défenſe, Ziſca y arriva preſque auſſi-toſt que les Catholiques, & ne diſcontinua pas de donner l'aſſaut juſqu'à ce qu'il les euſt forcez. Tout ce qui ſe trouva dans le Château ſous les armes paſſa par le fil de l'épée; & Ziſca aprés avoir tué Vlric abandonna ſa famille à la vangeance des Huſſites, qui par une cruauté nouvelle dans le Septentrion promirent la vie à celuy des Domeſtiques, qui voudroit égorger en leur preſence la femme & les enfans de ſon Maître, & luy tinrent parole. Ces progés attirerent un aſſez bon nombre d'Infanterie ſous les Enſeignes de Ziſca; mais les chevaux gagnez à la bataille de Preſſix ne ſuffiſant pas pour monter les plus leſtes de ſes fantaſſins, il pourveut abondament par une ſeconde ruſe à ce qui luy manquoit. L'Empereur au premier bruit de la défaite de ſes troupes avoit envoyé en Boheme mille lances qui eſtoient l'élite de ſa Cavalerie, pour empeſcher les vainqueurs de porter leurs armes plus avant que Moſca. Ces lances eſtoient commandées par un homme de fortune appellé Nicolas, qui de Maiſtre de la Monnoye de Prague s'eſtoit élevé au com-

commandement des Armées. Il s'estoit avancé jus- 1420.
qu'à Vogise, d'où il promettoit de resserrer les courses des Hussites, lors que la nuit du Jeudy au Vendredy Saint de l'année mil quatre cens vingt que la plus-part des Soldats Catholiques passoient dans les Eglises suivant l'ancienne coûtume de Boheme, Zisca surprit Vogise avec tant de precipitation, que le General Nicolas eut de la péine à se sauver dans la forteresse. Tous ses Cavaliers furent tuez ou abandonnez aux Hussites, qui n'ayant point d'artillerie ne s'attacherent point au siege de la forteresse, & se contenterent de brûler la Ville, & d'en conduire le butin dans leur camp. Zisca distribua les chevaux à ceux de ses Soldats qu'il avoit resolu de monter, & leur servit luy-mesme d'Escuyer. Il leur montra si parfaitement la maniere d'estre bien à cheval, & d'y combatre fermes, que de simples Païsans qu'ils étoient ils devinrent sous luy la meilleure Cavalerie & la mieux disciplinée de l'Europe. Et de vray on remarque, que ce fut par elle que commencerent toutes les victoires qu'il remporta depuis. Aprés avoir ainsi à l'exemple de Philippe de Macedoine commencé ses grands projets en formant une armée capable de les executer, il les continua pas la construction d'une Ville qui pust servir de retraite à son party en cas de disgrace. Car encore qu'il fust assuré de la nouvelle Prague, & de la forteresse qui la commandoit; il ne l'estoit pas neanmoins de la haute, ny de la basse: & comme il s'attendoit d'avoir bien-tost sur les bras toutes les forces de l'Empereur, il y auroit eu de la presomption à s'aller mettre estant le plus foible sous le canon de la capitale de Bohemé, dont il ne tenoit que le tiers. Cette consideration luy fit chercher par tout le Royaume de Boheme l'endroit le plus avantageux pour édifier une grande & forte Ville; & il choisit enfin la montagne en forme presque de l'Isle que la riviere de Lamanque d'un costé & un torrent

1420. de l'autre environnoient de toutes parts, excepté la largeur de trente pieds qui fut fermée par un foſſé à fond de cuve, & par trois murailles dont la prodigieuſe largeur, & la ſolidité étoient hors d'atteinte. Il environna le reſte des meilleures fortifications qui fuſſent alors en uſage, & il y en ajouta tant d'autres de ſon invention, qu'elles ſervirent depuis de modele à celles que l'on voulut bâtir le plus regulierement dans l'Europe. Il luy donna le nom de Thabor, & la peupla des plus zelez de ſa Secte. L'Armée Imperiale ne paroiſſant point encore, apres ce prodigieux travail, Ziſca pour tenir la ſienne en haleine la mena contre de nouveaux Heretiques, qui s'eſtoient emparez d'une Iſle formée par le Laminiſque à ſept lieuës de Thabor. Ils vivoient ſous la direction d'un Flamand appellé Picard, qui les avoit aſſemblez en faiſant des tours de ſouplеſſe qu'ils prenoient pour autant de miracles. Il leur avoit fait croire enſuite qu'il eſtoit fils de Dieu, * & que ſon pere l'avoit envoyé comme un autre Adam pour retablir dans le monde la Loy naturelle. Il ajoûtoit que cette Loy conſiſtoit principalement en deux choſes, en la communauté des femmes, & en la nudité des corps: mais Dieu permit qu'une Hereſie ſi infame fut étouffée dans ſon berceau. Ziſca ſurprit les Picards durant une nuit extraordinairement obſcure, qui ne l'avoit pas empeſché de traverſer la riviere ſur des bateaux portatifs. Tous les hommes de cette nouvelle ſecte furent tuez, & l'on ne reſerva des femmes que celles qui furent trouvées groſſes, encore ne voulurent-elles point aprés leur accouchement renoncer au libertinage, dans lequel elles avoient vécu; & l'on fut contraint de les condamner au feu, où elles ſe jetterent en riant.

** Dans les veritables Dogmes de Picard.*

L'Empereur ne s'arreſtoit pas tant dans la Sileſie, pour attendre les troupes Allemandes que le Duc d'Autriche ſon gendre, & les Electeurs de Saxe & de

de Brandebourg luy avoient promiſes, que pour amu- 1420.
ſer Ziſca durant une negotiation, qui tendoit à luy enlever la Citadelle de Prague par la même ruſe qu'il s'en eſtoit emparé. On a déja remarqué que Ceuque l'avoit venduë aux Huſſites à deniers comptans, & & cette ame venale aprés avoir ſuivy leur ſecte s'étoit ſi avant inſinuée dans leurs bonnes graces, qu'ils avoient obligé Ziſca par leurs importunitez à luy rendre le gouvernement de la forteresſe.

L'Empereur n'eut pas plûtoſt ſçû que Ceuque étoit encore une fois Maiſtre de la forteresſe, qu'il eſpera de la tirer de ſes mains. Il luy fit repreſenter par des Emiſſaires la double infidelité qu'il avoit commiſe contre Dieu & contre ſon Souverain, & luy en promit le pardon & la recompenſe, en offrant de luy accorder ce qu'il demanderoit, pourveu qu'il reparaſt le mal qu'il avoit cauſé dans la Boheme.

Ceuque qui ne s'eſtoit meſlé avec les Huſſites que par avarice, s'en ſepara facilement par le même motif, & prenant les ſûretez neceſſaires pour l'argent qu'il devoit toucher à Nuremberg, & pour les terres dont on eſtoit convenu de le mettre en poſſeſſion dans le Duché de Virtemberg, où il eſtoit né, il livra aux Catholiques la forteresſe de la nouvelle Prague; & reduiſit les Huſſites à ſe barricader une autrefois de peur d'eſtre ſurpris. Ils appellerent Ziſca qui ne s'amuſa pas tant à leur faire des reproches de la haute eſtime qu'ils avoient euë pour un traiſtre, qu'à les conſoler dans leur malheur, & à leur remontrer que l'unique moyen d'en prevenir les dangereuſes ſuites conſiſtoit à bloquer ſi promptement la forteresſe qu'il n'y puſt entrer ny munition, ny ſecours. Il leur laiſſa dans ce deſſein une partie de ſon armée, & ſortit avec l'autre pour tenir la campagne; mais la forteresſe ſe trouva ſi bien munie, qu'elle eut le loiſir d'attendre que l'Empereur euſt reüny toutes ſes forces.

1420. Il marcha droit à Prague, & Ziſca qui n'eſtoit pas en eſtat de luy diſputer le paſſage, campa ſous la montagne de Villechon à la veuë de l'ennemi. Les Huſſites de la nouvelle Prague le voyant ſi prés d'eux redoublerent leurs efforts contre la fortereſſe qu'ils aſſiegeoient, & l'euſſent infailliblement emportée ſans la ruſe dont uſa l'Empereur pour la dégager. Il reconnut luy-même le quartier le plus foible des aſſiegeans, & il y jetta au premier vent favorable qui s'éleva force paille à demy moüillée, & des compoſitions allumées qui exhalerent une ſi épaiſſe fumée, & une puanteur ſi horrible, que les Huſſites furent contraints de l'abandonner. Les Catholiques s'en ſaiſirent facilement, parce qu'ils tenoient preſtes les choſes neceſſaires pour éteindre le feu, & pour faire ceſſer la mauvaiſe odeur. Ils jetterent ainſi une nouvelle garniſon dans la Citadelle, & la remplirent de tant de munitions que la communication qu'ils avoient avec elle fit apprehender aux Huſſites qu'ils n'entraſſent par cette porte dans la nouvelle Prague. Cette crainte leur fit lever le ſiege de la fortereſſe, & reduiſit tous leurs ſoins à ſe munir d'un coſté contre elle, & de l'autre contre l'Empereur. Sa Majeſté ne ſe contenta pas de les aſſieger à ſon tour; mais de plus elle détacha la moitié de ſes forces ſous la conduite du Comte de Roſſen & de Crager, pour former en même temps deux Sieges, l'un de la nouvelle Prague, & l'autre de Thabor. Son deſſein eſtoit d'exterminer ainſi les Huſſites en une ſeule campagne, & rien ne pouvoit empeſcher de l'accomplir, ſi Ziſca luy en euſt donné le loiſir. Ce Chef infatigable n'eut pas plûtoſt avis de la marche des Comtes que l'on vient de nommer, qu'il mit à leurs trouſſes le Seigneur de Hus avec les plus braves de l'armée des Huſſites. Le Seigneur de Hus preſſentit l'intention des Catholiques, & fit une ſi prodigieuſe diligence qu'il les prevint, & les attendit à l'entrée

trée du defilé par où il falloit passer. Les Comtes qui ne croyoient pas trouver le chemin gardé par les plus resolus des Hussites, furent extraordinairement surpris de les voir, & ne delibérerent neanmoins qu'un moment avant que de les charger. Mais ny l'obstination des Catholiques à combattre jusqu'au dernier soûpir, ny leur incroyable valeur ne put suppléer au défaut du champ de bataille qu'ils avoient choisi trop desavantageux pour eux. Ils y furent absolument defaits; & l'Empereur au lieu de perdre courage par la nouvelle qu'il en recent, se mit en devoir de reparer sa perte, en forçant le camp de Ziscà sur la Montagne de Villechon avant que les victorieux y fussent retournez. L'attaque fut generale, & Zisca qui avoit à se défendre de tous costez en même-temps, ne put empescher, quelque resistance qu'il fist, que le Marquis de Misnie ne penetrast enfin avec l'avant-garde Imperiale qu'il commandoit, dans le camp des Hussites. Mais leur General persuadé que tout estoit perdu s'il ne délogeoit les Imperiaux avant qu'ils fussent renforcez par le reste de leur Armée, les poussa avec tant de furie qu'à la troisiéme charge il les renversa sur le bord le plus escarpé de la Montagne, d'où ils furent precipitez en bas. Leur perte suspendit les autres attaques, & l'Empereur ne jugeant pas à propos de continuer l'assaut du camp ennemy, nonobstant un si notable desavantage fit sonner la retraite. Ses gens de guerre parurent si découragez les jours suivans, que de peur que Zisca n'achevast de les tailler en pieces, s'il luy prenoit envie de les visiter à son tour, le siege de la nouvelle Prague fut entierement levé. 1420.

Alors Zisca fut reçu une seconde fois en triomphe dans la Ville capitale de la Bohemé: mais il n'y demeura pas long-temps sans se commettre avec les Ecclesiastiques de son party. Ces personnes n'avoient pas moins de credit que luy dans l'armée Hussite,

1420. & commençoient à traverſer ſes deſſeins par de ridicules Propheties. Il avoit propoſé de ſe ſaiſir des places que l'Empereur avoit abandonnées dans ſa déroute, & de les fortifier ſi regulierement qu'elles puſſent arreſter l'effort de la troiſiéme Armée que ce Prince alloit lever dans l'Empire, pour remplir le vuide de la ſienne. Cependant les Eccleſiaſtiques de ſon parti pour éluder l'effet de ce conſeil, s'aviſerent de publier que le jour de la Pentecoſte prochaine le feu du Ciel tomberoit ſur toutes les Villes de Boheme, & les reduiroit en cendres, comme il avoit fait autrefois celles de Sodome & de Gomore. La foy qu'on leur ajoûta fut ſi grande, que les Huſſites tranſporterent dans des cavernes ce qu'ils avoient de plus precieux, & paſſerent ſous des tentes le jour qu'on diſoit que la colere de Dieu devoit éclater. Mais jamais eſperance ne fut plus ridiculement trompée; car au lieu de feu du Ciel il tomba une ſi prodigieuſe quantité de groſſe pluye que les tentes n'empeſcherent pas qu'ils ne fuſſent moüillez. Les Preſtres ayant ainſi manqué de s'ériger en Prophetes, & voyant que Ziſca n'avoit pas manqué de prendre la haute & la baſſe Prague, preſcherent à ces Troupes qu'elles ne pouvoient rendre de ſervice plus agreable à Dieu que de détruire tous les Temples bâtis dans la capitale de Boheme ſous l'invocation des Saints, parce que c'eſtoit un Privilege de la Divinité incommunicable aux pures creatures d'avoir des Egliſes. Les Soldats d'autant plus credules qu'il y alloit de leur intereſt en ce qu'ils pourroient profiter des ornemens, qu'ils pilleroient, coururent ſans ordre aux Egliſes, & les ruinerent toutes, quelque effort que fiſt Ziſca pour arreſter leur violence. Les Bourgeois Huſſites qui voyoient par terre les édifices les plus magnifiques & les plus auguſtes de leur Ville, n'en furent pas moins irritez que les Catholiques, & agirent de concert avec eux pour chaſſer l'armée de Ziſca.

Ce

Ce General convaincu qu'ils avoient raiſon, & ne voulant par les reduire au deſeſpoir, ny donner occaſion à ſon Armée de les piller, de peur que ſes ſoldats ne deſertaſſent aprés qu'ils ſe ſeroient enrichis, les tira finement de Prague, ſous pretexte de les mener au ſiege de Viſſegrade. Comme cette forteresſe eſtoit trop proche de Prague pour la laiſſer entre les mains des Imperiaux, elle fut tellement preſſée que ceux qui la gardoient convinrent de la rendre, ſi l'Empereur ne les ſecouroit en perſonne dans un temps prefix. La capitulation fut portée à ce Prince, qui ne pouvant ſe reſoudre de laiſſer perdre la ſeule place qui pouvoit ſervir à luy faire recouvrer ſon autorité dans la Boheme, mit ſi promptement ſur pied une troiſiéme Armée, qu'il arriva devant Viſſegrade le jour avant celuy que les Huſſites y devoient entrer. * Ziſca luy permit de communiquer à ſon aiſe avec les aſſiegez, & feignit même de lever le ſiege, afin de luy donner plus de confiance. L'Armée des Huſſites ſe retira ſous le canon de Prague, comme ſi elle n'eut plus oſé tenir la campagne, & les Soldats Imperiaux ravis d'avoir ſauvé Viſſegrade ſans rien haſarder, ſe divertirent avec auſſi peu de precaution, que ſi la guerre euſt eſté finie: mais au plus fort de leurs Brindes, Ziſca ſurvint qui les défit encore une fois ſans trouver de reſiſtance, & contraignit l'Empereur de retourner luy vingtiéme en Sileſie. 1420.

* *Dans la Relation de la quatriéme victoire de Ziſca.*

Pendant que ſa Majeſté travailloit à appaiſer les Moraves qui s'eſtoient revoltez, à cauſe qu'elle venoit de mener leur principale Nobleſſe à la boucherie devant Viſſegrade, Ziſca prit cette place, & purgea ſon party des nouveaux Sectaires qui s'y eſtoient gliſſez. Ils ſe faiſoient nommer Orebites, comme ſi leur doctrine eut eſté auſſi certaine que celle qui avoit eſté revelée à Moyſe ſur la Montagne d'Orebe, ou s'ils euſſent voulu rencherir ſur le Thabord des Huſ-

1420. ſites. Ils ne differoient pourtant d'eux qu'en un ſeul point qui regardoit la Hierarchie ; car ils ne ſe contentoient pas de ſe paſſer de Preſtres dans leurs Egliſes, & de faire conſacrer & adminiſtrer par des Laïques ce qu'ils appelloient Sacremens ; mais leur averſion pour toute ſorte d'Eccleſiaſtiques, eſtoit ſi grande qu'ils les brûloient ou les jettoient liez deux à deux dans des étangs glacez. Ceux qu'ils n'eſtimoient pas aſſez pour les faire mourir de leurs mains, n'en ſortoient pourtant qu'aprés avoir ſouffert de grands outrages, & quelque argent que leur offriſt un malheureux pour s'exempter d'eſtre ainſi traité, il n'en eſtoit pas quitte à meilleur marché. Ziſca ne puſt exterminer les Orebites à cauſe qu'il avoit ailleurs trop d'affaires, & que l'Ennemy ſe fuſt prevalu de la moindre diviſion qu'il auroit apperçûë dans ſon parti : mais il les obligea de joindre leurs armes aux ſiennes, en leur promettant de ne plus donner de quartier aux Preſtres Catholiques. Il conduiſit enſuite ſes Troupes contre Bogeſlas ſurnommé le Cigne, le plus vaillant & le plus riche Seigneur de Boheme, qu'il n'avoit pû détacher des intereſts de l'Empereur. Il l'enferma dans ſon Château des plus forts & des mieux fournis de la Boheme. Il inventa de nouveaux inſtrumens pour en ruiner les defenſes, il le prit d'aſſaut, & ne pardonna qu'au ſeul Bogeſlas en conſideration de la valeur qu'il avoit témoignée à ſe défendre. On ajoûte mêmes qu'il prit un ſoin particulier de luy ſauver la vie, quoy qu'il ſe precipitaſt dans les lieux les plus dangereux à deſſein de la perdre. Il chercha à ſe faire un ami d'un ſi formidable averſaire, & il le regarda tout Catholique, & tout Imperial qu'il eſtoit, comme un homme qu'il deſtinoit pour ſon ſucceſſeur au Generalat des Huſſites : il le fit environner, ſaiſir, & deſarmer. Il ne le tint priſonnier que ſur ſa parole, il le combla de civilitez, & le charma de ſorte par ſa converſation qu'il

qu'il le fit enfin renoncer à sa Religion, & à la fide- 1421.
lité qu'il devoit à l'Empereur. Ainsi Bogeslas devint
Hussite, & ne cessa depuis de servir sous les ordres de
Zisca, jusqu'à ce qu'il fut tué sur les murailles
d'une place qu'il luy avoit commandé de surprendre.

L'exemple de Bogeslas n'attira pourtant aucun autre Gentil-homme de Boheme dans le party de Zisca : ils perseverererent tous dans l'obeïssance de l'Empereur quelque mal-heureux qu'il fust, & luy leverent une Armée qui sembloit capable de rétablir son autorité dans la Boheme. Sa Majesté la mena contre le Monastere de Claronne, dont Zisca avoit fait une Citadelle à cause de sa situation avantageuse : Elle l'assiegea dans les formes : Elle détourna les sources d'eau qui en rempliſſoient les fossez ; & la pressa si vivement, que les assiegez estoient sur le point de se rendre quand Zisca vint à leur secours. Son approche, ou pour mieux dire le souvenir des victoires qu'il avoit déja remportées, fit une telle impression dans l'ame des Imperiaux qu'ils ne purent estre retenus sous leurs Enseignes, ny par la justice de la cause, ny par l'honneur, ny par le serment, ny par le danger, où ils exposoient l'Empereur. Ils deserterent tous, & ce Prince fut si touché de l'affront qu'ils luy avoient fait recevoir, & de sa mauvaise fortune, qu'il ne se crut en sureté qu'en sortant de la Boheme.

Sa retraite mit Zisca en liberté de tout entreprendre, & comme la guerre qu'il faisoit avoit cela de commun avec toutes les autres de Religion, que les places pour foibles qu'elles fussent se défendoient obstinement, & ne capituloient qu'à l'extremité il tâcha de surmonter cette resistance par une severité capable d'intimider les plus resolus. Il fit tailler en pieces toutes les personnes de l'un & de l'autre sexe au dessus de l'âge de dix ans, qui eurent le mal-heur de se trouver dans les Villes qu'il

1421. prenoit d'assaut, & celles qui restoient furent élevées dans les sentimens des Hussites. Mais il arriva de cette conduite ce qu'il y a à craindre dans toutes celles qui sont extraordinaires, c'est-à-dire, que le mal qu'elle produisit l'emporta de beaucoup sur le bien que l'on s'en estoit promis. La Bourgeoisie des Villes Catholiques privée de resource passoit de l'obstination au desespoir, & si auparavant elle avoit demandé composition lors qu'elle se sentoit top foible pour resister, elle se mocqua depuis du quartier qu'on luy offroit, lors même que les Hussites estoient Maîtres des murailles. Si les Villes ne soûtinrent pas le siege aussi long-tems les unes que les autres, elles le soûtinrent au moins avec une égale obstination, & ce fut devant une des moindres de la Boheme appellée Rabi, que Zisca reçût la punition de la maniere de faire la guerre à la Turque qu'il avoit prattiquée dans son Païs. Il faisoit le tour de la place pour observer l'endroit par où elle pouvoit estre forcée avec moins de perte pour les assiegeans, lors qu'une fléche tirée au hazard le quinze de Mars mil quatre cens vingt-un luy creva le seul œil qui luy restoit, & penetra si avant dans sa teste qu'il tomba sans donner aucun signe de vie. On le porta dans sa tente où les Chirurgiens de l'Armée le visiterent. La blessure leur parut si dangereuse qu'ils apprehenderent d'estre mis en pieces par les Soldats s'il mouroit entre leurs mains. Pour éviter cét inconvenient, ils declarerent aprés le premier appareil que l'air du camp estoit contraire à cette sorte de blessure, & donnerent ordre que l'on transferast Zisca dans Prague. Le desir qu'avoient les Soldats de sauver la vie à leur General fut si violent, qu'ils en voulurent estre les porteurs, & sa constitution fut si vigoureuse qu'il guerit en moins de trois mois. Il conjura les Hussites d'élire un autre Chef aprés leur avoir fait entendre qu'il s'estimoit heureux d'avoir perdu la veuë pour maintenir leur doctrine.

Mais.

Mais ils estoient trop persuadez des qualitez émi- 1421.
nentes de son esprit, pour ne pas croire qu'elles suppléeroient avantageusement au défaut de ses yeux. Au lieu d'accepter son offre ils se prosternerent tous à ses pieds, & le conjurerent de continuer de les commander. Ils promirent de luy obeïr plus aveuglement que jamais: ils remontrerent qu'ils seroient infailliblement défaits, aussitost qu'ils auroient un nouveau Chef: ils menacerent de deserter plûtost que de se resoudre au changement; & demeurerent le ventre contre terre dans un silence qui n'estoit interrompu que par leurs larmes & leurs soûpirs, jusques à ce que Zisca se laissa vaincre, & reprit le baston du commandement. Son acceptation fit passer l'Armée en un moment de la plus profonde tristesse à l'extremité de la joye, & l'évenement justifia que'elle avoit eu raison de préferer à tout autre son General tout aveugle qu'il estoit.

L'Empereur lassé de lutter contre sa mauvaise fortune voulut accabler les Hussites par un excés de puissance, & rétablir sur leur ruine sa reputation déchûë dans les vastes contrées où s'étendoit sa domination. Il convoqua les Etats de l'Empire à Nuremberg, où il exagera l'attentat de Zisca, qui n'estant pas content d'avoir tant de fois fait quitter la campagne à son Souverain, pretendoit encore former une espece d'Anarchie dans la Boheme. Sa Majesté ajoûta que ce Rebelle aprés avoir obligé les Peuples de ce Royaume à se cantoner, sollicitoit leurs voisins à suivre un si dangereux exemple, & que par un indigne mépris de l'auguste Maison de Saxe, il s'estoit d'abord adressé à ceux de Misnie. Qu'il leur avoit envoyé des Troupes pour favoriser leur revolte: & qu'il ne faloit pas douter que ces Peuples grossiers ne succombassent à la tentation, puis qu'elle leur estoit commune avec ceux de Boheme: qu'il y avoit chez eux de magnifiques Temples à dépoüiller, & beaucoup de biens.

1421. Ecclesiastiques à usurper, & que la Noblesse n'y traitant pas les Païsans, avec moins de rigueur que celle de Boheme, ne les disposoit que trop à recevoir la nouvelle Doctrine qui declaroit les Seigneurs déchus de leurs droits par le moindre peché mortel qu'ils auroient commis : que la haute & la basse Saxe imiteroient la Misnie dans sa rebellion, & contribueroient à former l'orage qui desoleroit ensuite toute l'Allemagne : que les Princes de l'Empire perdroient tous leurs Etats dans cette rebellion, & que l'unique moyen qu'ils avoient de les conserver estoit d'aider sa Majesté Imperiale à domter les Rebelles de Boheme, avant que la contagion passast aux autres membres du Corps Germanique. Ce Discours prononcé avec beaucoup d'eloquence & de gravité eut tout l'effet que l'Empereur s'en estoit promis. Il convainquit cette multitude de petits Souverains qui partageoient l'Allemagne, que le plus pressant de leur interest consistoit alors à servir l'Empereur de leurs personnes, & à mener le plus de Troupes qu'ils pourroient à la guerre de Boheme. Ils promirent d'entrer le jour de saint Barthelemy vingt-quatre Aoust dans la Boheme avec toutes leurs forces par le costé d'Occident, & l'Empereur donna reciproquement sa parole qu'il alloit assembler toutes les forces de la Hongrie & de l'Autriche, pour entrer le même jour dans la Boheme par le costé d'Orient. Comme l'Allemagne estoit une pepiniere de gens de guerre, l'Armée qu'elle mit sur pied ne pouvoit estre plus belle, ny plus formidable. De tous les Electeurs de l'Empire, Ecclesiastiques & seculiers, il ne manquoit que celuy de Treves qui estoit malade, & les Princes subalternes aprés un tel exemple eurent honte de demeurer dans leurs maisons. Ils arriverent au jour prefix sur les frontieres Occidentales de Boheme où ils ne receurent aucun avis de l'approche, ny même de la marche de l'Empereur avec les forces de Hongrie.

grie & d'Autriche. Le retardement de ce Prin- 1421.
ce ne les étonna pas tant neanmoins qu'ils le furent
de ne point trouver leurs ennemis en campagne, &
d'apprendre que Ziſca contre ſes anciennes maximes
de tourner toûjours fort ou foible viſage aux Catho-
liques s'eſtoit enfermé dans Thabor. Ce merveilleux
aveugle avoit preveu que s'il s'opoſoit d'abord à
l'effroyable multitude d'Allemans qui accompa-
gnoient leurs Princes, il ne pourroit éviter d'eſtre
défait, parce que ſon Armée toute aguerrie qu'elle
eſtoit s'épouvanteroit infailliblement à la veuë de
tant d'ennemis, & ſi elle oſoit les attendre, ſon
extréme reſolution ne ſerviroit qu'à rendre ſa perte
plus univerſelle, puis que ne pouvant eſtre compo-
ſé que de trente mille hommes au plus, & la ſeule
Cavalerie Imperiale montant à ce nombre, les Huſ-
ſites ſeroient incontinent envelopez & taillez en pie-
ces, ſans que les fantaſſins Imperiaux ſe mélaſſent
de combattre. Il n'y avoit point d'autre remede à
cet inconvenient que de fruſtrer l'Armée Catholique
de ſon attente en ne luy oppoſant rien qui l'arreſtaſt
en pleine campagne, parce qu'elle ſeroit ainſi re-
duite à s'attacher au ſiege de quelque place qui ſe
trouvant extraordinairement bien munie, puis que
outre la garniſon une partie des troupes Huſſites y fe-
roit entrée; donneroit pour long-temps de l'exer-
cice à celle des Catholiques, & les laſſeroit, de ſorte
que n'eſtant point payées elles deſerteroient par ban-
des.

Ainſi Ziſca aprés avoir raſé les places qu'il deſe-
ſperoit de garder, enfermé dans les autres toutes
les proviſions qu'il avoit trouvées à la campagne, &
deſolé le Païs d'alentour, ſe retira ſur ſa montagne,
& les Imperiaux aprés avoir long-temps deliberé
ſur le Siege qu'ils devoient former, eurent le mal-
heur de s'attacher à la place des Huſſites la plus forte
& la mieux pourveuë. Ce fut la Ville de Soas où

1421. Ziſca avoit jetté l'élite de ſes Troupes ſur la conjecture qu'eſtant plus que les autres à la bien-ſeance de l'Ennemy, * elle ſeroit la premiere attaquée. Les Imperiaux la battirent avec plus de violence que de regularité, parce que les Allemans n'ignoroient alors rien tant de l'art militaire que de la maniere de former les Sieges. Et de fait leurs efforts incroyables ne ſervirent qu'à rendre plus recommandable la prudence de Ziſca qui n'avoit pas eu moins de ſoin d'inſtruire ſes Soldats en cette ſorte de guerre qu'en celle de campagne. Ils ſurprirent les aſſiegeans par des ſorties impreveuës, & renverſerent autant de fois les batteries dreſſées contre leurs remparts. Ils reſiſterent également à la ſape & à l'eſcalade, & leur vigilance fut telle qu'ils ſe trouverent toûjours ſous les armes, & preſts de ſoûtenir les vingt-ſix aſſauts qui leur furent livrez en divers temps, quoy que les Imperiaux euſſent affecté de choiſir les heures les plus incommodes. Il y avoit déja ſept ſemaines que Soas eſtoit aſſiegée, ſans qu'elle fiſt aucune demonſtration de capituler lors qu'elle fut delivrée à la maniere que Ziſca avoit preveuë. La Boheme ne fournit pas long-temps aſſez de vivres aux aſſiegeans, & ils furent contraints d'en tirer de la Miſnie & des deux Saxes. La dépenſe des voitures donna occaſion aux Vivandiers de les rencherir, & les Soldats Allemans qui ſervoient ſans eſtre enrôlez, & n'eſtoient venus qu'à la priere de leurs Souverains, ne voulurent point attendre à s'en retourner que leurs bources fuſſent tout-à-fait épuiſées. Ils ſe retirerent par avance, & forcerent par leur deſertion l'Electeur de Saxe qui les commandoit tous, comme grand Mareſchal de l'Empire, de lever le Siege le jour de ſaint Gal ſeize d'Octobre. L'Empereur qui leur avoit donné rendez-vous pour la fin d'Aouſt, ne pût entrer dans la Boheme qu'à la fin de Decembre, parce que ne pouvant obliger les Troupes de Hongrie & d'Autri-

* *Dans la Relation du Siege de Soas.*

che à marcher contre leur gré ; il falut employer beaucoup de temps à gagner la Nobleſſe de ces deux Etats qui les devoit conduire. 1422.

Il eſt vray qu'elles parurent ſi belles, nonobſtant l'Hyver, que leur équipage reparoit en quelque maniere la lenteur de leur marche. Il y avoit quinze mille chevaux, & vingt-cinq mille hommes de pied, qui ſembloient n'apprehender autre choſe, ſinon que Ziſca ſe ſerviſt à leur égard de la même ruſe qui luy avoit ſi heureuſement reüſſi pour diſſiper l'Armée d'Allemagne, * mais il les délivra bien-toſt de ce ſoin. Car au lieu de les attendre de pied ferme, comme elles deſiroient, il fit la moitié du chemin pour les rencontrer, quoy que ſes Troupes fuſſent inferieures en nombre. La bataille ſe donna ſur la frontiere de Moravie, le treize de Janvier mil quatre cens vingt-deux, & dés le premier choc la Cavalerie Imperiale ſe renverſa ſur ſon Infanterie, qui demeura par conſequent expoſée à la diſcretion des Huſſites. Ils en firent une horrible boucherie, & Ziſca perſuadé qu'il finiroit à ce coup la guerre pourſuivit les fuyards durant prés de vingt-quatre heures. Il profita de tous les bagages, & fit courir le bruit qu'il y avoit trouvé de tres-grandes richeſſes.

* *Dans le recit de la ſixiéme victoire de Ziſca.*

Pic Gentil-homme Florentin General de la Cavalerie Catholique qu'elle avoit entraîné dans ſa fuite, en raſſembla les reſtes avec une peine incroyable ; mais en traverſant la riviere de Diag ſur les glaces, elles ſe rompirent & le noyerent avec la plus-part de ceux qu'elles ſoûtenoient, comme ſi elles euſſent voulu les punir de leur lâcheté.

Ce dernier effort que l'Empereur avoit fait inutilement dans la Boheme, acheva de décourager les Sujets reſtez ſous ſon obeïſſance ; & les Catholiques dans ce Royaume n'eſtant plus deſormais en eſtat de reſiſter à Ziſca, furent reduits à preſter l'oreille aux propoſitions de paix qu'il leur faiſoit, & convingent

1422. rent de deux arricles ; l'un que l'exercice de la Religion Catholique, & celuy de la Hussite seroient également libres dans les Villes & à la campagne : l'autre que les deux partis procederoient d'une commune voix à la dégradation de l'Empereur en qualité de Roy de Boheme : Ainsi les Sujets de ce Prince, par un attentat que les Hussites estimoient permis, se reconcilierent entre eux aux dépens de leur Souverain. Il faut pourtant avoüer à la loüange de Zisca, qu'encore qu'il fust alors assez fort pour se faire élire Roy de Boheme ; il conseilla à sa Nation de se mettre en Republique, & que passant mêmes plus avant il se démit du Generalat des Hussites : mais les evenemens tragiques qui suivirent son retour à la vie privée, firent bien-tost voir qu'il n'estoit pas moins necessaire à son parti dans la paix que dans la guerre, Les Hussites enflez de tant de victoires, dont ils luy estoient entierement redevables, ne se contenterent pas d'abatre les Images en bosse par tout où ils les rencontroient, ils effacerent encore celles de platte peinture, & leur insolence alla jusqu'à ne vouloir plus souffrir que les Prestres Catholiques dissent la Messe revestus de leurs ornemens accoûtumez. Le Magistrat de Prague, où ils avoient premierement expliqué leur intention, prevoyant les dangereuses consequences de cette innovation, crût qu'il luy seroit aisé d'y remedier, s'il en pouvoit surprendre les Auteurs, & les punir sans estre découvert. Il sçût que le même Jean Religieux de l'Ordre de Premontré qui avoit autrefois fait brûler le Monastere où les Roys de Boheme avoient choisi leur sepulture, s'estoit ingeré le premier de proposer dans l'assemblée des Hussites que les Images peintes & les Ornemens Sacerdotaux estoient des parures superstitieuses. On luy donna les noms des neuf premieres personnes qui avoient appuyé son sentiment, & le credit qu'elles avoient entre les Hussites n'em-

n'empeſcha pas que leur mort ne fuſt reſoluë. On les manda le lendemain ſous pretexte de leur communiquer des affaires importantes, & aucune d'elles ne manqua à l'aſſignation. Jean & ſes neuf complices arriverent enſemble à l'Hôtel de Ville. On les appella l'un aprés l'autre, & on les fit entrer dans une chambre où des Soldats Catholiques les égorgerent à proportion qu'ils entroient. Le Magiſtrat avoit juſqueslà conduit l'affaire avec aſſés d'adreſſe; mais elle fut depuis déconcertée par l'imprudence du Concierge qui ſe haſta trop de nettoyer la chambre où les Huſſites avoient eſté tuez, l'eau dont il uſa pour la laver encore teinte du ſang regorgea juſques dans la ruë, & fit deviner la verité. Jean & ſes complices dont on venoit de ſe defaire, eſtoient les plus celebres Predicateurs de leur parti, & il n'en fallut pas davantage pour exciter une ſedition qui ne s'appaiſa que par le meurtre du Magiſtrat, & de ceux dont il s'eſtoit ſervis pour executer ſon deſſein. Les Huſſites porterent en proceſſion les corps de leurs freres, & les enrichirent des mêmes pierres precieuſes qu'ils avoient oſtées à ceux des Saints. Ils s'imaginerent enſuite que le Magiſtrat n'avoit entrepris ſur leurs vies que pour rétablir l'Empereur ſur le Trône de Boheme: & pour oſter tout-à-fait à ce Prince l'eſperance d'y remonter, ils ſe porterent à celle des extremitez civiles, qui vray-ſemblablement les devoit rendre plus irreconciliables avec luy. Ils entrerent par force dans le fameux College que ſon pere avoit fait baſtir au milieu de Prague; ils le pillerent, ils le raſerent juſqu'aux fondemens; & brûlerent la rare Biblioteque de manuſcrits qu'on y avoit aſſemblée de divers endroits de l'Aſie & de l'Europe avec une dépenſe incroyable. 1422.

Ziſca ne ſceut l'action qu'aprés qu'elle eut eſté commiſe, & ne l'approuva pas. Mais comme il eſtoit aiſé de prévoir que l'inſolence des Huſſites n'en

1422. n'en demeureroit pas là, & que le même Ziſca n'abandonneroit pas au beſoin ceux de ſon parti, quelque demonſtration qu'il fiſt de blâmer leur conduite; les Catholiques jugerent qu'il ne leur reſtoit point d'autre voye pour mettre en ſureté leur perſonnes & leurs biens, que de proceder à l'élection d'un Roy. La propoſition qu'ils en firent fut trouvée ſi plauſible, que les plus conſiderables dés Huſſites ennuyez de vivre dans l'Anarchie, où ils eſtoient expoſez à tous momens à la fureur du menu peuple l'appuyerent en pleine aſſemblée, encore qu'elle choquaſt leurs veritables intereſts. Ziſca ſe mit inutilement en devoir de leur remontrer qu'ils ne pouvoient élever ſur le Trône un homme quel qu'il fuſt ſans prejudicier à leur liberté, & que ſi les Fidelles vouloient vivre dans l'eſclavage, ce ne devoit eſtre que ſous un Souverain inſtruit comme eux des pures veritez de l'Evangile; * c'eſt ainſi qu'il nommoit la Doctrine des Huſſites. On n'eut aucun égard à ſon avis, & les Etats de Boheme, quoy qu'il y eut plus d'Huſſites que de Catholiques, jetterent les yeux ſur Vitole General de Lithuanie tout Catholique qu'il eſtoit.

** Dans l'acte de cette Election.*

Il parut par l'évenement que les Catholiques, & les Huſſites avoient mieux fait qu'ils ne penſoient. Car encore que Vitole fuſt alors occupé en Lithuanie à faire la guerre contre les Moſcovites; il ne laiſſa pas d'accepter la Couronne de Boheme; & d'envoyer à ſes nouveaux Sujets de belles Troupes levées ſur ſon credit ſous la conduite de Sigiſmond Coribut, ſon couſin germain. Coribut poſſedoit en un degré éminent les deux qualitez neceſſaires pour s'établir dans la Vice-Royauté de la Boheme, & pour maintenir dans une profonde tranquillité ce Royaume tout diviſé qu'il eſtoit. L'une conſiſtoit dans les charmes de ſa converſation, & dans les manieres honneſtes dont il y trairoit tous les gens de bien de quelque condition qu'ils fuſſent, & l'autre

tre son humeur inflexible & severe ; lors qu'il s'agis- 1422.
soit de punir les mauvaises actions, & de prester
main-forte à la Justice contre qui que ce fust sans
exception & sans reserve. Sa forme de gouvernement
fut si agreable à tout le monde, qu'elle rétablit en
moins de trois mois le calme dans un Royaume que
la guerre civile avoit si long-temps desolé. Il tra-
vailla ensuite pour affermir la Couronne de Boheme
sur la teste de Vitole en disposant les Catholiques,
& les Hussites à le seconder dans le Siege qu'il forma
devant la meilleure de fortereſſes où il y avoit encore
garnison Imperiale.

Charles Quatre l'avoit fait bâtir sur une mon-
tagne, & l'avoit nommée Carlostin, c'est-à-dire
Pierre de Charles, on ne sçait qui en estoit Gouver-
neur, & les Relations du temps sont d'autant plus
blâmables de leur negligence en ce point, que l'Em-
pereur fut uniquement redevable à cét illustre incon-
nu du recouvrement de la Boheme. La seule chose* capable de troubler les plus vaillans hommes lors qu'ils sont assiegez qui est le desespoir d'estre secou-rus, ne diminua rien de son courage, ny de sa pre-voyance. Il repoussa tous les assauts qui luy furent li-vrez, & Coribut ne le pouvant surmonter par la force, fit jetter dans la place par le moyen des machines tous les Corps des Soldats que les Assiegez luy tuoient, & prés de deux mille tombereaux d'ordures. L'excessive puanteur y fit tomber les dents à la plûpart des defenseurs, & ébranla tellement celles des autres qu'elles ne se conserverent que par l'adresse d'un riche Apotiquaire de Boheme qui fit couler à force d'ar-gent dans Carlostin des remedes & des preservatifs contre le mal qu'on y souffroit. Mais les assiegez n'eurent pas plûtost évité ces inconveniens qu'ils furent prests de succomber sous un autre. Il n'y avoit point d'eau dans la place, & celle que beuvoient les Soldats sortoit d'une fontaine qui n'en estoit pas

* *Dans la Relation du Siege de Carlostin.*

1412. pas beaucoup éloignée. Les aſſiegez la conſervoient par le moyen d'un fort qui la commandoit, & ce fut contre ce fort que les aſſiegeans dreſſerent ſix effroyables Machines qui lançoient une infinité de pierres à la fois. Le Gouverneur de Carloſtein avoit fait priſonnier dans une ſortie un parent de Coribut, & ſur la preſuppoſition que ce Vice-Roy feroit ceſſer la batterie; s'il ne la pouvoit continuer ſans lapider ſon couſin, il eut recours à cét étrange ſtratagéme; il fit attacher le priſonnier au lieu où ſe devoit faire le principal effort des aſſiegeans aprés les en avoir fait avertir par un Trompete. Le ſpectacle fut aſſez triſte pour arracher des larmes à Coribut, mais il ne fut pas aſſez touchant pour l'obliger à ſuſpendre l'effort de ſa batterie, tant il eſtoit perſuadé que le ſervice de ſon Maiſtre eſtoit preferable à la conſervation de ſon parent. Les Machines jetterent durant un jout entier contre le fort les pierres dont elles eſtoient chargées, & les jetterent même avec plus de violence qu'à l'ordinaire. Cependant aucune ne frappa le parent de Coribut, & le Gouverneur de Carloſtein averti qu'il vivoit encore à l'entrée de la nuit, eut ſcrupule d'expoſer davantage un homme que la fortune ſembloit prendre à tâche de conſerver, & commanda qu'on allaſt le délier.

Il y avoit déja ſix mois entiers que duroit le Siege lors que l'Electeur de Brandebourg mit ſur pied à la priere de l'Empereur une nouvelle Armée, & ſe jettant dans la Boheme fit paſſer par le fer & par le feu les Villages & les autres lieux incapables de reſiſtance. Coribut averti qu'il ne s'arreſtoit à aucun Siege, apprehenda qu'il n'achevaſt de deſoler la campagne, & leva celuy de Carloſtein pour aller au devant de l'ennemy. Brandebourg qui ne vouloit rien haſarder, ſe retira dans ſon Electorat, & Coribut ne l'ayant pû joindre auroit retourné devant Carloſtein, s'il n'en eut eſté empeſché par un évenement

Im-

impreveu. L'Empereur estoit en dispute avec Ulas- 1422.
dislas Roy de Pologne, pour l'hommage de la
Prusse : l'affaire s'accommoda à l'avantage d'Ulas-
dislas, & ce Prince, pour marque d'une entiere
reconciliation, obligea le grand General de Lithuanie
à rappeller Coribut avec les troupes qui faisoient la
guerre en Boheme. L'Armée Hussite ainsi diminuée
de plus de la moitié ne fut plus capable de recom-
mencer un Siege, & Zisca pour la tenir en haleine
pendant qu'on travailloit à la renforcer, la mena
dans l'Autriche à dessein d'y rendre la pareille du de-
gast que l'Electeur de Brandebourg avoit fait
dans la Boheme. Mais il trouva que les Païsans & les
Habitans des Villes foibles avertis de sa marche
s'estoient retirez dans les Isles que le Danube forme
en grand nombre dans leur Païs, avec ce qu'ils avo-
ient de plus precieux sans oublier leur bestail dont ils
pretendoient tirer toute leur subsistance. Il n'estoit
pas possible de le tirer de là par force ; mais Zisca
l'enleva par adresse. Aprés avoir mis le feu dans tou-
tes les maisons qu'il trouva desertes, il fit mener suc-
cessivement sur les bords du Danube, vis à vis à des
Isles, de jeunes veaux, & de petits cochons ; on les y
piqua aux parties les plus sensibles, & on les excita de
cette sorte à crier, aussi-tost les animaux de même
espece qui estoient dans les Isles se jetterent à l'eau,
& coururent à leur secours sans que les Païsans pus-
sent les en empescher, parce qu'ils n'avoient pas eu
le loisir de leur faire des étables pour les enfermer.
Zisca les ayant ainsi attirez auroit infailliblement
reduit leurs Maistres à la famine, si de nouveaux en-
nemis ne l'eussent rappellé dans la Boheme avec plus
de haste qu'il n'en estoit sorti. Erric Roy de Dan-
nemarc, aprés avoir reduit à l'obeïssance ses Sujets de
Suede revoltez, * offrit sa personne & son
Armée à l'Empereur, & l'Infant de Portugal luy
conduisit en même-temps de vieilles troupes qui
estoient

* *Dans l'expedition de Zisca en Autriche.*

1422. eſtoient demeurées inutiles par la paix concluë entre les Caſtillans & les Portugais. L'experience de ces deux Chefs dans l'art militaire rétablit la reputation de l'Empereur, & luy donna moyen d'entrer dans la Boheme avec deux nouvelles armées, il ſe mit a la teſte de la premiere où eſtoient les Troupes de Dannemarc & de Portugal, & la mena devant Intemberg la meilleure place de Moravie. Il envoya l'autre compoſée de toutes les Troupes que le Marquis de Miſnie qui la commándoit avoit pû lever dans ſa Province, & dans celles de Saxe, de Thuringe, & de Luſace, former un Siege regulier devant la Ville d'Auſque ſur ce raiſonnement, que Ziſca ſe mettroit en devoir de ſauver ces deux importantes places, ou les laiſſeroit perdre. S'il hazardoit d'y jetter du ſecours, il diviſeroit ſes forces, & ſe mettroit au hazard d'eſtre entierement défait, ou du moins au lieu où il ne commanderoit pas en perſonne: & s'il demeuroit immobile, il perdroit entre les Huſſites le credit que ſes victoires luy avoient acquis. La conjecture ſe trouva veritable en ce que Ziſca, quoy que plus foible de la moitié que ſes ennemis, reſolut de leur faire teſte par tout. Il envoya le jeune Procope en Moravie pour jetter en toute maniere du ſecours & des proviſions dans Intemberg, & marcha luy même pour contraindre le Marquis de Miſnie de lever le Siege d'Auſque.

Le jeune Procope eſtoit alors un pur ouvrage de la fortune qui merita depuis par ſes actions extraordinairement hardies le ſurnom de Grand. Un Chevalier de Boheme, frere de ſa mere, qui n'avoit point d'enfans le voyant ſans bien l'avoit adopté & mené voyager par toute l'Europe d'où il avoit paſſé dans la Paleſtine pour viſiter les ſaints lieux. A leur retour procope s'eſtoit trouvé de la plus haute taille, & le plus vigoureux homme de Boheme, & les voyages avoient tellement endurcy ſon corps à toutes ſortes

de

de travaux qu'il estoit plus propre à la guerre qu'à toute autre chose. Cependant son oncle voulut absolument qu'il fust Prestre, & Procope reçût en effet tous les Ordres pour le contenter, quoy qu'il n'eut au fond de son cœur aucune vocation pour l'Etat Ecclesiastique : l'antipathie de sa condition avec son humeur, luy fit aussi-tost qu'il eust recüeilli la succession de son oncle prester l'oreille à la doctrine des Hussites, & quitter presque en même-temps la soutane pour s'enroller sous leurs Enseignes : il y demeura peu sans estre connu de Zisca qui l'ayant fait passer promptement par tous les degrez militaires, le nomma son Lieutenant dans la Moravie, & luy donna courage d'obliger pour son coup d'essay l'Empereur à lever le Siege d'Intemberg, il ne fut pas difficile à Procope de grossir ses Troupes, ny d'amasser des munitions dans la Moravie, parce que les meilleures places, & le peuple de la Province estoient à sa devotion, il eut plus de peine à faire entrer son convoy dans la place assiegée ; mais enfin apres avoir tenté diverses manieres de reüssir qui furent toutes deconcertées par la vigilance des Imperiaux, * il se prevalut avec tant d'adresse d'un broüillard épais qui s'étoit élevé, & fit en même-temps donner un si grand nombre de fausses attaques aux quartiers des assiegeans que la veritable qui favorisoit le convoy luy donna lieu de percer les lignes, & l'introduisit dans Intemberg. Procope averti par le signal des assiegez qu'ils l'avoient reçû ne vouloit plus hasarder ses troupes, & se contenta d'enlever les vivres à l'Armée Imperiale qu'il reduisit par là à la necessité de lever le Siege, & d'aller joindre celle du Marquis de Misnie. Zisca de son costé s'estoit avancé pour la desloger de devant Ausque ; mais il trouva la place renduë, & ne pouvant souffrir que les Imperiaux aprés tant de pertes eussent remporté ce leger avantage sur luy, il entra dans leurs lignes, & forma un second Siege plus regulier que

1422.

* *Dans la relation du Siege d'Intemberg.*

1422. que le precedent. Le Marquis de Miſnie jaloux de conſerver ſa conqueſte attira ſous ſes Enſeignes tous les Princes de ſa Maiſon, qui eſtoit celle de Saxe, & par conſequent toutes leurs forces; & marcha pour s'unir avec l'Armée Imperiale. Procope connoiſſoit aſſez l'importance d'empeſcher ſa jonction; mais ne pouvant l'engager en pleine campagne entre deux armées, dont la moindre eſtoit plus forte que la ſienne ſans s'expoſer au peril inévitable d'eſtre défait; il prit le ſeul parti honneſte qu'il y avoit à choiſir, & alla joindre ſon General. Ziſca renforcé à propos previt que s'il s'engageoit entre la place aſſiegée, & les Troupes de l'Empereur, elles luy couperoient les vivres & ruineroient ſon Armée en peu de jours au lieu qu'en les attaquant au moment qu'elles paroiſtroient à la veuë de ſon camp, il les pourroit d'autant plus aiſement ſurprendre qu'elles ſeroient alors moins occupées de la penſée de combatre que de celle de ſe loger. Que dans une conjoncture ſi embaraſſante le ſouvenir de tant de victoires paſſées remportées par leur ennemy, acheveroit de confondre leur jugement, & les jetteroit dans une conſternation qui leur arracheroit les armes des mains pour les obliger à fuïr avec plus d'agilité. Ainſi les Eſpions de Ziſca ne luy eurent pas plûtoſt rapporté que l'Armée Imperiale approchoit, qu'il tira toute la ſienne des lignes à la reſerve des troupes deſtinées pour les garder, & pour repouſſer les ſorties des aſſiegez. Mais il ſe trompa dans l'opinion que ſa preſence & ſa hardieſſe intimideroient les Imperiaux: ceux-cy furent à la verité ſurpris: mais ce premier mouvement ceſſa bien-toſt pour faire place à une valeur extraordinaire, au lieu de degenerer en lâcheté. On vint aux mains de part & d'autre avec une égale ardeur, & la bataille fut la plus longue & la plus ſanglante qui euſt eſté donnée en Boheme depuis pluſieurs ſiécles; elle commença à ſept heures du ma-

matin vingt-deux d'Avril mil quatre cens vingt-deux, 1422.
& ne finit qu'aprés quatre heures du ſoir. Tous les
eſcadrons & les bataillons y combatirent également,
& la pluſpart des braves y perit des deux coſtez. La
fortune ſembla plus de vingt fois ſe vouloir declarer
pour les Catholiques qui s'obſtinoient à rétablir leur
reputation ; mais enfin elle paſſa ſous les enſeignes
de Ziſca. La valeur des Imperiaux ne dura qu'au-
tant que l'eſperance qu'ils avoient de vaincre, &
lors qu'ils virent par terre leurs Guidons & leurs En-
ſeignes, ils quitterent leur fierté pour implorer à ge-
noux la clemence des vainqueurs : mais ils s'adreſ-
ſoient à des gens irritez qui paſſerent tout au fil de
l'épée, parce qu'ils n'avoient trouvé leur compte dans
les precedentes victoirés, ny à pardonner, ny à faire
des priſonniers. Quatre Princes de la Maiſon de
Saxe demeurerent morts ſur le champ de bataille avec
neuf mille Imperiaux : & Ziſca trop habile pour laiſ-
ſer refroidir l'ardeur de ſes Troupes les fit avancer
contre les murailles d'Auſque, comme s'il eût eu
deſſein d'y faire donner l'aſſaut. La garniſon qui
s'eſtoit contentée de regarder le combat ſans y en-
trer, avoit perdu courage en voyant défaire les deux
Armées deſtinées pour la dégager, & de fait, elle
demanda de capituler, & les Huſſites perſuadez
qu'elle avoit peur, au lieu de répondre à ſa chama-
de s'exciterent à donner l'aſſaut, ils ne l'eurent pas
plûtoſt commencé que les aſſiegez abandonnerent
leurs murailles. Auſque fut d'abord emportée, &
abandonnée aux dernieres rigueurs du fer & du feu,
aprés que les Soldats Huſſites eurent ſatisfait leur
brutalité & leur avarice. Ziſca enflé de ſa victoire
acheva de détruire les Egliſes des Catholiques, & ex-
termina les Preſtres qui diſoient la Meſſe ſelon l'uſage
ordinaire. Ces cruautez ne luy auroient pas neanmoins attiré de nouveaux ennemis dans la Bohe-
me, ſi la licence ordinaire aux vainqueurs ne les euſt

1422. portez à trois nouvelles extremitez qui offenſerent par l'endroit le plus delicat la Nobleſſe & la Bourgeoiſie de Boheme. La Nobleſſe ſe voyant reduite en un moment à la mendicité par le refus que faiſoient les Païſans devenus Huſſites de luy payer ſes redevances, reſolut de mourir plûtoſt que de ſurvivre à la perte de ſes biens, & monta toute à cheval. Les Bourgeois des Villes à qui l'on venoit d'impoſer des taxes pour la ſubſiſtance des Vainqueurs, n'ayant jamais rien payé de ſemblable ſe ſoûleverent par tout à la premiere ſollicitation des Emiſſaires de l'Empereur. Et ceux de la Ville capitale paſſerent bien plus outre; car Ziſca s'eſtant ingeré, pour les punir, de faire brûler le grand nombre des maiſons de plaiſance qu'ils avoient autour de Prague, le dépit que les Huſſites, auſſi bien que les Catholiques, en conceurent, les porta à appeller la Nobleſſe, & à luy fournir les moyens de faire la guerre avec d'autant plus de facilité que les Bourgeois des autres Villes ſuivirent leur exemple. Cette Revolution impreveuë rendit inutile à Ziſca le fruit de tant de victoires, & le reduiſit à recommencer la guerre avec auſſi peu d'avantage qu'il en avoit eu d'abord. La crainte d'eſtre affamé dans Thabor ſeule place qui luy reſtoit, s'il s'y enfermoit avec ſon armée, luy fit prendre ſa marche vers la riviere d'Elbe, en poſture de fugitif, plûtoſt que de conquerant. La Nobleſſe ſe mit à ſes trouſſes, l'atteignit à Pogebrac où il penſoit paſſer le Fleuve ſur le Pont, & l'y auroit infailliblement accablé, ſi le Seigneur du lieu favoriſant ſon hereſie ou compatiſſant à ſon infortune ne l'euſt laiſſé paſſer.

La Nobleſſe fruſtrée de ſon attente ne perdit pas courage, & pourſuivit les Huſſites avec tant de chaleur qu'elle les atteignit une autre fois dans la plaine proche des Montagnes où ils alloient entrer. Ziſca reconnut que s'il tournoit viſage il ſeroit défait,

fait, parce que le champ de bataille étoit trop avan- 1423.
tageux pour la Nobleſſe. Il ſe contenta donc de luy
oppoſer ſept ou huit cens de ſes meilleurs hommes,
& pendant qu'elle s'amuſoit à les tailler en pieces il
ſe haſta de gagner les Montagnes avec le reſte de ſon
Armée, & ſe mit en bataille dans un defilé où la Ca-
valerie des ennemis ne pouvoit s'étendre. Il y avoit
des precipices & des rochers à droit & à gauche, le
front de la bataille des Huſſites eſtoit heriſſé de pi-
quiers, ſoûtenus par des files de gens peſamment ar-
mez dont on ignoroit la profondeur. Il n'y avoit au-
cune aparence de les attaquer dans un lieu ſi avanta-
geux. Cependant la Nobleſſe acharnée au combat a-
prés avoir fait main-baſſe ſur quelques enfans perdus
qu'elle avoit trouvez dans la plaine, donna teſte baiſ-
ſée dans le defilé le huit de May mil quatre cens
vingt-trois. Elle combatit avec tout le reſſentiment
dont eſtoient capables des Perſonnes dépoüillées de
leurs biens qui pretendoient les recouvrer ou mourir:
mais ny ſon extréme valeur, ny le redoublement de
forces qu'elle ſembloit emprunter de ſon deſeſpoir,
ne l'exempta pas de porter la peine de ſa temerité,
elle fut preſque toute taillée en pieces, & Ziſca vain-
quit ſi abſolument pour la hutiéme fois qu'il fit tom-
ber les armes des mains de ceux qui venoient de les
prendre ſi univerſellement contre luy, & de le chaſ-
ſer de la Boheme. Il y rentra victorieux trois jours
aprés qu'il en eſtoit ſorti fuyant, & les Villes éton-
nées luy envoyerent toutes leurs clefs excepté la Ca-
pitale qui s'attendant d'eſtre raſée ſi elle ſe rendoit,
aima mieux ſe mettre ſur la défenſive. Il ne differa
pas long-temps de l'inveſtir, & l'on obſervoit à ſa
contenance qu'il eſtoit reſolu de la traiter avec au-
tant de ſeverité que Frederic Barberouſſe en avoit euë
pour celle de Milan, c'eſt-à-dire, d'y faire ſemer
du ſel, lors que la pitié qui ne pouvoit entrer dans
ſon ame penetra dans celle de ſes Soldats. Ils avoient

1423. tous dans Prague des femmes, des meres, & des enfans, ou d'intimes amis : & la crainte de les perdre fut un motif aſſez puiſſant pour les diſpoſer à ſe mutiner. Ils s'aſſemblerent nonobſtant la défence de leurs Officiers, & leur reſultat fut de ne plus ſervir au Siege de la Ville Capitale de Boheme. Ils ajoûterent pour excuſer, ou pour couvrir leur deſobeïſſance, que le parti des Huſſites ſeroit bien-toſt ruiné ſi les Catholiques apercevoient qu'il fuſt diviſé, que la puiſſance d'un Empereur qu'on avoit tant de fois veu ſe relever de ſes pertes eſtoit aſſez à craindre pour les Huſſites ſans qu'ils s'attiraſſent de nouveaux ennemis, & qu'il n'y avoit rien de ſi ridicule que de tourner leurs armes contre eux mêmes dans une conjoncture où tout ce qu'ils pouvoient faire eſtoit de ſe défendre.

Ziſca ne fut pas plûtoſt averti du deſordre qu'il ſe fit mener au milieu des ſeditieux, & montant ſur un tonneau, qui s'y trouva par haſard, les obligea par ſa preſence & par ſes prieres à luy donner audience. * Il parla modeſtement de luy, & dit qu'il ne ſe réjoüiſſoit des proſperitez paſſées, que parce qu'elles avoient formé tant de vaillans hommes aux exercices militaires, en leur ſauvant la vie. Il remercia Dieu de ce que la condition de ſes Soldats eſtoit bien differente de la ſienne; puis qu'ils s'eſtoient tous enrichis & rendus celebres par des miracles de valeur, au lieu qu'il avoit perdu la veuë, & qu'il ne luy réſtoit plus d'autre bien qu'une vaine reputation qu'on luy vouloit oſter: qu'il n'avoit, ny combatu, ny vaincu que pour eux, & qu'il ne ſe repentoit, ny de ſes travaux, ny de ſes bleſſures; mais ſeulement de ce que ſon aveuglement l'empeſchoit d'agir avec la même facilité qu'auparavant pour la cauſe commune: que ce n'eſtoit pas pour ſon intereſt qu'il attaquoit Prague, & que l'on ſçavoit aſſez que l'inſolente Bourgeoiſie de cette Ville n'eſtoit pas tant alterée de

** Dans la derniere Harangue de Ziſca.*

de son sang que du leur : qu'elle ne se mettoit pas beaucoup en peine d'un aveugle, & qu'elle ne pensoit qu'à se défaire de l'Armée que cét aveugle avoit aguerrie : qu'il faloit ruiner Prague, ou attendre d'elle le même traitement, & qu'elle seroit infailliblement prise avant que l'Empereur se mist en campagne pour la neuviéme fois : que ce Prince ne l'oseroit qu'aprés avoir esté informé de leur division, & que Prague seroit emportée avant qu'il en pust profiter : que s'il venoit ensuite il trouveroit unis les mêmes Hussites qui l'avoient tant de fois battu, & le vaincroient encore. L'adresse du discours de Zisca fut toute renfermée dans sa conclusion : car au lieu de s'obstiner à la continuation du Siege de Prague, il la remit absolument à la discretion de ses Soldats, & sortit du camp pour les laisser déliberer avec plus de liberté sur une matiere si importante. Il les avertit seulement de prendre bien leurs seuretez s'ils traitoient avec ceux de Prague, & protesta d'executer de bonne foy ce qui seroit resolu sur le destin de cette grande Ville. 1423.

L'Armée Hussite fut plus sensiblement touchée de la civilité de son General, qu'elle ne l'avoit esté de sa Harangue : Elle ne délibera que pour luy envoyer donner par ses Deputez des marques de son repentir, & pour reparer par un effort extraordinaire la faute qu'elle avoit commise, elle offrit de monter à l'heure même à l'assaut. Mais le dessein de Zisca n'estoit pas de prendre ses Soldats au mot, il n'y avoit point encore de bresche faite, & les murailles estoient trop bien gardées pour donner lieu à l'escalade. Les Hussites pouvoient aussi facilement passer de l'obeïssance à la revolte, qu'ils avoient passé de la revolte à l'obeïssance : & Zisca prévoyoit que s'ils perdoient le respect une seconde fois, il ne seroit plus possible de les ramener à leur devoir. Il suspendit donc leur ardeur sous pretexte d'attendre que ses bat-

1423. batteries euſſent fait une overture aſſez large, & fit cependant diſpoſer ſous main les Habitans de Prague par les Emiſſaires qu'il entretenoit entre eux, à convoquer une aſſemblée de Ville où il fut reſolu de luy envoyer des Deputez. Le principal de ceux que l'on choiſit eſtoit un homme de fortune qui ſe rendit fameux dans la ſuite, c'eſtoit le fils d'un Païſan qui avoit pris le nom du Village de Roqueſane d'où il eſtoit ſorti à l'âge de douze ans pour mandier dans la Ville de Prague. La beauté de ſon eſprit, & la facilité de ſon expreſſion luy ayant procuré une bource dans le College des pauvres, il y avoit appris la Doctrine des Huſſites en devenant Diſciple de Jacobel: il avoit ſuccedé à ſon Maiſtre dans la Chaire & dans le credit entre ceux de ſon parti, & Ziſca luy donna moyen d'augmenter ſa reputation, en luy accordant preſque tous les articles qu'il propoſa. La Ville Capitale fut exemptée de garniſon, & on ne luy demanda rien pour ſe racheter du pillage. Ses Privileges furent conſervez dans toute leur étenduë, & l'exercice des deux Religions y demeura libre.

L'Empereur informé de cette reconciliation perdit l'eſperance de rentrer dans la Boheme par la voye des armes: & comme il n'eſt point de baſſeſſe qui ne paroiſſe excuſable, lors qu'il s'agit de recouvrer une Couronne, il offrit la carte blanche au même Ziſca qu'il avoit tant de fois declaré rebelle. Il le conjura d'accepter le Gouvernement de la Boheme, & des Provinces annexées à ce Royaume. Il luy donna le commandement abſolu des armes, il luy ceda les droits & les revenus Royaux, & ſa Majeſté Imperiale ne ſe reſerva que le nom de Roy.

Ce ne fut neanmoins, ny l'ambition, ny l'avarice qui fléchirent Ziſca, & l'Hiſtoire luy doit cette loüange qu'il ne ſuccomba, ny ſous l'une, ny ſous l'autre de ces paſſions. Il y a de l'apparence qu'il s'ennuya d'eſtre Chef d'un parti qui avoit trop de pen-

penchant vers la Republique, pour obeïr à son General avec autant d'exactitude qu'il auroit été necessaire: il avoit dissimulé plûtost qu'oublié la sedition de son Armée devant Prague, & ne doutoit point qu'elle ne recommençast à la premiere occasion. Il y avoit moins de danger pour luy à se fier aux sermens de son Maître, qu'à s'exposer encore au caprice de trente mille Rebelles. Et s'il est vray, comme disent les Historiens Hussites, qu'il eust un secret pressentiment de sa fin prochaine, il ne pouvoit mieux finir sa vie qu'en se reconciliant avec le plus grand Monarque de la Chrestienté, aprés l'avoir vaincu huit fois en bataille rangée. Quoy qu'il en soit, il eut assez d'autorité dans son parti pour y faire agréer les propositions qu'il avoit acceptées, & pour obliger les Hussites de prester à l'Empereur un nouveau serment. Mais en allant trouver ce Prince pour luy donner de nouvelles assurances de sa fidelité, il fut frappé de peste & en mourut le six d'Octobre mil quatre cens vingt-quatre dans le Château de Prisçon, en reputation d'un des plus grands Capitaines qui ayent jamais esté. L'inclination qu'il avoit aux armes parut jusques dans ses dernieres paroles, & celuy qui l'assistoit à la mort luy ayant demandé le lieu où il vouloit estre enterré; *il répondit qu'il aimoit mieux servir de nourriture aux oyseaux & aux bestes qu'aux vers, & que l'on exposast son corps pour leur servir de curée, aprés qu'on l'auroit écorché pour faire un tambour de sa peau, dont le son auroit la vertu d'intimider les ennemis. 1424.

** Dans les dernieres paroles de Zisca.*

La perte de Zisca ne produisit pas dans son Armée l'effet que les Catholiques s'en estoient promis. Il est vray qu'elle se divisa en deux corps, dont l'un prit le nom de Thaborite, & choisit le grand Procope pour General. L'autre se fit appeller Orphelius, & ne jugeant personne digne de succeder à Zisca, élut tous les ans de nouveaux Chefs, dont

1424. l'autorité eſtoit toûjours abſoluë, excepté les jours de bataille qu'ils obeïſſoient à un autre Procope ſurnommé le Petit. Mais ils ne laiſſoient pas neanmoins de ſe reünir & d'agir de concert, lors qu'il eſtoit queſtion de piller les Provinces Catholiques voiſines de la Boheme, ce qu'ils faiſoient tous les ans dans cette regularité que Ziſca leur avoit appriſe. Ils partoient au commencement de l'Eſté, & marchoient toûjours en bataille diſpoſée en forme de croiſſant. L'Infanterie eſtoit au milieu d'une multitude de chariots menez pour luy ſervir de barriere, & la Cavalerie faiſoit le degaſt à droit & à gauche. Si elle eſtoit trop preſſée par les ennemis, les chariots s'ouvroient pour la recevoir, & luy laiſſoient aſſez de terrain pour ſe poſter ſur les aiſles. Les Huſſites alloient alors au combat, & les deux pointes de leur croiſſant s'étendoient inſenſiblement, juſqu'à ce qu'ils euſſent enfermé les Catholiques, qu'ils tailloient alors aiſement en pieces, parce que dans le même-temps qu'ils leur reſiſtoient par devant, ceux qui eſtoient ſur les chariots les tuoient par derriere à coups de trait. Dés qu'ils eſtoient arrivez dans la Province qu'ils pretendoient piller, & qu'il ne reſtoit plus d'ennemis à vaincre, la moitié de l'Armée Huſſite ſe tenoit ferme au milieu comme un corps immobile, & le reſte ſe détachoit par pelotons qui menoient tous des chariots à deux fins, l'une pour porter le pillage, l'autre pour laiſſer des traces qui ſerviſſent à ſe raillier.

La confiance qu'eut l'Armée Huſſite de ſe maintenir ainſi contre toute la terre en ſe retirant l'Hyver ſous l'artillerie de la Ville de Thabor, & en deſolant à ſon aiſe l'Allemagne, la Hongrie & la Pologne, la détourna d'obſerver long-temps l'accommodement que Ziſca avoit conclu avec l'Empereur. Elle crut que les enfans nez & élevez dans l'Armée ſuffiroient pour les recruës, & que rien ne l'empeſche-

scheroit désormais de ravager à son aise les vastes plaines de l'Orient & du Septentrion, où elle auroit la commodité d'étendre à son gré ses chariots & sa Cavalerie, elle se separa d'interest des autres Hussites, & ne laissa pas de desoler sans eux la haute & la basse Autriche, & de vaincre en bataille rangée le Duc Albert, gendre de l'Empereur, & Souverain de ces deux Provinces, qui l'avoit attaquée devant la Ville de Schutland. 1424.

L'Empereur voyant ses ennemis divisez voulut en gagner une partie, & s'adressa aux Hussites Bourgeois. Il leur fit demander le veritable sujet de leurs plaintes, & ils répondirent que c'estoit la haine que sa Majesté avoit tant de fois témoignée pour leur Religion. L'Empereur repliqua que s'ils vouloient se soûmettre à ce qu'en ordonneroit le Concile General convoqué à Basle, il consentiroit en attendant de les laisser vivre à leur mode, & ils accepterent cette proposition. Mais l'Armée Hussite l'ayant refusée, le Pape Martin Cinq envoya le Cardinal Vinton en Allemagne, pour y former une espece de Croisade contre les Heretiques de Boheme. Ce Legat mit sur pied trois armées, l'une tirée de la Saxe & des Villes Anseatiques, la seconde de la Franconie, & la troisiéme des Cercles du Rhin, de Suabe, & de Baviere. Le rendez-vous de tant de forces estoit devant la Ville de Messen qu'elles assiegerent; mais au premier bruit de l'approche de l'Armée Hussite qui venoit au secours, elles s'enfuirent honteusement, & laisserent aux ennemis leur artillerie & leur bagage.

* L'Armée Hussite ainsi victorieuse sans avoir combattu saccagea la Misnie, & auroit traité de même l'Evesché de Bamberg, & le territoire de Nuremberg, si les peuples de ces deux Contrées ne se fussent rachetez du pillage à force d'argent. * *Dans la Croisade contre les Hussites.*

Cette déroute n'empescha pas le Pape de publier

1424. une ſeconde Croiſade contre les Huſſites par le miniſtere du Cardinal Julien: mais elle ne fut pas plus heureuſe que la precedente. L'Electeur de Brandebourg qui la commandoit forma bien un Siege regulier devant la Ville de Detepha: mais à la veuë de l'Armée Huſſite les Allemands, quoy qu'au nombre de quarante mille chevaux, & de trente mille hommes de pied, s'enfuirent comme auparavant, & les Miniſtres de la Cour de Rome ne purent depuis trouver de Soldats pour la guerre de Boheme.

Leur derniere reſource fut le Concile, & l'Empereur y invita une ſeconde fois les Huſſites par des Lettres qui ne pouvoient eſtre plus conformes a l'humeur du Païs: il tiroit ſa principale gloire d'y eſtre né: il rappelloit dans le ſouvenir de ſes Compatriotes la douce maniere dont ſon ayeul, ſon pere & ſon frere les avoient gouvernez, & promettoit pour ſoy à l'avenir une domination auſſi moderée. Il ajoûtoit que pour recouvrer tout-à-fait l'ancienne confiance qu'ils avoient euë en luy, il s'en alloit à Rome ſous pretexte de recevoir la Couronne Imperiale, mais en effet à deſſein de laiſſer par ſon abſence à tout le monde, & principalement à ſes Sujets de Boheme l'entiere liberté d'aſſiſter, & de demeurer autant qu'il leur plairoit à Baſle où le Concile ſe tenoit. Il les exhortoit d'y aſſiſter, & leur permettoit d'y aller ſi bien accompagnés qu'ils n'euſſent rien à craindre. L'artifice de ſes Lettres conſiſtoit en ce qu'elles levoient ſans faire ſemblant de rien le plus grand obſtacle qu'apporteroient les Huſſites au voyage de Baſle. Ils ne s'excuſoient que ſur la crainte d'eſtre traitez comme l'avoient eſté Jean Hus & Hierôme de Prague, & ſa Majeſté Imperiale n'oublioit rien de ce qui ſervoit à leur oſter cette défiance. Et de fait, dans l'aſſemblée des Huſſites convoquée ſur ce ſujet, encore que les Orphelins perſuadez de la vieille maxime de Ziſca fuſſent d'avis de n'aſſiſter en aucune ma-

maniere au Concile ; les Thaborites, les Bourgeois, 1434
& les peuples emporterent à la pluralité des suffrages qu'on y envoyeroit une celebre deputation. Leur raison fut qu'on les accuseroit toûjours avec un pretexte plausible de s'estre separez de l'Eglise, & d'avoir alteré la créance de leurs Ancestres s'ils ne se justifioient devant une Assemblée qui representoit tout le Corps de l'Eglise.

Les plus celebres des Deputez furent Roquesane pour le Clergé ; & le grand Procope pour la Noblesse. Leur suite fut de trois cent Cavaliers, tous gens de guerre, & la Bourgeoisie de Basle sortit presque toute au devant de Procope à dessein de regarder curieusement celuy sans lequel Zisca n'avoit rien fait de considerable, & qui depuis la mort de Zisca avoit défait le Duc d'Autriche, & mis deux fois en fuite par sa seule presence toutes les forces de l'Empire.

Le Concile reçût en mil quatre cens trente-quatre la deputation de Boheme avec toute la civilité deuë aux Ambassadeurs des Testes couronnés, & lors qu'il fut question d'entrer en matiere, * le Cardinal Julien fit un long discours pour representer les maux qu'attiroit le Schisme, & la conclut par une Exhortation à ceux de Boheme de retourner au plûtost dans la Communion de l'Eglise.

* *La Harangue de ce Cardinal est imprimée.*

Roquesane répondit au nom de ses Collegues qu'on demeuroit d'accord de l'énormité du Schisme, mais que l'importance estoit de convenir de ceux qui en étoient les Auteurs. Que les Hussites bien loin de rejetter l'Ecriture sainte, pretendoient de justifier par elle tout ce qu'ils avançoient, & que l'autorité des saints Peres leur estoit en grande veneration : qu'ils estoient venus au Concile pour y rendre raison de leur créance, & qu'ils en demandoient la permission pour les Laïques aussi bien que pour les Ecclesiastiques. Le Concile y consentit, & peu de jours aprés Roquesane luy presenta un memoire qui ne conte-

1434. noit que quatre articles. Le premier eſtoit de la neceſſité de communier ſous les deux eſpeces, dont on pretendoit que l'Egliſe n'avoit pû diſpenſer les Laïques au prejudice, diſoit-on, de l'Evangile. Le ſecond, de la domination civile qu'ils ſoûtenoient avoir eſté interdite aux Eccleſiaſtiques par le même Evangile. Le troiſiéme de la parole de Dieu qu'on ne pouvoit ſelon eux défendre de preſcher à qui en avoit le talent. Et le quatriéme, des pechez publics qui ne pouvoient, diſoient-ils, eſtre ſoufferts, non pas mêmes par la conſideration d'éviter de plus grands maux. On n'a pas ſçû le veritable motif qui porta les Huſſites à reduire leurs quarante-cinq articles aux quatre que l'on vient de rapporter, parce que s'ils publierent que c'eſtoit pour le bien de la paix, & pour témoigner la paſſion qu'ils avoient de ſe reconcilier avec l'Egliſe Romaine; les Catholiques ſoupçonnerent, au contraire, que les Huſſites ne s'étoient retranchez à un ſi petit nombre que par le deſeſpoir de ſoûtenir les quarante-un, qui reſtoient devant des perſonnes auſſi éclairées qu'eſtoient les Peres & les Theologiens du Concile. Mais il eſt conſtant que les quatre articles furent preſentez ſignez de tous les Magiſtrats de Boheme, & qu'ils parurent au nom des Etats de ce Royaume.

Le Concile ſe contenta de l'aſſurance par écrit que donnerent les Deputez de Boheme que leur Royaume ſe reüniroit au reſte des Fideles s'ils eſtoient convaincus de la fauſſeté de leurs quatre articles, & l'on nomma quatre Docteurs en qualité de Commiſſaires pour les examiner. Les Deputez nommerent auſſi quatre perſonnes de leurs Corps pour aſſiſter à la diſcution des mêmes articles, & pour les défendre. Il y eut entre les Commiſſaires du Concile, & les Deputez des Huſſites cinquante Conferences tenuës ſans aucun ſuccés. Les Huſſites perſiſterent dans leurs ſentimens, partirent de Baſle & retournerent en Boheme. * Les Pe-

* *Dans le Journal de ces Conferences.*

Peres du Concile pour essayer de vaincre une telle ob- 1434.
stination deputerent immediatement aprés des per-
sonnes de leur Corps pour aller en ce Royaume cher-
cher sur les lieux s'il n'y auroit aucun expedient pour
la reconcilation. Les Deputez du Concile ne reüssi-
rent pas d'abord dans leur commission, & ne laisse-
rent pas neanmoins de s'en acquitter avec beaucoup
d'adresse. Il est vray qu'ils employerent inutilement
les persuasions & les menaces. Mais ils eurent ensui-
te recours à des voyes plus efficaces. Ils sçavoient
que la Noblesse & la Bourgeoisie de Boheme ne s'é-
toient declarées pour les Hussites que par force, & a-
prés avoir esté abandonnées de l'Empereur, & des
Princes de l'Empire. Qu'elles estoient dans un état
violent à cause des insultes qu'elles recevoient tous les
jours de l'Armée & des Païsans Hussites, & qu'elles
seroient toûjours prestes de se reconcilier avec eux au
moment qu'on leur donneroit l'esperance de rendre
leur condition meilleure. Sur ce fondement on fit en-
tendre aux Gentils-hommes & aux Bourgeois des
Villes de la Boheme: Qu'ils avoient esté mal conseil-
lez de degrader l'Empereur pour se mettre sous la ty-
rannie de Procope, & de changer une Domination
moderée en celle d'un Prestre Schismatique qui ne
reconnoissoit point d'autres Loix que celles de son
caprice. Qu'au lieu des quatre Etats dont la Mo-
narchie de Boheme estoit auparavant composée,
un cinquiéme qui estoit l'Armée usurpoit toute l'au-
torité, & ne la partageoit en aucune maniere avec les
autres. Que les mêmes gens de guerre qui imposoient
des taxes immenses pour contenter leur avarice, les
levoient avec une extréme violence, & que les re-
montrances les plus civiles qu'on s'ingeroit de leur
faire n'attiroient que des coups: Que leur insolen-
ce ne pouvoit estre punie que par un soulevement ge-
neral; & qu'aprés tout, la Noblesse & la Bourgeoisie
en prenant les armes contre l'Armée Hussite ne hasar-

1434. deroient rien qu'elles n'euſſent deja preſque perdu, & ne feroient que prevenir l'execution du deſſein qu'elle avoit formé de les exterminer auſſi-toſt qu'elle auroit achevé de les dépoüiller de leurs biens.

La Nobleſſe & la Bourgeoiſie n'eſtoient que trop perſuadez de ces raiſons: mais la premiere n'avoit point d'argent pour ſe mettre en équipage, & la ſeconde ne trouvoit point de ſeureté à luy en preſter. Les Deputez du Concile fâchez qu'un obſtacle ſi peu conſiderable empeſchaſt le rétabliſſement de la Religion Catholique en Boheme, écrivirent à Baſle des Lettres ſi preſſantes qu'on y fit une queſte pour les neceſſitez extraordinaires de ce Royaume. On ne trouva que dixhuit mille écus, & cette ſomme ſi peu proportionnée au beſoin ne laiſſa pas de produire tout l'effet que l'on pouvoit attendre d'une plus grande, parce qu'elle fut miſe entre les mains du plus habile & du plus zelé Gentil-homme de Boheme. C'eſtoit Maynard, Seigneur de la Maiſon-Neuve, Officier de guerre, vaillant & experimenté, qui ſe piqua de devenir le liberateur de ſa Patrie. Auſſi-toſt que les Deputez du Concile l'eurent aſſuré qu'il ſeroit ſecondé, il ne voulut pas neanmoins ſe declarer Chef de l'entrepriſe, parce que connoiſſant qu'il y avoit en Boheme des Maiſons plus anciennes que celle dont il eſtoit ſorti, il apprehenda de leur donner de la jalouſie. Il y avoit un Gentil-homme iſſu de la meilleure de ces maiſons; il eſtoit reduit à la mendicité: Maynard l'avoit fait ſubſiſter par charité durant pluſieurs années & il luy eſtoit auſſi ſoûmis que s'il euſt eſté ſon Domeſtique. Il n'avoit point d'autre diſpoſition à la guerre que celle d'obeïr exactement, & Maynard qui n'avoit beſoin que de celle-là, jetta les yeux ſur luy. La bonne fortune de la Boheme voulut qu'il ne s'abuſa pas, & qu'il trouva dans la perſonne de Viſembourg, c'eſtoit le nom de ce Chef titulaire, un homme capable de ſervir de couverture.

re à son dessein. Il produisit ce phantôme ; il luy donna la qualité de General ; il en retint l'effet, & lors qu'il eut achevé de prendre ses mesures, il fit que la Ville de Brelin commença la revolte. Les Thaborites & les Orphelins se mirent aussi-tost en campagne pour la recouvrer, & les deux Procopes en formerent le Siege aprés la jonction de leurs Troupes. Mais ils furent interrompus dans la plus grande ardeur du Siege par un accident impreveu. Les Thaborites tenoient l'ancienne Prague, & les Orphelins la nouvelle ; & comme les Prestres avoient la principale autorité dans l'un & dans l'autre parti, Roquesane estoit le Maistre dans l'ancienne, & un nommé Loup de même profession que luy, dans la nouvelle. Ces deux Ecclesiastiques avoient acquis beaucoup d'autorité sur le Peuple par leurs predications, & cela suffit pour leur donner de l'émulation l'un pour l'autre. Ils passerent aisement de cette passion à celle de la jalousie, & vinrent enfin à declamer en public l'un contre l'autre. Leurs Auditeurs entrerent dans la querelle, & la pousserent si avant que les deux Pragues se cantonnerent l'une contre l'autre. Maynard averti de ce désordre ne manqua pas d'en profiter. Il s'avança vers Prague avec les Troupes qu'il tenoit prestes, & trouva les Thaborites tellement occupez à se défendre d'une furieuse attaque que leur livroient les Orphelins, que les prenant par derriere pendant que les mêmes Orphelins les pressoient par devant, il s'empara de l'ancienne Prague. 1434.

La nouvelle que les Assiegez de Brelin en receurent redoubla leur courage, & les Procopes qui n'avoient pas laissé d'en continuer le Siege, le leverent aussi-tost qu'ils eurent appris que Maynard aprés s'étre rendu Maistre de l'ancienne Prague avoit pris d'assaut la nouvelle. Leur dessein estoit de recouvrer celle-cy avant que les Catholiques eussent

1434. achevé de s'y fortifier ; mais ils furent arreſtez en chemin par des propoſitions de paix qu'on leur fit. Elles conſiſtoient à remettre la Boheme dans ſon ancien eſtat avec cette ſeule difference que les Catholiques, & les Huſſites éliroient les Magiſtrats dans les lieux où ils ſeroient en plus grands nombre. La propoſition eſtoit tres-avantageuſe aux Huſſites qui ſurpaſſant de beaucoup les Catholiques dans les Villages, & les égalant dans les Villes eſtoient aſſurez d'obtenir par l'accommodement la meilleure partie de la Boheme. Mais le dépit des deux Procopes d'avoir eſté contraints de lever le Siege de Brelin leur fit chercher à contre-temps les voyes indirectes de reparer l'affront qu'ils pretendoient avoir reçû. Ils répondirent qu'ils ne pouvoient traiter avec honneur juſqu'à ce que les Catholiques leur euſſent rendu la nouvelle Prague, & tiré de Brelin les hommes & les munitions qu'ils venoient d'y jetter. Ces deux conditions parurent ſi ridicules aux Catholiques, qu'ils demanderent d'eſtre menez à l'heure même contre les Huſſites, & Maynard profitant de leur ardeur pourſuivit l'Armée Huſſite dans la conjoncture qui pouvoit ſeule luy procurer la victoire.

Ce fut juſtement à l'inſtant que le grand Procope qui n'avoit pas deſſein de combattre, & s'étoit retranché, faiſoit ſortir par la plus ſpacieuſe porte du Camp la Cavalerie des Thaborites pour prendre langue des Ennemis. Les Gentils-hommes Catholiques la pouſſerent de ſi prés, qu'ils entrerent peſle-meſle avec elle, & rendirent inutile de cette ſorte aux Soldats Huſſites leur principale défenſe qui conſiſtoit dans leurs chariots. Comme ils n'eſtoient point rangez en bataille, & que leur Cavalerie effrayée rompoit les Eſcadrons de ſon Infanterie à meſure qu'ils ſe formoient, la terreur ſe mit entre eux, & ceux qui conduiſoient les chariots l'augmenterent ſans y penſer. Ils n'eſtoient plus en eſtat de défendre l'entrée

de

de leur Camp, & ils en sortirent afin de laisser à leur Infanterie tout le terrain dont elle avoit besoin pour combattre, & leur Infanterie croyant qu'ils n'avoient point d'autre intention que de fuir, s'opposa à leur sortie, au lieu de la favoriser. Ainsi le mal-entendu croissant, & les Soldats du Camp s'empeschant les uns les autres, les Hussites se mirent eux-mêmes en déroute, & tomberent dans une telle consternation, que le grand Procope ne put jamais assembler qu'un Escadron. Mais le petit Procope ayant maintenu dans ses rangs la Cavalerie des Orphelins, le joignit à propos, & ce corps considerable ayant contraint la Noblesse de sortir du camp par la même porte qu'elle y estoit entrée, eut la hardiesse de la poursuivre, & mêmes de l'attaquer en pleine campagne. 1434.

Le combat dura plus de quatrs heures, quoy que les Gentils-hommes Catholiques en plus grand nombre que la Cavalerie Hussite l'eussent environnée dez le commencement, & le grand Procôpe y fit des efforts si extraordinaires, qu'il mit plus d'une fois les Catholiques en doute de la victoire, mais un coup de lance le renversa mort, & fit perdre courage à son Escadron. Celuy des Orphelins ne laissa pas de se défendre tant que dura la vie du petit Procope & son Lieutenant Coapehon aprés luy avoir veu fendre la teste d'un coup de sabre, eut encore le courage de percer le gros de la Noblesse avec ce qui luy restoit de Cavalerie Hussite, & de se retirer dans la Ville de Colnits en ordre de bataille.

* Maynard au lieu de s'amuser à poursuivre les Fuyards, fit une action de tres-grand Capitaine, il acheva de se rendre Maistre du Camp ennemy, ce qui ne luy fut pas difficile, puis qu'il surprit les Hussites au plus fort de leur terreur, & dans le temps qu'ils contestoient avec les Conducteurs des chariots, à qui sortiroient les premiers. Il leur opposa son In-

* *Dans la Relation de la derniere bataille des Hussites.*

1434. Infanterie Catholique preſte de tailler en pieces ceux des Huſſites qui mettroient le pied hors du Camp, & de les attaquer luy-même par derriere avec la Nobleſſe Catholique, pendant que ſes Fantaſſins les prendroient pardevant, & les contraignit ainſi de ſe rendre à diſcretion. L'Armée victorieuſe s'aſſembla pour deliberer ſur ce qu'elle en feroit, & les Gentils-hommes Catholiques eſtoient preſque d'avis de ſauver la vie à tant de milliers d'hommes, lors que Maynard leur remontra que la clemence eſtoit hors de ſaiſon, & qu'ils ſembloient ne pas aſſez connoiſtre l'importance de leur victoire: Que la plus part des vaincus eſtoient nez dans l'Armée Huſſite, ne connoiſſoit point d'autre Patrie que le camp, & ne ſçavoit point d'autre meſtier que la guerre; & que le reſte aprés y avoir demeuré vingt ans continuels, n'eſtoit plus capable d'une autre profeſſion: Qu'il s'enſuivoit bien de ces principes que cette Infanterie eſtoit la meilleure qu'il y euſt eu dans le monde, depuis celle des Romains, mais qu'il s'enſuivoit auſſi qu'il s'en faloit abſolument défaire, puis qu'aprés tout il n'y avoit rien de ſi dangereux pour la Monarchie de Boheme, que de laiſſer vivre tant de Soldats aguerris: Que cét Eſtat par ces maximes fondamentales eſtoit d'autant plus éloigné de la violence, qu'il ſe trouvoit heureuſement temperé d'Ariſtocratie, & mêmes de Democratie, & que par conſequent, il ne ſeroit jamais en ſeureté tant qu'il donneroit retraite à plus de vingt mille hommes accoutumez à tuer, à voler, & à pillet en toutes occaſions: Que ſi on les laiſſoit vivre enſemble ils éliroient un Chef & renouvelleroient la guerre, & ſi on les diſtribuoit dans les Villes & dans les Villages, ils y corromproient la Bourgeoiſie & les Païſans: Qu'encore que l'on trouvaſt moyen d'éviter ces deux inconveniens, il y en auroit un troiſiéme inſurmontable qui conſiſtoit en ce que le premier eſprit remuant qui voudroit exciter la guerre civile en

Bo-

Boheme, attireroit sous ses Enseignes tous les Sol- 1434.
dats qui faisoient maintenant pitié, & usurperoit
la tyrannie par leur moyen pour peu de naissance
& de conduite qu'il eust. Ces considerations, & prin-
cipalement la derniere, changerent l'inclination des
Catholiques, & les porterent à resoudre que l'Infan-
terie Hussite seroit exterminée. Ils en laisserent le
soin à Maynard, qui s'acquitta de cette sorte d'une si
severe commission. Comme il faisoit scrupule de con-
fondre avec les coupables un assez grand nombre
d'innocens qui ne s'estoient pas engagez à suivre
l'Armée Hussite par d'autre motif que celuy de porter
les armes, il inventa cette ruse pour les separer
sans que les uns ny les autres penetrassent dans
son dessein. Il fit publier par un Heraut dans le
quartier du Camp où l'on tenoit enfermez les
Fantassins Hussites, que la guerre n'estoit pas finie,
& que Coapehon s'estoit sauvé dans Colnits avec
presque toute la Cavalerie, dont il estoit General,
& qu'il y pretendoit restablir l'Armée Hussite;
que sa reputation attireroit bien-tost auprés de luy
un grand nombre de gens de guerre, parce que
c'estoit un excellent Capitaine, qui s'estoit autrefois
ouvert l'épée à la main un chemin depuis la Boheme
jusqu'à la Mer Baltique: Qui avoit ravagé toute la
Prusse, & reduit la Ville de Dantzic à retourner sous
la domination du Roy de Pologne: Que l'unique
moyen de prevenir les desseins de Coapehon,
estoit de l'investir incessamment dans Colnits, &
de l'y forcer en toute maniere, & qu'ensuite il faloit
se vanger de tant de Nations Allemandes qui
estoient si souvent venuës ravager la Patrie: Que la
Boheme ne pouvoit, ny entreprendre, ny executer
ces grands projets que par l'assistance de tant de bra-
ves Soldats qui s'estoient rendus si experimentez sous
la discipline de Zisca: Que les Estats du Royaume
pour donner une marque honnorable de l'estime
qu'ils

1434. qu'ils en faisoient, vouloient assigner une pension à chacun d'eux sur les deniers publics a proportion de son merite, & que pour empescher qu'il ne se glissast entre eux des Passe-volans, on prioit les vrais Soldats de passer tous dans les granges voisines, & ceux qui ne l'estoient point, de retourner dans leurs maisons.

** Dans la ruse de Maiznard pour exterminer les Hussites.*

Les Soldats Hussites ne furent pas assez credules pour ajoûter foy à tout ce qu'on leur disoit, mais ils le furent assez pour s'en persuader une partie. * Ils ne s'imaginerent pas à la verité que l'Etat fust assez bien intentionné à leur égard pour leur donner pension, ou pour les employer dans une longue guerre contre l'Allemagne; mais ils crurent qu'on pretendoit se servir d'eux pour ruiner Coapehon, c'est-à-dire, pour achever d'exterminer les Hussites par les Hussites mêmes. Sur cette supposition ils inventerent à leur tour une Contre-ruse. En separant comme ils firent des Vivandiers & des autres bouches inutiles, & en se retirant dans les granges qu'on leur avoit montrées, leur dessein n'estoit pas d'obeïr aux Vainqueurs, mais de les endormir en leur témoignant que l'Infanterie Hussite consentoit à marchet contre Coapehon, & en se laissant ainsi mener à Colnits, où ils se fussent rejoints à leur Cavalerie. Ils trouverent dans les granges une grande abondance de viande & de vin qu'on leur avoit preparez, & s'en remplirent, de sorte qu'ils estoient accablez d'un profond sommeil à minuit, quand l'armée Catholique, aprés avoir environné les granges de peur que quelqu'un n'échapast, y mit le feu qui prit incontinent, parce que les murailles n'estoient presque que de bois, & les couvertures que de chaume. Ainsi perit l'Armeé que Zisca avoit formée & aguerrie, & qui avoit ravagé durant vingt ans les plus riches Provinces du Septentrion. Les Soldats y estoient grands & robustes jusqu'à faire de prodigieuses experiences de leur force.

Ils

Ils s'étoient tellement endurcis au travail & aux injures du temps que rien n'estoit capable d'alterer leur temperament. Leur peau estoit devenuë si dure, qu'il sembloit qu'en un besoin elle eût pû servir de Cuirasse; ils faisoient peur à les regarder, car outre qu'ils estoient effroyablement bazannez, & qu'ils n'avoient pour habits que des peaux de bestes feroces, ils negligoient de se peigner, & laissoient croistre leur barbe d'une maniere indécente. La fumée de leur Huttes avoit achevé de les défigurer, & les longues traites qu'ils estoient quelquefois obligez à faire, & la faim qu'il leur faloit souvent suporter, les avoient rendus si maigres que l'abondance où ils se trouvoient en suite, ne produisoit jamais en eux d'embonpoint. Ils auroient pû avec ces dispositions conquerir tout le Monde; mais le sang répandu de tant d'innocens immolez à leur fureur & à la prevention de leurs erreurs les envelopa tous dans un grand embrasement.

Les Deputez du Concile estant ainsi débarassez de l'Armée Hussite plûtost qu'ils ne pensoient, & délivrés de cét obstacle à la reconciliation de la Boheme avec l'Eglise Catholique, là conclurent en peu de semaines.

Les Hussites ne se contenterent pas d'avoir reduit à quatre les quarante-cinq articles de leur créance, ils en abandonnerent encor trois; & se retrancherent dans le seul qu'on leur accorda, sçavoir qu'il seroit desormais permis par l'autorité de l'Eglise de communier sous les deux especes à ceux de Boheme & de Moravie, qui vivroient dans la paix & dans l'unité, & se conformeroient à la foy & aux ceremonies de l'Eglise universelle en toutes choses; excepté la maniere de participer à l'Eucharistie, s'ils estoient dans cét usage, jusqu'a ce que le Concile general qui estoit assemblé, se fust expliqué là-dessus. Qu'aprés la definition du Concile, si

ceux

1434. ceux de Boheme & de Moravie perſeveroient à demander la permiſſion de communier ſous les deux eſpeces ; & que les Etats du Royaume envoyaſſent ſur ce ſujet une ſolemnelle Ambaſſade à Baſle, le Concile l'accorderoit pour les perſonnes qui ſeroient en âge de diſcretion dans les Paroiſſes où la pluſpart des Communians ſeroient Huſſites, à condition neanmoins que les Preſtres immediatement avant que de diſtribuer les deux eſpeces à ceux qui ſe preſenteroient pour les recevoir, les avertiroient publiquement d'éviter l'erreur qu'il y auroit à croire que la Chair de Jeſus-Chriſt fuſt ſeulement ſous l'eſpece du Pain, & le Sang ſous l'eſpece du vin, & de croire fermement que le Corps entier de Jeſus-Chriſt, c'eſt à-dire, ſon Ame, ſa Divinité, ſon Humanité, ſa Chair & ſon Sang eſtoient également contenus ſous l'une & l'autre des deux eſpeces.

La Chreſtienté fut redevable de cét accommodement à Philibert de Monjay, Eveſque de Coutances, & au Protonotaire Jean Balomon, qui ſemblerent avoir prévenu autant d'inconveniens qu'ils y avoient inſeré de mots. Et de fait Roqueſane tout ſubtil & malicieux qu'il eſtoit, ne put depuis trouver aucun pretexte pour y donner atteinte, quand il y travailla dans la ſeule veuë de ſe rendre plus conſiderable aux deux Partis.

L'Empereur le ratifia incontinent aprés que la principale Nobleſſe de Boheme fut allée au devant de luy juſqu'à Ratisbonne pour luy preſter un nouveau ſerment ; & comme il n'y eſtoit parlé ny de Coapehon, ny de Roqueſane, l'un & l'autre prirent la même route de Ratisbonne pour ſe jetter aux pieds de ſa Majeſté Imperiale. Ils y furent beaucoup mieux reçûs qu'ils n'eſperoient, puis que Coapehon obtint, tant pour luy que pour la Cavalerie qui l'avoit ſuivi, qu'il y auroit une amneſtie generale : Que chacun r'entreroit de bonne foy dans ſes Dignitez

tez & dans ſes biens ; & Roqueſane ſeroit non ſeulement nommé à l'Archeveſché de Prague ; mais encore recommandé par une Lettre de la propre main de l'Empereur au Pape pour la prompte expedition de ſes Bulles. 1436.

L'Empereur n'entra neanmois dans Prague qu'aprés avoir diſtribué aux Gentils-hommes du Païs ſoixante mille écus, & donné du bétail de Hongrie à ceux d'entre eux, dont les Fermes avoient eſté ruinées par l'Armée Huſſite, afin de les rétablir. Sa Majeſté Imperiale ſigna de plus le cinq de Septembre mil quatre cens trente-ſix un Traité dont les principales conditions furent : Que les biens Eccleſiaſtiques demeureroient en la puiſſance de ceux qui les avoient uſurpez juſqu'à ce que les titulaires leur euſſent payé des ſommes d'argent qui devoient eſtre taxées à proportion de la qualité de ces biens : Que les Religieux dont les Monaſteres avoient eſté tout-à-fait demolis, ne pourroient ny retourner en Boheme, ny rentrer dans la poſſeſſion des biens qui y avoient eſté annexez : Que les bannis par les Etats de Boheme durant la guerre ne ſeroient point rappelez de leur exil : Que le Pape ſe contenteroit de la collation des Benefices ; & que les Huſſites de Thabor auroient ſix ans de terme pour deliberer, s'ils entreroient dans l'accommodement, ſans qu'on puſt les aſſieger ou les inveſtir durant ce temps.

* Ainſi finirent les guerres civiles & de Religion tout enſemble qui avoient ravagé vingt-deux ans entiers le Royaume de Boheme, les Provinces qui y eſtoient annexées, & la meilleure partie du Septentrion. La conduite de l'Empereur en appaiſant les troubles avec tant de condeſcendance, fut preſque univerſellement blâmée, & ne reçût que dans la ſuite du temps les applaudiſſemens qu'elle meritoit. Il y eut des gens qui le ſoupçonnerent de lâcheté : d'autres luy reprocherent d'avoir ſacrifié à l'intereſt de re-

* *Dans le dernier Traité de Sigiſmond avec les Huſſites.*

1436. recouvrer une Couronne ceux de tant de perſonnes ruinées pour l'avoir aſſiſté. La Cour de Rome dont la maxime eſt de ne conſentir jamais à la liquidation des fonds Eccleſiaſtiques, proteſta contre l'accommodement ; & refuſant les bulles à Roqueſane le jetta dans des emportemens qui auroient troublé la paix dés ſon commencement, ſi la prudence des Deputez du Concile n'y euſt apporté le remede.

L'Empereur Sigiſmond fit une entrée magnifique dans Prague le même jour que ceux de Boheme l'avoient autrefois degradé ſous pretexte qu'il eſtoit né d'adultere, fils de l'Antechriſt, ſacrilege & perturbateur du repos public ; & reçût ſur un Tribunal dreſſé dans la place publique les ſoûmiſſions de tous les Ordres du Royaume. Mais Roqueſane en diſant une Meſſe ſolemnelle dans l'Egliſe Archiepiſcopale pour remercier Dieu de la Paix, appella un Laïque qu'il avoit averty de ſe tenir preſt, & le communia ſous les deux eſpeces. La contravention au Traité eſtoit manifeſte, en ce qu'il n'eſtoit permis aux Huſſites de conferer le ſaint Sacrement ſous les deux eſpeces que dans les Egliſes dont ils avoient eſté les Maiſtres : ce qui ne pouvoit s'entendre de la Metropolitaine de Prague, où les Laïques n'avoient pas communié ſous les deux eſpeces. Auſſi l'Empereur & les Etats de Boheme preſens à l'action, en furent ſi ſcandaliſez, que peu s'en falut qu'on ne miſt la main ſur cét inſolent, qui pour ſatisfaire ſon ambition cherchoit à replonger ſa Partie dans les guerres civiles. Mais les Legats du Concile retinrent le premier mouvement des Catholiques, & les appaiſerent enſuite en les faiſant ſouvenir de l'Article, qui ne laiſſoit pas la rupture du Traité au pouvoir d'un ou de deux ſeditieux. Le Pronototaire Palomor s'eſtoit avancé pour empeſcher l'action : mais ſon ſiege eſtoit ſi éloigné de l'Autel, que quand il y arriva le Laïque avoit déja participé au Calice.

On

On laissa donc Roquesane achever la Messe ; & lors 1436.
que tout le monde fut retiré, l'Empereur luy fit une
severe correction. La fin du discours de ce Prince fut neanmoins plus douce que le commencement ; car aprés avoir intimidé Roquesane, il usa de tous les termes qu'il jugeoit capables d'adoucir ce dangereux esprit. Il luy remontra qu'il n'y alloit pas moins de son interest que de sa conscience, de se reconcilier sincerement avec le saint Siege : Que pourveu qu'il donnast des marques de sa soûmission, il leveroit le seul obstacle qui s'opposoit à son agrandissement, en ostant le soupçon qu'il n'eut abandonné qu'au dehors les quarante-quatre Articles restant de la Doctrine des Hussites: Que ses Bulles pour l'Archevesché de Prague seroient alors expediées ; & qu'au lieu d'une troupe d'Heretiques rebelles qui luy donnoit tant de peine à conduire, il deviendroit Superieur legitime & tranquile du Corps Ecclesiastique d'un Royaume considerable : mais qu'en retournant à l'Eglise il ne faloit tromper ny Dieu ny les hommes, en professant une Religion dont il ne seroit pas persuadé, puis qu'outre la multitude des sacrileges qu'il seroit obligé de commettre tous les jours, il ne pourroit jamais dissimuler jusqu'à la fin ; & si les Catholiques s'appercevoient de son hypocrisie, ils le chasseroient de son Eglise, quand mêmes il seroit consacré Archevesque. Roquesane touché de cét avis se tint en paix durant quelque-temps dans la Paroisse de sainte Marie de Prague dont il avoit usurpé la Cure ; mais ses pretenduës Bulles ne venant point, & le retour des Religieux dont le Monasteres estoient encore sur pied luy faisant aprehender la diminution de son credit, il recommença de prescher contre eux ; & menaça de les chasser encore de la Boheme, pourveu qu'il fust secondé par les zelez Chrestiens, il entendoit par ces mots les Hussites. Ces paroles rapportées à l'Empereur le mirent

1438. d'autant plus en colere, qu'il apprehendoit ſur tout le retour de la tempeſte qu'il venoit de calmer. Il répondit qu'il faloit plûtoſt égorger Roqueſane, quand meſme il ſeroit ſur le marche-pied de l'Autel, que de luy donner le loiſir d'executer une telle mechanceté; & Roqueſane jugeant du peril qui le menaçoit par la violence que l'Empereur le plus debonnaire des hommes s'eſtoit faite pour entrer dans une telle colere, l'évita par la fuite. Il prevint ainſi le banniſſement où il fut depuis condamné; mais il ne demeura pas ſi long-temps hors de la Boheme, qu'il auroit eſté neceſſaire pour la tranquilité de ce Royaume. Car l'Empereur Sigiſmond mourut deux ans aprés en mil quatre cens trente-huit, & la neceſſité où fut reduit Albert d'Autriche & ſon ſucceſſeur d'empriſonner ſa belle-mere qui negotioit pour le fruſtrer de la Couronne de Boheme, remit les armes à la main des Huſſites, & leur donna courage de rappeller les plus ſeditieux de leurs preſcheurs. Ainſi Roqueſane revint; & forma bien-toſt dans la Boheme une faction ſi puiſſante, qu'elle oſa ſe ſeparer des autres membres de l'Etat dans l'action la plus importante à ſon repos, qui eſtoit celle de l'Election d'un Roy.

Elle jetta les yeux ſur Caſimir frere du Roy de Pologne, quoy qu'il n'euſt pas encore treize ans, & les Catholiques ſuivant l'ancienne Coûtume de ne chercher point de Maiſtre hors de la Maiſon Royale juſqu'à ce qu'elle manquaſt de ſujets capables de porter le Sceptre, éleverent ſur le trône Albert d'Autriche à l'exemple des Allemans & de ceux de Hongrie qui l'avoient reconnu les premiers pour leur Empereur, & les ſeconds pour leur Roy. Ses forces eſtant ainſi devenuës plus grandes que celles de ſon predeceſſeur qui ne poſſedoit pas l'Autriche, il preſſa de ſorte Petarſcon & Pogebrac Chefs des Huſſites, que nonobſtant les quatorze mille Soldats qu'ils avoient

avoient reçûs de Pologne, il les contraignit de quitter la campagne, de laiſſer prendre toutes les places qui s'eſtoient declarées en leur faveur, & de ſe retirer enfin ſous l'artillerie de Thabor; où les Polonois ayant refuſé de combattre, furent reduits par la famine à ſe debander. Les Huſſites trop foibles pour reſiſter ſeuls, ſe ſoumirent à l'Empereur: mais ce Prince ne vécut pas aſſez pour tirer de ſa victoire tout le fruit qu'eſperoient les Catholiques. Il mourut à la fleur de ſon âge, & ne laiſſa qu'un fils au berceau nommé Ladiſlas. 1438.

La même raiſon qui avoit obligé ceux de Boheme à choiſir le pere pour leur Roy eſtoit bien plus efficace a l'égard du fils, qui deſcendoit en droite ligne de Charles Quatre & de Sigiſmond, auſſi n'y eut-il que les Huſſites qui s'oppoſerent à ſon élection. Ils voulurent abſolument luy faire porter la peine des maux qu'ils pretendoient avoir reçûs de la Maiſon d'Autriche; ou pour mieux dire, ils apprehenderent d'eſtre mal-traitez auſſi long-temps qu'ils ſouffriroient un Souverain de Religion contraire à la leur. Ils rejetterent le jeune Ladiſlas ſous pretexte que ne pouvant ſe gouverner luy même, il ſeroit inutile de luy confier le Gouvernement d'une Nation auſſi difficile à conduire qu'eſtoit celle de Boheme, & offrirent la Couronne au Duc de Baviere, qui aima mieux ſe contenter de ce qu'il eſtoit que de s'attirer de nouvelles affaires. La difficulté de trouver un Maiſtre a leur fantaiſie les reduiſit à créer durant l'interregne pour Lieutenants generaux de l'Eſtat Maynard & Petarſcon, dont le premier ſoin fut de ſolliciter le Concile de Baſle de tenir aux Huſſites beaucoup plus qu'il ne leur avoit promis. Il avoit définy que la Communion ſous les deux eſpeces n'eſtoit point neceſſaire à ſalut; & les Huſſites ne trouvant pas leur compte à cette déciſion qui leur oſtoit le pretexte du Schiſme, demanderent au Concile qu'il leur

1438. fust permis de donner l'Eucharistie aux enfans immediatement aprés le Bapteſme. Le refus qu'on leur en fit ne les empeſcha pas de ſolliciter qu'on leur accordaſt au moins à la Meſſe de lire l'Evangile, & de chanter le Symbole en la langue du Païs : mais le Concile ne fut pas plus exorable en ce point. La honte de n'avoir rien obtenu renouvella bientoſt leur impudence. Ils pretendoient que le Traité fait avec l'Eveſque de Coutance & le Protonotaire Palamor eſtoit nul, pour n'avoir eſté fondé, diſoient-ils, que ſur une promeſſe verbale de ces deux Deputez, que le Concile de Baſle leur accorderoit ce qu'il avoit pourtant refuſé ; & ſur cet unique fondement, dont il n'y avoit aucune preuve, ils firent une profeſſion nouvelle de leurs quarante-cinq articles.

Le Pape Nicolas Cinq reſolu de prevenir en toute maniere l'embraſement que la guerre civile cauſeroit dans la Boheme ſi elle y recommencoit, envoya en mil quatre cens quarante-huit dans ce Royaume un Legat ; mais il ne luy donna pas la principale choſe qu'il faloit pour rétablir la paix dans ce Royaume, c'eſtoient les Bulles de l'Archevcſché de Prague pour Roqueſane. Le Legat ne laiſſa pas neanmois de faire ſon éntrée dans cette Ville Capitale avec la Croix & les autres marques de ſa Dignité : Mais les Huſſites ne recevant pas de luy le contentement qu'ils eſperoient, ſe ſoûleverent à la conſidération de Roqueſane, & demanderent les Bulles qui avoient été promiſes. Le Legat aprés avoir inutilement épuiſé toutes ſes excuſes, fut contraint de ſe dérober à leur fureur par la fuite. La principale cauſe du deſordre fût que les deux Lieutenans Maynard & Petarſcon n'eſtoient preſque jamais d'accord. Maynard zelé Catholique ne penſoit qu'à retablir dans la Patrie l'uſage auſſi bien que la Doctrine de l'Egliſe. Petarſcon intime amy de Roqueſane, & interéſſé à l'agran-

l'agrandiſſement de ce Preſtre, ne pouvoit ſuporter les longueurs affectées dans l'expedition de ſes Bulles. Il avoit neanmoins tant de reſpect pour ſon Collegue, & tant d'admiration pour ſa vertu, qu'il n'oſa jamais le contredire ouvertement, ny s'oppoſer à la punition qu'il pretendoit faire des ſeditieux. Il ſigna donc par complaiſance l'Arreſt qui les condamnoit au dernier ſupplice; mais Dieu ſçait bien oſter d'un Etat les perſonnes neceſſaires pour en conſerver la tranquilité, quand il a deſſein de permettre qu'il rentre dans la guerre civile. Petarſcon mourut à contre-temps, pour le repos de la Boheme, & Pogebrac fut élû pour luy ſucceder. Il n'eſtoit pas moins amy de Roqueſane que Petarſcon; mais il avoit une ambition plus cachée, & plus demeſurée. Il prenoit déja ſes meſures pour monter ſur le Trône de Boheme où la Fortune l'éleva depuis: & quoy qu'il ne fuſt pas beaucop perſuadé de la Doctrine des Huſſites dont il faiſoit profeſſion au dehors, il ne laiſſa pas de la conſiderer comme l'unique machine capable de l'élever à la Souveraineté, puis que les voyes legitimes pour y parvenir luy eſtoient fermées. Il temoigna tant de repugnance pour le rétabliſſement des anciennes Ceremonies dans toutes les Egliſes de Prague, où Maynard s'eſtoit peut-eſtre trop haſté de les introduire aprés une ceſſation de vingt-quatre ans; Que les Bourgeois Huſſites luy propoſerent un moyen infaillible de la ſurprendre pour y faire celebrer la Meſſe ſelon les coûtumes qu'ils avoient introduites. Pogebrac eſtoit aſſez éclairé pour connoiſtre que cette ouverture tendoit à le rendre ſeul Lieutenant de l'Eſtat, & par conſequent Maiſtre des affaires. Mais il ne l'écouta que ſous condition qu'il envoyeroit auparavant des perſonnes affidées qui jugeroient ſi les Huſſites eſtoient en eſtat de favoriſer la ſurpriſe de la Ville Capitale. Le raport qu'elles luy firent acheva de le determiner; & l'en- 1448.

1448. trepriſe fut concertée, de ſorte que durant une nuit ſombre les Huſſites mettroient le feu dans un quartier de l'ancienne Prague, & qu'aprés que les Catholiques ſeroient accourus, pour l'éteindre ils ouvriroient une porte de la nouvelle Prague à Pogebrac qui s'y trouveroit à point nommé avec toutes les forces du Paty.

* *Dans la Relation de la ſurpriſe de Prague par Pogebrac.*

* Le ſuccés répondit à la tentative, & la violence du vent qui s'éleva contraignit les Catholiques logez dans la nouvelle Prague, d'accourir dans l'ancienne au premier bruit de l'embrazement à deſſein de l'éteindre. Les Huſſites demeurez ſeuls introduiſirent aiſement Pogebrac, qui eut le loiſir de s'emparer du Pont entre les deux Villes, avant que les Catholiques euſſent avis de ſa marche. Les Soldats leur aiderent à jetter de l'eau, & à demolir les maiſons les plus expoſées à la rapidité des flammes: mais ce ne fut qu'aprés s'eſtre ſaiſis des murailles & de la perſonne du brave Maynard qui fut confiné dans un cachot où il mourut de poiſon ou de faim, les Huſſites n'ayans pû reſoudre de donner la vie à un homme qui avoit ruiné leur Armée.

Pogebrac ne s'oppoſa point à leur vangeance dans la penſée qu'ils le choiſiroient enſuite pour leur Roy, mais il ſe trompa cette fois, parce que les Huſſites touchez d'un reſte d'inclination pour le ſang de leurs anciens Roys, convinrent avec les Catholiques de demander le jeune Ladiſlas que Frederic d'Autriche laſſé de leurs importunitez accorda. Ils le couronnerent, & rechercherent pour luy l'alliance de Magdelaine de France, fille du Roy Charles Sept, qu'ils obtinrent: mais durant l'appareil des nopces Ladiſlas mourut, & l'on ſoupçonna que c'eſtoit du poiſon que Roqueſane luy avoit fait donner.

Pogebrac avoit ſi bien ajuſté ſes meſures à cét évenement que la Couronne de Boheme luy fut deferée à la pluralité des voix. Ceux d'entre les Catholiques

ques qui luy avoient refusé les leurs, armerent pour 1448.
la défense de l'ancienne Religion qu'ils supposoient
devoir estre abolie par ce nouveau Roy. Ils se trom-
perent neanmoins, parce que Pogebrac estoit per-
suadé de ne pouvoir regner en paix qu'en se reconci-
liant avec l'Eglise. Il est vray qu'il ne laissa pas de
poursuivre les rebelles; mais il ne les eut pas plûtost
soûmis que pour témoigner un plus violent desir de
r'entrer dans la Communion de l'Eglise, il exter-
mina les Thaborites par cét artifice. Leur division
avec les Orphelins avoit cessé par la défaite de leur
Armée; mais la réünion de ces deux sectes n'avoit
point empesché que les Hussites ne se separassent les
uns des autres une seconde fois. Ceux qui ne s'e-
stoient pas voulu retrancher à la Communion sous
les deux especes se trouvant les plus foibles, s'estoient
saisis par adresse de Thabor où ils professoient avec
liberté les quarante-cinq articles de leur créance,
lors que Pogebrac desesperant de les reduire s'en dé-
fit par cét artifice. Il gaigna Roquesane qui feignant
d'estre encore de leur Party leur persuada de se soû-
mettre sans appel à ce qui seroit resolu dans l'assem-
blée generale des Hussites, & d'y envoyer leurs De-
putez. Ils y furent condamnez & sur leur refus de se
soûmettre Pogebrac marcha contre eux avec toutes
les forces de Boheme. Il les assiegea dans Thabor, &
ils s'y defendirent avec une industrie & une obsti-
nation égale à celle des Rhodiens contre Demetrius.
Mais le succés ne fut pas semblable; car aprés un an
de resistance ils furent emportez d'assaut & tuez avec
tant d'exactitude qu'il n'en resta pas un seul. Poge-
brac ne voulut pas mêmes conserver la Ville de Tha-
bor qu'ils avoient si regulierement fortifiée, de peur
qu'il ne restast quelque marque de rebellion dans un
Royaume où il pretendoit vivre desormais en repos,
il y fit mettre le feu & démolir les remparts jusqu'aux
fondemens.

1448. Mais il n'est rien de si dangereux que de relâcher aux Heretiques des choses quelques indifferentes qu'elles soient ; quand on prevoit qu'ils en abuseront. Le Concile avoit permis aux Hussites la Communion sous les deux especes, & l'avoit permise pour des raisons qui ne pouvoient estre plus fortes. Cependant au lieu que cette condescendance devoit arrester le Schisme, elle contribua beaucoup à l'augmenter. Les Laïques de cette Secte voyant qu'on leur administroit toûjours l'Eucharistie de la même sorte, s'accoutumerent insensiblement à croire que la Communion sous l'espece du vin n'estoit pas moins necessaire que celle sous l'espece du pain, & le persuaderent si fortement à leurs enfans qu'ils en faisoient des Heretiques, au lieu qu'ils ne les avoient élevez auparavant que dans le Schisme. De plus comme les Hussites estoient en plus grand nombre que les Catholiques, ils pretendirent que leur Clergé partageast avec celuy de l'ancienne Religion les biens Ecclesiastiques : & les Catholiques s'y estant opposez les Hussites s'en emparerent à main armée ; & ne leur en firent qu'une trés-petite part. C'estoit là le plus court moyen de ruiner la Religion Catholique dans la Boheme. Et le Pape Nicolas Cinq ne fut pas plûtost élevé sur le saint Siege qu'il regarda la division de Boheme comme l'affaire la plus importante à laquelle il devoit s'appliquer. Il resolut d'envoyer un Legat dans ce Royaume, & jetta les yeux sur le plus habile Cardinal du sacré College. Jean Carvaial estoit un Espagnol qui avoit joint à l'étude des belles Lettres une connoissance tres-exacte de la Theologie & du Droit Canon. Il avoit acquis beaucoup d'experience, quoy qu'il ne fust pas fort âgé, parce que les derniers Papes n'avoient rien entrepris de remarquable sans suivre son avis, ou du moins sans le demander. Ses actions n'estoient sujettes, ny à la violence,

lence, ny à l'emportement, & perſonne ne ſe ſouvenoit de l'avoir veu en colere. Il avoit accoutumé de ſuſpendre les Negotiations dont il eſtoit chargé, quand il voyoit extraordinairement émuës les perſonnes auſquelles il avoit a faire, & il ne manquoit jamais de pretextes pour remettre la partie à une autre fois. Il conſervoit par ſa vertu les amitiez que ſa douceur luy avoient acquiſes, & s'il n'a pas eſté Pape, jamais perſonne n'approcha de la Papauté ſi ſouvent ny de ſi prés que luy. 1448.

Le ſacré College applaudit à ſon élection, & le memoire qui luy fut donné pour ſervir d'inſtruction luy faiſoit comprendre qu'on remettoit à ſa prudence de reünir à la Communion de l'Egliſe la meilleure partie d'un Royaume que le malheur des temps en avoit détaché. On le conjuroit enſuite, par ce qu'il y avoit de plus auguſte dans le Chriſtianiſme, de n'employer que les expediens qui d'un coſté pourroient *contribuer à l'execution de ſon deſſein*, & de l'autre n'y pourroient apporter aucun prejudice. Il partit de Rome au commencement de l'Automne de mil quatre cens quarante-huit, & n'arreſta pas beaucoup en chemin. On le reçût à Prague avec toutes les ceremonies à ſa qualité: mais il ne trouva pas dans Pogebarc tout l'appuy dont il avoit beſoin. Ce Prince eſtoit du genie de ceux qui ſont montez ſur le Trône contre leur attente. Il ne penſoit qu'à joüir de la Royauté, & qu'à ſe débaraſſer des moindres occaſions capables de rejetter la Boheme dans la Guerre Civile; il s'eſtoit réjouy de la défaite de l'armée Huſſite, & ſes Emiſſaires publioient par tout, qu'on luy en avoit la principale obligation, quoy qu'il n'y eût preſque rien contribué. Il avoit témoigné au dehors un tres-grand regret de la mort de Maynard, nonobſtant qu'il ne luy fuſt jamais arrivé rien de ſi favorable, puiſqu'il eſtoit certain, que tant

1448. que ce grand Capitaine auroit vécu, il eût eu plus d'autorité ſur ſes Compatriotes, qu'aucun autre. Mais preſentement qu'il n'y avoit plus de Soldats Huſſites, & que la Nobleſſe Catholique de Boheme avoit poſé les armes pour rétablir les biens dont elle joüiſſoit à la campagne, Pogebrac ſe propoſoit de regner ſeul, & croyoit par un deſſein également injuſte & ſubtil le pouvoir faire en tenant la balance ſi droite qu'elle ne penchaſt, ny du coſté des Catholiques, ny du coſté des Huſſites. Il ſçavoit que l'Empereur Sigiſmond avoit fait un accord avec ceux-cy peu de temps avant ſa mort, & quoy qu'il n'ignoraſt pas que les articles en eſtoient plus avantageux ſans comparaiſon à l'hereſie qu'à la Religon, il ſe propoſoit de tenir la main à leur accompliſſement, & d'empeſcher qu'oy y donnaſt atteinte. Ainſi lors que le Legat luy euſt témoigné dans un entretien ſecret, que le ſaint Siege l'avoit envoyé pour empeſcher que ceux qui juſques là avoient eſté Huſſites ne continuaſſent pas de l'eſtre, & pour obtenir d'eux que leurs Preſtres ne diſtribuaſſent jamais l'Euchariſtie ſous les deux eſpeces, ſans avoir auparavant fait aux Communians une exhortation qui tendiſt à les convaincre que quand on ne leur donneroit qu'une des deux eſpeces ils recevroient autant que lors qu'on leur en donnoit deux; Pogebrac repartit que l'affaire eſtoit d'importance, & qu'il ſouhaiteroit qu'elle ſe terminaſt à la ſatisfaction du Legat; mais qu'il ne pouvoit s'en meſler: Que les Etats de Boheme eſtoient pour lors aſſemblez, & que le Legat trouveroit auprés d'eux beaucoup plus de credit qu'il ne luy en faloit pour s'aquiter de ſa commiſſion, pourveu qu'il eut l'adreſſe de gagner Roqueſane. Le Legat reconnut aſſez le défaut dont on uſoit à ſon égard, mais il n'étoit pas temps de s'en plaindre, & d'ailleurs le pouvoir de Roqueſane dans les Etats eſtoit ſi bien établi que s'il

ne

ne luy suffisoit pas pour obtenir d'eux tout ce qu'il 1448.
desiroit, il luy suffisoit au moins pour faire donner l'exclusion aux Requestes qu'il n'approuvoit pas. C'estoit donc une necessité indispensable de s'addresser à Roquesane, & le Legat ne se contenta pas de le visiter plusieurs fois. Il tâcha de former une étroite liaison avec luy; & Roquesane y répondit assez au commencement, quoy que l'on reconnust dans la suite que sa conduite estoit plus interessée qu'il ne paroissoit. Il ne perdit aucune occasion de remontrer au Legat que c'estoit luy qui avoit le plus contribué à la réünion des Hussites avec le Concile de Basle: Que l'Empereut Sigismond en estoit si persuadé qu'il luy avoit promis l'Archevesché de Prague pour reconnoissance d'un si grand service; & qu'en effet, cet Archevesché estant venu à vacquer, sa Majesté avoit sollicité la Cour de Rome de l'en pourvoir, qu'il ne s'y estoit trouvé, & ne se trouvoit encore aucun obstacle; Que les Catholiques & les Hussites de Boheme convenoient également de l'avoir pour Archevesque, & que les Etats du Royaume avoient écrit à Rome en sa faveur par une grace si singuliere, que l'Histoire de Boheme ne marquoit pas qu'elle eust esté accordée à aucun autre; qu'à la verité le saint Siege ne l'avoit pas refusé: mais qu'il differoit de jour en jour sous divers pretextes de luy envoyer ses Bulles; & que ce delay estoit la cause de tous les inconveniens déja arrivez, & qui arriveroient à l'avenir dans la Boheme pour ce qui regardoit la Religion, puis que le Clergé demeuroit sans Chef, & que la Bourgeoisie de Prague s'estoit hautement expliquée que si on luy donnoit un autre Archevesque, elle le mettroit en pieces. Qu'il demandoit donc qu'on luy tint la parole que l'Empereur Sigismond luy avoit donnée, & qu'il offroit de servir le Pape à cette condition; mais que si le saint Siege ne le jugeoit pas digne de l'Archevesché, il ne devoit

1448. point auſſi ſouhaiter de luy qu'il ſe meſlaſt de la principale fonction de cette dignité qui conſiſtoit à faire executer les ordres de ſa Sainteté dans le principal Dioceſe de la Boheme.

Le Legat avoit bien oüy parler à Rome, & en traverſant l'Allemagne, du credit de Roqueſane, mais il ne l'avoit pû ſe l'imaginer ſi grand qu'il l'eſtoit; & ſoit qu'il cruſt que Pogebrac ne luy avoit pas parlé ſincerement lors qu'il l'avoit entretenu de Roqueſane, ou qu'il eſtimaſt que ce Preſtre euſt perdu plus de la moitié de ſa fierté lors qu'il avoit veu perir l'Armée des Huſſites; il ſe contenta de luy repartir que c'eſtoit le ſtile ordinaire de la Cour de Rome d'examiner long-temps les affaires de conſequence avant que de les conclure, mais qu'il ne faloit pas ſe rebuter, & que ce qui ne s'eſtoit pas fait en un temps, s'accommpliroit en un autre. Roqueſane irrité de cette réponce s'abſtint de revoir le Legat, qui ne connoiſſant pas encore aſſez les Etats de Boheme, & prenant pour des veritez inconteſtables les offres de ſervice que chaque Deputé luy avoit fait en particulier, ſe mit à negocier ſans la participation de Roqueſane. Mais il s'aperçût bien-toſt de s'eſtre trompé dans ſa conjecture. Les Etats luy firent demander avant toute autre choſe des Bulles pour Roqueſane, & s'excuſerent de rien entreprendre pour ce qui regardoit le Clergé juſqu'à ce qu'on les euſt ſatisfaits en ce point. Le Legat arreſté tout court dés le commencement de ſa negotiation, dépeſcha un Courrier à Rome, qui luy rapporta pour réponſe que le Pape eſtoit preſt d'envoyer les Bulles que l'on deſiroit, pourveu que les Etats fiſſent reparer toutes les contraventions au Traité que l'Eveſque de Coutance avoit conclu avec eux pour le Concile de Baſle, & ſur tout celle qui regardoit la meilleure partie des biens Eccleſiaſtiques abandonnez depuis aux Huſſites.

Il

Il sembloit qu'il n'y eust plus de difficulté dans l'accommodement, puis que Roquesane arrivoit à la fin qu'il s'estoit proposée, & que les contraventions dont on se plaignoit n'ayant este faites qu'à sa consideration, il n'y auroit rien de plus aisé que de les reparer aprés qu'il seroit satisfait. Mais ce n'estoit pas là le compte de Roquesane qui croyoit qu'il y alloit de son honneur d'obtenir ses Bulles avant toute autre chose. Il craignoit que les Hussites n'eussent plus à l'avenir la même consideration pour luy qu'ils avoient euë auparavant, s'ils le voyoient quitter leurs interests pour obtenir l'Archevesché de Prague, & que les Ecclesiastiques de son parti n'en prissent occasion de le supplanter sous pretexte qu'il se seroit reconcilié avec les Catholiques. Il dit là-dessus nettement au Legat que si le saint Siege vouloit bien le gratifier sans qu'il parust avoir fait aucune avance pour le meriter, qu'il donnoit sa parole d'executer ensuite aveuglement tous les ordres qui luy seroient envoyez de Rome, & de ménager si bien les esprits de ses Compatriotes, qu'il n'arriveroit durant sa vie aucun trouble dans la Boheme pour ce qui regardoit la Religion. Il y a des Relations qui blâment le Legat de n'avoir pas pris Roquesane au mot, & terminé de cette sorte sa negotiation à l'amiable. Elles se fondent sur ce que Roquesane auroit accompli de bonne foy, ce qu'il avoit promis, ou non. S'il l'eust accompli, la paix auroit esté tout-à-fait rétablie dans l'Eglise, & s'il ne l'eust pas accompli, les Etats de Boheme n'auroient plus eu de pretexte pour le proteger, puis qu'aprés avoir commis une infidelité si solemnelle à l'égard de l'Empereur Sigismond; il y en auroit ajoûté une nouvelle à l'égard du Pape, & seroit par consequent tombé dans une recheute qui n'estoit pas plus pardonnable par les Loix de la Boheme que par celles des autres Royaumes Chrestiens. 1448.

1448. Mais les Auteurs de ces Relations n'ont pas pris garde qu'il y auroit eu de l'imprudence pour le Legat à ſe contenter d'une promeſſe que Roqueſane luy faiſoit tellement en ſecret qu'il auroit eſté fâché qu'aucun autre qu'eux d'eux en euſſent eu conoiſſance. L'experience du paſſé ne ſervoit que trop pour juger de l'avenir, & le Legat eſtoit bien informé que Roqueſane avoit eſté parjure autant de fois qu'il avoit crû pouvoir l'eſtre impunement. S'il euſt obtenu ſans condition l'Archeveſché de Prague, ſon ambition n'en ſeroit pas démeurée en ſi beau chemin ; & comme il avoit penſé à ſe faire Chef de l'Egliſe de Boheme au plus fort des proſperitez de Ziſca. Il n'y avoit que trop d'apparence qu'il renouvelleroit ſa pretention aprés avoir obtenu ſes Bulles, parce qu'eſtant extraordinairement vain il s'imagineroit alors qu'elles ne luy auroient eſté accordées, que parce que le ſaint Siege n'avoit pas crû pouvoir retenir autrement que par là le Royaume de Boheme dans ſa communion.

Quoy qu'il en ſoit, Roqueſane ne garda plus depuis de meſures avec le Legat qui de ſon coſté n'oublia rien de ce qui ſervoit à decrediter Roqueſane dans les Etats. Il leur repreſenta que cét Eccleſiaſtique eſtoit un fourbe achevé, qui toute ſa vie avoit ſacrifié à des pretentions chimeriques toutes les Loix divines & humaines : Qu'il avoit fait regulierement ſa Cour à l'Empereur Sigiſmond, lors qu'il n'eſtoit encore que ſimple Bourſier dans un College : mais qu'auſſi-toſt que ce Prince l'avoit élevé par degrez aux premieres Dignitez de l'Egliſe de Prague, il n'avoit point eu de plus grand ennemy que luy : Que c'eſtoit Roqueſane qui avoit le plus contribué à la revolte des Peuples de Boheme, & à les entretenir dans la rebellion ; & quoy qu'il ſe fuſt rendu aſſez criminel en fomentant la guerre civile dans ſa patrie durant tant d'années, on offroit encore de juſti-

justifier par des preuves inconteſtables qu'il avoit attenté à la perſonne de ſa Majeſté Imperiale en excitant des ſeditions dans leſquelles elle avoit eſté ſur le point de perir, & en corrompant des perſonnes capables du plus grand des parricides: Que ſi le ſaint Siege luy accordoit la ſeule grace dont il avoit beſoin pour achever le changement de Religion dans la Boheme, les Etats ſeroient les premiers à s'en repentir, puis qu'aprés l'avoir fait Archeveſque de Prague, ils le verroient entreprendre ſur leurs Privileges, & joindre l'autorité temporelle à ſpirituelle. 1448.

Le diſcours du Legat auroit perſuadé les Deputez des Etats s'ils euſſent eſté moins dévoüez à Roqueſane. Mais on apperçût bien-toſt ſur les viſages de chacun d'eux en particulier, qu'il n'y en avoit aucun qui n'euſt une étroitte alliance avec luy, ou qui ne fuſt gouverné par ſes avis. Et de fait, non ſeulement les Etats n'eurent aucun égard aux juſtes propoſitions du Legat; mais encore ils ordonnerent que l'on ne parleroit d'aucune affaire Eccleſiaſtique juſqu'à ce que les Bulles de Roqueſane pour l'Archeveſché de Prague fuſſent arrivées, & que le Legat l'euſt ſacré Archeveſque, & mis en poſſeſſion de ce grand Benefice. Le Cardinal de Pavie dans ſes Lettres ajoûte des particularitez que l'on ne doit point oublier icy, quoy qu'elles ne ſe trouvent dans aucun autre Auteur contemporain. Les Etats de Boheme, ſelon luy, ordonnerent encore que Roqueſane ſe juſtifieroit en public de ce que ſes ennemis luy reprochoient, & il prit tout le temps qu'il faloit pour compoſer une Harangue remplie de ſes propres loüanges, & des ſervices qu'il pretendoit avoir rendus à ſa Patrie, & pour l'apprendre par cœur. Il choiſit le jour qu'il devoit la reciter, & l'on invita pour l'entendre les principales perſonnes du Royaume, auſſi bien que le Legat qui n'oſa manquer de s'y trouver, parce que les Ca-

1517. Catholiques l'assurerent que les Hussites tireroient de trop grands avantages de son absence. *Roquesane commença sa Harangue par ces propres mots.* Le tres-saint Mystere de la Trinité, & ne les eut pas plûtost achevez que Dieu pour le punir de sa presomtion luy osta sur le champ l'entier usage de sa memoire. Il oublia non seulement le discours qu'il devoit prononcer : Mais encore tout ce qu'il sçavoit, & qui luy auroit pû servir pour mettre en la place des paroles qu'il avoit preparées ; il changea plusieurs fois de ton & de posture. Il recommença souvent les mots que l'on vient de marquer ; mais il luy fut impossible d'y en ajoûter aucun autre ; & il demeura si muet qu'il alloit servir de divertissement à la compagnie, lors que le Legat à qui l'usage de la Langue Latine estoit familier, & qui d'ailleurs estoit fort sçavant, comme l'on a déja remarqué, se mit en devoir de sauver à Roquesane la plus grande partie de la confusion qu'il meritoit. Il acheva la Harangue de cét Hussite avec cette difference qu'au lieu qu'elle devoit estre pleine d'injures & de reproches contre le saint Siege ; elle ne fut remplie que des motifs qui devoient porter le Peuple de Boheme à ne se separer jamais de sa Communion. La moderation du Legat parut sur tout en ce qu'ayant un si beau champ pour blâmer Roquesane, & pour le representer tel qu'il estoit dans une si celebre Assemblée, il ne dit pourtant rien qui le choquast tant soit peu, & qui donnast à ceux de son Party l'occasion de se plaindre. Le silence de Roquesane passa pour miraculeux ; mais les Etats de Boheme, bien loin d'en profiter, blâmerent le Legat d'avoir continué sa Harangue, comme s'il n'eut eu dessein que de faire remarquer davantage le défaut qu'il feignoit de vouloir reparer. Ils luy donnerent si peu de satisfaction, que la Dignité du Souverain Pontife, dont il estoit Ministre, ne luy permettant pas de demeurer plus long-temps dans un Royaume où les en-

ennemis de l'Egliſe eſtoient favoriſez en toutes choſes, il penſa ſerieuſement à ſa retraite. Il ne jugea pas neanmoins à propos de la faire en ſecret, & l'obſervation de cette bienſéance fut ſur le point de luy coûter la vie. Car les Huſſites ne ſe contenterent pas de luy dreſſer des embûches dans la Boheme. Ils en diſpoſerent encore ſur la plûpart des Eſtats des Princes Allemans par leſquels il devoit paſſer pour retourner à Rome. Mais il avoit mis un ordre ſi exact à ſa marche, & les Princes & les Villes libres de l'Empire prirent tant de ſoin de le conſerver tant qu'il demeura ſur leurs Terres, qu'il revint enfin auprés du Pape, & luy rendit compte de ſa negotiation. 1448.

AR-

ARGUMENT

DU LIVRE TROISIÉME.

LES Papes aprés avoir établi l'Empire d'Occident se broüillent avec les Empereurs pour les investitures des Evesches & des Abbayes, & fournissent ainsi dans plusieurs siécles la cause éloignée de l'Heresie de Luther. La prochaine se tire des Indulgences. Leon Dixiéme les accorde pour une cause legitime qui estoit celle de resister aux Turcs dont la puissance avoit redoublé par la conqueste de l'Egypte & de la Syrie; mais il donne à la Princesse de Malespine sa sœur le profit de celles de Saxe, & le soin en est commis à un Evesque qui prefere l'Ordre de saint Dominique à celuy des Augustins, quoy que ceux-cy fussent en possession de les prescher. Leur Vicaire general excite Luther à declamer au contraire; & Luther passe bien-tost de l'abus des Indulgences à leur validité. La Cour de Rome s'en alarme, & mande à Cajetan son Legat de punir Luther; mais Cajetan ne le veut pas quand il le peut, & ne le peut plus lors qu'il le veut. L'Electeur de Saxe Frederic offensé contre la Cour de Rome de ce qu'elle avoit appuyé l'Election d'Albert de Brandebourg à l'Archevesché de Magdebourg prend Luther en sa protection, & ne permet pas qu'on le mene à Rome. Ses Sujets le favorisent, & le Lutheranisme se multiplie dans la Saxe; il se fait à Leipsic une Conference entre Eccius

d'une

d'une part, & Luther & Carloſtad de l'autre, dont les actes ſont rapportez en deux manieres toutes differentes. Le Roy de Dannemark laiſſe preſcher les Indulgences dans ſon Païs; mais il ſe ſaiſit de la perſonne de l'Eveſque qui les avoit annoncées, & de l'argent qu'il en avoit tiré.

HIS-

HISTOIRE

Des Revolutions arrivées dans l'Europe en matiere de Religion.

LIVRE TROISIE'ME.

Où l'on voit les commencemens de celle de Luther durant les années mil cinq cens dix-sept & dix-huit, & partie de mil cinq cens dix-neuf.

1517. CE n'eſt pas icy le lieu d'examiner laquelle des deux Hereſies d'Arius & de Luther a eſté plus préjudiciable à l'Egliſe. La queſtion ſeroit plus curieuſe qu'utile, & quand on auroit rapporté tout ce qui s'en peut dire pour & contre, on ſeroit contraint de la laiſſer indéciſe. Il vaut mieux preſupoſer un principe dont tous les Auteurs conviennent, & dire que l'un des plus grands maux que les Lutheriens ayent cauſé à la Religion Catholique a eſté de luy faire perdre la plûpart de la Hongrie, l'Iſle de Cypre & les autres Etats qui la couvroient des inſultes des Turcs. L'Italie qui avoit autrefois eſté la plus noble partie du Chriſtianiſme, ſe trouvoit reduite dans une telle extremité, qu'à peine pouvoit-on s'imaginer qu'el-

qu'elle euſt autrefois eſté la Maîtreſſe du Monde. Le Pape qui devoit la poſſeder preſque toute entiere par la liberalité des Roys Tres-Chreſtiens avoit eu peine d'en recouvrer ce qui s'appelloit le Patrimoine de ſaint Pierre. Un nombre infini de petits Tyrans s'étoit emparé des Villes & des Provinces de ce patrimoine, & s'aidoient les uns les autres à ſe maintenir dans leur uſurpation. Les Cenſures Eccleſiaſtiques n'avoient ſervi de rien pour les remettre dans leur devoir, & lors que le ſaint Siege avoit appellé à ſon ſecours les Empereurs d'Allemagne, ces Princes avoient bien puny quelques-uns de ces Tyrans : mais la Cour de Rome n'en avoit tiré aucun avantage, puis qu'on ne luy avoit pas rendu les biens dont ils s'étoient emparez, & que les Empereurs les avoient retenus pour eux. L'Italie avoit eſté ſujette à ces revolutions juſqu'à ce que les Normands ſous pretexte de vanger les outrages faits au ſaint Siege s'eſtoient ſaiſis premierement du Royaume de Naples, & enſuite de la Sicile. Ils en avoient obtenu les Inveſtitures des Papes qui vivoient alors, & s'eſtoient piquez durant quelques années d'en témoigner beaucoup de reconnoiſſance : mais leur zele s'eſtoit bien-toſt refroidi ; & au lieu d'obſerver les conditions avec leſquelles ils avoient reçû les Couronnes des deux Siciles ils étoient devenus les plus grands ennemis de leurs bien-faiteurs ; * ils avoient pris les armes contre eux ; ils avoient ravagé le patrimoine de ſaint Pierre ; ils avoient tenu les Papes long-temps aſſiegez dans Rome, & lors que le reſte de l'Italie s'eſtoit miſe en peine de dégager les Souverains Pontifes, les Normands avoient eu l'impudence de combattre des Troupes commandées par ces Chefs de l'Egliſe en perſonne. Leur impieté eſtoit allée juſqu'à les mettre dans les fers, aprés les avoir faits priſonniers ; & à ne leur rendre la liberté qu'aprés les avoir contraints de leur accorder tout ce qu'ils ſouhaitoient. Dieu n'avoit pas long-

1517.

* *Dans les dernieres Decades de Blondus.*

temps

1517. temps laiſſé tant de crimes impunis, & la Maiſon Royale de Normandie n'avoit que peu regné ſur les deux Siciles; mais le ſaint Siege ne s'en eſtoit pas mieux trouvé.

La Maiſon de Suabe qui tenoit l'Empire d'Allemagne s'agrandit par le mariage de Henry Sixx avec l'heritiere de Naples & de Sicile; & témoigna d'abord qu'elle pretendoit s'acquiter des devoirs que les Roys Normands avoient negligez. Mais il n'eſt rien de plus dangereux que d'avoir un feudataire ſi puiſſant qu'on ne puiſſe le ranger a la raiſon toutes les fois qu'il s'en éloigne. La rebellion des Roys Normands avoit eſté ſi frequente qu'elle remplit preſque ſeule l'Hiſtoire de ce temps-la. Cependant les Papes en avoient le plus ſouvent tiré juſtice, parce que les Princes d'Italie s'eſtoient mis de leur coſté. Mais quand les forces de Naples & de Sicile furent jointes à celles de l'Empire, le ſaint Siege & l'Italie ne furent plus en eſtat de leur en oppoſer d'égales, & les Empereurs de la Maiſon de Suabe dominerent abſolument ſur les deux Royaumes dont ils n'étoient que feudataires.

La revolution des affaires humaines donna pourtant lieu au ſaint Siege de ſe delivrer d'oppreſſion en excitant Charles d'Anjou, frere du Roy ſaint Louis à conquerir les deux Siciles. Ce Prince obeït; conduiſit en Italie une puiſſante Armée; défit en bataille le jeune Contadin dernier de la Maiſon de Suabe, & luy fit couper la teſte: Mais les Arragonnois offrirent au fils de Charles la Sicile; & ſon arriere petite fille leur fit une donation du Royaume de Naples. La Souveraineté des Papes ne fut entierement reconnuë ny dans l'un, ny dans l'autre de ces Royaumes tant que les Arragonnois en furent les maiſtres. Mais aprés qu'Alphonſe Quatre eut laiſſé par teſtament le Royaume de Naples à Ferdinand ſon fils naturel, Ferdi-

dinand qui ne se sentoit pas capble de se maintenir par ses propres forces, s'entra dans la sujettion du saint Siege, & y perseverа jusqu'à la mort. L'Italie s'estimoit alors heureuse; car encore que les Roys d'Arragon eussent conservé la Sicile, ils en estoient demeurez là & les Italiens pour se consoler de l'avoir perduë, publioient qu'elle ne faisoit plus partie de leurs Païs depuis que la mer l'en avoit détachée. Ils regardoient Ferdinand comme Italien, parce qu'il estoit né dans le Royaume de Naples, & que ne pretendant rien au dehors il seroit contraint d'y demeurer aussi bien que sa posterité. Ils ne pensoient qu'à se défendre contre les Turcs, & lors que le Sultan Mahomet Second avoit attaqué la Coste de Naples, & surpris la Ville d'Ottrante, elle avoit este presque aussi-tost reprise, quelques efforts que fissent les Infideles pour la conserver. 1517.

Le voyage de Charles Huit à Naples inspira plus de crainte aux Italiens que n'avoient fait les Normands, les Empereurs d'Allemagne & les Arragonnois. Ce jeune Monarque eut à peine esté reconnu Roy de Naples que tous les Princes & les Republiques d'Italie conspirerent pour l'en chasser, & comme ils prevoyoient que leurs forces ne suffiroient pas pour une si haute entreprise. Ils firent ligue avec l'Empereur Maximilien Premier, & avec les Roys d'Espagne & d'Angleterre. Leur dessein ne reüssit pourtant qu'en partie. Ils furent assez adroits à la verité pour faire revolter les Neapolitains contre les François: Mais quand ils voulurent avec prés de cent mille hommes empescher Charles de retourner en France, il leur passa sur le ventre avec moins de dix mille hommes à Fornouë, & remporta sur eux une tres-signalée victoire. Loüis Douze successeur de Charles n'ayant pas assez bonne opinion de soy-même, partagea la conqueste de Naples avec les Espagnols: Mais une année se passa pas sans qu'il eust occasion

de

1517. de s'en repentir, puis qu'ils profiterent de la negligence des Troupes destinées à garder sa portion, les taillerent en pieces, & se saisirent de tout le Royaume dont ils ne devoient avoir que la moitié. Ils se maintinrent dans leur usurpation malgré les trois formidables Armées que Loüis envoya l'une aprés l'autre pour recouvrer sa part, & Ferdinand le Catholique leur Roy estant mort au commencement de l'année mil cinq cent seize, les Italiens s'estoient veus dans une plus grande impuissance de secoüer le joug des Etrangers qu'ils n'avoient esté jusques-là. Charles d'Autriche petit fils de Ferdinand luy succeda. Il tenoit déja les Païs-bas par la succession de son Pere. Il venoit d'heriter des Monarchies de Castille & d'Arragon. Il s'attendoit d'estre élû Empereur aprés la mort de Maximilien Premier, son ayeul paternel, qui luy devoit encore laisser les dix Provinces hereditaires de la Maison d'Autriche; & si les Italiens n'avoient pû tirer le Royaume de Naples des mains de son Ayeul maternel, quoy qu'ils y eussent employé toute leur industrie; il y avoit bien moins d'apparence qu'ils le recouvrassent sur luy puis qu'il estoit sans comparaison plus puissant.

Le Pape n'avoit pû tirer des Espagnols pour les deux Siciles qu'une Haquenée, & sept mille ducats par an à titre de redevance. Un si petit present n'égaloit en aucune maniere les millions qu'ils tiroient du Royaume de Naples, & d'ailleurs Sa Sainteté estoit persuadée que si elle en pouvoit investir un Prince moins redoutable que Charles, elle en recevroit un tribut de cinquante mille écus au moins. Elle pretendoit encore réünir à la Chambre Apostolique les Duchez de Ferrare & d'Urbin, & se proposoit d'employer les revenus qu'elle en tireroit à la subsistance des Troupes Chrétiennes qui gardoient les frontieres de Hongrie, & de Pologne voisines des Turcs & des Tartares.

La

La Republique de Veniſe ne ſe trouvoit pas dans une conjoncture plus favorable. Elle s'eſtoit d'abord propoſée pour maxime fondamentale de s'agrandir du coſté de la Mer, & aux dépens des Infideles; & elle y avoit ſi bien reuſſi qu'elle eſtoit parvenuë dans une puiſſance redoutable aux Monarchies les mieux établies. Elle avoit conquis des Etats conſiderables dans l'Europe, & dans l'Aſie: & par un bon-heur rare dans les derniers temps les Royaumes de Cypre & de Candie eſtoient devenus deux Provinces de ſa domination. Mais il n'eſt pas plus poſſible aux Republiques, qu'aux Monarchies de mettre de juſtes bornes à leur grandeur. Celle de Veniſe devoit eſtre convaincuë par une infinité d'exemples que les Etats ſe conſervent par les mêmes voyes qu'ils ont eſté formez: & neanmoins lors qu'elle vit qu'en étendant plus loin ſes Conqueſtes du coſté de la Mer, elle auroit les Turcs pour voiſins; cette proximité luy fit tant de frayeur que pour l'eviter elle changea ſa maniere de faire la guerre, & porta ſes Armes dans l'Italie. Elle y fit d'abord d'aſſez grands progrés, parce que le commerce luy ayant rapporté plus de richeſſes qu'à tous les autres Italiens enſemble, elle attiroit ſous ſes Enſeignes les meilleurs Soldats, & les plus excellens Capitaines. Ainſi elle s'empara de la plus grande partie de la Romagne ſur le ſaint Siege: elle détacha du Duché de Milan les Villes de la Lombardie qui faiſoient la plus conſiderable portion de ſon revenu: Elle prit occaſion de la querelle entre Charles Huit, & le Roy Ferdinand de Naples pour preſter de l'argent au dernier de ces deux Princes, & pour recevoir de luy en gage les Ports les plus importans de la Poüille; & lors que Loüis Douze voulut recouvrer le Duché de Milan que les Sforces avoient uſurpé ſur ſon Ayeulle maternelle, les Venitiens n'y voulurent conſentir qu'à condition de le partager avec luy. 1517.

1517. Les Princes d'Italie apprehendant d'estre opprimez, firent entre eux contre la Republique de Venise une ligue ; dans laquelle entrerent presque toutes les puissances de l'Europe : le Pape pour recouvrer la Romagne, la France pour reünir le Duché de Milan, l'Espagne pour rentrer dans les Ports de la Poüille, & l'Empire pour avoir le Frioul. Le seul Loüis Douze leva une Armée si formidable, qu'elle ruina presque les Venitiens. Sa Majesté Tres Chrétienne gagna sur eux la Bataille de la Giaradadda, & leur osta en vingt jours non seulement tout ce qu'ils avoient acquis dans l'Italie en trois cens ans, mais encore tout ce qu'ils tenoient en terre ferme. Rien ne les sauva que leur Tresor avec lequel ils diminuerent le nombre de leurs ennemis, & reprirent quelques Villes de leur ancien domaine. On faisoit monter ce Thresor jusqu'à cinq millions d'écus d'or, & la somme estoit si considerable qu'il est bien difficile de croire qu'une Republique qui avoit eu tant de guerres sur terre & sur mer, eust pû l'amasser. Ce qu'il y a de certain est qu'il fut tout-à-fait épuisé, & que le dernier argent qu'on en tira, fut dépensé pour obliger l'Empereur Maximilien Premier à restituer Veronne.

Le reste des Etats que les Venitiens avoient conquis demeura aux Princes liguez contre eux, & la Republique qui sçavoit que le Pape Jules Second avoit esté le principal Auteur de cette confederation auroit esté ravie de s'en vanger.

La Republique de Gennes avoit suivi la fortune des Sforces, aprés que Loüis Onze l'avoit negligée. Loüis Douze l'avoit reünie au Duché de Milan par la force des Armes, mais elle s'estoit revoltée contre luy en mil cinq cens sept, & il y estoit r'entré par la bresche l'épée à la main, les Bourgeois prosternez en terre, & criant misericorde. Ce Monarque des plus humains qui furent jamais avoit esté attendry par une posture si humiliante. Il avoit pardonné la rebellion ;

lion ; mais elle avoit recommencé auſſi-toſt que les Gennois avoient crû pouvoir impunément ſecoüer le joug. François Premier les y avoit remis, & pour oſter les cauſes auſſi-bien que les pretextes de leurs revoltes ; il leur avoit dõnné en la perſonne d'Octavien Fregoſe un Concitoyen pour Doge qui les gouvernoit avec autant de douceur, & auſſi peu d'incommodité pour les Charges publiques que s'ils euſſent joüy d'une entiere liberté. Cependant leur ſeule inconſtance les empeſchoit de vivre heureux. Ils s'ennuyoient d'eſtre trop à leur aiſe, & quoy qu'ils euſſent auparavant eu de l'horreur pour les ſeditions ſi frequentes qu'elles ſe renouvelloient preſque tous les jours entre leurs murailles, ils ſe laſſoient de ne plus verſer leur propre ſang, & de ne plus répandre celuy de leurs Compatriotes. 1517.

La Republique de Florence avoit eſté trop punie avec les François pour conſerver ſa liberté durant le deſordre de leurs affaires, les Eſpagnols ne s'étoient pas plûtoſt emparez du Royaume de Naples que la plus fine Politique leur avoit ſuggeré que pour s'y maintenir il faloit qu'ils fermaſſent aux François le chemin de la Toſcane en leur oſtant l'alliance des Florentins. Ils euſſent bien voulu s'accommoder de cét Etat, mais ils avoient peur d'irriter contre eux le reſte des Italiens, & de les contraindre de ſe jetter entre les bras des François. L'expedient avec lequel ils avoient crû éviter ce peril, eſtoit de perſuader à la Maiſon de Medicis qu'elle s'emparaſt de l'Etat de Florence, & ils avoient trouvé le Cardinal de ce nom aſſez ambitieux pour ſuivre leur mouvement. Raymond de Cardonne Vice-Roy de Naples luy avoit mené une Armée avec laquelle il eſtoit entré le plus fort dans Florence, & s'eſtoit rendu Maiſtre des autres places de cette Republique. Mais les Eſpagnols qui luy avoient donné le moyen de conquerir ſa Patrie, n'avoient pû luy fournir ceux de la con-

1517. conſerver long-temps. Il luy avoit falu entretenir pluſieurs garniſons toutes compoſées d'Etrangers qu'on devoit payer regulierement. La Maiſon de Medicis n'avoit aucun bien ; celuy qu'elle avoit acquis eſtant employé dans le commerce, on le luy avoit oſté en la banniſſant, & depuis elle avoit eſté contrainte de ſubſiſter dix-huit ans entiers aux dépens de ſes amis ; elle eſtoit donc reduite pour payer ſes dettes, & pour entretenir ſes gens de guerre à mettre des impoſts extraordinaires ſur ſes compatriotes qui les ſuportoient avec tant d'impatience qu'il n'y avoit rien dont ils ne fuſſent capables pour ſe tirer de la ſujettion du Cardinal de Medicis. François Premier avoit recouvré le Duché de Milan, mais les difficultez de le garder croiſſoient de jour en jour. Les Italiens n'eſtoient pas plus aiſes que les François s'établiſſent dans la Lombardie, qu'ils l'avoient eſté que les Eſpagnols s'emparaſſent de l'autre extremité de l'Italie, & le voiſinage de ces deux Nations leur eſtoit également redoutable. Ils s'eſtoient imaginez qu'il leur ſeroit plus facile de chaſſer la Françoiſe que l'Epagnole, & ils en attendoient l'occaſion avec un empreſſement trop univerſel pour eſtre long-temps diſſimulé. François Premier s'en eſtoit apperçû, & pour les accoûtumer inſenſiblement à regarder ſes Sujets de meilleur œil, il avoit pris des meſures dont il eut depuis occaſion de ſe repentir. Il avoit relâché aux Milanois plus de la moitié de ce que les Sforces avoient accoûtumé d'exiger d'eux, & parce que le reſte ne ſuffiſoit pas pour entretenir des Troupes capables de garder le Païs, il ſe contentoit d'en avoir ſur pied la moitié. Il ſçavoit encore combien les Milanois eſtoient jaloux que les Etrangers n'exerçaſſent pas les charges les plus importantes de leur Duché : & ſa Majeſté Tres-Chreſtienne pour s'ajuſter à cette inclination avoit donné à Girolamo Morone la diguité de Chancelier, & toutes les autres,

tres, tant d'épée que de robe, aux Milanois qu'elle eſtimoit luy devoir eſtre les plus fideles. 1517.
La ſeule qu'elle avoit reſervée pour un François eſtoit celle de Gouverneur du Païs, encore l'avoit-elle remplie d'un Prince qui poſſedoit toutes les vertus des Italiens ſans en avoir les défauts. C'eſtoit le Conneſtable de Bourbon, de qui l'adminiſtration eſtoit admirée de tout le monde. Il contenoit les Soldats dans une exacte diſcipline, & gouvernoit ſi bien les Peuples qu'aucun Bourgeois, ny Païſan ne ſe plaignit jamais de luy. Toutes ces belles qualitez n'empeſcherent pas neanmoins que les Milanois ne conſpiraſſent entre eux pour luy couper la gorge, & à tous les François, & leur complot n'ayant pas reüſſi ils appellerent l'Empereur Maximilien Premier, & luy envoyerent aſſez d'argent pour lever une Armée dont le nombre n'eſt pas certain. Il y a des Hiſtoriens qui ne la font monter qu'à trente mille hommes: mais d'autres y en mettent juſqu'à cinquante mille. L'Empereur ſe mit à la teſte de ces Troupes, & ſurprit ſi bien les François qu'ils le virent avant que d'avoir ſçû qu'il venoit. Les Villes du Duché n'étant pas retenuës par d'aſſez fortes garniſons ſe declarerent toutes pour luy excepté la Capitale, où le Conneſtable ſe propoſa d'attendre de pied ferme les Allemans, quoy qu'il n'euſt pas tant de Fantaſſins qu'il en faloit pour la garder. Ce qu'il apprehenda le plus fut que la Bourgeoiſie ne ſe ſoulevaſt contre les François, & comme il auroit alors eſté perdu ſans reſource, il prevint cette trahiſon par une ruſe qui luy reüſſit. Il avoit ſi bien menagé les deniers publics qu'il en reſtoit vingt mille ducats; il ne ſembloit pas qu'une ſomme ſi mediocre duſt ſuffire pour gagner l'Armée de l'Empereur, & pourtant elle fut miſe en des mains ſi adroites, & diſtribué avec tant d'art à ceux des Officiers Allemans qui avoient le plus de credit ſur leurs Soldats, qu'en un matin l'Empereur

1517. ſe vit ſans Armée, & fut contraint de s'enfuïr pour éviter d'eſtre pris par les meſmes François qu'il s'attendoit d'enlever en tres-peu de jours.

Le Duché de Milan fut ſauvé de cette ſorte contre toute apparence; mais le Conneſtable penetroit trop avant dans l'avenir pour ne pas prevoir que François Premier ne garderoit pas long-temps cét Eſtat. Les Peuples n'eſtoient pas mieux diſpoſez à l'égard de Sa Majeſté Tres-Chreſtienne, quoy qu'elle les traitaſt avec toute la douceur poſſible; que ſi elle euſt uſé de toutes les rigueurs de l'eſclavage à leur égard: Ils ne cherchoient pas avec moins d'empreſſement les occaſions de changer de Maître, & dans le gouvernement preſent il n'y avoit pas moyen d'empeſcher que ces occaſions ne ſe preſentaſſent bien-toſt. Comme l'on avoit reconnu leur genie il faloit les aſſujettir par la force, & envoyer dans le Duché de Milan tant de Troupes, que ny la Nobleſſe, ny les Bourgeois, ny les Païſans n'oſaſſent ſe revolter. Il faloit enſuite choiſir les places les plus importantes & bâtir dans chacune d'elles une Citadelle qui les commandaſt abſolument. La dépenſe en auroit eſté tres-grande, & comme il n'eſtoit pas juſte que les François la payaſſent, il y avoit lieu de l'exiger des Habitans de chaque Ville. Quand ces Citadelles euſſent eſté en eſtat, on y auroit introduit de fortes garniſons toutes compoſées d'Etrangers, & par la même raiſon que les Milanois avoient merité que l'on s'aſſuraſt de leur fidelité par une voye ſi dure, ils n'auroient point eu à ſe plaindre de la France lors qu'elle ſe ſeroit comportée à leur égard, comme fit depuis Antoine de Leve, & qu'elle leur auroit impoſé des taxes proportionnées à l'argent que coûteroient les Garniſons pour leur ſubſiſtance. Le Conneſtable aprés y avoir penſé long-temps ne trouva point d'autre expedient que celuy-là pour maintenir au delà des Alpes l'autorité des François. Il en écri-

vit

vit au Roy ſon Maiſtre une Lettre fort exacte, qui fut examinée en plein Conſeil. Mais l'humeur du Roy ne pouvoit s'accommoder avec la ſeverité dont il eſtoit queſtion. Sa Majeſté vouloit regner ſur les cœurs des Milanois, & n'apprehendoit pas moins de les mécontenter que de les perdre. Ainſi la réponce que l'on fit au Conneſtable fut qu'il ſe gouvernaſt à l'avenir comme il avoit fait auparavant; & que ſi les Allemans revenoient, ce ne ſeroit pas ſi ſecrettement que la France n'euſt le loiſir de leur oppoſer des forces égales. Le Conneſtable qui connoiſſoit parfaitement ſon Maiſtre crut ſi peu qu'il luy tint parole, qu'il luy demanda ſon congé : Il employa tout le credit qu'il avoit alors à la Cour pour l'obtenir : La Ducheſſe de Beaujeu ſa belle-mere, luy rendit office dans cette occaſion; & il eut autant de joye d'eſtre déchargé du Gouvernement de Milan qu'il en avoit eu deux ans auparavant lors que les Proviſions luy en avoient eſté expediées. 1517.

Le Duc de Savoye vivoit en parfaite intelligence avec François Premier ſon neveu, mais l'amitié qu'il témoignoit à Sa Majeſté Tres-Chrétienne n'étoit pas tout-à-fait deſintereſſée. Il vouloit arondir ſes Etats, & la Ville de Genéve l'en empeſchoit : il avoit des pretenſions ſur elle : les Empereurs avoient remis à ſes Predeceſſeurs tous les droits que l'Empire y pouvoit avoir; & dans toutes les rencontres que la Bourgeoiſie de Genéve avoit eu querelle avec ſon Eveſque qu'elle reconnoiſſoit pour Seigneur ſpirituel & temporel, elle s'eſtoit adreſſée aux Ducs de Savoye pour la maintenir dans ſes Privileges. Ces Ducs avoient enſuite demandé d'eſtre rembourſez de leurs frais, & les Genevois avoient mieux aimé leur accorder des Privileges qui n'eſtoient pas beaucoup éloignez de la Souveraineté, que de leur donner de l'argent. Le droit de la Maiſon de Savoye ſur Genéve s'eſtoit eſtably de cette ſorte, avant que les

1517. Suiſſes voiſins de cette Ville ſe fuſſent mis en pleine liberté : mais aprés qu'ils avoient ſecoüé le joug de l'Empire en general, & de la Maiſon d'Autriche en particulier, ils avoient excité les Genevois à faire comme eux, & à ſe mettre dans une entiere indépendance de leurs Eveſques, & des Ducs de Savoye. Le ſecret motif des Suiſſes avoit eſté de ſe conſerver un paſſage ouvert en tout temps, ſoit qu'ils euſſent beſoin des ſecours de la France, ou que la France leur demandaſt des Troupes ; & les Genevois qui n'avoient pas moins d'intereſt qu'eux d'entrer dans leur Ligue, ne demandoient pas mieux que de trouver une conjoncture propre à ſe ſoulever. L'Eveſque de Geneve d'alors s'en eſtoit apperçû : & comme d'un coſté il n'eſtoit pas aſſez puiſſant pour l'empêcher, & que de l'autre il craignoit que ſa Ville Epiſcopale ne luy fiſt comme pluſieurs Villes d'Allemagne qui avoient mis leurs Eveſques hors de leurs murailles, & marqué pour leur reſidence quelque lieu dans leur territoire, il avoit recherché l'amitié du Duc de Savoye ; & des Relations de bonne main ajoûtent, qu'il avoit offert de luy ceder ſes droits ſur la Souveraineté de Geneve. Le Duc s'eſtoit adreſſé à François Premier pour obtenir de luy les Troupes neceſſaires à former un Siege regulier devant cette Ville, & le Roy les avoit refuſées de peur d'irriter les Suiſſes. Mais la Negotiation n'avoit pas eſté ſi ſecrette que les Genévois n'en fuſſent avertis ; & la haine qu'ils en avoient conçûë contre leur Eveſque, ne pouvoit eſtre plus grande.

Le Duc de Ferrare eſtoit le plus mal-heureux Prince de ſon temps, & meritoit d'autant plus de compaſſion, qu'il y avoit long-temps que duroit ſon infortune. La Maiſon d'Eſte dont il eſtoit Chef, s'étoit emparée du Duché de Ferrare ſur l'Eſtat Eccleſiaſtique dans les temps que cét Etat eſtoit expoſé à l'invaſion de ceux qui avoient aſſez peu de conſcien-

ſcience pour s'en ſaiſir ; & lès Papes ne pouvant le 1517.
tirer des mains des premiers Princes d'Eſte, leur en avoient accordé l'inveſtiture par deux motifs, l'un de les empeſcher d'étendre leur uſurpation, & l'autre de les engager à la défenſe du ſaint Siege lors que les Empereurs viendroient luy faire la guerre. La choſe en eſtoit demeurée là, tant qu'il y avoit eu des Succeſſeurs legitimes dans la Maiſon d'Eſte. Mais lors qu'elle avoit eſté reduite à un Baſtard, les Papes avoient fait d'étranges difficultez pour l'inveſtir du Marquiſat de Ferrare, quoy qu'il fuſt un des plus honneſtes hommes de ſon temps, & que d'ailleurs il leur euſt rendu de tres-ſignalez ſervices. Sa perſeveranee avoit pourtant eſté couronnée ; & l'Empereur Frederic Trois ayant jugé à propos de créer Duc de Modene, & de Rhege un des deſcendans de ce Baſtard, le Pape pour ne pas ceder à l'Empereur l'avoit auſſi creé Duc de Ferrare. Mais ces honneurs n'avoient pas facilité les Inveſtitures de la Maiſon d'Eſte, qui ne les obtenoit qu'avec une telle dépenſe, & à des conditions ſi onereuſes que le Duc Alphonſe dont on parle preſentement, pour s'en exempter une bonne fois auſſi bien que ſa Poſterité, avoit offert d'épouſer Lucrece Borgia, pourveu qu'on luy miſt en main une Inveſtiture pure & ſimple, telle qu'il luy plairoit de la dreſſer. Lucrece eſtoit fort belle, mais elle vivoit dans une impudicité publique. Toute l'Europe admira que le Duc de Ferrare euſt ſacrifié, pour ainſi dire, ſon honneur à ſa grandeur, & l'on écrivit alors contre luy des Satyres qui ne pouvoient eſtre plus ſanglantes. Cependant il eut quelque ſujet de ſe conſoler dans ſa més-alliance, puis que la même Lucrece qui avoit vêcu avec tant d'infamie pendant qu'elle étoit fille, devint en ſe mariant un modele de chaſteté, auſſi bien que des autres vertus du Chriſtianiſme. Elle donnoit les matins à la priere, & les aprés-dinées elle mandoit tour à

1517. tour les Dames de Ferrare, pour travailler avec elle à l'éguille, où elle excelloit. Dieu benit son mariage, & elle eut beaucoup d'enfans, tous accomplis pour les qualitez du corps, & de l'esprit. Mais Alexandre Six qui avoit accordé l'Investiture au Duc en faveur de son mariage, ne vêcut pas assez long-temps pour la maintenir. Jules Second luy succeda; qui sans autre motif que de persecuter en la personne du Duc un Amy des François, luy fit une Guerre irreconciliable. Le Duc se maintint aussi long-temps que le Roy Loüis Douze conserva la moitié du Royaume de Naples & le Duché de Milan. Il combattit dans les Armées Françoises, & commanda l'avantgarde de Gaston de Foix à la Bataille de Ravenne. On y admira sa valeur, & on luy attribua en partie le gain de la victoire. Mais aprés que la mort du même Gaston eut reduit les Vainqueurs à repasser les Alpes, le Duc de Ferrare se trouva seul en bute à toutes les forces du Saint Siege, de l'Espagne, & des Suisses. Il ne s'estoit pas contenté de sauver la vie à Fabrice Colonne dans la Bataille de Ravenne. Mais de plus il ne l'avoit retenu prisonnier que pour empescher les François de le tuer; & aussi-tost qu'il avoit esté en estat de luy rendre sa liberté, il l'avoit fait sans rien exiger pour sa rançon. Fabrice Colonne estoit né genereux: il avoit toute la reconnoissance possible pour le bien-fait qu'il venoit de recevoir, & il sembloit que l'occasion se presentast d'en donner une preuve authentique. Le Duc de Ferrare estoit perdu sans resource, si la Maison des Colonnes ne le sauvoit; & l'action n'estoit pas au dessus des forces de cette Maison, quoy qu'elle parust infiniment hardie. Les Colonnes estoient les plus puissans Seigneurs de l'Etat Ecclesiastique. Ils y possedoient Marino & plusieurs autres Forteresses de grande importance. Ils estoient Connestables hereditaires du Royaume de Naples. L'Espagne leur estoit redevable de cette Couronne: ils l'avoient ostée à la Fran-

France pour la luy donner, & en avoient eu pour re- 1517.
compense trente fiefs qui leur aportoient beaucoup de revenu. Il y avoit plusieurs siecles que les Papes les ménageoient; & comme c'estoient eux qui avoient fait raison de Boniface Huit à Philippe le Bel, les successeurs de Boniface ne leur refusoient aucune des choses qui pouvoient s'accorder avec bien-seance, tant ils apprehendoient de les choquer.

Fabrice Colonne se fonda là-dessus pour former le dessein de reconcilier le Duc de Ferrare avec Jules Second. Il en parla à sa Sainteté en des termes tout-à-fait pressans: il imputa la desobeïssance de ce Prince au mal-heur de ses affaires, qui l'avoit engagé d'interest avec la France. Il exagera ses belles qualitez: il le conjura de luy pardonner; & offrit que la Maison des Colonnes seroit caution de ce qu'il prometroit pour obtenir son pardon. On ne sçait si Jules fut attendry, ou s'il feignit de l'estre, mais il repartit de maniere à faire croire qu'il n'estoit pas si irrité contre le Duc, qu'il l'avoit esté avant que les François fussent hors de l'Italie; & que si ce Prince venoit à Rome solliciter luy-même sa reconciliation avec le Saint Siege, il auroit peut-estre sujet de ne se pas repentir de son voyage. Fabrice Colonne estoit trop franc pour un Italien des plus rafinez. Il pardonnoit aisément, & s'imaginoit que les autres penchoient aussi-bien que luy vers la douceur. Il n'en avoit point à la verité veu d'exemples dans la conduite de Jules: mais il supposoit que sa Sainteté aprés avoir exercé durant tout son Pontificat des actes de justice & de severité, se piqueroit d'en donner un de clemence & de condescendance vers la fin de sa vie, quand ce ne seroit que pour fermer la bouche à ceux qui luy reprochoient qu'il n'avoit de commun avec le Jules de l'ancienne Rome que le nom. Ainsi Fabrice Colonne aprés avoir pris des mesures avec Prosper, Vespasien, Ascagne, & les autres principaux Seigneurs de

1517. de ſa Maiſon, invita le Duc de Ferrare de venir à Rome traiter avec le Pape, & luy envoya un Acte authentique ſigné de luy, & de ceux que l'on vient de nommer, qui luy repondoient de la ſureté de ſa perſonnne; & luy promettoient que s'il eſtoit arreſté à Rome pour quelque cauſe ou ſous quelque pretexte que ce fuſt, tous les Colonnes s'iroient mettre dans les priſons de Ferrare; & n'en ſortiroient point que le Duc ne fuſt délivré de celles de Rome. Cét acte fut porté par un homme de confiance au Duc, qui le fit examiner dans ſon Conſeil. Aucun de ſes Miniſtres ne fut d'avis qu'il y déferaſt; & du grand nombte de Gentils-hommes dont la Ville de Ferrare eſtoit alors habitée, il n'y en eut pas un qui ayant appris de quoy il s'agiſſoit, n'allaſt au Palais du Duc, & ne le conjuraſt les larmes aux yeux de n'en pas ſortir, quoy que l'on n'ignoraſt pas que le Pape aſſembloit deux Armées, l'une de mer & l'autre de terre pour aſſieger Ferrare; & que cette Ville ne pouvant eſtre ſecouruë, ſeroit enfin contrainte de ceder à la famine. Mais ſi le Duc eſtoit aimé de ſes Sujets, il ne les aimoit pas moins; & ſa perſonne ne luy eſtoit point aſſez chere pour vouloir bien la conſerver au prejudice de tant d'honneſtes gens qui periroient durant le Siege, ou ſeroient expoſez enſuite à la vangeance du Vainqueur. Il eſtoit convaincu de la juſtice de ſa cauſe, & il eſperoit que Dieu qui l'avoit protegé juſques là d'une maniere toute viſible en diverſes rencontres, & ſur tout à la Bataille de Ravenne; où deux volées de canon avoient emporté en même-temps à ſes coſtez les Barons de Molard & de Montamar, * premiers Officiers de ſon Infanterie ſans luy toucher; ne l'abandonneroit pas dans Rome. Il partit contre le gré de ſa femme, de ſes enfans & des Ferrarois, & arriva au Palais de Fabrice Colonne ſans eſtre accompagné que de deux ou trois de ſes domeſtiques. Fabrice l'em-

* *Cadets de la Maiſon de Ponterailles.*

l'embraſſa, & luy donna à peine le temps de ſe ra- 1517.
fraiſchir. Il envoya demander audience au Pape; il
ſe fit accompagner des principaux de ſa Maiſon, &
conduiſit avec eux le Duc au Vatican. Jules qui haïſ-
ſoit ce Prince au de là de tout ce que l'on peut ima-
giner, fut ſi réjoüy de le voir en ſa puiſſance qu'il
ne put ou ne jugea plus à propos de diſſimuler. Il
le fit ſouvenir de tout ce qu'il avoit attenté contre
le Saint Siege. Il luy reprocha qu'il n'avoit pas tenu
à luy que l'Italie n'euſt eſté reduite à l'eſclavage des
François. Il luy dit qu'il eſtoit indigne de vivre. Il
le mit hors de ſa chambre, & le livra à un Officier
de guerre qui luy oſta ſon épée, & le mena avec
trente Soldats dans la Priſon la plus proche de là. Ju-
les n'entreprit rien pour lors à l'égard des Colon-
nes, & commit en ce point une faute qui ne ſçauroit
eſtre excuſée. Car s'il les euſt fait ſortir de Rome,
& qu'il les euſt envoyez pour quelques jours chacun
dans ſa maiſon de campagne, perſonne ne ſe ſeroit
mis en peine de ſauver la vie au Duc de Ferrare; & le
Juge criminel auroit eu le loiſir d'inſtruire ſon pro-
cés, & de faire executer la Sentence qu'il auroit pro-
noncée. Mais ſa Sainteté s'imagina ſi peu que l'on
oſaſt tirer de ſes mains un Priſonnier de telle im-
portance; qu'elle permit aux Colonnes de retourner
chez Fabrice. Ils n'y furent pas plûtoſt revenus qu'ils
déliberérent ſur ce qu'il venoit de leur arriver. Ils
connoiſſoient le genie du Pape, & ils prevoyoient
que ſi le Duc de Ferrare demeuroit ſeulement vingt-
quatre heures au lieu où il ſe trouvoit, les Gar-
des en ſeroient tellement renforcez qu'il n'y auroit
plus moyen de le délivrer. Ils reſolurent ainſi de
forcer la Priſon à l'entrée de la nuit, & man-
derent quinze ou vingt hommes de main qu'ils
entretenoient dans Rome à tout évenement. Ils les
inſtruiſirent de leur intention; ils les envoyerent
par divers endroits à la porte d'une Egliſe voiſine.

1517. Ils les joignirent: ils les menerent à la priſon: ils coupérent la gorge aux Gardes: ils ſe ſaiſirent des clefs des Geoliers; ils ouvrirent les portes: ils dégagerent le Duc de Ferrare: ils le monterent ſur un excellent cheval: ils le mirent au milieu de leur Troupe: ils marcherent avec luy vers la porte de la Ville la plus proche du quartier du Vatican. Ils paſſerent ſur le ventre à trente Soldats que Jules venoit d'y envoyer; & ils ſe refugierent avec le Duc dans leur forteresſe de Marino, d'où ils luy donnerent moyen de retourner ſûrement à Ferrare. Jules eut tant de dépit d'avoir perdu ſon priſonnier, qu'il en mourut ſelon quelques Relations: mais ſon ſucceſſeur ne diſcontinua pas de perſecuter le Duc de Ferrare, & s'il ne luy oſta pas le Duché dont il portoit le nom, il le dépoüilla de ceux de Modene & de Rhege. François Premier durant ſon entreveuë de Bologne avec ſa Sainteté employa tous ſes offices pour la fléchir: mais il n'en eſtoit pas encore venu à bout en mil cinq cens dix-ſept. Guido Ubaldo della Roveré, Duc d'Urbin avoit eu à peu prés la même fortune que le Duc de Ferrare, quoy que ce fut par des principes contraires. Il eſtoit ſorti du mariage de Jean della Roveré frere de Jules Second avec l'heritiere du Duché d'Urbin, & la diſproportion de cette alliance le rendoit mépriſable aux autres Souverains d'Italie. Son pere n'eſtoit fils que d'un ſimple Marchand, & ne s'étoit rendu conſiderable par aucune qualité extraordinaire. Sa mere à la verité eſtoit la derniere de la Maiſon des Feltres, qui avoit poſſedé prés de trois cens ans la Ville d'Urbin, & ſes appartenances & dépendances. Mais cette Maiſon ne la tenoit pas à meilleur titre que les autres qui ſe trouvoient ſaiſies du Domaine de l'Egliſe, puis qu'eſtant devenuë la plus puiſſante dans ſon Païs elle avoit profité de la foibleſſe temporelle des Papes pour en uſurper la Souveraineté. Jules remarquant dans ſon Neveu un excellent naturel plus

por-

porté aux armes qu'à toute autre choſe, luy avoit donné le Generalat de l'Egliſe, & parce qu'il n'eſtoit point aſſez experimenté pour exercer une Charge dont il n'y avoit que les vieux Capitaines qui euſſent eſté juſques-là pourveus, ſa Sainteté avoit mis auprés de luy pour moderateur de ſa jeuneſſe l'homme du ſacré College le plus capable d'en arreſter les emportemens : C'eſtoit le Cardinal Alidoſio, ſçavant dans les matieres Eccleſiaſtiques, & plus encore dans celles du Monde. Il avoit porté les armes avant que d'eſtre reveſtu de la Pourpre, & il s'y eſtoit élevé par degrez juſqu'à la dignité de *Condottiere*, qui répond à celle des Colonels d'aujourd'huy. Mais Jules en le mettant auprés du Duc d'Urbin luy avoit ordonné d'épargner autant qu'il pourroit les Troupes Eccleſiaſtiques, & de ne les haſarder que dans les rencontres où il ſe verroit preſque aſſuré du ſuccés. Ce n'eſtoit pas là la penſée du Duc d'Urbin qui ſuivant l'intention des Generaux d'Armée de ſon âge ne demandoit qu'à acquerir de la gloire, & ne le pouvoit qu'en attaquant les Ennemis toutes les fois qu'il en trouveroit les occaſions. Ainſi le Cardinal & le Duc ne furent pas trois jours enſemble ſans ſe broüiller, les Officiers Generaux les accorderent ; mais le different s'étant renouvellé, ils furent contraints d'informer le Pape de ce qui ſe paſſoit. Sa Sainteté manda l'un & l'autre ; mais elle negligea une precaution qui fut cauſe d'un mal-heur irreparable ; elle avoit dû faire enſorte que le Cardinal & le Duc ne ſe viſſent pas avant que d'eſtre en la preſence de ſa Sainteté qui les auroit infailliblement tenus dans le reſpect. Cependant il arriva que le Duc entrant dans l'antichambre de ſon oncle y trouva le Cardinal qui attendoit que le Camerier, vint l'introduire auprés de Jules, il eſtoit ſeul, & ſa vuë mit le Duc dans une colere dont il ne pût eſtre le maître. Il mit l'épée à la main, & la paſſa au travers du corps du Cardinal. 1517.

Le

1517. Le Pape accourut au bruit, & ne fut pas tellement ſurpris en appercevant le corps mort d'Alidoſio, qu'il ne ſe moderaſt juſqu'à ſe contenter de dire que l'on oſtaſt de devant luy ſon Neveu. Il délibera longs-temps ſur ce qu'il en devoit faire, & comme il eſtoit extraordinairement ſevere, il fut plus d'une fois ſur le point d'abandonner le coupable à la Juſtice. Mais au bout de ſix mois la tendreſſe l'emporta ſur la ſeverité. Jules leva les Cenſures que ſon Neveu avoit encourües, il luy permit de retourner dans ſes Etats; il arreſta les pourſuites de la Chambre Apoſtolique contre luy, & bien loin de reünir au ſaint Siege le Duché d'Urbin, il l'agrandit en y joignant les Seigneuries de Senegaglie, & de Sanleonne. Le Succeſſeur de Jules ne fut pas dans les mêmes ſentimens pour le Duc d'Urbin, il entreprit de le dépoüiller, & parce qu'il n'avoit point de troupes, il en emprunta des Eſpangnols. Les huit places de ce Duché ſe défendirent long-temps: mais le défaut de ſecours les contraignit de rentrer dans le Domaine de l'Egliſe. Le Duc ſe refugia dans Veniſe, & ſa miſere ayant touché les Princes d'Italie auſſi bien que les Eſpagnols qui s'eſtoient apperçûs d'avoir fait une faute contre leur politique, on luy fournit ſous main trois mille Soldats choiſis, avec leſquels il recouvra ſon Duché en trois jours, ſes Sujets ayant eſté ſi maltraitez par les Gouverneurs que la Chambre Apoſtolique leur avoit envoyez, qu'ils reçûrent tous avec joye leur ancien Maiſtre. Cette revolution eſtoit plus honteuſe que prejudiciable au Pape Leon Dix, & ſa Sainteté ne ſçachant à qui s'en prendre, accuſa le Cardinal Alphonſe Petrucci d'en avoir eſté la cauſe. Petrucci eſtoit fils du fameux Pandolfe, qui par une avanture tellement ſinguliere qu'il ne s'en trouve de ſemblable, ny dans l'Hiſtoire, ny dans la Fable, avoit uſurpé la tyrannie de la Ville de Sienne où il eſtoit né; & neanmoins en avoit ſi bien traité les

Ha-

Habitans, que pendant les trente années que dura 1517.
ſon adminiſtration, aucun d'eux ne s'eſtoit repenti d'avoir perdu ſa liberté. Jules Second pour le détacher des intereſts de la France avoit creé Cardinal le plus jeune de ſes fils qui eſtoit Alphonſe, & l'avoit tenu auprés de ſa perſonne pendant ſon Pontificat. Alphonſe s'eſtoit fait un grand nombre d'amis dans le ſacré College; & tous les Auteurs du temps conviennent que Leon Dix luy eſtoit redevable de la Papauté. Car les vieux Cardinaux ayant pris la reſolution de n'élever ſur le ſaint Siege qu'un d'entre eux & les jeunes en ayant eſté avertis, Alphonſe s'eſtoit mis à leur teſte, & leur avoit perſuadé de former une reſolution contraire, & de mettre ſur les rangs Jean Ange de Medicis, qui eſtoit le plus jeune d'entre eux. Le Conclave avoit ainſi tiré en longeur juſques à ce que les vieux Cardinaux ne pouvant plus ſupporter les incommoditez du lieu où ils eſtoient enfermez, avoient cedé aux jeunes, & conſenti à l'exaltation de Medicis ſous le nom de Leon Dix. Alphonſe s'eſtoit promis du nouveau Pape une reconnoiſſance proportionnée au ſervice qu'il venoit de luy rendre, mais il s'eſtoit trompé dans ſon opinion. Leon n'avoit pas de penchant vers l'ingratitude; mais il ſçavoit qu'Alphonſe avoit une étroitte liaiſon avec le Duc d'Urbin qu'il regardoit comme le plus grand ennemy du ſaint Siege, & la crainte que le bien qu'il feroit à l'un ne rejalliſt ſur l'autre, le rendit ingrat. Il témoigna en toutes occaſions de l'indifference pour Alphonſe, qui ne puſt s'empeſcher de ſe plaindre. La froideur paſſa bien-toſt juſques à la haine, & Alphonſe irrité non ſeulement de ce qu'on ne le preferoit point aux autres du ſacré College, mais encore de ce qu'il ſembloit que l'on affectaſt de le rendre mépriſable en ne luy donnant point d'employ; conçût un deſſein qui ne ſçauroit eſtre exprimé ſans donner de l'horreur. Il prit des meſures pour oſter de

eſtoient paſſez en Europe. Le Roy Ladiſlas Sagello venoit de mourir apres avoir regné d'une maniere qui n'avoit eſté approuvée de perſonne, non pas même de ſes propres ſujets. Il eſtoit tellement né pour vivre en ſimple particulier qu'il n'avoit pû s'accommoder à la Royauté lors qu'il y eſtoit. Il negligeoit les petites affaires, & n'avoit pas aſſez de genie pour ſe meſler des grandes. La chaſſe faiſoit toute ſon occupation ; & il y alloit en ſimple Gentil-homme plûtoſt qu'en Roy ; il eſtoit ſeul le plus ſouvent, & quand il trouvoit compagnie ; il prenoit plaiſir à s'en ſeparer, il laiſſoit toute ſon autorité entre les mains de ſon conſeil, & il ſignoit aveuglement les dépeſches que le Secretaire d'Eſtat luy preſentoit. Mais ſi les qualitez Royales luy manquoient, l'Hiſtorien Dulravius qui le connoiſſoit particulierement aſſure qu'il avoit toutes celles qui ſervent à relever l'éclat d'un homme privé. Qu'il eſtoit de facile accés, quoy qu'il fuſt le plus taciturne de tous les Princes ; & qu'il aimoit ſes peuples avec une ſi grande tendreſſe ; qu'il ne voulut jamais conſentir qu'on les chargeaſt extraordinairement, non pas même en conſideration de la guerre contre les Turcs. 1517.

Il auroit eſté à deſirer qu'un Souverain ſi commode n'euſt pas vécu, ou qu'il ne fuſt jamais mort. Cependant une petite fiévre l'emporta à la fleur de ſon âge, & pour comble d'infortune ſon fils unique nommé Loüs, n'avoit que dix ans. Les Etats de Hongrie & de Boheme eſtoient ſi contens de l'adminiſtration de Ladiſlas qu'ils élurent ce fils pour leur Roy, quoy qu'il euſt luy-même beſoin de tuteur, & qu'il ne duſt eſtre de long-temps dans les diſpoſitions neceſſaires pour les gouverner. Le Pape Leon Dix leur en écrivit une lettre de remerciement, & ſa Sainteté dans cette rencontre pouſſa ſon zele au de là de celuy de ſes Predeceſſeurs, elle compoſa une excellent Traité pour l'éducation du jeune. Loüis, & le luy envoya:

1517. voya : il ne ſe peut rien ajoûter à l'excellence des Preceptes qui y ſont contenus ;& ſi celuy qui fut nommé pour Gouverneur du même Loüis euſt eu ſoin de les faire mettre en pratique, la Hongrie ſeroit encore tout-à-fait Chreſtienne. C'eſtoit le Marquis Alberic de Brandebourg homme d'eſprit, mais perſuadé que l'on ne devoit former l'interieur des jeunes Souverains qu'aprés en avoir ajuſté l'exterieur aux maximes du monde. Il lut à la verité le Traité du Pape, mais il ſe propoſa de ne le faire ſervir de modele au jeune Roy qu'aprés qu'il ſe ſeroit rendu parfait dans les exercices des *Armes & de la Danſe* ; il l'abandonna donc à des Baladins, & à des Prevoſts de ſalle, & ne prit pas garde qu'aprés que cette ſorte de gens luy auroit gaſté l'eſprit il ſeroit impoſſible de le redreſſer

Selim Premier, Empereur des Turcs auroit pû tirer deſlors de grands avantages d'une éducation ſi irreguliere;mais il tourna ſes projets d'un autre coſté, & la patience de Dieu irritée par le comble que les Chrétiens venoient de mettre à la meſure de leurs crimes les punit par la même voye dont elle s'eſtoit autrefois ſervie pour ruiner l'Empire qu'ils avoient établi dans l'Orient. Les Croiſez avoient conquis la Paleſtine, la Syrie, & les Eſtats voiſins, & les auroient vray-ſemblablement conſervez s'ils euſſent pû vivre en bonne iutelligence entre eux;mais ils ſe diviſerent, & leur diſcorde donna occaſion au fameux Saladin de les opprimer. Il avoit fait inutilement la guerre au Sultan d'Iconie, & l'experiance de quelques années l'ayant convaincu qu'il n'en viendroit à bout qu'aprés avoir domté les Chreſtiens de l'Orient. Il conclut avec luy une ſuſpenſion d'Armes, & mena ſes Troupes contre eux : il les accabla par un excés de puiſſance, & quand il ſe fut rendu maiſtre de toutes leurs places, il fit perir toutes les perſonnes des deux ſexes au deſſus de l'âge de dix ans, & celles au deſſous

dessous furent divisées en deux. On vendit les filles, & 1517.
l'on destina les garçons pour servir un jour de milice
à leur vainqueur. On les éleva d'une maniere extraordinairement rude: on les dressa à toutes sortes de combats; & l'on en fit un corps si considerable qu'il n'y en avoit point dans le monde qui l'égalast pour la force, ny pour la valeur. On leur donna de beaux privileges, & ils les étendirent de maniere qu'ils s'emparerent, enfin de la Syrie, de la Palestine, & de l'Egypte sous le nom de Mamelus qu'on leur avoit donné. Ils mirent dans l'esclavage toutes les personnes de ces Etats sans distinction de Nobles, de Bourgeois, ny de Païsans, ils n'eurent pas plus de pitié pour les uns que pour les autres. Ils ne se contenterent pas de leur interdire l'usage des Armes, & ils leur défendirent encore de monter à cheval. Ils les chargerent d'impost; ils n'eurent égard ny à leurs plaintes, ny à leurs remontrances, & se comporterent à leur égard; comme s'ils n'eussent pas esté de même nature qu'eux. Ce gouvernement estoit trop violent pour durer long-temps, & de plus les Mamelus avoient commis, dés le commencement de leur domination une faute tres-signalée. Ils n'avoient esté que dix huit mille, & ne s'étoient pas multipliez, quoy que ce nombre ne suffist pas pour garder la dixiéme partie des Estats qu'ils occupoient. Il y a de l'apparence qu'ils presumoient trop de leur extrême valeur, ou que Dieu les avoit aveuglez pour les mieux punir, ils faisoient des recruës dans la Georgie; & dans la Circassie quand ils en avoient besoin; & ils aimoient mieux augmenter le tresor public que de se mettre en estat de donner de la jalousie à leurs voisins. Cette negligence n'avoit point eu de suite tant que l'Egypte & la Syrie n'avoient point eu d'ennemis plus formidables qu'elles: mais elle n'estoit plus excusable aprés l'accroissement de l'Empire des Turcs.

Le

1517. Le Sultan Selim n'approuvoit pas la conduite de ſes Predeceſſeurs en ce qu'ils s'eſtoient ſi fort attachez à faire la guerre aux Chreſtiens qu'ils avoient laiſſé vivre en paix les autres Mahometans. Il preſupoſoit qu'il faloit ſuivre l'ordre de la nature qui commence par les choſes les plus aiſées pour travailler enſuite à celles qui ſont plus difficiles, & que les Chreſtiens eſtant plus vaillans ſans comparaiſon que les Mahometans qui n'étoient point aſſujettis à l'Empire des Ottomans, on ne gagneroit pas beaucoup en continuant d'attaquer la Chreſtienté: au lieu qu'en tournant les armes des Turcs contre les Perſes, & les Mamelus, on les ſurmonteroit avec plus de facilité & lors que les Muſulmans auroit doublé leur puiſſance par ces deux conqueſtes ils retourneroient dans l'Europe plus forts de la moitié, & ne trouveroient par conſequent plus les Chreſtiens en eſtat de leur reſiſter. Selim traita là deſſus avec tous les Princes de l'Europe qui pouvoient traverſer ſes deſſeins, & marcha contre la Perſe. Mais avant que de l'attaquer, il jugea à propos de conquerir le Royaume de Turcomanie dont il pretendoit que ſes Anceſtres, & ſes Sujets fuſſent autrefois deſcendus. Il envoya demander un tribut à celuy qui en eſtoit Souverain ſans autre intention que de chercher querelle, & aprés que ſes Ambaſſadeurs eurent eſté renvoyez ſans réponſe, il s'avança pour ſe ſaiſir des avenuës de la Turcomanie dans leſquelles conſiſtoit ſa principale force. Le Roy du Païs eſtoit trop âgé pour monter à cheval, & & n'avoit point de fils capable de ſuppléer à ſon défaut. Toute ſa reſource conſiſtoit dans un excellent General d'armée nommé Abula qu'il avoit inſtruit, & qui luy eſtoit tres-fidele. Il l'envoya contre Selim à la teſte de quarante mille hommes, & ce nombre auroit eſté plus que ſuffiſant pour garder les defilez de la Turcomanie, ſi Abula ſe fuſt contenté d'accomplir ce qu'on luy avoit ordonné: mais il s'imagina mal

à pro-

à propos qu'il y auroit trop peu de gloire à demeurer enfermé entre des Montagnes où le plus vaillant des hommes ne pouvoit ſe ſignaler davantage que le plus timide. Il ne connoiſſoit pas aſſez les Turcs pour eſtimer autant qu'il devoit leur experience, & leur maniere de combattre, il ſçavoit bien qu'ils eſtoient au nombre de cent cinquante mille; mais il ſuppoſoit que ce fut des Troupes levées par force qui ne ſçauroient ny garder leurs rangs, ny ſoûtenir de pied ferme une premiere attaque; il quitta là deſſus ſon azile, & deſcendit dans la plaine: où il ne fit qu'un eſçadron de toute ſa Cavalerie afin de choquer les ennemis avec plus d'effort. Selim le voyant venir ſi peu accompagné le prit pour une victime qui venoit elle-même ſe faire immoler: c'eſt ainſi qu'il s'en explique dans la lettre qu'il écrivit au Grand Maître de l'Ordre de ſaint Jean de Hieruſalem. Il oppoſa aux Turcomans le front de ſon Armée, & commanda aux deux aîles de s'alonger inſenſiblement, & de les enveloper. Achomat & Muſtapha qui les commandoient luy obeïrent exactement, & les Turcomans ſe trouverent en moins d'une demie heure ſerrez de toutes parts. Abula ne reconnut la faute qu'il avoit faite que lors qu'il ne fut plus temps d'y remedier; mais il ne perdit, ny la preſence d'eſprit, ny la reſolution de vendre cherement ſa vie, eſtant bien aſſuré qu'on ne luy donneroit point ce quartier. Il fit front de toutes parts; il ſe mit au milieu de ſon Eſcadron pour mieux pourvoir aux endroits qui ſeroient plus preſſez; il ſe défendit prés de quatre heures, & s'il fut enfin accablé ſous la multitude, ce ne fut qu'aprés avoir tué plus d'ennemis qu'il n'avoit de Soldats. Comme il n'y avoit point de fortereſſe dans la Turcomanie, Selim n'eut qu'à forcer l'entrée de ce beau Païs pour s'en rendre le Maiſtre. Il alla droit à la Ville Capitale: on s'y ſoumit à ſa diſcretion, & les Vaincus n'en furent pas mieux traittez. On 1517.

en

1517. en tua une partie, & on mit l'autre dans un miſerable eſclavage. Les treſors du Roy ne furent pas capables de luy ſauver la vie; & il repreſenta en vain que les Turcs devoient avoir de la pitié pour le Païs dont ils eſtoient ſortis. Le Sultan fut inexorable & l'on empala le Roy de Turcomanie. Son Etat donnoit entrée dans celuy de la Perſe, mais il n'eſtoit point aiſé d'obliger les Turcs à étendre leurs conqueſtes au delà de la Turcomanie. Ils faiſoient ſcrupule d'attaquer les Perſes, à cauſe qu'ils eſtoient de meſme Religion qu'eux: & il eſtoit à craindre que lors qu'ils ſeroient entrez dans l'Armenie, ils ne refuſaſſent de paſſer outre, ou n'agiſſent mollement. Il faloit donc prevenir leurs eſprits, & Selim les gagna par un artifice qu'il raporte luy meſme dans ſa Lettre au grand Maiſtre, dont on vint de parler. Il n'y avoit pas long-temps que la Perſe avoit changé de Maiſtre, & de Religion tout enſemble. Iſmael Sophi en avoit gagné les Peuples, en leur perſuadant qu'ils ne ſuivoient pas les veritables ſentimens de Mahomet, & en leur expliquant l'Alcoran d'une autre maniere qu'on ne l'interpretoit dans la Turquie. Il leur avoit enſuite inſpiré la revolte, & s'eſtoit rendu Chef de leur Etat, & de leur Secte en meſme temps. Selim ajoûta qu'il nioit la Divinité, ou du moins qu'il la confondoit avec ce que toutes les Nations appellent Nature. Mais il n'eſt pas juſte de l'en croire ſur ſa parole; puis qu'aucun des Hiſtoriens du temps ne le dit, & que d'ailleurs il eſt certain que les Perſes retiennent encore aujourd'hüy la Religion qu'il leur enſeigna, & que cependant ils n'ont point d'autres ſentimens que les Turcs pour ce qui regarde la Divinité. Quoy qu'il en ſoit, Selim avant toutes choſes accouſtuma ſes Troupes à conſiderer les Perſans comme des Heretiques, & les introduiſit enſuite dans l'Armenie. Iſmaël s'attendoit ſi peu de l'avoir ſur les bras, qu'il n'avoit point d'Armée, & il perdit tant de

le temps à l'assembler que les Turcs eurent le loisir de ravager prés de la moitié de la Perse. Ce ne fut que sur la plaine de Calderon qu'Ismaël les arresta, & leur presenta la Bataille. Elle fut tres-sanglante. Mais au reste les Auteurs Chrestiens, & les Mahometans la décrivent si diversement qu'ils ne conviennent que d'une seule chose qui est que les Perses la gagnerent. Ismaël apprehenda d'estre traité de même que l'avoit esté le Roy des Turcomans, & se proposa de conserver au moins un quart de son Empire ou de sauver luy-même la moitié de ce qui luy en restoit. Il estoit bien informé que les Turcs avoient tellement ruiné les Provinces par lesquelles ils estoient passez qu'il leur seroit impossible d'en tirer aucuns vivres, & sur cette presupposition il n'eut pas plutost ramassé le débris de son Armée qui consistoit en Cavalerie, qu'il la divisa en de petits Escadrons. Il les envoya dans les Villes, dans les Bourgs, & dans les Villages commander aux Habitans de se charger de ce qu'ils avoient de plus precieux, & de se retirer dans vingt quatre heures vers l'autre extremité de la Perse, où on leur donneroit des lieux pour habiter, & des terres à cultiver. Le commandement estoit terrible, & neanmoins il fut executé avec une extreme exactitude. Aussi-tost que les Villes, les Bourgs & les Villages eurent veu leur d'Habitans, les Cavaliers d'Ismaël y mettoient le feu, & ne s'en éloignoient ordinairement avec veu d'enlever toutes les provisions necessaires à la vie humaine. Ainsi le quart de la Perse fut reduit en moins de quinze jours en un effroyable desert. Selim qui ne s'estoit pas attendu à cela se trouva dans l'impossibilité absolue de poursuivre sa victoire. Son armée fut bientost incommodée de la faim au lieu où elle estoit, & se resolut resolument s'il n'eut fait publier dans chaque quartier qu'il vouloit la ramener à Constantinople. Il partit en effet le même jour: la disette le contraignit

1517.

1517. resignit de faire de longues marches, & qu'il n'eut sans doute beaucoup de Soldats, & il lui fut seulement dix mille hommes pour la bataille. Les Experts en l'art militaire connoissent qu'il ne faut pas sauvé un Soldat. Mais les ordres de Selim pour couvrir de leurs forces, & qu'il avoit laissez dans la Mesopotamie, & dans les places voisines, fut la cause que de toute cette grande armée que l'armée Turque n'eut pas le dessus. Elle arriva extrêmement dans l'Assyrie, & Selim ne lui donna d'excellents quartiers d'Hiver qu'il avoit la Province entre les Monts Taurus, Mais le Sultan d'Egypte pour vertir, & donner passage de l'Empire de Turquie qu'il pretendoit garder. C'était cette nature invincible entre ces deux Empires deux compagnons dans lequel leur Empire fussent entretenus que la prudente avoit allé si heureusement la Mais les Mamelus interrompoient les soldats Turcs, & si longues. Ainsi les Mamelus pouvoient Caire, qu'ils avoient vaincu, & leurs vides, & attendoient en paix la revolution de leur tat.

Selim marcha contre eux en Palestine, & comme ils avoient coutume de faire, il commanda l'Armée par l'ordre de plusieurs Capitaines, le Mamelus y avoient de même & quoi qu'ils y eussent pas Empire, il ne s'offrirent pas de grand nombre, & d'y choisir leur ordre de l'ancienne Egypte, & s'y trouva

une

lement lors qu'on luy porta la premiere nouvelle de 1517.
la Roche des Turcs. Il s'appelloit Caupson Gauru,
selon quelques Auteurs, ou Gauric selon d'autres;
Il avoit plus de soixante dix ans; & neanmoins son
grand âge ne l'auroit pas empesché de supporter en-
core gayement les diverses fonctions de la guerre,
sans excepter celle de simple soldat, si son ennemy
goutteux ne l'eut incommodé de sorte, qu'il ne pou-
voit ny monter a cheval, ny en descendre sans aide.
L'avis de l'approche de Selim ne l'empeschapas
d'assembler ses Mamelus, ny de donner plusieurs or-
dres pour de nouvelles levées, il se presenta assez de
gens pour estre enrollez, mais ils ne servirent que de
nombre, & monstrerent evidemment combien avoit
été mal conseillé la Politique de leur oster les moyens
de s'aguerrir, n'estant point accoutumez aux armes,
ny monter a cheval. Ils n'estoient propres qu'au la-
bourage, & cette profession estant la plus contraire
de toutes a celle des Armes, il fut impossible de les
dresser en si peu de temps aux Turcs en donne-
rent un bel exemple d'une diligence extraordinaire au commencement de ses entreprises ne
s'amusa point aux Villes frontieres de la Turquie, parce qu'elle y beaucoup plus forte que les
Mamelus, il approcha promptement d'Alep, afin
qu'ils n'eussent pas le loisir de se reconnoistre. Il s'avança vers Alep Ville Capi-
tale de Syrie, il trouva Alep pour toute fortifi-
cation avec de simples murailles, parce que les Ma-
melus s'estoient toujours asseurez qu'il ne leur faut
point d'autres remparts que ceux de leurs corps.
Le Sophi pour avoir osé s'attaquer au Turc
dans Alep y fut défait, & quelques uns des Sol-
dats n'entrerent point qu'il les y eut invitez dans une
embuscade, ou ils les pouvoient combattre. Il choisit
le poste le plus avantageux qu'il y eut auprés de cette
Ville, dont il ne vouloit pas s'éloigner trop, afin

1517. de ne pas manquer de vivres. Les Turcs [illegible] rent le lendemain d'y camper, mais sans pouvoir [illegible] tranchée, & leur Armée parut devant les murailles lors que ceux-cy commençoient de travailler à la premiere circonvalation de leur Camp. Il [illegible] dans les maximes de la guerre que la [illegible] fust trop avancée, & deux avis [illegible] Generaux avoient eu la bataille [illegible] mais il leur avint découvrir qu'[illegible] force d'argent Chrestien. Le Capitaine [illegible] qui devoit commander l'Armée [illegible] & que le Pape avoit promis [illegible] vait commencé, non seulement [illegible] mais encore de tourner les armes contre [illegible] de aider à le défaire. Cette nouvelle [illegible] augmenta le courage des Turcs, & les [illegible] ayant fait le tour de leur Camp, [illegible] fendre à leur vue d'Arbalestriers [illegible] ne fut pas longue, parce que [illegible] d'abord avec son arriere garde, & [illegible] de bataille ou Camp des autres [illegible] garde des Mamelus allemandes [illegible] dit dernier, & fut prise par [illegible] Trompette Turc sonna la charge, [illegible] ses Compagnies & Cornettes [illegible] r de, qui ensemble étoient [illegible] Ils furent mis fort facilement [illegible] leur retraite, & le chef de [illegible] prise trop longue pour le combat [illegible] il fut tombé sur eux, & les Turcs [illegible] Cependant les Chrestiens [illegible] bois, ou l'Empereur avoit [illegible] les Turcs [illegible] Chrestiens [illegible]

Selimus n'a pas de grand [illegible] pour [illegible] qu'il espere, parce que [illegible] de donner avis de [illegible]

[illegible]

ville, & de fait, les Mamelus revinrent bien-tost 1517.
de la frayeur où la trahison de Cheresbec les avoit jettez. Ils s'assemblerent auprés de la Ville de Gaza a dessein d'empêcher que Selim n'ajoutast à la conqueste de la Syrie celle de la Palestine, vers laquelle il s'avançoit à grandes journées, faisant courir le bruit qu'il alloit visiter les Saints lieux de Hierusalem. Il avoit trouvé si peu de vivres & de fourrages sur sa marche, qu'il avoit esté contraint de separer son armée en deux corps, le premier estoit commandé par Sinan Bassa, homme le plus extraordinaire qui soit dans l'Histoire des Turcs. Il estoit Juif, avoit renoncé à sa Religion pour embrasser la Mahometane: il avoit esté élevé dans la Marchandise, & pour derider avec plus de profession, il estoit Eunuque. On l'avoit contraint malgré luy, & nonobstant il estoit devenu plus vaillant Soldat, & [illegible] Officier [illegible], & enfin le premier Grand-Visir [illegible] l'Empire Ottoman. Il ne faut pas [illegible] que la mauvaise [illegible] nuisit cette fois à sa valeur beaucoup moins que celle qu'il s'estoit acquise, quoiqu'elle commençât à [illegible] de ses gens de guerre. Il marchoit avec toute la défiance d'un chef qui se trouve en pays ennemy: & les Mamelus qui se promettoient de le surprendre à leur tour de bonne foy, ne l'attaquerent jamais ouvertement. Leur Histoire est si effeminée, qu'elle ne fait aucune mention de celuy qui les commandoit, & l'on ne peut se dispenser de l'estimer, parce qu'elle devoit conserver à la posterité le nom d'un si genereux ennemy. Ce brave Chef ayant trouvé les Forces de son Roy plus fortes qu'il ne pensoit, ne voulut pas hazarder son dernier Bataille. Le Combat commença le vingt-six d'Août avec beaucoup de rage, & ne cessa qu'à la nuit, les deux Camps y témoignerent plus d'animosité que de valeur, & l'on

1517. l'on ne fit aucun priſonnier de part [illegible] ; & tous ceux qui furent aſſez infortunez pour [illegible] quartier, furent inhumainement maſſacrez, & le Soleil eſtoit ſur le point de ſe coucher, quand [illegible] que les Mamelus [illegible] leur [illegible] bre, luy [illegible] ſignal à ſon Corps de reſerve [illegible] Turcs qui entrerent auſſi-toſt [illegible] Mamelus eſtoient ſi las qu'a peine [illegible] müer leurs épées. Le Corps de reſerve en [illegible] [illegible] des cris terribles, qu'il les effraya [illegible] la premiere charge qu'il ne les contraignit [illegible] le pied. On les pourſuivit avec [illegible] qu'il fut [illegible] impoſſible de les rallier, & la Ville [illegible] leur ayant fermé ſes portes [illegible] [illegible] Sultan.

Cette Victoire acheva la conqueſte de la Syrie [illegible] Selim ne trouva plus [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] toute dans la Syrie & n'y demeura que [illegible] commencement de [illegible] cinq [illegible] qu'il apprit que les Mamelus [illegible] [illegible] leurs [illegible], que [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] dans l'Egypte [illegible] que l'on [illegible] [illegible] le nouveau [illegible] la [illegible] Syrie [illegible] conſiderable par la qualité des Soldats [illegible] nombre. Les Mamelus [illegible] grand [illegible] [illegible] [illegible] à [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] les yeux [illegible]

les plus belles qualitez de corps & d'esprit. Il se nommoit Tomombey, & son origine estoit si basse que l'on ne sçavoit ny quels estoient ses parens, ny en quel lieu il estoit né. Cependant il s'estoit fait extremement considerer dans tous les Employs de Paix & de Guerre qui luy avoient esté donnez, & l'on doutoit pour quelle profession il estoit né lors qu'on le voyoit s'acquitter de toutes avec une habileté incomparable. Il avoit esté des premiers en apprenant la mort de Campson, à persuader a ses compagnons de ne pas ceder à la mauvaise fortune, & de se reserver pour de meilleures occasions. Il les avoit encore à vuider le Tresor public, & les magasins d'armes: a choisir entre les Egyptiens ceux qui paroissoient avoir plus de force & d'adresse, & à les enroller dans les Compagnies des Mamalucs, afin d'oster l'avantage du petit nombre à ceux dont le Sultan auroit succombé. On le crut Sultan tout d'une voix, & dés le lendemain qu'il [illegible] 1517.

[illegible] n'ayant

1517. n'ayant plus d'esperance de relever son party [illegible] na [illegible] pas vers le grand Kaire. [illegible] suivit [illegible] contre la diligence [illegible], & ne peut neantmoins l'empescher de remettre sur pied une nouvelle armée. Mais l'effort qu'il fit ne fut [illegible] qu'il paroissoit assez que c'estoit la derniere ressource des Mamelus. La [illegible] ne se plus rembarquer [illegible], mais l'esclavage [illegible] ils avoient tenu les Egyptiens durant [illegible] cles leur [illegible] apprehender qu'ils ne se revoltassent generalement s'ils [illegible] que leurs Tyrans fussent enfermez dans le grand Kaire. [illegible] bey [illegible] par cette seule consideration [illegible] la bataille à Selim. Les deux Chefs [illegible] adroitement leurs armées, & [illegible] des stratagemes qui se [illegible]. Mais il y avoit deux [illegible] l'Empire des Mamelus, & il estoit trop [illegible] si [illegible] Kaire. [illegible] qui [illegible] Nil, & [illegible] de la recompense [illegible] que le luy [illegible] secours dans l'Egypte [illegible] qu'il fit dans le grand Kaire, & Selim [illegible] à la [illegible] tous [illegible] Turcs, [illegible] que ceux des Mamelus [illegible] n'y avoit point d'eux [illegible] dans les [illegible]. Selim se vit ainsi paisible possesseur de l'Egypte [illegible] apres l'avoir conquise, [illegible] le plus [illegible] de tous qui furent [illegible] des Ottomans. Sa [illegible] les Armes, [illegible] de l'Asie [illegible] dans

dans l'Europe, & menaça en même-temps la Hongrie & la Pologne. On a deja veu le peu de disposition qu'il y avoit dans la premiere de ces deux Couronnes à luy resister ; & la seconde n'estoit pas en meilleur estat, quoy qu'elle ne se trouvast pas comme elle sur la teste d'un enfant. Le Roy Sigismond surnommé le Vieux, avoit si peur de choquer les Gentilhommes Polonois, qu'il les laissoit vivre à leur mode. Toutes sortes d'attentats leur estoient permis, pourveu qu'ils ne fussent pas contre la Republique ; & l'on ne s'embaraſſoit pas beaucoup de ce que la Noblesse faisoit, pourveu qu'elle parust dans les assemblées en equipage militaire ; elle s'attachoit à l'étude des belles lettres : mais elle s'eloignoit d'autant plus de l'exercice de la Religion Catholique, parce que sa lecture ordinaire estant des Auteurs Grecs & Romains, elle se remplissoit l'esprit des maximes toutes payennes : elle parloit insensiblement de la conduite du culte divin jusqu'au mépris de ce culte, & il ne falloit pas estre beaucoup éclairé pour appercevoir qu'elle écouteroit avec plaisir les premiers Heretiques qui auroient l'audace de luy prêcher leurs erreurs. Et de fait, il y en eut bien tost d'Allemagne un grand nombre par les intrigues qui furent. 1517.

Martin Luther Religieux de l'Ordre de S. Augustin, * *Beze dans l'Eloge de Luther.*
nous a laissé dans sa personne toutes les bonnes & les mauvaises qualités que les nouveaux heretiques ont observées dans les Heresiarques de tous les temps. Il semble que la nature s'estoit jouë en luy de despeindre Luther avec un corps Allemand, tant il avoit de naïveté, d'ingenuité, de vivacité, & de cruauté. Avec cela il s'estoit plongé dans l'Etude de la Philosophie, & de la Theologie Scholastique, & aucun n'égaloit son talent de la predication. Il poussoit en perfection la haute eloquence, il avoit découvert le fort & le foible de la raison humaine, & il connoissoit

1517. les endroits par où elle est prenable, ses Auditeurs n'avoient point d'inclinations pour être ses ouvrages qu'elles fussent, qu'il n'eût sondées, il sçavoit irriter ou moderer les passions, selon qu'il en falloit pousser ou arrester les effets, & lorsque les matieres étoient trop élevées au dessus de l'entendement pour le convaincre ; il ne falloit pas de l'éblouir, en forçant l'imagination par la violence des figures: Mais dès qu'elle sortoit de la chaire où elle étoit échauffé & calmé les transports à la fureur, que pour rapeller encore plus absolument dans les conversations, il prenoient les esprits fort les affrerer & tout insipides les sentimens pieux où on s'appuyoit n'y l'action ny l'horreur : enfin il achevoit de triompher par l'horreur de son stile Allemand, de cette sale élocution sans ornemens, & de conversation chrétienne, comme pesamment & grossierement & indecemment sur le bon sens la langue de son Pays, pensant n'employer que des termes exacts de la Theologie. Il étoit en commerce avec Luther, Melanchton, Oecolampade, peu soucié des bienseances necessaires pour les plaisanteries, facile à s'emporter, difficile à revenir de la prevention, attaché à sa sentence & à l'avis de ceux qui la soutenoient. Il s'emporta contre Reuchlin à la plus grande faveur de l'ordre de prescher. Si Luther avoit caché sous un voile, que sa reputation étoit suspecte, Frideric Staubitz Vicaire General de son Ordre lui commanda de prescher contre la dissimulation qui se faisoit alors de la Penitence. Il étoit d'autant plus scandaleux que la doctrine particuliere de Luther étoit celle de l'Ordre des Augustins, contre l'Ordre des Dominiquains, ceux-cy étoient pas pour cela moins en possession de donner à l'Allemagne les plus celebres Predicateurs, & entre eux on compte par excellence Jean Tetzel d'entre tous les autres Dominiquains avec d'au-

d'argent moins d'envie qu'il avoit remply durant 1517.
toutes les principales Chaires avec un applaudissement universel ; & le grand Duc de Moscovie ayant déclaré la guerre aux Chevaliers de Livonie, il avoit pour eux avec tant de larmes, que les Allemans leur avoient envoyé assez de Troupes & d'argent pour repousser leurs Ennemis. Il avoit conservé à l'âge de trente-cinq ans où il étoit alors, toute la vigueur & la force qu'il faut pour les Emplois Ecclesiastiques les plus penibles, & ce qui ne contribuoit pas peu à faire croire qu'il y vivroit, il se proposoit pour but comme d'effort de se surpasser, dans la vue que s'il devenoit plus vieux il vaudroit pour le plus grand Predicateur de l'Empire.

Il estoit fort Augustin à l'âge de vingt ans par une rencontre. Il estoit en Droit dans la Ville Capitale de sa Province au lit de la mort, & se promettoit de le voir bien tôt sur les bords heureux où l'on ne compte point à faire le saut, il lève à son coste frapé de la foudre & roulé en poussiere. Il prie ce terrible Spectre pour en avertir le Convent que Dieu l'y donnoit d'entrer en Religion, & choisit celle des Augustins ; il se trouva proche dans un des sept Monasteres qui refusoient d'obéir au Provincial de Saxe, & il accepta la commission que ses Confreres lui donnerent d'aller à Rome remplir la place de Procureur General de l'Ordre. Il y vint avec autant de bruit que de merite, les défauts que l'envie, l'ignorance, la malice & le mauvais naturel avoient amassés parmi ceux qui composoient toute la Cour de Rome, & il y fit paroître une force d'esprit, que ne s'étoit jamais vûe, ny dans sa bouche ny dans ses Livres. Il étoit alors à la fleur de son âge à prêcher comme Tetzel, & le premier de Decembre qu'il venoit de prendre le bonnet de Docteur, après avoir professé avec approbation la Philosophie & la Theologie, ajoutoit

1517. un nouveau Juge a la bonne heure. Cette hardiesse leur attira d'abord un grand nombre d'Auditeurs, & l'impudence de Tekel contribua plus que toute autre chose à les augmenter. Car ce Docteur ne disoit point que les Indulgences ne se gagnoient pas par la veritable penitence. Que le nombre de ceux qui les gagnoient estoit beaucoup plus petit que l'on ne s'imaginoit : qu'il n'y avoit que les veritables penitens & contrits à qui les merites de Jesus-Christ & des Saints fussent appliquez par la misericorde de Dieu, & pretendoit que les Indulgences remettoient non seulement les penitences Canoniques que l'Eglise impose, mais aussi celles que Dieu pouvoit exiger, & qui estoient veritablement dûes à son égard : & que les mille années d'un ouvrage estoient accordées dans la bulle, de même que dans les anciens Canons de la penitence, qui donnoient un long espace de temps à quelques pechez, pour tout le cours de la vie, pour expier un seul peché mortel.

Luther se comporta d'abord avec assez de moderation contre des prédicateurs d'Indulgences, mais il declama dans la suite contre ce qu'il prétendoit s'opposer aux droits & aux revenus de l'Eglise. Il soutint même que les Indulgences étoient une tromperie pieuse, par laquelle des hommes fourbes pour attirer les peuples à la devotion, & les exciter à faire de bonnes œuvres, que d'ailleurs il n'estoit pas tout-à-fait défavantageux de se passer entierement de faire, mais que de l'autre côté ceux-là étoient aveuglez en s'obstinant dans une si pernicieuse erreur. Il écrivit en effet à l'Archevêque de Mayence, & à l'Evêque de Brandebourg, qu'ils devoient luges-nez de [illegible] Prelats n'ayant dédaigné les propositions, bien qu'elles n'étoient pas assez pour [illegible] heresies, ou qu'elles fussent pour de la contestation avec la Cour de Rome. Il s'avisa de faire soutenir ce qu'il avoit presché par des E-

co-

college de Wittemberg ou il enseignoit la Theolo- 1517.
gie, & il leur dressa ces Theses divisées en quatre-vingts quinze conclusions.

Tetzel opposa par des Theses contraires soutenuës à Francfort sur l'Oder, la contestation de vive voix commença de cette sorte en un procés par écrit, & ces Theses furent portées à Rome.

Sylvestre Prierias Maistre du sacré Palais auquel l'affaire en premiere jurisdiction, estoit Dominicain, il exerçoit encore cette charge dans cet Ordre, il estoit tres-sçavant en matiere de ce qui se passoit en Allemagne: cependant il prend la caille, quoy que Luther fut libre de choisir pour Juge. Il écrivit en faveur de Tetzel un Livre à la mode de ceux qui travaillent en ces matieres que l'on commence d'examiner à fond & d'approfondir, mais qui pour l'ordinaire demeurent dans l'enfance. Son Ouvrage plein de l'ancienne Theologie & des sentences, & tout de la main-morte n'apprend rien de la doctrine des Apostres, il dit comme tout le monde, que la prédestination divine leur avoit preparé les recompenses & les peines qu'elles s'étoient d'abord figurées.

Le Pape mande par cent de facetieuses nouvelles de ce qui se passoit à Mersbourg en même temps, s'en plaint à l'Empereur Maximilien premier, qui luy répond par une Lettre écrite de sa propre main que c'estoit à la Sorbonne à decider ce qu'il y falloit croire de la Doctrine de Luther, & de remettre l'Allemagne dans le calme d'où elle avoit été tirée à l'occasion des Indulgences: qu'il falloit pour y parvenir bien ecouter le conseil que la conduite des Ministres ordinaires de l'Evesque Archiamusum avoit introduits dans Augsbourg. Sa Majesté Imperiale recommanda pourtant aux Theses d'Augsbourg, & le Cardinal Cajetan qui y estoit comparoir de la part du Saint Siege, livra des nouvelles Regles qu'on a comparées à la rudesse du stile qui estoit alors en usage;

1517. il pretendoit que le Pape estoit innocent de tous les abus commis dans la distribution des Indulgences, & le prouva, parce que la Sainteté n'y avoit aucun interest. Il montra les Rôles des derniers acquits, & il justifia qu'ils avoient esté mis de bonne foy entre les mains des Colonels Allemans pour la levée des Troupes contre les Infideles. Après ces premieres Luther fut cité à Rome devant l'Evêque d'Ariolo Auditeur de la Chambre Apostolique, le Pape couvrit ce trait à Vindemie Duc de Saxe Electeur de l'Empire, pour le prier de refuser la protection à cet Heresiarque. L'Electeur estoit entierement éloigné de la pensée de favoriser la Cour de Rome en quoy que ce fust, & plus encore au fait de Luther qu'en toute autre affaire. Ce Prince estoit Protestant de l'Empire que l'Evêque tâchoit de gagner, un appuy sous le Regne de Charles Quint en premiere Campagne d'Hongrie, sa valeur estoit grande, moderée, autant que proportionnée à son courage, il estoit incapable d'une fourbe & bien loin de se plaire à persecuter pour les opinions de sa chair. Il en estimoit tellement digne de respect les fonctions de l'ame qu'il ne s'estoit pas encore déclaré pour le nouveau reglement, & demeuroit dans l'incertitude, s'il devoit pour les interests de cette vie, se declarer pour les Catholiques ou les pretendus reformez. Sa Religion estoit superieure à tout. Son Chapelain avoit ordre de faire que l'on prêchast dans sa Cour la plupart des Dogmes Chrestiens. Il estoit indifferent contre la secte la plus horrible en ses sentimens & les plus abominables. On avoit confirmé à ses dépens son zele pour l'Eglise dans Wittemberg, puisque sa liberalité & l'Université qu'il y avoit bâtie par un magnifique effort, n'avoient pu l'empêcher à accorder aucune grace à Martin pour la beauté des Cerises, & pour la commodité de la jouissance des Poulets, & des Profelites qu'il multiplioit journellement tous les jours, & pour les [illegible] qui [illegible] de cette

qui

1517.

[illegible] assez de bien pour entretenir
[illegible] Evesché, comme il ne sçavoit presque rien
[illegible] lettres & de mauvaise foi de l'esprit de l'Evangile,
[illegible] le servoit aussi que de la Coutume, & de la propre raison pour regler ses actions. Ces dispositions
[illegible] ordinaires d'elles-mêmes pour recevoir aisément l'Heresie étoient secondées d'ailleurs par la
[illegible] de l'Electorat de Saxe. De plus,
[illegible] un avantage qu'il y eut à ce qu'elle ne trouvât
[illegible] l'Electorat de Saxe, quoique très-facile & très-commode, n'étoit pas si commode en ce que l'Evêque pouvoit plus de la moitié. La recherche de Maximilien en mit les frontieres en sûreté par la
[illegible] & la plus-part de la Thuringe & l'Archevêché de Magdebourg en occupant le centre, y devint plus facile. La plus grande & plus riche
[illegible] peuples d'Allemagne, voisine
[illegible] l'Electorat de Saxe, & pouvant
[illegible] les nations du Septentrion, se grossissoit
[illegible] l'Allemagne. Elle étoit encore après
[illegible] de l'Electorat avoit pensé à celle
[illegible] & la fatigua l'empereur
[illegible] Empire en son nom des Etats de l'Archevêché. Le
[illegible] & les Chevaliers d'Allemagne, dont
[illegible] étoient nécessaires à Sa Majesté Cesarienne. Ces raisons pour lui donner [illegible]
[illegible] de la Maison d'Autriche, dont il
[illegible] il avoit auparavant avec le même
[illegible] Electorat en particulier de l'Archevêché de Magdebourg, & la faction semblable à celle
[illegible] qu'il pouvoit donner. Ces raisons
[illegible] & particulieres, invitoient l'Electeur à s'unir avec la Maison d'Autriche, qui avoit déjà
[illegible] & dont la Saxe augmentoit la puissance par l'union de l'Electorat avec l'Archevêché de Magdebourg. L'usage du vicariat de la Cour de Rome, dont
[illegible] le

1517. le Legat appréhendoit que les Princes des Maisons Souveraines possedassent de grands biens Ecclesiastiques dans les Cercles de l'Empire ou leurs aînez avoient leur principal établissement, de crainte que la coûtume qu'ils auroient d'en joüir ne leur inspirast le dessein de les perpetuer dans une même Maison, & ne leur causast un dépit capable d'introduire la guerre civile lors qu'ils les verroient passer à des personnes étrangeres.

Cette derniere raison ayant esté representée dans toute sa force au Chapitre de Magdebourg, elle y avoit parû si pressante qu'il avoit donné l'exclusion à tous les Princes de Maison de Saxe sans en excepter aucun. L'Electeur s'en étoit d'autant plus scandalisé qu'on luy manquoit de parole. Mais le Chapitre sans considerer qu'il avoit illegalement cassé l'élection par une exclusion illegale, luy avoit fait une seconde injure par sans comparaison que la precedente en faisant passer pour Archevêque celuy des hommes pour qui l'Electeur avoit le plus d'aversion. Il s'estoit formé une jalousie publique entre les Maisons de Saxe & d'Anspac ou de Nuremberg depuis que celle-ci estoit parvenuë à l'Electorat de Brandebourg, & la proximité de leurs Etats n'avoit servi qu'à l'augmenter. Elles se traversoient l'une l'autre, s'empêchoient dans le dessein de s'agrandir, & leur jalousie estoit en tout sans en excepter les choses de moindre importance. Mais il y avoit un Cadet dans la Maison de Brandebourg, dont le genie & les intrigues surmonterent les oppositions de celle de Saxe. Il se nommoit Albert, il avoit l'esprit fin, subtil, souple, & remuant: il sçavoit admirablement s'insinuer dans les cœurs. Il estoit discret & dissimulé. Il s'estoit fait des amis dans tous les Cercles de l'Empire. Il mettoit tout en œuvre pour conserver dans son parti ceux qui s'y estoient une fois engagez

1517.

qu'il estoit il n'avoit point encore esté connu tel qu'il estoit comme il le fut depuis, par la brigue de François Premier pour l'Empire, on l'estimoit d'autant moins qu'il ne paroissoit en luy, que qu'il y avoit d'esclat. Il s'estoit esleué de cette sorte à l'Archevêché de Mayence premier Electorat Ecclesiastique de l'Empire, & non content d'avoir mortifié en Prince de Saxe, ses envieux, en partageant avec eux la souveraineté de Thuringe, il poussoit son ambition jusques à leur vouloir pour ainsi dire mettre le pied sur la gorge en aspirant à l'Archevêché de Magdebourg. Tout estoit si commun en Allemagne de cumuler plusieurs Benefices de cette nature à un seul Seigneur, que personne ne le trouvoit plus étrange, à moins que le Chapitre de Magdebourg eust esté gagné, parce qu'il esperast que la Maison de Brandebourg employeroit tout ce qu'elle avoit de forces pour reconquerir & pour reünir à l'Archevêché les Terres que le Duc de Saxe Electeur en avoit usurpé, pour en composer son Electorat de Saxe. Mais il fut aussi difficile de corrompre la fidelité que la Maison de Saxe avoit de la Religion, qu'il estoit aisé de corrompre celle de Mayence. Il n'y a peu de Cadets de bonne Maison, qui ne se promettent tout de la fortune quand elles les a favorisés plus d'une fois au delà de leurs esperances. Albert de Brandebourg ayant esté élevé le premier Prince Ecclesiastique d'Allemagne par l'Electorat de Mayence, & le plus riche benefice de tout l'Empire par le joindre du même Electorat à l'Archevêché de Magdebourg, affecta de se distinguer comme Ecclesiastique de l'Empire, en recherchant un Chapeau de Cardinal.

Cette dignité commençoit à se rendre plus considerable en France, en Angleterre & en Espagne depuis que les trois principaux Ministres de ces Couronnes, Georges Amboise, Henry Volcey, & Fran-

1517. François Ximenez, l'avoit introduite dans le conseil de leurs Maîtres, mais il n'en étoit pas de même dans les autres endroits de l'Europe, & principalement en Allemagne à cause de la préséance que les Evêques luy refusoient. L'Archevêque de Mayence estoit né Prince, & d'ailleurs, en qualité d'Archevêque de Mayence, prétendoit ne luy disputoit le pas. Cependant il accepta le chapeau avec empressement, et la Cour de Rome accorda de si bonne grace ce qu'on luy demandoit, que l'on douta si elle n'avoit pas plus de joye en donnant le Chapeau que l'Electeur de Mayence en le recevant : elle le mettoit sur la tête d'un Prince qui tenant le premier lieu après l'Empereur dans les Assemblées de l'Empire, y portoit la Puissance Romaine, & accoutumoit les Allemands à luy accorder la préséance qu'ils luy avoient jusqu'alors constamment refusée : elle attiroit dans ses interêts un Ecclésiastique jaloux de se mettre au dessus de tout, par un grand nombre de Vassaux, qui rendoit ses Alliances les plus considérables, & les plus puissantes dispositions qu'elle pouvoit souhaiter.

Et de fait, la Cour de Rome n'avoit rien négligé ce qui servoit à rendre son présent plus considérable. * Elle choisit la Diette d'Ausbourg, où tous les Electeurs, les principaux des Princes de l'Empire & les Députez des Villes Impériales étoient assemblez pour conférer avec l'Empereur sur la guerre dont ils étoient menacez par les Infidèles. Elle voulut que dans la présence d'Albert de Brandebourg les Ambassadeurs Ecclésiastiques, en habits pontificaux, le revêtissent. Elle ordonna au Cardinal Cajetan Légat de luy présenter le Chapeau en pleine assemblée, comme Archevêque de Mayence & de Magdebourg, & de luy mettre sur cette autre épée dont la garde étoit ornée de pierreries comme premier Electeur Ecclésiastique de l'Empire, & Souverain de Tuc-

* Dans les Actes ne este Diæte.

Thomas en partie, & de Hal. Un spectacle si nouveau ne produisit rien de ce que la Cour de Rome avoit prétendu, & fut en partie l'occasion de tous les maux arrivez depuis dans l'Allemagne. Les Ecclésiastiques n'en furent ny plus admirateurs ny plus zélez pour le Pape, & les Seculiers devinrent mauvais quand le Pape non-obstant leur Gouvernement sans leur participation vouloit qu'ils fissent les dépenses du Saint Siege par un tribut perpetuel. Les Princes de la Maison de Saxe comme plus interessez en furent aussi plus vivement touchez, & l'Electeur qui étoit leur Chef ne donna pas long-temps inutilement l'occasion de s'en plaindre.

1517.

Cajetan avoit commencé de connoître le danger que l'obstination de Luther & la mollesse d'Auguste Adversaires lui allez attirer, & pour l'avoir il en devoit consulter le Pape par une [illegible] il avoit [illegible] à Sa Sainteté [illegible] ce traité [illegible] Luther [illegible] seulement sur [illegible] pouvoit demander, de le citer, [illegible] le reprouver, & que en [illegible] il se départ de sa personne, [illegible] de Leon X. comme [illegible] & parloit en [illegible]

* *Dans les Lettres de Luther en 1518.*

[illegible] Luther [illegible] Archevêque d'Ancyre, Nonce Apostolique de la Chambre Apostolique, & pour prendre [illegible] l'Electeur de Saxe [illegible] de Luther à son voyage de Rome, la [illegible] à ce Prince, pour les [illegible] que ce Moine, depuis leur [illegible] avoient fait [illegible] de [illegible] Heresiarque, & qu'elle le promettoit [illegible] preuves Ecclesiastiques, où elle les mettoit [illegible]

Lu-

1517. Luther s'estoit déchaîné contre l'Eglise, sous une vaine confiance de n'estre pas puni, & qu'il falloit pour le remettre dans son bon sens, le retrancher de l'Eglise. Que le saint Siege estoit en possession de connoistre de la Foy des Fidelles, & condamner les erreurs de l'Empire ne luy avoient jamais donné ce Droit: Qu'ils avoient toujours tâché de contenir par force lors qu'il avoit été question de l'entendre, & que l'on attendoit la même grace de celuy de Saxe.

L'Electeur repartit qu'il s'estoit toujours proposé d'imiter ses Ancestres dans leur zele pour la Religion, & dans leur respect pour le Siege où l'on estoit assis: mais qu'à dire le vray ceux dont il tenoit le rang & la Dignité ne s'estoient jamais trouvez dans une conjoncture si embarrassante que celle-ci: qu'ils n'avoient pas satisfait à leur conscience, & le Siege saint contrevenu à leur devoir: Que puis que pour luy il ne pouvoit s'acquitter ny de l'un, ny de l'autre sans violer les plus saints & plus solemnels de l'Empire: Que les Docteurs d'Allemagne, ou plutôt ceux qui ne leur estoient point connus de bonne doctrine, pouvoient estre tirez de leur Cercle, & contraints de répondre devant un Tribunal estranger, & que comme les Empereurs ne s'estoient qu'à contre-cœur de veiller à la conservation de la liberté Germanique, les Electeurs au nombre desquels il avoit l'honneur d'estre, ne se resolvoient leur ouverture qu'à la toute extrémité. Que Luther estoit le cas d'estre de Prestre qu'il estoit, il estoit dans la Ville d'Illesen en Misnie, & par consequent dans le Cercle de la haute Saxe où le pouvoit dont il s'agissoit estoit communément seulement aux Ecclesiastiques, mais encore aux Laïques: qu'il estoit de plus Religieux Augustin, & Docteur de l'Université de Vittemberg, c'est-à-dire, que son procés luy devoit estre fait dans l'Empire par autant de juges incompetens: Qu'il n'un pouvoit

pas

1517.

que à la Cour de Rome en quel état le procès fut instruit, puisque si Luther étoit innocent, les Juges d'Italie auroient bien pu ouvrir l'Allemagne pour y aller le convaincre en son Pays, & s'il étoit coupable, on devoit parler à la source de le mettre entre les mains du Commissaire qu'elle nommeroit, & le faire juger par ceux qu'elle auroit choisis, ou les juger elle-même.

Il est aisé de connoître de ce discours que la Cour de Rome ne connoît pas Luther de l'Allemagne & s'imagine qu'elle le tient ficelé, mais elle se trompe, car dès le premier abord par les interrogatoires, qu'on lui fit au nom de Chambre Allemand nommé Miltitz qui avoit habitude à la Cour de Rome où il étoit de Noblesse de ce Domestiques pour quelque affaire d'Electeur, bien qu'il fût un homme, homme qui connoissoit que la Cour de Rome n'étoit pas contente que Luther eût fait imprimer en Saxe mot dans la Ville de Wittemberg en faveur opposition de la Doctrine du Cardinal Cajetan. Les Docteurs de Wittemberg prirent le résolut pour juge le Cardinal Cajetan qui avoit été de leur Ordre, & les Augustins Collègues & alliés de celle de Luther ont connu par son Vicaire Général Stambits, & les Docteurs de l'Université l'accompagnèrent, ainsi que plusieurs autres par l'entremise des Princes & par la faveur de la cause, que par la faveur de l'accusé, & la Cour de Rome étoit alors d'autant plus obligée d'envoyer des ordres pour conduire au Légat. Ils convinrent enfin de ce que Cajetan que les Docteurs auroient & de la conduite de Luther plus étendue & de pouvoir connoître comparoître * sur les lieux qu'elles ne le pourroit être à Rome jugeoit qu'il y eut lieu de le soupçonner de le retirer dans son devoir, il iroit non seulement les parjonner, mais encore l'engager s'il étoit possible dans les interêts de Luther.

* *Dans les ordres de Leon Dix à Cajetan pour Luther.*

1517. sa Sainteté en lui offrant les principales Charges de son Ordre, & les autres recompenses que la jeunesse & du Lieu d'ailleurs pourroient souhaiter. Mais que s'il le trouvoit incorrigible, il employeroit tout le credit de la Cour de Rome et tous les offices les plus pressans auprés de l'Empereur, & des Magistrats d'Augsbourg, pour le faire punir comme un heretique obstiné. Si on y voit par cette ligne dans la vie une plus exemplaire, il ne laissoit pas d'avoir quelquefois des scrupules de conscience, & de se trouver embarrassé dans de grandes difficultés, dont il ne pouvoit se tirer que par le secours de la priere, & par les conseils de ses Superieurs.

* *Sa Harangue avoit esté inserée dans les Actes du Conseil & Cajetan en avoit esté fait Cardinal.*

Il étoit alors en grande reputation de Scolastique, que veritable & grand homme qu'il étoit, il n'en avoit appris. Il croyoit que les Docteurs se contentoient par leurs ecrits d'avoir été admirés de leurs Disciples & de quelques Ecoliers, & par leurs Harangues plus exquises & plus étudiées, & par leurs Theses, de remporter un applaudissement favorable dans leur Siege, puisqu'il falloit quelquefois les plus courtes de ces discours pour atteindre d'articles de Foy.

Cependant Luther ne se recula point pour juger, & l'alla trouver dans Augsbourg, au commencement d'Octobre, où comme nous avons dit, il fut accompagné par deux de ses Superieurs & du Vicaire General Staupitius. Son entrevûe fut d'autant plus remarquable de sa part, qu'il ne s'étoit rien passé de semblable dans le cours de son party, qu'il ne s'étoit rien vû en public d'éclatant ny de hautement conduit de l'Empereur, ny *la sentence d'un Magistrat d'Augsbourg*. Ce n'est pas qu'il ignorast l'Histoire de Jean Huss ny qu'il fut assez intrepide pour negliger un peril

où

ou d'autre artifice farcasque ; mais il supposoit 1518.
que l'Electeur de Saxe seroit encore à Augsbourg, & comme puissant Protecteur lui donneroit lieu de faire combat & de sauve garde. Il s'abusa neanmoins dans sa conjecture, parce que dans le long temps qu'il employa pour aller d'une traite de la Ville de Vittemberg à celle d'Augsbourg, il apprit un accident imprevû qui hasta la conclusion de la Dietine. L'Empereur reçut le premier la nouvelle certaine de la mort de Bajazet Selim, & comme ce n'avoit été que pour concerter les moyens de lui resister que les Princes s'étoient assemblez, ils se demasquerent avec leur ennemi commun se fust evanouie avec le jour de l'ouverture. L'Empereur parut le premier, & ses Ministres firent aussi leurs empressemens pour avoir plus d'autorité à Augsbourg, ils ne voyoient plus d'ennemis à craindre que l'Electeur de Saxe qui était plus redoutable depuis la mort de son Rival & la confirmation de son pouvoir fut entiere lorsqu'il se vit par la fuite engagé du vaste peril d'où il se tiroit par l'imprudence de ses concurrens plus grande que n'avoit esté la sienne. Il se trouvoit dans une Ville Imperiale où les Magistrats avoient pouvoir d'agir entierement à la devotion de la Cour de Rome & il n'auroit esté infailliblement arrêté au moindre signe de Cajetan, si ce Legat eut voulu l'envoyer saisir & mettre dans les prisons. Il se trouvoit au milieu des Etats de Baviere Prince Catholique des plus zelez qui n'eut pas empêché de le transferer à Rome ou en Italie, s'on eut voulu user de violence. Ce Legat auroit pû faire son procez en peu de jours, & l'abandonner au bras seculier qui l'auroit puni avant que l'Electeur de Saxe eut eu le loisir de le reclamer. Mais Cajetan s'endormit à contre-temps, & negli-

1518. gligea l'occasion favorable d'étouffer l'Heresie dans son berceau qui s'offroit d'elle même. Il donna le temps aux amis de l'Electeur de Saxe dans Augsbourg de s'assembler, & de deliberer ce qu'il y auroit a faire pour sauver leur imprudent docteur Augustin. Ils conjurerent apres l'Electeur qu'il fut en Saxe, ils obtinrent pour Luther le passeport qu'ils demanderent. Ils firent faire mettre l'affiche du Magistrat d'Augsbourg, & Luther, qui cependant s'étoit deguisé, sortit secretement apres devant l'Aurore, il estoit plein de la confiance qu'ils leur avoient donnée. Ils avoient heureusement évitez les plus grands dangers, sans avoir recours aux conseils de la fortune, & Cajetan persuadé que la Theologie Scolastique lui donneroit l'avantage des armes, s'en vouloit servir pour le convaincre d'heresie. Mais il trouva longtemps apres tellement éloigné d'entrer dans cette sorte de lice, qu'il prenoit l'Ecriture sainte *pour Regle* de la dispute, & y vouloit joindre les definitions de l'Eglise. Il fut même empeché de faire sa harangue en un lieu public où Cajetan n'avoit point d'égal, jusqu'à ce qu'on eut changé le chaire de ce Legat.

Dans le Passeport de Luther.

Ce trait de souplesse donna à Carvajal une meilleure opinion de Luther qu'il n'avoit eue jusques-là, & lui fit changer la forme de son attaque, il quitta la contestation où il estoit incomparable, pour passer à la persuasion où il n'avoit point accoutumé de réussir, & il dit à Luther qu'il ne l'avoit pas mandé pour disputer, mais pour remettre à l'amiable les choses qui n'étoient importantes que par les inconveniens dont elle pouvoit estre suivie. Il ajouta que Luther n'en pouvoit venir à deux conditions, l'une de revoquer les erreurs qu'il avoit répandues, l'autre de s'abstenir d'ormais des autres sortes de propositions qui troubloient la

paix

paix de l'Egliſe. Luther repartit qu'il ne ſe ſentoit coupable d'aucune erreur ; & que ſi on luy faiſoit la charité de l'en convaincre, il eſtoit preſt de ſe retracter. Cajetan luy repliqua qu'il en avoit trouvé deux dans ſes Theſes, l'une ſur les Indulgences, & l'autre ſur la Foy ; celle des Indulgences conſiſtoit à nier le fond de cette ſorte de grace qui n'eſtoit autre choſe que les merites de Jeſus-Chriſt & des Saints ; Il ajoûta qu'il ſembloit que Luther n'eût point lû l'extravagante de Clement Six, il la fit apporter, & il montra qu'elle n'avoit eſté écrite que pour confirmer les Chrétiens dans la créance, que comme le Pape Boniface Huit ſon prédeceſſeur avoit pû ordonner qu'il y auroit un Jubilé univerſel de cent ans en cent ans, Clement avoit pû abreger le temps de la moitié & reduire les années à cinquante ; qu'une ſeule goutte du ſang de Jeſus-Chriſt avoit eſté capable de ſauver plus d'hommes qu'il n'y auroit de pecheurs juſqu'à la fin du Monde, & que ce devin Sauveur n'ayant pas laiſſé de le verſer entierement, ç'avoit eſté pour ſervir à l'Egliſe d'un Treſor inépuiſable, que la diſpenſation en avoit eſté reſervée à Saint Pierre & à ſes Succeſſeurs qui avoient droit de l'ouvrir en faveur des vrais penitens, & de remettre ainſi les peines temporelles deuës à leurs offenſes ; & que les mérites de la Mere de Dieu & des Saints y entroient auſſi, quoy que ce fût par ſurabondance & non pas par neceſſité. 1518.

**Dans la premiere Conference de Cajetan.*

Luther avoüa que l'Extravagante de Clement Six, ne luy eſtoit point inconnuë ; mais il ajoûta qu'il ne ſçavoit où ce Pape avoit pris ce qu'il y diſoit, que l'Ecriture ſainte n'attribuoit à ſaint Pierre & à ſes Succeſſeurs que les Clefs & le Miniſtére de la parole pour annoncer la remiſſion des pechez à ceux qui croiroient en luy. Que ſi Clement Six, n'avoit prétendu que cela dans ſa Decretale,

1518. il y souscriroit volontiers; mais s'il avoit voulu enseigner une autre Doctrine, il ne pouvoit l'approuver. Qu'il y avoit encore moins de lieu d'accorder la surabondance du Tresor Ecclesiastique fondé sur le mérite des Saints avec les passages de la même Ecriture, qui obligeoient à croire que tous les hommes sans distinction & sans reserve, à quelque degré de saintetè qu'ils fussent arrivés, non seulement ne faisoient pas plus qu'il ne faloit, mais qu'ils ne pouvoient pas même faire ce qu'ils devoient; & s'ils estoient sauvez ce n'estoit point par leurs merites, mais par la seule misericorde de Dieu. Que Jesus-Christ leur avoit à tous également appris de demander chaque jour à Dieu leur Pere qu'il eût la bonté de remettre leurs offenses; & que le plus juste qui fut jamais avoit interest de demander avec David de n'estre point jugé à la rigueur, puisqu'il luy seroit impossible en ce cas d'éviter sa condamnation. La seconde erreur que le Cardinal Legat pretendoit avoir remarquée dans les écrits de Luther, estoit la necessité de croire efficacement & d'estre tout à fait persuadé pour obtenir l'effet du Sacrement de Penitence que les pechez y estoient remis: mais parce que cette matiere ne pouvoit estre long-temps examinée sans donner occasion d'entrer dans les disputes de l'Ecole, le Cardinal Legat qui s'estoit déja proposé, comme on a dit, de les éviter, aima mieux les passer sous silence, & parler de l'authorité du Pape qui estoit le point de la Theologie Positive qu'il sçavoit le mieux. Il la prouva par une multitude de passages tirez de la Somme & des autres ouvrages de Saint Thomas, qu'il soûtint avoir esté nommé le Docteur Angelique pour la solidité de sa Doctrine, que Saint Pierre estoit le Prince des Apostres, vray Vicaire de Jesus-Christ, le Chef de toute l'Eglise, le Pere & le

Docteur

Docteur des Chrêtiens ; & le Pasteur si universel, 1518.
que Jesus-Christ luy avoit donné la pleine puissance de gouverner son Eglise dans tous les temps, & par tous lieux. Ensuitte le Cardinal changea de discours, & prit un style plus conforme à la negotiation dont il se méloit. Il demanda à Luther s'il avoit bien consideré le danger où il s'estoit engagé en preschant contre les Indulgences & en s'opposant à leur usage si generalement receu. Il ajoûta qu'il le luy vouloit faire concevoir dans toute son estenduë. Il luy remontra charitablement qu'il se mettoit hors de la voye du salut en se précipitant les yeux ouverts dans l'Heresie & dans le schisme : Qu'il se fermoit l'entrée aux plus éminentes dignitez de l'Eglise qui luy estoit ouverte par la sublimité de son Genie, & par la profondeur de sa Doctrine : qu'il flétrissoit par avance la belle reputation qu'il pouvoit acquerir : Qu'il exposoit sa vie à des hazards inévitables, & son corps à d'horribles tourmens : Qu'il ne devoit pas tellement s'assurer sur la protection de l'Electeur de Saxe qu'il ne craignist de s'y pouvoir tromper, & conclut que si Luther estoit bien conseillé, il prendroit l'un des deux partys qui luy estoient offerts, de se retracter, ou de soumettre au moins ses Ecrits & sa Doctrine au jugement de Leon dix.

Ces raisonnemens poussez avec des exagerations qui ne sont point de l'Histoire, intimiderent tellement Luther qu'ils luy osterent l'usage de la parole. Son silence fit présumer qu'il estoit ébranlé ; & le Cardinal par un second manquement pire que le premier, jugea qu'il ne le faloit point alors pousser davantage. Il s'imagina peut-estre que cet Augustin avoit besoin de quelques jours pour refléchir sur ce qu'on venoit de luy dire ; & peut-estre luy voulut-il déferer l'honneur de s'ache-

1518. ver de vaincre. Quoy qu'il en ſoit le Legat termina l'entretien & ne fit autre choſe durant les trois jours qui s'écoulerent entre la premiere Conference & la ſeconde, que de redoubler ſes offices auprés de Stambits Vicaire General des Auguſtins, afin qu'il diſpoſât Luther à donner contentement au Saint Siege.

Mais les amis de l'Electeur de Saxe s'employerent plus utilement à raſſurer Luther, en luy remontrant que ſa frayeur eſtoit vaine, & que les foudres de la Cour de Rome ne portoient point de-là les Alpes. Que la puiſſance des Papes eſtoit redoutable en Italie, où les Monarchies ſe trouvoient feudataires du Saint Siege, & les autres Souverainetez luy eſtoient beaucoup inferieures en force; mais qu'il n'y avoit pas lieu de la craindre en Allemagne; où les Princes avoient eſté de tout temps unis pour leur mutuelle défenſe. Que pour eſtre convaincu de cette verité il ſuffiſoit de remarquer qu'encore que les Papes euſſent étendu au delà de l'imagination l'authorité qu'ils prétendoient ſur l'Empire d'Occident, & tres-ſouvent excommunié les Empereurs, ils ne s'eſtoient neanmoins jamais ingerez de mettre en interdit les Etats des Princes qui les aſſiſtoient, parce qu'ils avoient préveu qu'il ne ſe trouveroit point de Commiſſaire aſſez hardi pour executer leur Sentence. Que dans la conjoncture preſente Maximilien premier avoit plus d'occaſion de craindre que l'Electeur de Saxe ne le fiſt dégrader de l'Empire s'il l'entreprenoit, que n'en avoit l'Electeur de Saxe d'apprehender que Maximilien ne le miſt au ban de l'Empire, puis que Maximilien ne pouvoit eſtre ſecondé que des forces qu'il tireroit des Provinces hereditaires de la Maiſon d'Autriche: Au lieu que l'Electeur de Saxe en qualité de General de la Ligue de Suabe pouvoit lever en trois ſemaines ſans rien debourſer, plus de ſoixante dix mille Soldats.

dats. Que ſi les protections des Souverains duroient autant que leurs intereſts, Luther eſtoit aſſuré que celle de l'Electeur de Saxe ne luy manqueroit jamais; puiſque les injures que ce Prince pretendoit avoir recuës de la Cour de Rome eſtoient irreparables de leur nature, & que d'ailleurs cette Cour manquoit des choſes neceſſaires à le gagner en luy procurant autant de bien qu'elle luy avoit cauſé de mal. 1518.

Ces encouragemens n'eurent ſur Luther que la moitié de leur effet. Ils l'obligerent bien de retourner une autre fois à la Conference; mais ce fut avec des precautions que ceux qui l'y pouſſoient, n'avoient point attenduës. Il ſe fit accompagner par un Notaire & par quatre Miniſtres de l'Empereur, & demanda acte d'un écrit qu'il lut au Cardinal Legat en leur preſence. L'Ecrit portoit en termes exprés que Martin Luther Religieux de l'Ordre de ſaint Auguſtin proteſtoit de reſpecter & de ſuivre la ſainte Egliſe de Rome dans toutes ſes paroles, ſes actions, & ſes Ecrits paſſez, preſens, & à venir; & que s'il luy eſtoit échapé quelque choſe au contraire, il le deſavoüoit, & ſupplioit qu'on le tint pour nul. Il y a de l'apparence que Florimond de Raymond n'avoit pas veu la premiere Edition de Sleidan qui eſt la plus ſincere & la plus correcte, lors qu'il reproche à cét Auteur d'avoir ſupprimé un fait ſi neceſſaire à la connoiſſance de l'Hiſtoire. Cependant il eſt vray que Florimond ne l'exprime point en des termes plus ſignificatifs que Sleidan. Le Cardinal Legat crut d'abord que Luther eſtoit tout-à-fait converti, & s'applaudit luy-même ſur cette imaginaire victoire. Il luy propoſa encore une fois de ſe retracter, ou de ſoûmettre ſa Doctrine au jugement du Pape; & Luther qui ne penſoit point eſtre reduit à ces deux extremitez, repartit qu'il n'avoit rien dit contre l'Ecriture, les

1518 Conciles, les Peres, ny même contre les Decrets émanez des Papes qui avoient tenu le ſaint Siege avant Clement Six: Qu'il ſe pouvoit neanmoins tromper; & que pour cette raiſon il ſoûmettoit ſes ſentimens à la déciſion de l'Egliſe, & mêmes ſi l'on vouloit à l'examen des Univerſitez de France & d'Allemagne. Il ajoûta qu'il n'avoit offenſé perſonne: Qu'il ne craignoit rien; & que ſi ſes juſtes défenſes n'avoient point de lieu il luy reſtoit la voye d'appel au Concile. En achevant ces mots il preſenta au Cardinal un Ecrit dont la ſubſtance eſtoit: Qu'il avoit lû l'Extravagante de Clement Six, & qu'il y avoit trouvé qu'il faloit écouter la voix des Papes comme celle de ſaint Pierre: Que cette propoſition n'eſtoit vraye qu'en partie, c'eſt-à-dire, dans les rencontres où les Papes s'accordoient avec l'Ecriture ſainte, & ne diſoient rien que de conforme à l'ancienne Doctrine: Qu'apres la deſcente du ſaint Eſprit, & dans le temps que ſaint Pierre avoit le plus d'autorité dans l'Egliſe, ſaint Paul n'avoit pas laiſſé de le reprendre; & que la Doctrine du même ſaint Pierre ſur l'uſage de certaines viandes, n'avoit eſté approuvée qu'aprés que l'Egliſe qui eſtoit alors en Jeruſalem y avoit donné ſon conſentement: Que la ſoûmiſſion Chreſtienne obligeoit bien à écouter les Paſteurs, mais non pas à déferer à ce qu'ils diſoient de nouveau & d'inconnu à l'Evangile: Que l'Extravagante dont il s'agiſſoit luy avoit paru formellement oppoſée à pluſieurs Textes de l'Ecriture, & qu'il l'avoit attaquée dans cette veuë: Que ſon deſſein eſtoit d'en demeurer là; & qu'il promettoit de ne plus rien enſeigner de nouveau, pourveu qu'on le laiſſaſt en patience. Il n'eſt point de fautes qu'un habile homme ſe pardonne moins que celles de jugement. Le Cardinal Legat eſtoit tellement prevenu de colere contre luy-même de s'eſtre trompé dans l'opinion.

nion qu'il avoit euë de la pretenduë conversion de Luther, que l'esprit ne luy resta point assez libre pour donner toute l'attention necessaire pour entendre l'Ecrit qu'il lisoit. Il ne pensa qu'à l'avis que ses Emissaires luy avoient donné le jour precedent, que plusieurs Princes d'Allemagne avoient encouragé sous main Luther à ne se point retracter, dans le dessein qu'ils avoient formé de faire naître des oppositions à l'autorité de la Cour de Rome; qu'ils regardoient comme trop grande à leur gré dans la plus-part des Cercles de l'Empire. Ce qu'il venoit d'entendre acheva de le persuader que l'avis estoit veritable; & il en fut si touché qu'il n'eut point d'égard aux instantes prieres que luy fit Luther de le traiter en malade, puis qu'il le tenoit pour tel; & de considerer que s'il estoit dans l'erreur c'estoit l'étude qui l'y avoit jetté, Que la condition de se retracter estoit trop dure, & que ce ne seroit point obeïr à Dieu preferablement aux hommes, que de mettre en compromis des veritez invinciblement appuyées sur des passages du vieux & du nouveau Testament. 1518.

On ne demeure pas long-temps dans toute la retenuë necessaire à un Juge quand on est une fois passé de la colere jusqu'au dédain. Le Legat offensé des dernieres paroles de Luther, quoy que celuy-cy eust tâché de leur donner un sens honneste, se contenta de dire en pliant l'écrit, qu'il l'envoyeroit au Pape; & congediant Luther d'un ton aigre luy défendit de se presenter une autre fois devant luy, s'il n'avoit dessein de se retracter. Luther qui avoit toûjours devant les yeux les supplices de Jean Hus & de Hierôme de Prague, prit si precisément à la lettre l'ordre du Legat, qu'il sortit d'Augsbourg sans dire adieu, le même jour qui estoit le dix-septd'Octobre mil cinq cens dix-huit, sous pretexte que l'argent qui luy avoit esté donné pour son voyage estoit dépensé, & qu'il ne

1518. vouloit point eſtre à charge au Monaſtére des Carmes où il logeoit. Dés qu'il fut en lieu de ſureté il écrivit au Cardinal Legat des Lettres qui tendoient à l'adoucir : il avoüa de s'eſtre emporté, & d'avoir parlé avec trop d'aigreur & trop peu de reſpect de la perſonne de Leon Dix & de ſa Dignité : il s'en excuſa ſur la chaleur de la diſpute, & ſur l'importunité de ſes Adverſaires. Il demanda pardon, & promit de parler & d'écrire déſormais avec plus de modeſtie : il offrit de ſe retracter publiquement & dans la Chaire, de tout ce qu'il avoit avancé au prejudice du ſaint Siege, & quant aux Indulgences, il voulut s'engager par un ſerment indiſpenſable à n'en plus jamais parler.

Les amis de L'Electeur de Saxe qui avoient contribué à l'évaſion de Luther furent extraordinairement ſurpris de luy voir faire, aprés avoit évité le peril, les mêmes démarches qu'il avoit dedaignées lors qu'il y eſtoit le plus expoſé. Mais ils ne ſçavoient pas que la crainte n'eſt pas toûjours la paſſion qui repreſente le danger dans des circonſtances les plus étonnantes ; parce que ne pouvant agir ſans bleſſer l'imagination, ou du moins ſans prevenir le jugement, elle empeſche en ces deux manieres l'ame d'aporter toute l'aplication neceſſaire pour penetrer ce qui luy peut nuire dans toute ſon étenduë ; au lieu qu'aprés qu'on s'eſt degagé d'un mauvais pas, ſoit que cela ſoit arrivé par vertu, ou qu'on n'en ſoit redevable qu'au bon-heur, l'ame preſque toute retirée en elle-même fait de plus tranquiles reflexions ſur l'orage quand il eſt paſſé, y remarque des cauſes d'effroy qu'elle n'avoit point encore apperçûës, les imprime avec plus de force dans la fantaſie, & produit enſuite dans le corps de nouveaux ſymptomes plus violens ſans comparaiſon que les precedens. Luther eſtoit à peu prés diſpoſé de cette ſorte, & la chaleur de la diſpute

disputte ou le desir de se mesurer avec Cajetan l'avoit empeſché d'obſerver assez curieusement ce qu'il faisoit en attaquant la Cour de Rome : mais il ne fut pas plûtoſt hors de la presence de son Adversaire que le Schisme où il alloit se precipiter luy parut si terrible, que ny la consideration de l'Electeur de Saxe qu'il desobligeroit, ny la honte attachée à sa retractation n'empeſcherent pas qu'il ne se soûmist à tout ce qu'il croyoit pouvoir raisonnablement accorder. 1518.

Mais il y a des affaires bisarres, où l'une des parties recule à mesure que l'autre avance. Parce que les Lettres de Luther estoient arrivées dans le temps que Cajetan s'y attendit le moins, ce Legat crut qu'il y avoit du mystere, & que Luther aprés s'estre sauvé ne pretendoit qu'ajoûter la moquerie à l'injure, ou voir jusqu'à quel point la Cour de Rome seroit capable de se relâcher à son égard, afin de la convaincre ensuite par elle-même, qu'elle demeuroit d'accord d'une partie des abus qu'on luy reprochoit. Sur ce dangereux prejugé le Legat ne fit aucune réponſe. Il aima mieux écrire le vingt-cinq d'Octobre mil cinq cens dix-huit à l'Electeur de Saxe pour l'avertir qu'à Rome on alloit continuer le procés de Luther, & pour le preſſer de luy remettre ce Religieux entre les mains, ou de le chaſſer au moins de ſes Etats. L'Electeur repartit en avoüant que l'Hereſie estoit une cauſe qui pouvoit estre jugée par le saint Siege; mais il soûtint que l'affaire de Luther ne pouvoit estre renvoyée sans qu'on eust auparavant convaincu d'erreur ce Religieux. Il ajoûta que Luther estoit devenu doublement son sujet, puis qu'outre sa naissance il avoit accepté une Chaire de Theologie dans l'Univerſité de Vittemberg, & qu'ainsi il devoit le proteger jusqu'à ce qu'on l'eust convaincu en Justice du crime dont on l'accuſoit.

1518. Luther aprés avoir remercié l'Electeur luy rendit compte de ſes Conferences avec Cajetan, & témoigna qu'il auroit donné ſatisfaction à ce Legat s'il ne ſe fuſt agy que des Indulgences : mais qu'ayant eſté mis ſur la queſtion de la Foy, & ſur la neceſſité de cette habitude ſurnaturelle en ce qui regardoit les Sacremens, il n'avoit pû ſe diſpenſer de la reconnoiſtre pure & ſimple, & ſans y meſler les bonnes œuvres. Il ajoûta qu'il ne deſiroit rien avec tant de paſſion que d'eſtre détrompé, & qu'il eſtoit preſt d'acquieſcer à quiconque le convaincroit charitablement d'eſtre dans l'erreur ; & qui ſi l'on jugeoit ſa perſonne & ſa condition trop mépriſable pour en prendre la peine on pouvoit r'envoyer l'affaire à quelque Prelat d'Allemagne qui choiſiroit les Theologiens neceſſaires pour la terminer, & preſideroit à une diſpute reglée : Que ſi la Cour de Rome n'aceptoit aucun de ces partis, il ſeroit aiſé de voir à qui d'elle ou de luy ſeroit la faute, puis qu'enfin il eſtoit ſans comparaiſon plus aiſé à cette Cour de mettre par écrit ce qu'elle trouveroit à redire dans ſa Doctrine & de l'envoyer en Allemagne, qu'à luy de haſarder ſa vie, & de dépenſer beaucoup pour faire le voyage de Rome : qu'il eſtoit infiniment redevable à l'Electeur de la protection qu'il luy avoit accordée avec tant de bonté ; mais qu'il n'eſtoit pas juſte qu'un ſi genereux Prince ſe commiſt à ſa conſideration avec le Pape : Qu'il aimoit mieux ſe bannir volontairement de la Saxe, quoy qu'il ſçût qu'il n'y avoit point dans le monde d'autre lieu qui luy ſerviſt d'azile contre les embûches de ſes ennemis, & qu'ayant à mourir il ne le pouvoit plus utilement que pour la défenſe de la verité.

Cette Lettre fut ſuivie d'un appel du Pape mal informé au même Pape lors qu'il le ſeroit mieux ; & l'Electeur qui n'avoit point encore aſſiſté aux

Ser-

Sermons de Luther fut invité de l'aller entendre par la Lettre qu'il venoit de recevoir, & par ce qu'il y avoit de soûmis & d'apparemment honneste dans la conduite du même Luther. 1518.

La difference, ou pour mieux dire l'opposition de ces deux démarches avec celles de Jean Hus & de Hierôme de Prague embaraſſa la Cour de Rome; & luy fit prendre des precautions auſquelles ſans cela elle n'auroit point penſé. Elle blâma la conduite de Cajetan, & le Pape Leon Dix publia une Bulle le neuf de Novembre mil cinq cens dix-huit ſur la validité des Indulgences. Il declara que c'eſtoit là la Doctrine de l'Egliſe de Rome, mere & maîtreſſe des autres Egliſes, que le ſeul Eveſque de Rome en qualité de Vicaire de Jeſus-Chriſt & de ſucceſſeur de ſaint Pierre avoit droit de les accorder ſans limites: que leur utilité ne s'étendoit pas ſeulement aux vivans, mais encore aux Fideles decedez en la grace de Dieu: que la créance de cét article eſtoit indiſpenſable; & que ceux qui refuſeroient de s'y ſoumettre ſeroient retranchez de la Communion de l'Egliſe Catholique.

Comme la Bulle eſtoit principalement faite pour l'Allemagne, elle y fut incontinent envoyée, & le Cardinal Legat la reçût par un Courier expres à Lintz, Ville Capitale de la haute Autriche où il eſtoit. Il la fit compulſer par les Notaires Imperiaux; imprimer & diſtribuer dans tous les Dioceſes de l'Empire. On la lut à tous les Prônes ſans en excepter celuy de la Paroiſſe de Luther, & on le contraignit ainſi de prevenir par un ſecond appel l'éclat de la foudre dont il eſtoit menacé. Il declara neanmoins que ſon intention n'eſtoit ny de s'éloigner des ſentimens de l'Egliſe, ny d'affoiblir l'authorité * des Papes dans ſes Conſtitutions où ils ſuivoient les deux Regles indiſpenſables de leurs predeceſſeurs qui eſtoint l'Ecriture ſainte &

* *Dans le ſecond appel de Luther.*

1518. la Tradition ; mais que Leon Dix n'eſtoit point exempt des imperfections communes : qu'il pouvoit manquer auſſi-bien que tous les autres hommes, & que puis qu'il mettoit en uſage une ſi vaine pretention pour opprimer un innocent, il ne pouvoit trouver mauvais que l'on euſt recours au Tribunal de Juge commun qui eſtoit l'Egliſe aſſemblée en Concile.

La Cour de Rome ne fut pas tant troublée, qu'irritée de cét appel ; & comme il n'entroit pas dans ſon ſens que Luther ſe fuſt porté à cette extremité s'il n'avoit eu de nouvelles aſſurances que l'Electeur de Saxe le protegeroit ; elle employa tout ſon credit & toute ſon induſtrie pour obliger ce Prince d'abandonner un homme de neant, c'eſt ainſi qu'elle luy parloit de Luther. Elle luy depeſcha le même Miltitz, dont on a parlé, ſous pretexte de luy porter la Roze beniſte, dont le Pape regale tous les ans un Prince Chreſtien. L'inſtruction que l'on donna à ce Domeſtique de Leon Dix portoit de repreſenter à l'Electeur que les Conſtitutions d'Allemagne qu'on le preſſoit de violer, n'avoient point eſté faites pour les gens d'eſprit comme luy : qu'il n'y avoit pour s'exempter d'eſtre mis au ban de l'Empire qu'à les enfraindre ſans que les Allemans s'en apperceuſſent : qu'ils aideroient infailliblement eux-mêmes à ſe tromper, pourveu qu'on les prévint de la penſée que ces loix eſtoient directement contraires à la Religion en ce qu'elles déroboient au ſaint Siege le plus important de ſes privileges, qui conſiſtoit à connoiſtre en toute liberté des cauſes majeures, & principalement de l'Hereſie : Que Luther en devenant heretique avoit renoncé aux droits de ſa Patrie, & que cette rebellion contre la Majeſté Divine devoit au moins eſtre ſoumiſe aux mêmes peines que la Juriſprudence de Rome payenne avoit inventée contre les criminels de leze-Majeſté

jeſté humaine, & que la premiere de ces peines 1518.
eſtoit une excluſion abſoluë de toutes ſortes de graces.

Miltitz avoit ordre d'ajoûter à ce raiſonnement une Apologie de la conduite paſſée du Pape à l'égard de l'Electeur de Saxe: d'excuſer les ſollicitations des Miniſtres de ſa Sainteté pour l'Election du Prince Albert à l'Electorat de Mayence, ſur ce que la Maiſon de Brandebourg l'en avoit prié; ce que n'avoit pas fait celle de Saxe qui s'eſtoit cruë aſſez puiſſante pour emporter l'affaire ſans le ſecours d'autruy; & de rejetter l'union du même Electorat de Mayence avec l'Archeveſché de Magdebourg ſur l'obſtination du Chapitre de cette derniere Ville à croire qu'il perdroit ſa liberté s'il éliſoit un Prince de la Maiſon de Saxe.

Aprés avoir effacé de l'eſprit de l'Electeur tout ce qu'il y avoit de ſiniſtre contre la Cour de Rome, Miltitz devoit penetrer dans ſes inclinations & remarquer les objets dont ſon ambition eſtoit touchée. S'ils dépendoient de ſa Sainteté en tout, ou en leur plus grande partie, Miltitz avoit ordre de les promettre par avance; & ſi elle n'y pouvoit contribuer par une autre voye que celle des Offices, il eſtoit chargé d'aſſurer l'Electeur qu'elle n'épargneroit rien pour le ſatisfaire.

L'inſtruction que l'on vient d'abreger eſtoit ſecondée des Brefs de ſa Sainteté aux deux principaux Miniſtres de la Cour de Saxe, Phefingue & Spalatin. Phefingue eſtoit conjuré d'employer ce qu'il avoit de credit ſur l'eſprit de ſon Maiſtre pour l'obliger à chaſſer de ſes Etats le fils de Satan, * & à lever ainſi le ſcandale que la lenteur de ce Prince avoit cauſé dans tous les Cercles de l'Empire. Le Bref de Spalatin ajoûtoit à cette priere une exhortation de rendre ſon nom celebre aux ſiécles à venir en arrachant du champ du

*Luther.

1518. Seigneur une herbe auſſi dangereuſe qu'eſtoit Luther dans l'Egliſe d'Allemagne. Phefingue & Spalatin eſtoient devenus Conſeillers de l'Electeur par la ſeule conſideration de leur ſuffiſance, & l'on n'avoit alors d'égard en choiſiſſant des Miniſtres dans l'Empire qu'à cette qualité ; car pour la fidelité elle ſe trouvoit également invincible dans toutes les perſonnes ſur leſquelles on eut pû jetter les yeux. Ils eſtoient pauvres, ils avoient beaucoup d'enfans, & le moyen de les pourvoir en leur procurant des Benefices, n'eſtoient pas de ſe commettre avec la Cour de Rome. Le Pape s'étoit reſervé par le Concordat Germanique aſſez de moyens pour faire du bien aux Eccleſiaſtiques d'Allemagne, & quoy que le conſentement des Souverains dans les Cercles où les Benefices eſtoient ſituez y fuſt abſolument neceſſaire, cela n'importoit point aux deux Miniſtres de Saxe aſſurez d'obtenir le conſentement de leur Maiſtre au moment qu'ils le demanderoient. Ainſi ſoit, que l'amour de la verité les fiſt parler, ou qu'ils fuſſent perſuadez que la Maiſon de Saxe en choquant le ſaint Siege s'attireroit un ennemy qui la ruineroit toſt ou tard ; ils prirent leurs meſures, & formerent une intrigue ſi puiſſante dans la Cour de Saxe que l'Electeur fut ſur le point de ceder à leur importunité. Luther averti qu'on l'alloit abandonner, perdit courage, & les buchers de Jean Hus & de Hierôme de Prague luy troublant encore une fois l'imagination l'obligerent d'écrire de ſa propre main au plus fort de ſa conſternation une lettre dattée du vingt-ûn de Mars mil cinq cens dix-neuf au Pape qu'il ſe mit nutilement depuis en devoir de deſavoüer. Elle contenoit en termes exprés un chagrin inconcevable d'eſtre ſi mal dans l'eſprit de ſa Sainteté qu'elle ne ſe contentoit pas de le tenir pour Heretique : mais que de plus elle travailloit à le faire paſſer pour

pour tel dans l'eſprit de l'Electeur de Saxe: Que la conjoncture où il ſe trouvoit eſtoit d'autant plus deplorable qu'il ne voyoit ny la cauſe qui pouvoit luy avoir ſuſcité un Adverſaire ſi formidable, ny les moyens de l'appaiſer: Qu'on le preſſoit inceſſament de revoquer ce qu'il avoit dit ou écrit: & qu'il ne refuſoit pas de ſe retracter ſi l'Egliſe Romaine y trouvoit ſon compte, & ſi elle pretendoit que cela fuſt neceſſaire pour l'exemple, ou pour quelque autre ſujet: Que c'eſtoit à Leon Dix à juger s'il ſeroit plus avantageux au ſaint Siege d'obliger un Religieux Auguſtin à avoüer ou deteſter des erreurs que les Jacobins ſes ennemis luy avoient imputées en preſence d'une infinité de perſonnes qui ſçavoient que le même Religieux ne les avoit point enſeignées, que de le faire auparavant convaincre de ces erreurs en un lieu où l'on trouveroit autant de témoins qu'il y avoit de gens qui avoient oüy ſes predications: Que l'Allemagne eſtoit pleine de perſonnes celebres pour l'eſprit, & pour l'érudition qui ſeroient effroyablement ſcandaliſez ſi le ſaint Siege les jugeoit incapables de travailler à l'inſtruction d'un procés en matiere de Doctrine: Que s'il plaiſoit à ſa Sainteté d'agréer cét expedient, elle verroit que ce n'eſtoit point luy qui avoit offenſé le ſaint Siege, mais plûtoſt les diſtributeurs d'Indulgences qui aprés avoir abuſé de leur miniſtere avoient preſché au peuple de ſi fauſſes ſuppoſitions, que la ſeule idée en faiſoit dreſſer les cheveux: Que c'eſtoit là juſtement le caractere de ſes delateurs, & que ſi ſa Sainteté n'eſtoit pas prevenüe elle appercevroit que c'eſtoit une marque d'innocence que d'eſtre accuſé par de telles gens: Que ſon inclination pour le ſaint Siege en general, & pour la perſonne de Leon Dix en particulier ne pouvoit eſtre plus grande, & que bien loin d'avoir formé contre l'un & l'autre les pernicieux deſſeins 1518.

dont

1518. dont on le ſoubçonnoit malicieuſement, il eſtoit preſt de ſoûtenir qu'aprés Jeſus-Chriſt qui n'entroit en aucune comparaiſon, il n'y avoit rien de ſi auguſte dans le Monde, & dont la puiſſance euſt autant d'étenduë que celle de l'Egliſe Romaine: Que tout ce que ſes Adverſaires luy attribuoient de contraire eſtoit controuvé, & que pour les Indulgences il offroit de n'en plus parler; Qu'il feroit encore ſi l'on vouloit des diſcours au peuple pour l'inſtruire de ſes devoirs à l'égard du ſaint Siege, & pour l'exhorter à s'en acquiter, pour l'avertir de mettre toute la difference qu'il faloit entre les bonnes intentions de ſa Sainteté, & l'avarice des Commiſſaires qui les avoient depravées en les annonçant dans la Chaire de verité, & pour le conjurer de ne pas prendre exemple ſur luy? parce que ſe voyant pouſſé par les Jacobins fort loin au de là de ce que la charité le permettoit entre les Chreſtiens il s'eſtoit échapé à ſon tour, & avoit parlé du ſaint Siege en des termes peu reſpectueux qu'il n'auroit eu garde de proferer hors de l'emportement où la malice des Commiſſaires l'avoit jetté; Qu'en parlant neanmoins en public ſon intention avoit toûjours eſté de prevenir le ſcandale que ces Commiſſaires pouvoient donner aux Saxons, & d'empeſcher que ce peuple d'autant plus ſoubçonneux qu'il eſtoit groſſier ne ſe figuraſt que les mêmes Commiſſaires en abuſant des Indulgences, ne faiſoient autre choſe que d'executer les ordres qu'ils avoient reçûs de l'Egliſe Romaine à laquelle il auroit par conſequent imputé tout le deſordre; Qu'il avoit eſté d'extrême importance de détourner les Saxons d'une opinion plauſible d'elle-même qui les euſt inſenſiblement engagé dans l'impieté, & qu'il ne meritoit point de reproches pour en avoir uſé de la ſorte: Qu'il n'eſtoit point homme à troubler la Chreſtienté pour

pour des bagatelles, & qu'en un mot il se soûmettoit à tout ce qu'on exigeroit de luy pour le bien de la paix. * 1518.

* *Breviter omnia se facturum pacis causa.*

Le Pape ne se paya ny de soumissions, ny de raisons, & voulut en toute maniere avoir Luther pieds & mains liez, mais pendant qu'il attendoit qu'on le luy envoyast à Rome la conjoncture desavantageuse à Luther passa; & il en survint une autre qui ne luy pouvoit estre meilleure.

L'Empereur Maximilien Premier mourut d'une medecine prise à contre-temps & sans besoin, aprés un long exercice de chasse qui luy avoit épuisé beaucoup d'esprits, Les deux fameux pretendans à l'Empire, furent François Premier Roy de France & Charles Roy d'Espagne. La Cour de Rome donna tant de Commissions à ses Ministres d'Allemagne pour ajuster les intrigues preliminaires de l'Election future que Luther eut le loisir de respirer, & ce fut a cela qu'il apperceut le retour de sa bonne fortune.

L'instruction d'Vrsin à qui le Pape avoit donné la Surintendance de la Negotiation estoit d'empescher les deux pretendans d'estre élus. Le pretexte de l'exclusion du Roy de France estoit prise de ce qu'il y avoit en luy une espece de peché d'origine, qui consistoit à estre né étranger à l'égard de l'Empire. Le pretexte de l'exclusion du Roy d'Espagne estoit plus apparent & mieux fondé. Ce Prince avoit consenti que l'on inserast cette clause dans l'investiture qu'il avoit acceptée du Saint Siege deux ans auparavant pour les Royaumes de Naples & de Sicile, qu'il renonçoit absolument a toutes sortes de prétentions sur l'Empire; & que nonobstant s'il arrivoit qu'il fust élû Empereur malgré luy, il refuseroit cette Dignité, & au cas qu'il ne put se dispenser de l'accepter il ne le feroit qu'aprés avoir restitué au Saint Siege les deux Cou-

1518. Couronnes de Naples & de Sicile qu'il recevoit preſentement en Fief. Mais la veritable cauſe eſtoit que ſi ces deux Royaumes avoient autrefois tenu le Saint Siege dans une eſpece de ſujettion, lorſqu'ils n'appartenoient qu'à des Princes Normans, c'eſt à dire à des Roys qui n'avoient point d'autres Etats; que ne devoit pas attendre le Saint Siege d'un Monarque qui les ajoûteroit aux Couronnes d'Eſpagne & à l'Imperiale; car le Pape n'eſtoit point aſſez mal inſtruit des intentions du Roy Catholique, pour croire qu'il executeroit ce qu'il avoit promis dans l'inveſtiture, au contraire ſa Sainteté ſe perſuadoit que ce Roy aimeroit mieux attendre d'un Pape à ſa devotion la diſpenſe de ſon ſerment, que de ſe deſaiſir volontairement de ce qui le rendroit toûjours plus conſiderable au ſaint Siege, que le reſte de ſes Etats.

Cependant la brigue du Roy d'Eſpagne l'emporta ſur celles du Roy de France & du Pape. L'Allemagne qui ne penſoit qu'à élire un Chef ſe donna ſans y penſer un Maiſtre en la perſonne de Charles-Quint, & Frederic Electeur de Saxe devint le principal inſtrument de cette Election par un aveuglement d'autant plus à plaindre qu'il élevoit celuy qui dépoüilleroit un jour ſa Poſterité de l'Electorat.

La Cour de Rome perdit en cette occaſion beaucoup du credit qu'elle avoit dans les Dietes; & l'Electeur de Saxe aprés l'avoir ſurmontée dans une intrigue de telle importance ne la redouta plus. Charles-Quint qu'elle avoit en vain traverſé ne fut plus d'humeur de la ſatisfaire en luy abandonnant Luther; & elle s'y attendit ſi peu que Miltitz qui juſques-là avoit pouſſée l'affaire avec une extrême vigueur ſe relâcha à un point qui ne ſeroit pas croyable, ſi les Ecrivains les plus paſſionnez pour la Cour de Rome n'en demeu-

roient

roient d'accord : il ſuggera luy-meſme à l'Electeur de Saxe une raiſon pour s'excuſer de chaſſer Luther de ſes Etats qui fut que ce malheureux ne trouvant plus d'azile chez les Chrétiens ſe jetteroit entre les bras des Turcs ; ou paſſeroit dans la Boheme, pour y renouveller l'Hereſie des Huſſites ; l'on ajoûte que ſe trouvant à un feſtin avec Luther, il ſe leva de ſa place pour l'aller embraſſer, ſoit qu'il fut charmé de ſa converſation, ou qu'il prétendiſt le ramener à force de careſſes, mais cette ſorte de remede qui eût infailliblement eſté efficace auparavant, n'étoit plus alors de ſaiſon, le nombre des diſciples de Luther s'eſtoit prodigieuſement accru durant l'interregne, & la Jeuneſſe de l'Univerſité de Vittemberg s'eſtoit preſque toute declarée pour luy par le ſeul attrait de la nouveauté. La contagion avoit paſſée de l'Univerſité de la haute Saxe dans celles de Miſnie & de Thuringe, & non ſeulement les plus beaux eſprits entre les Etudians, mais tous les Profeſſeurs des Lettres humaines eſtoient devenus Lutheriens. Les Magiſtrats Seculiers qui devoient apporter la principale oppoſition à l'accroiſſement de l'Hereſie y contribuoient par leur negligence, & l'on n'en peut apporter de plus vray-ſemblable raiſon, ſinon qu'ils taſchoient d'attirer à leur Tribunal les cauſes que celuy des Eccleſiaſtiques retenoit. 1518.

Les Eveſques meſme de la haute & baſſe Saxe eſtoient ſi peu perſuadez de leurs veritables intereſts que s'ils n'embraſſoient le Lutheraniſme ils le favoriſoient ſous main, prevenus de la fauſſe opinion que l'autorité que le Saint Siege perdroit dans leur Dioceſe leur ſeroit devoluë. Il y eut des Eccleſiaſtiques qui ſe rangerent au même parti ſur une préſuppoſition qui n'eſtoit ny moins fauſſe ny moins dangereuſe, puis qu'ils ſe figuroient que lors qu'ils n'auroient plus que leur Eveſques

pour

1518. pour Superieurs, ils prendroient bientoſt occaſion du relâchement ou de la negligence de ces Prelats pour ſe mettre à leur tour en une entiere liberté. Le plus conſiderable entre ceux-cy eſtoit André Carloſtad Archidiacre de Vittemberg: perſonne dans la Saxe ne l'égaloit en profondeur de Doctrine, & Luther même ne le ſurpaſſoit pas en ſubtilité dans la diſpute. Mais il avoit peine à ſe paſſer de femme, & ce fut là la premiere raiſon qui l'engagea dans un Party, où il prévoyoit qu'il ſeroit bien-toſt permis aux Preſtres d'en avoir; car il eſt difficile de concevoir qu'il fuſt entré de bonne foy dans les ſentimens de Luther, puis qu'il l'abandonna ſi promptement pour inventer une nouvelle Secte, comme l'on verra dans la ſuite de cette Hiſtoire. Il repliqua au Livre d'Ekius Chanoine d'Ingoſtade contre les Theſes de Luther, & le Prince George de Saxe couſin germain de l'Electeur, ayant lû les deux Ouvrages, & ne ſçachant à quoy s'en tenir, menagea une Conference à Marsbourg, entre les Autheurs des deux Livres, contre l'avis de l'Eveſque du lieu ſon Prelat, & de l'Univerſité de Leipſic, qui tâcherent inutilement de l'en diſſuader.

Luther & Melancthon accompagnerent Carloſtad qui ſe faiſoit ſuivre par un chariot rempli de Manuſcrits. Le Duc George de Saxe & le Senat de Leipſic aſſiſterent à toutes les diſputes qui commencerent le quatre de Juillet mil cinq cens dix-neuf, & durerent dix jours entiers. Il y eut deux Notaires choiſis pour écrire les Actes de la Conference: Cependant elle fut depuis imprimée en deux manieres toutes differentes. Celle que Luther publia portoit qu'Ekius s'attacha d'abord à refuter ce que Carloſtad avoit écrit, que l'Egliſe de Rome n'avoit eu ny prétendu aucun avantage ſur les autres avant le Pape Sylveſtre Premier; & prouva que tous les Succeſſeurs de Saint Pierre, en quelque temps

temps que ce fust, avoient toûjours esté reconnus pour Vicaires de Jesus-Christ en terre. Carlostad répondit que l'authorité de l'Eglise Romaine n'estoit fondée que sur des Decrets des Papes émanez depuis quatre cens ans, directement contraires aux Decrets de tous leurs Prédecesseurs qui avoient tenu le saint Siege durant les mille années écoulées immediatement aprés la mort de Jesus-Christ, à la tradition de toutes les Eglises, à tous les Historiens Ecclesiastiques & profanes, & sur tout au premier Concile de Nicée, le plus saint & le plus celebre qu'il y eût eu dans l'Eglise. Luther intervint alors dans la contestation, & remontra qu'il auroit esté plus à propos d'éviter cette difficulté, puisque d'un costé elle estoit odieuse, & que de l'autre elle n'estoit aucunement necessaire, ny pour le salut ny pour l'édification des Chrétiens: mais que si ses adversaires en jugeoient l'éclaircissement necessaire, il souhaitoit qu'ils fussent tous presens, afin de leur montrer qu'ils faisoient consister en peu de chose le capital de la Religion. 1518.

Ekius reprit que Luther avoit donc le premier tort d'avoir réveillé la question, en fixant dans les Theses la préeminence du saint Siege au temps du Pape Sylvestre; & en soûtenant de vive voix dans sa derniere Conference avec le Cardinal Cajetan, que le Pape Pelage avoit donné le premier la gehenne aux passages de l'Ecriture sainte, pour les expliquer au sens d'une autorité Monarchique. Luther avoüa l'un & l'autre; mais il ajoûta que le reproche que Tekel luy avoit fait de ruiner l'autorité du saint Siege en prefchant contre les indulgences, avoit attiré sa These, & qu'il n'avoit pû se défendre autrement du mauvais sens que donnoit Cajetan à l'Ecriture sur la foy de Pelage, qu'en répondant que ce Pape l'avoit alterée.

Ekius le pressa là-dessus d'expliquer nettement

ce

1519. ce qu'il penſoit de l'autorité du Pape, & Luther le fit en aſſurant qu'elle eſtoit de droit poſitif humain; & que ce qui diſtinguoit le Pape des autres Eveſques, ne luy appartenoit que par une inſtitution purement humaine.

Ces paroles paſſerent pour un blaſphême dans l'idée d'Ekius. Il les appella Bohemiennes : il les accuſa d'Hereſie; & pria les aſſiſtans de ſe ſouvenir, qu'elles avoient eſté condamnées entre les propoſitions de Jean Hus. Luther aprés avoir remontré en general que toutes les propoſitions de Jean Hus n'avoient point eſté condamnées comme Heretiques, ſoûtint que celle-cy, ſoit qu'elle fuſt de luy ou non, ne l'avoit pû eſtre, puis qu'il eſtoit conſtant qu'il y avoit eu des Egliſes dans la plus-part des Provinces ſujettes à l'Empire Romain vingt années avant que celle de Rome euſt eſté établie. On n'examina pas neanmoins à fond cét article, non plus que ceux du Purgatoire, des Indulgences, de la penitence, du pardon des pechez, de la remiſſion des peines, & de la puiſſance des Preſtres, qui furent enſuite ſucceſſivement agitez; & la conference ſe termina par la laſſitude des parties, plûtoſt que de leur conſentement. Les actes de la même conference publiez par les Catholiques portent au contraire, qu'Ekius & Carloſtad proteſterent d'abord qu'ils ne pretendoient ny s'éloigner des ſentimens de l'Egliſe, ny choquer ceux des Doctes, ny prevenir le jugement des Univerſitez : Qu'aprés cette précaution ils diſputerent du libre arbitre, que Carloſtad diſoit eſtre tellement affoibly par le peché d'origine, qu'il ne luy reſtoit plus d'action à l'égard des choſes ſurnaturelles, non pas même lors qu'il eſtoit remué par les Graces les plus efficaces; & Ekius le força de reconnoiſtre le concours de la liberté avec la grace dans toutes les œuvres qui regardoient le ſalut : Que Carloſtad

mon-

mortifié de ce deſavantage ceda volontairement ſa 1519.
place à Luther ; qui s'échauffa de ſorte à declamer contre le ſaint Siege, que le Senat de Leipſic fut obligé de l'avertir d'agir avec plus de moderation : Que Luther au lieu de profiter d'une correction ſi charitable, s'emporta juſqu'à dire que comme Dieu n'avoit point eu de part au commencement de la Conference, il n'en auroit point à la fin : Qu'il reprit pourtant le diſcours du ſaint Siege, & que comme ſi la langue Latine ne luy euſt pas ſuffi pour ſe faire entendre, il repeta en Allemand que le Droit poſitif à qui il attribuoit le pouvoir des Papes, n'eſtoit autre choſe que le conſentement tacite des Peuples, & que cependant on eſtoit obligé de s'y ſoûmettre pour ſix raiſons. La premiere pour éviter le Schiſme. La ſeconde pour pratiquer l'humilité de l'Evangile, qui veut qu'un parfait Chreſtien ſe ſoumette à quiconque pretend l'aſſujettir. La troiſiéme pour recevoir en eſprit de penitence le fleau de dépendre pour le ſpirituel d'une domination étrangere. La quatriéme pour obeïr à l'ordre de Dieu qui ordonne que l'on défere à toutes ſortes de perſonnes, ſoit qu'elles ſoient bien ou mal établies. La cinquiéme pour oſter juſqu'aux pretextes de la guerre, qui n'eſt pas legitime lors qu'il ne s'agit que de conſerver la liberté ; & la derniere pour ſe conformer à la Police d'Allemagne, où l'autorité du ſaint Siege eſtoit reconnuë en pluſieurs Chefs. Ekius ne perdit pas l'occaſion de luy reprocher qu'il eſtoit d'accord avec Jean Hus ; & Luther repartit que ce n'eſtoit pas là le crime de ce Preſtre de Boheme, mais de s'être ſeparé de la Communion de l'Egliſe ; & que comme il deteſtoit ſon action, il n'avoit garde de l'imiter.

A la ſeptiéme Conference Ekius parla du Purgatoire ; & Luther encheriſſant ſur ce qu'il diſoit, ajoûta que non ſeulement il le croyoit, mais qu'il

en

1519. en eſtoit même perſuadé. Il demeura d'accord que le Livre des Dialogues attribué à S. Gregoire, l'avoit prouvé par ce Texte de ſaint Mathieu. Il y a des pechez qui ne ſont remis ny en ce monde ny en l'autre. Il reçut pour Canonique ce qui en eſt dit dans les Livres des Machabées, & deſavoüe le bruit qui couroit qu'il avoit mal parlé du Purgatoire. Au huitiéme entretien on examina les Indulgences; & Luther ne diſconvint pas abſolument, qu'il n'y euſt dans l'Egliſe un pouvoir de les accorder. Il s'emporta à la verité contre l'abus qu'en faiſoient quelques Miniſtres de l'Egliſe, qui ſe meſioient de les publier & de les diſtribuer, quoy qu'on ne puſt ſans erreur refuſer au Pape l'autorité qu'il a d'en accorder: mais outre qu'il ne s'agiſſoit pas de cela, Ekius luy avoüa ſincerement qu'il eſtoit extrême. A la dixiéme Conference Carloſtad rentra dans la Lice; & reprenant la matiere du libre arbitre, avança que le juſte péchoit dans toutes ſes bonnes actions. Ekius convainquit d'abſurdité cette propoſition, en montrant que ſi elle avoit lieu, il faloit ſupprimer comme inutiles les trois quarts de L'Ecriture ſainte; qui conſiſtoient en récompenſes & en châtimens, en promeſſes & en menaces, en perſuaſions & en diſſuaſions, en approbation des bonnes œuvres, & en condemnation des mauvaiſes. La Conference ceſſa aprés que les deux parties eurent convenu des Juges, qui furent les Univerſitez de Paris, d'Erford, & de Leipſic. Celle de Paris cenſura cent quatre propoſitions de Luther; & il y a apparence que celle de Leipſic ſuivit ou du moins qu'elle voulut ſuivre ſon exemple, puiſque Luther écrivit peu de temps aprés contre elle une ſanglante invective. Pour celle d'Erford elle demeura dans le ſilence; & ce qui perſuada les indifferens que les Catholiques avoient eu l'vantage dans la Conference de Mesbourg, fut

que

que le Duc George de Saxe qui doutoit auparavant de ce qu'il devoit croire, fut affermi dans la Religion de ſes prédeceſſeurs. Archambaut voyant que l'abus qu'il commettoit dans la diſtribution des Indulgences ne pouvoit plus continuer en Allemagne, paſſa dans le Royaume de Dannemark, où il prétendoit l'exercer avec plus de facilité. Et de fait il y fut plus heureux qu'il ne penſoit; puiſqu'il fit un gain ſi prodigieux dans les Etats de terre ferme, & dans les Iſles de Dannemark, qu'il en tira dequoy ſe dédommager de la perte qu'il diſoit avoir ſoufferte, ou plutoſt de ce qu'il avoit manqué de gagner en Saxe. Il ne travailloit plus qu'à mettre ſon treſor à couvert; & à le faire paſſer ſeurement en Italie, lorſqu'il le perdit, & s'embaraſſa luy-même avec le ſaint Siege dans une tres-ennuyeuſe affaire. Il y avoit en Dannemark un jeune Roy nommé Chrétien Second, de même caractere pour le corps & pour l'eſprit que les derniers Hiſtoriens du ſiecle d'Auguſte ont repreſenté l'Empereur Neron. Il eſtoit grand, de bonne mine, d'une beauté charmante, quoy que negligée, & d'un temperamment qui ne s'alteroit ny par la diverſité des Climats, ny par la bizarrerie des Saiſons; mais il y avoit une Ame de tygre enchaſſée dans une machine apparemment ſi commode pour les fonctions humaines. Il aimoit le mal pour le mal; & au lieu que les méchans ordinaires ne le commettent que lorſqu'ils ſe le repreſentent en qualité de bien, il n'étoit capable de faire le bien que dans les occaſions qu'il le voyoit déguiſé ſous la figure du mal. Il n'étoit né que pour la ruïne des choſes qui eſtoient aſſez malheureuſes pour tomber ſous ſon ſens; & pour montrer qu'il y avoit un principe inconcevable de corruption dans ſes facultez ſpirituelles, il jugeoit de tout en la maniere la plus ſiniſtre; & s'il y 1519.

1519. avoit cent voyes d'interpreter une action dont les quatre-vingt dix-neuf fuſſent favorables & la derniere diffamante, il ne manquoit jamais de s'attacher à celle-cy préferablement aux autres. Sa cruauté ne diſtinguoit point entre ſes amis & ſes ennemis; & quoy qu'il eût épouſé la plus aimable des Sœurs de l'Empereur Charles-Quint, il la haïſſoit parce qu'elle eſtoit douce; & il ne pouvoit ſouffrir le fils unique qu'elle avoit mis au monde, quoy qu'il ne doutât pas d'en eſtre le pere, parce que l'enfant tenoit de ſa mére. Comme il poſſedoit des Etats dans la baſſe Saxe, il eſtoit informé de la conduite d'Archambaut; & bien loin de le refuſer pour Commiſſaire en Dannemark aprés ce qu'il venoit de faire en Saxe, il le receut à bras ouverts; il laiſſa engraiſſer pour ainſi dire cette ſangſuë de la ſubſtance de ſes Sujets; & porta ſa complaiſance à un point dont il ne ſeroit pas bienſeant de parler, ſi le Pape meſme n'en faiſoit mention dans la Lettre qu'il écrivit à ſa Majeſté Danoiſe le ſeize d'Aouſt mil cinq cens neuf.

* *Dans les Lettres de Lion Dix à ce Roy.*

* Archambaut n'avoit point eſté ſi ſatisfait du gain immenſe qui revenoit de la publication des Indulgences, qu'il ne penſaſt à le multiplier avec autant d'exactitude que s'il n'eût eſté que mediocre; & ſur les maximes les plus ſubtiles du trafic qu'il n'avoit point encore oubliées, il s'étoit aviſé d'employer une partie d'argent qu'il recevoit à l'achat des Marchandiſes qui ſe vendoient plus cher dans les Provinces par où il paſſeroit en s'en retournant. Le Roy le laiſſa partir avec tout ce qu'il prétendoit tirer du Dannemark; mais avant qu'il fût arrivé ſur la frontiere on l'arreſta, on le confina dans un cachot. On ne traita guere mieux ſes Domeſtiques, & l'on commença ſon procés par une confiſcation de ce dont on l'avoit ſaiſi: enſuite on le traita de voleur & de Simoniaque pu-

public, & on pretendit qu'en ces deux cas qui eſtoient privilegiez, le Tribunal ſeculier avoit droit de le juger nonobſtant ſa Commiſſion & ſon Caractere, on ne s'amuſa point à luy produire des témoins de ſes exactions dans la Saxe: Il s'en trouva plus qu'il n'en falloit pour luy ſoûtenir qu'il en avoit commis d'atroces en Dannemark, & meſme pour l'accuſer d'eſtre coupable de leze Majeſté. 1519.

ARGUMENT
DU LIVRE QUATRIE'ME.

ZUingle à l'imitation de Luther preſche contre les Indulgences, & communique ſes ſentimens à la plûpart du Canton de Zuric : Le Pape Leon Dix ne peut l'en empeſcher, & ne travaille pas avec plus de ſuccez à ſe rendre maiſtre de la perſonne de Luther ; le fameux Sequingue & cent autres Gentils-hommes ſe declarent pour la nouvelle Doctrine, & mettent dans une entiere aſſurance celuy qui l'enſeignoit, quand meſme l'Electeur de Saxe l'auroit abandonné ; Charles-Quint à la priere du ſaint Siege, cite Luther à Vormes, & celuy-cy y comparoît ſur l'aſſurance de n'y pouvoir eſtre arreſté. Il viole en y allant les conditions de ſon ſauf conduit, il ne veut rien retracter de ſes Predications & de ſes Ecrits, & oblige par ſa conduite l'Empereur à le mettre au ban de l'Empire. L'Electeur de Saxe eſt reduit à l'enfermer dans une Fortereſſe pour la ſeureté de ſa vie, & il y compoſe des livres plus ſatyriques contre la Cour de Rome que les precedens. Chrêtien Second Roy de Dannemarc & de Suede ſe fait Lutherien en ſecret, & paſſe en Suede, pour y dompter ſes Sujets revoltez ; il enleve contre ſa parole dans le premier voyage qu'il y fait, quatre des principaux Senateurs du Royaume, il eſt contraint le ſecond d'acheter la Paix, en renonçant à ſes droits, mais dans le troiſiéme, il défait Stenon, & tous les Grands du Royaume, qu'il

qu'il avoit invitez à un festin sont arrestez & égorgez par son ordre. Leon Dix s'accommode avec l'Empereur pour chasser d'Italie les François, & meurt en apprenant le succez de son entrepriſe. Adrien Six son Successeur, envoye l'Evesque de Fabiano à la Diette de Nuremberg, & fait de grandes avances pour appaiſer les troubles d'Allemagne. La Diette promet d'abandonner Luther, mais elle propoſe ces griefs ſur leſquels elle demande d'eſtre ſatisfaite, & l'Eveſque ne ſe voulant pas charger d'en envoyer le memoire à ſa Sainteté, la Diette ſe termine ſans effet.

1528.

HISTOIRE
Des Revolutions arrivées dans l'Europe en matiere de Religion.

LIVRE QUATRIE'ME.

Où l'on voit l'Heresie de Muncer, la guerre des Anabatistes, & ce qui est arrivé de plus remarquable durant les années 1528. 1529. & partie de 1530.

LE mauvais succés d'Archambaut en Dannemarc n'osta pas à la Cour de Rome la pensée de recouvrer en Suisse ce qu'elle venoit de perdre vers le Septentrion, elle en attribua tout le mal-entendu au Commissaire qu'elle avoit choisi ; & crut reparer sa faute en tirant un Cordelier Lombard de son Cloistre pour l'envoyer prescher les Indulgences dans la Suisse. Il se nommoit frere Samson de Milan, & ses qualitez de corps & d'esprit estoient assez considerables pour donner lieu de juger qu'il n'avoit pas besoin d'experience pour reüssir dans les commissions les plus difficiles. Il estoit vif, adroit, insinuant, & capable d'intrigue. Son éloquence n'estoit ny polie, ny delicate ; mais elle ne laissoit pas d'estre efficace, parce qu'elle entraînoit au lieu de persuader. Sa hardiesse degeneroit quelquefois en emportement, & s'émancipoit avec d'autant plus de facilité qu'il avoit moins de lumiere & de suffisance pour la conduire.

Ces

Ces dispositions à s'acquiter avantageusement de son ministere furent secondées par d'autres qui n'estoient pas moins favorables. Il y avoit beaucoup d'or & d'argent dans le Pais des Suisses, quoy qu'infertile de luy-même, parce qu'ils l'avoient enrichi du revenu du Duché de Milan partagé avec les Sforces durant tant d'années: des dépoüilles remportées sur Louis Douze à Novare: des quatre cent mille écus que François Premier aprés les avoir battus à Marignan avoit donnez pour acheter leur amitié, & des largesses que l'Empereur Maximilien peu de temps avant sa mort leur avoit faites pour les exciter à surprendre l'Armée du Roy Tres-Chrêtien dans la Lombardie, & à la tailler en pieces. 1528.

De plus les treize Cantons s'estoient piquez d'un excés d'ambition qui seroit peu croyable, s'il estoit moins attesté. Ils sçavoient que la Cour de Rome s'estoit principalement servie d'eux pour renvoyer deux fois de suite les François dela les Alpes, & qu'en récompense de ces deux signalez services, elle leur avoit donné le tître magnifique de *Protecteurs du saint Siege* Ils s'imaginoient ladessus que pourveu qu'ils continuassent de montrer du zele pour les Indulgences, elle rendroit les Treize Cantons Arbitres de l'Europe en ne se servant desormais que d'eux pour empescher les Roys Tres-Chrêtiens de recouvrer le Duché de Milan, & les Roys Catholiques d'ajoûter à ce Duché & au Royaume de Naples la conqueste du reste d'Italie. Ainsi la predication des Indulgences eut d'abord beaucoup de succés: mais elle fut traversée par l'homme dont elle se défioit le moins.

Huldry Zuingle avoit esté le plus vaillant Soldat de son temps, & s'estoit fait Ecclesiastique pour obtenir un Canonicat de Zurich. Comme il n'avoit

1528. voit pas moins d'eſprit que de cœur, il s'étoit rendu en peu de temps habile, & voyant que la Chaire eſtoit la voye la plus courte, & la plus commode pour s'avancer, il s'y eſtoit exercé d'une maniere qui ne luy avoit acquis guere moins de reputation en Suiſſe, que Luther avoit en Saxe. Il avoit regardé la publication des Indulgences, comme une conjoncture qui en luy procurant un profit d'autant plus agreable qu'il ſeroit caché, contribueroit beaucoup à ſa fortune, en le faiſant connoiſtre dans les Païs étrangers, & en luy donnant lieu de meriter de la Cour de Rome qu'elle penſaſt à l'agrandir. Cependant il ſe trouvoit fruſtré de ſes deux pretentions, le Cordelier Samſon ne voulant point de compagnon par jalouſie, ou de peur de partager le gain, & la défence eſtant expreſſe à qui que ce fuſt de preſcher les Indulgences ſans ordre. Il faloit donc ſe taire, ou parler contre les Indulgences, & le danger que l'on couroit en acceptant le premier de ces deux partis moindre à Zuingle, que la difficulté de reſiſter plus long-temps à la demangeaiſon du ſecond. Il attaqua les Indulgences dans ſes Predications. Samſon luy répondit dans les ſiennes, & les deſordres qui avoient commencé à Vittemberg continuerent à Zurich, c'eſt-à-dire qu'on y paſſa ſucceſſivement des Indulgences à l'autorité du ſaint Siege, à la nature du Sacrement de Penitence, au merite de la Foy, & à l'effet des bonnes œuvres.

L'Année mil cinq cens dix-neuf finit dans cette conteſtation & dans les premiers mois de la ſuivante, pluſieurs perſonnes trouverent qu'on agiſſoit trop lentement, & avec trop de negligence en cette occaſion, & qu'on ne s'y prenoit pas avec aſſez de chaleur pour arreſter les progrez que Luther & Zuingle faiſoient en Saxe & en Suiſſe. Les deſordres de l'Allemagne & de la Suiſſe n'em-

n'empeſcherent pas le Pape Leon Dix de former le deſſein le plus magnifique qui pouvoit tomber dans l'idée d'un Souverain Pontife, & l'on ne le comprendra dans toute ſon étenduë, qu'en préſuppoſant que le Pape Pie Second avoit autrefois rendu ſon Siege memorable par le fameux projet d'unir contre les Turcs toutes les forces des Princes Chreſtiens, & de s'employer plus utilement que n'avoient fait ſes Predeceſſeurs dans les précedentes Croiſades. Sa Sainteté s'étoit imaginée que ces Croiſades n'avoient pas réüſſi, faute de ſubordination entre les Princes Chrêtiens & les Officiers d'Armée, qui avoient paſſé la mer dans le dix, le onze, le douze & le treiziéme ſiecle, pour délivrer la Terre Sainte de la tyrannie des Infideles. Le meſme Pape avoit encore crû que quelqu'autre Chef qu'il donnaſt aux Chreſtiens, que luy-même, il ſeroit impoſſible de les aſſujettir à garder exactement les Loix de la diſcipline militaire, & ſur tout l'obeïſſance, qui eſt la principale d'entre elles. Il ſe fondoit ſur les diverſes experiences qui ſuivent Richard ſurnommé Cœur-de-Lion, Roy d'Angleterre, qui n'avoit point eu aſſez d'autorité ſur ſes troupes pour les obliger à recouvrer Jeruſalem, quoy que d'un coſté elles en fuſſent proches d'un demy quart de lieuë, & que de l'autre elles n'euſſent qu'à ſe preſenter aux portes pour eſtre introduites dans cette Ville. Philippe Auguſte Roy de France n'avoit pas eſté mieux ſecondé dans le deſſein de reprendre la Ville d'Acres, & ſa Majeſté Tres-Chrêtienne jugeant par cette irregularité des autres qui luy ſeroient inévitables, ſi elle s'engageoit plus avant dans l'entrepriſe de la Terre ſainte; s'en eſtoit prudemment retournée en France. Enfin l'Empereur Frederic Second n'avoit pas eſté plus authoriſé que les deux Roys dont on 1528.

1528. vient de parler, & la malice des Grecs avoit déconcerté son projet sur la Palestine.

Pie Second concluoit de là que s'il s'adressoit à l'Empereur & aux Roys qui regnoient alors dans la Chrêtienté, il luy en arriveroit de semblables inconveniens. Au lieu que s'il alloit se mettre en personne à la teste de l'Armée Chrêtienne, la jalousie pour le Commandement cesseroit entre les Princes, les Nations, les Generaux, & les Officiers subalternes, & chacun d'eux seroit ravi d'obeïr au Pape, & s'il s'en trouvoit d'assez méchant pour ne se pas soûmettre, il seroit aussi-tost frappé d'excommunication, & devienḍroit l'opprobre des Croisez. Comme Pie n'avoit manqué d'aucune des qualitez necessaires pour l'exécution de son dessein, il en avoit fait tous les preparatifs; & les Historiens du quinziéme siecle conviennent qu'il l'auroit accompli s'il n'eust esté surpris de la mort au moment qu'il l'alloit commencer. Leon Dix n'étoit pas moins habile que luy, & se trouvoit beaucoup plus jeune, puisqu'il n'avoit encore que quarante-deux ans. Il ne connoissoit pas à la verité tous les Princes Chrêtiens comme Pie, qui les avoit frequentez, & qui avoit negocié en personne avec la plûpart d'entr'eux dans le temps qu'il avoit esté Secretaire du Concile de Basle. Mais ce défaut estoit supplée par l'estime que Leon s'estoit acquise auprés d'eux, si grande, qu'il n'y avoit aucune apparence qu'ils luy refusassent le Generalat de leurs Troupes, s'il le demandoit. Ainsi Leon leur envoya dans le mesme mois des Agens extraordinaires, avec cette précaution qu'il destina à chacun le ministere qui luy devoit estre plus agreable, parce qu'il avoit plus de rapport à son humeur. Cajetan fut nommé pour la Cour Imperiale, & ne trouva pas auprés de l'Empereur Maximilien Premier toute la facilité qu'il esperoit.

Ma-

Maximilien estoit dans une colere contre le Pape qui ne pouvoit estre plus grande. Il avoit levé une armée de cinquante mille hommes pour chasser les François du Duché de Milan, & l'avoit luy-même menée dans la Lombardie. Il s'étoit figuré qu'aussi-tost qu'il auroit passé les Alpes le Pape qui n'avoit pas moins d'interest que luy dans le succés de son entrepriſe, luy fourniroit de l'argent pour payer ſes Soldats, & de l'artillerie pour battre le Chasteau de Milan. Mais ſa Sainteté n'avoit fait ny l'un ny l'autre. Maximilien avoit esté reduit à changer en blocus le ſiege de la Ville Capitale du Duché, qu'il pretendoit recouvrer, & les Païſans de Lombardie n'apportant plus de vivres aux Aſſiegeans qui n'avoient plus dequoy les payer, l'Armée Imperiale s'eſtoit diſſipée d'elle-même. Mais il y avoit un moyen infaillibile d'appaiſer Maximilien, quelque irrité qu'il fuſt, & Leon le connoiſſoit parfaitement. Il n'y avoit qu'à donner de l'argent comptant à un Prince, & Cajetan n'étoit pas parti de Rome pour Vienne en Auſtriche ſans de bonnes Lettres de Change; Maximilien ne les eut pas plûtoſt veuës qu'il embraſſa Cajetan avec autant de tendreſſe que s'il eut eſté le meilleur de ſes amis. Il ne ſe contenta pas d'accorder tout ce qu'on luy demandoit: mais de plus au lieu de cinquante mille hommes que la Cour de Rome pretendoit qu'il miſt ſur pied, il en offrit ſoixante mille. La ſeule difficulté qui allongea la Negotiation fut ſur la maniere dont on tireroit des Princes d'Allemagne un ſi grand ſecours. Divers expedients furent propoſez, & l'on s'arrêta enfin à celuy-cy, que pour l'argent que les Electeurs, les Princes, les Etats, & les Villes libres de l'Empire fourniroient, il ſeroit à proportion de ce qu'ils avoient accoûtumé de contribuer pour les mois Romains; & pour les Soldats on ſuivroit la me- 1528.

1528. thode qui avoit eſté en uſage durant les gueres d'Italie.

La Suiſſe ne fut pas ſi complaiſante que l'avoit eſté l'Allemagne, & l'on doit s'étendre icy un peu davantage, parce que cet endroit regarde de plus prés l'Hiſtoire de l'Hereſie. Le Pape n'avoit pas jugé à propos de choiſir un autre Miniſtre que le Nonce ordinaire de ſa Sainteté auprés des Cantons, pour les engager dans le projet de la Croiſade: & ce Prelat crût devoir negocier avec chacun d'eux en particulier avant que de les haranguer tous en general à la Diette de Bade. Comme il prévoyoit que le plus grand obſtacle luy viendroit de la part du Canton de Zurich, il commença l'execution des ordres du S. Siege, en s'adreſſant à luy. Il propoſa la Croiſade, & luy repreſenta les raiſons qu'il y avoit de croire que celle-cy ſeroit plus heureuſe que les precedentes. Mais Zuingle avoit déja gagné le tiers du Canton, en inſpirant ſa doctrine à plus de ſoixante des Conſeillers d'Etat. Le caractere particulier de l'Hereſie eſt de donner de la jalouſie à ceux qui n'en avoient point eu juſques-la; & de l'augmenter dan les eſprits de ceux qui en avoient déja. Il eſt conſtant que le Pape n'avoit point du tout penſé à Zuingle, lorſqu'il s'eſtoit propoſé de ruïner l'Empire des Turcs: Cependant Zuingle s'imagina que ſa Sainteté l'avoit eu en veüe dans un ſi beau projet, & meſme qu'elle ne s'en ſervoit que pour le perdre. Il ſe trompa luy-meſme, en ſuppoſant que ſi le Canton de Zurich entroit dans la Croiſade, il ſeroit contraint d'envoyer ſur les frontieres du Chriſtianiſme l'élite de ſes ſoldats, & demeureroit par conſequent ſi foible qu'il n'y auroit plus de ſureté pour ceux qui favoriſoient ſes nouveaux ſentimens: Qu'il ſeroit facile à la Cour de Rome de les enlever en quelque lieu qu'ils ſe retiraſſent, & que luy Zuingle ne ſeroit

roit pas même en sûreté dans la Ville Capitale de 1528.
son Canton, quoy que le nombre de ses disciples y fust tres-grand, & quelque soin de sa Personne qu'ils eussent accoûtumé de prendre. Il conclut delà qu'il n'y avoit de salut pour luy qu'en déconcertant les intrigues du Nonce du Pape; & il y travailla avec tant d'application que ce Prelat au bout de six semaines n'estoit pas plus avancé qu'il avoit esté d'abord. Zuingle ne s'occupa pas tellement à le traverser, qu'il ne prist du temps pour composer & pour faire imprimer un traitté, dans lequel il prétendoit prouver qu'il n'estoit pas permis aux veritables Chrétiens d'aller à la guerre contre les Infideles. La maxime fondamentale de cet ouvrage satirique estoit que les Chrétiens devoient regarder les Turcs, comme ceux des premiers siecles avoient consideré l'Empereur Romain, sous lequel ils avoient vescu; & que comme l'on avoit crû avant l'Empire de Constantin dans toute l'Eglise qu'il estoit défendu de se revolter, & qu'au contraire il estoit ordonné de souffrir le Martyre durant les douze persecutions qui s'estoient offertes; ainsi non seulement les Suisses ne devoient pas contribuer au dessein de dépoüiller les Turs des Etats qu'ils avoient conquis; mais encore s'ils agissoient par un principe de pure charité, ils se devoient exposer à recevoir le martyre d'eux, au lieu de chercher à leur oster les biens & la vie. Zuingle en apporta quatre raisons. La premiere estoit tirée de l'Apologetique de Tertullien, qui soûtint à l'Empereur Severe que la plûpart de ses Soldats estoient Chrétiens, & que s'ils vouloient il leur seroit aisé d'exciter une Revolution dans l'Etat; mais qu'il n'y avoit à craindre ny qu'ils se revoltassent, ny qu'ils changeassent de party. Que bien loin qu'ils pensassent à verser le sang d'autruy; ils s'attachoient uniquement à répandre

1528. le leur, & ne travailloient que pour le martyre : La ſeconde preuve conſiſtoit dans la conduite du Prefet de la Paleſtine, qui s'enquerant du nombre des Chrêtiens qui ſe trouvoient dans ſon Gouvernement, y en découvrit juſqu'à vingt mille. Comme il ne ſe ſentoit pas aſſez puiſſant pour faire executer à mort une ſi grande multitude de perſonnes, il ſe contenta de leur dire qu'il faloit qu'il y en eut quelques-uns d'entre eux qui ſatisfiſſent à la ſeverité des Lois. Mais il n'y en eut pas un dans un ſi grand nombre qui ne s'offriſt à mourir, & le Prefet n'en pouvant comprendre la cauſe, leur dit ? *Miſerables que vous eſtes, ſi vous avez tant d'envie de perir, n'avez-vous point de precipices pour vous y jetter, ny de cordes pour vous pendre ?* La troiſiéme eſtoit priſe des dix mille Soldats Chrêtiens que l'Empereur Licinius avoit envoyez pour défendre la frontiere de la haute Armenie contre les Perſes. On n'eut pas plûtoſt appris leur Religion qu'on reſolut de les exterminer & d'envoyer d'autres Troupes en leur place. Mais le poſte qu'ils occupoient, eſtoit ſi aiſé à garder, que comme il n'eſtoit pas poſſible aux Perſes d'entrer malgré eux dans les terres de l'Empire Romain ; il ne l'eſtoit pas davantage aux Soldats Romains de penetrer dans la Perſe à moins qu'ils n'y conſentiſſent. Outre que s'ils eſtoient attaquez par l'une des deux Nations ennemies, l'autre ne manqueroit pas de les ſecourir. Mais ils negligerent également l'avantage du lieu, & l'aſſiſtance d'autruy. Ils rendirent les armes aux premiers Officiers d'Armée qui les leur demanderent de la part de Licinius, & ſe laiſſerent égorger ſans ſe plaindre.

Enfin, Zuingle empruntoit ſa derniere preuve de la Legion de Thebes qui devoit faire d'autant plus d'impreſſion ſur les eſprits des Suiſſes, qu'elle avoit ſouffert le martire dans leurs Païs. Ils connoiſ-

noissoient assez la situation du Valais pour juger 1528.
que six mille six cens soixante six vieux Soldats qui y avoient passé leur quartier d'Hyver, pouvoient en empescher l'accés à toute l'Armée Romaine qui n'estoit point alors de plus de trente mille hommes, & faire les armes à la main un Traité avantageux, par lequel il leur auroit esté permis de se retirer dans les Gaules, ou dans l'Allemagne, & d'y vivre en seureté. Cependant ils n'avoient pas crû qu'il leur fust permis d'attaquer ny de se défendre. Ils avoient attendu de pied ferme les autres Soldats qu'ils sçavoient avoir ordre de les massacrer, & bien loin d'essayer de les fléchir ils avoient pratiqué en leur presence des actions Chrêtiennes qu'ils présuppoient ne devoir pas demeurer impunies.

Zuingle n'eut pas tout le succés qu'il attendoit de son Ecrit, & l'on admira plus son audace que l'on n'approuva ses raisons. Douze des Cantons le condamnerent; celuy de Zurich & qui l'avoit approuvé se voyant seul de son avis n'y osa persister. Il apprehenda de s'exposer à la raillerie publique s'il refusoit seul de fournir des Soldats contre les Infideles, & l'on ajoûte qu'il prévit encore que s'il n'occupoit aux armes les jeunes gens de son Etat qui ne trouvoient plus d'employ dans la Chrêtienté, il leur fourniroit un pretexte plausible pour exciter des seditions. Ainsi nonobstant les efforts de Zuingle & des plus attachez à sa doctrine, les Suisses s'engagerent à faire passer dans la Hongrie dix mille de leurs meilleurs hommes, & le Traité qu'ils signerent là-dessus avec le Nonce du Pape ne contenoit précisément que cela. Mais il y eut un article secret qui portoit que le Païs de la Suisse n'estant pas capable de nourrir tous ses Habitans, bien loin d'en entretenir un grand nombre au dehors, le Pape envoyeroit avec les

1528. les dix mille Suiſſes des Commiſſaires qui payeroient la dépenſe qu'ils feroient dans leur route, & leur fourniroient enſuite par mois la moitie des montres qu'ils avoient accoûtumé de recevoir du Roy François Premier lors qu'ils portoient les armes ſous ſes Enſeignes. Le Miniſtre de ſa Sainteté dépêché en France fut Eſtienne Ridolfi. Il y trouva la Cour occupée à ſe divertir ; & les propoſitions qu'il fit dans le Conſeil d'Etat y furent traitées d'importunes. Il laiſſoit à la diſcretion de ſa Majeſté le nombre des hommes qu'elle fourniroit, & il l'embarraſſoit par là ſans y penſer. Elle aimoit la gloire, & ſe promettoit d'en acquerir beaucoup contre les Infideles. Elle prétendoit dans cette unique veüe commander elle-même ſon Armée, & la raiſon d'Etat ne vouloit pas qu'elle s'éloignaſt beaucoup & pour long-temps de ſon Royaume. De plus elle venoit d'éviter un tres-grand danger, & en craignoit un pareil. L'Empereur avoit aſſemblé cinquante mille hommes avec ſi peu de bruit qu'il eſtoit entré dans le Duché de Milan lorſque les François le croyoient encore à Vienne. Le Connétable de Bourbon Gouverneur de ce Duché n'ayant pas de troupes ſuffiſantes pour reſiſter aux Allemans s'eſtoit enfermé dans la Ville Capitale à deſſein d'y ſoûtenir un long Siege. Mais il n'y avoit pas trouvé de proviſions pour plus de huit jours, & il en rejetta depuis la faute ſur deux ou trois Treſoriers qui eurent bien de la peine à ſe juſtifier. Ce Prince auroit donc eſté contraint de conclure au bout de ce terme une capitulation honteuſe, ſi l'argent n'euſt plûtoſt manqué à l'Empereur que les vivres aux François. Le Siege de Milan avoit donc eſté levé contre toutes les apparences : mais le Connêtable qui s'eſtoit veu ſur le point de perdre ſon Gouvernement, & ne s'attendoit pas de le garder long-temps, parce que la Cour

Cour de France ne ſe mettoit en devoir ; ny de 1528.
punir les Treſoriers qui avoient manqué de luy fournir de l'argent & des munitions à point nommé ; ny d'en mettre d'autres en leur place, demanda ſon congé avec tant d'inſtances que le Roy ne jugea pas à propos de le refuſer. Le motif de ce Prince en ſollicitant luy-même ſa dépoſition avoit eſté la prévoyance que l'Empereur retourneroit bien-toſt dans le Milanez mieux accompagné & pourveu d'argent qu'il avoit eſté la precedente Campagne, parce que les Princes d'Italie qui commençoiént à s'ennuyer du voiſinage des François luy en donneroient infailliblement, & qu'en ce cas le Roy Tres-Chreſtien perdroit le Duché de Milan, ſuppoſé que les Troupes qu'il auroit envoyées contre les Turcs en fuſſent tellement éloignées qu'elles ne puſſent arriver aſſez toſt pour le défendre. Le Roy fit luy-même cette objection à Ridolfi, qui n'oſant y répondre de ſon chef l'écrit au Pape. Sa Sainteté repartit qu'elle alloit travailler à tirer parole de l'Empereur qu'il n'entreprendroit rien ſur le Duché de Milan tant que dureroit la guerre contre les Infidelles. Elle en vint aiſément à bout, & Maximilien ne ſe contenta pas de promettre de vive voix ce qu'on deſiroit de luy. Il y ajoûta un engagement par écrit en bonne forme : mais le Conſeil de France n'en fût pas ſatisfait. Et certes ſa Majeſté Imperiale eſtoit tellement inconſtante que les liens les plus forts de la vie civile n'eſtoient pas capables de l'arreſter. Elle avoit eu l'imprudence de ſe vanter en preſence de pluſieurs perſonnes dignes de foy, qu'elle avoit conclu juſqu'à dix-ſept Traitez avec les Roys Charles Huit, Louis Douze, & François Premier, & qu'elle les avoit tous également violez. Comme ceux qui l'entendoient avoient témoigné d'eſtre ſurpris d'une propoſition ſi peu

Chrê-

1523. Chrêtienne, non seulement elle ne s'estoit pas mise en peine de lever l'horrible scandale qu'elle venoit de leur donner : mais encore elle l'avoit augmenté en ajoûtant qu'elle feroit de même à l'avenir de tous les Traitez qu'elle signeroit avec la France, à cause que Charles Huit en luy enlevant l'heritiere de Bretagne sa femme, luy avoit fait une injure qu'il n'avoit jamais pardonnée sincerement, & qu'il ne pardonneroit jamais jusqu'à ce qu'il en eut tiré une vengeance proportionée. La replique du Conseil de France au Pape ne contenoit que ce fait. Mais il estoit si bien circonstantié & prouvé que sa Saintetè ne pût blâmer la défiance du Roy Tres-Chrêtien, puisqu'elle estoit si bien fondée. On chercha divers expedients pour la faire cesser ; & celuy qui agréa le plus au Conseil de France, fut l'obligation où le Pape & les Princes d'Italie entrerent de défendre en toute maniere le Duché de Milan, supposé que Maximilien contre sa parole tournast de ce costé-là les forces Alemandes, levées contre les Infideles. François Premier offrit lá-dessus une Armée de vingt cinq mille hommes, qui fut acceptée. Mais le Connêtable de Bourbon n'eut point assez de credit pour en obtenir le Generalat. Le Roy s'estoit choqué de ce qu'il l'avoit trop pressé pour estre déchargé du Gouvernement de Milan, & sa Majesté plus délicate sur le point d'honneur qu'aucun de ses prédecesseurs ne l'avoit esté, s'estoit imaginée qu'il faloit bien que ce Prince eust peu d'estime pour elle, puisqu'il ne l'avoit pas jugée capable de remedier à l'avenir au défaut de ses Tresoriers. Et de fait, on laissa le Connêtable inutile dans sa Maison de Chantelles en Auvergne, & l'on nomma le Maréchal de Chabannes pour commander les 25000. François qui prendroient le chemin de la Hongrie.

Le Roy Catholique Charles d'Autriche ne four-

nit

nit pas tant de gens de guerre, quoy qu'il poſſe- 1528.
daſt un plus grand nombre d'Etats. Sa Majeſté venoit de prendre poſſeſſion de ceux dont elle avoit herité par la mort de Ferdinand le Catholique ſon Ayeul maternel, & par la maladie d'eſprit de Jeanne d'Eſpagne ſa mere. Mais pour y trouver moins d'obſtacle, le même Charles avoit ſigné avec les François un Traité qui luy eſtoit tout-à-fait deſavantageux. Il s'eſtoit engagé à leur reſtituer de bonne foy les Royaumes de Naples & de Navarre immediatement aprés la mort de Ferdinand le Catholique qui les avoit uſurpez, c'eſt-à-dire, auſſi-toſt qu'il en ſeroit le Maiſtre. La conjoncture de tenir parole eſtoit venuë: cependant Charles ne le vouloit pas, & pour dire le vray il ne le pouvoit ſans ſe mettre tout-à-fait mal avec les Eſpagnols ſes nouveaux Sujets. Les mêmes Eſpagnols ne doutoient pas qu'il n'y euſt eu de l'injuſtice à ſe ſaiſir de ces deux Royaumes: Cependant ils avoient ſolemnellement uny l'un l'autre à leur Monarchie; & ſi Charles propoſoit de les en détacher, il les porteroit infailliblement à une revolte generale à laquelle il ne les voyoit d'ailleurs que trop diſpoſez. Les Monarchies d'Eſpagne qu'il venoit de reünir en ſa perſonne eſtoient celles d'Arragon & de Caſtille, il y avoit trois cent cinquante ans que l'Arragon s'eſtoit emparé de la Sicile ſur les François. Tous les Grands de ce Royaume y avoient acquis de belles Terres qui faiſoient la meilleure partie de leur revenu. Ils avoient donc un intereſt particulier de les conſerver; & pourtant ils ne le pouvoient qu'en retenant le Royaume de Naples: parce que ſi les François rentroyent en poſſeſſion de cette Couronne, comme elle n'étoit ſeparée que de quatre lieuës de celle de Sicile, il leur ſeroit aiſé de la recouvrer & tres-difficile au contraire aux Arragonnois de

la

1528. la conſerver. Car outre qu'ils ſeroient alors les plus foibles, ils s'en trouveroient encore éloignez de cinq cent lieües.

La Monarchie de Caſtille n'eſtoit ny moins obſtinée ny plus indifferente à retenir le Royaume de Navarre que celle d'Arragon à conſerver la Navarre. Elle eſtoit frontiere de la France du coſté des Pirenées, & ces hautes montagnes faiſoient ſa principale ſeureté. Si les François demeuroient au delà il leur ſeroit d'autant plus difficile d'attaquer l'Eſpagne, qu'ils y rencontreroient deux obſtacles invincibles, qui eſtoient ceux de l'entrée & de la ſterilité du Païs; au lieu que s'ils avoient toute la Navarre pour place d'Armes & pour retraitte en cas de diſgrace; il dépendroit uniquement de leur volonté d'introduire incontinent aprés de floriſſantes Armées dans le centre de la Caſtille, ou d'attendre que les Grands du Païs excitaſſent une des ſeditions qui leur eſtoient ſi frequentes, pour appuyer en ce cas le plus foible des deux parties, & pour l'accabler auſſi-toſt qu'il auroit vaincu l'autre. Il eſtoit donc avantageux à Charles de differer la reſtitution des deux Royaumes, juſqu'à ce qu'il ſe preſentaſt une occaſion favorable de rompre le dernier Traitté conclu avec François Premier; & le Pape faiſoit naître ſans y penſer le pretexte de ce délay, puiſqu'il eſtoit conſtant que ſa Majeſté Tres-Chrêtienne ne travailleroit point à recouvrer ce que les Eſpagnols avoient uſurpé, tant qu'elle entretiendroit au dehors vingt-cinq mille de ſes meilleurs Soldats. Et de fait ſa Majeſté Catholique entra dans la Ligue Chrêtienne aux mêmes conditions que François Premier l'avoit acceptée; & la ſeule difference qu'il y eut, fut qu'il demanda & obtint qu'il leveroit dans les Païs-bas la moitié des Troupes qu'il s'obligeroit à fournir, & les renvoyeroit en Allemagne join-

joindre celles de l'Empereur. L'autre moitié seroit tirée d'Italie, & s'embarqueroit pour renforcer la Flotte des Venitiens, & pour aider la Republique à recouvrer les Isles de l'Archipel que les derniers Empereurs Turcs leur avoient ostées. 1528.

Comme toutes les Puissances Chrestiennes sont accoûtumées à suivre les mouvemens de la France & de l'Espagne dans les rencontres où l'une & l'autre agissent de concert, le Pape aprés avoir réüssi à leur égard ne trouva plus de difficulté pour engager les autres Roys, les Princes, les Etats & les Republiques, ny pour convenir avec eux de ce que chacun contribueroit. On travailloit par tout à l'execution d'un si vaste projet, & rien d'humain ne paroissoit capable de le traverser, quand la Providence Divine qui prétendoit encore punir les Chrêtiens par les Turcs le déconcerta par un accident qui n'avoit point esté prévû. L'Empereur couroit à la verité sa cinquante neuviéme année. Mais l'âge n'avoit rien diminué de sa vigueur ny de son enbonpoint. Il n'avoit jamais pris soin de sa santé, & ce fut par pure déference à l'avis de son Medecin qu'il se laissa persuader d'avaler une Medecine dont il n'avoit que faire. Il en eut la fiévre, & comme la chasse avoit esté jusques-là son unique remede dans toutes les fois qu'il se sentoit indisposé, il y eut recours : mais cet exercice trop violent, au lieu de le guerir luy donna une diarrée qui l'emporta. Ce qu'il y eut de plus singulier dans sa maladie fut que se voyant sur le point d'expirer, il se fit apporter une chemise & un caleçon blanc. Il les mit & commanda tres-expressément qu'on l'enfermast ainsi dans la biere. La vacance de l'Empire excita la fameuse concurrence dont on a parlé dans le second Livre de l'Histoire de François Premier. Les Roys Tres-Chrestien & Catholique briguerent ouvertement les

1528. les Suffrages du College Electoral, & Leon-Dix perſuadé qu'il eſtoit de l'intereſt de la Religion Catholique que ny l'un ny l'autre ne fuſt élû, envoya à la Diette de Francfort Robbert Urſin, le plus habile de ſes Miniſtres pour déconcerter s'il eſtoit poſſible les intrigues de ces deux grands Princes; & pour faire élire l'Electeur de Saxe, qui ſe trouvant alors le plus puiſſant des Princes d'Allemagne, eſtoit le plus propre pour reſiſter aux Turcs: Mais cet Electeur refuſa l'Empire, & François I. ayant eſté trahi par ceux qui le ſervoient, le Roy Catholique fut élû ſous le titre de Charles Quint. Cette revolution dans l'Allemagne en attira une autre dans la Suiſſe, où les Catholiques diſputoient contre les Zuingliens. Les Auguſtins, les Jacobins, & quelques autres Religieux écrivirent au Pape que ſi c'eſtoit une faute en Politique de n'avoir point d'égard aux choſes legeres, c'eſtoit un crime en matiere de Religion de ſouffrir le moindre changement ſans s'y oppoſer auſſi promptement que l'on avoit accoûtumé de faire dans la ſocieté civile aux progrés des embraſemens: Que l'Arianiſme n'avoit d'abord eſté qu'une étincelle qui, pour avoir eſté negligée dans le temps qu'il eſtoit aiſé de l'éteindre, parce qu'elle eſtoit renfermée dans la ſeule Egliſe d'Alexandrie, brûla depuis tout le Monde Chreſtien: Que Jean Hus & Hierôme de Prague n'auroient pas attiré de moindres maux s'ils euſſent eu le loiſir de continuer comme ils avoient commencé, & que la ſeverité du Concile de Conſtance à leur égard ne ſeroit jamais aſſez loüée.

On n'a pas ſceu préciſement la Réponſe du Pape aux Religieux; mais il eſt conſtant que Luther en écrivit bien-toſt aprés à Leon Dix, & * qu'il luy manda qu'encore qu'il eut appellé du ſaint Siege au Concile, il n'avoit pretendu ny offenſer

* *Dans la Lettr du 6 Avril 1520.*

la

la perſonne de ſa Sainteté, ny mettre en compro- 1528.
mis ſa Dignité, & la preuve qu'il en apporta fut d'avoir toûjours parlé honorablement de Leon Dix dans ſes écrits. Il ajoûta qu'il avoit à la verité declamé contre la Cour de Rome, mais qu'il ne voyoit pas qu'un zele Chreſtien s'en puſt diſpenſer, & qu'il plaignoit ſa Sainteté d'eſtre obligée de vivre avec ceux dont elle eſtoit compoſée : Qu'elle eſtoit indigne de l'avoir pour Chef, & qu'il ſeroit plus heureux avec un Benefice mediocre, ou avec un ſeul patrimoine que d'eſtre le Chef de tant de gens dont la conduite eſtoit ſi peu reglée : Que ſaint Bernard avoit bien apprehendé pour le ſalut d'Eugene Trois, quoyque ſa Cour ne fuſt point encore à beaucoup prés ſi dépravée, & que neanmoins il n'en avoit point eſté juſqu'à preſent repris. Il conclut en offrant de ſe taire, pourveu que ſes Adverſaires ceſſaſſent de l'attaquer : qu'on ne le contraigniſt point de ſe retracter, ou d'interpreter l'Ecriture ſainte à la mode des Scholaſtiques, & qu'on n'exigeaſt pas de luy, de recevoir pour Articles de Foy des inventions purement humaines. Qu'à cela prés il feroit tout ce que l'on voudroit, & que ſa Sainteté n'avoit pour terminer le different qu'à l'evoquer devant elle, & à impoſer cependant ſilence aux parties; qu'à fermer les oreilles aux flateurs, & les ouvrir à ceux qui l'avertiroient de combien de perils elle eſtoit environnée.

Le Pape ne fit point de réponſe, & Luther ſe figurant que l'on travailloit à la cenſure de ſon Livre de la Liberté Chreſtienne qu'il avoit envoyé à Rome, en compoſa d'autres pour le ſoûtenir qui furent une conſolation à l'Electeur de Saxe malade, & une methode de ſe confeſſer, où il pretendoit qu'elle fuſt de Jeſus-Chriſt, nonobſtant la doctrine & la pratique de l'Egliſe. Il y prouvoit qu'un ve-

tabliſſement du mariage des Preſtres: Qu'il avoüoit que le dernier Concile de Latran terminé il n'y avoit que ſept ans avoit confirmé le Celibat des Preſtres, & la Communion ſous une eſpece; mais que les perſonnes de bon ſens ne prefereroient pas aiſement l'autorité d'un Concile, dont, diſoit-il fauſſement, on connoiſſoit aſſez les cauſes toutes ſeculieres, & les défauts; à l'autorité des premiers Conciles & de l'ancienne coûtume de l'Egliſe: Qu'il y avoit lieu d'examiner ſi ceux qui ne faiſoient que la moitié de ce que Jeſus-Chriſt en inſtituant l'Euchariſtie leur avoit ordonné de faire avoient droit de reprendre les autres qui ſouhaitoient qu'on imitaſt en tout leur divin Maiſtre: Que l'on n'avoit que le Concile de Latran à oppoſer à trois Evangeliſtes, à ſaint Paul, à la Tradition, & à l'uſage continué preſques juſqu'aux derniers temps dans l'Egliſe Grecque & dans la Romaine. Il eſt eſtonnant que Luther attribuaſt à un Concile tenu de ſon tems des choſes dont il ne parle point, & ſes Diſciples ne purent l'excuſer d'une autre maniere qu'en diſant qu'il avoit pris le Concile de Latran pour celuy de Conſtance. L'Exemple de l'Eveſque de Miſnie encouragea les Univerſitez de Cologne & de Louvain. Elles examinerent les Ouvrages de Luther contre le Maiſtre du Sacré Palais, & ſes Sermons de la Penitence, de l'Excommunication, des Indulgences, & de la preparation à la mort, & les condamnerent comme impies & dignes du feu qûe l'Auteur meriteroit auſſi s'il ne les deſavoüoit. 1528.

* *Sleidan dans ſon 2. Livre.*

Luther répondit qu'encore que les Univerſitez euſſent trouvé des erreurs dans ſes Ecrits, elles ne devoient pas ſe porter d'abord à l'éxtrême rigueur, puis qu'il n'y avoit rien de plus humain que de ſe tromper, mais qu'il eut falu qu'elles ſe donnaſſent au moins le loiſir de les examiner & de ſeparer ce qu'il y avoit de mauvais d'avec ce qu'il pouvoit y avoir

1528. de bon, au lieu qu'en censurant en gros ses ouvrages sans distinction, & sans reserve, * elles témoignoient que l'envie & la jalousie y avoient eu plus de part que la prudence & la charité du prochain: que ce qu'il y avoit à deplorer avec des larmes de sang dans leur conduite estoit que dans le mesme temps qu'elles se dechaînoient contre un Christien, contre un homme vivant, contre un Religieux, & contre un Docteur; elles avoient une complaisance lasche & impie pour un Payen *, pour un homme mort il y avoit prés de deux mille ans, pour un Precepteur soupçonné d'avoir trempé dans l'empoisonnement de son disciple; & pour un Philosophe dont la doctrine estoit si contraire au Christianisme, qu'on s'en estoit servi durant plus de quatre cens ans pour le combattre: Qu'Aristote passoit dans leurs Escoles pour un Oracle; & que quand ils disputoient entre eux de ses opinions chacun taschoit de l'attirer de son costé par de favorables interpretations sans qu'il leur arrivast de nier ouvertement aucun de ses passages; qu'il leur estoit commandé dans l'Evangile d'avoir soin de l'infortuné Luther qui avoit l'honneur d'estre leur frere par le Sacrement du Baptême, & que cependant non seulement on n'avoit pour luy ny pitié ny tendresse, puis qu'on ne se mettoit point en peine de cacher sa honte, mais on prenoit mesme plaisir de le depoüiller aux endroits où il estoit mieux vestu, afin qu'il demeurast plus exposé à l'ignominie publique: que de charitables Docteurs se fussent comportez d'une autre maniere à son égard, & l'eussent au moins averti une ou deux fois d'adoucir les propositions qui leur paroissoient trop rudes: de corriger celles qui leur blessoient les oreilles & de ne s'obstiner point à défendre celles qu'ils trouvoient fausses: que s'il n'eût point obey aprés qu'on luy auroit montré ses fautes, il y eust eu lieu de le traitter en

Infidele

* *Dans les plaintes de Luther contre les Universitez.*

* *Aristote Precepteur d'Alexandre le Grand.*

Infidele & en Publiquain ; qu'enfin ils faiſoient injure au ſaint Siege en entreprenant ſur un Ouvrage qu'il luy avoit dedié : en prevenant ſon jugement : & en luy reprochant par la promptitude de leurs cenſures, une negligence & une laſcheté inſupportable. 1528.

L'Eveſque de Miſnie ravi de voir les plus celebres Univerſitez de l'Europe confirmer ſa ſentence remua tout ce qu'il avoit de parens & d'amis dans les deux Saxes, & profitant de la longue maladie de l'Electeur qui l'empeſchoit abſolument de vaquer aux affaires, forma un party qui euſt infailliblement livré Luther aux Commiſſaires de la Cour de Rome, ou l'eut au moins contraint de s'enfuïr de la Saxe Electorale en des lieux où il n'auroit pas demeuré long-temps en ſûreté, s'il ne ſe fut trouvé dans l'Empire un particulier aſſez hardi pour entreprendre ſa défenſe au défaut de ſon protecteur.

* On a fait ailleurs le portrait & repreſenté les intrigues du fameux Sequingue Gentilhomme Alemand; il ſuffit de rapporter icy qu'encore qu'il ne fut, ny ſorty d'une Maiſon Souveraine ny conſiderable par ſes richeſſes, il ne laiſſoit pas d'eſtre l'homme le plus accredité de ſon Païs. On ſçavoit qu'il avoit attiré vingt mille Soldats en moins de trois ſemaines ſous les enſeignes de Charles Quint, & que ce Prince luy eſtoit uniquement ou du moins principalement redevable de l'Empire. La reputation de Luther luy inſpira le deſſein de le connoiſtre : mais tous les Ecrivains ne ſont pas d'accord du motif qui lia leur amitié ; il y en a qui font agir Sequingue par un raffinement de vaine gloire, comme ſi aprés avoir empeſché le Roy Tres-Chreſtien de parvenir à l'Empire, il n'y euſt eu plus rien à faire pour devenir le Gentil-homme le plus celebre qui fuſt jamais que d'empeſcher le Pape de punir un homme que toutes les Puiſſances Chreſtien-

* *Dans le 2. Livre de l'Hiſtoire de François Premier.*

s'insinuër dans l'Eglise d'Allemagne Sequingue de- 1528.
viendroit bien-tost Electeur, & lors qu'il auroit mis sur sa teste un bonnet Electoral rien ne l'empescheroit de le rendre hereditaire à sa posterité.

Quoy qu'il en soit, Sequingue ne se fut pas plûtost declaré Lutherien qu'il y eut presse entre les gens de qualité à qui suivroit son exemple. Le celebre Hulric Hutten sçavoit bien qu'il avoit commis à l'égard de la Cour de Rome une offense irremissible, en s'opposant à la ligue qu'elle avoit pretendu former deux ans auparavant contre les Infideles, & en détournant la Diette d'Augsbourg, de rompre avec les Turcs. D'ailleurs son temperament ne s'accordoit pas avec la continence qu'il estoit obligé de garder, puis qu'il avoit receu les Ordres sacrez, & la maladie honteuse dont il mourut cinq ans aprés, acheva de justifier que la vie Ecclesiastique ne luy estoit pas propre. Il s'unit d'autant plus volontiers avec Luther qu'il le reconnoissoit pour ennemi de ses deux adversaires, le Celibat & la Cour de Rome, & Luther eut tant de condescendance pour ce nouveau disciple qu'il le fit graver & mettre son image à la teste de ses Livres.

Silvestre de Schombourg Gentil-homme de Franconie ceda, disent les Catholiques, au desir de s'emparer des biens du Clergé de ce Cercle scituez auprés des siens. Cent autres Gentils-hommes de même Nation s'engagerent par écrit à perdre les biens & la vie plûtost que de souffrir que l'on entrepriſt sur la personne de Luther, & ce nombre estant plus que suffisant pour le mettre à couvert d'insultes, il changea le dessein de s'enfuïr en celuy de se rendre l'Empereur favorable sur la présupposition que ce Prince aprés avoir receu de Sequingue la premiere dignité seculiere du Christianisme, n'estoit pas capable de luy rien refuser. Il luy écrivit une lettre respectueuse qui contenoit, qu'aprés avoir

1528. inutilement tenté par toutes les autres voyes de ſe défendre, il avoit recours à ſa Majeſté Imperiale pour derniere reſſource, & la conjuroit de proteger la Doctrine Chreſtienne injuſtement opprimée en la perſonne d'un Religieux Auguſtin, qui ne demandoit autre choſe, ſinon qu'on luy fiſt le procés dans les formes, & qu'on ne le commençaſt point par l'endroit qu'il devoit finir. Il vouloit dire, par la condamnation, il ajoûta, que c'eſtoit proprement l'office d'un Empereur que de ſervir d'Autel & d'azile aux miſerables reduits à de ſemblables extremitez, & que Dieu ne l'avoit eſtabli Chef de la Republique d'Allemagne que pour maintenir le dernier des Allemands auſſi bien que le premier dans les privileges qui luy eſtoient acquis par le droit de ſa naiſſance. Il écrivit en meſme ſtile à tous les Ordres de l'Empire, & Sequingue l'aſſiſtant de tout ſon credit, il ſe fit en peu de temps une ſi forte brigue pour retenir en Allemagne la connoiſſance de ſa cauſe que tous les amis de la Cour de Rome euſſent entrepris en vain de l'en tirer.

L'Empereur meſme quelque intereſt qu'il euſt en qualité de Roy d'Eſpagne de garder le titre de Roy Catholique, que Ferdinand ſon predeceſſeur avoit reçû du ſaint Siege, conſidera l'affaire qui ſe preſentoit, comme luy pouvant eſtre utile en deux manieres toutes differentes. Car en premier lieu elle luy donnoit occaſion de ſe vanger du Pape qui avoit traverſé ſon élection, & de s'inſinuer dans l'affection des Allemands, en leur témoignant qu'il n'avoit rien à ménager avec le ſaint Siege. En ſecond lieu, il reduiſoit le Pape à rechercher ſon amitié dans la conjoncture où il avoit le plus de beſoin de celle du Pape, puis qu'elle luy eſtoit abſolument neceſſaire pour arriver à la derniere fin que luy propoſoit ſon ambition.

Pour entendre ce qu'il y avoit de plus myſterieux dans

dans sa Politique, il faut presupposer que l'avantage qu'l avoit remporté sur François Premier, 1528.
dans la concurrence à briguer l'Empire, bien loin d'étouffer dans son cœur ce qu'il y estoit resté d'émulation pour un Rival si fameux, y avoit produit l'effet ordinaire aux grands Demélez, lors qu'ils sont soûtenus par une personne dont le genie n'est pas naturellement heroïque, c'est à dire que l'émulation de Charles-Quint estoit aussitost degenerée en une haine irreconciliable, & en un dessein formé de ruïner en toute maniere le même François Premier qu'il venoit de supplanter; quoy que sa Majesté Tres-Chrestienne fust exactement demeurée dans les termes qu'elle s'étoit prescrite de ne pretendre à l'Empire qu'avec toute la moderation d'un amant vertueux, qui rechercheroit en mariage une honneste Demoiselle; & c'est en ce point que l'on peut remarquer en passant la principale difference de genie entre ces deux grands Princes. L'Empereur se repentoit de s'estre engagé par le Traitté de Noyon à deux choses, l'une de restituer la Navarre, l'autre d'épouser une fille du Roy Tres-Chrestien,* & d'avoüer qu'il tiendroit le Royaume de Naples pour la Dot de cette Princesse. Ce qui l'incommodoit dans cette derniere clause, n'estoit pas seulement que cette Princesse n'avoit qu'un an & qu'il luy faloit attendre trop long temps pour se marier, c'estoit encore qu'il se pouvoit faire qu'elle n'eust point d'enfans, & que les François luy redemandassent sa Dot. Son intention n'estoit donc que de rompre le traité. Mais parce qu'il estoit aisé de prévoir que les François ne manqueroient point de faire passer en ce cas à la conqueste de Naples l'Armée aguerie qu'ils entretenoient dans le Duché de Milan, dont ils estoient alors possesseurs paisibles; il n'y avoit aucune apparence de donner atteinte au Traité de Noyon qu'a-

* *Dans le Traité de la France avec l'Espagne.*

Dix estoit de la Maison de Medicis qui travailloit depuis cinquante ans à s'emparer de l'Etat de Florence, & à establir une espece de Monarchie dans la Toscane. Elle avoit déja executé la moitié de son projet ; car encore que les Florentins se gouvernassent toûjours en forme de Republique, qui tenoit beaucoup plus de la Democratie que de l'Aristocratie ; les Medicis ne laissoient pas neanmoins d'y avoir la meilleure part par la liberté d'introduire dans le Senat des personnes qui leur estoient affectionnées, & d'en exclurre celles qui estoient suspectes. Il ne leur restoit donc qu'un pas à faire pour arriver à la Souveraineté ; & comme ils avoient tout l'esprit & toute l'adresse necessaires à profiter de la premiere conjoncture qui se presenteroit ; aussi leur interest consistoit uniquement à l'attendre, & à demeurer cependant sans action : au lieu qu'en se liguant avec l'Empereur, ils couroient d'un costé risque de tout perdre, si le parti qu'ils embrasseroient estoit vaincu, & de l'autre ils estoient certains de ne rien gagner en cas de succés. Car si l'Empereur avoit l'avantage, il n'auroit garde d'abandonner aux Medicis une Ville Imperiale aussi importante qu'estoit celle de Florence : & de s'atirer par là l'aversion irreconciliable des Allemands ; & si les François se maintenoient dans le Duché de Milan, le premier de leurs soins seroit d'animer les Florentins à chasser les Medicis, & le succés leur en seroit d'autant plus facile que la Bourgeoisie de cette grande Ville avoit eu de tout temps une inclination pour eux dont on verroit les effets aussi-tost qu'ils envoyeroient des Troupes pour y appuyer une revolution. Ainsi le Pape estant détourné de se declarer pour l'Empereur par la plus indispensable des maximes Politiques qui défend de se commettre avec la fortune, lors que le profit ne balance point le danger ; il n'y avoit point 1528.

1528. d'autre ſecret pour obliger ſa Sainteté à ſeconder les intentions de l'Empereur que de luy repreſénter un peril plus grand ſans comparaiſon où elle s'expoſoit en demeurant immobile que n'eſtoit celuy qu'elle pretendoit éviter.

Il conſiſtoit en ce que Luther eſtant ſoûtenu par l'Electeur de Saxe le plus puiſſant Prince d'Allemagne, par Sequingue le meilleur General d'Armée, & le plus aimé des Soldats, par Hutten fort éloquent, & par la Nobleſſe jalouſe de recouvrer les Seigneuries que ſes Anceſtres avoient donné à l'Egliſe, la Cour de Rome ne le pouvoit ranger à la raiſon ſans l'aſſiſtance de l'Empereur, & ce Prince ne la favoriſant point il s'alumeroit dans l'Empire le Schiſme le plus à craindre qu'on y euſt veu depuis la ſeparation de l'Egliſe Grecque d'avec la Romaine.

Sur ce principe l'Empereur répondit au Nonce du Pape en Eſpagne qui le preſſoit d'envoyer des ordres en Allemagne pour la detention de Luther, que ce Religieux eſtoit d'un Païs où l'on ne diſpoſoit pas des perſonnes avec tant de facilité qu'en Italie: Que ſa Majeſté Imperiale ne pouvoit rendre au Pape l'office qu'il ſouhaitoit d'elle, qu'elle n'euſt paſſé d'Eſpagne aux Païs-bas, & des Païs-bas à Francfort ou elle eſtoit obligée de ſe faire couronner; parce qu'avant cette ceremonie il luy eſtoit defendu d'exercer aucune Juriſdiction dans l'Empire. Mais qu'aprés ſon couronnement elle convoqueroit une Diette generale à Vormes où elle manderoit Luther, & l'obligeroit à rendre raiſon de ſa doctrine devant une Compagnie qui le reconnoiſſant coupable conſentiroit qu'il fuſt livré aux Officiers de ſa Sainteté.

Le Pape ſe choqua de deux choſes dans cette réponſe; l'une qu'elle le renvoyoit pour ainſi dire aux Calendes Grecques, & qu'en prenant un an d'intervalle pour la concluſion d'une affaire où la dili-

diligence estoit uniquement necessaire ; il sembloit qu'on vouluſt donner au mal le loiſir de devenir incurable avant que de ſe mettre en devoir d'y remedier. L'autre que l'Empereur avoit deſſein de ſignaler ſon avenement à l'Empire par une eſpece d'attentat ſur la Juriſdiction ſpirituelle, puiſque la cauſe de Luther eſtant devant le Pape, & que ſa Sainteté s'en trouvant déja ſaiſie elle ne devoit pas eſtre decidée dans une Diette d'Allemagne. Mais comme le Pape n'eſtoit point aſſez fort pour empeſcher cét attentat, toute l'induſtrie conſiſtoit à le prevenir par un jugement qui oſtaſt à l'Empereur la liberté de prononcer ſur des matieres déja decidées, & ſa Sainteté preſſée d'ailleurs par les importunitez des Jacobins, & par les pourſuites des Univerſitez intereſſées à defendre les cenſures qu'elles avoient faites ſous l'autorité du ſaint Siege, eſtablit une Congregation de Cardinaux, de Prelats, de Theologiens, & de Canoniſtes à deſſein de prendre une derniere reſolution ſur les nouveautez d'Allemagne. 1528.

On y conclut de condamner les ſentimens de Luther. On le cita pour comparoiſtre, & on limita le temps dans lequel il revoqueroit ſes erreurs.

Ainſi fut dreſſée la fameuſe Bulle de Leon Dix contre Luther ; qu'on publia le quinze de Juin mil cinq cens vingt. Le Pape s'adreſſoit d'abord à Jeſus-Chriſt ; qu'il diſoit avoir eſtabli ſaint Pierre & ſes Succeſſeurs en qualité de Vicaire de ſon Egliſe, & le conjuroit de l'aſſiſter dans une conjoncture où elle avoit un extraordinaire beſoin de ſes graces. Enſuite il tournoit le diſcours à Saint Pierre & à Saint Paul, Fondateurs de l'Egliſe Romaine, & ſes premiers Martyrs, & paſſant aux maux dont elle eſtoit affligée, il racontoit qu'on renouvelloit en Allemagne les erreurs des Grecs & des Huſſites, il s'en eſtonnoit d'autant plus que cette Nation

1528. eſtoit obligée au Souverain Pontife de l'Empire dont elle tiroit ſa principale gloire ; & perſeverant dans le zele de ſes predeceſſeurs à luy faire du bien, il ſuppoſoit ne luy en pouvoir donner de meilleure marque qu'en montrant l'écüeil où elle eſtoit ſur le point de faire naufrage. Cet écüeil conſiſtoit en quarante deux propoſitions tirées en cet ordre des écrits de Luther. Que les Sacremens de la Loy nouvelle ne juſtifioient pas abſolument parlant ceux qui ne mettoient point d'obſtacle à leur effet : Que le peché demeuroit dans les enfans aprés & nonobſtant leur Baptême : Que les reſtes de la convoitiſe, lors meſme qu'elle n'eſtoit accompagnée d'aucun peché actuel, ſuffiſoient pour empeſcher une Ame à la ſortie du corps d'entret dans le Ciel : Que la charité imparfaite d'un homme mourant eſtoit accompagnée d'une crainte affligeante, qui ſeule faiſoit ſon Purgatoire & l'empeſchoit d'aller en Paradis : Que la diviſion de la Penitence en confeſſion, contrition, & ſatisfaction, n'eſtoit fondée ny ſur l'Ecriture ſainte ny ſur la tradition : Que la contrition qui s'excitoit par le remords de la Conſcience, par la recherche & pat la deteſtation des pechez ſur une reflexion amere de leur grandeur, de leur multitude, de leur infamie, de la perte du Paradis, & des peines de l'enfet, n'eſtoit à le bien prendre qu'une hypocriſie ; & bien loin de juſtifier un homme elle le rendoit plus pecheur ; Que l'eſſence & l'integrité de la Penitence conſiſtoit dans la nouvelle vie : Qu'il y avoit de la preſomption à pretendre confeſſer tous les pechez veniels ; & meſme les mortels ; parce qu'il eſtoit impoſſible de les connoiſtre tous : d'où vient que dans l'ancienne Egliſe on ne confeſſoit des pechez mortels que ceux qui eſtoient manifeſtes : Qu'en faiſant un exact dénombrement des pechez on ne laiſſoit rien à pardonner à la miſericorde Divine :

Qu'il.

Qu'il eſt inutile aux Preſtres de remettre les pe- 1528.
chez & donner la grace, ſi le penitent ne croit l'un & l'autre: Que le pecheur n'eſtoit point abſous par la vertu de la contrition, mais par la force de ces paroles de Jeſus-Chriſt. Tout ce que vous délierez ſur la terre ſera délié dans le Ciel: Qu'un homme qui croira eſtre abſous ne laiſſera pas de l'eſtre, quoy qu'il n'ait point de contrition, & que le Preſtre n'ait point eu deſſein de l'abſoudre: Que dans le Sacrement de la Penitence, & pour ce qui regardoit la remiſſion de la coulpe, le Pape & les Eveſques ne faiſoient pas plus que le moindre Preſtre, & que dans les lieux où il n'y avoit point d'Eccleſiaſtiques les femmes & les enfans baptiſez pouvoient en ce point exercer leur fonction: Qu'un Penitent ne devoit eſtre ny interrogé ny répondre de ſa contrition: Que les Confeſſions & les autres preparations qui eſtoient en uſage pour recevoir l'Euchariſtie eſtoient inutiles & nuiſibles, & qu'il n'en faloit point d'autre que de croire qu'on y recevroit la grace: Qu'il ſeroit à propos de rétablir la Communion ſous les deux eſpeces, & que les Laïques qui la recevroient d'une autre ſorte ſeroient bien Schiſmatiques, mais non pas heretiques: Qu'il n'y avoit point dans l'Egliſe de Threſor compoſé des merites de Jeſus-Chriſt & des Saints: Que les Indulgences eſtoient de pieuſes tromperies: Qu'elles ne ſervoient de rien pour remettre les peines deuës à la Juſtice divine à cauſe des pechez actuels: Que l'on s'abuſoit de ſe figurer qu'elles fuſſent ſalutaires: Qu'elles n'eſtoient neceſſaires qu'aux pecheurs publics, aux impenitens & aux endurcis: Qu'elles n'eſtoient ny utiles ny neceſſaires à ſix ſortes de gens, aux morts ou à ceux qui eſtoient ſur le point d'expirer, aux malades, ou à ceux qui avoient des obſtacles legitimes: à ceux qui n'avoient pas commis de notables crimes: à

1528. ceux qui n'avoient pas perdu l'innocence de leur Baptême, & à ceux qui pratiquoient des œuvres de la plus haute perfection : Que l'excommunication n'eſtoit qu'une peine exterieure qui n'empeſchoit point celuy qui en eſtoit frapé de participer aux prieres publiques : Qu'il faloit enſeigner les Chrétiens à aimer plus les excommunications qu'à les craindre : Que le Pape n'avoit point eſté inſtitué par Jeſus-Chriſt en la perſonne de ſaint Pierre pour eſtre le Vicaire de ce divin Sauveur ſur toutes les Egliſes du monde : Que la promeſſe de Jeſus Chriſt à Saint Pierre, que tout ce qu'il lieroit ſur la terre ſeroit lié dans le Ciel, ne regardoit que la perſonne de cet Apôtre : Qu'il n'eſtoit au pouvoir ny du Pape ny de l'Egliſe d'établir des articles de foy, ny meſme des Loix pour la morale, ou pour les bonnes œuvres : Qu'il n'y avoit ny hereſie ny peché à defendre des opinions oppoſées à celles du ſaint Siege, & de la meilleure partie de l'Egliſe, principalement ſur des matieres indifferentes pour le ſalut, juſqu'à ce qu'un Concile general legitemement aſſemblé euſt decidé le contraire : Que l'Ecriture ſainte donnoit droit à tous le Chrétiens de s'oppoſer à l'autorité des Conciles Generaux de s'inſcrire en faux contre leurs Actes, & d'examiner de nouveau les matieres decidées dans leurs Canons, lors qu'on les pouvoit convaincre par elles de n'avoir pas toûjours ſuivi la verité avec aſſez d'exactitude : Qu'entre les Articles de Jean Hus condamnez au Concile de Conſtance, il y en avoit de tres-Chrétiens, de tres-vrais, de tres-Evangeliques, & que toute l'Egliſe quand elle ſeroit aſſemblée en corps ne pourroit cenſurer : Que les meilleures œuvres des Juſtes n'eſtoient point exemtes de peché : qu'au moins le peché veniel s'inſinuoit toûjours dans celles qu'ils pratiquoient avec plus de ferveur & de regularité :

Que

Que c'estoit un crime de condamner au feu les Heretiques: Que de declarer la guerre aux Turcs c'estoit aller contre les ordres de la Providence Divine qui se servoit de cette nation infidele pour visiter les iniquitez de son peuple : Que personne n'estoit certain de ne pas offenser toûjours Dieu mortellement, à cause de l'orgueil le plus caché de tous les vices qui s'insinuoit malgré qu'on en eust jusques dans les actions qui luy paroissoient les plus opposées : que l'homme depuis le peché d'origine n'estoit libre que de nom, & qu'il commettoit autant de pechés mortels qu'il agissoit de fois par ses propres forces : Que le Purgatoire ne pouvoit estre prouvé par aucun Livre des saintes Ecritures qui fust canonique : Que les ames dans le Purgatoire n'étoient pas toutes assurées de leur salut, & qu'on ne pouvoit montrer ny par l'Ecriture, ny par la raison qu'elles y fussent hors d'estat de meriter & de croistre en charité : Qu'elles y péchoient autant de fois qu'elles avoient horreur de leurs peines, & qu'elles demandoient du soulagement : Que leur felicité dans le Ciel n'estoit pas si parfaite lors qu'elles estoient delivrées par les suffrages des vivans que lors qu'elles satisfaisoient exactement à la justice divine ; qu'enfin les Prelats Ecclesiastiques, & les Princes seculiers ne feroient pas mal s'ils ostoient aux Religieux l'usage de mandier. 1528.

Le Pape ajoûtoit qu'aprés avoir examiné ces propositions avec tout le soin que demandoit l'importance de l'affaire, & pris l'avis des Cardinaux & des Generaux d'Ordres, des Theologiens & des Canoniſtes, il les avoit trouvées dignes de Censures, & les condamnoit respectivement, comme heretiques, fausses & scandaleuses, contraires à la verité Catholique, qui choquoient les oreilles pieuses, & menoient à l'erreur: Sa Saintetè défendoit sous peine d'excommunication de les croire, de les soû-

1528. soûtenir, de les défendre, & même de les favoriser : Elle usoit de la même severité à l'égard des Livres de Luther : Elle se plaignoit d'avoir inutilement employé toutes sortes de voyes pour obliger de venir à Rome, à dessein, disoit-elle, de luy montrer que la Cour n'y estoit pas si corrompuë qu'il la faisoit, & que ses predecesseurs ne s'étoient trompez en aucune de leurs Constitutions : Elle pretendoit estre assez bien fondée pour le condamner, puisqu'en appellant du saint Siege au Concile, il avoit commis un crime que les Papes Pie Deux, & Jules Second avoient declaré punissable des peines imposées à l'heresie, & que neanmoins elle se contentoit pour cette derniere fois de l'avertir charitablement de revoquer dans soixante jours ses erreurs, & de brûler ses Livres. Autrement elle le declareroit heretique, & tous Sectateurs : Elle défendroit de les frequenter & de les recevoir : elle vouloit qu'on leur couruſt sus, & qu'on se saisist de leurs personnes ; elle interdisoit tous les lieux où ils se retireroient & n'oublioit aucune autre des formalitez requises en semblables rencontres.

Ceux qui favorisoient Luther trouverent trois choses à redire dans cette Bulle, la premiere que la condamnation fust indéfinie.

La seconde que sa Sainteté eust dit qu'entre les quarante-deux propositions, il y en avoit que ses predecesseurs avoient condamnées avec celle des Grecs.

La troisiéme qu'on eust decidé à Rome en si peu de jours tant de propositions d'importance qui regardoient la Religion ; par le seul avis de la Cour de Rome ; & sans y appeller un grand nombre d'Evesques d'Italie. Luther ne s'attendoit point d'estre si-tost reduit au desespoir & pressoit Sequingue d'engager l'Empereur à luy moyenner une reconciliation honorable avec le saint Siege, mais

mais lors que la nuée eust crevé il ne trouva point de meilleur expedient pour se mettre à couvert de la foudre que d'appeller une seconde fois au Concile, ses raisons, ou pour mieux dire ses pretextes furent que l'on avoit procedé contre luy sans l'oüir; sans le convaincre, & sans ordonner des Conferences, où tant de questions épineuses fussent agitées de part & d'autre: Que le Pape en s'établissant seul Juge avoit attenté sur les droits des Conciles Generaux, & qu'en y preferant ses opinions aux textes formels de l'Ecriture sainte, il s'estoit mis en vn estat si déplorable qu'on ne luy pouvoit plus en conscience ajoûter de foy. Luther se rendit denonciateur contre sa Saintetè, il demanda d'estre reçû à prouver les faits dont il la chargeoit, & il conjura l'Empereur, l'Electeur de Saxe, les Princes, & les Villes libres d'Allemagne d'avoir égard à son appel, * afin de maintenir l'autorité du Concile sur l'ancienne maxime de la Jurisprudence Allemande; Que les Decrets des Papes n'obligeoient personne, jusqu'à ce que le consentement de l'Eglise Germanique y eust intervenu. Mais le Pape estoit si puissant dans l'Empire que sa censure y fut receuë dans la plus-part des Cercles, & Luther ne pouvant empescher ses Livres d'estre brûlez apprehenda que ses amis ne se refroidissent & ne l'abandonnassent dans la suite. 1528.

* *Dans les nullitez de la Censure.*

La Politique ne suggeroit que deux voyes pour éviter une extremité si fâcheuse. L'une de les rendre irreconciliables avec le saint Siege, en leur faisant commettre une offense dont ils desesperassent d'obtenir jamais le pardon. L'autre de les animer par un attentat qui redoubleroit leur hardiesse en les convainquant par leur prope experience qu'ils pouvoient choquer impunément la Cour de Rome. Il les mit toutes deux en usage par une seule action en faisant examiner les Decretales par l'U-

1528. l'Univerſité de Vittemberg qui les condamna au feu, & les fit publiquement brûler aprés en avoir cenſuré à ſon tour les trente propoſitions ſuivantes, quoy qu'en effet il y en aye beaucoup qui ne ſe trouvent pas dans les Decretales de la maniere que cette Univerſité les rapporte.

Que le ſaint Siege n'avoit point icy bas droit de juger que le Clergé n'eſtoit pas compris ſous la domination ſeculiere : Que la puiſſance du Pape y eſtoit comparée à la lumiere du Soleil, & la Royale à celle de la Lune : Qu'elle n'eſtoit limitée, ny par les Conciles, ny par les Decrets : Que l'Eveſque de Rome portoit toutes ſortes de droits enfermez dans un reduit de ſon cœur : Qu'il pouvoit ſelon ſa volonté corriger les Canons : Qu'il obligeoit les Eveſques à luy preſter ſerment : Que s'il faloit qu'il fuſt abſous ce devoit eſtre par luy-même : Qu'il eſtoit Chef de l'Egliſe : Qu'il y avoit appel de toutes les Juriſdictions à la ſienne, & que de la ſienne il n'y avoit appel à aucune : Que tous les Droits n'avoient de force que celle qu'ils tiroient de luy : Qu'il eſtoit la pierre fondamentale de l'Egliſe : Que les clefs n'avoient eſté données qu'à ſaint Pierre : Que la puiſſance de Jeſus-Chriſt avoit eſté toute transferée en la perſonne de cét Apoſtre : Que le Pape pouvoit impoſer des Loix à l'Egliſe : Qu'il s'attribuoit à luy-ſeul le pouvoir de lier : Qu'il établiſſoit des Loix ſouveraines en ce qui regardoit le jeûne & les vœux : Qu'il défendoit aux Preſtres de ſe marier : Que Jeſus-Chriſt luy avoit donné toute l'autorité ſpirituelle & la temporelle : Qu'il reconnoiſſoit pour authentique la donation fabuleuſe de Conſtantin à Sylveſtre du Domaine temporel de Rome : Qu'il ſe portoit pour heritier de l'Empire Romain : Qu'il eſtoit permis pour le ſpirituel auſſi bien que pour le civil de repouſſer la violence par une autre violence : Que les Sujets n'étoient

toient point obligez d'obeïr à leurs Seigneurs : Qu'il s'estoit attribué le pouvoir de dégrader les Rois, & de rendre feudataires des Monarchies : Qu'il dispensoit de garder la foy lors même qu'elle estoit confirmée par des sermens publics : Qu'il ostoit & changeoit les vœux : Qu'il estoit en quelque maniere au dessus de Dieu : Qu'il exigeoit la même créance pour ses Loix que pour celles de l'Evangile : Qu'il pretendoit que l'autorité de l'Ecriture sainte dépendist de la sienne, & qu'enfin il se reservoit uniquement le droit de l'interpreter à sa mode. 1528.

Comme il estoit inoüy que la Cour de Rome eust jamais esté traitée avec tant d'outrage, elle n'oublia rien pour en témoigner du ressentiment. Au premier avis de cette nouvelle, elle eut recours à l'Empereur, & le bonheur de Charles-Quint, en ce point ne laissa pas d'estre le plus grand de ceux qui luy arriverent, puisqu'il fut la source des autres, quoy que les Historiens ne l'ayent pas mis en ce rang.

Le Pape qui auparavant ne pouvoit souffrir Jean Manuel Ambassadeur de ce Prince, le prit en confidence, & concerta avec luy les moyens de chasser les François de ce qu'ils tenoient dans l'Italie. L'Empereur qui voyoit sa ruse si heureusement acheminée ne refusa point à sa Sainteté les Lettres de recommandation à l'Electeur de Saxe qu'elle demanda pour obtenir qu'on livrast Luther aux Ministres de la Cour de Rome, ou du moins qu'on le banniſt de Saxe. Il ne s'agissoit plus que de trouver deux sujets capables d'une negotiation si difficile, & le Pape jetta les yeux sur Hierôme Alexandre, & sur Marin Caraccioli. Alexandre avoit enseigné l'Hebreu à Paris, d'où l'Evesque de Liege l'avoit tiré pour l'envoyer solliciter à Rome son Chapeau de Cardinal. Il s'y estoit fait connoistre pour un homme d'intrigue, & l'Archevesché de Brundisi qu'on luy avoit donné du premier coup l'excitoit à porter

1528. porter plus haut son ambition. Caraccioli luy cedoit en doctrine, mais il l'égaloit dans l'industrie ; & dans cette étenduë d'esprit si necessaire pour n'estre point embaraſſé, & pour ne prendre jamais le change dans les grandes affaires. Il estoit cadet d'une Maison de Naple dévoüée à la France, ce qui ne l'avoit point empesché de rechercher la protection des Espagnols, & de pousser à la Cour de Rome, sous la promesse qu'ils luy avoient faite de l'y favoriser.

Mais ces deux Ministres trouverent la Cour de Saxe entierement éloignée des disposition necessaires pour le succez de leur negotiation, l'Electeur sçavoit que la recommandation qu'ils luy portoient de la part de l'Empereur avoit esté mandiée, & il commençoit à prendre tant de gouſt aux predications de Luther, qu'il s'estoit enfin laiſſé persuader d'entendre ; qu'il estoit entierement éloigné du dessein de le bannir ; & la proposition de le livrer luy sembloit aussi lâche que si on l'eust prié de son des-honneur. Mais le pis de l'affaire consistoit en ce qu'à la bien prendre elle ne dépendoit plus de ce Prince. Le nombre des amis de Luther estoit devenu si grand dans la Saxe que l'Electeur n'eust pû bannir leur Chef sans s'attirer une guerre civile, ny le chaſſer sans deserter son pays, il reçut magnifiquement Alexandre & Caraccioli, mais il se contenta pour toute negotiation de leur envoyer ses sentimens par écrit, qui furent qu'il n'avoit retenu Luther que parce que l'Agent du Pape Miltits le luy avoit conseillé, & que presentement il n'y avoit aucune apparence de le chaſſer à la veille d'une Diette, où il auroit lieu de se plaindre, si on le maltraitoit : Que l'Empereur n'avoit encore rien prononcé contre luy, & que sa Majesté n'avoit garde de le faire sans l'avoir entendu.

L'E-

L'Electeur expliquoit assez dans les derniers mots que l'on vient de rapporter ce qu'il avoit dans l'ame. Luther croyoit qu'il ne luy pouvoit rien arriver de si avantageux que d'estre mandé à la Diette; car outre qu'il la regardoit comme le Theatre le plus fameux où sa doctrine avoit à paroistre: toute l'Allemagne pouvoit l'apprendre de sa propre bouche en une ou deux harangues. Il avoit pressé l'Electeur d'obtenir la permission de l'Empereur qui ne l'osa refuser, de peur de s'attirer à son avenement à l'Empire, des ennemis capables de traverser son installation. Tout ce qu'il pût faire en faveur de la Cour de Rome fut d'inserer deux conditions dans le sauf-conduit expedié pour Luther, l'une qu'il ne prêcheroit point en allant de Saxe à Vormes, où la Diette estoit convoquée, l'autre qu'il ne publieroit aucun Livre jusques à ce qu'il eust esté entendu. Le sauf-conduit fut accompagné d'une Lettre de l'Empereur à Luther, l'un & l'autre datté du six de Mars mil cinq cens vingt-un. On examina le sauf-conduit dans le Conseil du Duc de Saxe. & on y prist assez garde qu'il estoit limité. Mais comme on n'en avoit plus besoin que pour la forme, on ne se mit point en peine d'en solliciter un autre. Luther se tint suffisamment assuré sur la parole que luy donnerent l'Electeur & Sequingue de se trouver à la Diette avec un Cortege capable de le garentir d'insultes; & s'appliqua tout entier à répondre au Religieux de S. Dominique Ambroise Catarin, qui refuta ce que Luther avoit écrit contre le Maistre du Sacré Palais: il ne s'agissoit entre eux que de l'autorité du Pape, & Luther qu'elle venoit de foudroyer traita son adversaire avec aigreur. 1528.

Il n'agit pas de même en recevant l'Acte de l'excommunication, que le Pape avoit prononcé contre luy le Jeudy Saint mil cinq cens vingt-un, il ne

se

1528. ſe contenta pas de le traduire en Allemand afin qu'il fuſt lû par plus de perſonnes, & il vint juſqu'à ce point de hardieſſe que de le vouloir rendre ridicule par des remarques toutes bouffones. Les timides de ſon party qui ne ſçavoient pas qu'il ne couroit aucun riſque dans ſon voyage, taſcherent de le diſſuader de ſe mettre en chemin, en luy remontrant le nombre & la qualité de ſes ennemis, & en le conjurant de profiter de l'exemple de Jean Hus. Mais il repartit qu'il leur eſtoit infiniment obligé de leur ſoin, quoy que ſemblable, diſoit-il, à celuy de la femme de Pilate pour Jeſus-Chriſt, & que le démon avoit excité l'un & l'autre pour la meſme raiſon : Que cet Ange de tenebre voyoit en l'un & en l'autre cas ſon Troſne ſur le point d'eſtre renverſé, & qu'il employoit ſes dernieres ruſes à deſſein de le conſerver.

La maniere dont Luther fut conduit à la Diette fit aſſez voir qu'on ne l'y menoit pas pour y eſtre condamné ; l'Exempt Sturnius qu'on luy avoit donné pour luy ſervir de ſauvegarde eſtoit de ſon parti, & le fit entrer comme en triomphe au bruit des fiffres & des trompettes, dans toutes les Villes qui ſe trouverent ſur le chemin. Il arriva le Dimanche de Paſques clauſes à Erford ville Capitale de Thuringe, où il fut importuné de preſcher, qu'il négligea pour ſatisfaire le peuple la clauſe du ſauf-conduit qui le défendoit en des termes exprés. On luy avoit choiſi la plus grande Egliſe ; & le lieu tout vaſte qu'il eſtoit ne ſuffiſant pour contenir la multitude d'Auditeurs accouruë de tous coſtez, luy donna lieu d'employer toute la force de ſon éloquence. Le Sermon fut interrompu par le bruit qu'on entendit dans la voute, & par les ouvertures qu'on y remarqua. Les plus timides de l'aſſemblée ſe pâmerent de peur ; & les plus hardis prévoyant aſſez que s'ils couroient aux

por-

portes ils seroient étouffez dans la presse, enfoncerent les panneaux de vîtres pour éviter le danger, en se jettant par les fenestres. La consternation d'un costé & la confusion de l'autre ne pouvoit estre plus grande, lorsque Luther entreprit de calmer le desordre, & l'executa presque en un moment. Il fit accroire avec tant d'élegance & d'un air si plausible, que ce qui paroissoit n'estoit qu'un artifice du Demon pour empescher le fruit de la Predication; & témoigna d'en estre si peu touché, que sa contenance & ses paroles rétablirent l'Auditoire dans sa premiere tranquilité. Mais son éloquence ne s'arresta pas à ce miracle de l'art: elle en fit bien-tost un plus grand en ne laissant dans le repos ceux qu'elle venoit de rassurer qu'autant qu'il faloit pour ne les pas faire passer sans milieu d'une violente passion à une autre de mesme nature. Il tourna peu à peu le discours sur la conduite des Ecclesiastiques; & l'exagerant avec des figures toûjours plus touchantes, il acheva son Sermon en inspirant à ses Auditeurs des motifs de haine, dont le pitoyable effet fut une sedition, où il y eut sept Maisons de Chanoines brûlées & quarante-trois de pillées. 1521.

Il arriva à Vormes le seize d'Avril mil cinq cens vingt-un, & le dix-sept il fut introduit à la Diette. Le Jurisconsulte Ekius luy dit que l'Empereur l'avoit mandé pour entendre sa réponse sur deux Articles. Le Premier s'il avoüoit d'avoir composé, ou s'il reconnoissoit pour siens plusieurs Livres qu'il luy montra imprimés sous son nom. Le second s'il prétendoit soûtenir toute la doctrine qui y estoit contenuë, sans venir à la moindre retractation.

Luther répondit en demeurant d'accord du premier; mais il ajoûta pour le second qu'il estoit de telle importance, que ce ne seroit pas trop de vingt-quatre

1528. quatre heures pour y penſer. On mit en deliberation ſi on luy accorderoit un ſi court delay ; & l'Aſſemblée aprés y avoir conſenti repliqua par l'organe d'Ekius, qu'encore que Luther euſt ſuffiſamment appris par la Lettre que ſa Majeſté Imperiale luy avoit fait l'honneur de luy écrire qu'on luy demanderoit le contenu dans le ſecond article, & que par conſequent il euſt eû plus de temps qu'il n'en faloit pour ſe preparer à y répondre : que l'Empereur, par ſa clemence ne laiſſoit pas neanmoins de luy accorder un jour, à condition qu'il ſe repreſenteroit le lendemain à pareille heure, & qu'il répondroit de vive voix à l'article, & non pas par écrit. Il ſe retira immediatement aprés avoir receu cet ordre ; & la pluſpart des Députez dont la Diette eſtoit compoſée, s'imaginerent que l'affaire eſtoit conſommée : Que Luther avoit deſſein de ſe retracter & qu'il ne differoit d'un jour, que pour ménager ſes intereſts & ceux de ſes amis ; ou pour concerter les termes de ſa retraction, & les adoucir autant qu'il ſeroit poſſible.

Mais on reconnut le lendemain qu'il n'avoit differé que pour rendre ſa réponſe plus ſolemnelle, en tenant le monde en ſuſpens ſur la maniere dont elle ſeroit conceuë. Elle fut qu'il avoit compoſé des Livres de pluſieurs ſortes ; & qu'il y en avoit de pure pieté, c'eſt-à-dire, d'écrits ſur des matieres ſi peu conteſtées, que ſes propres adverſaires y donneroient infailliblement leur approbation pour peu qu'on les en priaſt, & que par conſequent il ſeroit inutile, & même contre la ſincerité de les revoquer ; Qu'il y en avoit d'autres contre les abus de la Cour de Rome, & que l'Allemagne ayant autant ou plus de ſujet de s'en plaindre qu'aucune autre contrée de la Chrétienté, elle ne pouvoit l'obliger à ſe retracter en ce point, ſans approuver la conduite de cette Cour, & donner à ſes Miniſtres

stres un nouveau droit de l'exercer. Qu'enfin il y en avoit pour sa défense ; & qu'il ne désavoüoit pas que dans ceux là, la chaleur de la contestation ne l'eust porté trop loin ; & qu'il n'y avoit icy qu'à repeter ce que Jesus-Christ avoit dit aux domestiques du grand Prestre, si j'ay mal parlé qu'on me le montre. * Ekius irrité de cét aveu, repartit à Luther qu'il ne s'expliquoit pas avec assez de netteté, & qu'il ne luy appartenoit point de revoquer en doute les définitions des Conciles: Que l'on vouloit sçavoir de luy precisément s'il approuvoit, ou désaprouvoit, ses Ecrits, & qu'il répondist oüy ou non. 1528.

* *Dans les Actes de la Diette de Vormes.*

Luther ne voulant pas s'attacher à ce que disoit Ekius, se tourna vers sa Majesté Imperiale ; & dit qu'il ne pouvoit rien retracter de ce qu'il avoit enseigné dans ses Leçons de Theologie, dans ses Sermons, & dans ses Ecrits, jusqu'à ce qu'on l'eust convaincu du contraire par l'Ecriture sainte, ou par l'évidence du raisonnement, puisque d'un costé il estoit resolu de ne pas blesser sa conscience ; & de l'autre il ne tenoit pour infaillibles, ny les Papes, ny les Conciles.

L'Empereur n'assista pas le lendemain à la Diette, mais il y envoya une Lettre écrite & signée de sa main dont la substance estoit: Que ses Ancestres avoient roûjours esté soumis à l'Eglise Romaine ; & que Luther s'estant declaré contre elle & persistant dans son égarement, il estoit du devoir d'un Empereur veritablement Chrestien de prendre la protection d'une bonne mere contre un fils dénaturé qui tendoit à déchirer le sein où il avoit esté formé : Qu'il avoit donc resolu de proscrire cét opiniastre, & tous ceux qui le favoriseroient tant soit peu, ou suivroient sa doctrine ; & que sa Majesté Imperiale se porteroit à de plus violentes extremitez si elle les jugeoit necessaires pour éteindre l'embrasement: Qu'elle avoit neanmoins égard à la foy publique, &

1528. que Luther ſeroit remené ſain & ſauf au lieu d'ou il eſtoit parti. Cette Lettre fut diverſement reçûë dans l'Aſſemblée ſelon les inclinations differentes de ceux qui y aſſiſtoient. Les Electeurs Eccleſiaſtiques & le Duc de Baviere eſtoient d'avis que l'Empereur fuſt remercié de ſon zele, & ſupplié d'y perſeverer, & l'on ajoûte qu'il y eut des Deputez aſſez hardis pour propoſer d'arreſter Luther; mais que Loüis Electeur Palatin s'écria qu'il ne faloit pas noircir d'une infidelité la Nation Allemande, qui juſques là avoit paſſé pour la plus exacte de toutes dans l'accompliſſement de ſes promeſſes.

L'Electeur de Saxe & les amis de Luther eſtoient d'avis de conjurer l'Empereur au nom de la Dietre, de ſuſpendre ſon jugement à cauſe de l'importance de l'affaire, juſqu'à ce qu'elle euſt eſté examinée dans les formes. Ils entendoient par ce dernier mot une Conference nouvelle, & les autres propoſerent un expedient qui fut ſuivi.

Il conſiſtoit à donner le pouvoir à l'Archevêque de Treves, qui avoit eſté déja nommé Commiſſaire du ſaint Siege d'accommoder l'affaire, & le vingt-quatre d'Avril cét Electeur accompagné de celuy de Brandebourg, du Duc Georges de Saxe, de l'Eveſque d'Augsbourg, & de pluſieurs Deputez, manda Luther & luy fit dire par Vée Juriſconſulte de Bade, qu'on ne l'avoit pas appellé pour diſputer, mais pour luy donner charitablement des avis qui regardoient les plus grands de ſes intereſts en ce monde & en l'autre: Qu'il pouvoit bien avoir trouvé de differentes choſes dans les Conciles; mais que le même Eſprit de Dieu qui ſervoit à tous de commun Directeur n'avoit pas permis qu'il leur fuſt rien échappé de contraire: Qu'il n'eſtoit pas permis à des particuliers de douter de leur doctrine: Que ſes ouvrages exciteroient de grands troubles ſi l'on n'y remedioit promptement, & que celuy qu'il avoit intitulé de la

Li-

Liberté Chrétienne, ne donnoit que trop d'occa- 1528.
sions aux libertins de prétendre qu'il n'y avoit aucune certitude dans les articles que l'Eglise proposoit à croire : Que la prudence vouloit que les Auteurs modernes écrivissent avec d'autant plus de précaution; que le siecle où l'on vivoit estoit plus corrompu sans comparaison que les precedens : Et qu'encore qu'il y eust de tres-bonnes choses dans ses Livres, elles estoient mélées de tant de mauvaises, que la charité Chrétienne défendoit d'en permettre indifferemment la lecture : Que la Religion ne pouvoit non plus subsister sans Loix que les Republiques; & qu'il faloit se soûmettre à la rigueur du ban de l'Empire, ou laisser les Allemands dans la creance où leurs peres avoient perseveré depuis qu'ils avoient reçû la lumiere de l'Evangile. Luther aprés avoir remercié la Compagnie du soin qu'elle prenoit d'une personne de si basse condition que luy, ajoûta qu'il ne rejettoit pas tous les Conciles, mais seulement celuy de Constance à cause qu'il avoit mal à propos condamné cette proposition de Jean Hus, *l'Eglise est une Communauté de predestinez* : Que l'Ecriture sainte le disoit en des termes si évidens, que ny les supplices ny la mort ne pouvoient dispenser les veritables Chrestiens de le croire, ny de l'enseigner : Que le scandale estoit à craindre dans les conjonctures où l'on pouvoit blesser la charité; mais qu'il ne l'estoit point dans les matieres de foy, où l'on n'avoit égard qu'à la parole divine, qui ne devoit pas estre dissimulée pour quelque consideration que ce fust : Que l'Evangile appelloit Jesus-Christ une pierre de scandale; & que ceux qui l'imitoient dans la Predication, avoient sujet de partager ce titre avec le Sauveur: Qu'il n'avoit pas manqué de respect pour les Loix Civiles & pour les Magistrats; & qu'il ne se plaignoit de celles des Ecclesiastiques; que lorsqu'elles imposoient aux consciences un joug insupportable. On le

1528. fit preſſer une autre fois par le méme Vée de ſoûmettre ſes ouvrages à la cenſure de la Diette ; & il repartit qu'il s'en rapporteroit à qui l'on voudroit, pourvû qu'on les examinaſt par l'Ecriture ſainte. L'Electeur de Brandebourg luy demanda s'il n'eſtoit reſolu de ceder que lorſqu'il ſeroit convaincu par cette voye, & il repartit qu'il en reſtoit encore une autre qui eſtoit l'évidence de la raiſon.

Enfin l'Electeur de Treves le manda pour la troiſiéme & derniere fois ; & n'ayant pû tirer de luy rien de plus que ce qu'il avoit dit dans la ſeconde, il luy declara de la part de l'Empereur qu'il euſt à ſortir de Vormes, & ſe retirer en Saxe dans l'eſpace de vingt-un iour. Il obeït le vingt deux Avril, & l'Empereur le mit au ban de l'Empire le huit de May par une forme de proſcription dont voicy l'abregé. Sa Majeſté poſoit pour fondement que le devoir d'un Empereur Chreſtien ne conſiſtoit pas ſeulement à défendre ſes Sujets dans la guerre, mais encore à les maintenir en paix : Qu'il y eſtoit d'autant plus obligé que Dieu luy avoit donné plus d'Etats qu'à tous ceux qui l'avoient précedé depuis que l'Empire eſtoit ſorty de la Maiſon de France ; & que s'il negligeoit l'hereſie à ſon avenement à l'Empire, il noirciroit ſa reputation d'une tache qui ne ſeroit jamais oſtée : Que tout le monde eſtoit ſuffiſamment inſtruit des propoſitions impies que Luther avoit avancées ; & que le Pape Leon Dix qui devoit connoiſtre ſouverainement des matieres de Foy, n'avoit rien oublié pour remettre ce Religieux dans ſon bon ſens : Qu'il avoit d'abord inutilement eſſayé toutes les voyes de la douceur, & qu'enfin il avoit eſté reduit à celle de l'excommunication : Qu'il n'en avoit pas falu davantage pour jetter Luther dans les dernieres extrémitez de la fureur : Qu'il avoit compoſé d'autres Ouvrages, qui ne parloient que de ſeditions, de guerre, de carnage, & d'embraſemens :

mens: Qu'il avoit eu l'impudence de se mettre au dessus des Conciles en general, & que son mépris, & ses sanglantes railleries pour le Concile de Constance en particulier, ne pouvoient estre plus grandes: qu'aprés avoir déchiré des hommes de saintete connuë, & de vie irreprochable qui y avoient assisté, il n'avoit pas même pardonné à la memoire de l'Empereur Sigismond, & qu'il avoit traité ce Prince avec des indignitez, dont le contrecoup rejalhissoit sur tous les ordres de l'Empire: Que son effronterie ne pouvoit estre assez exprimée: & qu'à considerer la rage dont il estoit animé contre toutes sortes d'Etats, on le prendroit plûtost pour un demon que pour un homme: Que ses excés estoient devenus insupportables: Que sa Majesté Imperiale luy avoit donné audience en pleine Dierte, quoy que les Loix d'Allemagne declarassent les Heretiques indignes d'une telle condescendance, & ce dernier remede n'ayant pas esté plus utile que les précedens, elle mettoit, de l'avis des Princes & des Députez, Luther au ban de l'Empire, & l'assujettissoit à toutes les peines ordonnées contre les criminels de leze Majesté divine & humaine. 1528.

L'Electeur de Saxe qui ne vouloit ny executer l'Edit de l'Empereur, ny le violer ouvertement, trouva cet expedient pour mettre en sûreté la personne de Luther. Il aposta des gens armez qui feignirent de l'enlever dans le Monastere des Augustins de Vittemberg où il se tenoit enfermé: & donna des ordres secrets à des Gentilshommes affidez, de le conduire sûrement dans la Citadelle d'Astat, où il demeura dix mois entiers, sans que l'on sçût de ses nouvelles: Il y composa les Livres qui donnerent le dernier mouvement aux revolutions du Dannemark & de la Suede, & porterent l'Heresie dans ces deux vastes Monarchies où la Foy Catholique avoit si tard penetré.

Pour mieux entendre ces deux revolutions, il faut présupposer que l'ancienne Maison Royale de Dannemark dont on ne connoissoit point l'origine, estant esteinte vers le milieu du quinziéme siecle, le Clergé, la Noblesse, & le peuple offrirent leur Couronne à Adolfe Duc de Holstein, soit que la haute vertu de ce Prince les eust seule obligez à ce choix, ou que leur interest y fust meslé, en ce qu'ils pretendoient en consequence de leur élection unir à leur Monarchie le Païs de Holstein de grande estenduë, qui donneroit à leurs Roys entrée en Allemagne, & les introduiroit dans les Diettes de l'Empire en qualité de Souverains dans le Cercle de la basse Saxe. Leur desir fut satisfait; mais ce ne fut point par les mesures qu'ils avoient prises. Adolfe vivoit content de sa fortune, & n'estoit pas d'humeur à la changer pour une meilleure. Il n'estoit tourmenté ny d'ambition ny d'avarice: il avoit assez d'occupation dans son estat, & s'y trouvoit plus commodement qu'en aucun autre lieu, parce que la Noblesse n'y estant distinguée par aucune qualité de Baron, de Comte ou de Marquis, relevoit toute immediatement de son Souverain, & ne reconnoissoit que luy au dessus d'elle. Il refusa donc la Couronne de Dannemark; mais il conjura ceux qui la luy avoient offerte de considerer le jeune Comte d'Oldembourg fils de sa sœur qui ayant plus d'années à vivre les gouverneroit plus long temps.

Les Estats de Dannemark assemblez examinerent la proposition d'Adolfe, & la trouverent juste, non pas tant par la raison qu'il avoit apportée, que par une autre qu'il avoit dissimulée. Elle consistoit en ce que l'élection du Comte d'Oldembourg produiroit à leur égard le même effet qu'auroit produit celle d'Adolfe, puis que celuy-cy en n'ayant point d'enfans, & le Comte estant son presomptif heritier, le Duché de Holstein ne laisseroit pas de

de-

devenir une Province de Dannemark. Ainsi le Comte d'Oldembourg monta sur le trône contre son attente, & prit le nom de Chrestien Premier. Aprés que la conjonction de ses Estats hereditaires aux Electifs l'eust rendu plus puissant sans comparaison que ses predecesseurs ne l'avoient esté, les Danois l'importunerent de reünir à leur Monarchie celle de Suede qui s'en estoit détachée pour la vingtiéme fois. L'occasion estoit favorable, & si Chrétien estoit tourmenté d'ambition il ne la pouvoit couvrir d'un plus plausible pretexte. 1528.

Les Suedois s'estoient lassez de la domination du même Canut pour lequel ils s'estoïent revoltez, & le Clergé plus puissant que les autres corps avoit le premier témoigné son mécontentement. Chrétien en fut averti par les espions secrets qu'il entretenoit à Stocholme, & pratiqua par leur moyen Jean Benoist Archevêque d'Upsal Primat de Suede, qui forma un party assez considerable pour introduire la vingt-uniéme fois les Danois dans sa patrie. Chrestien contraignit Canut de se refugier en Moscovie, & regna paisiblement le reste de sa vie sur tout le Septentrion: Mais il n'eut pas plûtost les yeux fermez que par une déplorable inconstance les Suedois qui ne pouvoient ny se passer d'un Roy, ny le souffrir long-temps aprés qu'ils l'avoient élû, couronnerent Stenon premier fils de la Sœur de Canut, & passerent de la sorte à la vingt-deuxiéme Rebellion.

Chrêtien avoit laissé deux enfans, Jean & Frederic: Les Danois préfererent l'aîné quoy que inferieur en toutes sortes de qualitez à son cadet, par antipathie des Suedois qui avoient refusé de le reconnoistre. Il regna trente-deux ans, & cet espace ne fut que trop suffisant pour luy donner lieu de recouvrer tout ce qu'avoit tenu son pere. Les Suedois aussi peu respectueux pour Stenon Premier, qu'ils l'avoient esté pour Canut, le déposerent à son tour, & mi-

1528. mirent à ſa place Jean Roy de Dannemark, avec beaucoup moins de raiſon qu'ils n'en avoient eu de l'exclure, mais ſon voyage en Suede le fit connoiſtre pour ce qu'il eſtoit. Les peuples ſe convainquirent par leurs propres yeux de la faute qu'ils avoient commiſe, ils mépriſerent leur nouveau Monarque: & ſe rebellerent une vingttroiſiéme fois; ils furent aſſez heureux pour ſubſtituer à Jean, le plus grand Capitaine & le plus honneſte homme de leur Pays en la perſonne de Suanthon.

Celuy-cy défit en bataille rangée les Danois autant de fois qu'ils entrerent à main armée dans la Suede pour la conquerir: Et ſes Sujets eurent tant d'admiration pour ſa vertu que non ſeulement ils luy garderent une inviolable fidelité durant ſa vie; mais ils élûrent même aprés ſa mort Stenon Second ſon fils.

Mais les Teſtes Couronnées ſont moins propres que les particuliers à profiter de l'exemple d'autruy, ſoit qu'elles aiment moins à faire reflexion ſur le temps paſſé que ſur le preſent, ou qu'elles ſe promettent trop de la fortune qui leur a eſté favorable. Le jeune Stenon ne regna pas deux ans ſans oublier qu'il commandoit aux Peuples de l'Europe les plus difficiles à gouverner, il voulut changer une domination précaire, s'il eſt permis d'uſer de ce mot, en une Monarchie abſoluë, & ſon deſſein eut à peine éclaté que la Suede ſe diviſa en deux partis, l'un eſtoit de ceux qui prétendoient maintenir la liberté de la Nation par l'expedient dont elle avoit tant de fois uſée c'eſt à dire en dépoſant le Roy. L'autre des amis de Suanthon qui ſoûtenoient qu'en conſideration de cet incomparable Prince il ne faloit pas ſe porter d'abord à la derniere extrémité contre ſon fils; & qu'il eſtoit plus à propos de diſſimuler ſes fautes durant quelque temps, afin de luy donner loiſir de les reconnoiſtre: ce party fut enfin le plus fort, & l'autre ne pouvant ny luy tenir teſte ny

luy

luy ceder, eût recours à l'ordinaire ressource des Rebelles, qui est d'appeller les Etrangers à la ruine de la Patrie. Il invita les Danois à la vingt-quatriéme conqueste de la Suede dans une conjoncture qui ne leur pouvoit estre plus avantageuse. 1528.

Chrestien Second avoit succedé aux Couronnes de Dannemark & de Norvege à Jean son pere, & son oncle Frederic en avoit esté rebuté pour la seconde fois, parce que l'on s'estoit imaginé que le fils seroit plus ardent que le frere à mettre les Suedois sous un joug qu'il leur fust desormais impossible de secoüer. *Ils ne se trompoient que dans la moitié de leur conjecture: & Chrestien qui ne cherchoit que des pretextes plausibles pour satisfaire sa cruauté sans effaroucher les Danois n'estoit retenu d'assister les Mecontens de Suede que par le défaut d'argent, lors que la fortune luy en offrit plus qu'il ne luy en faloit. Il avoit lû les Ouvrages de Luther, & il estoit persuadé de sa Doctrine, quoy qu'il n'osast pas encore faire profession de la suivre. Il venoit de faire arrester l'Evesque Archambaut Ministre du Pape, & les richesses trouvées à ce Prelat estoient grandes. Sa Majesté Danoise s'en estoit saisie avec une circonspection qui rendoit Archambaut coupable, puis qu'on avoit de bonnes preuves que son vaisseau avoit esté surpris chargé de plusieurs marchandises de contrebande. L'on instruisoit son procés, & il estoit aisé de le faire durer aussi long-temps qu'il seroit important de le prolonger. Ainsi Chrestien sans se mettre en peine des Censures dont on le menaçoit à Rome, leva de l'argent d'Archambaut une puissante Armée, la conduisit en personne au milieu de la Suede, se mit à la teste de ceux qui l'avoient appellé, & pour acquerir de la reputation par une entrepriſe d'éclat attaqua d'abord Stocholme Ville Capitale du Royaume. Le Siege en fut merveilleux, & seroit apparemment toûjours

** Dans la Relation de la derniere conqueste de la Suede par les Danois.*

1528. demeuré sans pareil si l'incomparable Gustave Adolfe n'en eust formé un semblable en mil six cens vingt-deux devant la Ville de Riga Capitale de Livonie. Les lignes y furent creusées dans la glace : Il y avoit au moins quatre pieds de neiges sur les huttes des Soldats : ils ne vivoient que de potage, & on leur distribuoit le vin & la bierre au poids & à la coignée : ils passerent de cette sotte un long & effroyable Hyver, & pour surcroist de misere, ils ne virent pas la fin de leurs peines au commencement du Printemps suivant.

Stenon avoit aussi-bien qu'eux surmonté l'extrême rigueur de la saison ; qui ne l'avoit pas empesché de mettre sur pied une Armée considerable. Il la mena droit à Stocholme, & Chrestien n'osant luy opposer la sienne dans le pitoyable estat où elle estoit reduite la rembarqua sur sa flotte, & leva le Siege si à contre-temps que s'il eust encore attendu deux jours les Assiegez qui n'avoient plus de pain, luy auroient ouvert leurs portes. La mauvaise fortune qu'il avoit éprouvée sur la terre le suivit sur la mer, & si l'on eust scû dessors ses veritables sentimens en matiere de Religion, on leur auroit imputé toutes les disgraces dont il fut depuis accablé. Il mit inutilement à la voile, & le vent contre l'ordinaire de la mer Baltique, luy fut si long-temps, & si obstinement contraire, qu'il demeura prés de trois mois enfermé dans le Port de Stocholme, de quelque artifice dont usassent les Pilotes Danois pour surmonter les agitations de l'Ocean. Ce fut là qu'on decouvrist l'imposture des Historiens qui ont écrit que le vent se vendoit dans le Septentrion ; parce que si on l'y eust mis a prix, Chrétien auroit engagé sa couronne pour l'acheter, les trois quarts de son Armée perirent des fatigues souffertes au Siege de Stocholme : ou des maladies contractées par une trop violente agitation des vaisseaux, & Chrétien n'ayant

plus

plus aucune proviſion de bouche changea de metha- 1528.
de, & non pas d'humeur. Il ſe mit à la diſcretion de Stenon & luy demanda la paix.

On n'a pas bien ſçû ſi ce Prince l'accorda par un pur principe de generoſité, ou s'il y meſla des motifs d'intereſt. Ceux qui ſont du premier avis ſe fondent ſur le genie de Stenon aſſez élevé pour porter une vertu ordinaire juſques dans l'eſtat heroïque; & ceux du deuxiéme raiſonnent ſur la conjoncture de ſes affaires qui le reduiſoit à ne pas pouſſer les choſes dans l'extremité quand il l'euſt voulu. La trop grande rigueur ne pouvoit aller qu'à laiſſer mourir de faim le Roy de Dannemark, & ſon Armée ſur leurs Vaiſſeaux; mais elle s'arreſtoit là, & ce qu'il y avoit le plus à conſiderer eſtoit qu'elle demeuroit tout-à-fait inutile. La flote dont Stenon euſt profité ne luy auroit pas ſervi pour conquerir à ſon tour le Dannemark, puis qu'outre que l'Hiſtoire ne marquoit pas qu'aucun Roy ou Gouverneur de Suede euſt jamais reüſſi dans une entrepriſe ſi hardie; il n'y auroit aucune apparence d'y penſer en un temps où il y avoit encore en Suede un parti formé contre luy. De plus il n'avoit point d'argent, & ſans cela les Soldats Suedois n'eſtoient pas d'humeur à porter la guerre hors de leur païs.

Il y avoit en Dannemark un jeune Prince dont la douceur euſt attiré autant de perſonnes que la ferocité de ſon pere en rebutoit: Et au défaut de toutes ces conſiderations, il reſtoit Frederic oncle de Chreſtien, à qui les Danois euſſent mieux aimé ſe donner que de ſe ſoûmettre au joug de la Suede.

Quoy qu'il en ſoit Stenon propoſa des Articles que les Danois accepterent avec d'autant plus de joye qu'ils ne pouvoient eſtre plus moderez dans l'inegalité de fortune où ſe trouvoient alors les deux Conronnes. Celle de Dannemark renonçoit à toutes ſes prétentions ſur la Suede, & pour

1528. cette ceſſion chimerique la Suede luy fourniſſoit tous les refraîchiſſemens dont elle avoit un extréme beſoin : elle luy donnoit gratuitement les prøviſions neceſſaires à ſa flotte pour s'en retourner : elle concluoit une ligue offenſive & défenſive envers & contre tous, & ſignoit une allliance eternelle entre les deux Nations.

Mais le bon traitement irrite les eſprits farouches par la même raiſon que la Muſique met en colere les tygres. Chreſtien qui ne cherchoit qu'à ſortir en toutes manieres du Port de Stocholme conſentit à tout ce que deſiroient les Suedois, & le vent s'eſtant enfin changé, il retourna en Dannemark, & il n'y demeura qu'autant qu'il faloit pour aſſembler de nouvelles forces. Il avoit éprouvé que la voye des Armes eſtoit trop hazardeuſe contre un adverſaire vaillant, qui s'expoſoit aux plus grands dangers, pour conſerver ſa Domination. C'eſt ce qui luy fit préferer celle de la ruſe : & ſes Vaiſſeaux ne furent pas plûtoſt garnis d'un nombre ſuffiſant de ſoldats d'élite qu'il les remena dans la Suede ſous le plus plauſible pretexte que la politique la plus rafinée pouvoit inventer.

Le pere de Stenon pour affermir l'autorité Souveraine dans ſa maiſon par un motif qui portaſt les Suedois à luy donner ſon fils pour ſucceſſeur, luy avoit fait épouſer la Princeſſe Chriſtine ſortie de la premiere race des anciens Rois de Suede. Chriſtine avoit encore plus de vertu que de beauté ; quoy qu'elle paſſaſt ſans contredit pour la plus belle perſonne de Suede. Elle eſtoit de dix ans plus âgée que ſon jeune mary ; mais elle avoit recompenſé ce défaut par ſa fecondité en le rendant pere de pluſieurs enfans, & ſur tout d'une fille qui n'avoit pas encore douze ans accomplis, lors qu'elle fit avoüer qu'il y avoit une beauté dans le Septentrion qui effaceroit celles des Regions les plus temperées.

Le-

Le Roy de Dannemark se servit de ce bruit pour persuader Stenon qu'il se venoit trouver à dessein de s'unir avec luy par une alliance encore plus estroite: Que la Princesse sa fille ne pouvoit estre mariée plus avantageusement pour les Peuples du Septentrion qu'avec le Prince de Dannemark, & qu'il estoit bien-aise d'estre assuré de cette alliance quand ce ne seroit que pour rompre les mesures des autres Princes qui pourroient avoir la même pretention. 1528.

Stenon qui jugeoit de la sincerité d'autruy par la sienne, ne douta point de celle du Roy de Dannemark. Il le reçût magnifiquement dans Stocholme: il luy donna tous les divertissemens du lieu & de la saison: il accorda le mariage de sa fille, mais il demanda d'en estre le gardien jusqu'à ce que les deux époux fussent en age. Le Roy de Dannemark frustré de l'esperance qu'il avoit conçûë d'emmener la Princesse de Suede, forma le plus detestable projet dont on eust oüy parler dans le Nord depuis qu'il estoit Chrestien. Il resolut d'enlever Stenon, & pour en venir à bout avec plus de facilité il invita ce Prince avec les quatre principaux Seigneurs de Suede à dîner dans le plus superbe de ses Vaisseaux. Stenon promit d'y aller, & envoya par avance les quatre Seigneurs. Mais ils ne furent pas plûtost arrivés qu'on les mit aux fers, & le Roy de Dannemark pour s'estre trop precipité se vit hors d'estat d'executer ce qu'il y avoit de plus important dans son dessein. Il n'avoit pour faire tomber Stenon dans le piege qu'à recevoir civilement les Seigneurs, qu'à les mener avec luy lorsqu'il iroit recevoir leur Maistre sur le rivage, qu'à se servir de leur ministere pour l'attirer dans son navire, & qu'à donner l'ordre secret au Pilote de mettre à la voile incontinent aprés que la proye auroit donné dans le filet. Mais Stenon qui s'y venoit jetter ne voyant point ceux qui l'avoient precedé, & remarquant

1528. quelque chose de sombre sur les visages du Roy de Dannemark & de sa suite, se douta de la supercherie. Il demanda de parler aux quatre Suedois & le Roy de Dannemark n'ayant rien de categorique à répondre leva le masque, & mit en posture d'achever par la violence ce qu'il avoit commencé par artifice. Stenon estoit accompagné de peu de gens, & dix fois autant de Danois avoient mis pied à terre sous pretexte de luy faire plus d'honneur. Cependant il se défendit avec tant de valeur & de jugement qu'il donna loisir premierement aux Courtisans de Suede, & enfin à la Bourgeoisie de Stocholme de venir à son secours. Les Danois furent repoussez, & ne tirerent point d'autre avantage de leur crime * que d'emmener les quatre Seigneurs prisonniers. Encore ne fut-ce point un avantage pour eux, puisqu'il parut peu de temps aprés qu'ils n'avoient pû rien faire de si préjudiciable à leur Monarchie, puis que s'ils eussent laissé les quatre Seigneurs dans la Suede, ils y eussent pery avec tous les autres dans la conjoncture dont on parlera bientost. Au lieu qu'en les tirant de leurs Païs le Roy de Dannemark les sauva de la boucherie, & reserva pour une meilleure destinée celuy des quatre qui devoit un jour le chasser si absolument de la Suede, que ny luy, ny ses successeurs ne trouveroient jamais l'occasion de la recouvrer.

**Olaus à la fin de son Histoire.*

La perfidie des Danois qui leur avoit attiré la malediction de tous les peuples Chrétiens ne suffit pas pour appaiser les mécontens du party Suedois opposé à Stenon. Au contraire il prit de nouvelles forces, lorsqu'il sçût que l'attentat du Roy de Dannemark avoit jetté entre les deux Couronnes les semences d'une haine irreconciliable. Il se mit en campagne: il redoubla ses intelligences avec les Danois: il leur conseilla de changer le theatre de la guerre: & pour leur faciliter l'entrée de la Suede par

par terre il s'empara de quelques places frontieres de la Province de Stocholme : Le Roy de Dannemark estoit d'autant mieux disposé à profiter du conseil des rebelles qu'il se rebutoit moins par le manquement du succés. Il n'imputoit qu'à luy-mesme la faute qui l'avoit empesché de réüssir, & comme il ne cherchoit qu'à la reparer il comprit aisément que les Loix de la bonne guerre défendoient de la continuër vers Stocholme, où le païs estoit inaccessible par l'âpreté de ses rochers & par sa sterilité : au lieu qu'en menant son armée dans la Gothie Occidentale où le pays estoit plus uni & mieux cultivé, elle subsisteroit plus long temps sans estre obligée à se débander, & prendroit ses mesures pour combatre à son avantage. 1528.

Sur ce fondement il donna le rendez-vous aux Revoltez de Suede dans cette Province autrefois fameuse pour avoir produit les destructeurs de l'Empire Romain. Il y mena de belles troupes composées de ses sujets & d'Ecossois : il s'y rendit le plus fort & contraignit ainsi son ennemy de hazarder la bataille, pour se tirer au plûtost une si fâcheuse épine du pied.

Stenon avoit ramassé toutes les forces de son parti, mais elles n'approchoient des Danois ny pour le nombre ny pour l'experience. Il ne laissa pas neanmoins de les mener au combat avec une fierté qui estonna d'abord ses ennemis. Les Danois soûtinrent la premiere charge, mais la seconde les avoit déja mis en desordre, lorsque le malheur de Stenon les rendit vainqueurs sans courir davantage de risque. Ce Prince combattoit aux premiers rangs suivant sa coûtume & exhortoit plus efficacement les siens par son exemple que par ses paroles, lorsqu'il reçût un coup d'épée qui luy traversoit le haut de la cuisse gauche, & penetroit jusques dans l'aîne. L'atteinte estoit mortelle, & le fit tomber. Ses

gens,

1528. gens l'emporterent hors de la presse, & leur charitable office fit passer la victoire du costé des Danois. L'Armée de Suede qui n'agissoit que pour Stenon perdit courage & demeura sans action en le voyant partir. Rien ne pût l'obliger à poursuivre ses ennemis à demy vaincus, & la crainte d'un vingt-quatriéme joug qu'elle abhorroit sur toutes choses ne l'empescha pas de se débander. Chacun s'enfuit, & le Roy de Dannemark devint Maistre du champ de bataille, lorsqu'il s'attendoit à la mort ou à l'esclavage. Il tira tous les avantages possibles de sa victoire & de la mort de son competiteur arrivé trois jours aprés.

Mais Christine veuve de Stenon, Princesse d'une vertu heroïque ne s'abandonna pas tellement à sa douleur qu'elle ne prist le soin des affaires de ses enfans. Elle sçavoit que la Pologne estoit sa derniere ressource, & elle doutoit d'autant moins d'en estre puissamment assistée que de tous les voisins de la Suede, il n'y en avoit aucun qui eust tant d'interest que les Polonois de s'opposer à la réünion de la Suede avec le Dannemark. Elle dépescha donc à Varsovie celuy qui avoit esté le confident de son mary; & de peur que Sigismond Roy de Pologne ne differast le secours qu'on luy demandoit faute d'assurance d'estre rembourse de ses frais, on luy donna en gage toutes les pierreries de la Couronne de Suede.

Mais Sigismond qui estoit naturellement paresseux, couvrit son délay d'une excuse dont on ne s'estoit point défié. Il prétendit que son pouvoir ne s'étendoit pas jusqu'à lever une armée sans le consentement de la Noblesse de Pologne, & perdit tant de temps à l'obtenir, que le Roy de Dannemark eut plus de loisir qu'il n'en faloit pour achever sa conqueste.

La consternation des Suedois qui le devançoit par

par tout où il tournoit visage, luy ouvrit les portes des Villes les plus importantes. Les Gouverneurs des Provinces allerent au devant de luy pour luy prester le serment: les meilleurs amis du Roy Stenon ne se crurent point obligés à luy estre fideles aprés sa mort, & Stocholme même qui avoit soûtenu un si long Siege n'atteudit pas à se rendre qu'elle fust investie. La malheureuse Christine se refugia avec ses enfans en Moscovie, où la fortune ne luy donna plus que de fausses esperances de les rétablir un jour sur le thrône de leurs Peres. 1528.

Le Vainqueur pour mieux tromper les Suedois affecta à leur égard une conduite qui leur devoit estre d'autant plus suspecte qu'elle luy estoit moins ordinaire. Il ne versa point d'autre sang que celuy qui avoit esté répandu dans le combat: il accorda toutes les graces qu'on luy demandoit sans distinction & sans reserve: * personne ne fut exclus de l'amnistie qu'il fit publier: les Charges & les Gouvernemens furent continuez à ceux qui les possedoient: & l'unique dessein qui parut dans le nouveau Roy, fut de réünir les deux partis qui divisoient la Suede. Ensuite il choisit la Feste de tous les Saints premier jour de Novembre mil cinq cent vingt pour son Couronnement. Tous les Grands y furent invitez; on eut soin sur tout de prevenir les occasions que les Senateurs eussent pû trouver de s'en absenter, & l'on prit des mesures pour rendre la ceremonie la plus magnifique qui eust esté veuë dans le Septentrion, afin d'y attirer plus de gens. Elle se fit dans Stocholme, & la Noblesse de Suede malgré son antipathie avec celle de Dannemark y accourut en si grand nombre, qu'il n'y manqua pas un homme de marque. Le Premier jour de Novembre fut employé au Couronnement, le second aux courses de bague, le troisiéme aux tournois, le quatrieme à combattre à la Barriere, le cinquiéme à la danse, le

* *Dans l'amnistie de Chrétien Second.*

six.

1528. six & le septiéme on traita toutes sortes de gens aux dépens du Roy, & le huitiéme qui devoit terminer la feste, fut destiné pour le superbe festin de sa Majesté aux Senateurs & aux Officiers de la Couronne de Suede. Ils se défioient si peu du malheur qui les menaçoit qu'ils y assisterent au nombre de quatre-vingt quatorze; & le Roy de Dannemark averti de leur simplicité crut qu'il estoit temps de communiquer son dessein aux personnes dont il avoit besoin pour l'executer. Il manda les Chefs de ses troupes, & leur fit un discours qui pour estre le plus inhumain qui fut jamais, ne laissoit pas d'estre fort éloquent à la maniere de celuy qui le prononçoit. Il leur representa la necessité de reduire tout le Septentrion sous une seule Monarchie, & l'impossibilité d'en venir autrement à bout que par une extrême rigueur: il ajoûta que la voye des armes à ne les employer que conformément au droit des gens estoit impuissante, & que les Rois de Dannemark aprés avoir tant de fois conquis la Suede sans la pouvoir conserver, estoient dispensez de garder la moderation qui leur eut esté bienseante en d'autres rencontres: Qu'il n'y avoit pas un Senateur qui ne pensast à se revolter aussi-tost que l'Armée Danoise seroit partie, & qu'estant tous également coupables ils meritoient aussi tous la même punition: Que de ne les pas condamner au supplice ce seroit les irriter en vain, & leur fournir le pretexte dont ils manquoient pour excuser le 25. soulevement qu'ils meditoient: Qu'il faloit tout d'un coup oster au peuple ceux qui luy pouvoient servir de Chefs; & qu'en le reduisant ainsi à l'impuissance de se revolter, on luy donneroit le loisir de s'accoutumer au joug de Dannemark, & de se défaire insensiblement de cette humeur libertine qui l'empeschoit de s'apprivoiser à l'esclavage. Mais sur tout que le grand secret consistoit à ne point épargner ceux du parti Suedois

Suedois qui s'estoient declarez pour le Dannemark, & à traiter les amis avec autant de severité que les ennemis, parce que n'y ayant pas plus d'assurance dans les uns que dans les autres, la Politique conseilloit d'user de la même precaution à l'égard de tous. 1528.

Les Officiers des Troupes de Dannemark applaudirent au discours de leur Roy, quoy qu'il n'y en eust peut-estre jamais eu de si inhumain, & l'on aura de la peine à trouver dans le Christianisme un autre exemple de gens civilisez qui ayent consenti d'abord à une si effroyable multitude de crimes, qu'il y en avoit d'enfermez dans l'action dont il s'agissoit. Les Conviez ne furent pas plûtost assemblez que le Roy marcha à leur teste vers la principale Eglise où se devoient rendre les actions de grace du Couronnement. La Messe y fut chantée solemnellement, & à la Communion le Roy jura sur l'Eucharistie de garder inviolablement les privileges de la Nation Suedoise: d'oublier le passé: de ne rien innover: & de gouverner conformement aux Loix du Païs. Ensuite il appella les Senateurs & les Grands du Royaume presens pour faire le serment avec eux, c'est-à-dire que sa Majesté & toute l'assemblée mirent la main sur le Ciboire & sur le Calice, qu'ils se promirent une sincere & reciproque amitié sur ce qu'il y a de plus auguste dans la Religion, qu'ils se devoüerent aux peines de l'Enfer, si leurs paroles ne s'accordoient pas avec leurs sentimens, & qu'ils prirent le Sacrement de la reconciliation des hommes avec Dieu * pour gage de leur reconciliation particuliere. Ils reçurent tous chacun à son rang le Corps de Jesus-Christ, c'est-à dire, qu'on le donna au Roy le premier, & que l'on continua par les cinq principales Dignitez qui sont celles de Drossart, de Connestable, de Chancelier, d'Amiral, & de Tresorier. & que l'on finit par le dernier

* *Dans les Ceremonies de ce Couronnement.*

1528. nier Senateur. La Compagnie retourna au Palais Royal dans le même ordre qu'elle en estoit partie, & s'assit à table, où elle ne pensoit qu'à se divertir lors que le Roy se leva sous pretexte de quelque necessité naturelle, & passa dans un cabinet. On entendit peu de temps aprés un bruit terrible de gens de guerre Danois qui se saisirent des avenuës du Palais, entrerent par force dans la cour, monterent en tumulte par le degré, & se jetterent en foule l'épée à la main dans la salle du festin.

Tous les Conviez furent arrestez de la part du Roy, & dans le mesme instant on ferma les portes de la Ville par son ordre. Les Danois se répandirent ensuite dans les maisons des Bourgeois qu'on leur avoit abandonnées pour les animer davantage à l'execution dont ils devoient estre Ministres le lendemain. On ne sçait pas precisément pourquoy elle avoit esté differée, & l'on n'en sçauroit rapporter de plus vrayssemblable raison, que le dessein que l'on avoit de rendre plus rudes les supplices, en les faisant attendre plus long-temps.

Les Danois encherirent sur la commission qu'ils avoient receuë de traiter la Bourgeoisie de Stocholme de la même maniere que s'ils y eussent entré par la brêche, & rien n'y fut oublié de ce que la licence met en usage en de semblables occasions. On travailla la nuit à dresser un grand échaffaut devant la porte du Palais Royal, & pour commencer la Tragedie on y fit monter les Evesques de Squarge & de Stremguem, & on leur trancha la teste, les autres Evesques, les Grands du Royaume, & le Senat perirent de la même sorte, excepté le grand Prieur de l'Ordre de Saint de Jean de Hierusalem, qui pour avoir servi avec plus de fidelité que les autres Suedois fut attaché à une Croix de Saint André, on luy fendit le ventre, on luy arracha le cœur, on luy en batit les joües, & on luy fit des choses dont la

la pureté de la langue Françoiſe défend de parler. 1523.

Aprés que l'on euſt rangé les troncs ſur la place & mis les teſtes ſur des piques plantées aux environs, on donna le ſignal aux Soldats de faire main baſſe ſur le menu peuple accouru pour voir l'execution. La multitude ſe trouva priſe comme dans un piege, parce que les Danois s'étoient emparez des rues qui aboutiſſoient à la place, & ceux de la garde du Roy l'attaquant de front dans le méme temps que ceux qui favoriſoient l'execution luy donnoient à dos, il s'en fit une prodigieuſe boucherie. Elle ne fut pas neanmoins ſi generale qu'il ne s'en ſauvaſt quelques-uns; & le Roy de Dannemark ne penſant pas avoir pleinement ſatisfait ſa rage s'ils luy échapoient, fit le lendemain publier à ſon de trompe une amniſtie, pour ce qui reſtoit de la Bourgeoiſie. Il y en eut d'aſſez imprudens pour s'y fier, mais ils n'eurent preſque pas le loiſir de s'en repentir, tant on ſe haſta de les maſſacrer. Les autres qui demeurerent cachez perirent de faim ou de miſere, & de tant d'habitans dont cette Ville eſtoit compoſée il s'en trouva peu qui portaſſent à la campagne les nouvelles de leur deſaſtre: les morts demeurerent trois jours étendus ſur les mêmes lieux où ils eſtoient tombez, & on les y auroit laiſſez plus long-temps, ſi l'on n'euſt eu peur qu'ils n'empeſtaſſent l'air. Cette ſeule conſideration obligea de les brûler par monceaux, & l'on uſa de meſme à l'égard du corps de Stenon: comme ſi les trois mois qui s'eſtoient écoulez depuis ſa mort, & la pourriture dont on le trouva couvert, n'euſſent pas ſuffi pour le mettre en ſeureté: on le déterra, & aprés qu'on ſe fut laſſé de luy faire de vaines ignominies; on le jetta ſur le bucher des autres, afin que ſes cendres ne puſſent eſtre diſtinguées d'avec celles de la lie du peuple:

les

1528. les gardes diſpoſés aux environs de Stocholme empeſcherent que l'on n'apprît incontinent dans les Provinces ce qui s'y paſſoit, & le Roy de Dannemark profita de ce temps pour attrapper cin ou ſix Eveſques dont il apprehendoit d'eſtre excommunié auſſi-toſt qu'ils ſçauroient le meurtre de leurs collegues. Il les attira au Port de Stocholme, ſous pretexte de leur communiquer une affaire tres-importante: & lors qu'ils furent tous entrez dans le lieu deſtiné pour la conference, il y fit mettre le feu qui les conſuma.

* *Dans le troiſiéme Livre de ſon Hiſtoire.*

* Si cette particularité fuſt venuë à la connoiſſance de l'Hiſtorien de Dannemark Meurſius, peut-eſtre n'euſt-il pas imputé au Conſeil de la Cour de Rome toutes les inhumanitez qui ſe commirent alors en Suede. Il ſe fuſt ſouvenu que le principal intereſt de cette Cour eſtoit de maintenir dans le Nort les Eveſques dans toute l'autorité ſpirituelle, & même dans toute la temporelle qu'ils y avoient depuis que le Chriſtianiſme s'y eſtoit introduit. Mais ſon ignorance eſt d'autant plus excuſable en ce point, qu'il n'a vû ny la Requeſte que le Roy de Dannemark preſenta dix ans aprés au ſaint Siege, pour eſtre abſous de l'incendie de ces Eveſques: ny les difficultez que fit le Pape Clement Sept de l'accorder. Ce qui ne ſeroit pas arrivé ſi le Pape Leon Dix euſt conſenti à cette action.

Quelque precaution qu'euſſent apporté les Danois pour la cacher, elle fut bien-toſt divulguée par toute la Suede, & les quatre Etats du Royaume qui conſiſtent dans le Clergé, la Nobleſſe, la Bourgeoiſie, & les Païſans, ſe ſoûleverent d'une maniere qui n'a rien de ſemblable dans l'Hiſtoire ancienne, ny dans la moderne. Les deux partis oppoſez qui depuis tant de ſiecles avoient deſolé leur patrie, ſe réünirent ſi abſolument qu'il n'eſt depuis reſté aucune marque de leur diviſion: & tous coururent aux

aux armes sans qu'il y eust rien de concerté : leur ardeur ne se rallentit point lorsqu'ils se virent ensemble sans Chef : ils convinrent de le jetter au sort, & quoy que celuy qui fut élû par cette bizarre voye n'eust ny naissance ny merite, ils luy obeirent aussi aveuglement qu'eussent pû faire les peuples d'Orient les plus soûmis. Il les mena droit à Stocholme, & le Roy de Dannemark n'eut pas le courage de l'y attendre. Comme sa derniere expedition avoit esté purement terrestre, il n'avoit point de flotte dans le Port de Stocholme, & sans cela la Discipline militaire ne luy conseilloit pas de s'y enfermer. Car outre qu'il ne vivoit pas en assez bonne intelligence avec son oncle Frederic, pour esperer que ce Prince levast de nouvelles Troupes en Dannemark à dessein de venir ensuite le dégager, il n'estoit pas certain que Frederic, quand il seroit assez genereux pour s'y resoudre, arrivast à temps, & en ce cas autant de Danois qu'il s'en trouveroit en Suede ne pouvoient éviter d'estre punis de la peine qu'ils avoient imposée aux autres. 1528.

Sur ce raisonnement ils sortirent de Stocholme le même mois qu'ils y estoient entrez : & leur Roy pour sauver au moins les dehors de sa reputation, reprit le chemin par où il estoit venu. Il traversa une seconde fois la Gothie Occidentale avec les trente mille hommes qui luy estoient restez ; mais ce ne fut pas sans laisser par tout d'horribles marques de sa cruauté & de son Heresie qu'il ne se mettoit plus en peine de cacher. Il fit pendre tous les Suedois que leur malheur conduisoit sur sa route, & ceux qui s'y trouverent en armes furent roüez ou écartelez. Les Religieux du Monastere du Neaval, pour estre allez au devant de luy, & l'avoir receu dans le logis de l'Abbé, ne l'adoucirent point : il les fit tous prendre à la sortie du service divin le jour de la Purification second de Février mil

cinq

1528. cinq cent vingt un On leur lia les mains derriere le dos, & on les jetta dans la reviere. Il ne servit de rien à l'Abbé plus vigoureux que les autres de rompre ses liens & de gagner le bord à la nage. Les Soldats Danois rangés le long de l'eau pour empescher qu'aucun ne se sauvast, luy fendirent la teste d'un coup de hache d'armes. Ribingue Gentil-homme le plus proche du Monastere, povre, mais d'ancienne maison, estoit allé joindre les Soûlevez.: le Roy de Dannemark le sçût & envoya prendre ses trois jeunes enfans masles, dont l'aisné n'avoit pas quatre ans. Il les fit tuer en sa presence, & l'Armée Suedoise l'ayant appris, crût devoir choisir pour General un pere si mal-traité. Elle luy défera le Commandement, & Ribingue ravi de vanger sa querelle particuliere en servant le public, poursuivit de si prés les Danois qu'il les contraignit de changer leur retraitte reguliere en une veritable fuite. Il en prit la plûpart dans les Forests & sur les montagnes, où ils s'estoient refugiez; & si leur Roy se sauva ce ne fut que pour justifier la conduite de la Providence divine, par le plus memorable exemple des derniers siecles, en servant plus longtemps de preuve qu'elle ne laisse pas même impunis en cette vie les pechez d'éclat qui s'attaquent directement à elle, comme l'on verra dans la suite de cet ouvrage.

L'Allemagne où l'Heresie avoit commencé estoit plus tranquille que le Septentrion, & l'on n'y faisoit encore la guerre qu'avec la plume. La faculté de Theologie de Paris pour avoir attendu la derniere à se declarer contre Luther, ne fut pas le moindre de ses Adversaires; & la rigoureuse maniere dont elle le traita luy parut d'autant moins supportable, qu'il l'avoit au commencement reconnuë pour Juge de ses differents avec le saint Siege. Elle fit une Censure qui comprenoit tous les ouvra-

ouvrages de Luther, quoy qu'elle s'attachaſt principalement à celuy de la Captivité de Babilone. Et comme celuy-cy qui contenoit plus d'erreurs meritoit un examen plus étendu, elle en avoit tiré un tres grand nombre de propoſitions ſur les Sacrements, ſur les loix de l'Egliſe, ſur les bonnes œuvres, ſur les vœux, ſur la contrition, ſur l'abſolution, ſur la ſatisfaction, ſur le Purgatoire, ſur le libre arbitre, ſur les immunitez des Eccleſiaſtiques, ſur les Conciles, ſur les peines des Heretiques, ſur la Philoſophie, ſur la Theologie Scolaſtique, & ſur d'autres ſemblables points: elle les traitoit tous de pernicieux: elle avertiſſoit les Chreſtiens de ne ſe point laiſſer emporter à ce vent de Doctrine qui ne pouvoit aboutir qu'à un pitoyable naufrage, & de fermer les oreilles aux Sirenes heretiques, d'autant plus à craindre qu'elles chantoient avec toutes les graces de l'éloquence profane: elle faiſoit un dénombrement des principaux Heretiques qui s'eſtoient ſoûlevez en chaque ſiecle: elle y mettoit Viclef & Jean Hus, qu'elle diſoit avoir accablez par la condamnation de leur quarantecinq articles; & tous ces preliminaires aboutiſſoient à Luther qu'elle pretendoit avoir reſſuſcité preſque toutes les Hereſies anciennes & modernes. Elle l'accuſoit d'une temerité ſans exemple, & d'un orgueil inſupportable, en ce qu'il croyoit eſtre plus ſçavant que tous les autres hommes enſemble: qu'il déferoit davantage à ſes imaginations qu'aux ſentimens des ſaints Peres, & aux Canons des Conciles: qu'il ſe mettoit au deſſus de l'Ecriture & de la tradition: qu'il mépriſoit les Univerſitez: & qu'il trouvoit à redire au gouvernement de l'Egliſe, tel qu'il eſtoit alors; comme s'il n'euſt pas eſté de l'intereſt de Jeſus Chriſt de maintenir ſon épouſe infaillible auſſi bien dans les derniers temps, 1528

1528. que dans ceux des Apostres. Elle présuppoſoit que ç'avoit toûjours esté la coûtume des Heretiques de déchirer le sein de leur mere : & elle rapportoit au long les endroits où Luther les avoit imitez, & ceux où il les avoit surpassez. Enfin elle remontoit au temps de sa premiere institution qu'elle prétendoit estre le Regne de Charlemagne, & disoit que le dessein de cet Empereur en la fondant, avoit esté d'établir une societé capable d'étouffer l'Heresie dans son berceau ; & pour s'acquitter de ses devoirs elle declaroit pernicieuse la doctrine de Luther, elle condamnoit la lecture de ses Livres : * & les jugeoit dignes du feu, & portant sa Censure aussi loin qu'elle poûvoit aller, elle avertissoit les Magistrats de la necessité qu'il y avoit d'obliger en toute maniere l'Auteur à se retracter.

** Dans la Censure de la Faculté de Paris en 1521.*

La Faculté de Theologie de Paris que la plus-part des Etrangers, & même des François appelloient Sorbonne, quoy que ce nom ne convint qu'à un de ses Colleges, joüissoit alors d'une reputation si bien establie que le Roy d'Angleterre Henry VIII. crût pour la seconder devoir satisfaire en l'imitant le desir qu'il avoit d'écrire contre Luther. Comme ce Prince n'estoit pas né avec l'esperance prochaine de succeder à la Couronne, Henry Sept son Pere l'avoit destiné à l'état Ecclesiastique, à dessein qu'il devint un jour Archevêque de Cantorbery. Son éducation avoit esté reglée sur ce projet : on l'avoit fait étudier en Philosophie & en Theologie, & il y avoit réüssi au delà de l'imagination ; parce que son esprit s'estoit trouvé merveilleusement propre aux disputes de l'Ecole. Il y estoit aussi avancé que le plus celebre supost de l'Université d'Oxford, lors que le Prince de Galle son frere aîné mourut sans enfans, & luy laissa le droit de la succession d'Angleterre qu'il recüeillit bien-tost aprés. Les premieres impressions sont

presque

presque toûjours les derniers à s'effacer ; soit que 1528.
d'abord elles ayent penetré plus avant, ou qu'elles se soient fortifiées dans la suite. Henry Huit s'estoit rendu les opinions de l'Ecole si familieres, que bien loin de croire que l'on en pust douter, il s'estoit imaginé qu'il n'y avoit point d'autre voye que celle-là pour traiter dignement les Veritez de la Religion Chrêtienne. Sur ce principe il traitoit d'extravagantes les propositions de Luther. Il soûtenoit qu'il faloit estre fou pour y ajoûter tant soit peu de foy : & lors qu'on luy remontroit que tous les disciples de Luther ne couroient pas les ruës, il se contentoit de répondre que tous ceux qui paroissoient sages ne l'estoient pas en effet, ou que s'ils l'estoient, la profession qu'ils faisoient de leur créance n'estoit pas sincere. Il estoit ainsi monté sur le Trône prevenu de l'esperance de pouvoir foudroyer Luther d'un seul trait de plume : & de fait aussi-tost que les affaires publiques le luy permirent, il composa un Livre pour la défense des sept Sacremens, & le dédia au Pape Leon Dix. Il pretendit que les Roys Chrestiens ne devoient pas seulement employer leurs épées pour la Religion lors qu'elle estoit attaquée ; mais qu'ils estoient aussi redevables aux peuples de leurs lumieres, lors qu'ils sembloient en avoir besoin pour estre confirmez dans l'ancienne creance. Il parla de la curiosité des Anglois pour les Ouvrages de Luther, & de la necessité qu'ils avoient d'un Antidote Domestique pour estre preservée du venin de l'Heresie : il entra en matiere par les deux voyes d'abatre la fierté des Heretiques, qui estoient celles de la conviction & de la force. Il reserva la seconde pour un autre temps, & avertit charitablement qu'il ne vouloit alors user que de la premiere. Il blâma Luther de ce qu'il appelloit les Indulgences un excés de flaterie, & le fit souve-

1528. nir qu'il ne les avoit d'abord abbaiſſées, que ſous pretexte de relever la penitence, & que maintenant il ne leur laiſſoit point d'autre effet que de tromper les ſimples en les appauvriſſant. Et il eſtablit au contraire pour autant de maximes inconteſtables, que puis que les ſimples Preſtres pouvoient abſoudre des crimes enormes, & décharger les pecheurs de la peine éternelle, les Papes pouvoient bien alleger une partie des peines temporelles: qu'il y avoit peut-eſtre de l'excés à les diſtribuer, mais qu'elles n'en eſtoient pas moins ſalutaires à ceux qui en faiſoient un legitime uſage: que c'eſtoit manquer de reſpect pour le ſaint Siege que de ſouffrir qu'on diſputaſt de ſon autorité Souveraine dans l'Egliſe, & que le nouveau Teſtament ne s'eſtoit jamais expliqué en des termes ſi clairs ny moins équivoques que lors qu'il les luy avoit attribuées; que l'Hereſiarque Luther avoit bien veu qu'il luy ſeroit impoſſible de toucher aux Sacremens tant qu'il reſteroit une puiſſance viſible capable de les maintenir, & que ç'avoit eſté pour éluder cét invincible obſtacle qu'il s'eſtoit enfin ſoulevé contre les Papes aprés les avoir premierement reconnus comme Superieurs de droit divin, & depuis ſeulement de droit humain: que l'inſolence ne pouvoit monter plus haut, que d'oſter tout d'un coup quatre des ſept Sacrements, & de parler encore du cinquiéme en des termes qui ſignifioient que ſi Luther luy faiſoit grace, ce ne ſeroit pas pour long-temps: qu'il oſoit nommer l'Euchariſtie le Sacrement du pain, quoy que ſaint Ambroiſe diſt qu'il ne reſtoit plus que la figure du même pain, & qu'il s'eſtoit par là frayé le chemin à nier la Tranſubſtantiation, & à ravir à la Meſſe ce qu'elle avoit de plus precieux, en luy oſtant la qualité de Sacrifice: Que ſa Doctrine ne tendoit qu'à l'endurciſſement de tous les pecheurs dans leurs crimes, en leur apprenant

que

que les bonnes œuvres ne servoient de rien pour la justification, & qu'elle mettoit tout le désordre imaginable sous la protection, ou pour mieux dire sous la couverture de la Foy; qu'elle introduisoit une horrible confusion dans l'Eglise & dans l'Estat, en dispensant les Sujets d'accomplir les vœux qu'ils avoient faits à Dieu, & d'obeïr aux Loix de leurs Souverains: Que des trois parties de la penitence, il ostoit les deux plus difficiles la Confession & la Satisfaction, & qu'il privoit la Confirmation & le Mariage de la qualité de Sacremens; parce que l'Ecriture sainte ne la leur donnoit pas assez clairement à son gré: Qu'enfin il aneantissoit le Sacerdoce en le communiquant à tous les Fideles sans autre fondement que d'un passage mal entendu, & que s'il estoit pris dans le mauvais sens qu'il luy donne, établiroit autant de Roys dans le monde qu'il y auroit de Chrestiens: Que ne voulant pas d'un costé reconnoistre l'Extréme-Onction pour Sacrement, & ne pouvant de l'autre contester que saint Jacques ne l'ait dit évidemment, il s'estoit avisé de pretendre que l'Epistre de cét Apostre n'estoit pas Canonique. 1628.

Luther répondit à ces deux sortes d'Ecrits en autant de differentes manieres. Celuy qu'il adressa à la Faculté de Paris estoit une veritable Satyre contre cét illustre Corps, & sembloit mépriser les Docteurs, en les dédaignant pour Adversaires. Il leur reprochoit que leur haute reputation estoit un bien mal acquis, nonobstant qu'il eust autrefois écrit le contraire en tant de Livres, & qu'il eust presché en tant d'Eglises. Il soûtenoit que pour les diffamer il suffisoit de les faire connoistre, & il essayoit ensuite de tourner en ridicules les Ecoles de la Theologie de Paris.

La Satyre de Luther contre le Roy d'Angleterre fut plus serieuse, si elle ne fust moins outrageante:

1528. geante : Il ſuppoſa pour fondement qu'il ne faloit avoir non plus d'égard aux Teſtes couronnées qu'à celles de la lie du Peuple, lorſqu'il s'agiſſoit de défendre les veritez de l'Evangile, & pour exprimer en un mot, juſques où le porta cette dangereuſe maxime, puiſqu'on ne le peut autrement ſans perdre le reſpect dû à la Majeſté Royale, il ſuffit de dire qu'il executa dans toute ſon étenduë ce qu'il croyoit luy eſtre permis, & qu'il écrivit avec des emportemens qui furent même blâmez par ſes amis & par ſes diſciples.

L'Evêque de Conſtance agiſſoit en même temps par des voyes plus moderées contre Zuingle. Comme le Canton de Zurich eſtoit de ſon Dioceſe, il avoit écrit au Chapitre & aux Magiſtrats de cette Ville, pour les avertir charitablement du dommage que recevroient l'Egliſe, & la Republique, s'ils enduroient plus long-temps que l'on alteraſt chez eux l'ancienne creance, & pour les inviter à traiter Zuingle de même que le Pape & l'Empereur s'eſtoient comportez à l'égard de Luther. Mais il n'en falut pas davantage pour donner au même Zuingle le pretexte qu'il cherchoit de rendre publique ſa doctrine, par l'impreſſion de ſes Livres. Il mit preſque en meſme temps ſur la preſſe quatre Remontrances, dont les trois premieres qui s'adreſſoient au Chapitre de Zurich où il eſtoit Chanoine, à l'Eveſque de Conſtance ſon Superieur, & au Senat de Zurich ſon Souverain, ne contenoient que ce qu'il avoit appris dans les Livres de Luther, ſur les matieres des Indulgences, de la Penitence, de la Juſtification, & du Sacrifice de la Meſſe. Mais dans la quatriéme où il prétendoit intereſſer à ſa défenſe toutes les Republiques des Suiſſes : il en vouloit principalement à la continence des Prêtres, & condamnoit le celibat de profeſſion.

Les

Les Cantons en general ne firent point de ré- 1528.
ponſe à Zuingle ; mais celuy de Zurich en particulier prit ſa protection ; & les Chanoines de ſon Chapitre qui n'avoient pas moins d'averſion que luy pour le celibat, ayant embraſſé ſa Doctrine, il commença à l'enſeigner auſſi publiquement dans la Suiſſe que Luther prêchoit la ſienne dans la Saxe.

L'Evêque de Conſtance qui ne pouvoit l'empeſcher, s'adreſſa au ſaint Siege qui n'avoit pas moins d'intereſt que luy d'en arreſter le progrés. Mais le Pape s'eſtoit ligué avec l'Empereur pour chaſſer les François, il avoit partagé par avance leurs dépoüilles avec les Eſpagnols ; il s'eſtoit ſoûmis à la dure Loy des conventions, qui fait toûjours aux plus foibles la moindre part de la conqueſte ; & il s'eſtoit contenté de reünir à l'Etat Eccleſiaſtique les Villes de Parme & de Plaiſance. Les Troupes de la Ligue furent d'abord repouſſées ; mais enſuite l'antipathie des Italiens pour les François leur ouvrit les portes de Milan lorſqu'elles y penſoient le moins. La nouvelle en ſurprit tellement Leon Dix qu'elle le fit mourir d'un tranſport de joye comme portent des Relations, ou haſta l'effort de la pillule empoiſonnée qu'il avoit priſe par mégarde, comme diſent les autres le vingt-deux de Decembre mil cinq cens vingt-un.

Adrien Six luy ſucceda au commencement de l'année ſuivante, & ſe propoſa d'appaiſer les differents ſurvenus en matiere de Religion, quoy que la conjoncture y fuſt contraire en deux differentes manieres. François Premier Roy de France travailloit à recouvrer Milan, & pour y trouver moins d'obſtacle faiſoit diverſion du coſté des Pirenées. L'Etat Eccleſiaſtique eſtoit attaqué d'une part par le Duc d'Urbin, invité par ſes propres ſujets à recouvrer ſon Domaine, & de l'autre par le Duc de Ferrare, reſolu de tout hazarder pour

1528. rentrer dans Modene. La Maiſon des Malatelſes s'eſtoit rétablie dans la Souveraineté de Rimini, & menaçoit de conquerir le reſte de la Romagne. Le Sacré College eſtoit diviſé, & avoit perdu ſon credit dans Rome, en éliſant un Pape qui n'eſtoit pas Italien. L'Empereur des Turcs Solyman attaquoit l'Iſle de Rhodes avec une effroyable Armée, & ſe promettoit de la conquerir auec d'autant plus de facilité; qu'il y avoit de la mes-intelligence entre les chefs qui la défendoient. Enfin le Patrimoine de ſaint Pierre eſtoit tellement appauvry, qu'il faloit penſer avant toutes choſes à le remettre par une longue & generale exemption. Cependant rien de tout ce que l'on vient de repreſenter n'empeſcha le nouveau Pape d'envoyer François Chiericali Eveſque de Fabriano en qualité de Nonce extraordinaire, a la Diette de Nuremberg,

L'inſtruction qui fut donnée à ce Prelat n'étoit pas de celles qu'on nomme ſecretes, parce qu'elles ne ſe communiquent qu'à tres peu de perſonnes. Il eut ordre de la montrer en pleine Diette, & le Pape l'avoit dictée en des termes qui ne ſignifioient rien au delà de ſes intentions. Sa Sainteté prétendoit eſtre conſiderée par les Allemands en qualité de Compatriote; & l'Eveſque aprés leur avoir fait remarquer que la Providence leur avoit donné le Pape qu'il faloit pour avoir plus de creance en Allemagne, devoit exhorter les Electeurs, les Princes, les Etats & les Villes libres de l'Empire à s'oppoſer en toutes manieres à l'Hereſie de Luther par ces ſept conſiderations: que l'intereſt du ſalut & de la charité du prochain les y convioit: qu'il y alloit de la reputation des Allemands qui ſe piquoient ſur tout d'eſtre fideles: qu'il y alloit de leur honneur de ſe montrer dignes enfans de leurs peres qui ne s'eſtoient pas contentez de ſolliciter la condamnation de Jean Hus & de Hierôme de Prague, mais

mais de plus avoient de leurs propres mains attisé le feu dont ces Heretiques avoient esté brûlez: Que Luther faisoit une injure irreparable à leurs Ancestres en publiant qu'ils estoient tous damnez: Qu'il n'attaquoit la Puissance Ecclesiastique que pour opprimer la Seculiere aprés l'avoir privée de son principal fondement, & pour rétablir l'ancienne égalité parmy les hommes qui servoit de pretexte à quiconque pretendoit renverser les Societez les mieux reglées: qu'il troubloit la tranquilité publique: & qu'il disposoit les esprits à recevoir la Secte de Mahomet, en leur inspirant une Religion dont il avoit banny tout ce qui paroissoit de contraire à la chair & au sang. 1528.

L'Evesque devoit ensuite representer à la Diette qu'il estoit vray qu'on n'avoit pû condamner Luther sans l'oüir pour les choses defait: par exemple, pour avoir enseigné une telle ou telle Doctrine, sur quoy tout le monde sçavoit qu'il en estoit demeuré luy-même d'accord en parlant au Cardinal Cajetan. Mais que cette formalité n'estoit pas necessaire dans les matieres de la Foy qui ne devoient plus estre revoquées en doute, aprés qu'elles avoient esté decidées par les Conciles & reçûës dans toute l'Eglise. Le troisiéme Article de l'Instruction permettoit à l'Evesque d'avoüer que le mal venoit de la corruption des hommes dans tous les Estats, & principalement dans l'Ecclesiastique: que la Cour de Rome n'en estoit point exemte, & qu'il s'y estoit introduit depuis quelque temps des abus, des nouveautez & des changemens qui donnoient lieu de dire avec raison qu'elle estoit allée de bien en mal, & de pis en pis: que la corruption aprés s'estre emparée du Chef s'estoit de là facilement insinuée dans quelques membres, & estoit ainsi renduë fort commune: que la playe n'estoit

1528. pourtant pas incurable : & que ſa Saincteté tant par inclination que par devoir, eſtoit reſoluë de commencer la reformation de l'Egliſe par celle de ſes Courtiſans : Qu'elle y travailleroit avec d'autant plus d'application que rien n'eſtoit deſiré dans le monde avec tant de ferveur. Mais auſſi qu'on ne devoit pas s'étonner ſi on n'en voyoit pas ſi-toſt corriger tous les abus, puiſque les maladies envieillies ne ſe gueriſſoient pas tout d'un coup ; qu'il y faloit proceder avec beaucoup de retenuë, & qu'infailliblement on gaſteroit tout en entreprenant de tout guerir en même temps. Enfin le dernier Article de l'inſtruction obligeoit l'Evêque d'aſſurer les Allemands : Que tous les Concordats du ſaint Siege avec la Nation Germanique ſeroient exactement obſervez, & que les procés évoquez à Rome ſeroient renvoyez ſur les lieux. Il devoit encore exhorter ceux à qui Dieu ſuggeroit des voyes plus courtes & plus faciles pour appaiſer les troubles de les communiquer charitablement à ſa Saincteté.

L'Eveſque fut encore chargé de preſenter des Lettres du Pape à la Diette en forme de plainte, de ce que Luther nonobſtant ſa condamnation faite par Leon Dix, & appuyée du Reſcrit de l'Empereur, perſiſtoit dans ſon aveuglement, & publioit tous les jours des Livres remplis de nouvelles erreurs : que la Nobleſſe commençoit de preſter l'oreille à ſon Hereſie auſſi bien que le peuple, & que ſi l'on n'y remedioit promptement, l'Allemagne ſeroit affoiblie par une diviſion qui l'expoſeroit en proye aux Infideles : Que les Allemands ne pouvoient plus long-temps endurer une telle indignité ſans eſtre accuſez d'y contribuer, & qu'il leur eſtoit honteux de ſe laiſſer mener par un miſerable Moine, & de ſuppoſer que la veritable Doctrine fuſt toute renfermée dans ſa teſte : Que

ſes

ſes Diſciples n'auroient pas plus de reſpect à l'avenir pour les Loix civiles, qu'ils en avoient maintenant pour les Eccleſiaſtiques : Qu'ils ne s'abſtiendroient pas des biens des Laïques, aprés qu'ils auroient uſurpé ceux des Eveſques, & que les femmes & les filles ne ſeroient plus en ſeureté dans leurs maiſons ; s'il y entroit des Preſtres & des Religieux perſuadez que le vœu de chaſteté n'eſtoit qu'une chimere : qu'aprés avoir inutilement employé les voyes de la douceur, il eſtoit temps d'avoir recours à la force, à l'exemple de Moyſe, à l'égard de Choré, Dathan & Abiron, de ſaint Pierre à l'égard d'Ananie & de Saphira ; & du Concile de Conſtance à l'égard de Jean Hus & de Hierôme de Prague. 1522.

Mais comme l'Electeur de Saxe eſtoit celuy dont il y avoit le plus à craindre d'eſtre traverſé, le Pape luy écrivit en particulier pour luy remontrer l'infamie dont il ſe noirciſſoit, les maledictions qu'il attireroit ſur ſa Poſterité, & les pretextes qu'il donnoit pour la mettre un jour au Ban de l'Empire, lorſqu'il ſe trouveroit un Empereur aſſez accredité pour entreprendre de le dépoüiller à cauſe qu'il favoriſoit un frenetique qui troubloit l'Europe par des nouveautez impies, & taſchoit de renverſer l'ancienne Religion établie ſur le ſang des Martyrs, par les travaux des Predicateurs de l'Evangile, & par les armes des Princes Chreſtiens. Sa Sainteté concluoit en exhortant l'Electeur de marcher ſur les traces de ſes Anceſtres, & de s'oſter par la charité qu'il devoit à ſoy-même le funeſte bandeau qu'une homme de neant luy avoit mis devant les yeux.

L'Eveſque de Fabriano chargé des divers écrits que l'on vient d'abreger, arriva à Nuremberg ſur la fin de l'année mil cinq cens vingt-deux : les preſenta à la Diette au commencement de la ſuivante.

1528. vante. Il n'ajoûta rien à ce qu'ils contenoient dans le discours qu'il prononça, sinon une exposition assez pathetique du double scandale que recevoient les gens de bien. Le premier en voyant dans tous les Cercles d'Alemagne les Religieux de l'un & de l'autre sexe violer impunement leurs vœux : sortir par force ou par adresse, des Monasteres, retourner au monde, & mener une vie plus licentieuse que celle des plus relaschez Seculiers ; & la seconde, sur ce que les Prestres encherissoient sur tant de sacrileges, se mariant en public, sans que les Evesques fussent assez forts pour reprimer leur insolence, & que les Magistrats leur voulussent prester la main.

La Diette répondit par écrit, qu'elle estoit infiniment obligée à sa Saintetè du soin qu'elle prenoit de retablir la tranquillité dans l'Empire, & de seconder si parfaitement le desir qu'avoient formé ses Compatriotes, en se réjoüissant de son exaltation: Que tous les Membres dont elle estoit composée, & tous les Estats qu'elle representoit, estoient prests d'employer leurs biens & leurs vies pour rétablir l'uniformité de la Religion. Mais qu'ils avoient esté contraints de suspendre l'execution de la Sentence de Leon Dix, & de l'Edit de Vormes contre Luther par des considerations qui ne pouvoient estre ny plus efficaces, ny plus pressantes: Que les Peuples d'Allemagne s'estoient pour la plus-part ingerez de lire les Ouvrages de Luther, soit qu'ils y fussent attirez, parce qu'ils y trouvoient toutes les delicatesses de la Langue du Païs ; ou que les défenses tant de fois renouvellées de toucher à ces Livres eussent redoublé leur curiosité: Que l'Heresie qu'ils y avoient puisée n'étoit pas le seul mal qui leur en estoit arrivé ; mais qu'ils y avoient de plus trouvé plusieurs calomnies contre la Cour de Rome qui les avoient tellement animez que si l'on

se-

se fust mis en devoir d'executer la Sentence & l'Edit dont il s'agissoit, les Allemans se seroient figurez que leurs Magistrats estoient d'intelligence avec les Officiers du Pape pour maintenir les abus, & se seroient aussi-tost soulevez contre eux: *Que sa Saintеté devoit estre assez persuadée que les remedes violens envenimoient les blessures au lieu de les guerir: puis qu'elle avoüoit ingenûment que les hommes en estoient la cause, & qu'elle promettoit de reformer la Cour de Rome: Que c'estoit là un Ouvrage veritablement digne de ses soins, & qu'elle feroit par là cesser les griefs du Peuple: Que pour peu de satisfaction qu'elle donnast ensuite aux Princes seculiers de l'Empire, sur quelques articles qui luy seroient presentez, l'Allemagne rentreroit d'elle-même dans sa premiere tranquilité: Que les Diettes precedentes n'avoient accordé les Annates au saint Siege, qu'à condition qu'elles seroient employées à la guerre contre les Turcs, & que puis qu'on les avoit payées durant tant d'années sans qu'il y en eust eu un denier employé à l'usage où elles avoient esté destinées, il estoit juste de décharger les Officiers de sa Saintеté du soin de les exiger desormais & d'en charger ceux de l'Empire qui seroient tenus de les employer pour les frais de la guerre contre les Infideles: Qu'il ne s'agissoit pas seulement de faire rentrer Luther dans son Cloistre, ce qui n'estoit pas difficile; mais encore de remedier à une infinité d'abus qui s'estoient enracinez dans le long espace de temps qu'avoient duré les relâchemes de la Discipline: la negligence de quelques Prelats, le mauvais exemple, & l'ignorance grossiere de quelques Pasteurs: & que le seul moyen de reparer les desordres passez, & de prevenir les inconveniens qu'il y avoit à craindre pour l'avenir, consistoit à convoquer au plûtost en Allemagne un Concile libre & universel:

1528.

* *Dans la réponse de la Diette.*

1528. Que ſa Sainteté pouvoit choiſir les Villes de Strasbourg, de Mayence, de Cologne, ou de Mets, & qu'il importoit peu en quel Cercle de l'Empire il fuſt aſſemblé, pourveu qu'il ſe tint dans une année au plus tard, & qu'il fuſt permis à ceux qui s'y trouveroient de propoſer librement leurs ſentimens à la gloire de Dieu pour la décharge de leur conſcience; & nonobſtant toutes ſortes de ſermens & d'obligation contraires: Qu'ils empeſcheroient les Lutheriens d'écrire & d'imprimer, & les Predicateurs de parler des matieres contentieuſes: Qu'il ſeroit difficile d'executer les Loix de l'Egliſe contre les Apoſtats qu'on ne pouvoit punir autrement, qu'en les abandonnant à leurs Superieurs, qui les puniroient dans toute la ſeverité des Canons, juſqu'à ce que l'Empereur euſt propoſé ſur ce ſujet une conſtitution particuliere, & que le Corps Germanique l'euſt acceptée: Que ſi neanmoins en attendant il arrivoit à cette ſorte de gens de commettre quelque crime, le Souverain du lieu ſe chargeroit de le punir ſi exemplairement que le ſaint Siege en ſeroit content.

L'Eveſque repliqua qu'il eſtoit uniquement reſervé à Dieu, de permettre le mal par la ſeule conſideration d'en tirer du bien; & que les hommes dans quelque circonſtance que ce fuſt, devoient préferer le ſalut des ames au repos des Etats: Que quand il ſeroit vray, ce qu'il n'avoüoit pas, que la Cour de Rome fuſt ſi corrompuë que le diſoient ſes ennemis, que les gens de bien en fuſſent ſcandaliſez, & que l'Allemagne euſt ſujet de s'en plaindre; tous ſes excés enſemble ne ſuffiſoient pas pour autoriſer la revolte des Lutheriens, puis qu'il n'eſtoit permis en aucun cas de faire Schiſme, en ſe ſeparant de la Communion de l'Egliſe: Que le ſeul remede à tant de maux veritables ou ſuppoſez auroit eſté la patience, & que les Lutheriens ne

s'en

s'en eſtant pas ſervi, la Diette ne pouvoit ſe diſpenſer d'executer contre eux la Sentence de Leon Dix, & l'Edit de l'Empereur : Que le ſaint Siege ne refuſoit ny de ſatisfaire aux griefs des Allemans, ny de terminer en qualité de Mediateur ou d'Arbitre les differents ſurvenus entre les Princes Chreſtiens, Eccleſiaſtiques & Seculiers: & que la Chambre Apoſtolique eſtoit preſte de rendre un compte exact de l'argent tiré des Allemains à tels Commiſſaires qu'il plairoit à l'Empire de nommer, & de convaincre les plus incredules qu'il ne s'en eſtoit pas dépenſé une obole mal à propos : Que la demande d'un Concile general ne ſeroit pas déſagreable à ſa Sainteté, pourvû qu'on la fiſt en ſtyle convenable : ſans prétendre que le conſentement de l'Empereur y fuſt requis, & ſans déterminer certaines Villes où l'on deſiroit qu'il fuſt convoqué plûtoſt que dans les autres : Car autrement le ſaint Siege auroit lieu de ſoupçonner que l'on ne voulu't entreprendre ſur ſa puiſſance, ce qui ne produiroit aucun bon effet : Que les Evêques devoient eſtre maintenus dans le droit d'examiner les Predicateurs de leurs Dioceſes, & de leur donner Miſſion : Que la Sentence de Leon Dix ſuffiſoit pour faire brûler tous les Livres de Luther, & qu'encoré que l'Egliſe d'Allemagne ne ſe fuſt point aviſée juſques-là d'établir des Loix aſſez rigoureuſes contre les Preſtres & les Moines Apoſtats ; les Souverains temporels ne pouvoient les punir des crimes qu'ils commettroient aprés leur ſortie, ſans violer les Immunitez Eccleſiaſtiques ; puiſqu'en ce cas l'Apoſtaſie ne leur donnoit point une Juriſdiction nouvelle ſur leurs ſujets : Que la Vie Seculiere où l'on retournoit ne diſpenſoit pas des vœux, & n'oſtoit point le caractere : Que pour eſtre defroqué on ne laiſſoit point d'eſtre Moine, comme on ne laiſſoit pas d'eſtre Preſtre pour s'eſtre marié, & que la 1528.

1528. la ſujettion des uns & des autres demeurant toute entiere à l'Egliſe, les Princes Seculiers * avoient bien droit de faire arreſter, & de luy dénoncer les coupables; mais ils devoient en demeurer là, & arreſter leurs pourſuites juſqu'à ce que la même Egliſe euſt livré au bras Seculier ceux qu'elle auroit reconnus criminels. La concluſion de l'Eveſque fut de conjurer la Diette de mettre la choſe en deliberation. Mais ceux dont elle eſtoit compoſée le refuſerent abſolument, ſur ce qu'ils diſoient que l'Eveſque meſuroit le bien & le mal par l'utilité de la Cour de Rome, & non pas par la neceſſité où l'Allemagne ſe trouvoit alors reduite: Que ſi le Schiſme eſtoit le plus grand des maux, comme perſonne n'en pouvoit douter, il faloit conclure par la maxime des contraires, que l'Unité Catholique eſtant le plus grand des biens, le Pape eſtoit plus obligé pour la conſerver de faire un bien tel qu'eſtoit celuy de reformer ſa Cour, que ne l'eſtoient les Allemans de s'attirer infailliblement & de gayeté de cœur, toutes les incommoditez de la guerre civile: Qu'il n'y avoit ny juſtice ny proportion à prétendre que la Cour de Rome eſtoit trop éloignée des Contrées d'Allemagne les plus infectées de l'Hereſie, pour y apporter le remede auſſi promptement qu'il ſeroit à deſirer; & que quand elle s'en trouveroit aſſez proche, il ſeroit à craindre que les petits Princes dans les Etats deſquels il y auroit des Lutheriens & des Zuingliens, ne ſe piquaſſent à contre-temps d'une jalouſie politique, & ne vouluſſent pas ſouffrir que les Officiers du ſaint Siege ſe ſaiſiſſent des Heretiques, de peur que ce conſentement ne donnaſt atteinte à leur Souveraineté.

* *Dans la Replique de cét Evêque.*

L'Eveſque continua de ſolliciter la Diette de donner ſatisfaction au Pape, & les Princes Seculiers laſſés de ſon importunité, s'attacherent à luy per-

persuader que sa Requeste estoit déraisonnable. Ils ramasserent d'un costé tous les sujets de plainte que la Cour de Rome & l'Etat Ecclesiastique leur avoient donnez en divers temps ; ils les joignirent aux prétentions de cette Cour sur la Jurisdiction des Evesques & des Abbez Allemands, & formerent de tout cela les cent Griefs que l'on se dispense de rapporter icy, parce que les Histoires d'Allemagne en sont remplies. 1528.

Ces Griefs furent communiquez à l'Evesque de Fabriano, & le reduisirent dans un étrange embarras. Il n'avoit ny l'ordre ny la volonté de les approuver, & il prévoyoit qu'en se chargeant de les envoyer à sa Saintеté, il irriteroit la Cour de Rome ; & mettroit un obstacle invincible à sa fortune. Le meilleur expedient qu'il trouva fut de s'en aller sans prendre congé ; & la Diette envoya les cent Griefs au Pape, avec une protestation autentique que les Allemands ne les pouvoient plus supporter. Ils prétendirent que l'injustice dont ils se plaignoient étoit toute évidente. Ils ajoûterent qu'ils en prenoient pour Juges toutes les personnes désinteressées ; & que comme ils estoient dans la necessité de se tirer d'oppression, ils n'épargneroient pour en venir à bout, ny leur industrie, ny leurs forces. Mais ce ne fut pas là le seul mal que les Lutheriens firent à la Chrestienté, puis qu'ils luy en causerent deux autres plus grands sans comparaison ; l'un en empeschant la Bohême de se reünir entierement à la Communion de l'Eglise Catholique ; l'autre en privant les Chrestiens du meilleur boulevard qu'ils eussent contre les Turs. On commence par le premier, parce qu'il preceda le second de deux ou trois mois. Les Etats de Bohême ne pouvant plus se resoudre de choisir un Roy de leur Nation, & craignant de changer leur Couronne d'élective qu'elle estoit en hereditaire, avoient

jet-

1522 jetté les yeux ſur Uladiſlas Jagellon Roy de Hongrie : ils ne s'eſtoient pas trompez dans leur choix ; car encore que ce Prince n'euſt pas les qualitez neceſſaires de regner dans une Monarchie abſoluë, il ne manquoit d'aucune de celles qu'il faloit pour gouverner des Peuples qui ne s'aſſujettiſſoient qu'autant qu'il leur plaiſoit. Et de fait ceux de Bohême s'en eſtoient auſſi bien trouvez que ceux de Hongrie, & les uns & les autres s'eſtimoient heureux ſous ſon Gouvernement. Mais il ne vêcut pas ſi long-temps qu'il auroit falu pour établir ſa Maiſon, & il laiſſa un fils & une fille ſans avoir eu le loiſir de les pourvoir. Le fils nommé Loüis, quoy que trop jeune pour regner ſucceda à ſon Pere dans ces deux Royaumes, parce que les Etats de Hongrie & de Bohême luy voulurent témoigner de la reconnoiſſance pour les biens qu'ils avoient reçus d'Uladiſlas, & la fille qui s'appelloit Anne eſtoit deſtinée pour le Prince Electoral de Saxe. Mais la Maiſon d'Autriche vint à la traverſe. Charles-Quint par un bon-heur ſans exemple avoit ſuccedé à l'Empereur Maximilien ſon Ayeul paternel, & le College des Electeurs de l'Empire avoit eſté aſſez aveugle pour ne pas appercevoir qu'il ſe donnoit un Maiſtre, en choiſiſſant pour Empereur un Prince trop puiſſant. Et de fait Charles n'eut pas plûtoſt joint l'Eſpagne, les Païs-bas, & les deux tiers d'Italie à l'Empire, qu'il forma le plan de la celebre Monarchie que tous les Auteurs qui ne luy eſtoient pas dévoüez luy attribuent. La plus grande difficulté qui ſe preſentoit à l'execution de ce projet, conſiſtoit en ce qu'il eſtoit neceſſaire de le commencer en changeant l'Ariſtocratie en Allemagne en une Monarchie abſoluë ; & comme il eſtoit d'en venir à bout, à moins que de s'eſtre emparé de la Hongrie & de la Bohême, la Maiſon d'Autriche rechercha en mariage

riage pour l'Archiduc Ferdinand frere de Charles-Quint, la sœur du jeune Loüis, sur l'esperance qui ne se trouva depuis que trop bien fondée, que le même Loüis mourroit sans enfans, & que sa sœur serviroit de cause ou de pretexte pour porter les Couronnes de Hongrie & de Bohême dans la Maison où elle entreroit. Le mariage ne se fit pas avec toute la facilité que la Maison d'Autriche s'estoit promise; & si la Princesse Anne fut accordée à l'Archiduc, on exigea de luy en échange que Marie sa sœur épousast Loüis. Il n'y avoit pas long-temps que cette double alliance estoit concluë, lors que la Maison d'Autriche se mit en devoir à commencer de tirer le fruit qu'elle en attendoit. Il estoit beaucoup plus difficile de priver la Bohême de son droit d'Election, tant que la plus-part de ses Peuples demeureient Hussites, que si on les avoit disposez en quelque maniere que ce fust à rentrer dans l'Eglise Catholique, & il n'y avoit que la presence de Loüis qui fust capable de produire ce grand effet. L'Empereur & l'Archiduc ses deux beaux-freres le presserent de l'entreprendre, & il y consentit avec d'autant plus de joye que n'ayant point esté élevé dans l'art de regner comme l'on a remarqué dans le Livre precedent, il ne découvroit pas la veritable cause qui faisoit agir l'un & l'autre. Il mena sa nouvelle Epouse à Prague; il y fit une entrée magnifique; il y fut couronné par l'Archevesque de Prague, aprés avoir juré de garder les Privileges du Païs, & il y convoqua les Etats de Bohême. Comme il n'estoit pas capable de haranguer en public, il avoit mené l'Evesque des cinq Eglises qui fit un excellent discours pour exciter les Etats à retourner dans l'ancienne Eglise, d'où Jean Hus les avoit tirez. La principale raison dont il usa pour les persuader, fut qu'ils choquoient également la Religion & le bon 1528.

sens

1528. ſens en s'obſtinant à retenir la Communion ſous les deux eſpeces : Qu'ils ne pouvoient douter qu'avant le commencement du quatriéme ſiécle, toute l'Egliſe Catholique, dans quelques Contrées de la Terre où elle ſe trouvaſt, eſtoit en poſſeſſion de ne communier les Laïques que ſous la ſeule eſpece du pain : Que cette poſſeſſion eſtoit ſi ancienne qu'il eſtoit impoſſible d'en trouver l'origine ; & que ſi elle eſtoit abuſive, il s'enſuivroit que la même Egliſe ſeroit tombée dans l'erreur dés le temps des Apoſtres ; ce qui ne pouvoit eſtre dit ny penſé ſans blaſphême : Qu'encore qu'il puſt eſtre vray que les Peuples de Bohême reçuſſent la Communion ſous les deux eſpeces, & qu'ils cruſſent ce qui regardoit les autres articles de la Foy ; il eſtoit neanmoins ſi difficile de les y tenir attachez pour long-temps, qu'il n'y avoit lieu ny de l'eſperer ny de le croire, parce que les perſonnes qui n'avoient point eſtudié, & ſur tout celles dont l'eſprit eſtoit trop groſſier, ne manqueroient jamais de s'imaginer que puis qu'on leur adminiſtroit exactement l'Euchariſtie ſous le pain & le vin, il faloit que l'on fuſt prevenu de la penſée que le vin n'eſtoit pas moins neceſſaire que le pain pour recevoir tout-à-fait cét auguſte Sacrement ; ce qui eſtoit heretique en quelque ſens qu'on puſt l'expliquer : Qu'il s'enſuivoit de là qu'il y auroit toûjours des Hereſies dans la Bohême tant que les Laïques s'approcheroient de la ſainte Table d'une maniere differente de celle des Catholiques, & qu'au contraire la foy y ſeroit rétablie dans toute ſa ſincerité dés le moment qu'il n'y auroit plus rien de ſingulier dans l'uſage dont il s'agiſſoit.

Le diſcours de l'Eveſque des cinq Egliſes auroit convaincu les Etats de Bohême, s'il les euſt trouvez dans une plus favorable diſpoſition. L'Hereſie de Jean Hus avoit perdu ſon principal attrait,

trait, qui consistoit dans la nouveauté, le Clergé, la Noblesse, & le Peuple, n'estoient plus d'humeur à rentrer dans les Guerres civiles; qui les avoient ruinez sous les Regnes de Sigismond & de Pogebrac, & ils ne vouloient rien épargner pour en prevenir les occasions. Le Clergé n'avoit point d'interest à retenir la Communion sous les deux especes, puisqu'elle luy estoit assurée, supposé qu'il se réünist à l'Eglise Catholique. Les Gentils-hommes avoient reconnu par experience que la Religion des Hussites avoit rendu leurs Vassaux plus fiers qu'ils ne l'estoient auparavant: Qu'on ne leur payoit plus leurs rentes avec la mesme exactitude; & que quand on estoit contraint de les payer, on ne le faisoit pas sans murmurer; ny sans dire qu'elles n'estoient pas deües en conscience. Enfin le menu Peuple de Bohême estoit tombé dans le défaut ordinaire, qui estoit de mépriser ce qu'on luy avoit accordé avec trop de facilité. Les Paysans de ce Royaume, & les Artisans des Villes avoient bien hazardé leurs vies durant cinquante ans, dans la seule veuë de participer au Calice; parce qu'on le leur avoit refusé pendant tout ce temps. Mais depuis qu'on avoit usé d'indulgence à leur égard, le faux zele dont il estoit transporté avoit insensiblement diminué, jusques-là qu'il n'y avoit aucun entr'eux, qui pour conserver le mesme Calice, vouluſt se revolter. 1522.

Mais d'un autre costé le Roy Louys avoit épousé la sœur de l'Empereur sans demander aux Etats de Bohême leur consentement & mesme sans les en avertir; & ils en estoient d'autant plus irritez qu'aucun de ses Prédecesseurs n'en avoit usé de la sorte. L'union secrette entre les Lutheriens & les Hussites avoit donné lieu à quelques Theologiens de l'Université de Vittemberg de passer dans la Bohême, & d'y donner la même terreur pour la

trop

1522. trop grande puissance de Charles-Quint, dont l'Electeur de Saxe & les autres Princes de sa Secte estoient saisis. On publioit assez ouvertement dans les Etats, que si la Bohême vouloit conserver sa liberté, elle devoit se rendre entierement Hussite, bien loin de se raccommoder avec le saint-Siege; & que si l'on y retranchoit la Communion sous les deux-especes, il prendroit envie au Roy Loüis de gouverner aussi absolument la Bohême que l'aîné de ses beaux-freres gouvernoit l'Espagne, & le puisné les Provinces hereditaires de la Maison d'Austriche.

Ces motifs quoy qu'ils n'eussent esté representez qu'en secret aux diverses personnes qui composoient les Etats, eurent le même succés, que si quelque excellent Orateur eust osé refuter en public la Harangue de l'Evesque des cinq Eglises. Le Roy Loüis fut tres-humblement supplié d'attendre une conjoncture plus favorable pour abolir la Communion sous les deux especes, & de ne rien innover cependant dans la Bohême. Sa Majesté plus chagrine d'avoir mal à propos hazardé son pouvoir, que d'avoir esté refusée, n'en voulut point le dementy. Elle pressa ses beaux-freres d'envoyer des troupes vers les frontieres de la Bohême, de la Silesie, de la Moravie, & de la Lusace; sur la présupposition que la crainte de la Guerre civile & étrangere tout ensemble, où les Etats de Bohême se trouveroient sur le point d'entrer, les obligeroit de donner satisfaction à leur Souverain. La conjecture n'estoit pas mal fondée, & l'on demeure d'accord que si les gens de guerre qu'on avoit pour lors assemblez dans l'Austriche & dans le Tirol, se fussent avancez du costé de la Bohême, ils y auroient infailliblement excité une revolution favorable à la Foy Catholique. Mais le besoin d'autruy ne touche que legerement les personnes interessées,

tereſſées, lorſqu'il entre en concurrence avec le leur propre. Les Etats Proteſtans eſtoient pleins de Soldats par les conſiderations que l'on vient de toucher; & ſi l'Autriche & le Tirol en euſſent eſté dégarnis, les Princes Lutheriens auroient peut-eſtre eſté invitez de s'en ſaiſir, par la commodité qu'ils y euſſent trouvée. Cette raiſon d'Etat, toute incertaine qu'elle eſtoit, ſuffit à l'Empereur & à l'Archiduc pour s'excuſer d'envoyer à leur beau-frere l'aſſiſtence qu'il demandoit, & le Roy Loüis incapable de ranger par luy-même les Etats de Bohême à ſa volonté, & de demeurer plus long-temps dans Prague aprés l'affront qu'il venoit d'y recevoir, choiſit le ſeul expedient qui luy reſtoit à prendre & s'en retourna dans la Hongrie. 1522.

Le ſecond préjudice que les Chreſtiens receurent de l'Hereſie fut la priſe de l'Iſle de Rhodes. Elle leur ſervoit de rampart contre les Turcs, depuis qu'elle eſtoit venuë au pouvoir des Chevaliers de Saint Jean de Hieruſalem, & leur avoit donné ſon nom. Sa ſituation leur eſtoit tout-à-fait avantageuſe pour incommoder les Sultans du coſté de la mer, pendant qu'ils attaquoient la Chreſtienté par terre; & pluſieurs de leurs entrepriſes les mieux concertées avoient manqué par la neceſſité qu'ils avoient euë d'oppoſer aux Chevaliers de Rhodes des Flottes entieres pour arreſter leurs courſes pendant qu'ils travailloient à l'execution des projets formez contre les Grecs. Mahomet Second qui avoit eſté le plus grand Conquerant des Sultans avoit trouvé le plus d'oppoſition de la part des Chevaliers de Rhodes, & s'eſtoit arreſté plus fortement que ſes prédeceſſeurs, au deſſein de les détruire. Il avoit employé les meſmes Troupes qui venoient d'uſurper ſous ſes ordres deux Empires & douze Royaumes, à l'attaque de l'Iſle de Rhodes; & il avoit formé devant la principale forte-

reſſe

1522. reſſe de celles que les Chevaliers y avoient baſties, un Siege auſſi regulier que celuy qui l'avoit rendu Maiſtre de Conſtantinople. Mais la fortune, aprés l'avoir ſuivy conſtamment durant trente ans, l'avoit abandonné dans cette occaſion. Le grand Maître Pierre d'Aubuſſon s'eſtoit ſi bien défendu qu'il avoit donné le loiſir aux Princes Chrétiens que l'Hereſie n'avoit point encore diviſez, d'aller en perſonne, ou d'envoyer au moins des Troupes au ſecours des Chevaliers, & Mahomet avoit eſté contraint de lever le Siege dans le temps qu'il avoit reduit la Place à de telles extremitez, qu'il n'y reſtoit plus de la Garniſon, & de la Bourgeoiſie que ſix cent perſonnes propres au combat. Et comme les grands hommes n'eſtiment pas tant les plus hardis de leurs projets par le ſuccés que par les obſtacles qu'ils y ont rencontrez, Mahomet qui mourut de chagrin pour n'avoir pas pris l'Iſle de Rhodes, ne ſe mit pas tant en peine d'ordonner que l'on écriviſt ſur ſon Tombeau qu'il avoit fait luy ſeul plus de conqueſtes ſur les Chreſtiens que tous les autres Sultans enſemble ; que de dicter à ſon principal Secretaire une Epitaphe dont le ſens eſtoit qu'il avoit eu la hardieſſe d'attaquer l'Iſle de Rhodes. Ce qui donna lieu de croire qu'il preferoit ce deſſein, tout mal heureux qu'il avoit eſté, à tous les autres d'extrême importance qui luy avoient reüſſi.

L'humeur pacifique de Bajazet Second ſon fils l'empeſcha de reparer l'honneur de ſon Pere ; & Selim Premier ſon petit fils jugea qu'il y auroit moins de riſque à courir pour les Turcs, s'ils entreprenoient d'aſſujettir les Royaumes de l'Egypte & de la Perſe, que de faire une ſeconde tentative ſur l'Iſle de Rhodes. Mais Soliman fils de Selim ne fut pas de même avis ; & ſoit qu'il s'eſtimaſt plus puiſſant que n'avoit eſté Mahomet Second, à cauſe que Selim

lim Premier ſon pere avoit augmenté l'Empire des Ottomans de la Syrie, de l'Egypte, & de la moitié de la Perſe, ou que ſes flatteurs l'euſſent prevenu de la penſée que comme Mahomet Second ſon Biſayeul avoit eſté le plus grand des Sultans; Soliman n'avoit qu'à retourner devant l'Iſle de Rhodes, & à la prendre pour mettre ſa reputation au deſſus de celle de Mahomet ſecond. Il fit aſſembler ſon Conſeil de guerre, & l'on y lut le Teſtament de Selim Premier; qui commandoit à ſon ſucceſſeur de ne rien entreprendre ſur les Chreſtiens avant la conqueſte de la Ville de Belgrade, qui ſervoit de frontiere au Royaume de Hongrie, & de l'Iſle de Rhodes qui couvroit toutes les Places reſtées aux Chreſtiens ſur la Mer Mediterranée. Le Siege de Belgrade n'eſtoit pas ſi difficile qu'il l'avoit eſté du temps du fameux Jean Huniade; car outre que la Hongrie n'avoit qu'un Enfant pour Roy, ſa Nobleſſe en laquelle conſiſtoit ſa principale force, eſtoit tellement diviſée, qu'il n'eſtoit pas poſſible qu'elle montaſt à cheval aſſez-toſt pour empeſcher les Turcs de s'établir ſur ſa frontiere. Et de fait Soliman ne trouva Belgrade, ny ſi forte qu'il ſe l'eſtoit imaginée, ny défenduë par une garniſon auſſi nombreuſe que ſes Eſpions luy avoient rapporté. Il la prit avec peu d'effort; & ſon ambition en eſtant augmentée; il voulut achever l'execution du Teſtament de ſon pere. Il en parla aux principaux Officiers de ſon Armée, mais il les trouva tous dans un ſentiment contraire au ſien, à la reſerve de Curtogoli General de la Flotte. Les Chevaliers de S. Jean de Hieruſalem devenus défians par le danger qu'ils avoient couru ſous l'Empire de Mahomet Second, avoient ajoûté aux anciennes Fortifications de leur Iſle toutes celles que la Mathematique avoit inventées de nouveau. Il y avoit toûjours force Chevaliers à la ſuite du Grand Maiſtre. L'Or- 1522.

1522. dre entretenoit à ſes dépens ſept ou huit mille vieux Soldats pour s'en ſervir en cas de beſoin : & quand tout cela manqueroit à la défenſe de l'Iſle de Rhodes, la Flotte des Chevaliers la mieux équipée qu'il y euſt au monde n'auroit qu'à décharger les Gens de Guerre, & les munitions dont elle eſtoit remplie, pour revitailler à la veuë des Infideles les Forteresſes qu'ils feroient mine d'attaquer. Mais Solyman avoit un moyen de prendre Rhodes, inconnu à ſes Officiers, qu'il avoit differé juſques-là de leur deſcouvrir ; il conſiſtoit en ce qu'encore que le Gouvernement des Chevaliers de ſaint Jean fuſt Ariſtocratique, il ne laiſſoit pas neanmoins d'y avoir entr'eux deux perſonnes ſi puiſſantes dans l'Ordre, qu'il ne s'y faiſoit rien contre leurs avis. Philippe de Viliers Liſle Adam, & André Amarale. Viliers eſtoit né François, & avoit paſſé par toutes les Charges pour venir à celle de grand Croix, dont il eſtoit honoré. Amarale eſtoit Portugais, & quoy qu'il ſemblaſt que cette raiſon duſt empeſcher les Chevaliers Eſpagnols de le favoriſer, il les avoit ſi univerſellement gagnez qu'ils luy avoient procuré premierement la dignité de Grand Croix, enſuite celle de Prieur de Caſtille, & enfin celle de Chancelier de l'Ordre. Mais le malheur de la Chreſtienté voulut que ces deux hommes qui l'avoient d'abord ſervie avec tant de ſuccés, devinrent ennemis irreconciliables l'un de l'autre. On n'en a pas ſçû la veritable cauſe, & celles que les Hiſtoriens de Malthe en rapportent, ne ſont au plus que de ſimples conjectures. Il ſuffit de remarquer icy que l'averſion de Viliers pour Amarale, & celle d'Amarale pour de Viliers eſtoient parvenuës à leur dernier periode, quand la Charge de Grand Maiſtre vint à vaquer. Ils la briguerent tous deux : Mais comme les François eſtoient alors plus puiſſans dans le Chapitre des Chevaliers que toutes les autres Nations enſemble, Viliers l'emporta ſur Amarale. Celuy-cy qui n'a-

n'avoit juſques-là des penſées que pour l'agrandiſſement de ſon Ordre, commença d'en ſouhaiter l'abbaiſſement auſſi-toſt qu'il en vit grand Maiſtre ſon mortel ennemi ; comme il ne pouvoit ſe vanger de l'un que par la perte de l'autre, il forma le deteſtable deſſein d'exciter Solyman à la Conqueſte de l'Iſle de Rhodes. Il luy envoya un de ſes Domeſtiques, avec ordre de repreſenter à ſa Hauteſſe que l'occaſion n'avoit jamais eſté ſi belle d'établir ſa gloire ſur le débris de celle de Mahomet Second : Que les Chevaliers de ſaint Jean s'attendoient ſi peu d'avoir les Turcs ſur les bras, qu'ils avoient laiſſé tomber une partie de leurs Ramparts, & negligé de les reparer : Que par une épargne à contre-temps ils avoient licentié les deux tiers de leurs Soldats ; & que ſi l'on comptoit exactement ce qui en eſtoit reſté, leur nombre ne monteroit pas plus de deux mille : Qu'il n'y avoit alors que ſix cent Chevaliers auprés du Grand Maiſtre, & que la Flotte ne fourniroit pas davantage de Gens de Guerre : Qu'il n'y avoit pas là la moitié de ce qu'il faloit pour défendre l'Iſle de Rhodes ; & que cependant il n'y avoit aucun autre Prince Chreſtien que l'Empereur Charles-Quint capable de luy envoyer du ſecours : Mais que ſa Majeſté eſtoit tellement occupée dans l'Italie contre les François, & dans l'Allemagne, pour empeſcher les Lutheriens d'uſurper les Etats de la Maiſon d'Autriche, que les Turcs auroient plus de loiſir qu'il ne leur en faloit pour achever leur Conqueſte. 1522.

Solyman écouta la propoſition d'Amarale. Mais comme la prudence ne permettoit pas de ſe fier entierement à un Traiſtre, Sa Hauteſſe envoya dans Rhodes le principal de ſes Emiſſaires, pour eſtre plus aſſurée, ſi ce qu'on luy diſoit eſtoit exactement veritable. Cét Emiſſaire eſtoit un Medecin Juif, qui pour eſtre mieux déguiſé ſe fit baptiſer, & ſa liai-

1522. liaiſon avec Amarale fit que les Turcs n'ignorerent rien de ce qui leur importoit de ſçavoir. Solyman arriva devant Rhodes à la fin du mois de Juin mil cinq cent vingt-deux ; c'eſt à dire préciſément au temps qu'il y avoit moins d'habitans, les uns eſtant allez en courſe, & les autres ſe trouvant occupez au commerce. Viliers ſe défendit ſix mois avec toute la valeur poſſible ; mais aucune de ſes ſorties ſur les Aſſiegeans ne réüſſit, parce qu'avant qu'elles ſe fiſſent, ils en eſtoient informez à temps pour les rendre inutiles. Quatre mois s'écoulerent de cette ſorte, juſqu'à ce que la Providence divine laſſée de ſouffrir la méchanceté d'Amarale, permit que le meſme Domeſtique qu'il avoit envoyé vers Solyman fut ſurpris ſur le point qu'il vouloit tirer aux Aſſiegeans une fléche, au bout de laquelle il y avoit une Lettre qui les avertiſſoit, que le grand Maiſtre attaqueroit dans une demie-heure le principal de leurs quartiers. Le Domeſtique fut ſaiſi : accuſa ſon Maiſtre : & le Medecin Juif revela toutes leurs intrigues : & les ſoûtint à la confrontation. Les trois coupables perirent par le ſupplice qu'ils meritoient ; mais leur fin ne fut pas ſemblable ; le Domeſtique & le Medicin donnerent toutes les marques d'un veritable repentir, & Amarale mourut dans l'excés du deſeſpoir. Le Grand Maiſtre ainſi délivré de ſon plus dangereux ennemy, ſoûtint encore le Siege juſqu'à la fin du mois de Decembre : Mais les Chreſtiens ne luy ayant envoyé aucune aſſiſtance, & toutes choſes luy manquant, il fut contraint de capituler, & de ſe mettre entre les mains de l'Empereur qui luy donna l'Iſle de Malthe pour ſervir de retraitte à ſon Ordre.

AR-

ARGUMENT
DU LIVRE CINQUIE'ME.

LUther continuë d'écrire contre la Cour de Rome, & ſes Diſciples plus hardis que luy renverſent dans Vittemberg les Images & les Autels. Carloſtad le plus inſolent d'entre eux ſe marie publiquement. Zuingle Chanoine de Zurich preſche contre les Indulgences, & ſe trouve plus appuyé qu'il ne croyoit dans le Canton de Zurich. Le Senat s'y rend Juge de la Religion, & par une preſomption ſans exemple cite l'Eveſque de Conſtance pour venir rendre compte de ſa Doctrine. L'Eveſque mal conſeillé envoye ſon Grand Vicaire qui garde aſſez bien d'abord la reſolution qu'il avoit priſe de ne point entrer en diſpute ; mais il ſe relâche dans la ſuite, & donne ainſi au Senat le pretexte d'abolir la Religion Catholique dans ſon Canton. Adrien Six Succeſſeur de Leon Dix envoye en Allemagne le Cardinal Campege, qui n'ayant pas le pouvoir de remedier aux cent Griefs preſentez à l'Eveſque de Fabriano demeure inutile, & la Diette n'en eſtant pas ſatisfaite, finit. Campege ramaſſe du débris quelques Princes Catholiques, & leur fait agréer la Reformation qu'il avoit adreſſée : mais l'exemple de ceux-cy n'a point d'effet ſur les autres. Chreſtien Second Roy de Dannemark ajoûte l'Hereſie aux autres crimes dont il s'eſtoit noirci, il perd trois fois la Suede & la recouvre. Il ſe propoſe de s'aſſurer de cette Couronne en faiſant mourir tous les Sena-

teurs, & l'inhumanité de cette action ne le détourne pas de la commettre ; mais il ſe contente de mener priſonnier en Dannemark le jeune Guſtave de Vaſa qui retourne traveſti dans ſon Païs, & le fait revolter. Chreſtien au lieu de s'appliquer au recouvrement de la Suede, inſpire par ſon mauvais exemple aux Danois le deſſein d'imiter les Suedois. Il leur en fournit le pretexte, en obtenant de l'Empereur que la Province de Iutland ſoit unie à la Couronne de Dannemark, & le Duc de Holſtein ſon oncle ne perd pas l'occaſion de le faire dégrader. Chreſtien quitte la patrie & ſe ſauve en Zelande. Mais l'empereur ſon beau frere l'abandonne, & le reduit à ſe fier à un traiſtre qui le met entre les mains du Duc d'Holſtein. Il ſurvit trente ſept ans à ſon malheur, & ne témoigne de fermeté que pour mourir Lutherien.

HI-

HISTOIRE Des Revolutions arrivées dans l'Europe en matiere de Religion.

1523.

LIVRE CINQUIE'ME.

Où l'on voit le commencement & les progrés du Lutheraniſme dans les Royaumes de Dannemarc, de Suede, & de Norvege, durant les années mil cinq cens vingt-trois, & partie de mil cinq cens vingt-quatre.

LUTHER ne demeuroit pas oiſif dans la Forteresſe d'Alſtad en Thuringe pendant que ſa Doctrine s'inſinuoit dans le Septentrion, & trouvoit de l'appuy à la Diette de Nutenberg. Il écrivoit des Livres pour la confirmer, & encourageoit Carloſtad, Jonas, Ansdorf, Melancton, & ſes autres Diſciples à l'enſeigner par cette ambitieuſe Sentence; enterrez le dragon dont j'ay écraſé la teſte.

Sequingue ſon ſecond Protecteur avoit de l'averſion pour l'uſage de la confeſſion, & il luy adreſſa l'Ouvrage compoſé pour montrer qu'elle ne devoit pas eſtre faite à l'oreille du Preſtre. Jacques Luther ſon pere avoit ſcrupule de le ſouffrir dans un relâchement de la Diſcipline Monaſtique qui s'augmentoit de jour en jour, & il luy dédia le Livre de la Nullité des Vœux.

Jacques Latomer Theologien de Louvain avoit refuté ſon Ouvrage de la captivité de Babylone;

1523. & il luy répondit d'une maniere également outrageuſe & mépriſante. Les Auguſtins de Vittemberg ſes Confreres s'ennuyoient de dire chacun ſa Meſſe, & il les reduiſit à une ſeule par jour qui eſtoit la Conventuelle. Le Livre qu'il leur envoya pour les y diſpoſer eut plus d'effet qu'il n'avoit pretendu, puis qu'il les porta à abolir dans leur Monaſtere toutes ſortes de Meſſes.

L'Electeur de Saxe apprehendant que cette nouveauté n'excitaſt une ſedition dans ſa Ville Capitale, deputa vers eux quatre des plus moderez Lutheriens, Jonas, Ansdorf, Dulciſo, & Melancton. Et les Auguſtins bien loin de ſoûtenir la Doctrine Catholique, comme ils y eſtoient obligez par leur profeſſion, & par les Conſtitutions de leur Ordre, ne rendirent point d'autre raiſon de leur changement que celles que Luther avoit apportées dans ſon Livre de la captivité de Babylone: dont les Députez ſe contenterent & prirent les intereſts de ceux dont ils portoient la parole. Ils allerent meſme plus loin, & dans le rapport qu'ils firent à l'Electeur de Saxe, ils le conjurerent de ſeconder le zele des Auguſtins, & d'abolir la Meſſe par toutes les Egliſes de ſon Electorat.

L'Electeur repartit que le changement dont il s'agiſſoit, eſtoit de ceux qui ne ſe faiſoient jamais à la haſte, ſans que l'on s'en repentiſt; & que les Lutheriens n'eſtoient pas encore en aſſez grand nombre pour donner la Loy aux Papiſtes: Qu'il eſtoit à propos de deſabuſer avant toutes choſes ceux qui n'avoient ny liaiſon, ny intereſt particulier avec la Cour de Rome; & qu'aprés qu'on leur auroit perſuadé de vivre dans la pureté de l'Evangile, on diſpoſeroit plus facilement les Papiſtes à conſentir que la Meſſe s'aboliſt ſans violence: Que l'on ne ſçavoit pas encore aſſez ny le temps, ny les circonſtances dans leſquelles elle avoit eſté introduite dans l'Egliſe à la place de la Cene * ſi expreſſement ordon-

** Dans le récit du ſecond deſordre des Lutheriens à Vittemberg.*

née

née par Jesus Christ, & si ponctuellement observée par les Apostres: Que la plus-part des Temples & des Communautez Ecclesiastiques n'avoient point d'autre fondement que l'usage que l'on vouloit oster, & que les gens de bien durant plus de huit cent ans n'avoient combatu à qui feroit le plus de bien aux Eglises, qu'afin qu'on y celebrast plus de Messes chaque jour, pour le repos de leurs ames: Qu'on ne les pouvoit supprimer sans frustrer leur intention, & sans rendre les Ecclesiastiques injustes Possesseurs de tout ce qui leur avoit esté laissé pour cela: & que la posterité des Fondateurs travailleroit aussi-tost à les en dépoüiller. Il n'importe peu pour le but de cette Histoire de sçavoir au vray si l'Electeur parloit sincerement, ou s'il déguisoit la meilleure de ses raisons. Elle consistoit, disent les Catholiques, dans un rafinement de crainte & de jalousie tout ensemble, dont il estoit alors possedé. 1523.

L'on a déja remarqué que la Conference de Leipzic entre Carlostad & Ekius avoit confirmé le Duc Georges de Saxe dans la Foy Catholique. Ce Prince non seulement s'estoit affermy dans ses premiers sentimens, mais de plus il avoit passé jusqu'à l'extrémité, de se faire autant d'articles de Foy de tout ce qu'on enseignoit parmi les Catholiques, & de s'emporter avec une égale ferveur contre ceux qui ne doutoient que des choses de Discipline, & contre ceux qui renversoient ouvertement les veritez de l'Evangile, ou de la Tradition. Il estoit donc ainsi precisément dans l'estat où il faloit que l'Empereur Charles-Quint le trouvast pour s'en servir comme d'instrument à ruïner la Maison de Saxe; & il y avoit d'autant plus d'apparence que le dessein en estoit déja pris, que le Chef de cette Maison qui estoit l'Electeur, venoit de contrevenir au premier Edit de sa Majesté en protegeant si hautement Luther qui avoit esté mis au ban de l'Empire.

1523. Pour en punir cet Electeur ſans bruit & ſans aſſembler des troupes, il ſuffiſoit de prendre l'occaſion du deſordre qui ſurviendroit infailliblement en Saxe, ſi l'Electeur permettoit que la Meſſe y fuſt ſi-toſt abolie, & pour exhorter le Duc Georges de ſe mettre à la teſte des Catholiques Mécontans, ſous un pretexte d'autant plus plauſible, que ce ſeroit pour conſerver l'ancienne Religion, & pour empeſcher que l'Electorat de Saxe ne paſſaſt dans une Maiſon étrangere, comme il arriveroit ſi l'Electeur eſtoit dégradé pour crime d'Hereſie. Au lieu que ſi les Catholiques eſtoient les plus foibles, ils ne ſe remuëroient point en conſideration de la Meſſe, & le Duc Georges manquant de leur ſupport imiteroit leur ſoûmiſſion.

Quoy qu'il en ſoit; l'Electeur pour avoir reſiſté à la tentative des Lutheriens, n'évita pas toutes les ſeditions dont ſes Etats eſtoient menacez. Le premier Diſciple de Luther Carloſtad, ſe propoſa de devenir Chef de parti auſſi bien que ſon Maiſtre, & même de le ſurpaſſer. Il prit le temps de ſon abſence, pour repreſenter à la Bourgeoiſie de Vittemberg que l'on avoit bien commencé de la détromper; mais qu'elle n'eſtoit pas tout-à fait illuminée; puiſqu'il luy reſtoit un fond d'Idolatrie, dont elle ne s'eſtoit point encore apperceuë: Qu'elle adoroit le corps & le ſang de Jeſus-Chriſt ſur les Autels, où il n'y avoit que les ſignes de l'un & de l'autre, & qu'elle reveroit les images contre le Commandement de Dieu qui le défend en termes expres. D'où il conclut qu'elle devoit ſe mettre en une entiere liberté de conſcience en arrachant les deux racines de profanation qui reſtoient dans ſes Temples.

Il n'en falut pas davantage pour exciter un tumulte qui ne ceſſa que par le renverſement des Autels, & par la rupture des Images. Luther averti

averti de la hardieſſe de Carloſtad qu'il traita d'in- 1523.
ſolence, retourna à Vittemberg, & calma la Bourgeoiſie par ſa ſeule preſence. Il luy remontra lorsqu'elle fut raſſiſe, que rien en devoit eſtre conduit avec moins de précipitation que les affaires de Religion, qui avoient une liaiſon neceſſaire avec celles d'Etat; & que c'eſtoit les ruïner abſolument que de les vouloir faire à contre-temps: Qu'il faloit commencer l'ouvrage en renverſant les Autels, & briſant les Images dans les eſprits; c'eſt à dire en inſtruiſant le Peuple que l'Euchariſtie n'eſtoit point un Sacrifice: Qu'elle n'eſtoit pas même un Sacrement, hors de la reception que l'on en faiſoit; & qu'ainſi il n'y avoit pas lieu de l'expoſer à l'adoration des Fideles: Qu'il y en avoit encore moins de les exhorter à la veneration des Images, puiſqu'on ne les ſouffroit dans les Egliſes que pour ſervir de Livre aux ignorans: Que le peuple ne ſeroit pas plûtoſt déſabuſé, qu'il feroit de ſoy-même ce que d'autres mains que les ſiennes ne pouvoient executer ſans ſcandale, ou qu'il obtiendroit au moins à la longue par ſes importunitez le conſentement des Magiſtrats, qui rendoit ſa procedure irreprochable. La Bourgeoiſie ſe laiſſa bien perſuader de rétablir les Autels & les Images; mais Carloſtad demeura inflexible; toute l'adreſſe de Luther pour le ramener fut inutile; ſon obſtination le fit bannir avec la femme qu'il venoit d'épouſer, & la miſere où il ſera repreſenté dans la ſuite de cet Ouvrage ſervira de preuve aux Catholiques pour montrer que Dieu ne voulut pas laiſſer impuni en cette vie le premier Preſtre qui avoit oſé ſe marier, & compoſer un nouveau formulaire de Meſſe.

Mais la Ville de Vittemberg aprés avoir eſté le berceau des Lutheriens, & des Sacramentaires devoit l'eſtre encore des Anabatiſtes. Luther

1523. en écrivant dans sa retraitte s'estoit comparé à saint Jean l'Evangeliste ; il avoit appellé la Forteresse d'Alstad son Isle de Patmos : il avoit prétendu y estre persecuté pour la querelle de l'Evangile ; & pour rendre le paralele plus juste, il s'estoit vanté d'y avoir eu des Revelations. Pelargue le plus entreprenant de ses Disciples, fâché du banniſſement de Carlostad, & non moins ennuyé que luy de soûtenir les opinions d'autruy, voulut proposer les siennes, & les appuya à son tour par des revelations particulieres. Il dit que Dieu l'avoit choisi pour luy donner les Ordres, qu'il vouloit estre à l'avenir observés dans le monde, & ces Ordres consistoient à exterminer tous les Impies, & à establir un nouveau monde, qui ne fust composé que de personnes innocentes, & qui se gouvernast non plus par l'ignorance comme dans la Loy de Nature, ny par la crainte, comme dans la Loy de Moyse, ny par un amour timide, comme dans la Loy de Grace ; mais par un pur amour, vivant sous la Loy du Saint Esprit qui alloit commencer.

Cette Doctrine plus contraire à la politique que celle des Sacramentaires ne fut pas neanmoins punie avec plus de severité. Son Autheur en fut quitte pour l'exil, & Luther craignant qu'il ne pervertist les personnes simples de la Bohême, où il s'estoit retiré, leur écrivit à deux fins, l'une pour empêcher les miserables restes des Thaborites de se reconcilier avec le saint Siege, l'autre pour les exhorter par son exemple à persister dans la creance que Jean Hus & Hierôme de Prague leur avoient enseignée : quoy qu'il eust auparavant condamné les sentimens de ces deux Heretiques.

Ses Disciples aprés avoir penetré dans le Septentrion se multiplioient dans la basse Allemagne. Deux Augustins de Bruxelle, frere Jean & frere Henry, soupçonnez de l'estre, furent citez de-

devant l'Inquisiteur Hegstbat, il leur demanda 1523.
s'ils recevoient les Decrets des Conciles, & s'ils avoient egard à l'autorité des Petes & des Pontifes, & ils répondirent qu'ils n'y déferoient qu'autant qu'ils les trouvoient conformes au Vieux & au Nouveau Testament. Il repliqua en s'enquerant s'il n'y avoit point de peché mortel de desobeïr à l'Eglise; & ils repartirent que ces sortes de pechez ne se commettoient qu'en violant les Commandemens de Dieu. Ils furent là-dessus dégradez & livrés au bras seculier.

Le Lutheranisme passa en même-temps du Païs Messin où Sequingue l'avoit porté en faisant la guerre à l'Electeur de Tréves par la Champagne dans la Brie, quoy qu'il y eust alors un excellent Evesque dans la Ville de Meaux Capitale de cette Province. C'estoit Guillaume Briçonnet, fils, selon quelques Genealogistes, ou petit fils selon les autres, du fameux Cardinal de même nom qui avoit esté Ministre d'Estat, & Favory du Roy Charles Huit. Son inclination pour les Lettres estoit si grande, qu'il y employoit toutes les heures qui luy restoient aprés le soin de son Dioceſe; & parce qu'il n'y avoit point alors dans Meaux de personnes capables de le seconder dans ses études, il avoit attiré auprés de soy quatre gens de lettres, Jacques Fabry d'Estapes, Guillaume Farel, Martial, & Gerard Ruffi, mais il ne sçavoit pas qu'ils estoient suspects d'Heresie. Fabry pour s'insinuer avec plus d'adresse s'estoit avisé de faire une nouvelle traduction de la Bible, sous pretexte que les precedentes, & sur tout la Vulgate n'estoient point assez conformes aux Originaux Hebraïques & Grecs dont elle estoit tirée. Farel enseignoit l'erreur de Zuingle, à ceux de ses Ecoliers qu'il jugeoit capables de ne le pas deceler; & les deux Ruffi s'estoient émancipez jusqu'á défendre avec beaucoup de hardiesse, les endroits du Livre de la cap-

1523. tivité de Babylone, où Luther s'eſtoit le plus emporté contre la Cour de Rome.

Ces Miſſionnaires de la nouvelle Doctrine, quoy qu'ils ne catechiſaſſent qu'en ſecret, ne furent pas long-temps à Meaux ſans eſtre découverts par les Cordeliers, & déferez au Chancelier du Prat. Ce Magiſtrat eſtoit, comme l'on a rapporté plus au long dans l'Hiſtoire de François Premier, un des plus grands Politiques de ſon Dioceſe. Il connoiſſoit parfaitement le genie des François; & prevoyoit que ſi l'Hereſie s'inſinuoit dans le Royaume, elle y cauſeroit plus de maux que dans le reſte de la Chreſtienté. Il trouvoit le Roy Tres-Chreſtien ſon Maiſtre plus échauffé de jour en jour à recouvrer le Duché de Milan que les Imperiaux luy avoient oſté; & comme cét Etat le plus beau de la Chreſtienté pour ce qu'il contient, ne s'eſtoit perdu pour la France qu'à cauſe qu'elle n'avoit pû ou voulu engager le Pape dans ſes intereſts, il faloit, avant toutes choſes, la reconcilier entierement avec le ſaint Siege. Le moyen le plus ſeur pour y parvenir conſiſtoit à ne pas ſouffrir que les nouvelles Hereſies penetraſſent dans le Royaume, & le Gardien des Cordeliers de Meaux n'euſt pas plûtoſt écrit au Chancelier que la Ville où il demeuroit commençoit d'en eſtre infectée, & que le mal venoit du Palais Epiſcopal, que le Roy manda l'Eveſque Briçonnet. Ce Prelat obeït; & comme ſa Majeſté parloit avec une vigueur tout-à-fait extraordinaire en de ſemblables occaſions; elle reprit avec tant d'aigreur l'Eveſque de ce qu'il donnoit retraite à quatre perſonnes qui pervertiroient infailliblement ſon Dioceſe s'il les y ſouffroit plus long-temps, qu'il donna ſa parole de les congedier, & l'accomplit immediatement aprés ſon retour à Meaux. Ainſi le Lutheraniſme en France fut preſque étouffé dans le berceau. Martial Ruffi ſe

retracta publiquement & donna tant de marques de repentir, qu'il devint enfin Chanoine & Penitencier de Paris. Son frere & Fabri trouverent un azile dans Nerac, où la sœur de François Premier les protegea, soit qu'elle fust alors de leur sentiment, ou qu'elle agist par la seule inclination qui la portoit à favoriser les gens de Lettres, de quelque créance qu'ils fussent, ils y persisterent dans le Lutheranisme, ce que ne fit pas leur compagnon Farel qui se retira dans la Suisse, où il enseigna d'abord le sentiment de Zuingle, & aida depuis Calvin à établir dans Genéve le centre de sa Secte. Leurs Disciples presque tous Cardeurs ou Drapiers témoignerent plus d'obstination. Jean le Clair pour avoir attaché un Placard contre les Indulgences à la porte de l'Eglise Cathedrale eut le foüet & la fleur de lys; & sa flétrissure ne l'empescha pas d'aller à Mets, où il passa les jours à carder, & les nuits à debiter le Lutheranisme jusqu'à l'année suivante mil cinq cens vingt-quatre qu'il fut découvert & executé à mort. 1523.

Les Evesques d'Allemagne n'estoient pas moins animez contre les Lutheriens qu'ils faisoient brûler sans remission; & Luther informé que le principal obstacle au progrés de sa Doctrine venoit de leur part, écrivit contre eux une Satyre menaçante en façon de Lettre. Il leur reprocha leur molesse: il exagera leur negligence: il montra que ces deux défauts procedoient de la superfluité de leurs biens, & faisant le Prophete d'un évenement dont il devoit bien-tost estre la cause, il predit que Dieu susciteroit des gens qui leur osteroient les occasions de l'offenser, en leur retranchant les richesses dont ils abusoient.

Les progrés de Zuingle dans la Suisse n'estoient pas moindres que ceux de Luther dans la Saxe, quoy qu'ils se fissent avec moins de bruit; & la moderation appa-

1523. apparante de ce Soldat déguiſé en Chanoine eſtoit d'autant plus charmante, qu'elle paroiſſoit plus éloignée de ſon humeur. Il demandoit ſeulement d'eſtre éclaircy dans les doutes qu'il avoit à propoſer; & pour donner aux plus ſçavans que luy, diſoit il, le loiſir de le ſatisfaire, il avoit renfermé ſes ſentimens en ſoixante ſept propoſitions qu'il avoit fait imprimer & afficher dans toutes les Villes de l'Eveſché de Conſtance. Les Jacobins le traiterent d'heretique dans leurs predications; & pour meriter plus de créance, ils offrirent de l'en convaincre plus clair que le jour dans une Conference reglée.

Zuingle les prit au mot, & les fit ainſi tomber dans le piege qu'il leur avoit dreſſé. L'intention de ces Religieux eſtoit de diſputer devant l'Eveſque, & de recevoir pour Juges & pour Arbitres les Eccleſiaſtiques qu'il plairoit à ce Prelat de nommer. Le deſſein de Zuingle au contraire eſtoit de rendre le Senat de Zurich ſeul Juge de la conteſtation, & de s'aſſurer par là du gain de ſa cauſe, avant que de la ſoûmettre au jugement d'autruy. Il avoit gagné les deux cent Suiſſes dont le Senat de Zuric eſtoit compoſé: & ces Magiſtrats groſſiers dont la plûpart ne ſçavoit ny lire ny écrire, ravis de voir ſoûmettre à leur Tribunal des matieres d'auſſi grande importance qu'eſtoient celles de la Religion, retinrent devant eux l'affaire, quelque inſtance que fiſſent les Dominicains d'eſtre renvoyez devant leur Juge naturel. On ne ſçait ſi l'Eveſque de Conſtance manqua pour n'eſtre pas aſſez informé de ſon veritable droit, ou pour ſuppoſer qu'il n'y préjudicieroit pas en permettant la Conference en la forme que Zuingle la demandoit, ou enfin s'il n'eut deſſein que d'obliger le Canton de Zurich en luy accordant une grace ſi ſinguliere. Mais il eſt certain que l'on afficha dans tout le reſſort de ce Canton une Ordonnance du Senat, à tous

à tous les Eccleſiaſtiques de comparoiſtre à Zurich, le vingt-quatre de de Janvier mil cinq cens vingt-trois, pour y voir terminer les differents en matiere de Religion, & que Jean Faber Grand Vicaire de Conſtance s'y trouva comme Deputé de ſon Eveſque. 1523.

Le Conſul fit l'ouverture de la Conference par une Harangue à ſa mode, dont le ſens eſtoit * Qu'il avoit ſouvent les oreilles rebatuës de plaintes qu'on luy faiſoit des Livres & des Predications de Zuingle; & qu'il les avoit tous aſſemblez, afin de ſçavoir à quoy il s'en devoit tenir. Enſuite Zuingle ſe leva: montra ſes Theſes: les lût: les expliqua; & demanda s'il y avoit quelqu'un qui vouluſt entrer en diſpute. Le Grand Vicaire que ce défi regardoit principalement, dit, que ſon Eveſque ne l'avoit pas envoyé pour entrer en lice ſur des matieres dont la deciſion appartenoit au Concile. S'il euſt demeuré ferme dans ſa reſolution, il auroit beaucoup embaraſſé le Senat, qui ne ſe ſeroit que difficilement porté à favoriſer Zuingle, ſuppoſé qu'on luy euſt oſté les prétextes auſſi bien que les raiſons de le faire ſous couleur de juſtice. Mais il arrive rarement que l'on ne s'émancipe pas dans les rencontres où l'on croit avoir plus de droit qu'il ne faut. Le fort du grand Vicaire conſiſtoit à demeurer ferme ſur la défenſive, & dans la poſſeſſion où il eſtoit. Cependant il ſe contenta de montrer qu'il connoiſſoit ſon avantage, & il ne ſe mit point autrement en devoir de le ménager. Zuingle ne l'importuna pas long-temps, ſans tirer promeſſe de luy, qu'il refuteroit ſes Theſes par écrit; & aprés qu'on luy eut fait faire cette fauſſe démarche, on l'attira facilement dans le piege qu'on luy avoit tendu. Il luy eſtoit échappé de dire qu'il trouvoit de l'abſurdité dans les Theſes de Zuingle; & ſon Adverſaire luy repe-

** Dans les Actes de cette Conference.*

1523. peta ſi ſouvent le mot d'abſurde qu'il avoit prononcé, en ajoûtant qu'il ne ſeroit pas poſſible de le prouver, que le Grand Vicaire s'engagea inſenſiblement à marquer ce qui le choquoit davantage, avec cette précaution neanmoins qu'il ne fit que déſigner les endroits. Zuingle ravi de ſa condeſcendance ne le pouſſa pas plus loin, & modera ſon emportement, juſqu'à ſe contenter de défendre ſes Theſes avec la même froideur qu'elles eſtoient attaquées. Mais le Senat de Zurich prit cet entretien familier pour une diſpute reglée; & Zuingle ayant parlé autant qu'il voulut, ſans que le Grand Vicaire ſe mit en peine de repliquer, on fit accroire à celuy-cy qu'il n'avoit plus rien à dire; & l'on demanda aux autres Eccleſiaſtiques s'ils n'eſtoient pas d'humeur de rien propoſer. Ils ſe turent à l'exemple du Grand Vicaire, & leur ſilence ſuffit pour donner gain de cauſe à Zuingle. Le Senat ſans autre formalité prononça en ſa faveur, & la Sentence fut exprimée en des termes qui ſignifioient que l'Evangile ſeroit déſormais annoncé par le Canton conformément à l'Ecriture Sainte, & ſans aucun melange des traditions humaines.

Les autres douze Cantons de la Suiſſe étonnez d'un procedé ſi bizarre, s'aſſemblerent à Bâle pour y remedier. Le danger eſtoit d'autant plus preſſant, que Zuingle aprés avoir alteré la Religion de ſon pays en vouloit changer le Gouvernement politique.

La France au lieu de pourſuivre la victoire de Marignan avoit recherché d'accommodement les treize Cantons vaincus, & doublé leurs penſions, pour les engager à ſon ſervice. Le rehauſſement d'une ſomme trés conſiderable d'elle-même, & le payement des arrerages qui montoit à prés d'un million d'or, avoit donné dans la veuë aux

Suiſſes.

Suisses, Ils avoient renouvellé l'alliance avec les François, & s'estoient obligez à leur fournir des gens de guerre. Zuingle y trouvoit à redire. Il accusoit cette milice de deux crimes, d'infamie, comme n'y ayant rien de plus honteux à l'homme que d'exposer sa vie le plus precieux des biens à prix d'argent; & d'impieté, comme si c'eût esté violer les principes du Christianisme que d'aller à l'appetit de cinq écus par mois tuër son frere ou estre tué par luy sans le connoistre, & sans avoir receu de luy aucune injure. Zuingle ajoûtoit qu'il valoit mieux sans comparaison imiter les anciens Suisses qui s'étoient immortalisez dans leur pauvreté toute hideuse qu'elle estoit, & qui avoient fait gloire de ne posseder point d'autres richesses que celles qu'ils tiroient du labourage & du bestail; mais il est plus aisé d'empescher le luxe d'entrer dans un pays sterile, que de l'en bannir aprés qu'il y a esté une fois receu. Les Cantons estoient accoutumez depuis cinquante ans à remplir leurs bourses de l'argent de France, & les particuliers y faisoient de la dépense à proportion qu'on leur en avoit promis, parce qu'ils estoient assurez de le toucher en temps & lieu. Ainsi l'Ambassadeur de France n'eut qu'à montrer les Lettres de change qu'il venoit de recevoir de Paris, pour dissiper les vaines declamations d'un Prédicateur trop zelé. Mais si l'éloquence de Zuingle fut foible à l'égard des autres Cantons, elle fut efficace à l'égard du sien. Le Senat de Zurich renonça fierement à l'alliance du Roy Tres-Chrestien, & obligea par serment ses Sujets de ne prendre à l'avenir ny solde ny present d'aucun Souverain étranger, à condition de porter les armes: cette démarche hardie fit apprehender qu'il ne rompist l'union de treize Cantons, & les autres pour y remedier s'assemblerent à Berne, où Zuingle fut accusé 1523.

1523. accuſé comme Autheur de la Diviſion. On luy reprocha d'avoir preſché plus d'une fois, que quiconque de la Nation paſſoit au ſecours des Etrangers pour la Guerre, n'eſtoit pas moins coupable que celuy qui vendroit ſon propre ſang, ou qui mangeroit de la chair humaine. Zuingle interrogé ſur cet article répondit qu'il n'avoit eu deſſein d'offenſer perſonne en particulier, & qu'il avoit ſeulement ſoûtenu en general que * l'abus eſtoit déplorable de ceux qui ſe figuroient d'un coſté l'uſage des viandes comme abominable, quoy qu'elles ne fuſſent défenduës que par le Droit Canon, & approuvoient de l'autre la Guerre ſans aucune neceſſité, & le meurtre pour de l'argent. L'eſperance que donna le Canton de Zurich de ſe rajuſter bien-toſt avec la France, fit qu'on ne preſſa pas davantage la condamnation de Zuingle; & celuy-cy profitant du loiſir que luy donnoient les Catholiques, ajoûta à ſa doctrine qu'il faloit oſter les Images & abolir la Meſſe. Les Catholiques s'en plaignirent encore une fois au Senat de Zurich, qui ne ſe mit en devoir de les ſatisfaire que par la même voye dont il s'eſtoit déja ſervi. Il convoqua tous les Eccleſiaſtiques du Canton au commencement d'Octobre mil cinq cent vingt-trois: l'Eveſque de Conſtance fut ſommé d'y envoyer des Députez; & il s'en excuſa ſur ce que les faits dont il s'agiſſoit eſtoient du reſſort du Concile que le Pape convoqueroit au premier jour: mais Zuingle remonrra ſi efficacement au Senat que ce delay n'eſtoit qu'un artifice de la Cour de Rome, pour amuſer le peuple, & pour le tenir, cependant dans une profonde ignorance, que le Senat luy dit de chercher un expedient propre à corriger les abus ſans irriter trop ouvertement les Catholiques.

** Dans la juſtification de Zuingle.*

Il en inventa un qui n'alloit pas moins à l'établiſſement de ſa Doctrine, que ſi on y euſt travaillé

vaillé de propos deliberé ; il consistoit en ce qu'il s'étoit introduit dans l'Eglise deux sortes d'abus ; les premiers, à ce que pretendoit Zuingle, favorisoient directement l'idolatrie, & les seconds servoient de rien, puis qu'ils ne regardoient que des matieres de pure discipline. A quoy Zuingle ajouta que pour corriger les derniers, on pourroit bien attendre une plus grande Declaration du Concile ; mais que pour oster les premiers, il n'y avoit point de temps à perdre, personne ne pouvant en conscience demeurer pour un moment, par quelque complaisance que ce soit dans l'habitude du peché, ny y laisser languir les autres. Le fin de ce temperament estoit que Zuingle arrivoit infailliblement par là à la fin qu'il s'estoit proposée. Il pretendoit que la Messe & les Images fussent au rang des premiers abus, qui devoient par consequent estre retranchez sans attendre la determination du Concile ; & il le soûtint si fortement contre les Ecclesiastiques * qui disputerent contre luy durant les trois jours que dura la Conference, que le Senat en demeura persuadé. Les autres Cantons voyant celuy de Zurich sur le point de changer de Religion, s'assemblerent à Lucerne pour l'en détourner, où s'ils n'y gagnoient rien, pour empescher au moins leurs Sujets de suivre son exemple. Ils commencerent par le dernier des deux articles qui les touchoient de plus prés, & firent une Ordonnance que personne n'eust à mépriser ou tourner en raillerie l'usage reçû dans l'Eglise Catholique depuis quatorze cent ans en ce qui regardoit la Messe, où le Corps de Jesus-Christ estoit consacré à la gloire de Dieu, à la consolation des vivans, & au soulagement des morts. Ils ajoûterent que quiconque se presenteroit à la Table du Seigneur se confessast auparavant, & s'acquitast des autres devoirs qui se pratiquent en de semblables conjonctures:

1523.

* *Dans la seconde conference de Zurich,*

1523. tures : Que chaque particulier obſervaſt exactement les coûtumes de ſa Paroiſſe : Qu'il obeïſt à ſon Curé : Qu'il reçuſt de luy les Sacremens : & qu'il payaſt les Dixmes : Que l'on honoraſt les Eccleſiaſtiques : Que l'on s'abſtint de manger de la viande les jours défendus & des œufs & du fromage durant le Carême : Que l'on ne parlaſt plus ſous quelque pretexte que ce fuſt de la Doctrine de Luther ou de celle de Zuingle : Que les Images des Saints en ſculpture, ou en Platrepeinture fuſſent par tout inviolables : Que les Miniſtres de l'Egliſe ne fuſſent obligez de rendre raiſon de leur Doctrine qu'à leurs Superieurs, & que l'on priſt leur défenſe en cas qu'ils fuſſent attaquez : Que l'on ne fiſt point d'inſulte à ceux qui porteroient les Reliques en proceſſion ; & que les Conſtitutions Synodales de l'Eveſque de Conſtance fuſſent religieuſement obſervées.

Enſuite les mêmes Cantons députerent vers celuy de Zurich, pour luy remontrer la douleur dont ils eſtoient touchez de le voir reſolu de ſe ſeparer de leur Communion. Ils repreſenterent que leur liaiſon avoit eſté juſque-là d'autant plus étroite qu'elle ne regardoit pas moins la Religion que les intereſts temporels ; mais que maintenant les factieux y donneroient atteinte, & introduiroient d'abord le deſordre dans l'Egliſe, à deſſein qu'il paſſaſt de là dans la Republique : Qu'il auroit eſté neceſſaire de s'oppoſer dés le commencement au mal avec le même zele dont leurs Prédeceſſeurs avoient eſté tranſportez, lorſque l'on s'eſtoit ingeré d'attenter dans les Cantons ou dans leur voiſinage à l'honneur de Dieu & de la Vierge ou des Saints : Que la conjoncture de les imiter eſtoit d'autant plus preſſante, qu'il s'agiſſoit non ſeulement du ſalut eternel, mais encore de la ruïne des Ligues Suiſſes : Que pour juger ſainement des nouvelles opinions, il ne faloit

loit que regarder quels fruits elles avoient produits, & remarquer que les Peuples ne les avoient pas plûtoſt écoutez qu'ils perdoient la ſoûmiſſion deuë à leurs Magiſtrats, & qu'ils paſſoient inſenſiblement de la curioſité à la bonne opinion d'eux-mêmes, de cette opinion à l'inſolence, de l'inſolence à la revolte : Que tous ces ſignes d'une revolution prochaine avoient paru dans la derniere Aſſemblée de Bade, & que tout le monde ſçavoit que Zuingle en eſtoit la cauſe : Que la parole de Dieu en la bouche des autres Predicateurs avoit accoûtumé d'inſpirer la Paix en general, & la conſolation des eſprits en particulier ; mais que dans la ſienne, l'Ecriture eſtoit interpretée en des ſens qui ouvroient la porte à tous les maux civils : Que l'on n'obſervoit plus ny les Loix ny les Coûtumes de l'Egliſe, pour l'abſtinence & pour le jeſne : Que les Preſtres ſe marioient effrontément ; que les Religieux des deux Sexes violoient leurs vœux, ſortoient de leurs Cloiſtres, redemandoient les biens qu'ils avoient laiſſez & troubloient par là tellement le repos des familles, qu'il eſtoit impoſſible que dans peu la Republique ne s'en reſſentiſt : Que ces deſordres & beaucoup d'autres qui meritoient d'eſtre pleurez avec des larmes de ſang, ne pouvoient eſtre plus long temps ſupportez ; & qu'il faloit que le Canton de Zurich renonçaſt à l'alliance des autres, ou qu'il perſiſtaſt dans la même Religion : Que s'il avoit des plaintes à faire contre la Cour de Rome, pour la diſpenſation des Benefices, & pour la conduite de quelques-uns de ſes Officiers dans la publication des Indulgences, pour l'étenduë de ſa Juriſdiction ſur les matieres civiles, & pour d'autres ſemblables abus, les douze Cantons offroient de ſe joindre à luy, d'en pourſuivre la reformation en commun, & de ſe faire juſtice 1523.

eux-

1523. eux-mêmes, ſuppoſé qu'on la leur refuſaſt. Le Senat dé Zurich répondit le vint de Mars, mil cinq cens vingt-quatre, qu'il y avoit déja cinq ans que les Predicateurs de ſon reſſort parloient d'une maniere extraordinaire, & qu'il en avoit d'abord eſté ſurpris ; mais qu'aprés les avoir écoutez avec attention, il avoit reconnu que la fin de la nouvelle Doctrine n'eſtoit que de montrer Jeſus-Chriſt en qualité de ſeul Redempteur & d'exclure de cet Office les pures creatures, que l'Idolatrie & la Superſtition avoient introduites pour Coadjutrices au ſalut des hommes : Qu'il avoit crû devoir approuver une ſi loüable intention, & qu'il eſperoit que comme les veritez de l'Evangile avoient penetré dans toutes les contrées de la terre; lors qu'elles n'eſtoient alterées par aucune tradition humaine, elles auroient le même effet dans toute la Suiſſe maintenant qu'on les reduiſoit à leur ancienne pureté : * Que ſi on en avoit l'obligation à Zuingle, c'eſtoit la mal reconnoître que de ſuppoſer que l'on ne cruſt qu'à ſa conſideration à l'Evangile en la maniere qu'il l'expliquoit : Que pour adorer le ſeul Jeſus-Chriſt, & n'avoir de recours qu'à luy, on n'offenſoit ny la Vierge, ny les autres Saints, qui ne s'eſtoient ſauvez que par les merites du même Jeſus-Chriſt : Que le peuple ne pouvoit plus eſtre ſeduit, puis qu'il cherchoit la verité dans ſa ſource en liſant continuellement les livres du vieux & du nouveau Teſtament, & qu'il avoit conjuré plus d'une fois ſon Eveſque, ceux de Baſle & de Coire & les Univerſitez voiſines de le redreſſer s'il eſtoit dans l'erreur, & que perſonne n'avoit eû juſqu'à preſent cette charité pour luy, qu'aprés que ſon Paſteur s'eſtoit excuſé de luy rendre le devoir le plus indiſpenſable de ſon caractere, il avoit eſté bien fondé de tirer ſon inſtruction du même endroit où les Conciles, & les Peres avoient puiſé la

** Dans la réponſe du Canton de Zurich aux autres.*

la leur: Que si la Suisse avoit à se diviser, ce seroit par ceux qui pour leurs interests enseignoient des choses qu'ils n'avoient point appriſes à l'Ecole de Jesus-Christ. Que les Peuples perſuadez qu'ils les devoient croire sans leur demander d'autres éclairciſſemens se laiſſoient tromper, & que Dieu puniſſoit cét énorme crime par des revolutions civiles, où les innocens se trouvoient confondus avec les coupables. D'où le Senat de Zurich concluoit qu'il attendroit juſqu'à la fin de May le remede aux maux qu'il venoit de repreſenter, & que s'il n'y eſtoit pourveu durant ce temps, il s'affranchiroit du joug de la Papauté. 1524.

L'Eveſque de Conſtance ſurpris d'une declaration ſi hardie & ſi preciſe, envoya au Senat de Zurich un petit Livre en forme d'inſtruction dont les principaux articles eſtoient, que lors que la parole de Dieu défendoit l'uſage des Images, elle pretendoit ſeulement oſter aux Juifs & aux Gentils les objets les plus ordinaires de leur Idolatrie: Ce qui paroiſſoit évidemment dans les paroles qu'elle ajoûtoit enſuite, où elle apportoit pour le motif de ſa défenſe le deſſein de les adorer: comme ſi elle euſt voulu dire que hors le danger de donner un culte ſouverain à des figures des Sculpteurs ou des Peintres, on les pouvoit retenir pour aider la memoire, ou pour honorer à leur veuë les perſonnes, & les choſes qu'elles repreſentoient: Que la Meſſe eſtoit un veritable ſacrifice, & le renouvellement, ou pour mieux dire la continuation de celuy de la Croix, que l'on y offroit le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt, que les merites de ce divin Sauveur y eſtoient également appliquez aux vivans & aux morts: Que c'eſtoit de la Meſſe que le Prophete Malachie avoit predit qu'elle dureroit juſqu'à la fin du monde, & que l'on ne pouvoit donner des marques plus aſſurées d'eſtre dans l'erreur que de l'abolir.

Mais le Senat de Zurich qui avoit demandé l'inſtruction ne l'attendit pas, & fit par avance rompre les Statuës de pierre, brûler celles de bois, & défigurer les

1524. Images, reservant à l'année suivante de convertir la Messe en une pure ceremonie. La contagion passa comme par droit de voisinage de Zurich à Strasbourg, & les Prestres se marierent publiquement dans cette derniere Ville, aussi-tost qu'ils furent assurez d'avoir les Magistrats favorables. L'Evesque les fit assigner à comparoistre devant son Tribunal à Savernes pour y estre condamnez en qualité de refractaires aux loix de l'Eglise, des Conciles, des Peres, & des Souverains Pontifes, pour avoir violé l'Edit de l'Empereur, pour avoir fait injure irreparable à leur caractere & pour estre criminels de leze-Majesté divine & humaine. Les Prestres porterent leurs assignations au Senat de Strasbourg, & luy presenterent une Requeste pour le conjurer de retenir l'affaire sous couleur que leur Evesque ne pouvoit pas estre leur Juge dans cette rencontre, ils luy remontrerent qu'ils n'avoient rien fait contre l'ordre de Dieu qui permettoit indifferemment le mariage & s'offrirent à perdre la vie, en cas qu'on les convainquist du contraire par l'Ecriture sainte. Le Senat n'accepta pas d'abord la proposition qu'on luy faisoit, & se contenta de suspendre la procedure jusqu'à ce qu'il eust reçû la réponse d'une Lettre qu'il écrivit à son Evesque, pour le prier d'attendre la conclusion de la Diette dont on parlera bientost, que Charles-Quint avoit convoquée à Nuremberg, il apporta pour raison du delay qu'il demandoit l'impossibilité de tirer les accusez hors de la Ville, d'où ils estoient resolus de ne sortir que par force sans exciter une sedition, & la bienseance qui ne permettoit pas d'agir avec une extrême severité contre de pauvres gens qui se trouvant reduit à se jetter dans l'une de deux fâcheuses extremitez dont parloit saint Paul, avoient mieux aimé se marier que de brûler. Il ajoûta que Strasbourg n'estant pas la seule Ville Imperiale où les Prestres s'estoient dispensez de garder le Celibat, les Evesques en feroient vrayssemblablement aussi bien que luy leurs plaintes à la Diette qui les satisferoit en general.

l'E-

L'Evesque se crût contraint de suspendre ses procedures à la priere du Senat, parce que n'estant pas le plus fort, il n'eut fait que donner d'inutiles marques de sa foiblesse en entreprenant à contre-temps de punir des Ecclesiastiques dont il ne seroit pas le Maistre. La seule precaution qu'il chercha en attendant la Diette, fut d'informer la Cour de Rome de ce qui se passoit dans son Dioceſe, & de luy remontrer combien elle estoit interessée dans sa querelle; mais cette Cour ny luy parut pas tout-à-fait disposée en la maniere qu'il souhaittoit, elle n'estoit satisfaite ny de la precedente Diette, ny des dangereuses démarches que l'Evesque de Fabriano avoit faites, quoy qu'elle sçût bien que ç'avoit esté par l'ordre du Pape, & il luy sembloit que ce Prelat s'estoit trop avancé. Certes les maux dont sa negotiation avoit esté la cause ou le pretexte, estoient si grands qu'il auroit esté à desirer qu'il n'euſt jamais mis le pied dans l'Allemagne, ou qu'il y eut eu un meilleur succés. Car encore que les peuples de plusieurs Cercles fussent disposez à recevoir les nouvelles sectes, ils en avoient esté jusques-là retenus par des considerations qui ne pouvoient estre plus pressantes, la plus part d'entre eux reconnoissoient leurs Evesques & leurs Archevesques pour Seigneurs spirituels & temporels, & leur estoient par consequent attachez par les deux liens les plus forts de la societé civile qui sont ceux de la Religion, & de la dépendance. Luther, Zuingle & Carlostad leur avoient bien enseigné qu'il y avoit des abus insupportables dans la Religion Catholique; mais ils n'avoient osé soûtenir que ces abus fussent suffisans pour donner pretexte à leurs Sujets de ne les plus reconnoître pour Souverains, & de vray si Luther & Carlostad y eussent pensé, l'Electeur de Saxe n'auroit pas manqué de les abandonner aux Ministres de la Cour de Rome qui les demandoient avec tant d'empressement, ny de faire la Paix avec elle aux despens de ces deux Apostats. Zuinglé n'eut pas esté plus en seureté dans la Suisse; & ceux

1524.

dessein d'usurper les biens Ecclesiastiques, s'ils permettoient de se les appropier, & de les faire passer dans leurs maisons, comme s'ils eussent esté des biens laïques. 1524.

Il faut pourtant avoüer que l'Evesque de Fabriano n'avoit point eu les pernicieuses veües que l'on vient de representer, & que si le Pape Adrien Six eut vécu plus long-temps, il auroit prévû la plûpart des inconveniens qui s'en ensuivirent; mais la santé vigoureuse dont il avoit joüy jusques-là cessa dans un moment, & son Pontificat que l'on supposoit devoir estre au moins de trente ans, ne dura que vingt-deux mois. Clement Sept luy succeda, & fut tellement occupé dans la guerre des François & des Espagnols pour le Duché de Milan, qu'il n'eut pas le loisir de prendre toutes les mesures qu'il faloit pour rétablir l'ancienne Religion dans la Saxe & dans la Suisse, les Princes Allemans l'importunerent en vain durant la premiere année qui s'écoula immediatement aprés son exaltation de convoquer un Concile general dans l'Empire, & il s'en excusa sur cette invincible raison, qu'il faloit auparavant rétablir la paix entre les deux principales Puissances de l'Europe, afin de les obliger enfuite d'envoyer leurs Evesques à l'Assemblée universelle des Chrestiens, & il proposa au commencement de la seconde année en plein Consistoire d'envoyer un Legat à la Diette, qui devoit dans trois mois se tenir encore à Nuremberg.

Le Cardinal qu'il choisit estoit sans doute le plus habile du sacré College pour cette commission, & ce n'est pas peu le loüer que de luy donner la préference dans un Corps où il n'y avoit jamais eu tant de grands esprits qu'il s'en trouvoit alors; c'estoit Laurent Campege Cardinal du titre de sainte Anastasie, son instruction n'estoit ny longue ny embaraſſée, on luy permettoit * d'user du pouvoir du Legat dans toute son étenduë, pourveu qu'il ne mit en compromis, ny l'autorité du Saint Siege, ny l'usage de la

* *Dans l'instruction du Cardinal Campege.*

1524. la Cour de Rome. On l'obligeoit à feindre de ne rien sçavoir des offres d'Adrien Six, afin de n'estre pas contraint de poursuivre la negotiation de l'Evesque de Fabriano, au lieu d'en commencer une nouvelle, & on luy ordonnoit d'agir comme s'il ne fust rien passé en Allemagne depuis la proscription de Luther. Le Cardinal Campege ne parut pas à la Diette aussi-tost qu'il fut arrivé à Nuremberg, il employa auparavant tout le temps necessaire pour connoistre dans des visites & des Conferences particulieres les esprits dont elle estoit composée: Il prit des mesures avec tous ceux qu'il jugea aussi affectionez à la Cour de Rome, qu'ils luy estoient utiles; & aprés avoir suffisamment fondé la disposition des autres, il prononça à la Diette une harangue dont le sens estoit, qu'il s'étonnoit que tant de Princes & de Deputez si prudens vissent sans émotion abolir la Religion, où ils avoient esté élevez, & dont ils n'avoient pas moins herité, que des biens de leurs Ancestres, sans estre transportez de zele; sans considerer que cette sorte de changement qui commençoit par le spirituel, finiroit un jour par le temporel, & traineroit d'infaillibles revolutions dans les Etats qui luy servoient de fondement. Que le Pape touché d'une veritable compassion de pere n'avoit pû voir l'Empire accablé sous tant de maux, & pour surcroist menacé d'une servitude etrangere, sans envoyer un Legat pour tascher d'y remedier: que l'intention de sa Saintetè n'estoit ny de donner ny de recevoir des Loix en ce point; mais seulement d'examiner d'un commun accord avec les Principaux d'Allemagne ce qu'il y avoit à faire: Que si ses amis estoient écoutez elle en seroit ravie; & s'ils ne l'estoient pas, elle auroit à tout évenement la satisfaction d'éviter qu'on ne luy reprochast pas les malheurs qu'elle auroit inutilement prévus.

Les Colleges des Electeurs, des Princes, des Etats & des Villes libres, aprés avoir remercié le Pape

pe de l'inclination qu'il témoignoit pour rétablir l'Empire dans sa tranquillité, repartirent qu'ils auroient assez prévû les maux dont ils estoient menacez par le changement survenu dans l'Allemagne en matiere de Religion, & qu'ils avoient même fait quelque chose de plus, puis qu'ils avoient informé le Ministre du feu Pape à la Diette de l'annee precedente des voyes qu'il faloit suivre pour oster à l'avenir tout sujet de contestation; Qu'ils luy avoient donné par écrit leurs Griefs, & qu'ils attendoient avec d'autant plus d'impatience qu'on y satisfist: que l'autre remede dont ils s'étoient servis dans la même Diette avoit esté inutile, que les Catholiques & les Lutheriens avoient également tourné à leur avantage le Decret qui y avoit esté fait, parce que par la défence de s'abstenir de dire des choses capables d'exciter du tumulte les Catholiques avoient entendu le changement dans l'ancienne Doctrine, & les abus repris avec tant d'aigreur dans l'ordre Ecclesiastique, & les Lutheriens au contraire avoient entendu que l'on pretendoit retenir les mêmes abus, puis qu'on commandoit de prescher au peuple l'Evangile selon la Doctrine des Ecrivains que l'Eglise approuvoit: Que les Catholiques avoient entendu toutes sortes d'Interpretes de l'Ecriture sainte sans en excepter les nouveaux, & les Lutheriens avoient seulement entendu les Peres des quatre premiers siécles: Que par la suspension des matieres jusques au Concile, les Catholiques avoient entendu qu'on ne devoit point enseigner d'autres sentimens que les leurs, & les Lutheriens au contraire; qu'il leur estoit permis d'annoncer jusques là les leurs, & de se multiplier autant qu'ils pourroient: Qu'ainsi le Decret de la derniere Diette au lieu d'éteindre le feu allumé dans l'Allemagne avoit contribué tout ce qu'il faloit pour l'augmenter. Le Legat repartit qu'il n'avoit point ouy parler de l'Ecrit dont il estoit question; mais qu'il devoit assurer la Diette que le Pape luy avoit ordonné de tra- 1524.

1724. vailler avec elle à reconcilier les esprits, & que sa Sainteté ne les désavoüeroit pas. Il ajoûta que c'estoit à elle à proposer les remedes, parce qu'elle connoissoit mieux qu'aucun autre le temperamment des malades: Que l'Empereur avoit publié à la Diette de Vormes un Edit contre les Lutheriens qui n'avoit point esté reçû dans tous les Cercles de l'Empire, & que l'on en ignoroit la cause à Rome; mais qu'avant toutes choses on devoit penser à le faire executer. On presenta là dessus les cens Griefs au Legat qui ne les ayant examinez que legerement, dit que le Pape, & le sacré College ne s'imagineroient jamais qu'ils eussent esté ramassez par l'ordre des Princes du saint Empire, tant il y paroissoit de venin & d'animosité: Qu'il ne laisseroit pas neanmoins d'en traiter, quoy qu'il n'en fust pas parle dans son Instruction; mais qu'il ne pouvoit approuver ceux qui dérogeoient à la puissance du saint Siege & sentoient l'Heresie: Qu'il estoit prest d'examiner les autres, & que lors que la discussion en seroit faite, il y auroit lieu de traiter plus commodement ce qui regardoit la Cour de Rome, pourveu que l'on s'y prist d'une maniere plus modeste.

La Diette eut de la peine à croire que le Pape & le sacré College ne fussent point informez de ce qu'Adrien Six avoit fait dire à la Diette precedente. Elle ne laissa pas neanmoins de nommer des Deputez qui confererent long-temps avec le Ministre de sa Sainteté, sans tirer d'autre parole de luy, sinon qu'il reformeroit de telle maniere le Clergé d'Allemagne que la Diette auroit sujet d'en estre contente. Car lors qu'on luy parloit des abus de la Cour de Rome, il renvoyoit l'affaire au Pape, qui seul à ce qu'il disoit avoit droit de se faire luy même justice en reformant les abus d'Allemagne. Il ne laissa pas neanmoins d'assembler les plus habiles Evesques & Theologiens d'Allemagne, & de faire avec eux divers Reglemens, qui sans parler

1524.

ler des cent Griefs dont il estoit question remedioient à la plus-part d'entre eux. Il passa même plus avant, puis qu'il presenta ces Reglemens à la Diette, & voulut les faire passer comme estant suffisans pour rétablir l'Empire dans son ancienne pureté en matiere de Religion. Mais il s'adressoit à des gens soupçonneux de leur naturel, & d'ailleurs chagrins de voir un effet si peu conforme à leur attente, qui luy dirent que son remede estoit trop doux. Ce n'estoit pourtant pas là ce qu'ils y voyoient de pire; car leur défiance avoit passé jusqu'à s'imaginer que le Legat n'avoit traité mal les Ecclesiastiques inferieurs que pour enrichir la Cour de Rome par de nouvelles provisions qu'elle donneroit de leurs Benefices, & de rendre les Prelats d'autant plus capables de resister aux Princes seculiers qu'ils ne seroient plus Maistres de leurs Dioceses. Cette conjecture alla si loin, que le Legat ne pût obtenir la confirmation de ce qu'il avoit fait, & la Diette se termina le dix-huit d'Avril mil cinq cent vingt-quatre, par cét arresté que le Pape du consentement de l'Empereur convoqueroit au plûtost en Allemagne un Concile libre dans un lieu commode, * & qu'il se tiendroit le vingt-un de Novembre prochain une autre Diette à Spire pour convenir des mesures qu'il y auroit à prendre jusques là pour la tranquilité publique, que chaque Souverain assembleroit dans son Etat des gens de probité & de doctrine pour preparer les matieres qui seroient examinées dans ce Concile, & que l'on défendroit les Peintures & les Ouvrages satyriques contre la Cour de Rome.

* *Dans la negotiation du Cardinal Campege à Nuremberg.*

Le Legat desapprouva l'arresté sur ce qu'il n'appartenoit pas aux Seculiers de mettre la main à l'Encensoir en reglant les points de Foy & de Doctrine. Il ne se chargea de rendre compte au Pape que de l'article qui regardoit le Concile. Il convint avec une partie des Deputez pour s'assembler en un autre lieu, à dessein d'y faire passer les Reglemens que la Diette avoit rebuttez. Il

1524. alla avec eux à Ratisbonne : & l'Archiduc Ferdinand, les Ducs de Baviere, l'Archevesque de Salzbourg, l'Evesques du lieu, celuy de Trente, & neuf Deputez d'Evesques qui firent un Decret le six de Iuillet mil cinq cent vingt-quatre, dont les principaux Articles furent que puis que la Diette de Nuremberg en mil cinq cens vingt-trois, avoit ordonné que l'Edit de Vormes contre les Lutheriens seroit executé, ils entendoient que cela fust exactement observé dans leurs Etats : Que les coupables fussent punis des peines qui y estoient marquées : Qu'il ne se fist aucun changement en la celebration de la Messe, & en l'administration des Sacremens : Que les Religieux des deux Sexes sortis de leurs Monasteres seroient obligez d'y rentrer : Que l'on châtieroit exemplairement les Prestres mariez, les personnes qui ne s'abstiendroient pas de manger de la viande aux jours deffendus, & quiconque se presenteroit à la sainte Table sans avoir esté confessé, &c. Que ceux de leurs Sujets qui estudioient dans l'Université de Vittemberg, en sortiroient dans trois mois au plus tard pour aller estudier ailleurs, s'ils n'aimoient mieux retourner dans leurs Maisons.

Le lendemain septiéme, le Cardinal proposa ces Reglemens qui furent approuvez sans contestation, & chacun se chargea de les faire executer dans son Païs ; ils estoient dressez en forme de Constitutions Synodales, & le Cardinal Legat y soûtenoit dans la preface qu'il estoit d'extrême importance pour deraciner des cœurs l'Heresie de Luther, de reformer les mœurs & la vie des Ecclesiastiques. Il ajoûtoit qu'il y avoit travaillé sans relâche depuis son arrivée en Allemagne : Qu'il avoit pris conseil des principales & des plus saines Testes de l'Empire ; & qu'ensuite il avoit dressé les Constitutions suivantes, qu'il vouloit estre publiées dans tous les Cercles, leues & reçues par tous les Archevesques, Evesques, & autres Prelats, Prestres Seculiers & Reguliers, nonobstant toutes

for-

sortes de privileges & d'exemptions contraires. Le reste estoit composé de trente-neuf Chapitres, qui regardoient l'habit & la conversation des Clercs: L'administration gratuite des Sacremens: La coûtume d'exiger de l'argent pour les fonctions Ecclesiastique, sous quelque pretexte que ce fust: Les desordres qui se commettoient dans les festins instituez * dans la plûpart des Confrairies: Le luxe dans la Fabrique & Decoration des Eglises: L'incapacité de ceux que l'on recevoit aux Ordres: Le mauvais usage de la cessation du travail les jours des Festes: Le retranchement du jeûne: Le mariage des Prestres: L'approche de la sainte Table sans avoir este confessé: Les blasphêmes: Les sortileges: Les voyes magiques pour deviner: & d'autres semblables excés. Ces Reglemens finissoient par un Ordre exprés aux Metropolitains d'Allemagne, d'assembler tous les ans des Conciles Provinciaux pour examiner si la presente Constitution auroit esté observée dans toute son étenduë, & par la permission d'emprunter le bras seculier en cas de besoin. Mais le Cardinal Legat ne tira pas de ce qu'il venoit de faire tout l'avantage qu'il esperoit. Le resultat de Ratisbonne n'eut pas plûtost esté divulgué que ceux qui n'y avoient point eu de part, n'en furent pas contents. Ils accuserent le Cardinal Legat de s'estre obstiné à proposer dans une Diette particuliere, un Reglement refusé dans une generale, & leurs Collegues d'avoir seuls reglé ce qui ne pouvoit l'estre qu'en commun. Ensuite ils examinerent le Reglement où ils trouverent à redire qu'il passoit sous silence les choses importantes. 1524.

* *Dans la reformation du Cardinal Campege.*

Ainsi finit la negotiation de Campege qui fut diversement interpretée selon les préventions des esprits, pour ou contre les Heresies. Ceux qui la loüerent se fondoient sur ce que le Cardinal avoit prévenu avec beaucoup d'adresse les inconveniens qui fussent arrivés de celle de l'Evesque de Fabriano, si l'on n'y eut pas assez promptement remedié. Et certes comme le

reſie. Il les reprit encore plus fortement de leur Decret ſur la tenuë du Concile en Allemagne, & de la priere qu'ils avoient faire au Legat d'en eſtre le Solliciteur auprés du Pape, comme s'ils euſſent anticipé ſur ſes droits. Il ajoûta que puiſqu'ils en avoient tenu la convocation ſi neceſſaire au bien de l'Empire, ils devoient avoir recours à ſa Majeſté qui auroit pris des meſures avec le Pape pour les ſatisfaire: Il declara pourtant à la fin que n'eſtant pas moins perſuadé qu'eux de l'utilité du meſme Concile, il eſtoit d'avis qu'on le convoquaſt, pourveu que ce fuſt dans un lieu commode, & dans les autres circonſtances qui luy permiſſent d'y aſſiſter ſans préjudicier à ſa Dignité; Mais il proteſta de ne conſentir jamais à la Diette qu'ils vouloient tenir dans ſix mois à Spire, pour regler les affaires de la Religion, en attendant le Concile Il menaça de mettre au ban de l'Empire quiconque s'y trouveroit en perſonne ou par autruy, & il ſoûtint que ſon Edit d Vormes ſuffiroit, pourveu que les Magiſtrats s'appliquaſſent à le faire executer de bonne foy. 1524.

Comme les Allemans n'avoient point encore reçu de Lettres de leur Empereur eſcrites d'un ſtyle ſi fier, depuis que l'Empire avoit eſté tranſporté dans leur Païs, iis en conceurent un dépit qui forma depuis la Ligue de Smalchalde dont il ſera ſi amplement parlé dans la ſuite de cet ouvrage.

Mais il faloit du temps pour remuër des humeurs ſi peſantes; & la matiere eſtoit mieux diſpoſée à la guerre civile dans le Dannemark que dans l'Allemagne. Le Roy Chreſtien Second ne s'y cachoit plus pour faire profeſſion de Lutheraniſme; & ſoit que les cruautez qu'il avoit commiſes en Suede luy euſſent renverſé le jugement, ou qu'il ne ſe miſt plus en peine de ſe contraindre, ſa maniere d'agir eſtoit entierement éloignée de la Reformation qu'il ſe vantoit d'avoir embraſſée.

1524. Sa premiere démarche vers le précipice fut l'établissement d'une eschelle à Coppenhague, Ville Capitale du Dannemark, quoy que le pretexte dont il couvrit son innovation ne pust estre plus plausible. Ses Sujets luy avoient representé qu'ils se lassoient de porter leurs Marchandises hors du Royaume; & qu'outre les dépenses inutiles qu'il y avoit à faire, ils estoient rebutez par le hazard continuel qu'ils couroient sur une mer si orageuse qu'estoit la leur: Que lorsqu'ils arrivoient à bon port on ne leur permettoit point de vendre leurs denrées autant qu'ils pouvoient; & que les Magistrats des lieux où ils les exposoient en vente, y mettoient eux-mêmes le prix. Que ces Magistrats qui estoient Marchands, les estimoient beaucoup au dessous de leur juste valeur, afin de les faire acheter ensuite à meilleur compte par des personnes interposées; & cette fine vexation alloit jusqu'à reduire quelquefois un miserable Marchand Danois à vendre ses marchandises moins qu'elles ne luy avoient coûté en Dannemark, sans compter pour rien le danger & la dépense où il s'estoit mis: Que s'il les vouloit transporter ailleurs ou il croyoit que le débit en seroit meilleur, on l'en empeschoit, & on le contraignoit de les mettre dans les Magazins publics, sous prétexte d'attendre une conjoncture plus favorable pour les vendre; mais en effet dans la seule veuë de lasser sa patience, & d'avoir ses marchandises à plus vil prix, à mesure qu'elles viendroient à déperir.

Sur cette remontrance le Roy de Dannemark ordonna à tous ses Sujets de porter leurs marchandises à vendre dans la Ville de Coppenhague sous peine de la vie. Il mit de l'argent sur la place en attendant que le commerce y fust établi: Il invita les Etrangers d'y venir, en leur proposant de grands privileges: & il mit ordre que rien ne manquât à la seureté de ceux qui viendroient & s'en retourneroient. Mais il echoua contre l'écueil que son Pere & son Ayeul avoient ju-

gement

gement évité ; c'eſt à dire qu'il offença dans la partie la plus ſenſible les Villes Anſeatiques en general, & celle de Lubec en particulier. Elle eſtoit la plus puiſſante de toutes : Elle profitoit davange ſur le trafic de Dannemark ; & comme le préjudice qu'elle recevoit de l'établiſſement nouveau du commerce dans Coppenhague, eſtoit plus grand ſans comparaiſon que ſi les Danois luy euſſent declaré la guerre, elle ne fit aucun ſcrupule de jetter entr'eux les ſemences de la guerre civile, afin de ruïner ou d'interrompre au moins l'execution de leur projet. Les Magiſtrats de Lubec commencerent donc par la mauvaiſe intelligence qu'ils mirent adroitement entre Jean Febourg favori du Roy, & Ulric Torberne le plus grand Seigneur du Royaume. 1524.

Febourg premier Secretaire de ſa Majeſté Danoiſe eſtoit un pur ouvrage de la fortune, qui l'avoit élevé malgré la baſſeſſe de ſa naiſſance & malgré ſon peu de merite. Il n'avoit pas neanmoins commis de fautes conſiderables en paſſant par les Dignitez ſubalternes, ſoit qu'il veillaſt de prés ſur ſes propres actions, ou qu'il appréhendaſt de mettre obſtacle à ſon agrandiſſement, mais la teſte luy tourna auſſi-toſt qu'il ne vit plus que ſon Maiſtre au deſſus de luy. Il ne s'abandonna pourtant d'abord qu'à la vanité ; mais il paſſa bien-toſt delà dans le mepris de la Nobleſſe, d'autant plus puiſſante en Dannemark qu'elle avoit droit d'élire le Roy. Le peu de reſſentiment de ceux qu'il offença les premiers, luy donna courage de conjurer la ruine de Torberne Gouverneur de la Forteresſe de Coppenhague, Gentilhomme le plus riche & le plus accredité du Pays, & la calomnie qu'il inventa pour executer ſon deſſein, n'eſtoit pas moins vrayſemblable qu'atroce. Une Veuve Holandoiſe appellée Sigebrite, preſſée de la pauvreté avoit changé de Pays, & s'eſtoit retirée en Norvege avec Colombine ſa fille. L'une & l'autre y ſubſiſtoient par le trafic de quelques legers rafraichiſſemens, qu'elles yendoient aux

mate-

1524. matelots qui mettoient pied à terre. Sigebrite avoit l'esprit propre aux intrigues de la Cour, quoy qu'elle fust née, & qu'elle eust toûjours demeuré dans la lie du peuple, & Colombine estoit une Courtisane achevée. Celle-cy donna de l'amour au Chancelier Valquendorf, qui par une imprudence de jeune-homme fit part de sa bonne fortune à son Maistre, pensant que ce Prince s'en dégouteroit aussi-tost que luy. Mais il se trompa dans sa conjecture; & la jouïssance de Colombine donna de l'amour au Roy, qui n'en avoit point eu jusques-là de passionné pour aucune Dame. Ce n'est pas qu'il n'eust épousé l'une des plus belles & des plus vertueuses Princesses de son siecle *: mais comme il ne l'avoit prise que par des interests d'Etat, il vivoit avec elle de même que s'il eut ignoré le tresor qu'il possedoit. Ainsi Colombine trouvant dégagée l'ame du Roy son Amant; & mettant en usage les charmes de sa beauté, & les secrets de l'art dont elle se méloit, se fit aimer de Chrestien autant qu'elle pouvoit estre aimée; & comme il n'est point d'inclination violente à l'égard d'un bien faux ou veritable, qui ne soit au moins accompagné d'un peu de jalousie, le Roy de Dannemark en eut pour tous ceux qu'il jugeoit capables de partager avec luy le cœur de sa Maistresse. Torberne estoit de ce nombre; & il ne fut pas difficile au Secretaire d'Etat Febourg, d'insinuër à sa Majesté que le Gouverneur de la Forteresse de Coppenhague estoit le plus dangereux rival dont elle avoit à se deffaire. Le Gouverneur averti de ce mauvais office, s'en vangea par un autre de mesme nature. Il fit dire au Roy par les Espions qui avoient ordre d'observer ceux qui iroient trop souvent chez Colombine, que le Secretaire d'Estat Febourg estoit des plus assidus auprés d'elle, & qu'il n'en estoit point haï. Il n'en falut pas davantage pour rendre suspect le favory. On l'observa, & l'on trouva quelque apparence de verité dans l'avis qui avoit esté donné contre luy; mais ses amis

* *Isabelle d'Autriche sœur de l'Empereur Charles Quint.*

amis ne le servirent point alors avec autant d'exactitude, qu'en avoient ceux du Gouverneur pour luy. Personne ne luy parla du refroidissement du Roy; & il s'en apperceut si peu, qu'il continua de demander comme auparavant les confiscations, les Charges, & les Benefices vacans qui estoient à sa bien-seance. La derniere grace qu'il reçut fut un Canonicat de Rothchilde, dont il se fit pouvoir en passant par cette Ville à la suite du Roy qui alloit prendre le divertissement de la Chasse dans le Jutland. Mais le Roy resolu de l'abandonner à la vengeance de son ennemy, le renvoya delà à Coppenhague sous pretexte de donner en main propre au Gouverneur une Lettre de sa Majesté. Il estoit si enyvré de sa faveur, qu'il n'avoit garde de penser qu'il portoit l'ordre de sa mort; & quand il s'en feroit défié, le respect dû à une Lettre écrite de la propre main du Roy, & cachetée de son Sceau secret, l'eut empesché de l'ouvrir. Elle contenoit pourtant en termes exprés un commandement de se saisir de sa personne, de faire travailler à son procés; & de le punir du plus honteux des supplices, pour peu qu'on le trouvast coupable. Le Gouverneur gousta dans toute son estenduë, le plaisir que le Roy luy donnoit, ignorant qu'on le traiteroit de mesme à son tour. Il arresta le Secretaire d'Estat, & il le fit interroger par des gens qui trouverent bien-tost plus de matiere qu'il n'en faloit pour le perdre. Son procés fut instruit dans les formes. Il fut pendu; & son corps attaché aux fourches les plus proches de Coppenhague, pour estre exposé à la veuë de plus de personnes. Mais il n'est point de rencontres où la mediocrité soit si difficile à garder, que dans la vengeance que l'on prend pour soy sous le nom d'autruy. Le Gouverneur s'imagina bien d'estre rentré dans les bonnes graces de son Maistre, parce que l'on s'estoit servi de luy pour perdre le Secretaire d'Estat. Mais il ne laissa pas de craindre que la jalousie du Roy ne recommençast, 1524.

&

1524. & comme il avoit d'autres ennemis que ce Secretaire, il prévit qu'ils luy attireroient peut estre une seconde disgrace par la même voye que la premiere estoit arrivée.

Il voyoit le scandale horrible que donnoit aux Danois peuples naturellement chastes, l'infame commerce de leur Roy avec une Maistresse au préjudice de la Reyne sa femme, dont les freres n'estoient que trop puissans pour porter le fer & le feu dans le Dannemark; & il sçavoit que la Noblesse s'estoit assemblée en secret, pour remedier au mal dont le Pays estoit menacé, & qu'elle avoit resolu de se defaire de Colombine en toute maniere.

Aprés avoir long temps raisonné sur tant de divers principes, il envoya à la Maitresse du Roy des cerises qu'il avoit eu soin de faire meurir par artifice avant la saison. Colombine qui les aimoit, en mangea avec un appetit fantasque de femme grosse, & mourut peu de temps aprés. Le Roy se consola bien tost de la perte de sa Maîtresse, ou pour mieux dire feignit de n'en estre pas beaucoup affligé. Il le persuada d'autant plus aisément à sa Noblesse, qu'elle le tenoit pour un Prince qui passoit aussi legerement de l'amour à l'indifference, que de l'amitié à la haine. Mais il dissimuloit son ressentiment jusqu'à ce qu'il eust trouvé l'occasion de noircir de quelque crime, celuy qu'il soupçonnoit d'avoir esté l'empoisonneur de Colombine. Il ne la chercha pas long-temps, puis qu'elle se presenta d'elle-même au Carnaval, où les Roys avoient alors accoûtumé de regaler la Noblesse qui demeuroit dans Coppenhague, Chrestien fit un magnifique festin aux principaux Gentils-hommes & à leurs épouses, & aprés que le vin eut rendu la conversation plus libre, Sa Majesté parlant de ceux que les Dames avoient plus favorablement traitez, mit en jeu le Gouverneur. Elle s'adressa à luy; & soûtint qu'il estoit le Gentil homme de Dannemark, qui avoit moins de sujet de se plaindre de leur du-

dureté. Elle mit au nombre de sa Maistresse la défunte Colombine, & ajoûta que puis qu'elle n'estoit plus, il n'y avoit plus de danger ny d'indiscretion à se vanter d'en avoir esté aimé. Le Gouverneur avoit toute la franchise des anciens Cymbres dont il descendoit; & ceux de son rang hors les assemblées solemnelles, vivoient presque du pair avec les Roys qui leur estoient entierement redevables de leur élection. Sa hardiesse estoit augmentée par les circonstances où il se trouvoit; & comme il avoit pris plaisir à étudier en Droit; il estoit persuadé de cette maxime de Jurisprudence: Que personne ne devoit estre puni pour de simples pensées, que la raison avoit etouffées dans le même moment que la passion les avoit fait naistre. C'est ce qui luy fit avoüer ingenument qu'il avoit esté assez temeraire pour souhaiter la jouïssance de cette charmante personne, mais qu'il n'avoit jamais esté assez heureux pour l'obtenir. La liberté de ce langage mit à bout la dissimulation du Roy, toute profonde qu'elle estoit. Ceux qui l'observoient de prés remarquerent qu'il changea de visage; & la conversation devint languissante, parce qu'il ne se mit plus en devoir; de la soûtenir. Elle finit plûtost qu'elle ne devoit; & le Roy sortant le premier de la salle commanda au grand Maistre de sa Maison Goja d'arrester le Gouverneur. Mais il n'estoit pas aisé de s'en défaire sous couleur de justice, puis que l'accusé ne pouvoit estre frustre de son privilege de n'estre jugé que par le Senat de Dannemark. Et de fait on le transfera d'abord dans les prisons publiques; & l'on se contenta d'envenimer les pieces, qui devoient servir à sa condamnation. Toute la malice neanmoins que l'on y avoit insinuée, ne suffit pas pour le faire condamner, parce qu'il n'y avoit point de Loy qui punist de mort * la pensée seule dont il s'agissoit. Les Senateurs qui n'estoient pas d'humeur à faire leur cour en commettant une injustice, renvoyerent le Gouverneur absous, & ne luy sauverent pourtant pas la

1524.

* *Dans le Procés de Torberne.*

1524. la vie. Car le Roy en lisant leur Sentence passa du dépit à la fureur. Il dit qu'elle auroit esté conçûë en d'autres termes s'il eust trouvé autant d'amis dans le Senat que le Gouverneur y avoit de parens; & declara que puis qu'on avoit refusé de luy rendre justice à Coppenhague, il l'alloit chercher à Colberg; c'estoit un grand Bourg pres de la Ville Capitale, où il n'y avoit point d'autre Juge que les Païsans du lieu; soit que les Roys de Dannemark luy eussent accordé ce privilege, ou qu'il le tint de la Noblesse qui s'en attribuoit le pouvoir durant les Interregnes. On planta quatre lances devant la porte de la maison où les Juges avoient accoûtumé de s'assembler; & on les menaça à mesure qu'ils entroient, de les jetter par une fenestre sur ces lances s'ils ne s'acquittoient mieux de leur devoir que n'avoit fait le Senat de Coppenhague. Ils entendirent assez le triste sens de ces paroles, tout grossiers qu'ils estoient; & les deux extremitez où ils se rencontroient de perir ou de condamner un innocent leur ayant éguisé l'esprit, ils crurent se tirer d'affaire en prononçant qu'ils ne jugeoient point le Gouverneur, mais qu'il s'estoit luy mesme condamné par sa propre bouche. Le Roy se contenta de cette bizarre Sentence; & ne travailla qu'à la faire executer, lorsqu'on y pensoit le moins.

Les Amis du Gouverneur assemblez sur cette nouvelle, resolurent de s'aller jetter avec leurs femmes & leurs enfans aux pieds du Roy; & la Reyne apres avoir taſché inutilement en particulier de flêchir son mary, se mit à leur teste. Jamais spectacle ne fut plus touchant & n'eut pourtant moins d'effet. Le Roy ne fut pas plus touché de la Requeste de tant de personnes de qualité que des larmes des Dames; & le Gouverneur paya de sa teste le plaisir qu'il avoit pris à voir prendre le Secretaire d'Etat, par un juste jugement de Dieu qui permet quelquefois que l'on succombe sous l'injustice des hommes, lors qu'on affecte de se vanger sous l'autorité du Souverain.

Cette

Cette severité dont il n'y avoit point encore eu d'exemple en Dannemark, étonna la Noblesse & luy fit regarder dans le supplice du Gouverneur de Copenhague le danger dont tous ceux qui la composoient estoient menacez, s'il prenoit envie au Roy de les exterminer les uns aprés les autres. Elle forma dés-lors le dessein du soûlevement general qu'elle executa depuis; mais trop de gens y avoient eu part pour le tenir caché, & le Roy en sçut bien-tost jusqu'aux moindres particularitez. L'unique moyen d'éviter l'orage consistoit à le prévenir; & le Roy l'auroit inutilement entrepris, si le hazard n'eust suscité une fausse lueur pour le tirer du précipice où elle jette ordinairement les autres. 1524.

La sentinelle placée sur le rempart de la fortereſſe de Copenhague vis à vis du gibet, apperçut la nuit une flamme sur la teste du Secretaire d'Etat qui y estoit encore attachee. L'ignorance des raisons physiques qui pouvoient estre seules la cause de cet effet, sans qu'il s'y mélast rien de surnaturel, le firent prendre pour un miracle. La Sentinelle étonnée appella ses camarades; & leur communiqua d'autant plus facilement son erreur qu'ils n'estoient pas plus habiles qu'elle. Ils divulguerent le lendemain la merveille, dont ils se vantoient d'avoir esté témoins oculaires; & le Roy qui l'apprit des premiers, resolut de s'en prevaloir, comme d'un moyen infaillible pour oster des esprits le projet de rebellion, en justifiant dans l'opinion de tout le monde le crime qui l'avoit fait naistre. Il manda en presence de la Cour les Soldats Auteurs du bruit: Il leur ordonna gravement de dire la verité: Il feignit de ne rien croire de ce qu'ils répondirent: Il les renvoya avec d'autres personnes pour observer le Phœnomene la nuit suivante: Il ajoûta pour inspirer de la curiosité à plus de personnes, que s'ils revoyoient la flame ils envoyassent le plus diligent d'entr'eux pour venir l'avertir, & qu'il iroit aussi-tost en estre Spectateur à son tour. Ils obeïrent, la flame attirée par ce qu'il

1574. qu'il y avoit d'onctueux dans la teste du cadavre, parut encore assez long-temps pour donner loisir aux Soldats d'en porter la nouvelle au Chasteau & au Roy, & à sa Majesté d'y accourir. Il la vit, & cria miracle comme les autres, mais ce ne fut que pour l'interpreter au sens le plus favorable à ses interests. Il supposa que la Providence Divine qui pour des raisons inconnuës avoit permis que le Secretaire, tout juste qu'il estoit, succombast sous la malice du Gouverneur, n'avoit pas neanmoins voulu que son innocence demeurast plus long-temps cachée; & avoit mieux aimé renverser l'ordre de la nature, que de manquer à tirer sa memoire de l'infamie où elle languissoit mal à propos. Il imputa son supplice à la vengeance du Gouverneur. Il declara qu'il n'y avoit eu aucune part; & pour le mieux persuader, il fit arracher du gibet le corps du mesme Secretaire. Sa reputation fut rétablie par des Actes authentiques. Tous les Courtisans assisterent à ses funerailles, & il fut enterré avec une pompe extraordinaire, dans le parvis de l'Eglise Cathedrale de Coppenhague. Mais il est plus aisé de rejetter sur autruy l'envie d'un crime, que de s'exempter de le commettre lorsqu'on y a de l'inclination. Le Roy de Dannemark ne fut pas plustost purgé du meurtre du Gouverneur, en imprimant aux ames credules qu'il avoit esté justement puny, que sa Majesté suscita une accusation à l'Evesque d'Odense. Comme l'innocence de ce Prelat le mettoit à couvert des défauts qui pouvoient estre reprochez à ses Collegues; on fut obligé de chercher le pretexte de le disgracier, dans les services qu'il avoit rendus à l'Eglise sous le regne precedent. Il avoit negotié la paix entre le predecesseur du Roy de Dannemark & les Villes Anseatiques, à condition que ce Prince dédommageroit la Ville de Lubec des Marchandises & des Vaisseaux qu'elle avoit perdus durant la guerre. La supputation avoit esté faite en presence de l'Evesque à combien montoit la perte, & ce fut par là que l'on entreprit de le ruïner.

On

On pretendit qu'il s'estoit entendu avec les Commissaires de Lubec; & qu'il avoit laissé monter la somme plus haut qu'elle ne devoit aller. Ensuite on l'en rendit responsable; & faute de n'en avoir pas acquité le Roy qui la devoit encore, on donna contre l'Evesque un Decret de prise de corps qui fut executé. L'Evesque ne fut pas plûtost arresté, que le Roy écrivit au Duc de Saxe son oncle maternel de luy envoyer un Theologien Lutherien pour le faire consacrer en sa place. Cette nouveauté hasta la déposition de Chrestien Second, en persuadant les Catholiques Danois, qu'il n'y avoit plus de temps à perdre s'ils vouloient maintenir l'ancienne Religion. Il y eut deux opinions ouvertes dans l'Assemblée secrette convoquée à ce dessein. La premiere fut de l'arrester, & la seconde de le chasser. Celle-cy comme moins severe l'emporta sur l'autre; & l'on aposta un Religieux Carme qui vivoit en reputation de saintеté, & un Ecclesiastique celebre nommé Christofle de Ranensberg, pour expliquer du Regne present la Prophetie de sainte Brigide qui menaçoit de banniſſement un Roy de Dannemark. Il n'est pas si difficile de croire que ces deux personnes acceptérent volontairement une commission si dangereuse, puisqu'il ne s'agissoit que de prescher dans un Royaume électif où elles estoient assurées de la protection de la Noblesse & du peuple, qu'il l'est de s'imaginer que le Roy qui dans les autres conjonctures avoit témoigné d'estre le plus impatient des hommes, endura ces predications avec une extrême patience. Il dissimula autant qu'il put de sçavoir ce qu'ils disoient contre luy; & lors qu'il n'y eust plus d'apparence qu'il l'ignorast, il se contenta de mépriser les Predicateurs, & de les traiter de ridicules. Il les manda: Mais ce ne fut que pour s'enquerir d'eux burlesquement, s'il n'estoit pas parlé de son retour au même endroit qui prophetisoit à leur dire si nettement son exil; & sur ce qu'ils oserent repartir qu'il n'en estoit fait aucune men- 1524.

men-

1524. mention dans tout le Livre, il ajoûta sur les principes du Lutheranisme qu'il ne faloit pas croire aux revelations de sainte Brigide. La replique de sa Majesté les scandalisa d'autant plus que cette Sainte avoit esté jusques là genereusement respectée dans le Dannemark. Le mépris de Chrestien pour sainte Brigide venoit peut-estre de l'extravagante passion de ce Prince; qui ne pouvant vivre sans Maistresse, s'étoit attaché à servir la mere de celle qu'il avoit perduë. C'estoit l'artificieuse Sigebrite, qui non contente de succeder à sa fille, avoit étendu sa puissance beaucoup au delà de la sienne. Toutes les affaires d'Estat passoient par ses mains, & ses resolutions estoient preferées à celles du Senat. Elle tenoit son amant en tutelle; & l'obligeoit à retracter jusqu'aux moindres choses qu'il avoit arrestées sans elle. Son ambition neanmoins n'estoit pas à beaucoup prés si insupportable que son insolence. Elle se plaisoit à disposer par caprice de ce qui exigeoit les plus profondes deliberations, & elle cherchoit des pretextes pour insulter impunément à tous les Ordres du Royaume. Celuy de ranger les Rebelles de Suede à leur devoir luy servir pour mettre de nouveaux imposts sur toutes sortes de marchandises, & les denrées les plus necessaires à la vie n'en furent pas exemptes. Il y eut des potences dressées pour y attacher sans autre forme de procés, ceux qui refuseroient de payer; & l'on menaça de la même peine, quiconque favoriseroit leur évasion.

Le plus court moyen pour introduire l'Heresie dans le Dannemark, estoit de faire tomber le Clergé dans une profonde ignorance, & voicy la tentative de Sigebrite pour y parvenir. La Nation Danoise avoit esté des dernieres du Septentrion à recevoir la lumiere de l'Evangile qui s'y estoit bien-tost obscurcie, parce qu'il n'y avoit que de deux sortes de personnes qui s'appliquassent à l'étude, les jeunes Gentils-hommes pour avoir entrée dans le Senat, & les fils des riches

ches Bourgeois pour arriver aux Charges inferieures de Judicature. Aucun n'étudioit avec intention d'estre reçû plus facilement aux ordres sacrez, & les Egliſes de Dannemark euſſent enfin manqué de Miniſtres ſi on ne ſe fuſt aviſé de fonder des aumônes reglées pour les enfans des pauvres Païſans qui avoient la volonté, & les autres qualitez propres pour l'étude. On examinoit avec beaucoup d'exactitude ceux qui ſe preſentoient, & l'on ne retenoit que les plus ſages & les plus ſpirituels. On faiſoit tous les ans de nouvelles informations ſur leurs mœurs & ſur leurs progrés au College, & lors qu'on les trouvoit relâchez dans les unes ou dans les autres on les mettoit en meſtier. Ils eſtoient veſtus d'une robe de chambre qui n'eſtoit differente des autres qu'en ce qu'elle n'avoit point de manche droite, * & l'on diſoit que c'eſtoit afin qu'ils euſſent le bras plus dégagé pour recevoir les aumônes qu'on leur donneroit. 1524

* *Dans les Ordonnances pour les Eccleſiaſtiques de Dannemark.*

Sigebrite ne les pouvoit ſouffrir, parce qu'ils la faiſoient ſouvenir de la miſée où elle avoit eſté ſi long-temps reduite, & le déſir de priver le ſecond ordre du Clergé de cette pepinniere d'Eccleſiaſtiques l'obligea de leur ſuſciter une accuſation dont ils ne purent ſe défendre. On leur imputa tous les vols qui ſe commettoient à Coppenhague: On leur oppoſa des parties puiſſantes en richeſſes & en credit: On leur confronta de faux témoins: & l'on obtint enfin le conſentement du Senat pour abolir leur Inſtitut.

Sigebrite encouragée par ce ſuccés, conjura la perte de Georges Seſteberg, nommé à l'Archeveſché de Lunde, & par conſequent à la Primatie de Dannemark, Perſonnage d'un merite extraordinaire, qui avoit vieilly dans les Ambaſſades, principalement dans celle de France. Il avoit eſté ſi touché du ſcandale que le Roy & Sigebrite donnoient à leurs Sujets qu'aprés avoir inutilement averti l'un & l'autre de changer de vie, il avoit dé-

1524. pesché un Gentil-homme de sa Maison au Pape, pour conjurer sa Saincteté, en luy demandant des Bulles, d'écrire au Roy de Dannemark, de renvoyer en Holande l'impie & l'abominable Sigebrite & de chasser de sa Cour cette femme qui soûleveroit contre luy le Ciel & la Terre.

Mais le bon Prelat ne sçavoit pas que le Domestique qu'il envoyoit à Rome estoit un Espion que Sigebrite entretenoit auprés de luy. Cette Ame venale au lieu de porter le paquet à sa Saincteté le mit entre les mains de celle dont il y estoit parlé. Elle le montra au Roy & l'anima d'une colere qui devint implacable, lorsque sa Majesté sçut que la chose avoit esté faite de concert avec le Senat. Les suites en estoient à craindre, & Sigebrite pour les détourner usa d'une contreruse.

Le mesme Domestique de Scotberg qui avoit trahi son Maistre fut dépesché à Rome avec un nouveau favory du Roy, qui s'estoit élevé par la seule recommandation de Sigebrite, & qui n'avoit point d'autres qualitez avantageuses que de luy plaire. Il se nommoit Theodore: il avoit esté Barbier du Roy, & s'estoit fait connoistre par un commerce que la pudeur défend de nommer. La Cour de Dannemark feignit d'abord d'acquiescer à la volonté de celle de Rome & laissa Scotberg prendre paisiblement possession de son Archevêché, mais il n'y demeura pas long-temps sans trouble, & le temporel de son Eglise servit de pretexte à la persecution qu'on luy suscita. Elle possedoit l'Isle de Bornholme à des titres si legitimes qu'il n'y avoit point d'ouverture pour luy en conteſter la proprieté. Aussi l'on se contenta de prier l'Archevesque de la prester au Roy jusqu'à ce qu'il eust achevé de ranger au devoir les Rebelles de Suede.

Les raisons de l'emprunt furent d'un costé que l'Isle estoit absolument necessaire pour cette Guerre, tant à cause de sa situation que pour y dresser les magazins necessaires à la subsistance de l'Armée Danoise,

se, & que d'ailleurs elle avoit besoin d'une puissante Garnison pour empescher les Rebelles de s'en saisir: Que si l'Archevesque & le Chapitre de Lundes l'y mettoient la dépense qu'ils feroient excederoit le revenu qu'ils en tiroient; & s'ils y mettoient des Troupes Royales il seroit difficile de les contenir dans une discipline si exacte qu'elles ne touchassent point aux biens de l'Eglise, ce qui formeroit tous les jours de nouvelles occasions de querele. D'où l'on concluoit qu'il seroit plus avantageux en toutes manieres aux interests de la Cour de Rome, & à ceux du Clergé de Lunde que l'Isle de Bornholme fust mise entre les les mains du Roy à deux conditions. L'une que sa Majesté en donnast à l'Archevesque & au Chapitre de Lunde, autant ou plus de revenu par an qu'ils n'en recevoient, & l'autre que sa Majeste s'engageast par écrit à la restituër aussi-tost que la Guerre de Suede seroit terminée. 1524.

L'Archevesque estoit trop éclairé pour ne pas appercevoir que si le Roy devenoit en quelque maniere que ce fust Maistre de l'Isle, elle estoit trop à sa bienseance pour supposer qu'il la rendist, & que le Lutheranisme en tout cas luy en osteroit le scrupule: Que sa Majeste trouveroit assez de pretexte pour la retenir, & que le Senat de Dannemark ne s'obligeroit point à l'y contraindre, puisqu'il n'avoit aucun interest à la Guerre de Suede. La politique neanmoins ne vouloit pas que l'Archevesque qui venoit d'estre installé dans son Siege malgré le Roy l'irritast encore par un refus d'autant plus sensible dans la conjoncture d'alors, qu'il auroit passé dans l'esprit de sa Majesté pour une espece de vengeance ou d'insulte, il estoit plus à propos de renvoyer l'affaire au Chapitre, & l'Archevesque le fit d'un air qui ne pouvoit estre plus sincere, ny plus civil. Le Roy ne s'en contenta pas neanmoins, & persista dans sa poursuite. Il solicita le Chapitre qui n'eut point d'oreille pour une proposition qui tendoit à luy ravir ce qu'il avoit de meilleur:

1524. ou à le commettre avec ſa Majeſté. Il renvoya l'affaire à l'Archeveſque : il luy demanda ſon avis : il le preſſa d'aſſiſter à la deliberation qui ſe feroit ſur une matiere ſi importante ; & l'Archevêque aprés avoir épuiſé toutes ſes défaites fut contraint de s'y trouver. Il y paſſa d'une commune voix que le Roy ſeroit treshumblement prié de continuër à l'Egliſe Metropolitaine de Lundes la bonté que ſes prédeceſſeurs avoient euë de la laiſſer joüir en liberté du Domaine de Bornholme, quoy qu'ils euſſent eu une infinité de facheuſes affaires à démeler avec la Suede tant de fois révoltée, & toûjours remiſe par les Armes à leur obeïſſance.

Le Roy ne témoigna pas tout le dépit qu'il eut au recit de ce reſultat. Il feignit au contraire de ſçavoir bon gré à l'Archeveſque & au Chapitre de Lunde de ce qu'ils eſtoïent ſi ſcrupuleux à conſerver leurs droits, & attendit qu'il ſe preſentaſt une autre occaſion de les mander à Coppenhague. Il la trouva plûtoſt qu'il ne penſoit parce que le Chapitre ſe plaignit peu de temps aprés que ſes immunitez eſtoient violées dans le nouveau commerce de Coppenhague. Les Officiers Royaux ſoûtinrent qu'elles ne l'eſtoient pas, & la difficulté n'eſtant pas aiſée à vuider ſur le champ, il falut convenir d'Arbitres qui s'aſſembleroient à Coppenhague. Les principaux du Chapitre y voulurent eſtre preſens, & le Roy ne les vit pas plûtoſt dans le piege où il les attendoit qu'il les fit prendre priſonniers. Il les intimida de ſorte par les inſtrumens des ſupplices les plus horribles qui leur furent montrez, que non ſeulement ils conſentirent à ce que l'on ſouhaitoit d'eux, mais de plus ils ajoûterent au preſent qu'ils firent à ſa Majeſté de l'Iſle de Bornholme, celuy de la Ville d'Auſe, & des autres qu'ils poſſedoient dans la Province de Schone.

L'Archeveſque qui par bon-heur ne les avoit point accompagnez, fut ſi à propos averti de leur détention qu'il eut le loiſir de s'enfuïr en Allemagne, & la

& la Ville de Cologne luy servit de retraitte. Il y passa le reste de sa vie en qualité de Suffragant, & le Chartreux Surius qui l'y connut particulierement, assure que ce fut d'une maniere extrêmement Chrestienne, & comme s'il y eust fait penitence pour le Prince qui le maltraitoit. Il portoit la haire, & sa priere ne discontinuoit point, sa prudence estoit merveilleuse, & personne n'avoit jamais approché de sa gravité. 1524

Le Roy luy donna pour Successeur le même Barbier Theodore dont il s'estoit servi pour tascher de le supplanter. Mais l'Archevesché de Lunde sembloit estre destiné pour perdre ceux qui le tiendroient sous le Regne de Chrestien Second. Theodore ne le garda pas long-temps sans s'abandonner á des excés qui ne pouvoient estre supportez dans un Royaume Electif. Le Roy se lassa de le proteger, & le peuple l'auroit déchiré si le Magistrat n'eust promis d'en faire une justice exemplaire. Il le condamna à estre pendu & brûlé, & le Roy honteux d'avoir fait un si mauvais choix laissa au Chapitre de Lundes une entiere liberté pour l'Election suivante, il tascha mesme de regagner l'affection de la Noblesse par une conduite qui ne peut estre que difficilement excusée d'imprudence & de temerité.

Le Païs de Holstein avoit toûjours fait partie de la haute Allemagne, & relevé immediatement des Empereurs. Il est vray que Chrestien Premier qui le tenoit par la succession de son oncle maternel avoit eu dessein de l'unir à la Couronne de Dannemark à l'imitation de Jagellon qui avoit uni le grand Duché de Lithuanie à la Couronne de Pologne. Mais on l'en avoit détourné en luy remontrant qu'il feroit un tort irreparable à sa Maison en ce que s'il estoit assez malheureux pour mourir avant que d'avoir un fils capable de luy succeder, la Noblesse de Dannemark qui ne vouloit point de Roy mineur prendroit un Prince

1524. étranger qui se trouveroit ainsi possesseur de tout le païs de Holstein à l'exclusion de celuy qui en auroit dû estre l'heritier legitime.

Le Roy Jean, fils de Chrestien Premier, avoit suivy la même disposition; mais Chrestien Second changea de methode, il n'aimoit pas son fils unique par une bizarre raison remarquée dans le troisiéme Livre de cette Histoire, & il haissoit mortellement son oncle Frederic, soit que ce fust à cause qu'il avoit esté obligé de luy donner en partage le même Païs de Holstein, ou que l'aversion procedast de l'antipatie ordinaire aux Tyrans pour ceux qui leur doivent un jour succeder. Il estoit mal avec le reste de la Maison d'Oldembourg à cause que son ayeul qui n'estoit que le dernier des trois freres dont elle estoit composée avoit esté preferé aux deux aînez pour la Couronne de Dannemark & pour la succession de Holstein. * Ainsi n'estant retenu par aucune tendresse domestique, il resolut de sacrifier l'interest de sa Maison à celuy de ses Sujets en rendant le Holstein, Province de Dannemark. Toute l'esperance de reüssir dans ce dessein consistoit à le tenir secret, parce que si son oncle & les autres Princes de l'Empire l'eussent découvert ils se fussent mis en devoir de le traverser, & l'Empereur arresté par leur opposition n'auroit osé donner contentement à son beau-frere. Il s'agissoit de le prevenir, & le Roy de Dannemark ne voulant confier cette negotiation à personne en fut luy-même le Ministre.

** Meursius dans son premier Livre.*

Il prit un petit nombre de Domestiques qu'il avoit avertis de se tenir prests pour l'accompagner dans un long voyage sans bruit: il ne leur dit rien de son intention, & partit avec eux. Il alla trouver l'Empereur, & l'importuna de sorte qu'il en arracha un consentement que le Païs de Holstein releveroit desormais de la Couronne de Dannemark. L'acte qui luy en fut expedié estoit nul en plus d'une maniere. Il choquoit directement la loy fondamentale de l'Empire,

re, & les Constitutions de toutes les Diettes tenuës en Allemagne depuis qu'il y avoit esté transferé. Il estoit dressé sans connoissance de cause, & sans appeller les parties. On ne sçavoit ny si les Etats de Holstein vouloient changer de Seigneur dominant, ny si le Prince Frederic leur Duc aimoit mieux estre feudataire de Dannemark que d'estre membre du Corps Germanique, & compris dans le Cercle de la basse Saxe. Ainsi le Roy de Dannemark ne se trouvoit pas plus avancé que s'il n'eust rien obtenu. Et de fait tous les Interessez s'opposerent de concert à l'execution de l'Acte, aussi-tost qu'il leur eut esté signifié, & cette piece aprés avoir long-temps demeuré inutile, servit enfin de prétexte à l'Oncle *a* pour détruire le Neveu. *b* Tant il est vray que l'on n'entreprend jamais impunément de changer la constitution des Etats, & que quand on demeure en chemin on perd pour le moins autant que l'on auroit gagné si l'affaire eust réüssi au gré de celuy qui la conduisoit. Le départ impréveu de sa Majesté Danoise, & l'incertitude du lieu où elle estoit allée favoriserent l'évasion du fameux Gustave de Vasa Baron de Trolle, dont la posterité devoit établir la Suede dans la haute reputation où elle a depuis esté. C'estoit un homme de vingt-deux ans à qui la nature avoit donné toutes les qualitez que la fortune présuppose dans les Sujets qu'elle veut élever sur le Trône, lorsqu'elle agit de concert avec le merite. Il estoit de la plus ancienne Noblesse: sa Maison avoit eu l'honneur de s'allier plus d'une fois avec la Royale: Il estoit bien fait: les avantages de l'esprit secondoient en luy ceux de la bonne mine: & l'on avoit pris tant de soin de son éducation qu'il sembloit que l'on eust eu plus d'égard à ce qu'il devoit estre qu'à ce qu'il estoit. Il avoit esté un des quatre ostages que Stenon Roy de Suede avoit donnez à Chrestien Second pour leur entreveuë auprés de Stokolme. Mais sa Majesté Danoise qui ne tendoit qu'à surprendre le Roy de Suede, comme on a veu dans le Livre précé-

1524.

a Frederic.

b Chrestien Second.

1524. dent, avant manqué son coup, emmena de dépit les ostages, & Gustave fut un an entier enfermé avec ses trois Compagnons dans la Forteresse de Coppenhague. Il y fust mort de misere aussi-bien qu'eux, si la Providence qui par un jugement terrible vouloit se servir de luy pour punir les pechez de la Suede dans le mesme temps qu'il la tireroit pour la derniere fois de l'esclavage des Danois, n'eust permis que son Cousin Eric Seigneur de la premiere qualité en Dannemark le demandast au Roy, pour le tenir en sa maison, à la charge de le representer toutes les fois qu'il en seroit requis. La Requeste n'estoit point incivile, & comme il n'y avoit pas lieu de soupçonner le Gentil-homme de la faire par un autre motif que celuy de la pitié fondée sur la proximité du sang; le Roy de Dannemark luy confia la garde de Gustave. Mais à condition de payer six mille écus pour sa rançon, faute de le remettre en temps & lieu dans la Forteresse de Coppenhague. Eric poussa la generosité aussi loin qu'elle pouvoit aller. Il courut pour trouver Gustave: il luy porta la nouvelle de l'adoucissement de sa prison: il luy osta ses fers: & le mit en liberté sur la seule parolé qu'il luy donna de ne pas sortir de Dannemark sans son consentement. Ils vêcurent depuis ensemble comme freres, & Gustave demeura long-temps sans estre tenté de contrevenir à sa promesse. Mais les premiers avis du carnage de Stokolme luy inspirerent d'autres pensées. Il y estoit interessé d'une maniere toute particuliere, parce que son pere avoit esté choisi pour monter le premier sur l'échaffaut, soit que le Roy de Dannemark eust eu plus d'aversion pour luy, que pour aucun autre des Senateurs; ou qui l'eust apprehendé d'avantage à cause que les Suedois l'avoient regardé comme leur derniere resource aprés la défaite & la mort de Stenon. Il n'estoit pas neanmoins facile à un Suedois de se sauver du milieu de Dannemark; & Gustave l'auroit inutilement entrepris si le hazard n'eust point uni deux évenemens

l'un

l'un extraordinaire, l'autre ordinaire, pour en former une favorable conjoncture. L'extraordinaire fut le voyage du Roy de Dannemark dont on a parlé cy-dessus, sans la participation de sa Noblesse; & l'ordinaire fut la Traitte des bœufs que les Marchands d'Allemagne * venoient tous les ans achepter au commencement de l'Autonne en Dannemark, d'où ils les menoient à l'embouchure de la Riviere d'Elbe, pour estre de là distribuez dans tous les Cercles de l'Empire. 1524.

* *Dans la Relation de cette évasion.*

Comme les Seigneurs du Païs estoient occupez à sçavoir ce qu'estoit devenu leur Roy, ils s'appliquoient moins à leurs affaires domestiques, & le grand nombre de Valets occupez à mener des bœufs, & à empescher ceux que leurs Maistres avoient achetez de se confondre avec les autres ne permettoit pas qu'on les observast exactement à la sortie du Royaume. Le cousin de Gustave luy montroit les nouvelles qu'il recevoit de Suede, & l'instruisoit en même-temps du dessein de ses Compatriotes d'élire un Roy qui les délivrast si entierement de la tyrannie des Danois qu'ils n'eussent plus lieu de la craindre. Il ne luy dissimuloit pas que son pere avoit esté celuy sur qui les quatre Etats de Suede avoient jetté les yeux, & que c'estoit pour cette raison qu'il avoit esté la premiere victime que les Danois avoient immolée à leur seureté.

Il en demeuroit là, mais Gustave lors qu'il estoit seul ajoûtoit à ses reflexions qu'il estoit encore plus digne de regner que ne l'avoit esté son pere: Qu'il n'estoit pas moins aimé des Suedois que luy: Que l'inclination de ces peuples s'estoit infailliblement redoublée à la veuë du supplice de son pere, & qu'enfin tous les concurrens qu'il eut pû avoir dans sa pretention à la Couronne estoient morts dans le massacre de Stokolme, ou prisonniers dans la forteresse du Coppenhague.

Ces motifs renouvellerent si bien son ambition qu'il ne combatit pas long-temps dans son cœur

tellement fermé que rien n'y entroit qu'à la dérobée sûr de petites Barques qui se couloient la nuit entre les gros Vaisseaux Danois sans estre apperçuës. De là estoit venu le murmure, & enfin la sedition presque formée de la Bourgeoisie de Lubec qui avoit demandé positivement au Magistrat la paix ou du pain. Le Magistrat reduit à une telle extremité avoit écrit au Roy de Dannemark une Lettre dont le sens estoit qu'il avoit à traiter une affaire d'extrême importance avec sa Majesté, & que si elle avoit la bonté de luy accorder un sauf-conduit, & de marquer un lieu pour la Conference, elle verroit qu'on ne le sollicitoit pas en vain. * Le Roy de Dannemark n'estoit guere moins las de la guerre que ceux de la Ville de Lubec, parce que les Danois refusoient les contributions necessaires pour la continuer: Il répondit conformement à cette disposition qu'il partiroit dans peu de jours pour aller à Flensbourg, Ville assez proche de celle de Lubec: Que le Magistrat pourroit luy envoyer là les Deputez qu'il jugeroit à propos, & qu'ils y seroient en toute liberté aussi long-temps qu'il leur plairoit. Le Magistrat nomma deux Consuls qui ne furent pas plûtost arrivez à Flensbourg qu'ils firent dire au Roy qu'ils avoient ordre de conferer secretement avec sa Majesté, non seulement pour Lubec, mais encore pour toutes les autres Villes Anseatiques. Le Conseil de Dannemark trouva la proposition également injuste & extravagante. Il soutint que les Deputez de Lubec devoient consentir qu'il y eust du moins deux Ministres de sa Majesté Danoise avec elle, puis qu'ils estoient autant, mais la condescendance du Roy l'emporta sur les raisons d'Etat, & de la bienseance. Il remontra à son Conseil que la paix estoit un bien si precieux qu'il ne pouvoit estre assez cherement achepté par la negligence de toutes les démarches de pure ceremonie, & sur ce principe, il manda aux Deputez de Lubec de le venir trouver dans une Chambre de sa Forteresse de Flensbourg, où ils seroient introduits par le Gouverneur de la Place.

1524.

* *Dans la negotiation de Lubec avec le Dannemark en* 1512.

1524. Lorſqu'on le vint avertir qu'ils y eſtoient il ſe fit apporter ſon épée, & commanda aux plus vaillans de ſa Cour de le ſuivre. Il les laiſſa à la porte de la chambre, où il vouloit entrer, & leur dit, qu'il connoiſſoit aſſez la Bourgeoiſie de Lubec pour ne s'y fier qu'à bonnes enſeignes: Que les deux hommes qu'il alloit affronter ne luy faiſoient pas peur; mais qu'au cas qu'ils l'attaquaſſent, & que le combat fuſt douteux, il les appelleroit à ſon ſecours, & leur ordonnoit de ſe tenir cependant à terre. La Conference ſe paſſa plus doucement que ſa Majeſté n'avoit crû, & les Deputez de Lubec aprés avoir prié que l'on euſt égard aux privilegez de leur Ville qui ne pouvoient eſtre ny plus amples, ny plus anciens declarerent qu'ils eſtoient preſts de ſouſcrire à tout ce qui n'y ſeroit pas contraire. Le Roy ſe fuſt peut-eſtre contenté d'une offre ſi raiſonnable; mais le Senat de Dannemark n'eut pas tant de complaiſance que ſa Majeſté pour des gens qu'il traitoit de vaincus. Il ſuppoſa qu'il leur feroit aſſez de grace, en leur laiſſant l'ombre de la liberté dont ils joüiſſoient auparavant, & les contraignit de ſigner un Traité dont les principaux articles furent de ſe ſeparer entierement des intereſts de la Suede, & d'aſſiſter contre elle de toutes leurs forces le Roy de Dannemark autant de fois * qu'elle refuſeroit de le reconnoiſtre pour Souverain, & de luy payer en cette qualité les treize mille marcs d'argent dont elle eſtoit convenuë: de ne donner ny ſecours ny retraitte aux ennemis des Danois, & d'oſter toutes les impoſitions miſes ſur les Marchandiſes qui venoient de Norvege.

* *Dans le Traité de Dannemark & de Lubec en 1512.*

La Bourgeoiſie de Lubec avoit accepté ces dures conditions, parce que le Conſeil de Dannemark avoit obſtinément refuſé de les moderer; mais elle avoit depuis cherché une conjoncture propre à s'en relever; & il ſembla qu'elle s'offroit d'elle-même par l'arrivée de Guſtave traveſti en bouvier. Elle n'oſa pas neanmoins l'aſſiſter publiquement; parce d'un coſté elle

ne

ne sçavoit point encore si les Suedois l'éleveroient sur le Trône, & de l'autre elle n'osoit rompre avec le Roy de Dannemark sans estre assurée de leurs assistances. Elle se contenta donc de luy fournir un bon Vaisseau qui le porta secretement à Gottembourg, & de s'acquitter à son égard d'une galanterie assez rare entre les Villes du Nord. 1524.

Le jour qu'il partit le Magistrat luy fit present d'un habit magnifique, & luy demanda en eschange les vieux haillons dont il estoit couvert, lorsqu'il entra dans Lubec, pour les conserver precieusement dans le garde-meubles de l'Hostel de Ville. Gustave les accorda volontiers, & les speculatifs qui ne pouvoient s'imaginer qu'une societé de Bourgeois Marchands comme estoit celle de Lubec eust fait une action genereuse dans toutes ces circonstances, & sans qu'il y eust d'interest caché, publierent qu'elle avoit pensé à persuader Gustave par un objet des plus sensibles de ne luy pas refuser son assistance, si elle en avoit besoin, ou à luy reprocher par la mesme voye son ingratitude en cas qu'il oubliast ce qu'elle faisoit pour luy.

Quoy qu'il en soit, Gustave débarqua en Suede, & y trouva d'abord toutes choses opposées à son dessein. La revolte des peuples que le massacre de Stocholme y avoit causée n'avoit pas duré plus long-temps que la presence de celuy qui en estoit l'Auteur, & le Roy de Dannemark n'étoit pas plûtost sorti de leur Païs qu'ils avoient mis bas les armes. Leur Chef Ribergue dégradé de cette sorte s'estoit retiré dans sa maison, & comme les principales Places occupées par les Danois n'avoient point esté recouvrées, on pouvoit dire qu'ils estoient encore Maistres de la Suede, quoy qu'ils n'eussent aucun Suedois pour eux. Le Roy de Dannemark n'avoit garde de troubler par aucun acte d'hostilité ce calme qui luy estoit avantageux. Au contraire il s'abstenoit par politique de demander les treize mille marcs d'argent qui luy estoient dûs, esperant que cette indulgence aideroit à effacer de

1524. leur souvenir l'injure qu'il leur avoit faite. Ainsi les parens & les amis de Gustave qui ne voyoient aucune apparence de soûlevement, ne voulurent d'abord ny le recevoir dans leurs maisons, ny se trouver au rendez-vous qu'il leur donnoit pour conferer avec eux, & crurent luy faire assez de grace de ne le pas déceler, & de ne le livrer point aux Danois. La crainte d'estre recherchez les obligea mesme à luy refuser les choses necessaires à la conservation de sa vie; & comme tous ses biens avoient esté confisquez, il fut une autre fois reduit à se travestir & à gagner sa vie à la sueur de son visage.

La Province où il se refugia pour y estre plus sûrement fut la Dalecarlie. Les Peuples y estoient les plus pauvres & les moins civilisez à la verité; mais en recompense les plus libres & les plus vaillans de tout le Septentrion. Leur obeïssance au Roy de Suede estoit purement volontaire, & ces Princes s'estoient toûjours contentez de tirer d'eux quelques fourures par an à titre de redevance, & ne s'estoient point ingerez au reste de toucher à leurs Loix & à leur Police, quoy qu'ils fussent la plûpart Idolâtres, & qu'ils vécussent au reste suivant les Loix de la pure nature. Gustave qui estoit né dans la Province d'Oetlande, n'avoit aucune habitude dans la Dalecarlie, & il ne fut redevable qu'à son adresse de la liaison qu'il y contracta; parce qu'il ne paroissoit point dans une posture où son merite pust faire impression sur des gens qui n'avoient d'estime que pour la chasse. Il ne se fit connoistre d'abord que par la vigueur & l'agilité de son corps & par son adresse à tirer de l'arc; mais il passa dans leurs opinions pour un homme qui en un besoin les pourroit mener à la guerre.

Aprés qu'il les eut conduits insensiblement jusqu'à ce degré d'estime en sa faveur, il leur parla de la gloire que leurs Ancestres avoient acquise, en chassant tant de fois de la Suede les Roys de Dannemark, & leur remontra que la conjoncture n'avoit jamais esté si pro-

si propre pour se maintenir dans la possession où ils 1524.
estoient d'éstre les Liberateurs de la Patrie : Que le Vice-Roy des Danois Theodore vivoit dans la Suede comme dans un Pays de conqueste, & se soüilloit impunément des trois plus insupportables vices de la tyrannie, qui sont l'insolence l'avarice, & l'impureté : Que ce monstre traitoit de Valets les plus anciens Gentils-hommes de Suede : Qu'il avoit doublé les entrées de Gottembourg, & des autres Ports du Royaume pour survenir à son excessive dépense, & qu'il convertissoit en Serail le chaste Palais Royal de Stocholme, où il n'estoit jamais entré d'autres femmes que les Reynes : Que le comble de son impudence paroissoit en ce qu'il menoit cette déplorable vie dans une aussi grande sûreté, que s'il avoit esté environné d'une formidable Armée, quoy qu'il n'eust aucunes Troupes : Qu'il n'y avoit que de legeres garnisons dans les Places importantes, & point d'Armée en Campagne pour les rassûrer : Que la terreur les saisiroit infailliblement si elles se voyoient toutes assiegées en même-temps par une conspiration generale des Suedois, & se rendroient avant que le Barbare Roy de Dannemark eut le loisir de lever une Armée & de marcher à leur secours.

Cette remontrance eut tout l'effet que prétendoit Gustave ; car outre qu'il n'estoit pas difficile de toucher les Dalecarliens, en les prenant par un endroit qui leur avoit toûjours esté si sensible ; ils estoient d'eux-mêmes assez enclins à se vanger du dernier affront qu'ils avoient reçû, lorsque le feu Roy de Dannemark les estant allez attaquer au premier avis qu'ils venoient pour luy faire lever le Siege de Stocholme, il s'estoit si adroitement prévalu du mauvais temps & du vent qui leur jettoit la neige dans les yeux qu'il les avoit défaits. * Ils se mirent donc en Campagne, & leur soûlevement fut le signal de la revolte aux autres Provinces de la Suede. Elles prirent les armes, & les Garnisons Danoises qui ne pensoient qu'à se réjoüir, se

* *Dans la Relation de cette défaite.*

1524. se trouverent tout d'un coup assiegées. Gustave fut élû Chef de la Nation, jusqu'à ce que les Etrangers eussent esté chassez du Royaume; & son premier soin dans cette nouvelle Dignité fut d'aller Enseignes déployées droit à Stocholme: d'en investir le Château: de menacer les Danois qui le gardoient des plus horribles supplices: & de laisser cependant au Vice-Roy qui y estoit enfermé une porte de derriere, pour se sauver: sur la présupposition que cette ame également malicieuse & timide abandonneroit aisément dans le danger ceux qui ne s'y estoient mis qu'à sa consideration, aussi-tost qu'elle trouveroit l'occasion de s'enfuïr, & que le reste des Danois ne sçachant plus ce qu'il y auroit à faire, capituleroit à la premiere sommation. La conjecture ne fut pas vaine, & le Vice-Roy se sauva sans laisser aucun ordre de ce qui se feroit dans le Château auprés son départ. La Garnison Danoise étonnée & n'ayant plus de mesures certaines à garder, accepta l'offre qu'on luy fit de sortir bagues sauves, & d'être escortée jusqu'à la frontiere de Dannemark. Les autres Garnisons l'imiterent, & la Suede se tira d'elle-mesme en trois mois de la domination étrangere pour n'y plus retourner.

Le Vice-Roy n'avoit garde d'estre bien reçû de son Maistre, puisqu'il luy portoit le premier la nouvelle de la perte d'une Couronne. On le mit d'abord entre les mains de la Justice, & le deüil de la Cour pour la mort de la Reyne mere de Chrestien Second n'empescha pas les Commissaires qui furent choisis dans le Senat de Dannemark de travailler à son procés. On rechercha toute sa vie, & on la trouva noircie de tous les desordres dont son capables la plûpart de ceux qui passent sans milieu de la plus basse fortune à la plus haute.

Son supplice fut accompagné d'une circonstance jusque-là inconnuë à ceux qui perissoient en Dannemark par les formes de la Jurisprudence. On ajoûta la raillerie à la severité, & le boureau aprés avoir ajusté

ajusté le Creminel en la posture de ceux qui doivent estre pendus, le mena droit aux fourches publiques. Il le fit à la verité monter sur l'échelle, mais il l'en fit aussi-tost descendre & le conduisit devant le Palais Royal, où il y avoit un grand feu allumé. Il y fut jetté aprés qu'on luy eut prononcé sa Sentence, & un Heraut present à l'execution publia que c'estoit pour des crimes si énormes qu'ils ne pouvoient estre expiez par une plus douce voye. 1524.

Le plaisir que prit le Roy à voir brûler son favori le consola de la perte de la Suede, & il ne se mit plus comme autrefois en devoir de la recouvrer promptement; soit qu'il attendist que les Rebelles eussent posé les armes & retourné chacun dans sa maison, afin de les opprimer ensuite avec moins de hazard; ou qu'il crût assembler une plus puissante armée s'il rendoit auparavant le Holstein feudataire de Dannemark.

Il n'eust pas plûtost assisté aux funerailles de sa mere, qu'il alla à Flensbourg avec un corps de Cavalerie équippé en guerre, aprés avoir écrit au Duc Frederic son Oncle, & à toute la Noblesse de Holstein, qu'elle se trouvast à Stenderbourg. Frederic ne manqua pas au rendezvous; mais comme il estoit allé avec peu de suite, il se trouva dans la surprise où tombent ceux qui se voyent inopinément & sans armes au milieu d'une troupe de gens armez. Ainsi l'abord fut froid de son costé & fier du costé du Roy qui dit à son oncle qu'il avoit à traitter avec luy & avec toute la Noblesse de Holstein une affaire d'extrême importance, & qu'il s'estoit attendu de la voir & de conferer avec elle. Frederic répondit qu'elle ne s'assembloit jamais à Stendesbourg, parce que le lieu n'estoit point assez spacieux pour la loger. Le Roy repliqua que s'il n'y avoit point d'autre raison, elle pourroit choisir la prairie de Levenstion, & Frederic l'accepta pour elle. Comme l'entretien n'estoit agreable de part ny d'autre, il finit bien-tost, & Frederic qui n'avoit

1524. voit point crû en sortir à si bon marché, retourna au plûtost dans la Ville de Gottorp où estoit sa residence. Il manda la Noblesse de Holstein, & elle consentit à la Conference de Levenstion, mais à condition d'y assister en armes aussi-bien que les Danois; & la Providence Divine se servit d'un si foible sujet pour commencer à punir le Roy de Dannemark de son Heresie, par une entiere dégradation.

Frederic fut conseillé de n'y point aller & d'envoyer en sa place Chrestien son fils aisné. Il estoit aisé de prévoir que le Roy de Dannemark s'en formaliseroit, & Jean de Ramsau eut ordre de luy repartir en ce cas que le soupçon legitime qu'il avoit donné à son Oncle en traitant avec luy comme s'il eust esté ennemi declaré, avoit obligé les peuples de Holstein à le prier de ne se hazarder plus, & que Frederic n'avoit osé leur refuser une si juste Requeste. Ainsi le Prince de Holstein se trouva avec la Noblesse du Païs dans la prairie où passe le Levestion, qui n'est qu'un ruisseau au milieu des Duchez de Gottorp & de Selesvic. Le Roy de Dannemark surpris de voir son cousin germain en la place de son Oncle, en apprit de la bouche de Ranzau la veritable cause, & remarquant la faute qu'il avoit faite d'effaroucher les oiseaux qu'il vouloit prendre au trebuchet, crut la reparer ou du moins la couvrir en changeant de batterie; il feignit de n'estre pas venu pour reduire le Holstein en Province de Dannemark; mais pour engager son Oncle par un interest domestique à l'assister dans la Guerre qu'il vouloit faire à la Ville de Lubec, sur ce qu'au prejudice du principal article du dernier traitté entre elle, & le feu Roy de Dannemark qui portoit qu'elle ne favoriseroit ny directement ny indirectement aucun ennemy de la Maison Royale d'Oldembourg, elle avoit fourni à Gustave le Vaisseau qui l'avoit porté en Suede. Ranzau repartit qu'il informeroit le Duc des intentions de sa Majesté Danoise, & qu'il se chargeoit de luy en faire sçavoir la réponse. Elle fut conçûë en des termes qui

qui ne pouvoient estre plus secs ny moins satisfaisans. 1524.
Le Duc ensuite d'un compliment ennuyeux par sa longueur, & qui ne servoit à rien, declaroit qu'il n'estoit point obligé; & que la prudence ne luy conseilloit pas d'entrer dans toutes les querelles du Dannemark; & principalement contre des voisins aussi puissants que l'estoient les Villes Anseatiques: Qu'il avoit sujet de s'étonner que le Roy son neveu vouluſt l'engager dans une guerre qu'il avoit entrepriſe sans sa participation; & que sa Majeste Danoise ne se souvenoit pas que le Holstein estoit indépendant du Dannemark. Le Roy pressé par ces dernieres paroles montra les Lettres Patentes qu'il avoit obtenuës de l'Empereur; mais elles ne servirent qu'à scandaliser presque également ses amis & ses ennemis, & qu'à luy attirer de nouvelles affaires. Son Oncle luy demanda qu'il luy rendiſt compte de l'adminiſtration du Holstein dont son pere avoit joüi comme frere aisné & tuteur du Duc, & qu'il luy donnaſt un Appenage convenable pour le Royaume de Norvege qu'il pretendoit hereditaire. Le differend alla si loin que les Princes d'Allemagne interessez dans la querelle du Duc de Holstein; menacerent de se declarer pour luy, si le Roy de Dannemark ne consentoit de mettre l'affaire en arbitrage. Le Roy qui n'avoit déja que trop d'ennemis y consentit par la mesme legereté d'esprit qui luy avoit inspiré d'étendre à contre temps sa domination, & nomma deux Arbitres qui furent l'Electeur de Brandebourg & l'Evesque de Ratebourg: le Duc nomma de son costé les deux Ducs de Mecklebourg, Henri & Albert; & le Duc de Suerin fut choiſi pour faire pancher la balance, au cas que les avis fuſſent partagez. La Sentence fut de la nature de celles que l'on s'attire quand on est assez aveugle pour prendre ses parties pour Juges. Le Roy de Dannemark fut condamné à se desister de ses prétentions sur la Souveraineté du Holstein: à consentir que les Lettres qu'il avoit obtenuës de l'Empereur fuſſent revoquées:

1524. quées : à convenir de deux Jurisconsultes qui regleroient la somme dont son pere estoit redevable pour la tutelle de son oncle : & à donner un Appennage à ce Prince en qualité de fils du Roy de Norvege. * Le Duc de Holstein au contraire fut déchargé d'assister son neveu contre les Villes Anseatiques ; & l'on infera dans l'Arbitrage par un Article exprés, que si les Sujets du Duc jugeoient qu'il fust de leur interest de vivre en bonne intelligence avec ceux de Lubec, ils seroient libres de le faire, sans que les Danois eussent lieu de s'en formaliser.

* *Dans les Traitez entre le Dannemark & le Holstein.*

Il n'en falut pas davantage pour animer les Villes Anseatiques à profiter de l'occasion qu'elles avoient de se vanger impunément de l'injure qu'elles pretendoient avoir reçuë du Roy de Dannemark, lorsqu'il avoit établi une eschelle à Coppenhague. Elles équipperent à frais communs une Flotte de trente gros Vaisseaux ; qui s'estant approchée de Coppenhague, comme si elle eust eu dessein d'y faire descente, tourna vers Elseneur & la pilla.

Le Roy de Dannemark au moment de cette insulte estoit à Crotembpurg, où il amassa prés de dix mille hommes à la haste, & les mena au secours de sa Ville Capitale que les Ennemis menaçoient une seconde fois. Il forma une espece de Camp au Bourg de Solberg, qui en estoit proche, & le visitoit souvent afin d'encourager les Soldats. Un jour qu'il y estoit allé à pied sans estre accompagné que de sa femme, de Sigebrite dont on a déja parlé : & d'une Demoiselle suivante, il trouva au milieu du chemin une troupe de Cavaliers étrangers, qui ne le connoissant pas, le prirent pour un Bourgeois de Coppenhague, & Sigebrite pour sa maîtresse. Ils formerent aussi-tost le dessein de la ravir, & l'executerent avec d'autant plus de facilité que le Roy voyant sa partie mal faite se mit à fuïr. La suivante ne crut pas estre obligée de témoigner plus de fermeté que luy, & Sigebrite se trouva seule à la discretion de ses brutaux,

eaux, qui la jetterent enfin dans le lac des Ecoliers proche de là. 1524.

Le Roy courut au Camp, & n'y demeura qu'autant qu'il falut pour faire monter à cheval une compagnie de Cavalerie. Il revint sur ses pas, & ne voyant plus personne sur le lieu, il se douta de ce qui estoit arrivé à l'infortunée Sigebrite; il s'approcha du Lac, & comme les yeux des Amans sont plus perçans que ceux des personnes indifferentes, il apperçût d'assez loin Sigebrite dans l'eau jusqu'au cou qui faisoit les derniers efforts pour se dégager de la bourbe où elle alloit estre suffoquée sans le prompt secours qu'elle recût du Roy qui ne délibera pas un moment s'il hazarderoit sa vie pour sauver celle de son Amante. Mais ce n'estoit pas là la seule punition que la vangeance divine avoit preparée en ce monde pour la femme qui avoit introduite dans le Dannemark la derniere disposition à l'Heresie en élevant un infame Barbier à la premier dignité Ecclesiastique du Royaume. Sigebrite ne fut tirée du Lac que pour courir un plus grand danger, & le Roy trop officieux pour la seule personne pour qui il avoit de la tendresse, en fut l'occasion sans y penser. Il avoit pris pour renvoyer plûtost Sigebrite dans Coppenhague le premier Chariot qu'il avoit trouvé; ce chariot estoit découvert; & dés qu'il approcha d'une des portes de la Ville, Sigebrite fut reconnuë par la compagnie qui la gardoit. C'en estoit une formée des Bourgeois de Roschilde qui avoient une aversion particuliere pour elle, fondée sur ce qu'elle avoit attenté sur le principal privilege de leur Ville qui l'exemptoit de toutes les impositions ordinaires & extraordinaires, à cause que les Roys de Dannemark y avoient choisis leur sepulture. La pitoyable presence de Sigebrite, & le bruit de son mal-heur qui l'avoit precedée, bien loin d'adoucir ses ennemis, redoublerent leur haine en y ajoûtant le regret, le dépit, l'indignation & la fureur de ce qu'elle n'y avoit pas succombé. Ces passions saisirent en un mo-

1524. moment les Bourgeois de Roschilde, & les transporterent de sorte que sans deliberer, & sans agir de concert ils déchargerent sur elle toutes leurs arquebuses. Mais les hommes entreprennent inutilement de punir les crimes dont Dieu s'est reservé la vangeance en l'autre vie. Sigebrite ne fut point frapée par tant de personnes qui la miroient directement, & tous les coups qu'on luy tira n'effleurerent que ses cheveux & ses habits. Ceux qui l'avoient jettée dans le Lac furent pendus. Mais ceux qui avoient tiré sur elle n'en furent pas même recherchez, tant on mettoit de difference entre les Soldats étrangers dont on estoit asseuré d'avoir autant que l'on voudroit pour de l'argent, & les Habitans d'une Ville, que l'on auroit esté faschè de dépeupler. La Flotte des Villes Anseatiques commit une faute irreparable en n'attaquant pas d'abord Coppenhague où la haine de la Bourgeoisie pour Sigebrite, & la crainte du Roy, en qui on ne pouvoit se resoudre de prendre confiance depuis le massacre de Stokolme, eussent infailliblement excité la sedition: elle persista dans son erreur en ne laissant pas de bloquer le Port de Coppenhague, quoy qu'elle desesperast de l'affamer par là; & ce ne fut qu'aprés avoir consumé ses provisions qu'elle devint capable de concevoir qu'une grande Ville n'estoit pas en estat de redouter une Armée navale, lorsqu'elle avoit dix mille Soldats retranchez devant ses murailles. Elle s'en retourna sans avoir rien executé de memorable, & le Roy de Dannemark s'imagina que la fortune ne luy avoit suscité cette sorte d'ennemis que pour luy donner un pretexte plausible de lever les troupes dont il avoit besoin pour assujettir encore une fois la Suede.

Comme le blocus de Coppenhague avoit duré long-temps, sa Majesté avoit eu le loisir d'en assembler à peu prés autant qu'il luy en faloit, & il ne manquoit plus que des choses necessaires à les entretenir. Il ne les attendoit que des Etats de Dannemark, & de

& de Norvege, & il apprehendoit d'autant moins d'estre refusé, que le succés de la revolte de Gustave avoit rendu la Suede si formidable aux Danois, qu'il n'y avoit desormais qu'à feindre de luy vouloir declarer la Guerre pour tirer d'eux de grandes contributions. Sa Majesté Danoise convoqua dans cette veuë les Etats à Coppenhague où la tempeste empescha d'aller les Deputez de la Province de Jutland. Les autres du Dannemark n'oserent rien arrester sans leur participation, soit qu'ils eussent en effet cette deference pour eux, ou qu'ils fussent ravis de trouver l'occasion d'éluder les importunitez du Roy. 1524.

Ce Prince ainsi frustré de ses esperances, forma un projet qui acheva de le perdre. Il supposa que pour tirer des Danois de plus grands subsides, il faloit commencer par ceux de la Province de Jutland qui se montroient les plus difficiles à cause de leur voisinage d'Allemagne. Il resolut donc d'y aller, & de crainte d'estre refusé il prétendit se faire accompagner d'une partie de ses forces. Elles consistoient en quatre Enseignes d'infanterie Allemande, commandées par le Comte de Hoyau, & en six Cornettes de Cavalerie que le Comte de Tequelbourg avoit leyées dans la basse Saxe. Le nombre de ces gens de guerre n'estoit point assez grand pour donner du soupçon à ceux de Jutland, si leur Roy eust eu la douceur de ses Predecesseurs. * Mais le massacre de Stocholme avoit allarmé les personnes les plus hardies d'entr'eux, & l'on n'osoit plus se fier à un Prince que les traitez de Paix, & les sermens solemnels faits sur la sainte Eucharistie n'avoient pas empesché de commettre un crime si grand qu'on n'en voyoit d'exemple ny dans l'Histoire ny dans la Fable. Les Peuples de Jutland qui retenoient cette qualité des anciens Cymbres d'aimer mieux porter les affaires à l'extrémité, que de vivre toûjours en crainte, n'apprirent pas plûtost que leur Roy estoit arrivé à Velte petite Ville scituée sur la frontiere de leur Province, qu'ils se soûleverent & déposerent

* *Dans les causes de la revolte de Jutland.*

1524. ferent leur Souverain dans une Assemblée, qui pour estre composée de tous les Notables de la Nation n'en demeura pas moins secrette. Il ne s'agissoit plus que d'en signifier au Roy le resultat dans les formes; & la Commission estoit plus dangereuse qu'on ne peut penser. Elle regardoit le premier Officier de la Justice du Pays, qui s'appelloit Munce, & cet homme n'avoit pas moins d'habileté que de prudence. Il aimoit sa patrie, & la crainte de la mort étoit trop foible pour le détourner de la servir. Il avoit de la civilité & de la complaisance au delà de ce qui s'en trouve ordinairement dans le Nort. Son humeur estoit des plus gayes, & pour achever de dire ce qu'il avoit de singulier, il réüssissoit également bien à s'insinuër dans l'amitié des Grands, & à soûtenir les conversations les plus enjoüées.

Il accepta la commission dont on vient de parler, & prit toutes les précautions possibles, pour s'en acquitter sân courir de risque. Il arriva à la Cour de Chrestien Second, & feignit de n'y estre venu que pour rendre ses respects à sa Majesté Danoise. Elle le fit disner à sa table, & il l'entretint agreablement à son ordinaire de plusieurs contes enjoüez. Ensuite il luy parla de la Chasse & de la multitude des bestes fauves qu'elle trouveroit dans le Jutland; mais lorsqu'il apperçut que les fumées du vin avoient appesanti la teste des Conviez; il se leva sous couleur de quelque necessité naturelle: Il s'avança vers la fenestre la plus proche du lieu où le Roy estoit à table. Il y laissa l'Acte de la dégradation de sa Majesté bien & deuëment signifié: Il sortit au plûtost du Palais. Il monta sur un Coureur qui l'attendoit proche delà, & retourna au lieu d'où il estoit parti, avant qu'on se fust apperçu chez le Roy de son évasion. Car ce ne fut que cinq ou six heures aprés son départ que l'on trouva le papier qu'il avoit laissé sur la fenestre. On le porta au Roy qui fit incontinent chercher par tout Munce. Le rapport qu'on fit à sa Majesté de la fuite de ce haut Justicier suffit pour

pour luy faire perdre le jugement. Les Troupes qu'elle avoit, quoy que peu nombreuſes, eſtoient aguerries & fideles; s'il les euſt menées à l'heure-meſme droit à la Ville d'Aruſe où les Rebelles avoient eſtabli leur rendez-vous, il auroit infailliblement diſſipé ceux qui y eſtoient déja, & empeſché les autres de s'y rendre. Aînſi la ſedition euſt eſté étouffée dans ſon commencement par une tentative hardie à la verité; mais abſolument neceſſaire, & la contagion n'auroit point paſſé comme elle fit de Jutland dans les autres Provinces: Mais les perſonnes abandonnées de Dieu ne ſont jamais moins éclairées que quand elles en ont plus de beſoin, c'eſt-à dire lorſqu'elles approchent du précipice. Le Roy au lieu de faire à ſes ennemis la moitié de la peur, la garda toute entiere de ſon coſté, en leur tournant le dos, & en ne ſe croyant en ſûreté qu'aprés qu'il fut arrivé dans la Ville de Coldingue, quoy que perſonne ne le pourſuiviſt. Il y manda trois des principaux Senateurs de Dannemark en qui il avoit le plus de confiance, Bilde, Roſecrans, & Hildeſtorp. 1524.

Le premier eſtoit Gouverneur de la Forteresſe de Coldingue. Le ſecond le plus experimenté du Senat, & le troiſiéme Colonel de l'Infanterie Danoiſe. Sa Majeſté ſe renferma avec eux pour deliberer de quelle maniere il faloit agir ſur la conjoncture du Jutland revolté; & Bilde qui eut ordre de parler le premier fut d'avis que l'on députaſt deux Senateurs au nom du Roy & de la Couronne de Dannemark vers les ſoulevez de Jutland, pour apprendre de leur propre bouche par quel motif ils s'eſtoient d'eux mêmes portez à l'extremité de dépoſer leur Souverain, & de ſe retrancher du Corps de la Republique Danoiſe. S'ils ne répondoient rien, il y auroit ſujet de les traiter d'ennemis publics, & les autres Provinces au lieu de ſe faire tirer l'oreille comme il eſtoit arrivé dans la derniere aſſemblée, contribueroient à l'envi pour empeſcher le Royaume de s'affoiblir par la perte d'un païs vaſte

1524. & fertile comme estoit le Jutland. S'ils répondoient, ce ne pourroit estre qu'en trois manieres, c'est-à-dire, qu'ils se plaindroient du Roy ; ou qu'ils le defereroient devant les autres Provinces du Royaume, ou enfin qu'ils n'apporteroient point d'autre raison que le soupçon d'estre surpris comme l'avoient esté ceux de Stocsiolme. Dans le premier cas il seroit d'autant plus aisé de les appaiser que sa Majesté n'estant point éloignée, on pourroit offrir de sa part à dessein de ralentir l'ardeur des plus échaufez, qu'elle estoit preste de se presenter devant le Tribunal qu'il plairoit au peuple de Jutland de choisir sans en excepter le leur où presidoit le même Munce qui avoit si adroitement signifié sa dégradation, & d'y rendre raison de sa conduite passée sans demander d'autres seuretez que celles de son innocence Dans le second cas le Roy estoit hors d'affaire, & sa reconciliation demeuroit d'autant plus facile qu'il n'y avoit pour mettre ceux du Jutland dans leur tort qu'à faire executer ponctuellement le traité d'union fait entre les Provinces de Dannemark sous le Regne de la Reyne Marguerite de Holstein, & qu'à reparer les contraventions qui se trouveroient y avoir esté faites. Dans le troisiéme cas on pourroit repartir aux Mécontens, que si la severité exercée en Suede étoit sans exemple, le crime l'étoit aussi, puisqu'il n'y avoit jamais eu que les Suedois qui le fussent revoltez vingt-quatre fois ; & si le peuple de Holstein apprehendoit une semblable rigueur, le Roy n'avoit pour le guerir de sa défiance qu'à renvoyer les troupe dont il estoit accompagné.

Hildestorp à qui l'expedient que l'on venoit de proposer ne paroissoit ny seur ny honneste, estima qu'il n'estoit ny de l'interest, ny de la reputation de sa Majesté de se mettre si promptement à la discretion des Seditieux, & qu'il seroit assez-tost de le faire lors qu'on auroit perdu toute autre esperance. Il ajoûta que sa Majesté n'avoit qu'à demeurer à Coldingue en attendant que le reste des troupes demeurées dans les

Isles

Isles Zeland & de Funhe fust arrivé, & qu'à dépe- 1524.
scher cependant des Gentils-hommes à l'Archiduc d'Autriche son beaufrere, & aux Ducs de Saxe ses Oncles, pour leur demander du secours: que quand ces Princes le refuseroient aux considerations de l'alliance & du sang, ils estoient trop interessez à ne pas souffrir que la revolte des Sujets demeurast impunie, à cause de la consequence qui les regardoit tous, chacun en son particulier; & l'Armée auxiliaire entrant dans le Jutland d'un costé pendant que celle de Dannemark y penetreroit de l'autre, le païs se recouvreroit par force en moins de trois semaines. Rosecrans qui parla le dernier ne disconvint pas qu'il ne faluſt venir aux armes; mais il soûtint qu'il estoit dangereux d'appeller les Etrangers dans une querelle domestique; & il supposa que les Troupes destinées contre les Suedois suffisoient pour la vuider, pourveu que le Roy ne negligeast pas la precaution d'aller avant toutes choses tirer sa femme & son fils unique de la Forteresse de Coppenhague, où il les avoit laissez, afin que si les Seditieux de Jutland avoient intelligence avec la Bourgeoisie de la Ville Capitale du Dannemark, & la faisoient soûlever à leur exemple; ils ne fussent point animez à se rendre maistres de la forteresse, par l'esperance de s'emparer de ce que sa Majesté avoit de plus cher.

Il n'y eut jamais de marque plus visible de l'abandonnement de Dieu, que le choix que fit le Roy dans les trois avis que l'on vient d'abreger. Le premier estoit le meilleur, & peut-estre l'unique qu'il y avoit à suivre dans un Royaume electif qu'il s'agissoit de calmer. Il auroit apparemment eu l'effet que l'on s'en promettoit; & s'il ne l'eust pas eû par quelque cause venuë à la traverse, que la prudence de celuy qui l'avoit proposé n'avoit pû prevoir, il auroit esté encore temps de recourir au second que l'on eust pû suivre alors dans toute son étenduë en mandiant l'assistance des parens & des alliez du Roy. Le troisiéme qui persuadoit d'al-

1524. ler tirer de Coppenhague la famille Royale n'eſtoit conforme ny à l'intereſt, ny à l'inclination du Roy. On a déja remarqué que ce Prince n'avoit d'affection, ny pour ſa femme, ny pour ſon fils, & quand il auroit eu pour deux perſonnes ſi proches toute la tendreſſe du plus paſſionnné des maris, & du meilleur des peres, elle devoit eſtre ſuſpenduë par la conſideration qu'elles ne couroient aucun riſque. Elles eſtoient dans la plus forte place du Royaume, défenduë par une puiſſante garniſon, & ſi bien munie qu'il y avoit aſſez de proviſions pour ſoûtenir un Siege de pluſieurs années; & quand par mal heur on n'euſt pas eſté en eſtat de la ſecourir durant un ſi long temps, il n'auroit falu qu'en faire approcher un vaiſſeau qui en euſt tiré la Reyne & le Prince de Dannemark, & les eut portez au lieu où l'on euſt voulu. Cependant le même ime Chréſtien Second qui n'avoit eu que de criminels amours ſentit ſon cœur s'adoucir à contre-temps, & prefera la viſite d'une femme & d'un fils qui s'en ſeroient fort bien paſſez à la conſervation des deux Couronnes qui luy reſtoient. Son malheur même ne s'arreſta pas là, puiſqu'il perdit incontinent aprés cette femme, & ce fils qui eſtoient ſon unique reſſource.

Il laiſſa ſa petite Armée à Coldingue avec ordre de ne rien entreprendre durant ſon abſence, & s'embarqua ſur un Vaiſſeau de guerre. Il mit pied à terre dans l'Iſle de Zeland prés la Ville de Rinſtad où ſe tenoit un celebre marché: Il alla ſans eſtre apperçû juſqu'au milieu de la place publique: Il s'y fit connoiſtre: Il parut en la poſture d'un homme extraordinairement affligé, & n'eut pas beaucoup de peine à obtenir audience. Son diſcours fut plus conforme à l'eſtat de ſes affaires qu'à ſon genie, c'eſt-à-dire qu'au lieu qu'il n'avoit fait que commander & que menacer dans la proſperite, il mit en uſage tout ce que l'adverſité ſuggere aux Ames les plus ravalées. Il exagera d'une maniere ſi pathetique la revolte du Jutland, que la Bourgeoiſie de Pinſtad luy preſta un nouveau ſerment de l'aſſiſter

ſter à recouvrer cette Province. Il n'y demeura qu'autant qu'il faloit pour recevoir les effets de la bonne volonté qu'on luy témoignoit, & il paſſa de là à Coppenhague où il trouva Lagou Eveſque de Roſchilde, Henry Abbé de Lorane, & Eſquille Eveſque d'Andeurſcou. 1524.

Ces trois Senateurs eſtoient les plus accreditez du Royaume & les plus dangereux ennemis du Roy: leur haine pour luy avoit commencé dans le temps qu'il avoit écrit à l'Electeur de Saxe ſon Oncle de luy envoyer un Predicateur Lutherien. Elle s'eſtoit augmentée par le recit du maſſacre de Stocholme où les Eveſques avoient eſté traitez avec autant ou plus d'inhumanité que les Laiques; & enfin elle eſtoit arrivée au dernier degré, lors que le Roy au retour de Suede avoit fait profeſſion publique du Lutheraniſme. Ils avoient regardé la revolte du Jutland comme une occaſion favorable de ſecoüer le joug de Chreſtien Second, & depeſché vers les Mécontens des Emiſſaires ſecrets pour les exciter à pourſuivre leur entrepriſe par l'aſſurance d'eſtre bien-toſt ſecondez. Ainſi le Roy ne pouvoit s'adreſſer plus mal qu'à ces trois Prelats; & ce fut pourtant les ſeuls qu'il conſulta pendant le deſordre de ſes affaires. Ils devinrent en peu de jours ſes Miniſtres & ſes Favoris tout enſemble, & la Majeſté Royale acheva de s'éclipſer dans la trop grande familiarité, qu'il y eut entre elle & eux. La Bourgeoiſie de Coppenhague s'accoûtuma inſenſiblement à mépriſer un Roy qu'elle voyoit tous les matins ſortir de ſon Palais ſans eſtre ſuivi de perſonne, veſtu & monté en ſimple Cavalier, & aller de ruë en ruë viſiter ces trois Prelats qui logeoient aux extrémitez de la Ville, & attendre dans leur Anti-Chambre la commodité de leur parler, comme s'il euſt eſté le moindre de leurs Cliens, & perſiſter plus d'un mois dans cette maniere d'agir ſi peu conforme à ſa dignité. Il ſeroit difficile de deviner la cauſe qui faiſoit agir ainſi ces Prélats à moins que de dire qu'ils exerçoient un reſte de charité

1524. qu'ils avoient pour Chrestien en l'accoûtumant de bonne heure à la vie privée : ou que leur intention estoit d'ajoûter à son égard la moquerie à l'injure : ou qu'enfin leurs intrigues ne pouvant estre tout-à-fait ajustées, en un mois de temps. Ils l'amuserent d'abord en luy montrant que la revolte du Jutland n'estoit qu'un feu de paille qui s'éteindroit soy-même faute de nourriture, & qu'un torrent, qui ne feroit point de ravage, pourveu qu'on ne luy opposast rien : Ils prétendirent que la resolution de sa Majesté de ne se pas montrer aux Rebelles, ne pouvoit estre assez loüée, puisque sa presence leur auroit infailliblement servi de pretexte pour justifier leur soûlevement par le nombre des gens de guerre qu'il eussent suivie, outre ceux dont elle estoit accompagnée, mais qu'en s'en retournant si viste, & au premier soupçon que le peuple avoit témoigné à l'occasion de son arrivée ; elle avoit expliqué si nettement l'innocence & la sincerité de ses desseins, que les moins éclairez d'entre les Danois n'estoient plus capables de s'y laisser surprendre. Ainsi les Seditieux ne trouvant personne d'assez legere creance pour se persuader que l'intention du Roy eust esté de renouveller dans le Jutland la tragedie de Suede, s'appercevroient bien-tost de leur erreur, & chercheroient à se reconcilier avec leur maistre par une prompte soûmission. Les trois Prelats entretinrent ainsi le Roy d'une vaine esperance tant que les mouvemens de Jutland demeurerent aux termes d'un simple mécontentement, fondé sur la crainte vraye ou imaginaire du peuple d'estre mal-traitté : Mais lorsque cette crainte eut dégeneré en un desdain insupportable, & que les soûlevez parlerent d'offrir la Couronne de Dannemark á un Prince étranger s'il ne se trouvoit point de Prince dans la Maison d'Oldembourg qui vouluſt l'accepter. Ceux qui amusoient le Roy changerent de methode, & le porterent insensiblement de l'excés de la confiance dans l'excés d'une terreur panique. Ils luy inspirerent de la jalousie pour

tous

tous les Princes de sa Maison, par cette seule raison que comme on n'aimoit rien avec tant de passion depuis le peché d'origine que l'indépendance, on ne souffroit rien avec moins de contrainte que d'estre élevé sur le Trosne. Ils augmenterent le nombre de ceux qui s'engageoient tous les jours dans la revolte, & le rendirent enfin si considerable qu'à leur comte toutes les forces de l'Archiduc d'Autriche & de l'Electeur de Saxe unies suffisoient à peines pour les ranger à la raison. Le Roy trop crédule employoit les meilleures heures de la journée à dépescher Courier sur Courier à son beau-Frere & à son Oncle, & ne prevoyoit pas que le secours d'Allemagne n'arriveroit point assez tost, s'il ne se mettoit luy-mesme par des levées extraordinaires en estat de l'attendre. Il n'en faisoit pourtant aucune ny dans ses Etats ny dans ceux de ses voisins, & cette negligence fatale luy dura jusqu'à ce que les trois Prelats pressez par les Conjurez d'aller dans le Jutland, où le Senat de Dannemark devoit s'assembler, sortirent de Coppenhague à la faveur d'une nuit obscure, & trouverent des Chariots prests, & des relais qui les menerent en peu d'heures à Cronembourg, où il y avoit un Vaisseau destiné pour faire voile vers la Province de Jutland; & s'embarquerent avec une precipitation qui rendit inutiles les soins de ceux qui couroient à leurs trousses. 1524.

Le Roy n'avoit pas plûtost sçû leur évasion, qu'il avoit commandé des Troupes de Cavalerie pour les arrester morts ou vifs; mais il y avoit déja deux heures qu'ils estoient en mer, lorsqu'elles arriverent à Cronembourg. Il n'y avoit pas lieu de s'en mettre beaucoup en peine, au contraire il estoit plus avantageux sans comparaison au Roy dans la constitution de ses affaires, qu'ils l'eussent quitté, en quelque maniere que leur fuite pût estre interpretée; que s'ils eussent demeuré à la Cour. Les Rebelles n'avoient plus d'Espions auprés de luy, & n'estoient plus en estat de luy faire donner des conseils propres à haster sa ruine.

1524. Ils n'estoient plus assurés de sçavoir ses resolutions aussi-tost qu'elles seroient formées, & leurs intrigues n'estoient plus à craindre, puis qu'elles se trouvoient desormais bornées dans la Province du Jutland la plus éloignée du centre du Royaume, d'où par consequent il seroit aisé de les déconcerter. La Norvege estoit encore paisible dans toute son étenduë, les Isles de Zeland & de Fune avoient presté un nouveau serment à Chrestien, les Provinces de Schone & de Slesvic suivoient l'exemple des Isles, & selon toutes les conjectures de la politique, la sedition ne pouvoit durer long-temps, puisqu'elle n'avoit point de Chef, & que le Duc de Holstein avoit jusques-là refusé de se mettre à la teste des Conjurez. Les Bourgeois des Villes & les Païsans n'avoient rien diminué de leur affection pour leur Roy; car outre qu'il se familiarisoit avec eux, il n'avoit jamais exercé de cruauté à leur égard, & toute sa méchante humeur s'estoit tournée contre la Noblesse, dont ils estoient plus aises que faschés, à cause de leur antipathie avec elle. S'ils luy payoient davantage qu'à ses prédecesseurs, ils s'en dédommageoient par le gain extraordinaire qu'il leur procuroit, & le commerce establi à Coppenhague qui leur donnoit lieu de vendre leurs denrées plus cher qu'ils n'avoient accoûtumé, rendoit l'argent plus commun entre eux: Ils en estoient redevables à sa Majesté, & ils croyoient que le mouvement du Jutland estoit une querelle d'Allemand que les Villes Anseatiques par motif de vangeance luy avoient suscitée.

Il n'y avoit donc aucune apparence qu'ils l'abandonnassent les premiers, & cela supposé les Gentilshommes qui n'estoient pas plus de treize cent, eussent esté contraints de passer la mer & de s'enfuïr tous dans le Jutland. Aprés qu'ils se fussent une fois confinez dans cette Province, il leur auroit esté impossible d'en sortir autrement que pour entrer plus avant dans l'Allemagne; ce qui leur eust absolument osté

la

la commodité de broüiller dans leur Patrie. Car le Roy aprés les avoir pouſſez en terre ferme n'euſt eu qu'à tenir ſa Flotte ſur le Belt pour empeſcher toutes ſortes de Vaiſſeaux ennemis & ſuſpects de le traverſer. Si les Villes Anſeatiques ſe fuſſent declarées pour les Rebelles, elles euſſent encore plus mal réüſſi qu'à la derniere guerre contre le Dannemark, quoy qu'elles ſe fuſſent contentées de voltiger devant la Ville de Coppenhague, parce que le Roy n'avoit alors aucunes Troupes, au lieu que maintenant il leur pouvoit oppoſer celles qui eſtoient deſtinées contre la Suede. 1524.

Il n'auroit donc reſté que le Duché de Sleſuie expoſé à l'invaſion des mécontens, & le Roy n'eſtant point attaqué dans les Iſles l'euſt facilement ſecouru. Mais quand il ne lauroit point fait, le Duc de Holſtein avoit trop d'intereſt de le conſerver pour ſouffrir qu'il fuſt uſurpé par des gens qui delà auroient bien-toſt aprés inſpiré la revolte à ſes Sujets, veu principalement que le ſecours que l'on attendoit d'Autriche & de Saxe eut infailliblement pris cette route.

Mais le temps eſtoit arrivé que le Roy de Dannemark devoit commencer à porter la peine de tant de crimes qu'il avoit commis, & ſi cette peine ne leur eſtoit point proportionnée en grandeur, il eſtoit de Juſtice qu'elle le fuſt au moins en longueur. Le départ des trois Prelats acheva d'oſter le jugement à ce Prince, & le mit à peu prés dans l'état où les Peintres repreſentent ceux qui s'attendent d'eſtre frappez de la foudre. Il n'uſa plus de ſa raiſon que pour avancer ſa perte, & il oublia que les Couronnes ſe gardent bien mieux qu'elles ne ſe recouvrent. Il ne fit point de reflexion que tous les Souverains ſans diſtinction & ſans reſerve eſtoient obligez à le maintenir, & que plus il feroit de reſiſtance, plus il les encourageroit à le ſeconder. Au lieu qu'en quittant la partie il ſe preſenteroit à eux ſous la triſte figure d'un Roy dépoüillé qui dans la politique moderne eſtoit la moins propre de toutes à

1524 demander du secours ; personne n'estant plus d'humeur à s'attirer des affaires par la seule gloire qu'il y auroit à rétablir un Roy sur le Trône. En un mot il se priva de deux Couronnes sur une simple nouvelle fausse dans le fond, & qui n'avoit point d'auteur certain.

On luy rapporta qu'il couroit un bruit sur le Port qu'il y avoit un Traité conclu entre les Rebelles & les Villes Anseatiques, & que celles-cy devoient dans peu de jours envoyer leur flotte devant le Port de Coppenhague pour empescher le Roy de se sauver. La chose estoit si peu vrayssemblable que les ennemis de sa Majesté ne s'étoient pas avisez de la débiter. Cependant elle produisit un effet qu'ils eussent en vain attendu de leurs armes & de leurs intrigues. Le Roy la crût si fortement qu'il ne pensa plus qu'à prevenir par une honteuse fuite le mal qu'il croyoit ne pouvoir autrement éviter.

L'un des principaux Articles de la politique du Dannemark consistoit à tenir toûjours dans le Port de Coppenhague vingt vaisseaux prests à faire voile pour telle fin que de raison, & l'Histoire du Païs justifie que cette precaution avoit plusieurs fois sauvé l'Etat. Le Roy les chargea de tout ce qu'il y avoit de precieux dans son Palais, & fit briser ce qui ne valoit pas la peine d'estre emporté, & qui pouvoit neanmoins accommoder un successeur. Ensuite il alla à Cronembourg, il fit ouvrir en sa presence le tresor qui y estoit reservé pour les necessitez extraordinaires, que la prudence est d'autant obligée de prevenir de cette sorte qu'elle ne les sçauroit prevoir en elle même. Il en chargea le vaisseau Admiral de sa Flotte, & il ne se souvint pas, ou du moins il feignit de ne se pas souvenir qu'il avoit juré au jour de son Couronnement qu'il consentoit à sa propre dégradation, s'il luy arrivoit de toucher au tresor public sans la participation de la Noblesse. Enfin le Lutheranisme qui estoit alors ennemy des Ceremonies Ecclesiastiques, & de tout ce qui pouvoit y contribuer, luy servit de pretexte

pour

pour dépoüiller les Egliſes de Coppenhague de leurs plus beaux ornemens, & il ſuppoſa d'un coſté qu'ils ne ſervoient qu'à maintenir les abus qui s'eſtoient gliſſez dans la Religion comme il pretendoit ; & de l'autre que s'il les laiſſoit aux Rebelles ils s'en ſerviroient pour luy faire la guerre. 1524.

Mais en negligeant ſon honneur, ſon ſerment, ſes intereſts & ſa conſcience, il ne negligea pas l'infame Sigebrite, nonobſtant qu'il ne fuſt que trop convaincu qu'elle eſtoit la cauſe de ſes malheurs, & l'on ne doit pas compter pour le moindre de ceux-cy l'entiere liberté d'eſprit qui luy reſta à l'égard de ce monſtre d'impudicité, lors qu'il l'avoit perduë pour toutes les autres choſes. Il ſçavoit qu'il n'y avoit pas un de ſes domeſtiques qui ne la haïſt mortellement, & que s'il leur laiſſoit le ſoin de ſon embarquement, ils la jetteroient dans la mer, & croiroient en eſtre quittes pour dire qu'lle y eſtoit tombée de frayeur ou par hazard. S'il la menoit avec luy, il ne pourroit pas toûjours avoir l'œil ſur elle, & pour peu qu'il l'en détournaſt, il couroit riſque de ne la plus voir. S'il la faiſoit paſſer devant luy pour l'embarquement, il l'expoſeroit à l'indiſcretion du premier Matelot qui ſeroit aſſez brutal pour perdre le reſpect dû à ſa Majeſté Royale en appercevant la cauſe fatale de la guerre civile.

Le Roy pour éviter tant d'inconveniens repreſenta en peu de mots à Sigebrite le danger où elle eſtoit expoſée, & la mena dans une chambre où eſtoient pluſieurs corbeilles deſtinées à porter des proviſions. Il luy perſuada de ſe mettre dans celle qu'il jugeoit la plus capable de la contenir, ou pour mieux dire la moins incommode, & il l'y renferma ſi proprement que ceux qui vinrent pour l'enlever, & la tranſporter dans le vaiſſeau Amiral ne ſe défierent pas même de la tromperie dont on uſoit à leur égard, bien loin de la découvrir. Le Roy s'embarqua le premier, & fit porter la corbeille dans ſa chambre. Ce qu'il y eut de plaiſant fut qu'il ſatisfit ſans mentir à la curioſité

de

1524. de ceux qui le voyant dans l'impatience où il estoit en attendant sa corbeille, luy demandoient la raison de son empressement; car il leur répondit que ce qu'il y avoit dedans estoit à son usage.

Il commit la garde de la Forteresse de Coppenhague à Henri Goiay, le plus fidele de ses amis, & luy promit de revenir dans trois mois au plus tard. Il se fit prester un nouveau serment par la Bourgeoisie de cette Ville, & y laissa ce qu'il avoit de Troupes sous la conduite de George. Il amena un Gentil-homme de Saxe, dont la valeur, l'experiénce, la prudence, & la fidelité luy estoient également connuës; mais la bizarrerie de son esprit rendit toutes ses précautions inutiles dans le même-temps qu'il les prenoit. Il s'imagina que l'unique moyen de se faire regretter, & de procurer par là son rappel, consistoit à jetter tous les ordres du Royaume dans une telle confusion qu'ils fussent reduits à le conjurer de reprendre sa Dignité, & qu'il suffisoit pour les disposer à ce point d'enlever tous leurs titres & leurs Privilèges. Il fit porter le thresor des Chartes dans un de ses Vaisseaux, & se donna luy-même la peine d'observer que ceux qui executoient son commandement, ne détournassent aucun papier de consequence. Il s'embarqua le dernier avec sa femme & ses enfans, le vingt d'Avril mil cinq cent vingt-trois, & il n'eut pas plûtost perdu de veuë le rivage de Coppenhague, qu'il fut battu d'une tempeste extraordinaire dans sa furie, & presque incomprehensible dans sa durée. elle ne se rallentit point dans l'espace de trois semaines, & elle dissipa entierement la Flotte. Le Roy fit naufrage sur les costes de Norvege. Et il ne luy resta qu'une Chaloupe, sur laquelle il fut contraint de se remettre en mer avec la Reyne, le Prince & les deux Princesses de Dannemark; il fut sur le point de mourir de faim en chemin & il n'échapa que parce qu'il estoit reservé pour des peines de corps & d'esprit plus longues & plus affligeantes sans comparaison que tout ce qu'il auroit pû

souffrir par l'induſtrie & par la malice des hommes. On ne ſçait ce que devint la miſerable Sigebrite. Le ſilence des Hiſtoriens Danois n'eſt point excuſable en ce qui la regarde, & comme ils ne parlent non plus d'elle dans la ſuite des actions de Chreſtien Second que ſi elle n'euſt jamais eſté au monde, il eſt à croire qu'elle eſtoit morte dans le Vaiſſeau Amiral avant que le Roy ſe jettaſt dans la Chalouppe pour ſe ſauver. 1524.

Un coup de vent pouſſa ſa Majeſté lorſqu'elle l'attendoit le moins, dans le Port de la Vere en Zelande. On ne croit rien avec tant de facilité que le retour de la bonne fortune, & le Roy de Dannemark en fut perſuadé, lorſqu'il ſe vit dans les Etats de l'Empereur ſon Beau-frere. Marguerite d'Autriche Doüairiere de Savoye tante de ſa femme, eſtoit Gouvernante des Païs-bas, & ne manquoit ny de civilité ny de tendreſſe. Elle avoit plus qu'aucune autre Princeſſe de ſon ſiecle éprouvé la mauvaiſe fortune, & la tempeſte l'avoit autrefois reduite à écrire ſon nom & ſa qualité ſur du parchemin, & à l'attacher à ſon bras, afin que les habitans du lieu où la mer jetteroit ſon corps, fuſſent excitez à luy donner une ſepulture honorable. Le ſouvenir de cette avanture redoubla ſa compaſſion pour ſes neveux & pour ſes niéces; mais elle ne pouvoit que les recevoir favorablement & les bien traitter. Le ſecours qu'ils luy demandoient de plus dépendoit des ordres de l'Empereur qui eſtoit en Eſpagne, & il falut prendre patience juſqu'à ce que la Gouvernante les euſt reçus. Ils ne ſe trouverent pas conformes à l'eſperance du Roy de Dannemark; & le Conſeil de l'Empereur engagé dans une guerre contre la France où il avoit du déſavantage, prit du mauvais coſté le prétendu rétabliſſement du Roy de Dannemark: c'eſt-à-dire qu'il le conſidera comme une affaire ſurvenuë à contre-temps & attirée mal à propos.

**Dans la vie de Marguerite d'Autriche Doüairiere de Savoye.*

L'Empereur n'eſtoit pas en eſtat de remettre ſon Beau-frere ſur le Troſne, & il avoit honte de l'avoüer.

Il

1524. Il n'estoit que mediocrement touché de l'infortune d'un si méchant homme, & quand il l'auroit esté beaucoup, la poursuite de ses propres interests estoit absolument préferable à celle des interests d'autruy.

Le Roy de Dannemark avoit commencé à se décrediter par sa cruauté; Il avoit continué par sa vie scandaleuse, & il s'estoit acheyé de perdre par sa capricieuse conduite. Il estoit presque également coupable dans ces trois circonstances, & la bien-séance ne conseilloit pas d'abandonner le dessein de la Monarchie universelle d'Espagne pour un Prince ennemi de luy-même qui s'estoit pour ainsi dire jetté dans le précipice les yeux ouverts. S'il se fust tenu dans quelque Province de ses Etats, on l'auroit assisté à peu de frais. Mais presentement qu'il s'en estoit fuy, si la Maison d'Autriche prétendoit le rétablir, il faloit se resoudre à faire toute la dépense d'une guerre dont le succés seroit long-temps douteux, sans estre assuré du rembourſemen. Si elle estoit d'abord repoussée, l'honneur l'obligeroit à une seconde tentative avec de plus grands frais: & si elle quittoit la partie, elle perdroit la chose qu'elle avoit le plus d'interest de conserver, qui estoit sa reputation.

Les reflexions que fit le Conseil de l'Empereur sur ce que l'on vient de representer, furent si longues que le Roy de Dannemark perdit patience: il n'attendit pas les excuses qu'on prétendoit luy faire pour toute réponse; & il dépescha un nouveau Courir en Espagne pour demander, que si on ne le vouloit assister, on luy payast au moins le tiers de la dot de sa femme qui luy estoit encore deu. Ce tiers montoit à cent mille écus, & la somme estoit alors assez considerable si elle eût esté fournie à propos. Mais le Roy de Dannemark ne la pouvoit demander plus à contretemps, puisque les Finances des Pays-bas venoient d'estre épuisées à cette occasion.

Charles de Bourbon, Connêtable de France, se-

cond

cond Prince du Sang, s'eſtoit revolté contre le Roy François Premier, ſur l'eſperance que l'Empereur luy avoit donnée de le mettre à la teſte d'une Armée, avec laquelle il entreroit dans les cinq Provinces hereditaires de la Maiſon de Bourbon, & porteroit ainſi la guerre dans le centre du Royaume. L'Eſpagne eſtoit trop intereſſée dans ce qu'elle avoit promis pour manquer de l'executer, & la Gouvernante de Flandre avoit engagé pour cela juſqu'à ſes pierreries. De plus les contributions ordinaires & extraordinaires que l'Empereur avoit tirées de ſes Royaumes d'Eſpagne eſtoient paſſées en Italie pour la défenſe du Duché de Milan attaqué par l'Amiral de Bonnivet avec une Armée de cinquante mille-hommes, & jamais excuſe ne fut plus legitime que celle de l'impuiſſance où eſtoit l'Empereur de ſervir ſon Beau-frere, & de luy payer ce qu'on luy devoit. 1524.

Cependant la raiſon d'Etat, & le Genie de la Nation Eſpagnole ne permirent pas d'avoüer ingenuëment la verité. On aima mieux chercher des pretextes, & le plus plauſible qui ſe preſenta fut, que ſa Majeſté Imperiale ayant eu le bonheur d'élever ſon Precepteur ſur le ſaint Siege, ſous le nom d'Adrien Six; le principal de ſes intereſts eſtoit de menager l'amitié de ce bon Pape dont elle avoit * tant de beſoin pour accroître ſa domination dans l'Italie, & que par conſequent elle n'avoit garde de l'irriter, en fourniſſant de l'argent à un Prince Lutherien.

* *Dans la negotiation du Roy de Dannemark avec la Gouvernante de Flandre.*

Le Roy de Dannemark reconnut aſſez que l'on prétendoit qu'il changeaſt de Religion, mais il demeura prés de huit ans à s'y reſoudre, & aprés qu'il fut retourné à la Communion de l'Egliſe Catholique aux conditions qu'il plut au ſaint Siege de luy impoſer; ſes affaires n'en furent pas plus avancées. L'Empereur luy preſta à la verité ſa Flote, mais elle n'eſtoit garnie ny de munitions ny de Soldats, & le ſecours qu'il tira des Princes Catholiques de l'Empire fut ſi petit qu'il n'oſa hazarder de faire deſcente dans la Province

1524. vince de Schone où il avoit intelligence. Il seroit difficile de juger si son retour à l'Eglise Catholique n'avoit point esté sincere, mais il est certain qu'il changea bien-tost pour la troisiéme fois, & qu'il redevint Lutherien.

Une si prodigieuse inconstance qui n'avoit point d'exemple dans le Septentrion, depuis que le Christianisme y avoit esté presché, scandalisa presque également ceux de l'une & de l'autre Religion, & le Roy de Dannemark fut par tout frustré de l'esperance qu'il avoit conçuë. Il s'étoit figuré que les Princes Protestans d'Allemagne seroient trop heureux de le recevoir encore une fois dans leur Communion, & de le rétablir sur le Trône, quand ce ne seroit que pour empescher d'y monter le Duc de Holstein son Oncle, qui estoit de la Religion Catholique. Mais ces mesmes Prince l'estimerent pas davantage, pour ce qu'il venoit de faire à leur consideration, ils refuserent absolument tout ce qu'on leur demanda de sa part, & le mirent en un estat si pitoyable qu'il ne sçavoit plus où trouver d'azile, lorsque Canut de Guldestein Evesque d'Othon servit de pretexte aux Rebelles pour l'attirer dans le piege qu'ils luy avoient jusques-là inutilement tendu. Ce Prelat qui avoit toûjours conservé une correspondance secrette avec luy, l'assura qu'il n'avoit qu'à venir, & que sa presence produiroit l'effet qu'il avoit en vain esperé du secours d'autruy. Il ajoûta que sa Majesté pourroit demeurer cachée dans son Palais Episcopal, jusqu'à ce que la brigue qui se menageoit en sa faveur, fût assez forte pour se découvrir en toute seureté. L'avis de ce Prelat fut suivi, & le Roy l'alla trouver déguisé en Marchand: Mais il fut découvert, & mené prisonnier dans la Forteresse de Sundebourg, d'où il ne sortit que pour entrer dans celle de Cronembourg: Il vêcut trente-sept ans en exil ou dans ces deux prisons, & ne trouva qu'à l'âge de soixante & dix-sept ans la mort qu'il avoit si souvent

vent desirée. Il ne témoigna de fermeté dans les fers que pour le Lutheranisme, & la profession qu'il en fit en expirant, montra que ses maux ne devoient pas finir avec sa vie, & que Dieu se reservoit de punir en l'autre monde un des plus grand crimes qui consistoit à jetter les Royaumes entiers dans l'Heresie. 1524.

Fin du premier Tome.

Aol 146 9186

P. 6. V.ᵗᵉ 15. c: